



HAL
open science

Le rapport à l'écrit scientifique des doctorants syriens dans les universités françaises : vers une didactique des littéracies universitaires en langue étrangère et seconde

Widad Warrak

► To cite this version:

Widad Warrak. Le rapport à l'écrit scientifique des doctorants syriens dans les universités françaises : vers une didactique des littéracies universitaires en langue étrangère et seconde. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2017. Français. NNT : 2017USPCA073 . tel-02927764

HAL Id: tel-02927764

<https://theses.hal.science/tel-02927764>

Submitted on 2 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS CITÉ
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE-
PARIS 3

École doctorale « Langage et langues : Description, théorisation, transmission » (ED 268)

Laboratoire de Didactique des langues, des textes et des cultures

(DILTEC, EA 2288)

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en

Didactique des langues et des cultures

LE RAPPORT À L'ÉCRIT SCIENTIFIQUE DES DOCTORANTS
SYRIENS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :
Vers une didactique des littéracies universitaires en langue étrangère et
seconde

Volume I

Présentée et soutenue publiquement par

Widad WARRAK

Le 28 juin 2017

Sous la direction de Mme la Professeure **Valérie SPAËTH**

Membres du jury :

M. Jean-Louis CHISS, Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle –Paris 3

M. Mohamed MILED, Professeur à l'Université de Carthage

M. Yves REUTER, Professeur à l'Université Lille 3

Mme. Valérie SPAËTH, Professeure à l'Université Sorbonne Nouvelle –Paris 3

École doctorale « Langage et langues : description, théorisation, transmission » (ED 268) - Laboratoire
de Didactique des langues, des textes et des cultures (Diltec, EA 2288)

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

4, Rue des Irlandais (Maison de la Recherche)

75005 Paris

Dédicace

إلى من زرعاً عمري وروداً

أمي ... أبي

إلى شقيق الروح

أحمد

À ceux qui ont parsemé ma vie de roses

Ma mère... Mon père

À mon âme sœur

Ahmad

Remerciements

Je tiens à remercier vivement Madame la Professeure Valérie SPAËTH pour la confiance qu'elle m'a témoignée en acceptant la direction de ce travail de recherche. Je suis très reconnaissante de son encouragement, de ses conseils précieux, de sa disponibilité et de ses nombreuses relectures et corrections. Je la remercie notamment de m'avoir permis de bénéficier de sa grande compétence, de la qualité de la relation humaine dont elle a fait preuve à mon égard tout au long de ces années et de sa sympathie. Je n'oublierai jamais tout cela et je lui adresse toute ma gratitude.

Mes remerciements s'adressent également à chacun des membres du jury, M. Jean-Louis CHISS, M. Mohamed MILED et M. Yves REUTER, pour l'honneur qu'ils m'ont fait en acceptant de participer à ma soutenance, pour le temps consacré à la lecture et à l'évaluation de mon travail.

J'adresse également mes sincères remerciements à tous les étudiants syriens ayant participé à mes enquêtes. Leur participation m'a apporté une aide si précieuse.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude à mes parents et à mon frère de l'autre côté de la Méditerranée pour leur soutien affectif et moral, leur ouverture d'esprit, leur encouragement ininterrompu et leur confiance. Sans leur présence, ce travail n'aurait jamais vu le jour. Qu'ils trouvent ici l'expression de tout mon amour.

Je remercie chaleureusement mon cher ami, Hasanain AL-MUKH, qui était à mes côtés en me soutenant, me supportant et m'encourageant pendant la rédaction de ma thèse, et plus particulièrement durant les derniers mois qui n'ont pas toujours été agréables. Je suis reconnaissante de sa patience, de ses conseils dans le domaine de l'informatique et du temps qu'il a consacré pour m'écouter et m'aider. Un grand merci à lui.

J'adresse tous mes remerciements à Rania AYOUB, à Zeinab FATHY et à Loubna KHEIR, pour leur écoute, leur accueil, leur présence permanente et leur résolution des problèmes survenus aux derniers moments. Par leurs aimables mots et gestes, elles ont contribué à la finition de ce travail. Qu'elles trouvent ici l'expression de toute ma tendresse.

Mes vifs remerciements vont également à Nabil SUKKARI et à Suzanne MOFTAH, pour leur confiance, leur sympathie et leur soutien permanent. Mais également à Laila MASHARKA pour ses relectures des parties rédigées en anglais.

Un grand merci à toutes les personnes qui m'ont aidée à oublier pour un temps la fatigue due au travail et qui m'ont permis de vivre avec eux des moments chaleureux. Je remercie notamment ceux qui ont entamé leurs parcours au même moment que moi : Batoul KHAWANDA, Rahaf DIMASHKI, Dima SHAMMAH, Idris OMAR, Rima KADDOURA, Mazen ZAITOUNA, Maram CAESER et Hossam AL-GHABRA. Je n'oublierai jamais tous les moments, tant difficiles que faciles, qu'on a passés ensemble tout au long de ces années en France, nos rires, nos larmes, nos aventures, nos expériences partagées, nos sorties, nos repas... Leur enthousiasme, leur amitié et leur accompagnement dès mes premiers jours en France, même avant, me sont très chers et m'ont permis de travailler dans la bonne humeur. Qu'ils trouvent ici l'expression de toute mon amitié et mon amour.

RÉSUMÉ

Le rapport à l'écrit scientifique des doctorants syriens dans les universités françaises : Vers une didactique des littéracies universitaires en langue étrangère et seconde

La thèse porte sur le rapport à l'écrit scientifique en français langue étrangère et seconde. Notre objectif est de proposer une approche des littéracies universitaires en FLE/FLS, de décrire et de comprendre le rapport à l'écrit en FLE/FLS du groupe enquêté, en l'occurrence des doctorants syriens étudiant en France. Notre démarche est sociodidactique aussi bien dans la problématique que dans la méthodologie adoptée. Ainsi, notre recherche s'est construite autour de trois axes principaux : un cadre contextuel et théorique comprenant à la fois une étude socioculturelle, sociolinguistique, éducative et institutionnelle du contexte d'origine (la Syrie) et des modalités de la mobilité étudiante. Nous y approfondissons les notions et les théories traitant de la question du rapport à l'écrit en FLE/FLS ainsi que des littéracies universitaires. Le deuxième axe constitue une démarche qualitative accordant une priorité au terrain. Enfin, le troisième axe tourne autour l'élaboration de l'approche des littéracies universitaires.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons réalisé des enquêtes sur le terrain au sein de dix-neuf pôles universitaires en France à l'aide d'un questionnaire soumis à cent sept doctorants syriens inscrits dans sept disciplines de Sciences Humaines et Sociales : Sciences du Langage, Psychologie, Histoire, Géographie, Sciences de l'Éducation, Sciences Économiques et Sciences Juridiques. Nous avons également réalisé sept entretiens avec des doctorants inscrits dans les disciplines susmentionnées.

Notre travail de thèse a abouti à distinguer deux types de difficultés que les doctorants allophones ont à surmonter : méthodologiques (de niveau micro et macro) et disciplinaires ainsi qu'à définir le rôle primordial de la culture éducative et de l'habitus académique et méthodologique dans toute formation à l'initiation de recherche pour les doctorants étrangers. Ces résultats nous ont permis de contribuer aux premières ébauches d'une didactique des littéracies universitaires en français langue étrangère et seconde.

Mots clés : littéracie universitaire, rapport à l'écrit, mobilité étudiante, didactique, sociolinguistique, doctorants allophones, identité, représentations, positionnement énonciatif.

ABSTRACT

The relation of Syrian students at French Universities with academic writing in foreign language : Towards a didactic of academic literacy in French as a foreign and second language

The thesis focuses on the relation to academic writing in French as a foreign and second language (FFL/SL). Our objective is to propose an approach of academic literacy in FFL/SL, to describe and to understand the relation to writing in FFL/SL of the group investigated, in this case, of Syrian PhD students in France. Our approach is socio-didactic in the research problem as well as in the adopted methodology. Thus, our research was built on three main axes: a contextual and theoretical framework comprising simultaneously socio-cultural, sociolinguistic, educational and institutional study of the original context (Syria) and the modalities of student mobility. In the same direction, we also explore the notions and theories dealing with the question of the relation to writing in FFL/SL as well as the academic literacy. The second axis is a qualitative approach giving priority to the field. Finally, the third axis revolves around the development of the approach to academic literacy.

Concerning the practical part, we carried out field surveys in nineteen university poles in France. Indeed, we administered a questionnaire to 107 PhD students registered in seven disciplines of Humanities and Social Sciences: Language Sciences, Psychology, History, Geography, Educational Sciences, Economics and Legal Sciences. We also conducted seven interviews with PhD students enrolled in these disciplines.

Our thesis work has resulted in distinguishing two types of difficulties that allophone PhD students have to overcome: methodological (micro- and macro level) and disciplinary, as well as to define the primordial role of the educational culture and the academic and methodological habitus in any training at the initiation of research for foreign doctoral students. These results allowed us to contribute to the first drafts of teaching academic literacy in French as a foreign and second language.

Key words: Academic literacy, relation to writing, student mobility, didactic, sociolinguistic, allophone doctoral students, identity, representations, enunciative positioning.

SOMMAIRE

Dédicace

Remerciements

RÉSUMÉ.....	1
ABSTRACT	2
SOMMAIRE	3
ABRÉVIATIONS et ACRONYME :	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
PREMIÈRE PARTIE : Cadre contextuel et théorique	15
CHAPITRE I : Cadre contextuel.....	17
Chapitre II : Le rapport à l’écrit en FLE	65
Chapitre III : Du discours universitaire à la littéracie universitaire : notions, théories et problématiques	115
Conclusion de la première partie.....	155
DEUXIÈME PARTIE : Cadre méthodologique.....	159
Chapitre IV: Méthodologie de l’enquête.....	161
Chapitre V : Analyse du questionnaire : quel positionnement pour l’apprenti- chercheur ?.....	199
Chapitre VI : Analyse des entretiens : quelles difficultés méthodologiques ?.....	281
TROISIÈME PARTIE : Prolongement didactique et mise en perspective	319
Chapitre VII : Vers une didactique des littéracies universitaires en FLE	321
CONCLUSION GÉNÉRALE	335
BIBLIOGRAPHIE	343
TABLE DES LISTES	379
INDEX.....	387
TABLE DES MATIÈRES.....	397

ABRÉVIATIONS et ACRONYME

CCF : Centre Culturel Français.

CDP : Centre de Documentation Pédagogique.

CECR : Cadre Européen Commun des Références.

DFLE/S: Didactique du Français Langue Étrangère et Seconde.

E : Enquête (analyse du questionnaire).

FLE : Français Langue Étrangère.

FLM : Français langue maternelle.

FLS : Français Langue Seconde.

FOU: Français Sur Objectifs Universitaires.

I : Interviewé (analyse des entretiens).

ISL : Institut Supérieur des Langues.

Q : Question (analyse du questionnaire).

LE : langue étrangère.

LM : Langue Maternelle.

LS : Langue Seconde.

SDN : Sociétés des Nations.

SCAC: Service de Coopération et d'Action Culturelle.

TICE : Technologie de l'information et de la Communication pour l'Enseignement.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Qu'il s'agisse d'une recherche de quelques semaines dans un milieu très différent ou de plusieurs années passées à l'étranger, l'expérience de la mobilité est marquante et comporte une dimension profondément subjective » (Pleyers et Guillaume, 2008 : 77). C'est à partir de ce postulat que nous avons amorcé les premiers pas de notre recherche.

La présente étude porte sur le rapport aux littéracies universitaires¹ en français langue étrangère et seconde (dorénavant FLE/FLS) dans un contexte de mobilité étudiante. En d'autres termes, pour poursuivre leurs études à l'étranger et amorcer leur travail de recherche, les doctorants allophones entretiennent un rapport spécifique à l'écrit scientifique. Spécifique, car en effet il s'insère dans un contexte parsemé de défis à relever d'ordre linguistique, méthodologique, culturel et social notamment.

Depuis les années 1990, la didactique du français langue maternelle, et plus précisément celle de l'écrit, a accordé une place prépondérante à la question de l'écriture universitaire et du rapport « des scripteurs » à cet écrit. Des avancées ont été réalisées dans ce domaine de sorte que l'étude et l'analyse des savoirs scientifiques relatifs aux spécificités des textes universitaires et aux difficultés éprouvées par les étudiants à lire et à produire ce genre d'écrits font l'objet de recherches poussées, tout aussi légitimes que celle vouées à l'écriture dans l'enseignement secondaire ou primaire (Delcambre & Lahanier- Reuter, 2012). Le travail sur l'écrit scientifique dans le domaine des littéracies universitaires est « en pleine ébullition » (Pollet, 2014 : 165). Toutefois, malgré sa dimension pluridisciplinaire, ce domaine, en cours de construction, est peu travaillé par les didacticiens en langue étrangère et seconde.

Dans une tout autre perspective, et selon un article de Harfi et Mathieu (2006), la France est, depuis 2003, le 4^{ème} pays d'accueil le plus prisé après les États-Unis, le Royaume Uni et l'Allemagne avec une représentation des étudiants étrangers correspondant à 14% des effectifs globaux des universités françaises (20% en Sciences Humaines et Sociales) et avec une forte présence des doctorants étrangers (33% de l'ensemble des inscrits). Une étude plus récente de Mangiante et Parpette (2011) révèle que les étudiants étrangers représentent actuellement plus de 11% de l'effectif de tout l'enseignement

¹ Le choix terminologique et orthographique du terme « littéracies » est justifié dans le chapitre III (*Cf. Infra.* : 139).

supérieur français, « pourcentage qui atteint 15% dans les universités » (*ibid.* : 17). Ces étudiants ont comme objectif commun « l'intégration à l'enseignement supérieur en langue française » (*ibid.* : 5), laquelle s'opère au niveau social, culturel, linguistique, didactique, communicationnel, etc. C'est ce nombre impressionnant d'étudiants étrangers qui nous a interpellée et incitée à nous pencher sur la compréhension du phénomène.

En effet, c'est à la lumière de notre expérience dans le domaine de l'enseignement du FLE à Damas² et de notre statut de doctorante étrangère en France que l'idée de notre sujet a mûri, ce qui explique notre implication personnelle dans cette étude et le choix des doctorants syriens dans les universités françaises comme public et contexte de recherche.

Nous avons décidé de travailler sur un échantillon composé de doctorants en Sciences Humaines et Sociales et plus précisément en Psychologie, Histoire, Géographie, Sciences du Langage, Sciences Juridiques, Sciences Économiques et Sciences de l'Éducation. Ce choix a été établi en fonction des différences disciplinaires au niveau micro (entre ces sept disciplines) et au niveau macro (entre les Sciences Humaines et Sociales et les Sciences Naturelles).

Il convient d'emblée de préciser le statut du français pour notre public et comment est entendu le concept de « langue maternelle ». En effet, la notion de langue maternelle, comme l'indique Moore (2001), est plutôt construite que donnée. Ainsi, dans la présente étude, et au regard de la diversité culturelle, ethnique et linguistique en Syrie, nous désignons par langue maternelle la langue de scolarité, parlée à la maison, parfois en présence d'autres langues. Notons toutefois que certains doctorants du corpus éprouvent des difficultés à définir quelle est leur langue maternelle, notamment dans le cas des étudiants kurdes où la langue parlée à la maison diffère de celle de scolarité.

Concernant le statut du français dans le contexte de notre étude, avouons que nous avons eu beaucoup de mal à le définir par rapport à notre public. Finalement, nous avons trouvé adéquat de considérer le français comme langue seconde pour les doctorants syriens en France. En effet, et avant d'entamer leur parcours de mobilité étudiante, ces étudiants ont suivi des cours de français langue étrangère en Syrie, pays arabophone où l'arabe est la langue officielle et l'anglais la première langue étrangère. Une fois arrivés en France, le

² De 2007 à 2009, nous avons donné des cours de FLE à la Faculté d'Économie (étudiants en L1 et L2) et à l'Institut Supérieur des Langues (cours préparatoires aux boursiers syriens souhaitant poursuivre leurs études en France).

français leur a été nécessaire non seulement pour communiquer au quotidien mais également pour comprendre les cours dispensés à l'université et produire des écrits académiques, fruits de leurs recherches. Le français, devenu dès lors langue d'apprentissage universitaire (Vollmer, 2006), langue d'affiliation (Coulon, 1997), langue d'intégration socio-universitaire (Bretegnier, 2010a) ainsi que langue d'activités extra-universitaires et professionnelles, acquiert ainsi le statut de langue seconde³.

Signalons cependant que les études et les travaux de recherche auxquels nous avons fait appel et que nous avons cités se situent parfois dans les deux contextes : langue étrangère et seconde, cette démarche s'étant avérée utile à l'éclairage de certains aspects de notre thèse.

Entreprendre une recherche s'articulant autour de deux axes, rapport à l'écrit scientifique et mobilité étudiante, peut sembler ambitieux, les situations sociolinguistiques des doctorants étrangers en France étant aussi variées qu'évolutives et dynamiques. Notre étude sera donc circonscrite aux difficultés méthodologiques, linguistiques et socio-culturelles que rencontrent les apprentis-chercheurs allophones au sein des universités françaises, notamment lors de la phase de rédaction en français de leur thèse. Comme toute recherche, la nôtre est balisée par des interrogations et mobilise des concepts issus de différents champs disciplinaires. Si notre ancrage principal est la didactique du FLE/FLS, nous avons nourri notre réflexion par l'étude de la linguistique discursive et énonciative, de la géographie, de l'histoire, des sciences politiques, de la psychologie sociale, de la psycholinguistique et enfin de la psychologie clinique.

Comme nous le verrons, notre sujet de thèse concerne les doctorants syriens vivant en France et amenés à rédiger leur thèse en français. Ces derniers sont touchés par le décalage entre les deux cultures éducatives, celle d'origine et celle d'accueil, par la non-maîtrise du français et, par conséquent, par des difficultés d'intégration socio-académique.

Cette situation complexe de confluence de deux cultures et deux langues nous a amenée à nous pencher sur les types de rapport des doctorants allophones aux écrits scientifiques, au sens de Pollet (2001) et de Defays (2009) : rapport langagier (rapport au

³ Dans la définition de ce statut de langue seconde, nous nous référons notamment à Babault (2015) qui met en exergue que « ce sont, pour une grande part, des considérations d'ordre sociolinguistique qui permettent de faire la distinction entre la notion de langue étrangère et celle de langue seconde. Disons-le autrement la langue 2 à laquelle nos jeunes acteurs de l'éducation bilingues sont confrontés est pour eux, du point de vue des processus d'appropriation, une langue étrangère : elle acquiert la fonction de langue seconde, entre autres, par son rôle de médium scolaire. La frontière est cependant très mince entre les deux » (p.21).

français), rapport épistémique (rapport au savoir), rapport cognitif (construction du savoir) ainsi que rapport social et identitaire (intégration socio-académique et représentations de l'écrit scientifique). À notre sens, l'étude de la posture du scripteur-chercheur allophone et son rapport à « l'écriture de recherche en formation » (Reuter, 2004) constituent une première démarche vers une didactique des littéracies universitaires en FLE/FLS.

Pour mener à bien ce projet de recherche, nous nous sommes appuyée sur des ouvrages et des articles de référence, des actes de colloque, des dictionnaires, des thèses, des sites Internet, des documents officiels, etc. Concernant notre partie contextuelle portant sur la Syrie et l'histoire du système éducatif de ce pays, et compte tenu de la difficulté à trouver des ouvrages ou des articles portant sur ce sujet, nous avons dû utiliser de nombreuses sources en ligne et des thèses⁴.

Notons que, d'une part, nous avons traduit en français certains passages en arabe et en anglais figurant dans ces ouvrages de référence. Ces passages ont alors retranscrits intégralement en langue source dans les notes de bas de page. D'autre part, nous avons parfois eu recours à des citations de seconde main, c'est-à-dire que nous avons repris une citation utilisée par un autre auteur, n'ayant eu aucune possibilité d'avoir accès à l'ouvrage concerné, soit parce que celui-ci était écrit dans une langue que nous ne maîtrisons pas (comme l'allemand), soit parce qu'il n'est plus édité ou se trouve sur des sites Internet obsolètes.

Méthodologie de la recherche

Tout travail de recherche, s'il est impulsé par la curiosité personnelle du chercheur et l'intérêt scientifique qui le porte, ne doit qu'être structuré par des hypothèses et des objectifs. Notre thèse vise à définir la posture des scripteurs-chercheurs allophones vis-à-vis de la rédaction scientifique en FLE/FLS dans un contexte homoglotte et dans un cadre de mobilité étudiante afin d'identifier leur rapport à l'écrit académique en langue étrangère et de comprendre la nature des éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. En conséquence de quoi, une nouvelle approche de la didactique des littéracies universitaires en FLE/FLS pourra être proposée.

⁴ Notamment celle d'Al-Yazigi (2007).

L'objectif général fixé, nous avons ensuite formulé nos hypothèses, la principale étant que le statut du scripteur-chercheur par rapport aux littéracies universitaires en LE/LS dépend autant de ses représentations et du rapport qu'il entretient avec cette langue que du contexte où sont produits ces écrits académiques.

Ainsi, trois sous-hypothèses se profilent⁵ :

- Le lien entre l'écriture scientifique et la construction des savoirs est étroit et doit être pensé comme un cadre général pour analyser les pratiques de lecture et d'écriture à l'université ;
- Les apprentis-chercheurs allophones ont des difficultés à atteindre le niveau des scripteurs français/francophones en termes de production écrite scientifique ;
- La notion de posture du scripteur-chercheur constitue un lien articulatoire pour penser les interactions entre la question du contexte, des représentations de la langue étrangère et du rapport à cette langue.

Afin de valider ou d'infirmer ces hypothèses, nous avons adopté une méthodologie qualitative reposant sur une analyse du contenu pour les données recueillies auprès d'un échantillon de doctorants syriens composé de cent sept enquêtés et sept informateurs, tous inscrits au moment de l'enquête, au sein d'universités françaises.

Le recueil des données a été réalisé à l'aide d'un questionnaire passé en septembre et octobre 2014 dans dix-neuf pôles universitaires français. Le questionnaire a été rempli en ligne à l'aide des deux logiciels SurveyMonkey et Google Drive. Son administration s'est effectuée en deux campagnes, avec quatre cent deux questionnaires envoyés dont cent seize réponses recueillies au total à la fin de la seconde administration.

Puis, dans une perspective de complémentarité, des entretiens semi-directifs ont été déroulés entre mars et avril 2015. Afin de faciliter l'expression des interviewés, nous avons jugé profitable de nous déplacer auprès de chaque interviewé. Ainsi, les entretiens ont été passés à Caen, Rennes, Strasbourg, Lyon et Nanterre.

⁵ La méthodologie de recherche fait l'objet du chapitre IV (*cf. infra.* : 166-167).

Composition de la thèse

La thèse est structurée en trois grandes parties et sept chapitres dans lesquels sont présentés le contexte historique, des réflexions théoriques, des propositions méthodologiques ainsi que des analyses interprétatives.

La **première partie** présente notre cadre contextuel et théorique. Nous y avons dressé un inventaire historique et conceptuel des théories mises en oeuvre pour l'élaboration de la notion du rapport à l'écrit scientifique.

Afin de contextualiser notre terrain d'étude, notre **premier chapitre** est composé de deux volets : le premier esquisse une présentation générale de la Syrie (contexte d'origine de notre public) ainsi que de son histoire sociolinguistique et éducative. Nous y traiterons la question des langues parlées et enseignées, en nous attachant plus particulièrement à la langue française, son apparition et sa longue histoire dans le contexte syrien. Le second volet abordera la notion de mobilité étudiante, la politique internationale de cette mobilité et plus spécifiquement la mobilité étudiante syrienne en France.

Ce premier chapitre a ainsi un double objectif : faire le point sur l'état actuel de la mobilité étudiante en France et essayer de comprendre le processus d'intégration linguistique et socio-universitaire des doctorants syriens au sein des universités françaises.

Le **chapitre II** traite de la question du rapport à l'écrit en FLE/FLS. Dans un premier temps, nous étudierons la notion de *rapport à* dans ses dimensions historique et théorique. À la suite de quoi nous distinguerons entre les notions d'écrit, d'écriture et de langage écrit. Nous détaillerons également les différentes facettes du rapport à l'écrit en passant par le rapport au français langue d'intégration socio-académique, le rapport au savoir et enfin le rôle des représentations sociales dans la construction de cette notion.

Le **chapitre III** est constitué de trois volets distincts, mais complémentaires : dans le premier et le second, nous examinerons l'approche du discours universitaire et celle des littéracies universitaires et entreprendrons de déterminer la nécessité de trouver un champ scientifique des littéracies universitaires en FLE/FLS. Le troisième volet est consacré à la problématique de l'écrit académique en FLE/FLS et en particulier à celles des difficultés des étudiants allophones et l'interaction lecture-écriture.

Ainsi, le deuxième et troisième chapitres ont comme objectif commun d'exposer les outils théoriques convoqués et mobilisés pour présenter les ancrages disciplinaires, théoriques et conceptuels nécessaires à la construction de la notion du rapport à l'écrit scientifique en FLE/FLS.

La **deuxième partie**, articulée en trois chapitres, constitue le cadre méthodologique de notre recherche. Elle portera donc sur les enquêtes que nous avons réalisées sur le terrain, sur les outils adoptés et les données recueillies, les analyses et les interprétations possibles de ces données.

Le **chapitre IV** est dédié à la présentation de la méthodologie suivie durant nos enquêtes. En premier lieu, seront abordés les objectifs, la problématique et les hypothèses de l'enquête. Ensuite, nous donnerons des informations permettant de saisir le profil des sujets interrogés et enfin nous présenterons les deux outils de l'enquête (le questionnaire et les entretiens semi-directifs).

Dans le **chapitre V**, nous analyserons le questionnaire administré aux doctorants syriens, lequel couvre différents types de questions : ouvertes, et à choix multiples. L'approche adoptée pour l'analyse des données sera l'analyse de contenu, une démarche quantitative et un recensement statistique venant corroborer et soutenir les données qualitatives.

Le **chapitre VI** analyse les observables produits dans les entretiens semi-directifs. Cet outil a été adopté en vue de combler les manques de la première enquête par questionnaire. Ce chapitre est suivi d'une discussion sur les résultats obtenus dans les deux enquêtes.

Notre **troisième et dernière partie** ne comporte qu'un seul chapitre, le produit final de notre recherche consacré aux questions d'ordre didactique. Il proposera d'insérer le champ des littéracies universitaires dans le domaine du FLE/FLS et de prendre en considération la particularité de chaque public concerné, ses besoins méthodologiques, linguistiques et socio-universitaires. Nous proposerons enfin différents contenus théoriques que nous jugeons indispensables à l'édification et au développement de ce champ scientifique.

Cette thèse se terminera par une conclusion générale apportant des réponses aux questions posées dans notre étude. Une perspective générale, de nouvelles pistes de

recherche et des propositions pour de futurs travaux y figurent également. Finalement, une bibliographie des ouvrages consultés tout au long de notre étude conclut ce travail.

En dernier lieu, nous soulignons que notre travail de recherche se compose de deux volumes : le premier est dédié au sujet principal de cette thèse, le second, correspondant aux annexes, regroupe les documents officiels cités dans le premier volume, le questionnaire (une version vierge et les exemplaires remplis), le guide et le canevas d'entretiens, la grille d'analyse de ces derniers et enfin, la transcription intégrale des sept entretiens. De ce fait, notre lecteur sera parfois invité à consulter les annexes en se référant au numéro de page indiqué.



PREMIÈRE PARTIE :
Cadre contextuel et théorique

CHAPITRE I :

Cadre contextuel

L'intellectuel peut proposer, c'est même son travail, d'autres cadres conceptuels pour recueillir les mêmes actions et proposer d'autres façons pour les acteurs de se mettre en scène.

Latour (2002 : 15)

La Syrie est un pays arabophone, se trouvant au Moyen-Orient. Les apprenants syriens apprennent le français dans un contexte hétéroglotte, c'est-à-dire dans un contexte où « la langue étrangère est apprise dans le milieu linguistique d'une ou d'autre(s) langue(s). » (Cuq, 2003 : 121). Le français, langue cible, n'est donc pas communiqué dans les échanges quotidiens. D'après le Recueil des données de l'UNESCO (2009)⁶, un nombre remarquable de ces apprenants (19,72%), étudiants universitaires en l'occurrence, poursuivent leurs études en France.

Trois composantes de cette mobilité influencent considérablement les futurs scripteurs en français langue étrangère, et leur rapport à l'écrit universitaire en FLE : le contexte d'origine, la procédure de mobilité étudiante et le contexte d'accueil.

Dans un premier temps, nous analyserons le contexte d'origine en soulignant en particulier la place prépondérante de la langue française dans cette conjoncture où les communications sont en général exolingue. L'usage de la langue française en Syrie, et à l'étranger de manière plus générale, présente des atouts mais rencontre également des obstacles en tant que « phénomène social » (Cf. Saussure, 1980 [1916]) : la difficulté qu'a rencontrée le français en Syrie, c'est qu'il est lié au Mandat français, aux relations politiques entre les deux pays et enfin à son opposition phonologique, lexicale et syntaxique à la langue officielle de l'État syrien. L'arabe standard moderne, appartenant à la famille de langues chamito-sémitiques, est la langue de scolarisation, des médias et également la langue de l'administration en Syrie. Cependant, cette langue, essentiellement écrite, « n'est la langue maternelle de personne » (Al-Zahre, 2016 : 3). C'est l'arabe syro-libanais, variété dialectale, qui est parlée par les Syriens. Ce point sera repris et détaillé dans les lignes qui suivent.

Ceci dit, ces difficultés et ces atouts nous semblent être déterminants pour le futur rapport des apprenants syriens du français à cette langue et plus particulièrement à l'écriture académique en français. D'où la nécessité de présenter ce contexte d'origine.

Ensuite, nous abordons la question de la mobilité étudiante du point de vue de la politique internationale, de la politique française à l'accueil des étudiants étrangers et enfin de la mobilité des étudiants syriens en France.

⁶ Il est à signaler que le dernier recueil de données effectué par l'UNESCO et présenté sur son site officiel est celui de 2009, téléchargeable sur le lien : Recueil de données mondiales sur l'éducation 2009, Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde consulté le 15/12/2013) : <http://www.uis.unesco.org/Library/Pages/DocumentMorePage.aspx?docIdValue=80&docIdFld=ID>

Nous émettrons alors une proposition de synthétisation du contexte d'origine et du concept de la mobilité étudiante qui, d'une part, nous facilitera l'étude des interactions entre les trois composantes, et d'autre part, nous permettra de saisir l'influence de celles-ci sur le rapport de notre public à l'écrit universitaire en FLE.

1.1. Contexte d'origine : la Syrie⁷

Dans ce premier sous chapitre, nous allons présenter le contexte de notre recherche, plus précisément le contexte d'origine des doctorants syriens, soit notre public. L'objectif principal de cette présentation est de cerner le rapport des habitants de ce territoire à la langue française, langue de longue histoire en Syrie.

La présentation sera articulée en trois points : la situation géographique de la Syrie, le côté historique notamment l'histoire moderne et son influence sur le statut de la langue française en Syrie et enfin, la situation actuelle du français en Syrie.

Dresser un tableau général éclairera l'analyse des données recueillies dans le cadre de notre recherche, à savoir un questionnaire spécifique destiné aux doctorants syriens en Science Humaine et Sociale et distribué au sein de divers pôles universitaires français ainsi que des entretiens dans un cadre de démarche complémentaire.

Signalons toutefois que dans cette étude les chiffres, les statistiques, le nombre d'habitants et le statut du français en Syrie ne prennent pas en compte les circonstances actuelles, très perturbées en Syrie depuis le 15 mars 2011, pour la simple raison que le dernier groupe d'étudiants syriens venu en France (notre public) dans le cadre d'une convention franco-syrienne⁸, est arrivé le 16 mars 2011.

⁷ Soulignons que ce premier sous-chapitre a été rédigé pour la première fois en août 2012. Au regard de la situation politique en Syrie, il a été re-rédigé en janvier 2015.

⁸ Cf. *Infra.* : 56.

1.1.1. Présentation de la Syrie

Afin d'étudier la longue histoire du français en Syrie, il nous semble pertinent d'aborder la position géographique, le long passé historique et la richesse de la tradition sociolinguistique de la Syrie.

1.1.1.1. Profil géoculturel de la Syrie

La Syrie est un pays arabophone⁹ méditerranéen du Moyen-Orient et située géographiquement en Asie occidentale. Le terme « Moyen-Orient » renvoie à une vaste aire géographique et culturelle regroupant plusieurs pays dont la Jordanie, l'Irak, la Syrie, le Liban, la Palestine, l'Égypte, la Péninsule arabique (l'Arabie Saoudite, le Yémen, Oman, les Émirats arabes unis, Qatar, le Bahreïn et le Koweït) ainsi que l'Iran et la Turquie.



Carte n°1 : Le Moyen-Orient (source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Moyen-Orient>)¹⁰

Administrativement parlant, la Syrie est divisée en 14 provinces (*Muhafazat* en arabe), ce qui fait en total 57 villes englobant Damas, la capitale comptant 3 450 000 habitants¹¹.

⁹ Du point de vue linguistique officiel de l'État.

¹⁰ Site consulté le 7 juin 2012.



Carte n°2 : La Syrie administrative

(Source : <http://www.geoatlas.fr/fr/maps/etats-du-monde-9/syrie-1671>)¹²

La Syrie constitue, par sa situation géographique, un territoire transitoire au carrefour de plusieurs mondes : la Méditerranée, la Mésopotamie, la Perse, l'Inde, l'Asie Mineure, les terres du Caucase, et l'Égypte :

« Ce rôle de carrefour explique toute l'histoire de la Syrie. Aux époques paisibles, elle est le point de rencontre des marchands qui y échangent les produits de l'Asie et de l'Europe. Aux époques troublées, elle est le champ de bataille des peuples et des religions » (Bernard, 1919 : 38).

Nombreux sont ceux à avoir laissé leur empreinte sur la Syrie. Citons ici « Phéniciens, Byzantins, Arabes, Turcs, Mamelouks, Mongols, et chrétiens d'Europe, puis à nouveau les Ottomans » (De Wailly, 2010 : 9-10) et enfin les Français qui ont joué un rôle prépondérant dans la diffusion de leur langue au sein de la région.

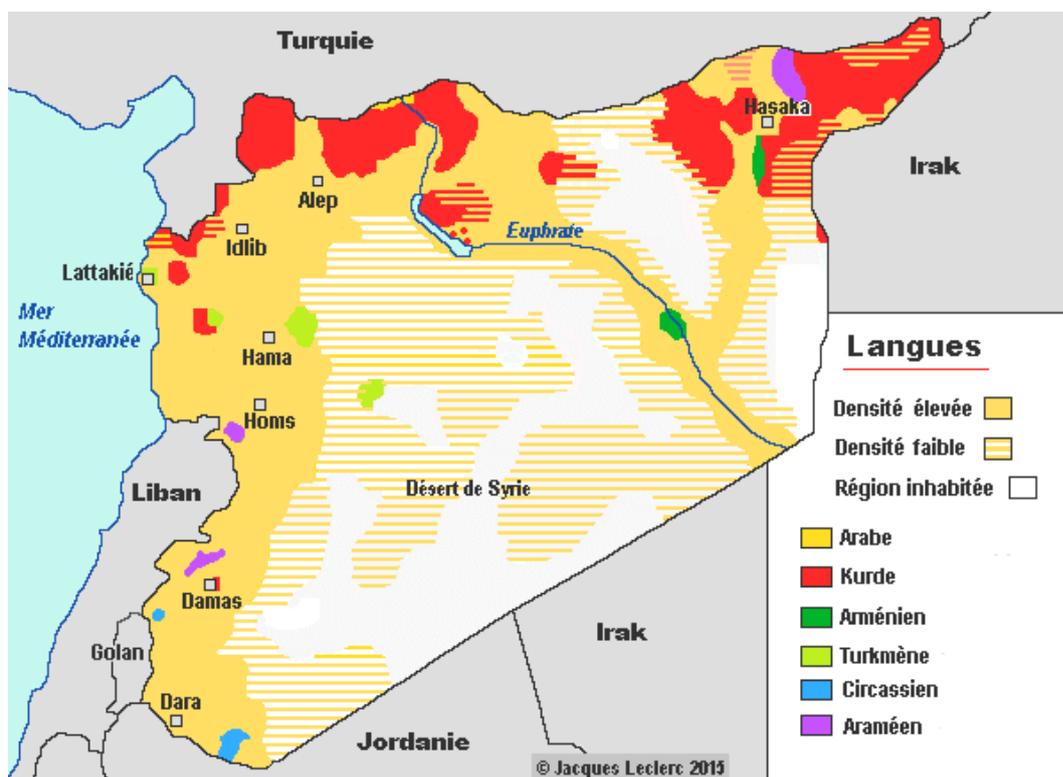
¹¹ <http://www.citypopulation.de/world/Agglomerations.html> (site consulté le 10 octobre 2012).

¹² Site consulté le 07 juin 2012.

Sur le plan géographique, La République Arabe Syrienne, nom officiel de la Syrie, a actuellement une superficie de 185180 km² et compte 21 789 413 habitants dont 97,6 % sont des Syriens et le reste de nationalités différentes¹³. Cette population est « en grande majorité arabe, mais il existe des minorités importantes composées de Turcs, Turkmènes, Kurdes, Tcherkesses, Arméniens, Juifs et Européens. La majorité est de religion musulmane » (Furon, 1975 : 31).

Ainsi, nous pouvons distinguer plusieurs groupes culturels et ethniques¹⁴ qui sont abrités au Moyen-Orient depuis des siècles, telle que la culture arabe, perse, juive, kurde et turque. Les cinq principaux groupes linguistiques représentés sont : l'arabe, le perse, l'hébreu, le kurde et le turc.

La carte n°3, empruntée à l'université de Laval, montre cette diversité des langues :



Carte n°3 : Répartition des langues en Syrie (Source : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asia/syrie.htm>)¹⁵

¹³ Étude statistique réalisée par le Bureau Syrien Central des statistiques en 2010 et affichée sur le site du Bureau : <http://www.cbssyr.org/people%20statistics/popmoh.pdf> (site consulté le 10 octobre 2012).

¹⁴ Par ethnie, nous adoptons la définition du dictionnaire *Le Robert* (2016) : « Ensemble de personnes que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la langue et la culture » (p.689).

¹⁵ Site consulté le 29/03/2017.

Cependant, l'article 4 de la Constitution syrien du 27 février 2012 stipule que « la langue arabe standard est la langue officielle de l'État »¹⁶ (Le Ministère syrien de la justice, 2012 : 4)¹⁷.

1.1.1.2. La langue arabe : quel statut ?

L'arabe, langue attestée depuis le X^e siècle avant notre ère (Kouloughli, 2007), est une langue sémitique qui a gardé la déclinaison du sémitique primitif (en ou, a, i). L'extension de l'arabe à travers les siècles lui a apporté plusieurs traits liés aux civilisations dont elle a fait partie : l'arabe préislamique (langue des poètes), l'arabe islamique (langue du Coran), l'arabe du Moyen-âge (langue de littérature et de science), l'arabe du XVI^e au XVIII^e (âge de déclin- occupation ottomane) et enfin l'arabe actuel, appelé arabe standard/ moderne (âge de renaissance) :

« Porté par les conquêtes islamiques, l'arabe va, en quelques décennies, s'étendre sur un immense empire couvrant le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et débordant sur la péninsule ibérique à l'ouest et sur l'Asie centrale à l'est. Dans les deux ou trois siècles qui suivent, [l'arabe] intègre, à travers une gigantesque entreprise de traduction, l'ensemble de l'héritage culturel, scientifique et philosophique des vieilles civilisations de la région et devient le moyen d'expression écrite de milliers d'auteurs dans tous les domaines de la vie culturelle d'alors : théologie, droit, littérature, sciences, philosophies » (Kouloughli, 2007 : 3).

La langue standard/moderne est née au début du XIX^e siècle en réaction à la colonisation ottomane et en réponse à la nécessité de la mondialisation et de l'ouverture à d'autres cultures occidentales. Kouloughli (*ibid.*) indique que c'est dans la région « syro-libanaise que naissent les premiers thèmes du nationalisme arabe » (p.101) et le mouvement de renaissance de la langue arabe.

En Syrie, l'arabe standard est la langue administrative du pays, la langue écrite et parlée par les médias et dans les discours formels (tels les discours religieux et politiques),

¹⁶ Notre propre traduction de « اللغة العربية هي اللغة الرسمية للبلاد ».

¹⁷http://www.moj.gov.sy/index.php?option=com_content&view=article&id=36:2014-05-24-12-2116&catid=2:syrianlegislation&Itemid=3 (site consulté le 29/03/2017).

elle est également la langue de l'enseignement dans tous les établissements publics et privés, du primaire jusqu'à l'université.

Cependant, et comme nous l'avons indiqué précédemment, la majorité des Syriens parlent la variété standard du levantin, l'arabe syro-libanais, dont nous distinguons plusieurs dialectes (Al-Zahre, 2016) :

- Une variété centrale proche de l'arabe standard existe à Damas, Homs et Hama ;
- une variété proche de l'arabe parlé en Irak existe au nord-est du pays ;
- un dialecte avec des différences phonologiques et syntaxiques est parlé à l'ouest du pays, près des côtes méditerranéennes ;
- deux variétés existent au sud du pays : sur le plateau de Hauran, on parle une variété rurale bédouine et dans les montagnes des Druzes dans le département de Soueyda, on parle un dialecte avec des caractéristiques phonologiques (et parfois lexicales) différentes.

Dans son étude sur les propriétés socio-linguistique de l'arabe syrien, Al-Zahre, (*ibid.*) précise que l'arabe levantin est le

« plus proche de l'arabe classique quant au système syllabique et à la longueur vocalique en phonologie, mais dans le lexique de tous les jours on trouve de nombreux lexèmes d'origine syriaque, turque et même persane » (p.4)

Étant donné que les dialectes ne sont pas écrits, l'arabe standard constitue une condition d'accès autant au patrimoine écrit qu'à la vie administrative et éducative. En effet, les universités syriennes, et dans un objectif de maintenir la langue nationale comme outil de transmission et de pratique scientifique, sont les seules universités dans le monde qui proposent un enseignement médical en langue arabe :

« [...] C'est pourquoi les quatre universités syriennes se vantent d'être les seules universités dans le monde qui enseignent la médecine en arabe, puisque toutes les facultés de médecine dans le monde arabe proposent les cours en anglais ou

en français, à l'exception de certaines écoles au Soudan et en Lybie » (Al- Abd Arahman, 2010 : 7)¹⁸.

Ceci dit, une situation de diglossie peut être remarquée chez les locuteurs arabophones syriens qui, ayant intériorisé deux variétés de l'arabe dont l'une posait « supérieure » sociolinguistiquement à l'autre, sont en mesure d'utiliser l'une ou l'autre selon la situation :

« La *Diglossie*¹⁹ est une situation linguistique relativement stable, dans laquelle il existe, en plus des dialectes primaires (qui peuvent comprendre un standard ou des standards régionaux), une variété superposée fortement divergente, rigoureusement codifiée (et souvent grammaticalement plus complexe), qui sert de support à de nombreux et prestigieux textes littéraires provenant d'une période antérieure ou d'une communauté linguistique étrangère ; cette variété est principalement apprise par le biais de l'éducation formelle, et elle est utilisée dans la plupart des événements communicatifs écrits et formels ; mais elle n'est jamais employée, par aucun secteur de la communauté, pour la conversation ordinaire » (Ferguson, 1959, cité dans Lüdi et Py, 2013 : 11).

À la lumière de tout ce qui précède, nous synthétiserons dans le tableau suivant cette situation de diglossie :

	Variété haute (high)	Variété basse (low)
La langue arabe en Syrie	arabe standard/moderne	arabe syro-libanais : plusieurs dialectes régionaux
Domaines d'emploi	- situations formelles ; - média (oral et écrit) ; - institutions d'enseignement primaires, secondaires et universitaires ; - littérature, art, sciences ; - discours religieux et politique.	- oralité ; - domaine familial et amical ; - place de travail.
Portée communicative	Portée maximale	Portée minimale

Tableau n°1 : Situation de diglossie chez les locuteurs arabophones syriens.

¹⁸ Notre propre traduction de : « ولهذا تفاخر الجامعات السورية الأربعة بأنها الوحيدة في العالم تقريبا التي تدرس الطبّ » « بالعربية. إذ أن جميع كليات الطب الأخرى في العالم العربي تدرّس بالإنكليزية أو الفرنسية، باستثناء بعض المدارس في السودان وليبيا »

¹⁹ C'est l'auteur qui souligne.

Remarquons que chaque variété a ses fonctions socioculturelles spécifiques : le syro-libanais restant la langue des communications quotidiennes alors que l'arabe standard demeure la langue administrative à l'oral et à l'écrit.

Il est à noter que l'arabe standard/moderne a une portée communicative maximale car elle est la langue commune partagée dans toute la zone arabophone, ce qui assure « une intercompréhension élevée dans une étendue allant de l'Atlantique au Golf persique » (Miled, 2010 : 159-160).

Dans les lignes qui suivent, nous allons développer les différents moments de l'histoire du français en Syrie, notre objectif étant de construire le lien avec le statut actuel du français en Syrie.

1.1.1.3. Situation historique du français en Syrie

La Syrie, pays historiquement tourné vers le français, maintient, au niveau linguistique, de fortes relations à cette langue. En général, le français est pratiqué dans les familles chrétiennes et dans les couches aisées musulmanes (la majorité des musulmans a plutôt tendance à être anglophile et anglophone pour des raisons commerciales). Le français sert essentiellement comme langue de culture aux deux communautés religieuses :

« Les plus francophones sont les Chrétiens, dont les Maronites. Ils sont plus de 500.000. Le va et vient migratoire entre le Levant et la France n'est pas étranger à leur francophonie. [...]. En schématisant quelque peu, on peut affirmer que, parmi les deux millions et demi de musulmans, peu nombreux sont les écoliers qui bénéficient d'un enseignement en français. Il y a comme une ligne de démarcation entre les musulmans et les autres pour ce qui concerne leur exposition à la culture occidentale, et en l'occurrence à la culture française [...]. Ce qu'elle dénote, c'est la volonté des Chrétiens de dédoubler leur identité culturelle en une identité orientale et une identité occidentale. Pour décliner cette dernière, même localement, ils ont très majoritairement recours au français » (Wijnands, 2016 : 307).

a. Le français sous la domination ottomane de la Syrie (1516-1919)

Les Ottomans ont gouverné la Syrie²⁰ de 1516 à 1919. Avant d'aborder la situation du français à cette époque, nous voulons mettre l'accent sur la situation linguistique générale d'alors, inextricablement liée à l'introduction du français dans cette région.

Les historiens soulignent qu'en l'absence de définition claire du statut de la langue turque, on l'a considérée comme la langue de « la classe dirigeante » de l'Empire ottoman, et ce, bien qu'elle ne fût pas la langue commune aux différentes communautés « au niveau de la langue parlée aussi peu qu'au niveau de la langue écrite » (Strauss, 1995 : 222). Ce n'est qu'en 1876 que l'article 18 de la Constitution évoque pour la première fois le turc « (tûrkcé) » comme la « langue officielle » (Strauss, *ibid.*). Notons toutefois, que le turc, le turc-ottoman ou l'osmanli, diverses désignations de la même langue, n'a jamais eu le statut de langue « liturgique », des sciences théologiques et de l'enseignement supérieur dans les « *medresse-s* », position réservée à l'arabe, la langue du Coran :

« Le fait qu'il ait été lié à un texte sacré, le Coran, et à une histoire, une culture et une littérature elles-mêmes prestigieuses, a conféré à l'arabe un très grand prestige parmi la population musulmane de l'Empire. » (Strauss, *ibid.* : 226).

L'instabilité de la langue turque est à situer dans un contexte d'analphabétisme général qui régnait durant cette époque surnommée « l'homme malade²¹ » (Al-Sibayi, 1993 : 125). Pour s'extraire de cette impasse, l'Empire ottoman a décidé d'établir des réformes civiles sous forme de *Tanzimât* dont l'objectif principal était de sauver l'Empire, de le guérir de toutes ces crises et d'instaurer l'égalité entre tous les sujets de l'Empire sans aucune discrimination religieuse ou ethnique. Les *Tanzimât* s'inspirent essentiellement de « l'exemple européen » (Sourdel, 2007 : 105) et grâce à ces profondes réformes, « le XIX^e siècle marque un réveil et un changement » (Sourdel, *ibid.*). La proclamation des *Tanzimât* en 1839 était :

²⁰ Signalons qu'à cette époque « la Syrie » regroupait la Syrie actuelle et le Liban.

²¹ « Expression historique utilisée en 1853 par le tsar russe Nicolas I^{er} qui l'employa au cours d'une conversation avec l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Hamilton Seymour, à l'occasion d'une fête organisée chez la grande-duchesse Hélène » (Al-Sibayi, 1993 : 125). Cette citation est traduite par nous-mêmes : « العبارة التاريخية التي قالها القيصر نيقولا الأول في عام ١٨٥٣ للسفير هاميلتون سيمور، سفير إنجلترا، خلال حفل أقامته الدوقة الكبيرة هيلين. »

« En turc et en français en même temps. Le français, par la suite, [...] devient la deuxième langue officielle de l'Empire en ce qui concerne toutes les législations de contenu international » (Al-Sibayi, 1993 : 463)²².

Nous pouvons remarquer, d'après Al-Sibayi (1993) et Sourdel (2007), que l'enseignement sous la domination ottomane n'a pris son essor qu'à partir du XIX^e siècle avec notamment l'ouverture des écoles, l'embauche des enseignants, l'accord du droit d'apprentissage aux filles, l'inspiration des expériences étrangères, surtout françaises d'ailleurs, et l'enseignement de nouvelles matières autres que celles issues de la religion. Ainsi, le sultan Abdul-Aziz (1861-1876) a instauré un lycée franco-turc fondé à Galata-Saray en 1868 où l'enseignement était dispensé en français et en turc. À la fin du dernier siècle ottoman, les écoles ont remplacé l'étude des langues et des civilisations grecque, romaine, perse, hindou, etc., par celles de la France, de l'Angleterre, des États-Unis, et du monde germanique. « Ainsi, les idées révolutionnaires françaises [et autres] caractérisaient les principaux cercles idéologiques » (Al-Sibayi, *op.cit.* : 464)²³. Concomitamment, la pénétration culturelle étrangère s'est intensifiée; les missions catholiques et protestantes ainsi que des jésuites français et des presbytériens américains ont fondé en Syrie et au Liban des écoles et des établissements d'enseignement supérieur : « l'Université Saint-Joseph de Beyrouth en 1875, le Collège syrien protestant, future Université américaine, en 1866 » (Sourdel, 2007 : 106).

En détaillant la pénétration culturelle étrangère en Syrie sous la domination ottomane, nous souhaitons surtout souligner celle de la France, notre intérêt se justifiant par notre volonté de montrer à quel moment le français est apparu dans l'histoire de la Syrie.

La France a, tout au long des siècles, toujours soutenu les établissements et institutions s'occupant essentiellement ou accessoirement de la diffusion de la langue et de la culture françaises. « Mais ce n'est qu'à partir de la moitié du XIX^e siècle que ces actions [...] prennent le caractère d'une véritable politique » (Riffier, 2000 : 7). En 1860 et après le massacre des Chrétiens maronites dans le Gouvernorat du Liban, la France a manifesté sa volonté et a invoqué sa responsabilité de protéger les Chrétiens d'Orient en envoyant en Syrie un corps expéditionnaire français.

²² Notre propre traduction de « بالنسبة لجميع التشريعات، فإن الفرنسية تصبح، بالنسبة لجميع التشريعات، التي لها مغزى دولي ما، اللغة الأجنبية الثانية للإمبراطورية بالتركية وبالفرنسية في آن واحد. وبعد ذلك، فإن الفرنسية تصبح، بالنسبة لجميع التشريعات، التي لها مغزى دولي ما، اللغة الأجنبية الثانية للإمبراطورية »

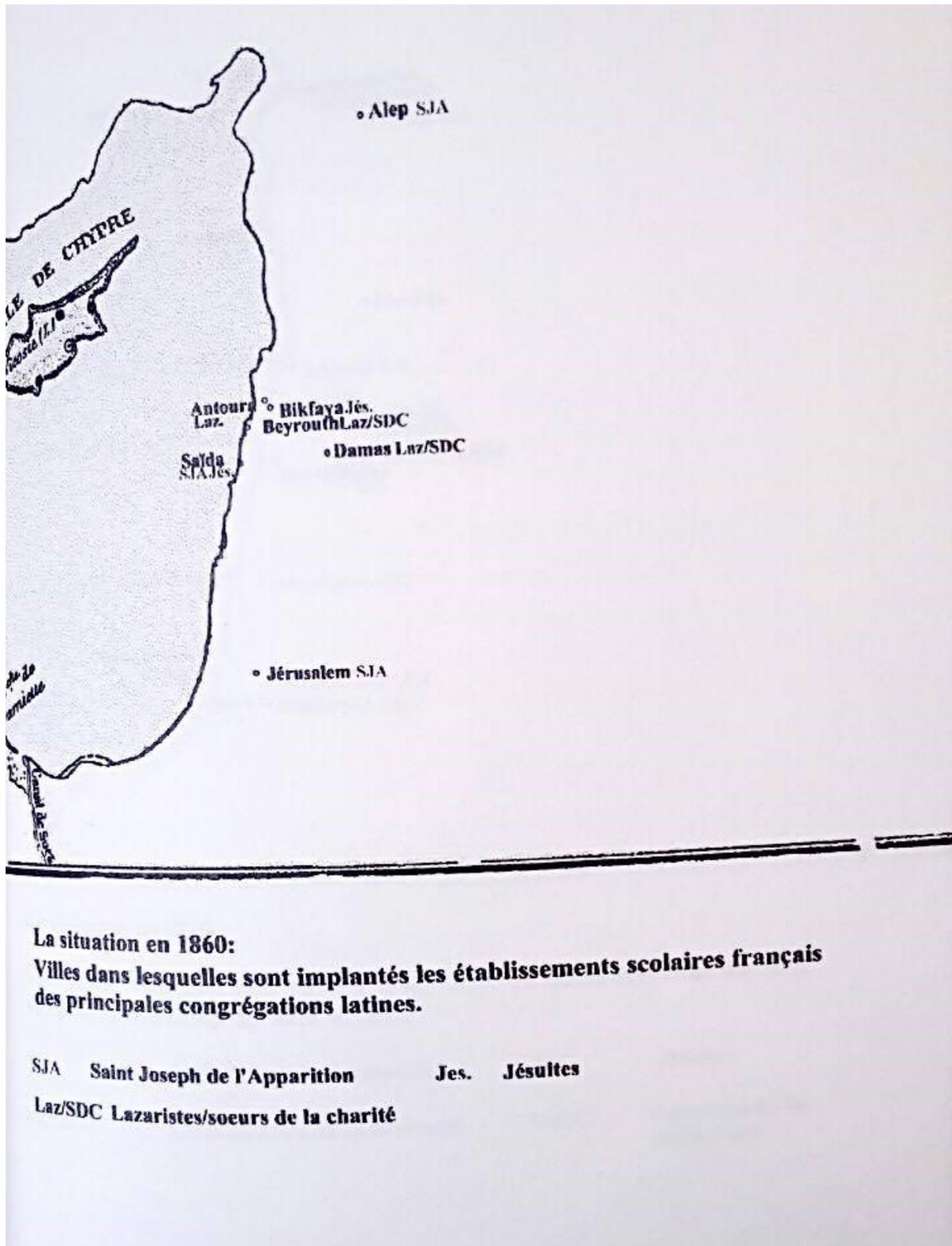
²³ Notre propre traduction de « فأفكار الثورة الفرنسية، ...، سوف تميز أيديولوجية الأوساط القادة »

Les établissements scolaires français en Orient, et notamment en Syrie, réunissaient des intérêts contradictoires. Ils étaient en effet, pour la plupart, des établissements religieux, catholiques et latins. La concurrence entre le catholicisme romain et l'orthodoxie était alors très vive en Orient et « [gagna] progressivement le terrain scolaire » (Riffier, *ibid.* : 115). Par la suite, les établissements scolaires des congrégations latines durent lutter contre ceux des orthodoxes ou des protestants. Le développement de ces établissements était une priorité du Saint-Siège et c'était la Propagande qui a organisé son essor. « La Propagande répartit les territoires entre les congrégations enseignantes et décide où seront ouverts les établissements scolaires et par quelle congrégation » (Riffier, *ibid.* : 39). En Syrie, elle a cherché à faire coexister les congrégations jésuites et lazaristes. Dans ces établissements, le français était obligatoire dans toutes les classes, vingt heures étant consacrées à l'étude du français ou à l'étude en français. L'arabe était également obligatoire tandis que le turc et l'anglais facultatifs.

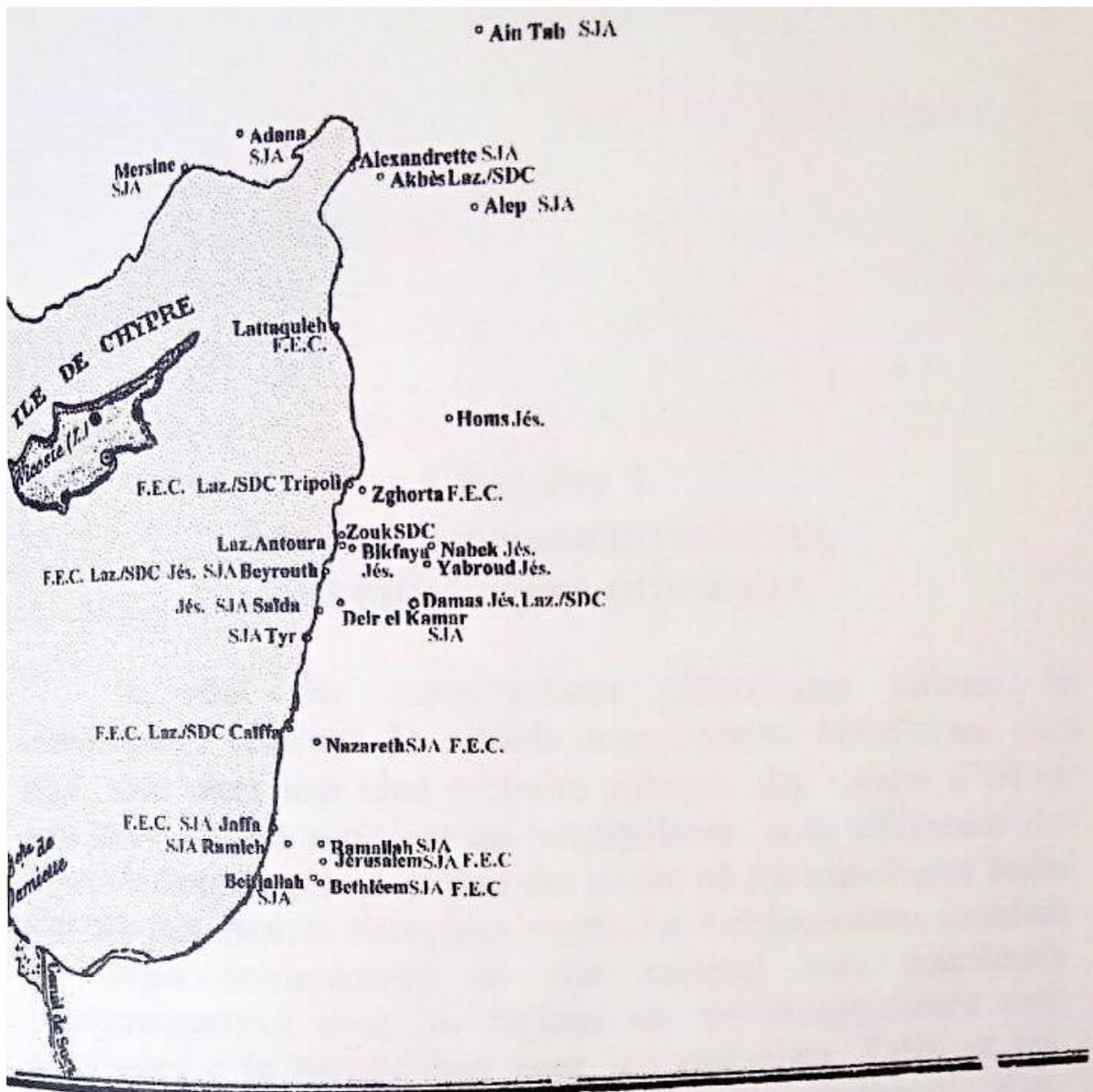
L'objectif de ces écoles basées en Syrie a été révélée par Paul Cambon, ambassadeur de France à Constantinople en 1898:

« La pensée qui a présidé à la fondation de cette faculté [de médecine] est due à Gambetta et au Cardinal Lavignerie. Leur idée était de créer en Syrie une grande école française où les jeunes gens du pays viendraient s'instruire dans les sciences médicales, se perfectionner dans l'étude de notre langue, pour se répandre ensuite dans tout l'Orient comme autant d'amis de notre influence et de notre civilisation. La pensée première des fondateurs marque donc bien le but de l'institution : c'est une pensée politique et une institution de propagande » (Riffier, 2000 : 52).

Les deux cartes suivantes, citées par Riffier (2000) montrent l'essor des établissements scolaires des congrégations latines entre 1860 et 1910 :



Carte n°4 : La situation des écoles des congrégations latines en 1860 (Source : Riffier, 2000 : 92)



La situation en 1910 :

Villes dans lesquelles sont implantés les établissements scolaires français des principales congrégations latines.

SJA	Saint Joseph de l'Apparition	Jés.	Jésuites
Laz./SDC	Lazaristes/Soeurs de la charité	F.E.C.	Frères des écoles chrétiennes

Carte n°5 : La situation des écoles des congrégations latines en 1910 (Source : Riffier, 2000 : 93)

En 1917 eut lieu la révolte arabe contre les Turcs, leur volonté étant de mettre fin à une occupation ottomane de plus de 400 ans. Après la chute de l'Empire ottoman, Faysal s'est proclamé roi de la Syrie en mars 1920. Son ambition d'arabiser l'enseignement n'avait toutefois pas le temps de se concrétiser son règne n'ayant duré qu'un an et six mois avant que la Syrie passe sous le mandat français, institué par la Société des Nations après la Première Guerre mondiale.

b. Le mandat français (1920-1946)

Le mandat français a débuté le 24 juillet 1920 après la bataille de Maysalun et s'est achevé le 17 avril 1946, jour de la fête nationale syrienne.

Durant ces vingt-six ans, la Syrie a connu une nouvelle période pédagogique. Le français s'est imposé comme langue officielle de l'État, au détriment de l'arabe. Le système éducatif syrien a imité celui de la France au point que la langue et la culture françaises dominaient dans les programmes, que la situation de la langue française en Syrie était à son apogée et que le système d'enseignement a connu un progrès considérable. « Le système d'enseignement était une copie conforme de celui qui était adopté en France » (Macharkah, 1985 : 21). Les jeunes qui voulaient poursuivre leurs études étaient envoyés en France et leurs diplômes étaient particulièrement appréciés. Le métier d'enseignement était un privilège réservé aux fonctionnaires français et syriens qui avaient terminé leurs études en France et les fonctions publiques étaient occupées par ceux issus de la culture française. Bien que la politique de la France mandataire fût de diviser les territoires syriens en plusieurs États et de privilégier les minorités religieuses, les Syriens ne peuvent pas démentir les efforts « spectaculaires » (Olivier-Saidi, 2010 : 28) français dans le domaine culturel et pédagogique par rapport à la domination ottomane où l'analphabétisme était monnaie courante.

D'après Al-Yazigi (2007 : 29), ce système d'enseignement s'est déployé en quatre étapes historiques :

1. Première étape de 1920 à 1927.
2. Deuxième étape de 1927 à 1936.
3. Troisième étape de 1936 à 1943.
4. Quatrième étape de 1943 à 1946.

1. Première étape de 1920 à 1927 : l'intégration du français dans l'enseignement

L'héritage des 400 ans de domination ottomane obstrue le début du mandat français. Celui-ci a toutefois résolu rapidement cette situation en adoptant une politique pédagogique originale dans les programmes des écoles primaires et secondaires. « Il s'agissait en fait de l'intégration de la langue française dans l'enseignement » (Al-Yazigi, 2007 : 30). Les difficultés de cette nouvelle politique étaient essentiellement d'ordre administratif : la pénurie du personnel enseignant qualifié, le manque d'établissements scolaires et l'insuffisance de manuels.

Pendant cette période, la France nomme Monsieur Ragey conseiller de l'Instruction Publique en Syrie. D'après Al-Yazigi (*ibid.*), ce dernier travaillait pour l'expansion de la langue française en surveillant le travail de l'Administration et de l'enseignement de la langue française. Son projet de réformer le secteur d'enseignement est retardé jusqu'en 1927 du fait de la révolution syrienne réclamant l'indépendance du pays.

2. Deuxième étape de 1927 à 1936 : les réformes dans le domaine de l'enseignement

Les deux grandes réformes que réalise Monsieur Ragey concernent le système des examens du Baccalauréat et la formation des enseignants. Il intègre le système des examens français en Syrie :

« L'examen se faisait en deux séries d'épreuves. D'abord l'écrit puis l'oral. Les épreuves se déroulaient en deux sessions : session de juin et session de septembre » (Al-Yazigi, *op.cit.* : 30).

Les candidats avaient le choix de passer l'examen en français ou en arabe. De même, durant cette période sont ouvertes trois écoles destinées à former des élèves/maîtres après la classe de huitième dans la perspective de pouvoir enseigner, après trois ans de formation, dans les écoles primaires et secondaires.

Le premier Gouvernement syrien, né démocratiquement en 1933, promulgue la loi du 6 juillet 1933 déterminant pour la première fois les différents paliers de l'enseignement public : enseignement infantin, primaire, préparatoire, secondaire (sections scientifique, littéraire et technique) et enfin universitaire (Al-Yazigi, *ibid.* : 31). D'après Al-Yazigi, cette loi détermine également le rôle de chaque niveau d'apprentissage, la durée des études dans ces niveaux, l'âge des étudiants, les méthodes enseignées et les types d'évaluation.

3. Troisième étape de 1936 à 1943 : une tentative d'amélioration

Les résultats des réformes ont considérablement marqué le début de cette période. Le nombre d'écoles est multiplié par quatre, le nombre d'élèves passe de 50 000 à 271 000 : « En Syrie, en 1938, 122000 élèves fréquentaient l'école élémentaire, 8 000 l'école secondaire, 356 seulement l'enseignement supérieur, essentiellement des garçons » (Olivier-Saidi, 2010).

Les événements politiques sont inextricablement liés aux réformes mises en place. Le Gouvernement Nationaliste en Syrie, récemment formé, s'intéresse en effet particulièrement au domaine de l'enseignement. Il met au point un projet visant à répandre l'enseignement primaire, bâtir des établissements secondaires et à souligner de nouveau la formation des maîtres (Kottrach, 1985). Ce projet est cependant interrompu suite à l'échec du Front Populaire en France et la reprise du pouvoir mandataire

4. Quatrième étape de 1943 à 1946 : la préparation à l'indépendance

Bien que le Général de Gaulle ait proclamé en 1943 l'indépendance de la Syrie, les forces militaires françaises ne quittent le pays qu'en 1946.

En 1944, le Nouveau Gouvernement Syrien a fait appel au pédagogue S. AL-Hosari pour élaborer de nouvelles réformes dans le domaine de l'enseignement. Al-Hosari publie ainsi dans la revue *Al-Hadith*²⁴ son premier rapport sur la réforme de l'enseignement en Syrie. Ce dernier avait beaucoup d'influence sur les institutions culturelles et pédagogiques. D'après Farah (1964), AL-Hosari a présenté seize rapports critiquant le système en vigueur et proposant une réforme qui mettait l'accent sur la nécessité de former des inspecteurs pédagogiques, de trouver des institutions scientifiques dont le rôle serait de concevoir des manuels respectant les nouvelles données politiques, de réformer le système d'enseignement loin d'être une copie conforme à celui de la France et de mettre en valeur l'enseignement des différentes langues. Le rapport d'Al-Hosari a été mis en œuvre en 1946, soit après l'indépendance totale.

²⁴ « le nouveau ».

c. La Syrie dès l'indépendance : arabisation

À la fin du mandat français et après l'accession à l'indépendance, la Syrie modifie radicalement son système d'enseignement. Une politique d'arabisation voit le jour suite aux manifestations dans les principales villes syriennes rejetant la culture mandataire (Al-Sayed, 2011). Ce Gouvernement charge de nouveau Al-Hosari, en tant que conseiller pédagogique, d'instaurer une politique d'arabisation dans le pays. Ce dernier prend dès lors les décisions suivantes :

- « 1. La suppression de l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires.
2. La langue française devient une langue étrangère facultative au secondaire.
3. L'annulation du baccalauréat français et l'intégration d'un baccalauréat unique en langue arabe » (Al-Yazigi, 2007 : 32).

La politique d'arabisation concernait principalement les établissements publics. Le gouvernement ne ferme toutefois pas les écoles étrangères, le dixième chapitre du projet de la loi générale sur l'instruction publique déposé par Al-Hosari le 9 mai 1944, ayant en effet déterminé les relations entre ces écoles et le Ministère de l'instruction publique d'une manière à ce que ces écoles puissent poursuivre leur travail :

« En 1952, il existait encore 56 écoles étrangères, dont 25 écoles françaises, y compris les lycées de la Mission laïque française à Damas, Alep et Tartous ; 16 américaines, 8 anglaises, 2 italiennes, 4 danoises, 1 grecque, donnant un enseignement à 10 000 élèves. » (Furon, 1975 : 39).

Farah (1964) souligne que l'ensemble des rapports présentés par Al-Hosari a bien répondu à la politique d'arabisation en ayant pour objectif trois thèmes principaux : mettre fin à la prépondérance de la culture française, assurer l'indépendance culturelle et renforcer les liens culturels entre la Syrie et les autres pays arabes.

L'enseignement, de 1960 à 1970, est « le simple reflet » (Farah, *ibid.* : 26) de l'instabilité politique en Syrie. À partir de 1970, une nouvelle vague de réformes fut entreprise et toucha tous les domaines. Dans celui de l'enseignement en particulier, les écoles primaires deviennent gratuites, de nouvelles universités et bibliothèques sont ouvertes, etc. En 1978, l'enseignement supérieur en Syrie était réputé pour être parmi les meilleurs dans les pays arabes, mais « avec le temps, il est devenu incompatible avec les

besoins du marché du travail et du développement. Quant à la créativité, elle se trouve entravée par la standardisation de la pensée, les clichés et l'apprentissage par cœur » (Kassab-Hassan, 2007 : 435).

1.1.2. Synthèse didactique : de la situation historique du français à la conception actuelle des manuels du FLE

Après avoir brossé le portrait historique de l'apparition du français en tant que langue étrangère dans la Grande Syrie puis dans la Syrie actuelle, nous avons pu constater que la présence de la langue française était et est restée, comme nous allons le voir, assez mouvementée.

Nous avons vu également que l'introduction du français dans la Grande Syrie avait été le fruit d'une décision politique visant à sauver l'Empire ottoman de l'instabilité régnante.

À la lumière de tout ce qui précède, nous exposerons les grands moments de cette présence perturbée en les résumant dans le tableau suivant :

Aspects concernés	Période historique :		
	Domination ottomane (1516-1919)	Mandat français (1920-1946)	L'indépendance (1946)
Aspects administratifs	- Le français est la 2 ^{ème} langue officielle de l'Empire.	- Le français est la langue officielle de l'État.	- La langue arabe est la langue officielle de l'État. - Politique d'arabisation.
Aspects éducatifs et linguistiques	- Intensité des missions françaises : écoles des Jésuites où le français est obligatoire (20heures par semaines).	- Système se calquant sur celui de la France ; - Efforts « spectaculaires » dans le domaine culturel et pédagogique ; - Nombreuses écoles ont été créées ; - Le baccalauréat est en français.	- Le français est facultatif au secondaire ; - Annulation du baccalauréat français et introduction du baccalauréat unique en langue arabe.

Tableau n°2 : Bilan du statut du français dans l'histoire de la Syrie.

Les péripéties qu'a connues la langue française en Syrie ont orienté et imprègne encore l'enseignement de cette langue et la conception des manuels français. Pour Zarate (1993), la relation entre l'enseignement de la langue étrangère et la culture du pays de cette même langue n'est pas forcément indissociable : « la relation entre langue et culture étrangère dépend du contexte national où la langue est enseignée et [...] la description d'une culture étrangère obéit à des règles particulières lorsqu'elle se situe en contexte scolaire » (Zarate, *ibid.* : 11).

Utilisant les manuels scolaires syriens du FLE pour illustrer la théorie de Zarate, Jardou (2010) montre comment le système éducatif syrien a recours à l'enseignement de la langue française sans toutefois faire appel à la culture de cette langue :

« Dans les manuels de langues, la dévalorisation de la culture étrangère n'est pas explicite, mais, il suffit de valoriser la culture nationale pour dévaloriser implicitement la culture étrangère » (Jardou, *ibid.* : 114).

Dans ces manuels du FLE, proposés par les établissements de l'enseignement public syrien, la forte prédominance de la société syrienne et l'absence totale de la culture française sont remarquables. La seule présence des Français est en tant que touristes ou étudiants intégrés dans la société syrienne. Notons également que les concepteurs des manuels scolaires du FLE sont des Syriens, la politique linguistique monolingue suivie en Syrie et la tendance géopolitique à la promotion de l'identité nationale pouvant expliquer l'exclusion de la culture française à l'intérieur de ces manuels.

Décomposons ces motifs en plusieurs axes (Jardou, 2010 : 114-116) :

- Raisons religieuses et traditionnelles : la société syrienne est une société conservatrice, les Chrétiens comme les Musulmans rejetant tout ce qui ne relève pas de leur religion ou de leurs traditions de peur de rompre avec l'image de l'identité religieuse de la société ;
- Raisons économiques : le manque de documents authentiques, de supports vidéos et/ou audio peut expliquer l'occultation de la culture française dans ces manuels du FLE ;
- Raisons géopolitiques : le conflit dans la région du Moyen-Orient a poussé la Syrie à adopter une politique nationaliste arabe et à interdire l'introduction de la culture étrangère dans les manuels scolaires et dans les médias ;

- Raisons historiques : les Syriens commémorent leur fête nationale le 17 avril de chaque année, date de la sortie des forces françaises de la Syrie en 1946. Au cours du Mandat français, plusieurs révolutions visant à libérer le pays des mains des Français eurent lieu : « La période du mandat français en Syrie a été marquée par une montée du nationalisme et de la révolte contre l'armée française » (Jardou, *ibid.* : 116). La trace historique de cette période a laissé une marque indélébile dans les manuels d'histoire et d'éducation nationale et les feuillets syriens les plus répandus en Syrie et dans le monde arabe sont ceux qui rendent hommage à cette période de résistance syrienne contre l'occupation française. « Cette histoire, chargée de douleurs, est toujours présente, ce qui ne permet pas de valoriser la France et sa culture en Syrie » (Jardou, *ibid.* : 116)

Cette situation fait écho à ce que Zarate (1993) décrit comme une adaptation des manuels scolaires selon les valeurs proposées par leurs concepteurs :

« La description du manuel de langue dépend davantage du système de valeurs du pays où il est diffusé que de celui du (des) pays dont il témoigne » (Zarate, *ibid.* : 18).

Comme nous l'avons indiqué, c'est le cas de l'enseignement public du FLE : les établissements de l'enseignement privé ou nationalisé ont la liberté de choisir des manuels français de FLE pour tous les niveaux et de ne pas enseigner les manuels publics, à l'exception du baccalauréat où l'enseignement des manuels publics de FLE est obligatoire.

A contrario de la politique de la conception des manuels scolaires publics du FLE en Syrie, la politique linguistique actuelle²⁵ favorise l'enseignement du français et lui consacre des articles précis dans les décrets de la réforme linguistique au point que : « l'enseignement de la langue étrangère en Syrie occupe une position paradoxale » (Jardou, 2010 : 114). Nous allons donc présenter les diverses modalités de l'enseignement du français en Syrie.

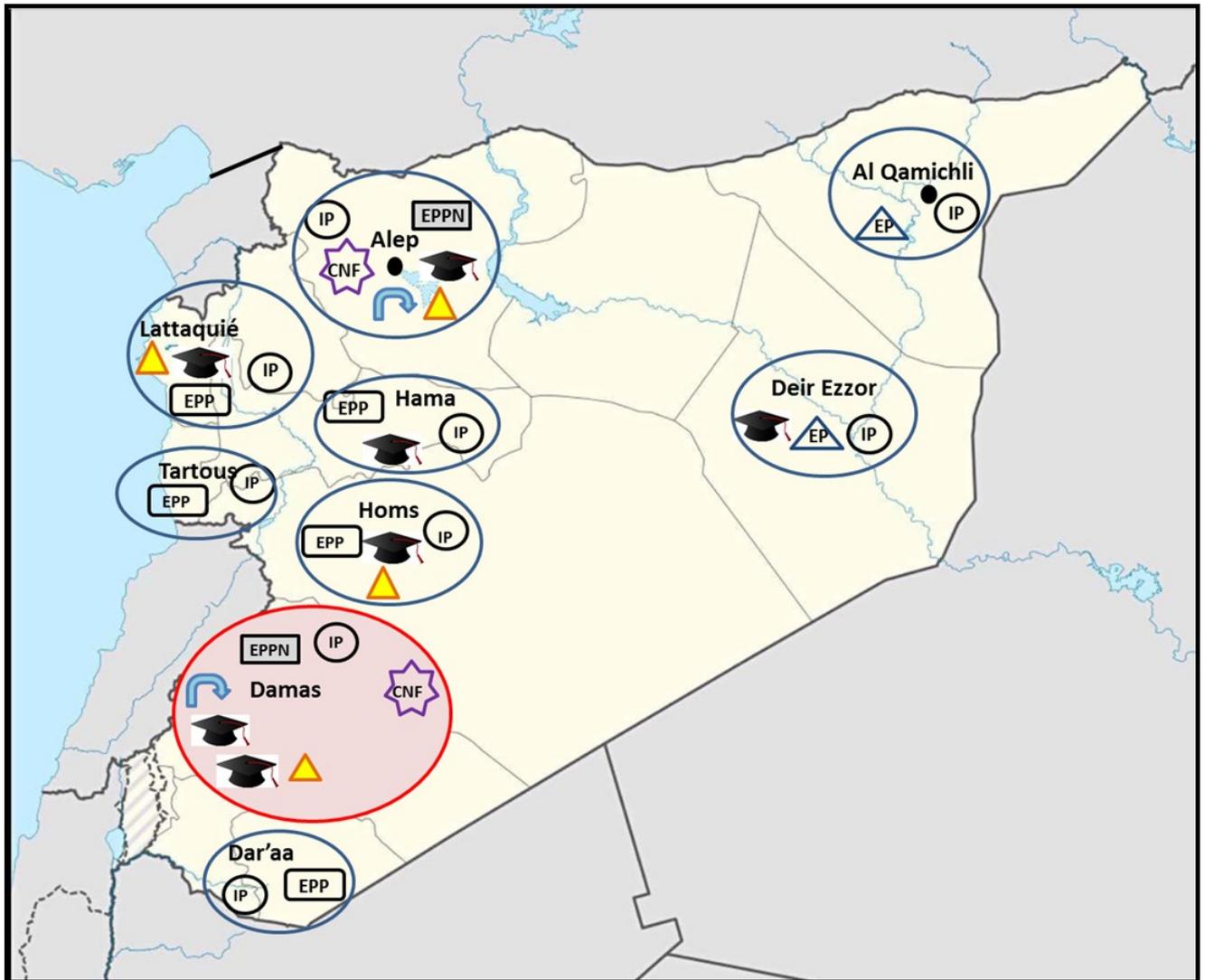
²⁵ Soulignons toutefois qu'à partir de 2014, le Ministère d'Éducation a pris la décision d'offrir le choix entre le français et le russe comme seconde langue étrangère aux élèves de 5^{ème}, alors que seul le français était offert en option jusqu'ici.

1.1.3. L'enseignement du français en Syrie

L'enseignement du français est assuré dans le système scolaire syrien (enseignement public, privé et nationalisé), dans les sept universités publiques (y compris l'Université Virtuelle Syrienne), au sein des quatre Instituts Supérieurs des Langues ainsi que dans certains instituts privés de langues²⁶.

Avant d'aborder en détail les politiques d'enseignement du français en Syrie, nous soumettons au lecteur la carte ci-dessous qui représente l'enseignement actuel du français dans les principales villes syriennes et que nous avons conçue selon les données présentées dans les lignes qui suivent :

²⁶ Cf. Groupe sénatorial d'amitié France-Syrie, (2002), *La Syrie à la croisée des chemins*, compte rendu en ligne : (site consulté le 4 décembre 2012) : <http://www.francesyrie.org/fr/l-enseignement-de-la-langue-francaise-en-syrie-temoignage-.article-138.html>



- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|---|
|  | Université publique |  | Écoles publique, privée et nationalisée |
|  | Institut Supérieur des Langues |  | Écoles publique et privée |
|  | Centre de Documentation Pédagogique |  | École publique |
|  | Centre Numérique Francophone |  | Institut privée |

Carte n°6 : Enseignement actuel du français en Syrie (2017)

a. Ministère de l'Éducation²⁷

Dans les établissements relevant de l'enseignement public, une seule langue étrangère (l'anglais ou le français) était enseignée au cours de la scolarité dans les années 80-90 (les deux dernières années de l'enseignement primaire et les six années de l'enseignement secondaire, premier et deuxième cycles). La répartition se faisait par un tirage au sort dans les classes.

À partir de la rentrée scolaire 2002-2003, une grande réforme a rendu l'étude de deux langues étrangères obligatoires pour tous les élèves au cours de leur scolarité : le français devient la deuxième langue étrangère obligatoire à partir de la première année du premier cycle de l'enseignement secondaire, et ce, jusqu'au baccalauréat (soit six années d'études). Les deux langues étrangères (le français et l'anglais) sont également l'objet d'examens pour le brevet et le baccalauréat :

« Depuis 2001, une nouvelle période s'est ouverte en Syrie, offrant de nouvelles perspectives à la langue française aux côtés de l'anglais. Par décret présidentiel, le français est introduit comme deuxième langue étrangère obligatoire à l'école publique à partir de la rentrée 2002-2003 au niveau de la classe de septième, l'équivalent français de la classe de quatrième. Cette décision devrait redonner une place importante au français dans l'enseignement de masse » (Demange-Ducrot, 2005 : 246).

De même que dans l'enseignement public, une seule langue étrangère était enseignée dans les établissements privés et nationalisés, mais toutefois depuis la première année du primaire, et voire depuis la première section de maternelle, avec un nombre d'heures hebdomadaires accru et des manuels plus attrayants. La réforme de 2002-2003 a également atteint le secteur de l'enseignement privé et nationalisé : la deuxième langue étrangère fut désormais enseignée à partir de la première année du premier cycle. L'introduction de l'anglais n'a cependant pas eu d'incidence sur le volume horaire consacré à la langue française dans les écoles privées et nationalisées qui avaient opté pour le français comme première langue étrangère enseignée.

²⁷ Ministère de l'Éducation : <http://moed.gov.sy/site/> (site consulté le 5 septembre 2014).

b. Ministère de l'Enseignement Supérieur²⁸

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur a conduit deux opérations essentielles pour assurer l'enseignement du français dans ses institutions :

- La formation linguistique intensive des assistants du Programme Assistants Boursiers (PAB) : selon la convention franco-syrienne signée en 1995 (*Cf. Infra.* : 56), les boursiers syriens ayant émis le souhait de poursuivre leurs études en France devaient suivre une formation intensive de langue française de 25 heures hebdomadaires sur 10 mois et n'étaient autorisés à partir qu'après avoir satisfait au niveau B2 contrôlé par le Test de Connaissance du Français (TCF), ce stage devant être complété en France pour une période de deux à trois mois.
- Le renforcement linguistique des étudiants de première année des Départements de Français : ces derniers devant passer un test de niveau avant la rentrée universitaire du premier semestre après quoi, ils étaient répartis en neuf groupes selon le niveau ; les groupes 4 à 9 ont davantage de cours de compréhension et d'expression orales que les trois premiers groupes.

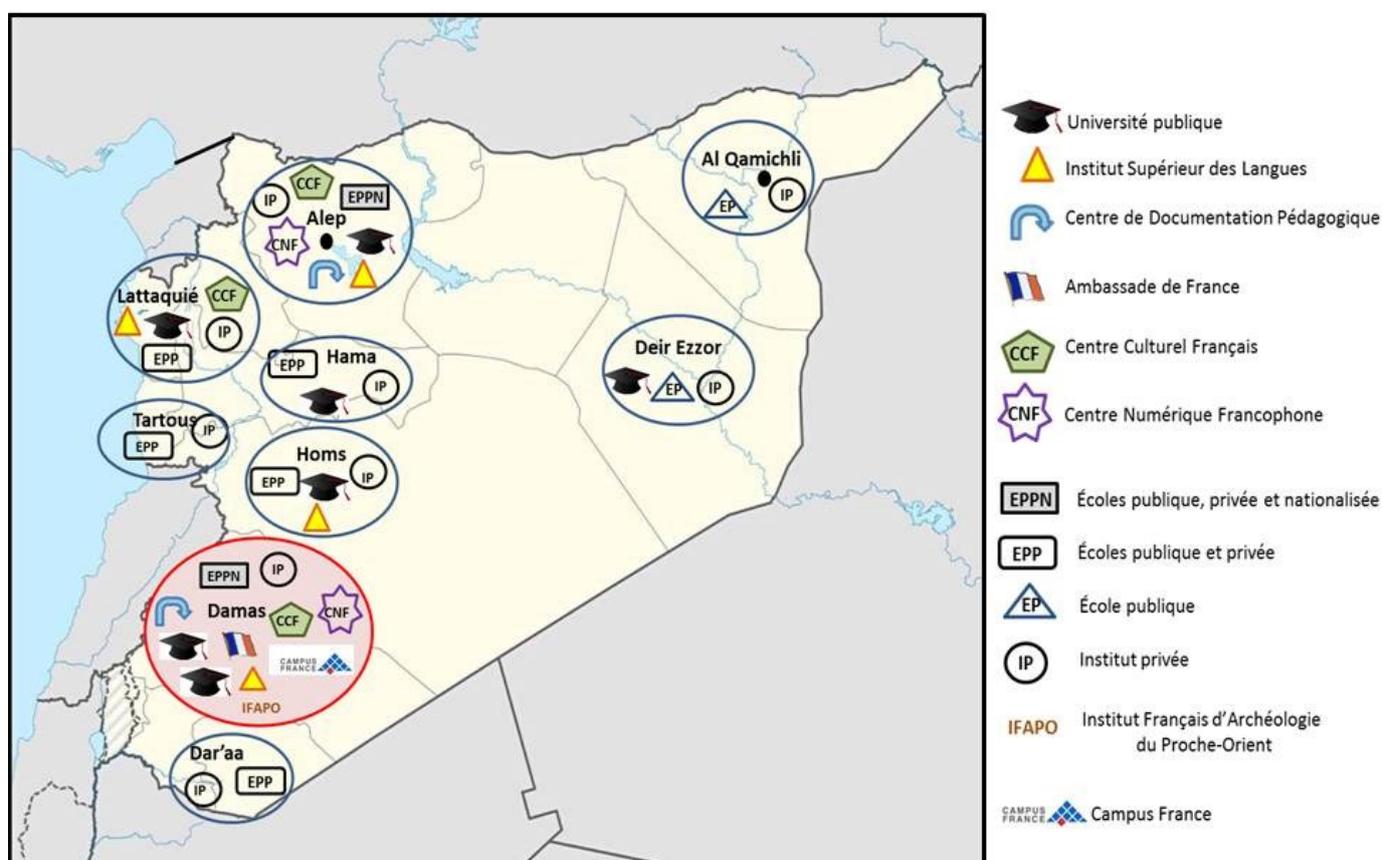
Comme nous l'avons vu, une attention particulière a été accordée à l'enseignement du français depuis la réforme linguistique et pédagogique de 2001. Les diverses modalités de l'enseignement du français (publique, privée ou nationalisée) ont abouti à l'émergence de plusieurs niveaux linguistiques et interculturels des apprenants selon la méthode choisie et les manuels sélectionnés. Pour renforcer cet enseignement, plusieurs centres franco-syriens ont proposé des activités scientifiques, linguistiques et culturelles visant à renforcer la coopération entre la Syrie et la France.

²⁸ Ministère de l'Enseignement Supérieur : <http://mohe.gov.sy/mohe/> (site consulté le 5 septembre 2014).

1.1.4. La présence française en Syrie avant 2012

L'Ambassade de la France en Syrie a été fermée en mars 2012 du fait de la situation politique en Syrie. Suite à cela, le Centre Culturel Français et ses antennes (CCF) ainsi que l'Institut Français d'Archéologie du Proche Orient (IFAO) ont été également fermés, tandis que le Centre de Documentation Pédagogique (CDP) est toujours ouvert.

Pour mieux illustrer notre propos, nous avons réalisé la carte ci-dessous qui révèle la répartition de ces centres dans les principales villes syriennes avant 2012 :



Carte n°7 : Présence du français en Syrie avant 2012

Nous trouvons cependant intéressant de présenter ces centres et leurs activités. En effet, plusieurs enquêtés de notre public y ont suivi des cours de français et ont participé aux activités proposées. En outre, l'Ambassade de la France, le CCF et le CDP travaillaient tous en collaboration administrative et éducative afin d'améliorer la situation du FLE en Syrie.

1. Le Centre culturel Français (CCF) de Damas et ses Antennes à Alep et à Lattaquié (centres fermés actuellement) fournissaient les outils essentiels du dispositif de l'enseignement du français langue étrangère, « tant par les activités culturelles mises en œuvres que par l'importance des cours de français qui y sont donnés et la documentation générale scientifique et technique du C.C.F » (AL-Yazigi, 2007 : 38);

2. Le Centre de Documentation Pédagogique (CDP) à Damas et son Antenne à Alep étaient des établissements franco-syriens relevant à la fois du Ministère syrien de l'Éducation et du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France (SCAC). Le Centre de Damas, créé en 1968, est chargé de la coopération pour le français et la coopération éducative. Il est toujours ouvert au public, mais se passe désormais de la coopération française.

Le CDP a joué un rôle fondamental dans la promotion du français en Syrie, notamment par l'instauration de programmes de formation des professeurs principaux et de concepteurs de manuels, de stages intensifs d'été pour les professeurs de français et une expérimentation de formation à distance. Pour atteindre son objectif, le CDP met à la disposition de son public deux bibliothèques contenant des matériaux didactiques, des manuels scolaires, des ouvrages théoriques dans le domaine du FLE, etc. tout en organisant des concours (lire en fête, concevoir une séquence pédagogique) et des animations diverses (atelier de théâtre, atelier de contes, etc.).

3. L'Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient (IFAPO), créé en 2003 (centre fermé actuellement), était « un maillon dans la chaîne des grands instituts archéologiques français à l'étranger » (AL-Yazigi, *ibid.* : 58). Il a occupé un immeuble de quatre étages partagé entre les bureaux des chercheurs, les centres de documentation, la bibliothèque, l'administration et l'hébergement.

La bibliothèque de l'IFPO à Damas conservait des ouvrages et des périodiques acquis dès les années 80 concernant l'archéologie et l'histoire ancienne de la Syrie et du Moyen-Orient.

4. L'Institut Français des Études d'Arabe de Damas (IFEAD), créé en 1946 (Centre fermé actuellement), abritait quant à lui « une bibliothèque spécialisée de 70 000 volumes, une cartothèque, une cellule de publication assistée par ordinateur, un

libre-service informatique à l'usage des chercheurs, des services administratifs, des bureaux pour les chercheurs en poste et les professeurs attachés à l'IFEAD, des salles de réunion, des salles de cours pour les enseignants de perfectionnement en langue arabe et quelques chambres pour les chercheurs de passage » (AL-Yazigi, *ibid.* : 59).

L'IFEAD se distinguait par son rôle dans la formation des orientalistes et par ses compétences scientifiques. Les rencontres organisées au sein de cet institut permettaient en outre des échanges franco-syriens au niveau linguistique et scientifique.

5. Les Campus Numériques Francophones (CNF)²⁹ de Damas et d'Alep, inaugurés en 2004 (centres ouverts actuellement), ont été créés suite à la coopération entre l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), l'Université de Damas et celle d'Alep. Les objectifs étaient alors de favoriser l'appropriation des technologies de l'information et de la communication et d'accompagner la réflexion des universitaires sur le rôle et la place des technologies éducatives dans l'enseignement supérieur tout en leur permettant d'expérimenter de nouvelles pratiques pédagogiques.

Ces établissements franco-syriens ont joué, et jouent encore pour ceux qui fonctionnent actuellement, un rôle incontournable dans la diffusion de la langue française et ont offert aux jeunes chercheurs des références bibliographiques, des rencontres culturelles, l'occasion de suivre des formations linguistiques, et surtout ont pu assurer l'interculturalité exclue des manuels scolaires publics.

Le paysage géo-historique et administratif de la présence du français en Syrie que nous avons dépeint, nous permet de constater qu'en dépit de tous les obstacles, le français a réussi à s'introduire dans le système éducatif syrien et à s'imposer en tant que deuxième langue étrangère enseignée après l'anglais. Les différents établissements syriens, publics ou privés, ainsi que les institutions françaises ont joué un rôle important en ce qu'ils ont conféré au français un statut éducatif et administratif.

²⁹ <http://www.sy.auf.org/> (site consulté le 17/2/2014).

La valorisation du statut de la langue française fut appuyée par des accords de coopération entre les deux pays. Parmi ces accords, citons la Convention franco-syrienne visant à faciliter la mobilité étudiante syrienne en France que nous allons détailler et dont nous allons dresser le cadre théorique.

1.2. La mobilité étudiante

Dans cette seconde partie du chapitre, nous proposons de fournir un cadre théorique au concept de « mobilité étudiante ». Pour ce faire, il est nécessaire d'interroger ce concept en le mettant en perspective avec la notion de « migration » et en le définissant. Une fois les contours de la notion délimités, nous discuterons de la politique internationale de la « mobilité étudiante » et en particulier la politique française. Enfin, nous aborderons la mobilité étudiante syrienne en France.

1.2.1. Mobilité ou migration ?

En voulant analyser la question de la mobilité des doctorants syriens en France, une question est apparue : devons-nous utiliser le terme de « mobilité » ou celui de « migration » ? Pour répondre à cette question, nous avons consulté des ouvrages relevant à la fois de la géographie et de la sociologie.

Géographiquement parlant, Lussault et Ponet (2003) considèrent la migration comme :

« Le déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d'habitat, et impliquant une modification significative de l'existence quotidienne du (des) migrant(s) » (Lussault et Ponet, *ibid.* : 615).

Pour considérer un déplacement comme une migration, plusieurs paramètres sont à prendre en considération tels le changement de résidence, de la vie quotidienne, de l'habitat et de l'habiter³⁰.

Dans le même ouvrage, et dans l'entrée « mobilité », Lussault et Stock (2003) définissent la mobilité comme l'« ensemble des manifestations liées au mouvement des réalités sociales (hommes, objets matériels et immatériels) dans l'espace » (Lussault et Stock, *ibid.* : 622). De ce point de vue, la mobilité est considérée comme un champ générique et un concept englobant. D'où la nécessité d'articuler le champ de la migration et celui de la mobilité dans notre cas puisque : « la migration constitue une forme particulière de la mobilité » (Lussault et Stock, *ibid.* : 624).

Terrier (2009) rejoint la même théorie en indiquant que les termes de « migration » et de « mobilité » ne sont pas concurrents et en affirmant que « toute migration est une mobilité » (Terrier, *ibid.* : 310). Cependant, « à coup sûr, tout déplacement de personnes ne constitue pas une migration » (Lussault et Ponet, 2003 : 616).

Du point de vue sociologique, Pleyers et Guillaume (2008) distinguent les deux notions de « mobilité » et de « migration » par le fait que la migration entraîne des liens très différents avec les espaces que ceux de la mobilité. Ils définissent ainsi la migration par « [le] départ de la société d'origine dans l'intention de s'installer définitivement dans la société d'accueil » (Pleyers et Guillaume, 2008 : 70). Dans cette perspective, la migration pourrait constituer le quatrième type de parcours de la mobilité étudiante (Pleyers et Guillaume, *ibid.* : 70-74) :

- a) Des séjours de durée relativement courte, allant de quelques semaines à quelques mois ;
- b) Des séjours longs (une année académique ou plusieurs années) ;
- c) Des expériences de circulation entre plusieurs lieux.

Il est à signaler, toujours d'après Pleyers et Guillaume (*ibid.*), que même « si la durée constitue un indicateur "objectif" important, [ces trois] catégories renvoient fondamentalement à différents rapports subjectifs noués entre le lieu d'accueil et le lieu d'origine » (Pleyers et Guillaume, *ibid.* : 70-71). Hedjerassi et Razafindrazaka (2008)

³⁰ Lussault et Ponet, (*Op.cit.* : 615-616) définissent l'habitat comme l'organisation spatiale du lieu de vie quotidienne des individus et des groupes ; l'habiter quant à lui l'ensemble des actes qu'un individu réalise au quotidien, constructeurs de son habitat.

considèrent en revanche que le sens de la mobilité ne dépend pas uniquement de cette subjectivité personnelle puisque s'entrecroisent et se jouent dans la construction de ce sens « des représentations, des valeurs, des attentes qui peuvent venir de la famille, du groupe social, des pairs, des médias, de l'école en général... » (Hedjerassi et Razafindrazaka, 2008 : 46).

Nous emploierons donc dans notre travail le concept de « mobilité » dans son sens le plus large et englobant (Lussault et Stock, 2003; Terrier, 2009) car, d'après Lussault et Stock (2003 : 622), la notion de la « mobilité » rassemble :

- Un ensemble de valeurs sociales plus ou moins explicite pour et objectivable par les acteurs ;
- Une série de conditions géographiques, économiques et sociales ;
- Un dispositif technologique et son arsenal de techniques et d'acteurs.

Nous allons donc détailler la notion de la mobilité, et en particulier la mobilité étudiante, du point de vue administratif et identitaire.

1.2.2. La notion de mobilité étudiante

L'Institut de Statistique de l'UNESCO (l'ISU), dans son dernier Recueil des données mondiales sur l'éducation de 2009, définit les étudiants en mobilité internationale (ou les étudiants internationaux) comme ceux qui « quittent leur pays ou leur territoire d'origine pour s'installer temporairement dans un autre pays ou territoire avec l'objectif d'y étudier » (*ibid.* : 36).

Pour être qualifié d'étudiant international, trois critères cumulatifs sont donc nécessaires :

- Résidence permanente : les étudiants en mobilité internationale ne doivent pas être des résidents permanents du pays d'accueil dans lequel ils poursuivent leurs études ;
- Enseignement antérieur : « on considère que les étudiants sont en mobilité internationale s'ils ont obtenu le diplôme leur permettant d'entrer à leur niveau d'études actuel dans un autre pays » (*ibid.* : 36) ;

- Citoyenneté : les étudiants sont considérés en mobilité internationale s'ils ne sont pas citoyens du pays d'accueil dans lequel ils poursuivent leurs études.

Il est à signaler que cette définition proposée par l'UNESCO est problématique à divers égards en termes de comparaisons internationales. Cependant, l'ISU adopte cette définition dans le but d'établir une distinction par rapport à la signification traditionnelle des « étudiants étrangers » qui repose généralement sur le critère de la citoyenneté, critère important certes, mais non pas unique pour mesurer le flux des étudiants en mobilité surtout dans le cas des étudiants émanant des pays de l'Union Européenne (UE).

Les raisons de cette mobilité du point de vue étudiant sont multiples :

- l'opportunité d'élargir les horizons culturels et intellectuels ;
- l'image, le prestige et la qualité de l'offre proposée de formation supérieure, son rayonnement et son affichage ;
- l'existence de certaines formations professionnelles très spécialisées et/ou de formations académiques reconnues ;
- le départ à l'étranger peut pallier les frustrations générées par des universités aux ressources insuffisantes dans les pays d'origine ;
- la mobilité étudiante peut constituer la seule solution pour poursuivre des études ou un programme précis.

Du point de vue du pays d'accueil, les raisons de la politique de mobilité résultent de la volonté des établissements scolaires réputés d'attirer un grand nombre d'étudiants étrangers ainsi que de l'intérêt de certains pays à conserver les immigrants ayant acquis un haut niveau des compétences.

Internationalement parlant, c'est la Chine qui envoie le plus grand nombre de ses étudiants à l'étranger avec presque 421 100 étudiants par an tandis que ce sont les États-Unis qui accueillent le plus grand nombre et la plus grande proportion d'étudiants en mobilité avec respectivement 595 000 étudiants et une proportion de 21,3% au niveau mondial. La France est en quatrième place avec 2 460 600 étudiants (Le rapport du Recueil des données de l'UNESCO, *op.cit.* : 36 ; Endrizzi, 2010 : 4).

Nous remarquons dans ce rapport du Recueil des données sur les étudiants en mobilité qu'en 2007, le taux de mobilité vers l'étranger était de 1,8 % au niveau mondial. Ceci

signifie qu'environ deux étudiants sur cent quittaient leur pays d'origine pour aller étudier à l'étranger. En outre, ce chiffre est resté quasiment identique depuis 1999 (1,9 %). Ainsi,

« malgré l'augmentation spectaculaire en termes de nombre absolu, la proportion mondiale des étudiants en mobilité n'a sensiblement pas changé. Au niveau mondial, la mobilité étudiante conserve le même rythme que la scolarisation » (Le rapport du Recueil des données de l'UNESCO, 2009 : 37).

Concernant le profil régional de la mobilité étudiante, nous nous intéressons surtout à celui des États Arabes, région de provenance de notre public dans cette recherche. Cette région représente 7 % des étudiants en mobilité dans le monde (rapport de l'UNESCO, *op.cit.* : 46). Presque 2,9 % des étudiants de cette région poursuivaient leurs études à l'étranger en 2007, ce qui marque une légère augmentation (0,5 %) en comparaison avec l'année 1999. Le taux de mobilité vers l'étranger varie fortement selon les pays. Environ 57% des étudiants en mobilité de cette région poursuivent leurs études en Europe occidentale. Nous détaillerons par la suite la mobilité des étudiants syriens en France.

1.2.2.1. Politique de la mobilité étudiante

En 1998, la rencontre des ministres européens de l'Enseignement supérieur à la Sorbonne a abouti à la détermination d'objectifs d'harmonisation des cursus de formation des différents pays afin d'accroître la mobilité des étudiants, de développer les échanges scientifiques, et de faciliter la reconnaissance des diplômes. Le Processus de Bologne, auquel adhèrent aujourd'hui 46 pays européens, a fait de la promotion de la mobilité étudiante l'un des pivots de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Dans cette optique, la Déclaration de Bologne (1999) a adopté un certain nombre de dispositifs pour rendre l'enseignement supérieur des pays européens compatible et comparable, mais également attractif pour les étudiants étrangers, y compris pour ceux issus des autres continents. (Cf. Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, 2009 : 11-20).

Dans le cadre de cette harmonisation européenne, la France a adopté les décrets nécessaires à son adhésion au processus de Bologne. La réforme Licence-Master-Doctorat en 2004 a été progressivement intégrée par l'ensemble des universités françaises. D'autres transformations nationales ont par ailleurs également contribué à faire de la mobilité un enjeu central. L'exemple le plus caractéristique est le programme *Formations Supérieures et*

Recherche Universitaire dont la performance se mesure par le niveau de mobilité des étudiants et par la part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat :

« En prolongement, la loi de programme pour la recherche (2006) vise à renforcer l'intégration du système français dans l'espace européen de la recherche. Elle incite les universités à présenter des doubles diplômes avec l'étranger, les chercheurs à développer des coopérations avec l'étranger, les écoles doctorales à favoriser les mobilités avec l'étranger, etc. » (Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, *ibid.* : 11).

En octobre 2003, un Conseil national pour le développement de la mobilité internationale des étudiants a été créé afin de définir des stratégies de développement de la mobilité internationale des étudiants et de l'attractivité de l'enseignement supérieur français. Cherchant toujours à favoriser la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger et à améliorer l'accueil des étudiants étrangers, le ministère de l'Éducation nationale a créé l'Agence Campus France en 2010 ; « L'Agence succède à l'association Égide qui avait notamment obtenu le label "Diversité et non discrimination" en mars 2010 »³¹.

Malgré ces efforts et stratégies, attirer des étudiants étrangers n'est pas sans difficultés pour les universités :

- Sur le plan pédagogique : les étudiants étrangers ont en moyenne un niveau scolaire différent du celui exigé par les universités ;

- Sur le plan administratif : le personnel qui gère les étudiants étrangers doit être augmenté et formé aux problèmes spécifiques de ces étudiants ;

- Sur le plan social : pour satisfaire notamment les demandes de logements et garantir des conditions de vie correcte pour les étudiants.

En dressant un état des lieux de la mobilité internationale au sein de l'enseignement supérieur français, on distingue deux sortes de mobilité : d'une part la mobilité des étudiants français à l'étranger, d'autre part l'accueil des étudiants étrangers en France, celui-ci étant une sorte de mobilité correspondant à notre public d'enquête.

D'après le Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (*op.cit*), le nombre des étudiants étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur en France a

³¹ <http://www.campusfrance.org/fr/page/principes-et-fonctionnement> (site consulté le 17/2/2014).

fortement crû entre 1998 et 2005, c'est-à-dire au cours de la période de l'adhésion française au processus de Bologne : la part des étudiants étrangers a bondi de 7,1% en 1998 à 11,6% à la rentrée 2005 (plus de 265 000 étudiants étrangers) soit un accroissement de 74,4% durant cette période.

Quant à la répartition des étudiants étrangers en France, le Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (2009 : 21-22) distingue quatre critères :

- Répartition par filière : « près d'un tiers des étudiants étrangers choisissent les filières Lettres et Sciences humaines mais ce sont les filières Sciences économiques, AES, STAPS et sciences qui ont connu les plus fortes hausses. » (Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, *ibid.* : 21);
- Répartition par genre : le nombre des étudiantes étrangères est plus élevé que celui des étudiants, bien que cette distribution varie selon le pays d'origine : les étudiantes sont plus nombreuses parmi les étudiants asiatiques (58 %), américains (61%) et européens (69%) mais sont sous représentées parmi les étudiants africains et provenant du Moyen-Orient (39%);
- Répartition par académie : les étudiants étrangers se concentrent surtout dans les académies d'Île-de-France (16,7 % pour une moyenne nationale de 11,6 %), de Strasbourg (16,1 %), de Montpellier (13,4 %) et de Corse (12,7 %), les académies où les étudiants étrangers sont les moins nombreux étant celles de Rennes (6,6 %) et de Nantes (7,4 %) ;
- Répartition par origine : 47,7% des étudiants étrangers sont originaires du continent africain dont 27,3% du Maghreb.

La politique suivie internationalement pour faciliter la mobilité étudiante est une réussite du point de vue administratif et politique. Cependant, il reste à prendre en considération quelques facteurs sociaux qui déterminent le déplacement des individus dans les sociétés. Ces derniers influençant aussi bien la mobilité étudiante que le parcours scolaire et universitaire, il convient de les présenter et de les relier aux facteurs susceptibles d'influencer le rapport à l'écriture académique en français langue étrangère.

1.2.3. Mobilité étudiante et construction de soi

En reprenant les trois catégories de mobilité étudiante mises en lumière par Pleyers et Guillaume (2008)³², ce sont les longs séjours qui retiennent notre attention, vu que notre public d'enquête, des doctorants syriens étudiant en France depuis six ans en moyenne, appartient à cette catégorie (voir : Sélection du public et le protocole de l'enquête).

D'après Pleyers et Guillaume (*ibid.* : 72), la mobilité étudiante de longue durée est d'un transfert important de la vie affective, relationnelle, sociale et scolaire (professionnelle) dans la société d'accueil. « Il s'agit de se "plonger" dans une autre culture et de rechercher une "vraie" relation à l'autre au-delà des clichés » (*ibid.* : 71). Si la découverte d'autres horizons a pu impulser le départ, les séjours sont généralement motivés par l'obtention d'un master ou d'un doctorat. L'étudiant engagé dans une formation de troisième cycle au sein d'une université étrangère doit nouer des relations stables avec les acteurs et les institutions qui sont les partenaires incontournables de la réalisation de son projet. Les auteurs notent que c'est dans le pays d'accueil que s'amorce une grande partie des projets professionnels, que se créent des réseaux d'amitié et parfois des relations amoureuses ou conjugales. La société d'accueil devenant ainsi le cadre principal de la vie quotidienne, la société d'origine s'éloigne de plus en plus. En effet, les étudiants en mobilité prennent de l'autonomie au fur et à mesure à l'égard de leurs familles et de leurs amis en raison d'importantes transformations personnelles liées à l'expérience du séjour à l'étranger. L'effet le plus notoire est qu'à leur retour dans leur pays d'origine, les étudiants en mobilité ne s'y sentent plus à leur place : les rapports aux parents ont été profondément transformés et chacun doit retrouver ses marques alors que les retrouvailles avec les amis sont souvent décevantes. « Avec le temps toutefois, le séjour à l'étranger redevient une parenthèse dans une trajectoire de vie dont la continuité est redéfinie dans le lieu d'origine et de retour » (Pleyers et Guillaume, *ibid.* : 73).

Cette situation nous renvoie à la notion d'« acculturation », définie généralement comme un processus d'adaptation d'un individu ou d'un groupe à une culture environnante. Nous développerons cette notion d'une manière plus détaillée dans la troisième partie de notre recherche (*Cf. Infra.* : 327).

³² *Cf. Supra* : 47.

À la lumière de ce qui a été indiqué précédemment, remarquons que le sens de la mobilité se construit et permet la construction de soi à la fois (Hedjerassi et Razafindrazaka, 2008). De cette affirmation, Hedjerassi et Razafindrazaka dégagent trois grandes phases du parcours étudiant en mobilité (Hedjerassi et Razafindrazaka, *ibid.* : 47- 49) :

- Le désir de partir orienté au début vers la construction d'un projet après avoir passé un premier cap de la peur : ce désir de partir laisse entendre « le désir de se construire, d'apprendre et de devenir un *je*, c'est-à-dire encore un sujet fort d'une originalité » (Hedjerassi et Razafindrazaka, *ibid.* : 53). Cette première phase est marquée par l'enthousiasme, le plaisir et l'excitation face à la nouvelle culture ;
- Le « choc culturel », expression qui traduit « le conflit né de la rencontre par le (la) jeune avec une nouvelle culture, [...], le fait de vivre "pour de vrai" l'idée d'être étranger pour l'autre dans un premier temps » (Hedjerassi et Razafindrazaka, *ibid.* : 47).

Cette expression de « choc culturel » a été utilisée pour la première fois par l'anthropologue K. Oberg (1960) qui estime que : « le choc culturel survient à cause de l'anxiété provoquée par la perte de toutes nos références familières et de tous nos symboles dans l'interaction sociale» (Oberg, *ibid.* : 177)³³. Ces références et symboles peuvent être des mots, des gestes, des coutumes, des normes ou des croyances. Pour Oberg, nous en sommes tous, inconsciemment, dépendants.

Ce sentiment du choc culturel entraîne une remise en question de ce qui était entendu comme acquis. Durant cette phase, l'étudiant en mobilité est relativement isolé : il lui est difficile de parler de ce qu'il entreprend et de s'expliquer ce que font les autres. Hedjerassi et Razafindrazaka (2008) soulignent que le choc culturel ne peut être réduit à l'instabilité déconcertante des premiers mois dans le pays d'accueil, mais « représente un processus plus long de découverte de soi, au sens d'enlever la couverture pour trouver quelque chose de soi de l'ordre de l'original » (Hedjerassi et Razafindrazaka, *ibid.* : 48).

- Ce conflit intérieur favorise un dépassement pour aller en direction des autres et du monde. Ce dépassement constitue des expériences de découverte, de reconfiguration de la vie quotidienne et de nécessaire adaptation où le nouveau devient habituel.

³³ Notre propre traduction de « Culture shock is precipitated by the anxiety that results from losing all our familiar signs and symbols of social intercourse » (Oberg, 1960 : 177).

C'est à la recherche de l'autre, du différent que ces étudiants en mobilité partent à la recherche d'eux-mêmes :

« L'apprentissage de la relation à l'autre et au monde amène à une autre évolution plus subtile dans une relation à soi, avec un effet miroir » (Hedjerassi et Razafindrazaka, *ibid.* : 53).

Cette quête de soi est à la fois « un droit individuel et une obligation morale » (Pleyers et Guillaume, 2008 : 77) inhérents à la formation du sujet personnel et au modèle culturel identitaire des sociétés contemporaines. En d'autres termes, les composantes de la mobilité étudiante correspondent à ce que G. Bajoit (2003 : 68) appelle la composition d'un modèle culturel des individus contemporains : l'aventure et le risque, l'émotion, la convivialité et la sincérité, le jeu, et enfin la tolérance et le respect de la différence.

Cette acclimatation des étudiants en mobilité et ce passage du choc culturel à l'adaptation peuvent durer entre trois et dix-huit mois environ (Susnjar, 1992). Ce lent processus comprend la comparaison et l'opposition des valeurs de la culture d'origine avec celles de la nouvelle culture. Les étudiants font un va-et-vient entre les deux cultures : les réseaux d'amis (compatriotes et autochtones) constituent un élément important d'exploration de la nouvelle culture, d'absorption du choc culturel et enfin de mise en route de l'intégration personnelle (Pleyers et Guillaume, 2008 ; Susnjar, 1992). Pleyers et Guillaume considèrent comme « passeur de culture » toute personne qui « facilite l'intégration progressive dans le milieu d'accueil, qui permet de quitter la bulle et d'entrer dans un rapport "plus vrai" avec les autochtones » (Pleyers et Guillaume, *op.cit.* : 76).

Si les trois grandes phases du parcours de la mobilité étudiante constituent des épreuves à la construction identitaire, elles se révèlent riches en opportunités, que ce soit sur le plan professionnel (scolaire), amical ou encore identitaire. Elles permettent donc :

- De tisser des liens et des réseaux ;
- De participer aux colloques et aux publications scientifiques ;
- « De nourrir une réflexion théorique à travers les contacts noués dans l'encadrement des travaux de recherche » (Pleyers et Guillaume, 2008 : 77) ;
- De développer des compétences valorisées dans le monde du travail : capacité de s'autonomiser, de s'adapter, de se mouvoir dans des contextes peu ou mal connus ;
- « D'expérimenter la double épreuve qui structure la jeunesse aujourd'hui : l'obligation d'être soi-même, de se construire dans des expériences autonomes et

particulières, et celle d'être efficace et performant dans le milieu scolaire puis dans la sphère professionnelle » (Pleyers et Guillaume, *ibid.* : 78).

Un autre aspect psychosocial doit être pris en compte dans l'analyse de la mobilité étudiante : celui des représentations. Une étude théorique est consacrée à la notion de « représentation » à la fin du deuxième chapitre (*Cf. Infra* : 100). Nous aborderons également le rôle des représentations dans la mobilité étudiante.

Après avoir présenté les aspects administratifs et identitaires de la mobilité étudiante en général, penchons-nous sur celle des étudiants syriens en France. Nous présenterons les différentes modalités de cette mobilité dont nous soulignerons en particulier l'aspect linguistique.

1.2.4. Mobilité étudiante syrienne en France

Selon le tableau n°10 du Recueil des données de l'UNESCO (2009 : 142), le taux brut des étudiants syriens inscrits à l'étranger est de 0,6% des étudiants nationaux, parmi lesquels 2618 étudient en France (19,72 %).

Les modalités de cette mobilité syrienne en France sont prises en charge administrativement, comme nous allons le voir.

1.2.4.1. Accords culturels entre la Syrie et la France

Sur son site internet³⁴, le Ministère des Affaires Étrangères français a publié un rapport sur l'enseignement supérieur en Syrie et la coopération avec les établissements d'enseignement supérieur français. D'après ce texte, la coopération franco-syrienne est régie par les accords de coopération technique et de coopération culturelle, signés respectivement en 1970 et 1971. Le premier accord de coopération technique entre les deux pays a été signé à Paris le 2 juillet 1970 et publié sous forme du décret n°71-982 du 3 décembre 1970³⁵. Une

³⁴ <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Syrie.pdf> (site consulté le 4 février 2014).

³⁵ Le texte du décret n° 71-982 du 3 décembre 1971 est disponible sur le site du Ministère des Affaires Étrangères français : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php (site consulté le 5 février 2014)

cinquantaine d'accords de coopération, de cette date à 2010, ont été signés entre des universités françaises et syriennes.

Les objectifs de cette coopération étaient alors « le développement des échanges entre établissements dans le cadre de projets de recherche appliquée et de transfert de technologie » (Le rapport du Ministère des Affaires Étrangères français, *op.cit.* : 4).

Parmi les accords signés, citons la Convention franco-syrienne signée le 17 août 1995³⁶ visant à mettre en place un programme lancé en août 1995 et bénéficiant d'un budget de 673 500 euros en 2004. Ce dernier offre la possibilité aux assistants syriens (qui devront ensuite travailler dans les universités et administrations syriennes) d'obtenir une bourse de troisième cycle pour partir en France. Ce programme est mis en œuvre conjointement par les Universités et le Ministère de l'Enseignement Supérieur syriens, les Ministères français des Affaires étrangères, de l'Éducation Nationale et de la Recherche (avec la Délégation aux Relations Internationales et à la Coopération, et le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) ainsi que les Universités françaises intéressées par cette coopération (*Cf.* Le rapport du Ministère des Affaires Étrangères français).

Avant d'exposer les modalités de cette Convention qui nous intéresse particulièrement compte tenu du fait que notre public est venu en France dans le cadre de sa mise en application, il est à signaler que la Convention a été suspendue en juillet 2011 vu la crise syrienne et les sanctions européennes contre la Syrie.

Toujours d'après le Rapport du Ministère des Affaires Étrangères français publié sur son site et compte tenu du mode de sélection adopté et du soutien pédagogique mis en place par le CNOUS, ce programme connaît un taux de réussite exceptionnel (plus de 90%) aux différents examens et diplômes.

Concernant la mise à niveau linguistique, une année d'apprentissage du FLE se déroulait dans l'un des Instituts Supérieurs des langues, suivie d'un stage intensif de deux à trois mois en France.

Dans ce cadre de la Convention, le Rapport indique qu'environ 400 étudiants syriens se rendaient chaque année en France aux frais du gouvernement syrien ou à leurs propres frais. Étant donné que les derniers étudiants venant dans le cadre de cette convention sont

³⁶ Une copie de la Convention, en français, se trouve en Annexe n°1 (page 3).

arrivés en France en 2011, nous supposons qu'à ce jour, l'écrasante majorité d'eux ont entamé un troisième cycle.

Suite aux sanctions européennes de 2012 contre la Syrie, tous ces accords ont été suspendus. Cependant, le Ministère français des Affaires Étrangères assume sa responsabilité envers les boursiers syriens installés sur le territoire français avant mars 2012. C'est Campus France qui gère actuellement les dossiers de ces boursiers, suit leur parcours universitaire et les aide à résoudre tous les problèmes de nature administrative (inscription universitaire, adhésion à la Sécurité Sociale, logement, etc.) :

« Étant donné la situation actuelle dans le pays, il est tout à fait impossible de prévoir les futures orientations de la politique locale en terme de coopération universitaire et de mobilité des étudiants. Mais malgré les événements actuels et la fermeture de l'Ambassade et de l'Espace Campus France, l'Agence et le Ministère des affaires étrangères ont tout mis en œuvre pour permettre aux étudiants syriens qui souhaitent poursuivre leurs études en France de faire leurs démarches depuis les Espaces et les Consulats en Jordanie et au Liban » (Agence Campus France, 2012b : 5).

1.2.4.2. Lois, famille et genre : quels déterminants socioculturels de la mobilité étudiante syrienne ?

Les déterminants d'une mobilité géographique sont nombreux et susceptibles d'agir différemment selon le type de mobilité. En effet, ces déterminants sont présents avant même le départ :

« Ils sont relatifs au genre, à l'environnement familial, aux aptitudes individuelles intrinsèques et aux représentations » (le Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, 2009 : 29).

Comme nous l'avons signalé plus haut, les étudiants arabophones sont sous-représentés dans la mobilité étudiante internationale :

« Les jeunes ayant des racines en Europe du Sud, au Maghreb ou au Moyen-Orient ont tendance à moins changer de région que ceux dont les deux parents sont français ou ceux qui ont des origines en Asie, en

Europe de l'Est et du Nord » (Cuney, Perret et Roux, 2003, cité dans le Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, 2009 : 33).

Pour leur part, les *Notes* de Campus France n°52 (2016) mettent en lumière le fait que la proportion de femmes, issues du Moyen-Orient, est minoritaire parmi les étudiants étrangers installés en France. Cette « différenciation des comportements de mobilité géographique selon le sexe s'observe au cours de la période de formation comme durant la phase d'insertion » (Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, *op.cit* : 32). Une explication tient à la nature des sociétés arabes.

Dans la société syrienne, société d'origine de notre public, une forte contradiction existe ainsi entre les textes législatifs et la réalité socio-culturelle, corrélativement entre l'espace public et l'espace privé. Autrement dit, le sujet du statut de la femme en Syrie était, avant 2011³⁷, associé à la question du développement général du pays, marqué par des lois et des législations mises en place dans le cadre de l'émancipation économique, sociale et politique de la femme syrienne.

L'article 45 de la Constitution syrienne du 13 mars 1973 a stipulé que « l'État assure à la femme toutes les possibilités lui permettant de participer pleinement et effectivement à la vie politique, sociale, culturelle et économique et s'efforce d'éliminer les obstacles qui empêchent son développement et sa participation à la construction de la société arabe socialiste »³⁸ (Constitution de la République arabe syrienne, 1973 : 7)³⁹. Dans les autres articles de la Constitution, l'expression de « citoyens syriens » ne distingue pas les sexes, tel l'article 25, paragraphe 3 : « les citoyens sont égaux devant la loi en matière de leurs droits et de leurs devoirs »⁴⁰ (Constitution de la République arabe syrienne, *ibid.* : 5). De même, le droit syrien du travail accorde la parité homme-femme en matière de salaire et d'accès aux professions.

De ce fait, une importance primordiale a été accordée à l'amélioration de la condition de la femme dans de multiples domaines, notamment concernant l'accès à l'éducation et à l'emploi, favorisant ainsi le recul de l'analphabétisme. Selon le tableau n°15 du Recueil des données de l'UNESCO sur l'éducation (2009 : 188), le taux d'alphabétisme des jeunes

³⁷ Année de référence pour nous (*Cf. Supra.* : 19).

³⁸ Notre propre traduction de : « تكفل الدولة للمرأة جميع الفرص التي تتيح لها المساهمة الفعالة والكاملة في الحياة السياسية والاجتماعية والثقافية والاقتصادية وتعمل على إزالة القيود التي تمنع تطورها ومشاركتها في بناء المجتمع العربي الاشتراكي. »

³⁹ https://ar.wikisource.org/wiki/1973_يسْتور_سوريا (site consulté le 03/04/2017).

⁴⁰ Notre propre traduction de : « المواطنون متساوون أمام القانون في الحقوق والواجبات »

syriens âgés de 15-24 ans était de 93% en 2005 (95% pour les garçons et 92% pour les filles)⁴¹.

Le statut de la femme syrienne a désormais été changé : elle est devenue enseignante, médecin, membre au Parlement, ambassadrice, etc. Cependant, une certaine inégalité des rôles sociaux masculins et féminins persiste. En effet, la société syrienne est emprunte d'une forte culture patriarcale et :

« essaie de trouver ses racines dans la religion en mélangeant cette dernière avec la coutume et les traditions sociales et en utilisant un arsenal d'interprétations religieuses, musulmanes et chrétiennes à la fois » (Alghazali et Dunia, 2007 : 44)⁴².

Cette société patriarcale implique une perception inférieure de la femme vis-à-vis de l'homme, notamment dans les zones rurales, le désert et dans les régions éloignées, où règnent beaucoup d'interdits issus du social, du religieux et de la coutume. Cette perspective sociale est l'une des raisons les plus importantes incitant les femmes, même instruites et travailleuses, à considérer l'homme comme un refuge : étant élevées et éduquées dans une société à prédominance masculine, les femmes ont intégré la détermination du mariage dans laquelle la question de l'âge est un facteur contribuant à définir la condition des femmes.

À ce propos, Chawa (2014) indique qu'en Syrie, et en tenant compte de la provenance géographique (Ville vs village), les filles issues d'un milieu urbain ont plus de chance de poursuivre leurs études, et conséquemment de partir à l'étranger, que celles issues d'un milieu rural où « la demande de faire des études se heurte aux problèmes de références culturelles » (Chawa, *ibid.* : 84) susmentionnées.

Ainsi, si la mobilité des étudiants syriens est plus représentable que celle des étudiantes, c'est en raison du coût culturel corollaire de cette mobilité. Nous reprendrons ce point dans notre enquête (*Cf. Infra.*: 203 et 212).

La présentation de cette situation implique de dévoiler la nôtre : originaire de Damas, la capitale syrienne, et issue d'une famille encourageant l'obtention de diplômes pour les filles et les considérant comme une « arme » les protégeant en toute circonstance, nous

⁴¹ Cependant, la situation actuelle a porté une lourde atteinte au système d'éducation, le taux de fréquentation scolaire ayant chuté à 6 % dans certaines régions en raison de l'insécurité générale, des bâtiments endommagés et du nombre insuffisant d'enseignants.

⁴² Notre propre traduction de : « ففي محاولة إيجاد جذور لها في الدين وتسعى لخلط الدين بمجموعة من الأعراف والتقاليد » : « الاجتماعية البائدة، مستخدمة ترسانة من التفسيرات الدينية، إسلامية ومسيحية »

avons obtenu une bourse pour poursuivre nos études en France. Cependant, nous avons fait l'objet de remarques et de questionnements, de la part des voisins notamment, sur comment nous allions partir en tant que célibataire et sans être « sous la protection d'un homme ». Encouragée par nos parents, le fait d'obtenir le master et le doctorat en France revêtait pour nous une importance primordiale.

Cette première grille de lecture, constituée d'un va-et-vient entre la Syrie, pays d'origine, et la France, pays d'accueil a permis de poser le cadre dans lequel s'inscrit notre enquête.

En effet, il nous a paru important de présenter la Syrie tant dans sa construction linguistique au fil de l'histoire (aspect diachronique) que dans la place actuelle qu'elle accorde au français (aspect synchronique). Nous pensons que l'histoire d'une langue dans un pays a quelque chose à voir avec la mémoire sociale de ce pays. En d'autres mots, l'histoire constitue un cadre au présent et c'est au fil de temps qu'elle met à notre disposition un éclairage utile sur des notions telles celles du rapport à la langue, représentations, identités, etc., des notions clés dans notre recherche :

« [...] pour celui qui cherche à comprendre le monde actuel, c'est-à-dire la psychologie, les conceptions, les idées de l'homme d'aujourd'hui, qui cherche à saisir tout ce qui, sur le plan idéologique, peut guider leur action, ce qu'il importe de connaître n'est pas du tout le passé, reconstitué avec un maximum de soin et d'exactitude, mais bien l'image que les hommes se font du passé, ce qui est souvent très différent. Le passé, a-t-on souvent dit, conditionne le présent » (Stengers, 2004 : 54).

C'est à partir de ces éléments que nous partirons pour définir un cadre théorique qui rendra compte des notions clés dans notre recherche. Ces deux cadres, contextuel et théorique, constitueront les outils nécessaires concernant l'analyse de notre corpus.

1.2.5. Proposition de synthétisation de la notion de « mobilité étudiante »

Nous proposons de schématiser les éléments composant la notion de « mobilité étudiante », en mettant en évidence certains notions-clés. Cette synthétisation a pour objectif de créer des points-repères pour l'analyse de notre enquête :

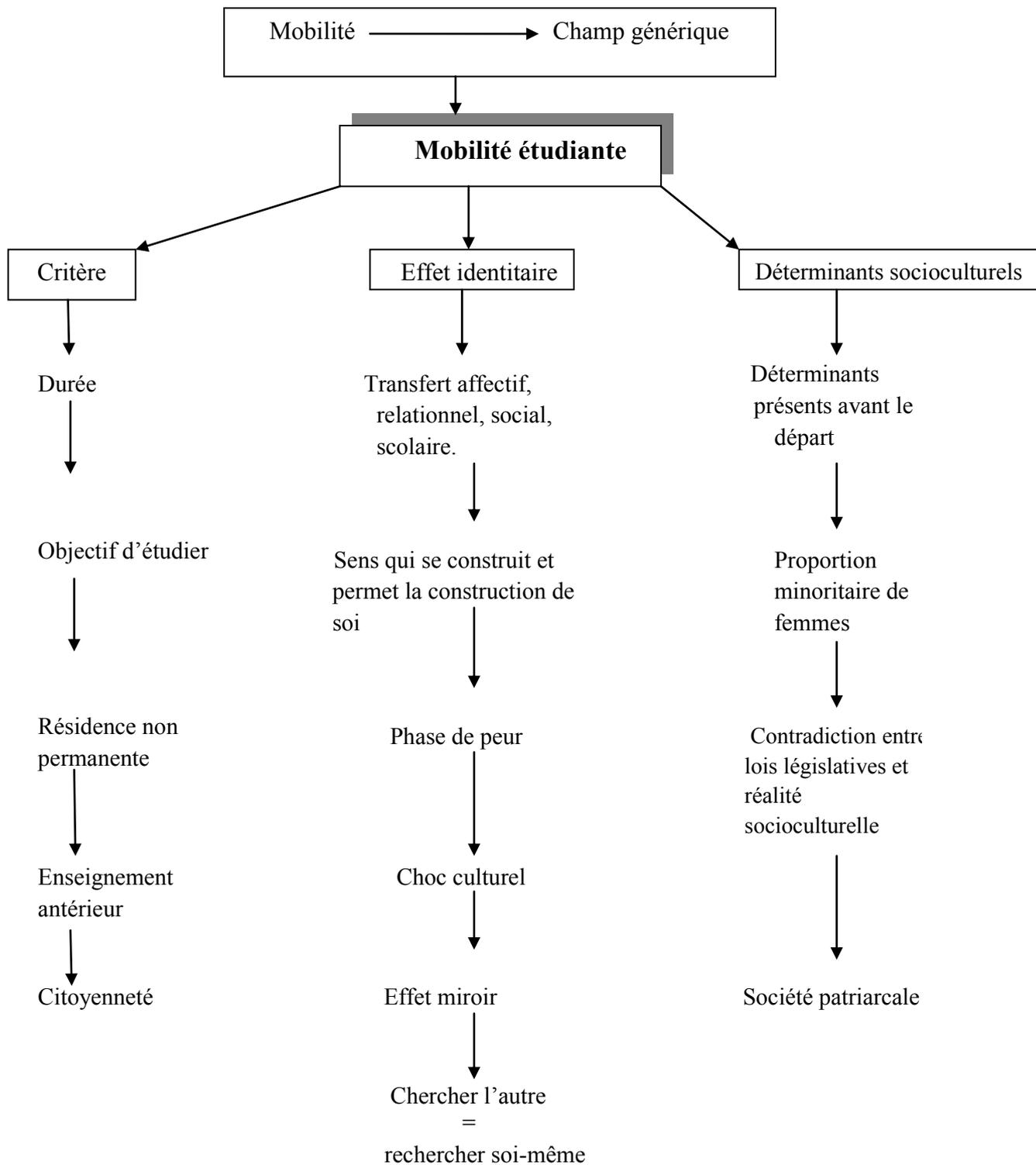


Figure 1 – synthèse de la notion de « mobilité étudiante »

Mobilité étudiante : déplacement des individus estudiantins dans l’objectif de continuer leurs études. Ce déplacement, qui est déterminé par des politiques internationales, des conventions et des représentations, déclenche des changements identitaires, personnels et sociaux.

CHAPITRE II :

Le rapport à l'écrit en FLE/FLS

L'écriture pour représenter au plus juste ces manières de « prendre » les choses, a eu un impact plus considérable sur la représentation que nous nous faisons de nous-mêmes et du monde qui nous entoure que toutes ses autres fonctions d'enregistrement. Les textes écrits pour dépasser les limites de la simple transcription sont, par définition, des textes faits pour être lus ; des textes de ce genre marquent le début de la prose écrite et des textes en tant que représentations.

(Olson, 1998 : 135)

Le rapport à l'écriture en FLE/FLS est l'un des concepts fondamentaux de didactique (Reuter, 2010) au sens où il constitue le dénominateur commun des recherches entreprises dans ce domaine. S'appliquant également à d'autres domaines, il s'est progressivement enrichi de nouveaux sens.

Dans le présent chapitre, nous tenterons de définir ce terme si fondamental dans notre recherche en nous référant aux divers domaines dans lesquels il est généralement employé.

L'étendue des travaux sur l'écriture nous amène toutefois à préciser les champs de recherche sur lesquels nous nous appuyons. Ainsi, nous nous limitons, dans le premier point concernant la présentation du terme « écriture », aux seuls domaines de la linguistique et de la didactique, soit nos domaines de référence.

Soulignons en outre que définir ou chercher la polysémie du terme « écriture » ou « écrit » n'est pas l'objet de ce chapitre, ce dernier étant de délimiter la notion de « rapport à l'écrit » sous ses différents aspects et de préciser le lien entre le scripteur et son entourage. De ce fait, notre objectif sera d'étudier et de comprendre ce concept, sa fonction, sa construction, son évolution et son dynamisme dans les différents domaines en général et dans le domaine de la didactique du FLE/FLS en particulier.

Il est à noter qu'à l'instar de Chartrand et Blaser (2006, 2008) et contrairement à Barré- de Miniac (2000, 2008), nous utilisons l'expression « rapport à l'écrit » et non « rapport à l'écriture ». Ce point sera détaillé et justifié dans les lignes qui suivent.

2.1. « Rapport à » : construction d'une notion

La notion de *rapport à* est l'un des thèmes majeurs de notre recherche. Nous trouvons dès lors pertinent de situer cette notion dans un cadre théorique en évoquant aussi bien les origines que les perspectives et recherches récentes.

Notre but est d'introduire cette notion dans le domaine du français sur objectifs universitaires (désormais FOU) et plus précisément dans celui des littéracies universitaires en FLE/FLS. Nous proposons, à la fin de cette partie, une définition du « rapport à l'écrit universitaire en FLE », thème faisant l'objet de controverses scientifiques. En effet, selon Castellotti, « à l'intérieur de la même discipline ou d'un domaine spécifique, tous les chercheurs ne s'accordent pas nécessairement sur la signification du terme » (Castellotti, 2002 : 9).

2.1.1. Historique de la notion

L'évolution de la notion s'est opérée en quatre étapes :

- Lors des années 80, les travaux de l'Équipe des Sciences de l'Éducation de l'Université Paris X- Nanterre ont utilisé pour la première fois la notion du *rapport à* comme notion centrale ;
- À la fin des années 80, les travaux de Y. Chevallard introduisent la notion dans le domaine de la didactique ;
- Lors des années 90, les travaux de B. Charlot mettent en lumière une nouvelle perspective de la notion ;
- Enfin, au début des années 2000, les travaux de Ch. Barré de-Miniac insèrent la notion en didactique du français et plus précisément en didactique de l'écrit.

Les travaux de recherche évoqués touchent à plusieurs domaines : la psychanalyse, la sociologie, la didactique et la didactique du français. Nous présenterons dans les lignes qui

suivent les théories concernant la notion de *rapport à* dans chacun de ces quatre domaines tout en consacrant une partie spécifique pour les travaux en didactique du FLE.

Il est à signaler que nous nous contentons ici d'une simple exposition notionnelle, une présentation relativement détaillée du *rapport à l'écriture* et du *rapport au savoir* étant l'objet de la seconde partie de ce chapitre (*Cf. infra.* : 91).

2.1.2. La notion de « rapport à » en psychanalyse et en sociologie

Il est généralement admis que la notion de « *rapport à* » a initialement été utilisée par des chercheurs en Sciences de l'Éducation. Se situant dans une perspective psycho-clinique et psychanalytique, et même si c'est Lacan (1966) qui avait utilisé le terme pour la première fois, c'est à Beillerot et à son équipe des Sciences de l'Éducation de l'Université de Paris X-Nanterre, à travers leur ouvrage *Savoir et rapport au savoir : Élaborations théoriques et cliniques* (1989) que revient le mérite d'avoir rendu ce terme célèbre et d'en avoir fait une notion centrale dans les recherches en sciences humaines et sociales.

Dans une autre perspective, les travaux de l'équipe ESCOL de l'Université de Paris 8-Saint Denis (Charlot, Bautier et Rochex, 1992), soulèvent la question du *rapport à* dans une démarche sociologique et anthropologique dont le but est d'élaborer une sociologie du sujet et d'ancrer la notion de rapport au savoir dans une approche anthropologique de la condition humaine.

Les travaux des deux équipes étant, à notre sens, complémentaires, nous les présenterons ensemble.

Pour Beillerot (1989 : 174-177), le *rapport à* permet de déterminer une configuration sans en énoncer les termes. Le *rapport à* est donc constitué de plusieurs rapports entretenus par un sujet de façon directe et indirecte, avec sa famille, son milieu social, la période historique dans lequel il évolue et ses apprentissages divers depuis la petite enfance :

« Le rapport au savoir ne nomme pas le savoir mais une liaison d'un sujet et d'un objet » (Beillerot, *ibid.* : 176).

Si nous analysons bien cette définition, nous remarquons que Beillerot met l'accent sur la proposition « à » : celle-ci confère à l'expression une dimension de totalité, une sorte

d'immersion, rendant cette dernière paradoxale, perceptible par le sens même de « à » ou « au » signifiant lui-même rapport.

Au contraire, l'expression *rapport de* concerne le rapport possible entre deux ou plusieurs objets; *le rapport de savoir*, par exemple, « introduit l'idée du conflit entre savoirs » (Beillerot, 1989 : 175), un savoir de l'expérience et un savoir savant ou entre un savoir et un non savoir, etc.

Dans le même ordre d'idées, Beillerot (*ibid.*) distingue les expressions suivantes :

- *Le rapport de l'élève au savoir* : il s'agit ici du rapport d'une personne dans son statut avec le savoir scolaire ;
- *Le rapport au savoir de l'élève* : la disposition de l'élève indépendante de sa volonté et antérieure même à l'école ;
- *Le rapport à son savoir* (en parlant de l'élève) : il s'agit ici de la manière dont l'élève utilise son propre savoir ;
- *La relation au savoir* : la mise en œuvre d'une suite d'activités, ce qui implique une souplesse et un échange qui n'existent pas dans le *rapport à*. *La relation à* offre une marge de liberté alors que *le rapport à* s'impose au sujet ; dans le *rapport à*, le mouvement est sans réciprocité puisqu'il indique le résultat davantage que l'opération elle-même.

Au vu de cette dernière distinction, le *rapport à* est considéré comme un mécanisme sans sujet, alors que *la relation à* exprime une affectivité. Ainsi, une *relation au savoir* impliquerait que le savoir préexisterait à la relation du sujet avec le savoir et donc que le savoir serait déjà constitué tandis que le *rapport à* ne désigne pas les savoirs extérieurs au processus même mais en nomme l'essence.

C'est à ce niveau que l'approche de B. Charlot et de son équipe diffère. En effet, pour Charlot (1997 : 95), le sujet est défini comme un ensemble organisé de relations (personnalité, systèmes d'instances, structure, etc.), ce qui implique que le rapport au savoir est également un ensemble de relations :

« Fait sens pour le sujet un "contenu de pensée", une activité, une relation, un lieu, une personne, une situation, etc., qui peuvent s'inscrire dans cet ensemble de relations qu'est le sujet. S'ils sont liés en quelque façon à l'apprendre ou au

savoir, ils peuvent s'inscrire dans cet ensemble de relations qui constitue le rapport au savoir du sujet (ou le sujet comme rapport au savoir) » (Charlot, *ibid.* : 95).

En d'autres termes, le *rapport à* est conçu comme cadre d'influence réciproque entre le sujet et l'environnement, influence construite à la fois par l'influenceur et l'influencé. À ce titre, elle n'est pas « action sur » mais « relation entre » (Charlot, *ibid.* : 17).

Ainsi, le *rapport à* n'est pas imposé puisqu'il implique le désir : il n'y a de rapport au savoir qu'en cas de sujet désirant. Cependant, ce désir est « désir de l'autre, désir du monde, désir du soi, et le désir de savoir (ou d'apprendre) n'en est qu'une forme » (Charlot, *ibid.* : 94). L'objet du désir est donc toujours déjà présent (l'autre, le monde, lui-même), mais c'est le *rapport à* qui se particularise : le désir du monde, de l'autre et de soi devient désir d'apprendre et de savoir.

Par ailleurs, le sujet ne se réduit pas à un ensemble de relations, il est également un être vivant, dynamique qui construit son histoire originale. Cette dynamique érige la singularité du sujet.

Dans cette optique, il convient d'articuler *rapport à* et *rapport de*. Le rapport au savoir d'un sujet est nécessairement lié à sa position sociale et aux rapports de savoir qu'induit cette position :

« Chacun occupe dans la société une position qui est aussi position du point de vue de l'apprendre et du savoir. [...]. Si le rapport au savoir est un rapport social, c'est parce que les hommes naissent dans un monde structuré par des rapports sociaux qui sont aussi des rapports de savoir » (Charlot, *ibid.* : 100).

De ce fait, le *rapport à* articule la singularité du sujet avec l'ensemble des relations sociales et culturelles qu'entretient ce dernier. C'est précisément là que réside l'apport de Charlot dans la définition de la notion.

2.1.3. « Rapport à » et didactique

Dans le domaine de didactique, il revient à Chevallard (1985) d'introduire la notion de *rapport à*. En effet, en évoquant la « transposition didactique », le chercheur illustre que le savoir, par sa nature sociohistorique (symbolique, idéologique, discursive, etc.), n'est jamais

en relation avec un sujet isolé mais implique une communauté constituée de chercheurs, de psychologues, de parents, d'enseignants et de pairs.

Ainsi, c'est avant tout le rapport à cette communauté, réelle, imaginaire et symbolique, que mesure l'évaluation cognitive d'un sujet.

C'est dès lors dans cette perspective, et dans une approche anthropologique de la didactique, que Chevallard (2003) développe une théorie selon laquelle le rapport personnel au savoir est « assujetti » à une institution donnée :

« L'univers cognitif $U(x)$ d'une personne x est le fruit de l'assujettissement de x à une multitude changeante de positions institutionnelles, occupées par x simultanément ou successivement » (Chevallard, *ibid.* : 87).

On parlera ainsi du rapport d'une institution à un objet de savoir et, plus précisément, de *rapport institutionnel*. Dans cette approche, l'idée centrale est de considérer l'homme en tant que sujet institutionnel, et c'est à travers les institutions auxquelles il appartient qu'il entre en rapport avec un savoir, et ce, que le rapport personnel du sujet soit conforme ou non au rapport institutionnel au savoir, c'est-à-dire au rapport au savoir qui devrait être idéalement celui des sujets, selon la position qu'ils occupent au sein de l'institution.

D'ailleurs, Reuter (2010) note que dans toute situation d'apprentissage, la construction et l'apprentissage des contenus d'enseignement sont indissociables du *rapport à* ; le sujet apprenant étant ainsi amené à accorder une valeur aux contenus et à supposer leur utilité sociale, didactique et disciplinaire :

« Le concept de *rapport à* en didactique désigne la relation (cognitive mais aussi socio-psycho-affective) qu'entretient l'apprenant aux contenus et qui conditionne en partie l'apprentissage de ces derniers » (Reuter et *al.*, 2010 : 189).

Reuter (*ibid.*) innove en considérant *le rapport à* comme « un contenu d'enseignement » (p.189). Dans une telle approche, l'intérêt de la notion *rapport à* réside dans la prise en compte du contexte scolaire ou universitaire, pour ne pas reporter sur l'apprenant seul ses propres difficultés mais d'impliquer également l'enseignant et tous les acteurs du système scolaire.

Il s'agit donc de souligner le lien entre le rapport personnel au savoir et le contexte dans lequel ce rapport s'instaure. D'où l'importance de la *conscience disciplinaire*⁴³ dans le rapport à un contenu d'enseignement et à la situation didactique mise en place pour en faciliter l'apprentissage.

Nous synthétiserons tout ce que nous venons de présenter sur la notion de *rapport à* dans le tableau suivant :

Auteur	Notion de rapport à
Beillerot (1989, 1996, 2000)	En psycho-clinique : il s'agit d'un mouvement sans réciprocité, imposé au sujet ;
Charlot (1992, 1996, 2006)	En sociologie : c'est un cadre d'influence réciproque entre le sujet et son environnement ;
Chevallard (1991,1994)	En anthropologie de la didactique : le rapport personnel au savoir est un assujettissement à une institution ;
Reuter (2007)	En didactique : le rapport à est conçu dans une approche du contenu d'enseignement.

Tableau n°3 : notion de *rapport à*

Suite à ce tour d'horizon historique et théorique de la notion de « rapport à » et de sa transposition en didactique, nous soulignons que notre étude s'inscrit à la croisée des travaux de Beillerot (1989, 1996, 2000), de Charlot (1992, 1996, 2006) et de Reuter (2007); elle fait notamment écho à ceux de Charlot (*op.cit*). Nous allons le justifier dans les lignes qui suivent.

⁴³ La conscience disciplinaire est définie par Reuter et *al.* (2010 : 41) comme la manière dont les acteurs sociaux et, en premier lieu, les sujets didactiques, reconstruisent telle ou telle discipline, c'est leur conception « de la discipline et de la manière dont les savoirs la structurent » (Reuter et *al.*, *ibid.* : 192).

2.2. Écrit, langage écrit ou écriture?

Le champ de l'écrit étant vaste et complexe, nous trouvons pertinent d'opérer des distinctions terminologiques entre *écriture*, *écrit* et *langage écrit*. Nous les classons dans deux domaines : le FLE (Chiss, 2012; Cuq *et al.*, 2003) et le FLM (Barré-de Miniac, 2000; Dabène, 2008).

Du point de vue disciplinaire, Chiss (2012 : 171) considère l'*écriture* comme la vision historique ou épistémologique des problèmes sociaux et culturels, tandis qu'il évoque l'*écrit* lorsqu'il s'agit des perspectives linguistiques ou psycholinguistiques et du *langage écrit* quand le cadre général se définit par rapport à l'oral :

« Cependant, ces distinctions lexicales ne sont pas uniquement le fait d'un attachement disciplinaire plus ou moins étroit. Elles résultent également de phénomènes de dérives sémantiques par lesquelles un mot comme *écriture* signifie, parfois dans le même énoncé, l'acte ou la technique de 'graphie' et le résultat matériel de cette action » (Chiss, *ibid.* : 171).

Dabène (2008) va dans le même sens que Chiss. Établissant une distinction lexicale et sémantique entre *écriture*, *écrit* et *écrits*. Il oppose ainsi le terme *écrit* à celui d'*oral* et précise que cette opposition doit être explicitée : s'agit-il d'une simple transcription ou d'une production langagière ? Concernant les *écrits*, Dabène les définit comme le résultat d'activités d'écriture que le langage commun distingue aisément : copier, recopier, rédiger, inscrire, etc., le pluriel du terme renvoyant aux multiples facettes des produits de l'écriture : écrits scolaires et extrascolaires, écrits de recherche, texto, etc.

La notion d'*écriture* est, aux dires de Dabène (*ibid.*), ambiguë : « elle renvoie tantôt à la graphie ('avoir une belle écriture'), tantôt au style ('c'est bien écrit'), tantôt encore au processus d'inscription d'une trace signifiante sur un support ('écrire'), qui se matérialise en produits finis ('les écrits') » (Dabène, 2008 : 7-8). Explicitant le dernier cas, soit considérer l'écriture comme la production d'un message signifiant, Dabène distingue trois formes de l'écriture. Il peut s'agir :

1. d'une copie de l'écrit ou transcription de l'oral : c'est de la reproduction ;
2. d'une production d'écrits fortement codés par des modèles scolaires ou sociaux (lettres standards, comptes rendus etc.) soit de la scripturation ;

3. de l'écriture proprement dite : lorsqu'un scripteur produit un écrit plus orienté vers une expression ouverte à l'interprétation de son lecteur.

Alors que Chiss (2012) et Dabène (2008) opèrent une distinction lexicale et sémantique entre les trois notions, Cuq et al. (2003) considèrent que l'*écrit* est le résultat de l'activité langagière d'écriture d'un scripteur. Dès lors, il « constitue une unité de discours établissant de façon spécifique une relation entre un scripteur et un lecteur, dans l'instantané ou le différé, dans l'ici - et-maintenant ou dans l'ailleurs, selon sa nature. » (Cuq et al., *ibid.* : 79)

Quant à Barré-de Miniac dans son ouvrage *Le rapport à l'écriture* (2000), elle utilise les deux expressions « rapport à l'écriture » et « rapport à l'écrit » indifféremment, bien qu'elle mette davantage en lumière le verbe « écrire » lui-même et sa signification tout en rejoignant la théorie de Cuq et al. (*op.cit*) en ce qu'elle souligne le rapport scripteur-lecteur : « [écrire] c'est produire un objet, une trace matérielle, c'est-à-dire donner à voir cet objet, à soi-même ou aux autres » (Barré-de Miniac, *ibid.* : 33). Cette production hors de soi a un double rôle simultané : elle nécessite d'une part une prise de distance par rapport aux informations et contenus écrits et contribue d'autre part à cette prise de distance. Barré-de Miniac (2000) le justifie par la complexité de l'instant de l'écriture : ce dernier comprend à la fois le moment de mobilisation des savoirs, souvenirs, connaissances acquises et construites, capacités de raisonnement et de jugement ainsi que le lieu de construction et d'élaboration de ces savoirs, souvenirs, etc., d'où sa définition de l'*écriture* : « un lieu d'organisation et de réorganisation, de mobilisation et construction de connaissances, sur elle-même et sur le monde » (Barré-de Miniac, *ibid.* :33).

2.3. Rapport à l'écrit

La nécessité de réfléchir aux conditions d'un véritable enseignement de l'écriture a conduit les didacticiens à ne plus seulement s'intéresser aux résultats de l'activité d'écriture, mais à chercher et à analyser également les moyens de guider le sujet écrivant durant tout le processus d'écriture afin de lui permettre de produire, dans une situation donnée, le meilleur écrit possible (Terranova, 2008).

C'est à la lumière des travaux sur le rapport à l'écrit(ure)⁴⁴ que nous élaborons ce sous-chapitre. Les recherches initiées par Barré de Miniac (1992, 2000, 2002, 2008) et reprises ensuite par Chartrand et Blaser (2006, 2008), Delcambre et Reuter (2002a, 2002b, 2002c) permettent, en insistant sur les aspects cognitifs, affectifs, culturels et sociaux, de « concevoir ce guidage comme un véritable accompagnement » (Terranova, 2008 : 25).

Notre objectif est ici de cerner le concept de rapport à l'écrit(ure), de présenter ses différentes facettes et de préciser ses divers aspects afin de dresser un cadre théorique référent pour l'analyse du rapport à l'écrit académique de notre public d'enquête.

En effet, l'étude du rapport à l'écrit(ure) permet une meilleure compréhension du rapport qui unit les doctorants allophones à leur formation en recherche universitaire, notamment en ciblant les représentations et les conceptions qu'ils ont de la valeur de l'écriture en français langue étrangère, de ses usages et de son apprentissage.

Par ailleurs, et partant du postulat selon lequel « le rapport à est un système » (Barré de-Miniac, 2000 : 117), trois facettes du concept sont mises en exergue : le rapport linguistique et didactique, le rapport identitaire ainsi que le rapport épistémique et cognitif :

« Le rapport à l'écriture désigne des conceptions, des opinions, des attitudes, de plus ou moins grande distance, de plus ou moins grande implication, mais aussi des valeurs et des sentiments attachés à l'écriture, à son apprentissage et à ses usages » (Barré de-Miniac, *ibid.* : 13).

2.3.1. Définition et caractéristiques

Notion ou concept, le rapport à l'écrit(ure) occupe une place prépondérante en didactique du français langue maternelle, seconde et étrangère (Dabène, 2008).

Nous remarquons notamment que dans le développement qui lui est consacré, le rapport à l'écrit(ure) impose de distinguer d'une part le rapport à l'écriture et le rapport à l'écrit, et d'autre part le concept construit théoriquement et l'usage courant du terme, souvent interchangeable avec notion.

⁴⁴ Étant donné que notre choix de l'approche « rapport à l'écrit » (Chartrand et Blaser, 2006, 2008) n'est pas encore justifié, nous adoptons temporairement le terme « écrit(ure) », constituant à notre sens un terme intermédiaire entre les deux approches du rapport à l'écriture et du rapport à l'écrit.

En vue de clarifier tous ces points, les différentes approches sur la question sont présentées ci-après.

2.3.1.1. Rapport à l'écriture et rapport à l'écrit

Commençons par la théorie de Barré- de Miniac (1992, 2000, 2008) qui, s'inspirant des travaux de Michel Dabène, a mené, depuis au moins deux décennies, les premières recherches sur le rapport à l'écriture et a fait entrer la notion de *rapport à* dans le champ du didactique du français, ce qui a trouvé un écho favorable auprès des nombreux chercheurs.

En effet, Barré- de Miniac est partie du postulat de Dabène (1987), à savoir que les représentations du scripteur sur l'écriture font partie intégrante de sa compétence scripturale, pour considérer que le rapport à l'écriture est également un phénomène englobant puisqu'il s'agit d'une notion rassemblant la somme des expériences d'écriture d'un individu à l'échelle de son existence : que celle-ci soit liée au contexte scolaire/universitaire ou qu'elle comporte une dimension moins institutionnelle, et que cette expérience alimente une perspective cognitive, psychologique ou encore affective.

À cet égard, le rapport à l'écriture se définit comme « l'ensemble des significations construites par le scripteur à propos de l'écriture, de son apprentissage et de ses usages » (Barré- de Miniac, 2002 : 29). Ainsi, chaque individu entretient un rapport à l'écriture unique et singulier, lequel induit « qu'un individu est à la fois lui-même et un individu socialement situé » (Barré- de Miniac, 2000 : 50).

La chercheuse (2008) insiste donc sur la *notion* du « rapport à l'écriture » (p.17) car, d'une part, les premiers travaux sur le rapport à l'écriture et ceux qui suivent et se multiplient conduisent à mettre en lumière la pluridimensionnalité de l'expression, et d'autre part, l'un des rôles de la recherche didactique est d'analyser les liens entre les différentes dimensions, ce qui ne correspond pas à la définition du terme *concept* qui implique l'idée d'unidimensionnalité.

Mais au-delà de cette considération, et en mettant en lumière le fait que la dimension praxéologique est absente dans l'approche de Barré-De Miniac, une question se pose : peut-on écrire sans lire?

C'est avec ce questionnement à l'esprit qu'ont été menées les recherches « Scriptura » (Chartrand et Blaser 2006, 2008; Chartrand, Blaser et Gagnon, 2006), lesquelles établissent qu'il s'agit plutôt du « rapport à l'écrit », du « RÉ », et non du rapport à l'écriture.

De ce fait, Chartrand et Blaser (2008) ont postulé que la compréhension des pratiques de lecture et d'écriture implique celle du rapport à l'écriture et à la lecture comme processus menés par les sujets, et aux écrits (les textes lus et produits). Elles ont ainsi élaboré la notion de RÉ, adaptée aux liens extrêmement étroits unissant la lecture et l'écriture, au cours des premiers apprentissages et tout au long de la scolarisation, en particulier dans les disciplines scolaires :

« Le RÉ est défini comme une relation de sens et de signification au sens vygoteskien du terme) entre un sujet singulier, mais nécessairement culturel et social, et l'écrit (processus et produits) dans toutes ses dimensions. Ce rapport concerne donc les pratiques de lecture et d'écriture ainsi que les textes lus et écrits, qui sont des produits sociaux et culturels par excellence » (Chartrand et Blaser, 2008 : 111).

Nous synthétiserons dans le tableau suivant les dimensions déclinées par chacune des deux approches mentionnées (Barré- de Miniac, 2002 ; Chartrand et Blaser, 2008) :

Notion de rapport à l'écriture	Notion de RÉ
L'investissement psychique de l'écriture : il s'agit de l'intérêt d'un individu pour l'écriture, le temps et les efforts qu'il y consacre ;	La dimension affective : elle concerne les sentiments et les émotions du sujet vis-à-vis de la lecture, de l'écriture et des différents genres de textes lus et écrits ;
Les opinions et attitudes relatives à l'écriture ;	La dimension axiologique : elle concerne les valeurs que le sujet attribue à l'écrit ;
Les conceptions de l'écriture (ou la dimension conceptuelle en RÉ) : liées aux conceptions, aux idées et aux représentations qu'un étudiant entretient, en général, vis-à-vis de son rapport à l'écriture (ou à l'écrit en RÉ), à son utilisation et à son rôle pour réussir à l'école, à l'université et dans la société.	

Tableau n°4 : Dimensions du rapport à l'écriture et de RÉ

Comme nous le constatons, la différence majeure entre les deux approches réside dans l'ajout de la dimension praxéologique dans le RÉ, absente chez Barré-de Miniac qui ne prend pas en compte les pratiques des étudiants en lien avec l'écrit.

Étant donné que « les activités de lecture et d'écriture des individus ne peuvent être considérées comme de simples manifestations ou émanations du RÉ » (Chartrand et Blaser, 2008 : 113) ; les pratiques d'écritures, soit la dimension praxéologique, contribuent à forger le RÉ. Cette dimension a trait aux activités des scripteurs en matière d'écriture et de lecture : ce qu'ils lisent et écrivent, le contexte et le temps investi dans ces activités.

Mentionnons tout de même que la dimension praxéologique fait l'objet de critiques dans la théorisation du RÉ. En effet, il est difficile de mettre sur un pied d'égalité les pratiques effectives de littéracie des étudiants et les trois autres dimensions susmentionnées, et bien que Chartrand et Blaser (2008) défendent leur point de vue, elles affirment également que la place accordée à ces pratiques est à revoir, car celles-ci se retrouvent à la fois en amont et en aval des autres dimensions.

Avant de passer à une autre étude sur le rapport à l'écriture, et à la lumière de ce qui précède, nous soulignons que nous adoptons l'approche proposée par Chartrand et Blaser (2006, 2008) : le rapport à l'écrit.

En effet, selon nous, proposer une approche des littéracies universitaires ne se cantonne pas à la seule étude du rapport à l'écriture en tant que processus. La notion même de littéracies, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, implique les questions liées à la lecture, aux pratiques d'écriture et aux textes écrits (produits).

Passons à un autre exemple de l'utilisation de la notion de rapport à l'écriture dans les recherches en didactique de l'écrit, celui de l'enquête de Delcambre et Reuter (2002b) auprès d'étudiants en licence et en maîtrise en sciences de l'éducation. Plusieurs conceptions de l'activité scripturale en FLM se dégagent des résultats : cette activité est caractérisée par des opérations d'assemblage des mots ou des idées, de construction d'un plan, par des mouvements d'expansion ou de réduction. Par contre, les données d'analyse révèlent que la conception de l'écriture comme construction de la pensée est très minoritaire chez le public enquêté. « Exploratoire » (Delcambre et Reuter, *ibid.* : 24), cette enquête repose sur des « déclarations sollicitées » et les auteurs envisagent de croiser les données discursives et les productions écrites.

Néanmoins, Delcambre et Reuter (2002c), soulèvent également la question de la singularité dans la notion de rapport à l'écriture; ils estiment que s'intéresser au rapport à l'écriture consiste à envisager celle-ci « selon le sens qu'elle prend pour le sujet singulier qui écrit, dans le contexte singulier de la tâche d'écriture où il est engagé et dans l'histoire singulière qui est la sienne, même si une partie de ce sens et de cette histoire est socialement construite » (Delcambre et Reuter, *ibid.* : 2).

Les recherches citées ci-dessus relèvent toutes de la didactique d'écriture en langue maternelle. Nous allons également présenter la notion du rapport à l'écriture en langue étrangère.

2.3.2. Produire en langue étrangère (LE)/langue seconde (LS) : quel rapport cognitif et métacognitif ?

Depuis les années 80, la production écrite en langue étrangère et seconde fait l'objet de nombreuses recherches. Ces dernières s'inscrivent dans des perspectives différentes notamment pédagogiques, linguistiques et psycholinguistiques (Barbier, 2003).

S'inscrivant ainsi dans différentes perspectives et approches méthodologiques, la production écrite en LE/LS est considérée comme activité « multidisciplinaire » (Barbier, *ibid.* : 6).

Dezutter, pour sa part, estime que l'écriture en langue étrangère est une activité « multidimensionnelle » (Dezutter *et al.*, 2009 : 1310) car, activité complexe par définition, elle requiert sur un ensemble de savoirs et de savoir-faire liés à des dimensions d'ordre cognitif et métacognitif, discursif, communicatif et linguistique. Elle suppose en outre la maîtrise des connaissances linguistiques qui « déterminent le niveau de réalisation dans la langue seconde ou étrangère. L'ensemble de ces connaissances nécessite un apprentissage explicite et en situation » (Dezutter *et al.*, *ibid.* : 1310).

Dans le contexte qui nous concerne, en l'occurrence des étudiants allophones immergés dans un contexte universitaire français, il est dès lors possible de considérer que ce public a construit et continue de construire un rapport à l'écriture intégrant plusieurs dimensions : d'une part, l'écriture en tant que mode général de communication, d'autre part l'écriture en tant que moyen pour construire ses savoirs et savoir-faire.

Sur le plan cognitif, certains chercheurs (comme Barbier, 2003; Dezutter, 2009, 2015) apprécient, dans les approches développées en psycholinguistique, la mise en évidence d'éléments permettant de comprendre la complexité de l'acte d'écriture, tout en soulignant que le modèle élaboré initialement par les chercheurs américains Hayes et Flower (1980) reste celui de référence pour éclairer le processus d'écriture. Ce modèle-ci renvoie en effet essentiellement aux trois opérations organisant l'activité d'écriture : la planification, la mise en texte et la révision.

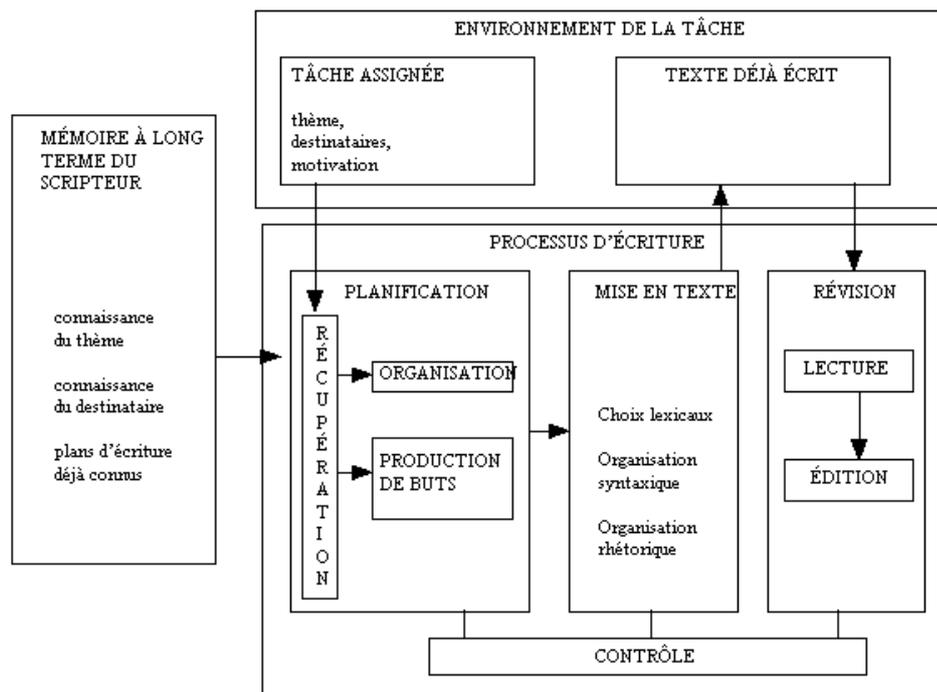


Schéma n°1 : Le modèle de Hayes et Flower (1980) adapté par Fayol (1996)

Par ailleurs, Barbier (2003) pointe l'insuffisance des recherches menées dans ce domaine car, même concluantes, elles se sont largement inspirées des modèles d'écriture en langue maternelle ; les recherches sur la situation d'écriture chez un public bilingue restent limitées.

Les trois opérations définies par Hayes et Flower (1980) sont reprises et analysées dans les recherches sur la production écrite en LE/LS.

Concernant l'étape de planification, au cours de laquelle le scripteur réorganise toutes ses connaissances requises et stockées dans son mémoire à long terme afin d'établir un plan de rédaction, Silva (1993) affirme que le scripteur en LE planifie moins que les scripteurs en langue maternelle, tandis que Jones et Tetroe (1987) démontrent que les scripteurs en langue étrangère s'engagent dans les processus de cette étape quels que soient les types des tâches à rédiger. Précisons que ces processus comprennent le temps de recherche et de sélection des idées, la détermination de quantité de texte à produire et l'élaboration de buts et de sous-buts.

La mise en texte en langue étrangère constitue généralement l'étape la plus coûteuse (Barbier, 2003; Dezutter, 2009), ce dont les scripteurs ont conscience. Des processus de haut

niveau « fortement automatisés [et pouvant] avoir d'emblée un poids important dans l'efficacité de la mise en œuvre d'une langue étrangère » (Gaonac'h, 1996 : 33), entrent en jeu lors de cette étape. Cependant ils ne constituent pas le seul critère à prendre en considération. Le sont aussi les choix pragmatiques et délibérés de ces processus de la part des scripteurs.

Ces derniers sont ainsi contraints de réduire la quantité d'idées à développer, ce qui a pour conséquence de diminuer le nombre de mots à produire. En outre, les scripteurs en LE/LS, intensifiant leurs efforts sur les aspects formels et syntaxiques, risquent d'être surchargés en mémoire de travail, de fragmenter leurs idées et de négliger la phase essentielle de planification. Ils relèguent alors les processus de haut niveau au second plan, ce qui a inévitablement un impact sur la qualité des textes produits en langue étrangère par rapport à ceux produits en langue maternelle.

En ce qui concerne la dernière étape, celle de la révision, Silva (1993) et Barbier (2003) se mettent d'accord sur le fait que, d'une part, les scripteurs en langue étrangère révisent plus qu'en langue maternelle de sorte que leurs objectifs transparaissent dans le texte et d'autre part, que les stratégies de révision en langue maternelle sont transférées en langue étrangère. Autrement dit, les révisions sémantiques et grammaticales prédominent autant dans la production écrite en langue maternelle qu'en langue étrangère, ce qui indique « l'existence d'un système de révision-contrôle qui serait élaboré en L1 et transféré à la tâche de rédaction en L2 » (Barbier, *ibid.* : 11).

À cet égard, Barbier (2003) distingue plusieurs types de connaissances entrant en ligne de compte dans l'activité d'écriture : « des connaissances métalinguistiques sur l'audience visée, des connaissances thématiques et rhétoriques, et enfin des connaissances linguistiques » (p.9), lesquelles peuvent être réparties en deux groupes distincts : d'une part, les connaissances métalinguistiques, thématiques et rhétoriques, soit l'expertise générale en production des textes, et d'autre part les connaissances linguistiques déterminant le niveau de maîtrise des scripteurs en langue cible.

Grosso modo, dans le domaine des langues étrangères, les scripteurs adultes s'appuient généralement sur leurs compétences rédactionnelles préalablement acquises en langue maternelle pendant la production en LE/LS au cours de laquelle des processus de haut niveau (organisation de textes, élaboration des objectifs de la tâche à accomplir,

adéquation à la situation de communication, etc.) peuvent être activés et transférés de sorte que :

« si les scripteurs sont compétents dans leur langue native, ils devraient pouvoir réutiliser des stratégies générales leur permettant d'évaluer le coût de la tâche de rédaction, et des stratégies plus spécifiques pour adapter la gestion de leur production » (Barbier, 2003 : 10).

De ce fait, l'idée d'un bagage de compétences rédactionnelles générales est renforcée bien que conditionnée par l'existence d'un « treshold hypothesis »⁴⁵ (Cummins, 1979). Ainsi, un niveau minimal de compétences lexicales et syntaxiques doit être acquis tant en langue maternelle qu'en langue étrangère pour faciliter la performance et le transfert des compétences rédactionnelles, considérées comme universelles et transversales aux langues. Par contre, le niveau des apprentis-scripteurs en langue étrangère influence leur capacité à transférer ces compétences (Silva, 1993), c'est-à-dire qu'un scripteur expérimenté en langue maternelle effectuera ces processus de transfert plus facilement et rapidement qu'un scripteur novice.

2.3.3. Produire en LE : quelle dimension communicationnelle ?

Dans le domaine de FLE, « le souci de l'enseignement/apprentissage de compétences de communication écrite est [...] récent » (Allouche et Maurer, 2010 : 10). La recherche dans ce domaine s'est intensifiée depuis les années quatre-vingts. D'après Hayes et Flower (1986), ce retard sur l'apparition d'études de la production écrite est probablement dû à la complexité du domaine et à l'apparition tardive des cadres théoriques-conceptuels et des méthodologies d'investigation nouvelles et appropriées pour l'étudier. Pour Allouche et Maurer (*op.cit*) en revanche, l'explication remonte à l'histoire des méthodologies : les méthodes traditionnelles d'enseignement sont centrées sur une grammaire de phrase, « [interdisant] toute préoccupation relative à des unités supérieures, relevant du texte » (Allouche et Maurer, 2010 : 10). Le professeur, dans ces méthodes, montre ou essaie de corriger les fautes des élèves, sans instruire de manière spécifique sur la construction des écrits. Ainsi, il y a très peu d'investissement dans la production comme activité fonctionnelle dans un contexte communicatif proprement dit. Ensuite, et avec les méthodes

⁴⁵ « Seuil de compétences ».

directes puis les méthodes audio-orales et audio-visuelles, l'accent est mis sur l'acquisition de l'oral et sur l'étude de la prononciation.

Du point de vue de l'approche communicative, « l'écrit est réhabilité dès les débuts de l'apprentissage » (Cuq et Gruca, 2005 : 268). Désormais, l'entrée dans la langue étrangère des apprenants s'opère par la prise en considération de leurs besoins et des situations de communication censées les aider. Allouche et Maurer (*op.cit.*) attribuent à l'écrit une dimension « pleinement communicative » dans laquelle produire un écrit repose sur « un contenu à transmettre et un besoin de communiquer » (Allouche et Maurer, *ibid.* :14).

Dans le même ordre d'idées, Allouche (2012) justifie le nouvel intérêt suscité par la production des écrits par quatre motifs :

- la dimension communicative de l'écrit : en production écrite, l'apprenant est amené à réaliser ce que communiquer signifie, il ancre « en lui les paramètres de la situation de communication, à être le producteur du message tout en construisant un lecteur » (Allouche, *ibid.* : 11) ;
- l'importance des modèles « matrices de production, canevas » qui doivent figurer parmi les compétences d'apprenants du français langue étrangère à partir du niveau B2 ;
- les besoins ressentis chez l'apprenant : motif accentué par l'approche communicative ;
- les recherches amorcées dans les années 80 et se poursuivant aujourd'hui, qui considèrent le texte comme le résultat du processus de production.

À la lumière de ces quatre motifs, l'écrit est donc appréhendé par rapport à la situation de sa production. Ce constat nous permet d'avancer que plusieurs composantes sont mises en œuvre lors d'une activité en production écrite. Moirand (1979) propose un modèle de production écrite distinguant les composantes suivantes :

- le scripteur : son statut social, son rôle, son « histoire » ;
- les relations scripteur/lecteur(s) ;
- les relations scripteurs/lecteur(s)/document ;
- les relations scripteur/document/contexte extra linguistique.

Ce sont les relations qu'entretient le scripteur, en l'occurrence l'apprenti-chercheur, avec le lecteur représenté par l'enseignant évaluateur et la relation entre le lecteur et son texte qui représente la tâche à accomplir qui nous intéressent. Le contexte concerne le milieu universitaire.

Étant donné que l'enseignement des langues se fonde actuellement sur les situations de communication et que l'écrit est mis en valeur par l'approche communicative en tant qu'une « situation de communication », nous trouvons pertinent de définir l'expression « situation de communication ». Selon le *Dictionnaire de Linguistique* (Dubois et al., 1973), la situation de communication est définie par :

« (1) les participants à la communication dont le rôle est déterminé par je (ego), centre de l'énonciation ; (2) les dimensions spatio-temporelles de l'énoncé ou contexte situationnel : relations temporelles entre le moment de l'énonciation et le moment de l'énoncé (les aspects et le temps), relations spatiales entre le sujet et les objets de l'énoncé, présents ou absents, proches ou éloignés, relations spatiales entre les participants à la communication ainsi qu'entre eux-mêmes et l'objet de l'énoncé (les types de discours, les facteurs historiques, sociologiques, etc.) » (Dubois et al., *ibid.* : 97).

Par ailleurs, Jakobson (1963) détermine les participants à cette communication par le destinataire qui transmet un message au destinataire. Le destinataire est présenté comme celui qui produit le message ou comme la source du message : « le message requiert d'abord un contexte [ou référent] auquel il renvoie, contexte saisissable par le destinataire, et qui est soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé » (Jakobson, *ibid.* : 213). Le message, à son tour, nécessite un code et un contact qui représentent le « canal physique et [la] connexion psychologique entre le destinataire et le destinataire » (Jakobson, *ibid.* : 214) aidant à la transmission de la communication :

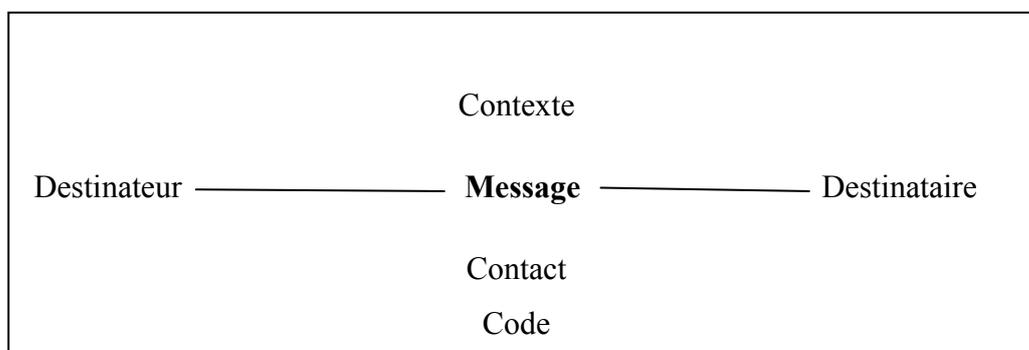


Schéma n°2 : La communication selon Jakobson (1963)

Les didacticiens des langues envisagent la situation de communication à travers plusieurs questions. Ainsi, Moirand (1979 : 9) propose le schéma suivant :

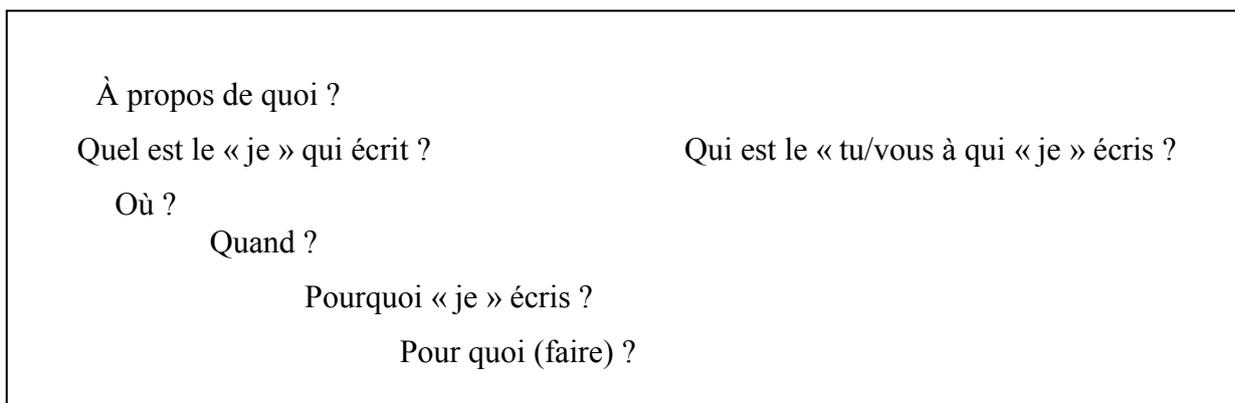


Schéma n°3 : Situation d'écrit en langue étrangère selon Moirand (1979 : 9)

À ce propos, Moirand précise que la communication à l'écrit nécessite la présence d'un scripteur qui écrit pour un lecteur « dans un lieu et à un moment précis, pour une raison donnée et avec des objectifs spécifiques » (Moirand, *ibid.*). D'autres éléments s'ajoutent à ce schéma, tels que les caractéristiques particulières des scripteurs et des lecteurs, les intentions, les représentations, ainsi que les effets visés qui rendent compte aussi bien de la présence des énonciateurs que des opérations énonciatives effectuées.

Cuq (2003) reprend en substance les propos de Moirand en les reformulant :

« [...] Toute situation de communication se définit par le site physique et social où se déroulent les échanges langagiers (où ?), par ses participants (qui ?) et surtout leurs intentions (pourquoi ? et pour quoi ?) (Cuq, *ibid.* : 222).

Dans notre cas, les étudiants produisent leurs textes dans une situation particulière (rédaction de thèse), le thème ou le sujet de la thèse est déterminé dès le début de la recherche (« à propos de quoi ? »), le « pourquoi faire ? » étant de convaincre le destinataire (communauté universitaire représentée par un jury) de la capacité du « je » écrivant à rédiger un texte argumentatif en français satisfaisant.

Après avoir présenté comment les scripteurs construisent leur rapport cognitif, métacognitif et communicationnel avec le processus de l'écriture en langue étrangère, la suite de notre propos sera consacrée à l'étude du rapport à la langue étrangère et vérifier à quel point elle est liée à la construction identitaire.

2.3.4. Du rapport au français langue étrangère à la construction identitaire

Comme nous l'avons signalé, le rapport au français langue étrangère constitue pour nous le premier pilier du rapport à l'écriture en français langue étrangère. Nous aborderons donc sa facette linguistique et identitaire. Nous justifions la raison dans les lignes qui suivent.

Rappelons tout d'abord que notre public d'enquête est constitué des doctorants en mobilité étudiante, des « migrants » dans une acception très large au terme (*Cf. Supra.* : 46) soit « toute personne plongée dans un milieu géographique, culturel et linguistique nouveau, quelles que soient les raisons, les circonstances sociales et la durée de ce changement » (Lüdi et Py, 2013 : 18).

Il est à ajouter également que ce public d'enquête étant plurilingue (*Cf. Infra.*: 216-219), il maîtrise plusieurs systèmes linguistiques et a des capacités langagières dans plusieurs langues. Ainsi, son accès au langage ne dépend pas que d'une seule langue, mais s'ancre plutôt dans plusieurs. Dans le présent travail de recherche, nous nous intéressons uniquement au rapport au français, langue d'écrits académiques pour notre public.

Selon nous, ce statut des doctorants plurilingues et migrants présente un cas particulier du rapport à la langue française. En d'autres termes, il entraîne une situation de confrontation à une nouvelle langue dans un nouvel environnement socioculturel, laquelle génère des restructurations ayant trait non seulement au répertoire verbal du sujet, mais également à son identité sociale.

En conséquence de quoi, nous postulons que la question du rapport au français langue étrangère et celle de l'identité sociale et discursive sont intimement liées. Nous prenons en considération tous ces éléments afin de construire les trois facettes du rapport à l'écriture.

D'après Bautier (1997), la question du rapport au langage et à la langue est récurrente dans le domaine de la didactique des langues puisque c'est à ce niveau qu'apparaissent les différences sociales, les différences culturelles, les différences de rapports à l'école, à l'université et au(x) savoir(s). Autrement dit, toute question de langue ne peut trouver de réponses indépendamment des enjeux sociaux et cognitifs dont elle est porteuse :

« une langue ne peut être réduite à des éléments lexicaux (même si ceux-ci disent beaucoup de ceux qui les prononcent, de leur façon de voir le monde), une langue c'est aussi une syntaxe et c'est surtout une façon de s'en servir qui correspond à une culture, un ensemble de valeurs et d'habitudes sociales et cognitives » (Bautier, *ibid.* : 7)

De ce fait, la chercheuse constate ici que le *rapport à la langue* et l'*élaboration identitaire* sont inséparables à tous les niveaux : cognitif, langagier, culturel, etc.

Dans le même ordre d'idées, Byram (2006) affirme que, tout au long de la vie, l'apprentissage de nouvelles langues, ou variétés de langue, est une expérience accompagnée d'une acquisition de nouvelles identités. Si les individus prennent conscience de cette situation, ils peuvent « jouer avec leurs langues et leurs identités, passant délibérément de l'une à l'autre au cours de la même conversation, marquant ainsi le changement d'une identité à l'autre » (Byram, *ibid.* : 13).

À notre sens, le rapport au français langue étrangère doit être mis en relief avec les questions du bi-plurilinguisme⁴⁶ et des dimensions intégrative, cognitive et communicationnelle de la langue. Ces deux dernières étant présentées précédemment (*Cf. Supra.*: 80 et 83), examinons à présent ce qu'implique la question du bi-plurilinguisme et la dimension intégrative dans le rapport des étudiants en mobilité au français langue étrangère.

En général, étant donné que le bilinguisme n'est pas une donnée statique, mais « une *activité*, avec sa part de création individuelle et collective » (Lüdi et Py, 2013 : 73), et que la langue n'est pas indépendante du cadre social dans lequel elle est sollicitée, l'individu bilingue, et tout particulièrement l'étudiant migrant, est « un lieu de rencontre entre *deux cultures*, c'est-à-dire [...] de deux catégorisations » (Lüdi et Py, *ibid.* : 63).

En effet, la grande difficulté de la migration ne réside pas dans le bilinguisme, c'est-à-dire la rencontre de deux langues, mais plutôt dans :

« le choc de deux modèles de la réalité liés aux langues d'origine et d'accueil et à des contextes socioculturels différents, ou, si l'on préfère une vision plus

⁴⁶ Il est à noter que la notion du bi-plurilinguisme à laquelle nous nous référons est celle du bi-plurilinguisme individuel, c'est-à-dire « un seul et même individu (ou une famille entière, un groupe) maîtrise deux ou plusieurs langues » (Lüdi et Py, 2013 : 5), cette forme de contacts linguistiques est distincte de celles du plurilinguisme territorial (deux ou plusieurs langues parlées sur un seul et même territoire caractérisé par une certaine unité politico-géographique, le cas de la Suisse) et du plurilinguisme institutionnel (deux ou plusieurs langues parlées au sein d'une institution nationale ou d'une organisation internationale, l'exemple du Campus France).

dynamique, le choc entre deux manières de construire et d'interpréter la réalité par le langage et la communication » (Lüdi et Py, *ibid.* : 62).

Autrement dit, le fait d'émigrer et de quitter sa région d'origine au profit d'une destination dans laquelle on parle une autre langue, place l'étudiant en mobilité dans une situation de confrontation, celui-ci faisant désormais face à un système linguistique différent ainsi qu'à une nouvelle manière de communiquer, de se définir soi-même par rapport aux autres et au monde. L'étudiant migrant est alors appelé à reconstruire ou enrichir son répertoire verbal devenu insuffisant ou inapproprié et à affiner son sens des expériences qui marquent son insertion dans le nouvel environnement socioculturel.

Or, la langue joue un rôle important dans cette reconstruction de sens et des processus d'interprétation des signes de la vie quotidienne puisqu'elle remplit ce que Lüdi et Py (2013) appellent la *fonction interprétative* :

« Une forme, une règle ou un comportement exercent une *fonction interprétative* sur une autre forme, une autre règle ou un autre comportement lorsqu'ils l'objectivent et lui imposent une restructuration originale » (Lüdi et Py, *ibid.* : 79).

Les deux chercheurs lient cette fonction interprétative avec la *compétence d'interaction biculturelle*, définie comme la

« capacité d'interaction verbale ou non-verbale en plusieurs langues permettant au sujet d'affirmer son identité (ou ses identités) de manière appropriée et évolutive dans les divers contextes socioculturels qui constituent son environnement » (Lüdi et Py, *ibid.* : 69)

En tout état de cause, l'étudiant en mobilité doit jongler avec deux mondes, deux cultures. Pour relever le défi de la distance culturelle et des attentes de la société d'accueil, il doit être capable à la fois de changer de langue et d'en faire un usage approprié.

Sur le plan académique, la compétence linguistique constitue un critère de sélection pour les étudiants hors Espace économique européen (EEE) : le niveau C1 du CECR est requis pour les étudiants en langues et en lettres et le niveau B2 pour toutes les autres filières des Sciences Humaines et Sociales. Étant donné que le niveau de français doit être préalablement établi, des dispositifs de préparation et des tests sont mis en place aux pays d'origine.

Néanmoins, Goes (2010) remarque que ces formations, basées généralement sur l'approche communicationnelle-actionnelle, sont lacunaires. Si les étudiants sont, en théorie, capables de faire face aux situations quotidiennes, ils n'ont en effet pas appris les multiples codes sociaux et culturels qui régissent les universités françaises (demandes administratives, relations avec les enseignants, etc.).

Dans le même ordre d'idées, et partant du postulat de Coulon (1997), selon lequel la réussite universitaire dépend du degré d'insertion des étudiants dans leur nouveau milieu, Bretegnier (2010a) modifie l'approche du « *français langue d'insertion socio-universitaire* » qui :

« permet de rappeler que l'idée est d'accompagner les étudiants à apprendre à interagir dans un espace socio-interactionnel spécifique, attendant à la vie universitaire, et que l'insertion universitaire doit être conçue comme s'inscrivant dans un processus plus global de socialisation » (Bretegnier, *ibid.* : 316).

Ici, l'accent est mis autant sur le résultat, soit la langue cible, que sur l'accompagnement d'insertion universitaire. Ainsi, l'objectif est d'aider les étudiants allophones à se construire une compétence de communication en contextes socio-universitaires, laquelle requiert aussi bien un « savoir-évaluer » une situation socio-interactionnelle qu'un « savoir-mobiliser en contexte, [...], en interaction, en relation à l'autre » (Bretegnier, *ibid.* : 327) des ressources communicationnelles appropriées. L'étudiant allophone est invité à exprimer et réfléchir sa propre conception et parcours d'expérience à la langue, ses sentiments de compétence ou d'incompétence linguistique et socio-universitaire et la manière dont il les fait intervenir dans son parcours d'insertion.

À la lumière de ce qui précède, constatons que le rapport au français dans ce contexte est manifestement conçu comme visant à intégrer un répertoire sociolangagier et expérimental favorisant la reconstruction des « sentiments de légitimité linguistique et identitaire nécessaires à leurs apprentissages et à leur intégration » (Bretegnier, 2010a : 329).

2.3.5. Rapport au savoir

Le rapport au savoir constitue pour nous l'une des trois facettes du rapport à l'écriture en français langue étrangère avec le rapport à la langue française et le rapport identitaire.

Avant de passer à la présentation des différentes approches, justifions pourquoi le rapport à l'écrit est considéré pour nous comme rapport au savoir.

En effet, Charlot (1997) considère que le rapport au savoir est constitutif d'un rapport plus général au monde. Ainsi, le sujet du savoir et le savoir sont deux éléments dont l'existence est relative à leur insertion dans un rapport au monde qui implique à son tour un rapport au savoir, un rapport à soi (rapport identitaire), un rapport aux autres (rapport social) et un rapport au langage :

« [Le rapport au monde] implique une forme d'activité et, [...], un rapport au langage et un rapport au temps » (Charlot (1997 : 73).

Remarquons que le rapport au langage n'est pas considéré isolément mais est inséré dans des relations de dépendance nécessaires avec le rapport au savoir lui-même lié au rapport au monde.

Imbriqué dans des relations avec le rapport à soi, aux autres et au monde, le rapport à l'écrit est donc assimilé au rapport au savoir.

Nous schématisons ces rapports enchaînés de la manière suivante :

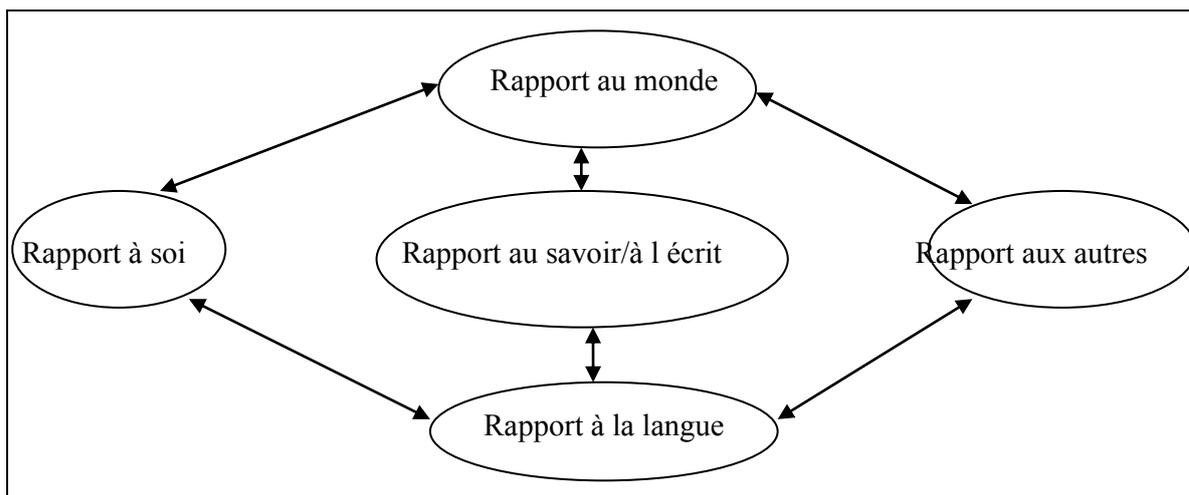


Schéma n°4 : Le rapport à l'écrit assimilé au rapport au savoir

La notion du rapport au savoir a connu une vive extension tant dans le domaine de la recherche en éducation que dans celui de la formation des enseignants. Ses concepteurs ont alors ressenti la nécessité de faire une mise au point régulière pour apporter des précisions, éviter les dérives, et pour confronter les diverses approches.

En effet, le « rapport au savoir » est une notion « générique » (Ben Abderrahman, 2002 : 2), ayant une portée interdisciplinaire parce qu'elle s'intéresse au savoir en général et désigne autant ce qui est personnel que ce qui relève du social :

« il s'agit d'un 'objet' à 'multiples entrées', envisagé de points de vue multiples : social, clinique, psychosocial, anthropologique, etc. » (Ben Abderrahman, *ibid.* : 2).

Selon toutes ces approches, l'entrée du rapport au savoir se fait selon deux axes : soit du côté du sujet, soit du côté du savoir.

2.3.5.1. Le sujet et le rapport au savoir

Les champs de recherche concernés prennent en charge une théorisation sur le sujet, sur sa singularité et sur son désir de savoir. C'est donc toute une problématique du sujet dans son rapport à la connaissance, à l'autre et au monde qui est revisitée. Un rapide tour d'horizon de ces champs permettra de situer et de justifier l'orientation que nous avons choisie dans notre recherche. Il est à noter toutefois que nous ne prenons nullement en compte les débats que « suscite l'usage, dans des perspectives et des cadres théoriques

distincts, par différents chercheurs et collectifs de recherche, des même notions de rapport au savoir, mais aussi d'expérience scolaire, par exemple) » (Rochex, 2004 : 93) :

- Le champ de recherche sociologique (Bourdieu et Passeron, 1964) : dans cette approche, le rapport au savoir est un rapport au savoir de la famille. Pour Bourdieu et Passeron (*ibid.*), c'est le capital culturel (biens, compétences et activités culturelles) qui détermine la réussite ou l'échec scolaire. Ainsi, à l'école, les bons élèves appartenaient aux milieux aisés et cultivés tandis que les enfants issus de familles populaires attestaient de parcours scolaires médiocres.

Dans cette optique, l'entrée du « rapport au savoir » se fait du côté du *sujet social*.

- Le champ de recherche psycho-clinique (Beillerot, 1989, 1996) : d'après Beillerot (1996), le rapport au savoir est un rapport au désir de savoir, au désir tressé de celui de l'autre, au désir lié aux mouvements du savoir. Autrement dit, « ce qui est visé c'est l'idée de savoir, le savoir sur le savoir, voire même que le savoir dont il est question est le désir du désir de soi et de l'autre (le désir de savoir comme désir de savoir sur le désir de l'autre) » (Beillerot, *ibid.* : 66).

Dans cette approche, le rapport au savoir est considéré à la fois comme produit et « processus créateur » (Beillerot, 1989 : 189). Produit, car il est influencé par des facteurs conscients et inconscients relatifs à la personnalité et à l'histoire du sujet désirant tels que ses fantasmes, ses attentes, sa conception de la vie, ses rapports aux autres, l'image qu'il a de lui-même et celle qu'il veut donner aux autres, etc. Ce rapport tient donc « à la nécessité d'analyser sa situation, sa position, sa pratique et son histoire pour lui donner son propre sens » (Beillerot, *ibid.* : 189). Le rapport au savoir devient alors la création permanente de savoir sur soi et sur le réel. D'où un processus créateur de savoir, par lequel un sujet utilise ses savoirs acquis pour produire de nouveaux savoirs singuliers lui permettant d'appréhender le monde naturel et social qui l'entoure.

Ce processus n'est jamais figé ; il évolue tout au long de la vie, à partir de ce que le sujet sait ou non, de la façon dont il se situe par rapport aux savoirs et au fait même de savoir ou de ne pas savoir. Par ailleurs, le rapport au savoir est toujours singulier, il se construit en fonction de l'histoire de chacun et s'insère nécessairement dans une dynamique familiale, sociale et historique. Ainsi, la dimension inconsciente du sujet est incluse dans la définition du rapport au savoir.

En adoptant une approche clinique, Beillerot et son équipe mobilisent une analyse psychanalytique du rapport au savoir, où cette dimension inconsciente du sujet apparaît primordiale. La dimension sociologique ne saurait cependant en être exclue ; les chercheurs s'intéressant également à la société, à l'histoire et au pouvoir.

Dans cette optique, l'entrée du « rapport au savoir » se fait du côté du *sujet psychique*.

- Le champ de recherche psychosocial (Charlot, 1997, 2006) : dans ce courant, le rapport au savoir est un rapport au monde, rapport à soi et rapport aux autres. Charlot (1997) considère tout sujet comme auteur unique du savoir ; le sujet se construit en se confortant avec autrui et avec des objets culturels de savoir ainsi qu'à travers des projets personnels, des aspirations professionnelles et sociales :
« Il n'y a de savoir que pour un sujet, il n'y a de savoir qu'organisé selon des relations internes, il n'y a de savoir que produit dans une 'confrontation interpersonnelle' » (Charlot, *ibid.* : 70).

Dans cette optique, l'entrée du « rapport au savoir » se fait du côté du *sujet psychosocial*.

Pour ces deux dernières approches, le rapport au savoir n'est pas une caractéristique du sujet, mais plutôt un processus (Beillerot, 1989) et un ensemble de relations (Charlot, 1997). C'est le sujet qui s'approprie le monde avec ses intérêts et sa logique propre :

« On 'n'a pas' un rapport au savoir. Mieux serait de dire que l'on "est" son rapport au savoir » (Beillerot et *al.*, 2000 : 49).

Cependant, il existe, à notre sens, entre les deux approches un désaccord fondamental d'ordre anthropologique et philosophique : ce qui fait de l'être humain un humain ; ce qui détermine donc son rapport au savoir.

En effet, dans l'approche psycho-clinique, l'enfant est avant tout le fils ou la fille de ses parents, autrement dit il est le produit d'un acte sexuel d'un couple, il doit donc assumer psychiquement ce mode de création. Ainsi, c'est la construction de la personnalité psychofamiliale qui est la clé du rapport au savoir. Dans l'approche psychosociale en revanche, l'enfant naît inachevé et « par l'éducation, il va s'approprier une partie de ce que l'espèce humaine a construit au cours de son histoire et, ainsi, advenir à la fois comme humain, sujet et membre d'une société et d'une culture » (Charlot, 2006 : 43).

C'est au vu de ce désaccord que notre actuel travail de recherche trouve une certaine parenté avec l'approche psychosociale. En effet, nous ne nous intéressons pas à la dimension psychique de l'individu (point de vue clinique) et ne cherchons pas à structurer et à éclairer de lien(s) déterminant(s) entre la famille (point de vue sociologique) avec des rapports aux savoirs estudiantins. Nous nous focalisons plutôt, d'une part, sur le rapport qu'esquissent les doctorants allophones au sujet de l'écriture académique en langue étrangère; et d'autre part, sur les déterminations des rapports estudiantins à un objet de savoir universitaire spécifique (point de vue didactique).

C'est de ce point de vue didactique que le savoir est considéré comme point d'ancrage.

2.3.5.2. Le savoir considéré comme point d'ancrage

Dans ce deuxième axe du rapport au savoir, les chercheurs issus des domaines de recherche anthropologique et didactique ont illustré une théorisation des rapports personnels et institutionnels à des objets de savoir.

- Le champ de recherche anthropologique (Chevallard, 1985, 1994, 2003) : comme nous l'avons déjà indiqué, dans ce courant, le rapport au savoir est un rapport aux savoirs ; le sujet n'est plus défini ici par rapport à l'objet mais par rapport à l'institution, en tant que personne assujettie. L'accent est mis sur la relation qu'entretient un sujet avec une institution ou avec un objet de savoir.

Dans cette optique, l'entrée du « rapport au savoir » se fait du côté du *savoir institutionnel*.

- Le champ de recherche didactique (Caillot, 2000 ; Ben Abderrahman, 2002) : dans cette approche, Caillot (*op.cit*) s'intéresse à la fois aux rapports entretenus par des personnes vis-à-vis de savoirs disciplinaires spécifiques (la foudre, l'évolution, la statique, etc.) et aux spécificités des savoirs disciplinaires. Ainsi le rapport à la physique par exemple, ne saurait s'assimiler au rapport à la géographie en ce que les deux disciplines sont structurées par des prémisses épistémologiques distinctes.

Ben Abderrahman (2002), quant à lui, part de l'hypothèse que le rapport au savoir « est aussi pertinent et fécond quand on passe du général au particulier » (p. 3), c'est-à-dire des sciences de l'éducation aux didactiques des disciplines, pour déterminer les limites de ce concept dans le domaine de la didactique. Le chercheur conclut que le rapport au savoir comme modèle explicatif est peu opérant dans le cas de la circonscription du rapport étudiantin à des savoirs.

Dans cette optique, l'entrée du « rapport au savoir » se fait du côté du *savoir disciplinaire*.

Les études susmentionnées ne sont pas exhaustives. En effet, le tour d'horizon effectué au sujet de la notion de *rapport au savoir* a simplement pour but de nous situer par rapport aux différentes approches et de montrer en quoi les propos de Charlot (1997, 2006) nous intéressent particulièrement.

Comme nous l'avons déjà indiqué, le rapport à l'écrit est, à notre sens, un rapport au savoir dans la mesure où ce dernier est considéré comme un rapport singulier d'un sujet social. Le rapport à l'écrit, tout comme le rapport au savoir, n'isole en aucun cas le sujet de son entourage. Au contraire, la lecture et son corollaire l'écriture sont deux compétences constituant « des vecteurs clés pour la maîtrise des disciplines non linguistiques et un outil déterminant pour une insertion ultérieure sur le plan social, culturel et professionnel » (Miled, 2015 : 213).

2.4. Le langage intérieur selon Vygotski

La théorie de Vygotski (1985) [1934] nous intéresse dans la mesure où elle met l'accent sur le passage au langage écrit. Étant donné que cette question a été largement étudiée et débattue dans l'ensemble de son œuvre, nous nous contentons dans la présente étude d'aborder uniquement les points pertinents pour nous.

Vygotski (*ibid.*), soulignant la distinction entre le langage écrit et le langage oral, pointe que « le langage écrit n'est pas [...] la simple traduction du langage oral en signes graphiques et sa maîtrise n'est pas la simple assimilation de la technique de l'écriture » (Vygotski, *ibid.* : 259). De ce fait, le caractère « abstrait » du langage écrit exige au scripteur

de définir un nouveau rapport au monde « concret » et de modifier complètement l'ensemble des conditions psychiques créées précédemment par le langage oral. Le scripteur se trouve ainsi confronté à une situation de double abstraction : celle de l'aspect sonore du langage et celle de l'interlocuteur :

« C'est le langage sans l'intonation, sans l'expression, d'une manière générale sans tout son aspect sonore. C'est un langage dans la pensée, dans la représentation, mais privé du trait le plus essentiel du langage oral— le son matériel. [...] Le langage écrit implique une situation dans laquelle celui à qui est adressé le discours soit est totalement absent, soit ne se trouve pas en contact avec celui qui écrit. » (Vygotski, *ibid.* : 260)

Dans le même ordre d'idées, le langage écrit est considéré comme « un langage orienté vers une intelligibilité maximale pour autrui » (*ibid.* : 263). Selon le chercheur, l'absence totale ou provisoire du lecteur ne signifie en aucun cas que le scripteur ne prend pas en compte la présence ultérieure de son lecteur- interlocuteur. En effet, et afin de devenir intelligible à autrui, le scripteur doit reconstruire la situation dans laquelle l'écrit s'est produit dans tous ses détails et mentionner ce qui peut être omis dans le langage oral. Ces opérations de « reconstruction » sont *volontaires et conscients*.

Volontaire, d'une part par le fait que le scripteur choisit et construit volontairement les phrases et leur syntaxe; d'autre part, puisque le passage du langage intérieur au langage écrit exige la « sémantique volontaire » (Vygotski (1985) [1934] : 262). Autrement dit, dans le langage intérieur, la grammaire de la pensée et la syntaxe du sens diffèrent de celles du langage oral et du langage écrit. Vygotski va jusqu'à opposer la syntaxe du langage intérieur à celle du langage écrit. Le langage oral se trouvant ainsi entre ces deux pôles, le scripteur construit un rapport indépendant et libre avec le langage écrit qu'il a choisi. De ce trait du « volontaire » résulte le caractère « conscient » : le langage écrit, gouverné par la conscience et l'intention, contraint le scripteur à une activité plus intellectuelle que celle dans le langage oral.

Nous résumons les caractéristiques du langage écrit d'après Vygotski selon le schéma suivant :

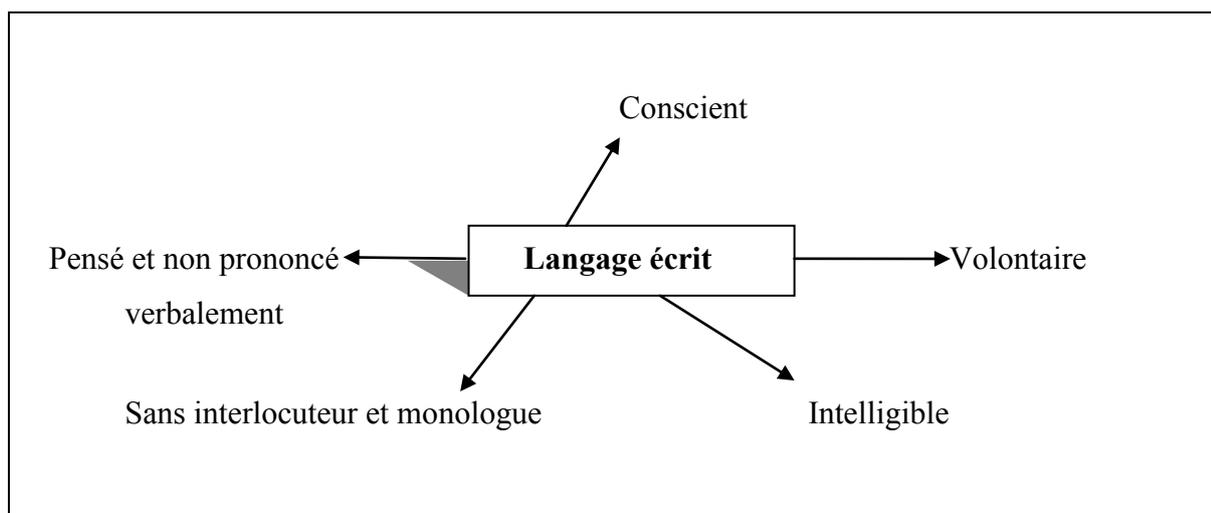


Schéma n°5 : Caractéristiques de l'écrit d'après Vygotski (1985) [1934]

Petite discussion sur les propos de Vygotski :

À la lumière des caractéristiques de l'écrit, proposées par Vygotski (1985) [1934], nous mettons en exergue les points suivants :

- L'écart entre le niveau de développement de l'activité spontanée, involontaire et non consciente (celui du langage oral) d'une part, et celui de l'activité abstraite, volontaire et consciente (celui du langage écrit) d'autre part;
- La présence/absence du lecteur;
- La motivation et le besoin ainsi que leur rôle dans le développement du langage écrit⁴⁷;
- La nécessité de recréer et de représenter la situation de l'écriture par le scripteur afin d'échapper à toute incompréhension ultérieure.

À partir de tout ce qui précède, déterminons les étapes préliminaires dans le passage à l'écriture académique :

- 1) Entamer une activité langagière écrite exige du scripteur-chercheur de figurer son interlocuteur absent ou différé, en l'occurrence le directeur de recherche et les membres du jury;

⁴⁷ Il est à signaler qu'à la différence de Vygotski, et vu qu'il a travaillé sur un public enfantin alors que le nôtre est adulte, nous trouvons que ces deux éléments « la motivation et le besoin » sont importants dans la définition du rapport à l'écriture : un public adulte possède bien les motifs d'entreprendre une rédaction, ressent le besoin de l'écrit et est conscient de la nécessité de cette activité langagière.

- 2) Être devant la feuille blanche nécessite pour le scripteur-chercheur de redéfinir/représenter la situation d'écriture pour son lecteur imaginé/figuré : les motifs de l'écriture, les questions qu'il aborde, les réponses qu'il cherche et une multitude d'autres rapports analogues que le scripteur-chercheur vise à transmettre à son lecteur;
- 3) Le langage écrit ne se limite pas au caractère « conscient et intentionnel », mais doit également être intelligible et compréhensible de la part du lecteur;
- 4) Le degré de la motivation et du besoin détermine le niveau d'intelligibilité du discours : « la motivation précède l'activité » (Vygotski, *op.cit.* : 261).
- 5) En dépit des exigences qu'imposent le discours écrit et les contraintes ressenties par le scripteur-chercheur, ce dernier a la possibilité de construire un discours libre, indépendant et volontaire.

Ces caractéristiques indiquées par Vygotski et reprises par nous-mêmes ne constituent que la relation directe entre le scripteur et son langage écrit, sans passer par la dimension épistémologique de la langue. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de compléter cette relation scripteur-langage écrit par les travaux de J. Beillerot et *al.* (1989) et de B. Charlot (1992) où la relation entre l'écriture et le savoir occupe une place primordiale dans l'ouvrage.

Les points susmentionnés complètent utilement le passage à l'écriture et plus particulièrement le rapport à l'écriture en tant que processus. La théorie de Vygotski a, dès lors, une pertinence certaine dans son application dans un contexte universitaire. Avant d'aborder les caractéristiques de l'écrit scientifique, nous terminerons ce chapitre avec le rôle des représentations dans la construction de tout rapport à l'écrit.

2.5. Rôle des représentations sociales et langagières

La notion de représentation sociale est omniprésente depuis Durkheim (1898) dans les divers domaines de recherche en sciences humaines et sociales, à savoir la psychologie, la psychologie sociale, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, la didactique des langues et des cultures etc. Les publications, les approches méthodologiques et théoriques qui s'en inspirent ainsi les domaines de recherche où la notion est appliquée, en témoignent :

« Il s'agit d'une notion transversale que l'on retrouve dans plusieurs domaines au sein des sciences de l'homme et de la société et qui a acquis, aussi bien en sociolinguistique qu'en didactique des langues – cultures, une position théorique de premier plan » (Cuq, 2003 : 214).

En étudiant le rapport à l'écrit en LE, nous trouvons pertinent d'aborder brièvement la question des représentations. Ceci a pour objectif de structurer la base théorique pluridisciplinaire de notre recherche et de l'approche des littéracies que nous essayons de proposer.

2.5.1. Qu'est-ce qu'une représentation sociale?

Après l'étude fondamentale de Durkheim (*ibid.*), étant le premier à considérer les représentations comme des productions mentales sociales relevant de l'« idéation collective » (p.21), la notion des représentations sociales tend à se généraliser jusqu'à sa réintroduction dans le champ de recherche de la psychologie sociale par Moscovici (1961). Depuis, les chercheurs dans les différents domaines s'intéressent de plus en plus à cette notion désignée comme « savoir de sens commun » (Moscovici, 1961 : 181; Abric, 2001 [1994] : 11; Jodelet, 2012 [1989] : 53) dont la spécificité réside dans le caractère social des processus qui les produisent.

Jodelet (2012) [1989] définit ainsi les représentations sociales comme :

« une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. [...], cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique » (Jodelet, *ibid.* : 53).

Jodelet (*ibid.*) souligne toutefois qu'en dépit de cette distinction, la notion de représentations mérite d'être étudiée au même titre que la connaissance scientifique en raison de son importance sociale et de l'éclairage qu'elle apporte sur les processus cognitifs et les interactions sociales.

Autrement dit, cette connaissance se traduit concrètement et contribue à l'élaboration d'une réalité commune à un groupe social. L'une des caractéristiques des représentations est qu'elles se conçoivent et évoluent dans un contexte social et culturel donné ; le sujet les fabrique pour s'ajuster au monde qui l'entoure, et qu'il partage avec les autres afin de le comprendre, le gérer ou l'affronter ; ce qui rend ces représentations sociales (Jodelet, 2012 [1989]). Pour toutes ces raisons, les représentations sociales ne peuvent pas constituer une connaissance scientifique à proprement parler, même si elles cherchent pourtant à expliquer la réalité (Abric, 2001 [1994]).

En revenant à la théorie fondatrice de Durkheim (1898), nous pensons que les représentations ne sont pas des néants, il s'agit plutôt de « phénomènes, mais réels, doués de propriétés spécifiques et qui se comportent de façons différentes les uns avec les autres, suivant qu'ils ont, ou non, des propriétés communes » (Durkheim, *ibid.* : 11).

Avec la notion de *représentations collectives*, le sociologue a introduit l'idée que la société forme un tout, une entité originale, différente de la simple somme des individus qui la compose. Ainsi, les représentations sont à la base de la constitution d'une mentalité collective, propre à une communauté porteuse des représentations sociales et dans laquelle domine un réseau d'intersubjectivité ; d'où la pertinence de cette notion devenant un moyen de médiation de la vie collective et individuelle.

Par ailleurs et contrairement aux représentations individuelles dont Durkheim admet l'existence, mais qui présentent pour lui l'inconvénient d'être limitées dans le temps (suite à un changement de mentalité ou à la mort de l'individu), les représentations collectives constituent des entités douées d'une durabilité supérieure et fort stables, d'où leur caractère de réalité sociale et non de vérité absolue.

Étant donné la grande extension et la polysémie de la notion de représentations sociales dans les différents domaines de recherche, nous nous limitons dans le présent travail à aborder cette notion à travers le prisme de la psychologie sociale, champ de

naissance de ce terme, et dans le domaine de la didactique des langues étrangères, notre champ principal de référence.

2.5.1.1. La notion des représentations en psychologie sociale

La notion des représentations est centrale en psychologie, et plus précisément en psychologie sociale.

Comme nous l'avons précédemment signalé, c'est à Moscovici (1961, 1989), dans son ouvrage pionnier *La psychanalyse, son image et son public* (1961), que revient le mérite d'avoir reformulé la théorie des représentations, de l'avoir introduite dans le domaine de recherche et d'avoir fait le passage des représentations collectives plutôt statiques décrites par Durkheim (1898) à des représentations sociales dont le caractère principal est la variabilité.

Par ses travaux sur la psychanalyse, Moscovici a enrichi et délimité la notion de représentations en l'abordant dans la perspective d'une différenciation intergroupale dans une société donnée. Autrement dit, les représentations sociales deviennent des entités dynamiques et évolutives mettant en lumière l'importance des phénomènes représentatifs au sein des groupes sociaux. Celles-ci se contextualisant et se modifiant au fil des relations intergroupales.

Le postulat central de Moscovici (1961) part de l'apport réciproque entre les représentations et les communications sociales interindividuelles et intergroupales, les individus trouvant dans les représentations « un code pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde, de leur histoire individuelle et collective » (Moscovici, *ibid.* : 11). C'est au sein de cette communication réciproque que les représentations s'établissent en tant que pensée consensuelle propre à une société donnée :

« Toute représentation est composée de figures et d'expressions socialisées. Conjointement, une représentation sociale est organisation d'images et langage car elle découpe et symbolise actes et situations qui nous sont ou nous deviennent communes » (Moscovici, *ibid.* : 25-26).

À notre sens, le caractère communicationnel des représentations est pertinent dans les recherches menées en Sciences du langage, domaine investi par les phénomènes représentatifs et considérant les langues comme l'instrument de communication (Jakobson, 1963), cette dernière témoigne de l'activité des individus au sein de la société. Nous approfondirons ce point dans la partie consacrée à la notion des représentations en didactique.

Pour sa part, Jodelet (2012) [1989] considère les représentations sociales comme des « phénomènes cognitifs » (p.53) se construisant dans le contexte social des individus et comprenant une dimension affective et normative, élaborées à partir d'« intériorisations d'expériences, de pratiques, de modèles de conduites de pensées, socialement inculqués ou transmis par la communication sociale » (Jodelet, *ibid.*).

À cet égard, les représentations peuvent être considérées à la fois comme le produit et le processus d'une « activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée et d'élaboration psychologique et sociale de cette réalité » (Jodelet, *ibid.* : 54). Autrement dit, il s'agit d'une modalité de pensée qui trouve sa spécificité dans son caractère social. En effet, ce « savoir naïf » régit, en tant que systèmes d'interprétation, notre relation au monde et aux autres, oriente et organise nos communications sociales et intervient inconsciemment dans l'assimilation des connaissances.

Cette dimension cognitive des représentations est également abordée par Abric (2001 [1994]), mais dans une perspective d'une re/construction de la réalité soumise d'après le chercheur à l'abandon de la distinction classique entre l'objet et le sujet.

En effet, Abric (2001 [1994]) reprend à son compte la théorie de Moscovici (1969) reposant sur le postulat qu'« il n'y a pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu (ou du groupe). Le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts » (Cité dans Abric, 2001 : 12).

L'objet est intrinsèquement lié au groupe, s'inscrit dans un contexte dynamique où règnent des relations d'interdépendance avec la personne qui, en le nommant ou en émettant une opinion à son égard, le détermine, le re/construit ; l'objet reconstruit devient consistant grâce au système d'évaluation utilisé par la personne à son égard :

« Un objet n'existe pas en lui-même, il existe pour un individu ou un groupe et par rapport à eux. C'est donc la relation sujet-objet qui détermine l'objet lui-

même. Une représentation est toujours représentation de quelque chose pour quelqu'un » (Abric, *op.cit* : 12).

C'est à ce titre qu'Abric (2001[1994]) souligne qu'il n'existe pas de réalité objective, mais plutôt une réalité représentée, appropriée par l'individu ou le groupe, reconstruite dans son système cognitif : « la représentation n'est donc pas un simple reflet de la réalité, elle est une organisation signifiante » (Abric, *ibid.* : 13).

Nous tenons à synthétiser les différentes théories abordées ci-dessus de la notion des représentations en psychologie sociale :

Auteur	Notion de représentation en psychologie sociale
Durkheim (1898)	<ul style="list-style-type: none"> • Phénomènes réels ; • Représentations collectives ;
Moscovici (1961)	<ul style="list-style-type: none"> • Représentations sociales ; • Communication interindividuelle et intergroupale ;
Jodelet (2012) [1989]	<ul style="list-style-type: none"> • Phénomènes cognitifs ;
Abric (2001) [1994]	<ul style="list-style-type: none"> • Re/construction de la réalité.

Tableau n°5 : Synthèse des définitions de la notion de représentation en psychologie sociale

À la lumière de tout ce qui précède, trois dimensions sont mises en évidence : l'élaboration des représentations dans et par la communication, la re/construction de la réalité et la dimension cognitive. Les représentations s'assimilent donc à :

« une vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à des conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place » (Abric, 2001 [1994]: 13).

Ainsi, les représentations ont la particularité d'englober tous les aspects de la vie sociale et mentale. Leur analyse nécessite dès lors une « approche sociocognitive » (Abric, *ibid.* : 14) intégrant les deux composantes de la représentation : cognitive et sociale. Étant soumises aux règles qui régissent les processus cognitifs, les représentations supposent avant tout un sujet actif puisqu'elles sont des structures dynamiques susceptibles de

changements et d'évolutions (Moscovici, 1961). Elles sont également des constructions mentales déterminées par des structures à la fois psychiques et socio-culturelles.

Finalement, elles régissent notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les communications avec les autres. Comme l'affirme Jodelet (2012) [1989] en les considérant comme des « systèmes d'interprétation » :

« [Les représentations] interviennent dans la diffusion et l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes, et les transformations sociales » (Jodelet, *ibid.* : 53).

Exposées aux influences collectives au sein de la société, les représentations sont considérées comme un outil qui aide les sujets à analyser et à comprendre les comportements humains et les relations sociales, intra et intergroupales ainsi que les relations des individus à leur environnement social, d'où leur caractère « informatif et explicatif » (Abric, 2001[1994] : 18).

À cet égard, elles peuvent être définies comme un « ensemble d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes à propos d'un objet donné » (Abric, *ibid.* : 19).

Avant de conclure cette partie, nous souhaitons aborder la théorie de Jodelet (2012) [1989] considérant les représentations comme des « phénomènes cognitifs » naissant et évoluant dans le contexte social des individus, comprenant une dimension affective et normative et élaborées à partir d'« intériorisations d'expériences ».

À notre sens, ces expériences intériorisées ne sont pas les seuls liens interprétatifs des « phénomènes cognitifs » : dans le cadre de notre recherche, le rapport à l'écrit scientifique fait en effet appel à une intériorisation, à un fait cognitif mais également à d'autres faits (sociaux, académiques, contextuels, linguistiques, etc.) qu'une recherche scientifique doit déterminer.

À ce stade de notre réflexion, une question se pose : comment la notion de représentation a-t-elle été transposée dans le domaine de la didactique des langues ?

2.5.1.2. Les représentations en didactique des langues

Suite à la publication de certains travaux, notamment ceux de Zarate (1993), Gajo (1997), Moore (2001 coord.), Moore et Castellotti (2002), Borel (2012), Lüdi et Py (2013), Spaëth (2014), pour ne citer qu'une poignée d'entre eux, force est de constater que les représentations sociales sont de plus en plus présentes dans les champs de recherche portant sur les langues, leur appropriation et leur transmission. L'ouvrage coordonné par Moore (2001) reste du point de vue scientifique une référence dans le domaine de la didactique (cf. Spaëth, 2014).

Spaëth (*ibid.*) justifie cet intérêt particulier à la notion de représentations en didactique par deux points distincts mais complémentaires :

« Tout d'abord l'importance théorique et méthodologique croissante de ce concept dans les travaux d'étudiants de masters et de doctorat ainsi que dans les discours d'enseignement en circulation. Ensuite, la nature même du concept qui en soi constitue une mise en abîme, un jeu de miroir langagier qui favorise à la fois la circulation des discours et l'appropriation des concepts qu'il permet ainsi de faire circuler » (Spaëth, 2014 : 44).

D'après Spaëth (*ibid.*), l'omniprésence des représentations dans le domaine de DFLES s'explique par la nature même du domaine accordant une importance prépondérante à la relation à l'image de soi, de l'autre et des Français, ainsi qu'à la relation spécifique à la culture de l'écrit.

Pour la chercheuse (*ibid.*), la transposition du concept en DFLES s'effectue progressivement grâce au « caractère métacognitif » de la notion de représentations et de son rôle majeur dans l'appropriation des langues. Ainsi, la transposition est d'abord théorique (les représentations deviennent un objet de recherche) puis méthodologique (elles deviennent un outil de la recherche).

Dans le même ordre d'idées, Moore (2001) affirme que la notion de représentations est largement circulante en didactique des langues. En DFLES, les représentations :

« sont d'autant plus disponibles et susceptibles de donner lieu à formulation, à verbalisation (quel que soit le crédit qu'on puisse accorder à ces verbalisations) qu'elles ont à voir avec l'appartenance, l'identité propre, le positionnement discursif par rapport à l'autre et à l'étranger » (Moore, *ibid.* : 9).

Dans cette perspective, les représentations ne concernent pas les langues et les usages linguistiques, mais englobent également les relations entre soi et les autres.

Avant d'aborder en détail la question des représentations, il nous paraît pertinent de distinguer les représentations des *attitudes* et des *stéréotypes*.

- **Les attitudes** : selon Castellotti et Moore (2002), les attitudes « explorent les images des langues pour expliquer les comportements linguistiques, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs » (p.7). Pour Moore (2001), les deux notions, de représentation et d'attitude, présentent de nombreux points communs et sont parfois utilisées l'une à la place de l'autre.

Pour identifier les attitudes, Lüdi et Py (2013) soulignent qu'elles ne sont pas, par nature, accessibles à l'observation directe, il faut plutôt « observer le comportement et [...] analyser les opinions émises et les préjugés recueillis » (Lüdi et Py, *ibid.* : 93). Baker (1992) indique en revanche qu'une même attitude peut générer des comportements différents en fonction des situations, car les sujets peuvent parfaitement dissimuler leurs attitudes.

- **Les stéréotypes** : Cuq (2003) définit un stéréotype comme « une représentation 'cliché' d'une réalité (individu, paysage, métier, etc.) qui réduit celle-ci à un trait, à 'une idée toute faite' » (p.224). Ainsi, les stéréotypes sont des vues partielles et par conséquent partiales de la réalité, des images stables, décontextualisées qui fonctionnent dans la mémoire commune (*cf.* Castellotti et Moore, 2002), d'où la difficulté de les lier avec les attitudes, qui dénotent les orientations individuelles. Pour Moore (2001), les stéréotypes sont la « verbalisation d'une forme de croyance simplifiée, généralement erronée, qui ne relève pas de l'expérience directe » (p.14). En ce sens, ces représentations collectives figées fonctionnent comme des « prêt-à-parler » (Moore, *ibid.* : 16), lesquels constituent un moyen immédiatement disponible pour maintenir la communication.

Lorsque nous ferons appel à la notion de représentations, à son caractère évolutif notamment, nous éviterons donc de nous inscrire dans une logique de « recherche d'une forme pure de la vérité en échappant à toute contingence » (Zarate, 1993 : 29), notre objectif étant plutôt de faire émerger la perception qu'ont les sujets interrogés dans notre enquête d'eux-mêmes, de l'autre, de leur mobilité étudiante et de leur rapport à l'écrit académique et

de vérifier à quel point les représentations attachées aux langues influencent le rapport aux littéracies universitaires.

2.5.2. Représentations de l'écrit en LE

En abordant la question des représentations de l'écrit, nous nous appuyons essentiellement sur la parenté mise en évidence entre les deux notions du *rapport à* et des *représentations* par Gilly (1989) et par Charlot (1997). Selon ces deux chercheurs, lorsque le sujet a des représentations d'un savoir donné, il construit évidemment son propre rapport avec ce savoir.

Partant de la définition proposée par Jodelet (2012) [1989], à savoir « représenter ou se représenter correspond à un acte de pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet » (p.55), Charlot (*op.cit.*) indique que l'attention accordée au sujet met en lumière les représentations en tant que « systèmes d'interprétation » ancrées « dans un réseau de significations » (Jodelet, 2012 [1989] : 53). C'est dans cette perspective que réside la proximité des deux notions de *rapport à* et de *représentations*. Cependant, Charlot (*ibid.*) souligne que ces deux notions restent différentes, car dans « représentations » ce sont les éléments du système qui sont pensés alors que dans « rapport à » ce sont les relations :

« La représentation du savoir est un contenu de conscience (inséré dans un réseau de significations), alors que le rapport au savoir est un ensemble (c'est le réseau lui-même) » (Charlot, *ibid.* : 98).

Gilly (1989), quant à lui, définit les représentations comme des « ensembles organisés de significations sociales » (p.379-380) et précise que « les systèmes de représentations sociales [...] ne peuvent être considérés indépendamment de leurs liens avec d'autres systèmes généraux de représentations sociales dont ils sont dépendants » (p.398-399). Ainsi l'accent est mis sur l'idée de système en relation avec d'autres systèmes, la parenté entre la notion de représentation et celle de rapport au savoir est évidente.

Dans cette conception, nous postulons que cette notion pluridimensionnelle est pertinente en didactique de l'écrit en langue étrangère en ce qu'elle permet de contextualiser le rapport à l'écrit. Ainsi, l'étude du rapport à l'écrit universitaire en langue étrangère inclut également une étude, même secondaire, des représentations de l'écrit scientifique dans cette

langue. En effet, la notion de représentation sociale est particulièrement utile pour éclairer cette notion de rapport à l'écrit car elle occupe une position mixte au carrefour de concepts psychologiques et sociologiques :

« En raison de cette position, elle joue une fonction médiatrice entre l'individu et le groupe (ou les groupes) au(x)quel(s) il appartient » (Barré-De Miniac, 2000 : 57).

Barré-De Miniac (*ibid.*) souligne que l'écriture en tant que telle n'a pas fait l'objet de travaux spécifiques en psychologie sociale. Cependant, examiner l'apport de la théorie des représentations sociales à la compréhension du rapport à l'écrit est intéressant dans la mesure où cette théorie met en relief les fonctionnements individuels et les contextes sociaux. Par ailleurs, plusieurs recherches sur la notion de représentations dans le domaine de la didactique ont pour seul objectif de rendre compte de difficultés observées dans les différents contextes :

« Depuis quelques années en formation d'adultes, [le terme de représentations] est utilisé de façon assez réductrice pour désigner seulement les idées fausses et incomplètes que les stagiaires se font sur tel ou tel sujet » (Guibert, 1989 : 22, Cité dans Barré-De Miniac, 2000 : 65).

Notre étude sur le positionnement⁴⁸ de l'apprenti-chercheur dans son texte se concentre sur le rapport à l'écrit qu'établit ce dernier au discours scientifique. Cette étude se situe à la confluence de deux langues, l'arabe et le français, et de deux cultures éducatives, ce qui justifie le recours à la notion de représentations sociales. Par cultures⁴⁹, nous entendons d'une part la culture attachée à chacune des deux langues, arabe et française, d'autre part, les cultures de l'écrit qui véhiculent chacune de ces langues-cultures. Nous nous posons donc des questions de type : quels sont les points de convergence ou de divergence entre ces deux cultures d'écrit académique? Comment la culture éducative et écrite de la langue d'origine joue un rôle dans la construction de la culture d'écrits scientifiques? Comment la représentation de l'objet à écrire développée par les doctorants allophones en langue source pourrait s'interposer entre lui-même et l'objet à écrire en

⁴⁸ À ce stade de notre réflexion, précisons qu'à l'instar de Rinck (2004, 2006, 2011), Rinck et Pouvreau (2009), Bretegnier (2010b) et Grossmann (2010a et b), nous faisons appel aux notions de « figure » et de « posture » pour les écrits de chercheurs et à celle de « positionnement » pour les écrits d'apprentis-chercheurs, laquelle renvoie au statut du chercheur en construction de sa posture épistémologique et en interaction autant avec l'autre, avec son terrain qu'avec la communauté discursive : « cette différence de désignation mettant l'accent sur les différences entre genres aux niveaux pragmatique et socioculturel » (Rinck, 2011 : 87).

⁴⁹ Au pluriel.

langue étrangère? Ainsi, nous cherchons à comprendre dans quelle mesure les représentations sociales sur l'écrit en langue étrangère influence la production écrite dans cette langue.

Au vu de ces perspectives, le caractère social accolé à la notion de représentation dans la théorie proposée par Moscovici (1961, 1986, 1989) est un élément essentiel dans notre étude pour deux raisons : premièrement, la représentation se distingue de l'objet pour des raisons qui sont souvent de nature sociale : « ce n'est pas la nature de l'objet qui différencie le social du non social, mais le rapport qu'on a avec lui » (Moscovici, 1986 : 36). Deuxièmement, la compréhension des fonctionnements des représentations nécessite de les étudier sur des groupes d'individus et non pas sur des individus isolés : « les représentations sociales ont des propriétés bien à elles, que l'on ne peut découvrir qu'en étudiant leurs rapports avec les groupes sociaux » (Moscovici, *ibid.* : 61).

Parmi les travaux de recherche sur la représentation de l'écrit, nous en retenons deux qui correspondent les mieux à notre recherche : l'étude de Dabène (1987) décrivant la didactique de l'écrit à partir de l'analyse des représentations de l'écrit des adultes, ainsi que les travaux de Reuter (1998a, 2004), Delcambre et Reuter (2002b) portant sur les représentations des étudiants adultes ayant à écrire des écrits longs de recherche.

Dans une contribution à la didactique de l'écriture en langue maternelle, Dabène (1987) mène une enquête auprès des adultes non spécialistes, dans laquelle elle définit la compétence scripturale comme :

« ensemble de composantes renvoyant au fonctionnement linguistique du scriptural et à son fonctionnement social, lui-même inséré dans une histoire, qui rendent possibles la production et la réception de l'écrit d'une manière adaptée et située.

En conséquence, les composantes de cette compétence ne peuvent s'analyser en fonction d'un scripteur-lecteur idéal mais dans leur variabilité intrinsèque » (Dabène, *ibid.* : 40).

Dans ce sens, la compétence scripturale requiert trois composantes : des éléments de savoirs (comportant quatre composantes : linguistique, sémiotique, sociologique et pragmatique), des savoir-faire (textuels et graphiques) et les motivations-représentations. C'est cette dernière composante qui nous intéresse dans notre travail de recherche et dont Dabène (*ibid.*) évoque deux caractéristiques générales : une dialectique de l'attraction-répulsion et des stratégies de compensation. En termes d'attraction-répulsion, la chercheuse

souligne qu'elle s'exerce à différents niveaux, complémentaires ou contradictoires : l'expression à soi/l'expression à autrui, les sentiments d'isolement/refuge, la distinction/banalisation. Quant à la compensation, Dabène (*ibid.*) précise qu' « on peut rattacher à cette composante l'existence d'une pratique sociale, certes marginales, mais révélatrice des besoins de compensation nés d'une incapacité à écrire » (p.64).

Sur le plan de l'écrit scientifique, les analyses théoriques de Reuter (1998a) et les travaux expérimentaux de Delcambre et Reuter (2002b) et Reuter (2004) convergent sur l'interprétation des difficultés des étudiants universitaires en termes de représentations. Les trois études soulignent la tendance de ces derniers à considérer l'écriture comme transcription de la pensée, comme si :

« écrit et écriture sont *transparents* à des idées, à une élaboration cognitive, à des résultats, *forgés antérieurement* »⁵⁰ (Reuter, 1998a : 13).

Cette « représentation-position » (Delcambre et Reuter, 2002b : 9), omniprésente chez les étudiants en formation, réduit l'écriture à une technique de transcription d'une pensée « supérieure », élaborée en dehors d'elle. Ainsi, l'écriture est secondaire dans l'activité de recherche ; la fonction heuristique de l'écriture est donc ignorée et, conséquemment, l'écriture en tant que telle est peu travaillée, d'où le manque de cohérence, les contradictions, les sauts dans le raisonnement, etc.

Suite à ces compétences scripturales lacunaires, les apprentis-chercheurs se donnent une image « trop basse » d'eux-mêmes (Reuter, 1998a : 16) :

« cette image de soi semble fonctionner 'sous-tensions' à partir d'une position paradoxale qui pourrait être énoncée ainsi : 'Je pratique une écriture de recherche en refusant de me reconnaître la position de chercheur' » (Reuter, *ibid.* : 17).

Ceci dit, plusieurs difficultés peuvent être entraînées : le manque de décentration, le marquage énonciatif, le manque de la relecture et de la réécriture, etc. Autrement dit, les apprentis-chercheurs ont des difficultés, d'une part, à prendre de la distance vis-à-vis des thèses auxquelles ils font référence ; d'autre part, à définir leur positionnement énonciatif dans le texte produit. Ils peuvent également éviter de se relire car, estimant leur texte mauvais, ils ne se construisent qu'une image négative d'eux-mêmes à la relecture.

⁵⁰ C'est l'auteur qui souligne.

À notre sens, les travaux de Reuter (1998a, 2004) sur les représentations de l'écrit scientifique font écho à la théorie de Charlot (1997, 2006) et à celle de Jodelet (2012 [1989]). Pour ces chercheurs, la question des représentations n'est pas isolable : il s'agit d'un système en relation avec d'autres systèmes. Ainsi, les représentations de l'écrit scientifique sont liées aux représentations de la recherche (Reuter, 2004), aux représentations de l'écriture (Reuter, 1998b, 2004), à l'image de soi en tant que scripteur-chercheur (Reuter, 1998b) et au rôle de l'institution dans la construction de cette image :

« cela renvoie sans doute à une injonction institutionnelle elle-même paradoxale : se poser en tant que chercheur tout en sachant qu'un des enjeux essentiels de l'écrit produit est justement la certification de chercheur » (Reuter, 1998b : 17).

En guise de conclusion intermédiaire, nous postulons que le rapport à l'écrit en langue étrangère ou seconde constitue un élément essentiel autant de la construction identitaire que de la construction de toute sorte de savoirs. En effet, la mobilité étudiante implique nécessairement la confrontation à l'altérité, à une pluralité culturelle et linguistique, à une nouvelle culture éducative, à d'autres représentations sociales et langagières, etc. Ces dernières jouant à leur tour un rôle primordial dans la construction du rapport à l'écrit, à autrui, à soi-même et au monde.

Après avoir présenté les différentes approches relevant du rapport à l'écrit en général, nous aborderons dans le chapitre suivant la question de l'écrit scientifique, genre de référence dans notre étude.

2.6. Proposition de synthétisation notionnelle du chapitre II

Pour conclure ce chapitre chargé de notions, de théories et de schémas, nous avons choisi de synthétiser les principaux axes abordés à l'aide du schéma ci-dessous.

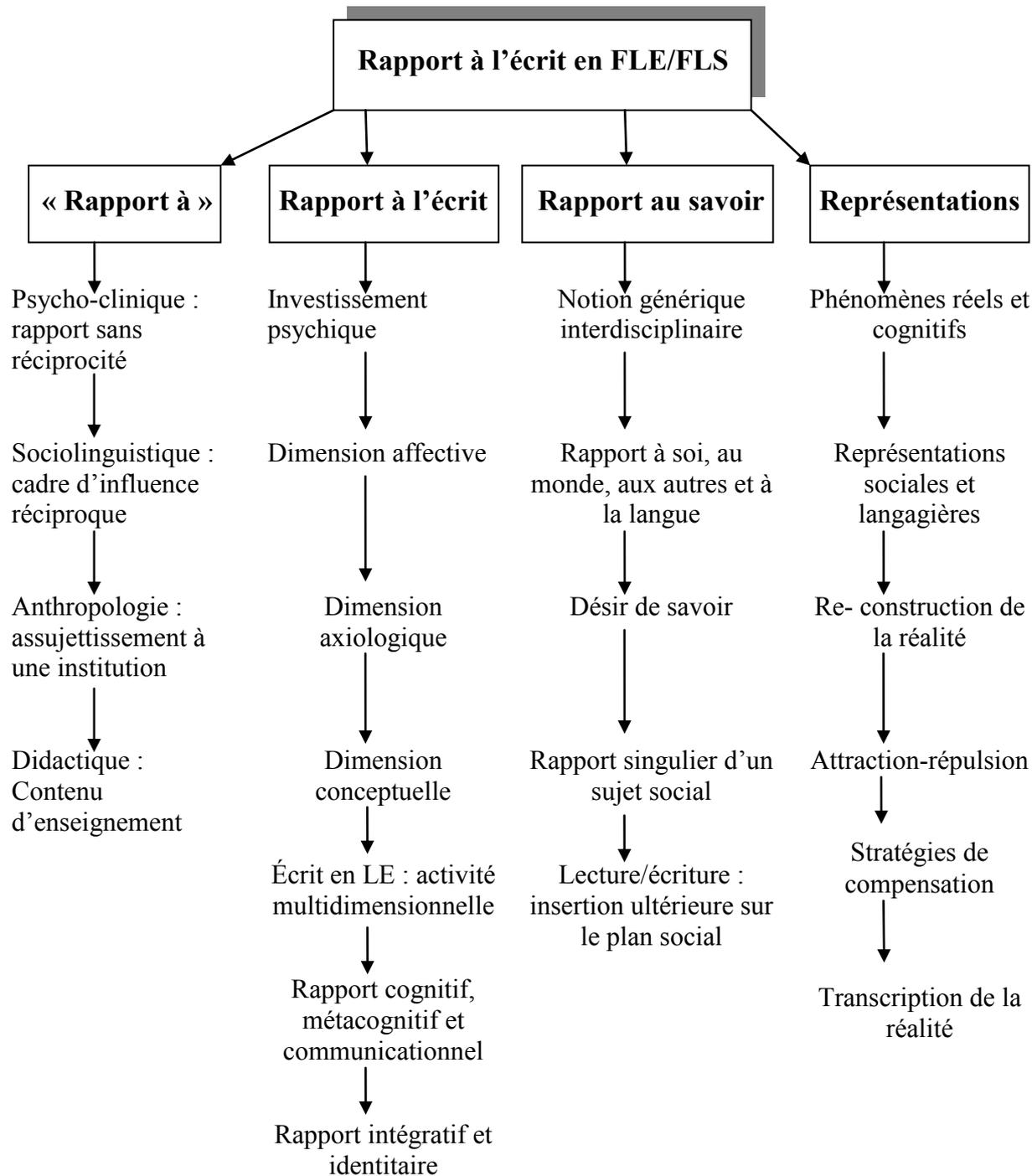


Figure 2 : Synthétisation des notions clés du chapitre 2

CHAPITRE III :

Du discours universitaire à la littéracie universitaire : notions, théories et problématiques

Je *m'*écris tout autant que j'*é*cris *ma* recherche et, écrivant ma recherche, je contribue à écrire *la* recherche, m'inscrivant dans une articulation entre moi- les autres- le monde, où je deviens peu ou prou mon propre démiurge tout en contribuant à peu à la pensée collective

Goï, 2014 : 168.

La didactique de l'écrit, loin de se cantonner à un domaine en particulier, a traversé plusieurs domaines et s'est approprié de nouvelles théories. Ainsi a-t-on vu, ces dernières années, fleurir les expressions telles de « Français sur Objectifs Universitaires (FOU) », « discours universitaires », « écrit scientifique », « français langue d'enseignement » ou encore « littéracies universitaires ».

Dans le présent chapitre, nous présenterons deux perspectives distinctes, le discours universitaire et la littéracie académique, leurs théories et leurs problématiques en nous référant aux différents domaines dans lesquels elles ont été abordées et en essayant d'établir un rapport entre elles. Cette démarche nous permettra de concevoir une approche favorisant l'acquisition et la construction de la compétence écrite académique des étudiants étrangers en France et de proposer une didactique des littéracies universitaires en FLE (*Cf. Infra.* : 306 et 321).

En effet, la didactique du français langue étrangère étant notre propos principal, il nous est indispensable d'aborder la question de l'écrit dans ce domaine. De ce fait, un sous-chapitre est consacré à la notion de l'écrit en FLE : la situation de l'écrit en FLE, les difficultés rencontrées et l'approche FOU.

3.1. Le discours universitaire

La notion de « discours universitaire » apparaît pour la première fois dans le texte fondateur de M.-Ch. Pollet (2001) : *Pour une didactique des discours universitaires. Étudiants et système de communication à l'université*. S'inscrivant dans une perspective discursive, cet ouvrage analyse les différents types d'écrits universitaires et propose une démarche basée sur la spécificité des discours et des pratiques disciplinaires présentés.

Avant de détailler cette notion et d'en présenter les différentes approches, une introduction nous paraît indispensable pour mieux cerner ce qu'est le « discours » et quelles sont ses caractéristiques.

3.1.1. Entrée notionnelle : définition et caractéristiques

La notion de discours est indispensable pour nous dans la mesure où cette dernière met l'accent sur la nécessité d'envisager les textes au sein et en fonction de leurs conditions de production :

« [Le discours] suppose l'articulation du langage sur des paramètres d'ordre social et psychologique » (Maingueneau, 2009 : 44).

Avant de passer à la notion de « discours universitaire » et au regard du large champ que couvre le terme de « discours », nous allons aborder celui-ci par les définitions qui nous intéressent dans notre travail de recherche.

En effet, partant de la conviction selon laquelle « le *discours* ne peut être l'objet d'une approche purement linguistique » (Maingueneau, *ibid.* : 44), nous retenons notamment la définition d'Adam (1990) où il suppose l'articulation du langage avec des paramètres d'ordre social et psychologique. Le discours s'envisage ici comme :

« un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) » (Adam, *ibid.* : 23).

Cette définition complète les propos de Benveniste (1966) concernant l'énonciation. En effet, ce chercheur propose une définition élargie du terme et le considère comme procès

d'énonciation discrets et uniques, par lesquels le sujet parlant ou écrivant actualise « la langue » en « parole », au sens saussurien des termes :

« Toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste, 1966 : 242).

Si le terme « discours » soulève plusieurs difficultés qui le rendent difficile à circonscrire, l'opinion communément est que : « le discours considéré comme objet linguistique spécifique [...] fait sens d'abord par son caractère social » (Badir, 2009 : 26).

Pour résumer, le discours implique un acte langagier d'où émergent trois dimensions : linguistique (en tant que texte), sociologique et/ou psychologique (en tant que contexte) et communicationnelle (en tant qu'interaction entre les participants).

C'est à la lumière de l'interaction de ces trois dimensions qu'émerge la notion de « discours universitaire ».

La théorie de Pollet (2001) précise dans la même idée que les besoins des étudiants universitaires et leurs difficultés doivent être soumis à une analyse plurielle tenant compte de la situation de communication et combinant les dimensions pragmatique, énonciative, textuelle et linguistique :

« [...] la dimension pragmatique considèrera le contexte, tant linguistique qu'extra-linguistique, dans lequel sont émis des propos, les locuteurs, et les effets du discours. La dimension énonciative s'attachera aux traces de l'inscription du discours dans une situation d'énonciation, [...]. Les dimensions textuelle et linguistique donneront lieu, quant à elles, à une analyse centrée sur l'objet-texte lui-même, son organisation et ses formes » (Pollet, 2001 : 9).

De ce fait, les besoins des étudiants sont liés à l'objet du savoir et à ses formes d'exercice selon le domaine disciplinaire ; l'idée de développer des compétences générales est abandonnée au profit d'une vision de l'adaptation à l'université par le biais d'un travail sur des exigences spécifiques (à une discipline, à un type d'études, à un type d'évaluation, etc.).

Dans une étude complémentaire, Barbier (2009) trouve dans le discours universitaire une « forme distincte de communication » (Barbier, *ibid.* : 45) ayant son propre mode organisationnel et de construction énonciative, et dont l'énonciateur appartient à la

communauté universitaire et prend en charge des énoncés participant d'un savoir construit ou enseigné à l'université.

Les spécificités énonciatives et discursives mises en évidence par Pollet (2001), Barbier, (2009), Defays, (2009) et Moirand, (2009) permettent de distinguer quatre sphères du discours universitaire :

- Le discours didactique universitaire (Pollet, 2001 : 30) ou le discours professoral (Defays, 2009 : 12) : échangé entre un professeur-chercheur et des étudiants, il a pour objectif de développer le savoir des étudiants et leurs compétences académiques de sorte que les savoirs soient assimilés et que les étudiants puissent les restituer lors d'un examen ;
- Le discours scientifique de diffusion (Pollet, *op.cit*) ou le discours de vulgarisation (Moirand, 2009 : 96) : échangé entre un chercheur et un public non spécialisé mais averti, prêt à accepter et à intégrer les règles d'élaboration d'un discours scientifique. Ces deux premières sphères de discours supposent, d'après Moirand (*ibid.*), que celui qui les détient possède un savoir supérieur (ou supposé supérieur) à celui des destinataires ;
- Le discours de communication (Defays, *op.cit* : 13) : concerne non seulement les différentes catégories de personnel universitaire, mais aussi le monde extérieur auprès duquel l'université doit valoriser son image et développer ses contacts, notamment via les médias, avec d'autres universités et avec d'autres acteurs sociaux ;
- Le discours scientifique (Defays, 2009; Pollet, 2001) ou le discours universitaire de recherche (Moirand, 2009) : circule entre pairs, spécialistes du domaine; autrement dit entre chercheurs à l'intérieur d'une même communauté scientifique, « ce qui pose une égalité (au moins théorique) des places interactionnelles » (Moirand, *op.cit.* : 96). Il se décline en plusieurs sous-genres, du discours de recherche (comme le mémoire) aux « textes fondateurs » (Pollet, 2001 : 30), expression utilisée pour désigner les textes occupant une place centrale dans le domaine scientifique et dont les auteurs sont considérés comme ayant participé à l'édification du champ conceptuel de ce dernier.

C'est le dernier type de discours, le *discours scientifique*, qui correspondant à celui de notre public (rappel : des doctorants syriens en France), qui vise à produire des connaissances nouvelles dans le domaine concerné et qui porte les traces sémantico-

formelles repérables des différentes étapes de la démarche cognitive du chercheur. Selon Moirand (2009 : 100), ces traces sont :

1. la présence d'un sous-titre qui décrit le souci statistique de l'observation scientifique;
2. la prise en charge énonciative de ce qui est dit : présence de « nous » ou de « nominalisations qui décrivent l'activité des chercheurs, ou qui intègrent la méthodologie de l'observation dans un récit au passé - aspect achevé » (Moirand, *ibid.*);
3. un énoncé des hypothèses, émises à partir de la connaissance des travaux antérieurs ;
4. une évaluation des données et des résultats en conclusion.

Moirand (1995) distingue donc deux schèmes d'organisation de la pratique du chercheur :

- le praxéogramme de l'activité de recherche : c'est le schéma d'actions idéelles, verbales ou gestuelles qui est à la base du déroulement des activités quotidiennes ou professionnelles. Citons à titre d'exemple les chercheurs en science du langage, qui récoltent des données, que celle-ci soient des données verbales basées sur des entretiens, ou issues de questionnaires ou d'observations de classe ;
- le script de l'exposition scientifique : ce sont les activités strictement verbales, c'est-à-dire le temps de l'écriture où le chercheur quitte son terrain. Le chercheur fait donc un compte rendu de ses recherches, en présentant les données, les analysant et en dressant ses conclusions.

En ce qui concerne les caractéristiques du discours universitaire écrit, nous pouvons les regrouper comme suit :

Caractéristiques du discours universitaire écrit			
Sociolinguistique et pragmatique	Organisationnelle	Énonciative	Méthodologique
- fonction du contexte - usage linguistique en contexte - prise en compte des locuteurs et du contexte	- contenu thématique particulier + - organisation séquentielle ↓ cohérence du discours	- marques personnelles - marques temporelles de contexte et de modalisation - marques d'interdiscours	Statut du scripteur-chercheur

Tableau n°6 : Caractéristiques du discours universitaire écrit

Examinons en détail ce tableau :

A. Caractéristiques d'ordre sociolinguistique et pragmatique : le discours universitaire est considéré en fonction du contexte dans lequel il a été produit. Ce dernier influence largement les caractéristiques pragmatiques du discours universitaire dont la visée n'est pas seulement la transmission/construction d'un savoir, mais également d'établir « d'une méthode d'analyse des objets » (Barbier, 2009 : 38) et de leur fonctionnement. Par caractéristiques pragmatiques, Pollet (2001) entend « l'usage linguistique en contexte, la prise en compte des locuteurs et du contexte qui seront privilégiés » (Pollet, *ibid.* : 25).

Par conséquent, la communication universitaire, étant produite dans des circonstances particulières (comme le lieu institutionnel, l'intention du locuteur ou encore le domaine disciplinaire concerné), génère des spécificités organisationnelles et énonciatives.

B. Caractéristiques d'ordre organisationnel et énonciatif : le contexte de discours universitaire et le type de relation entre les interlocuteurs génèrent des spécificités sur le plan de l'organisation des énoncés et des modalités d'énonciation.

a) Caractéristiques organisationnelles : « pour construire son discours, l'énonciateur doit le structurer selon un contenu thématique particulier et une

organisation séquentielle » (Barbier, 2009 : 39). En effet, la cohérence du discours universitaire écrit est assurée par la continuité thématique entre les parties et les paragraphes.

b) Caractéristiques énonciatives : sur le plan de l'énonciation, le cadre contextuel spécifique du discours universitaire met en lumière :

- des marques personnelles : prise en charge neutre, collective ou personnelle ;
- des marques temporelles de contexte et de modalisation : le discours « est contextuellement déterminé » (Stoian, 2009 : 286), et l'utilisation du conditionnel y est fréquente puisqu'il s'agit d'un « type de modalisation propre au discours scientifique qui se construit sur la base d'hypothèses construites par l'énonciateur-chercheur » (Barbier, *op.cit.* : 41) ;
- des marques d'interdiscours : « les discours universitaires sont fondamentalement interdiscursifs, dialogiques, polyphoniques, sur le plan de leur objet (la plupart des sciences humaines portent sur d'autres discours, la philologie, l'histoire, la philosophie,...) comme sur celui des démarches, des méthodes, des théories (qui s'imitent, s'influencent, s'opposent,...) » (Defays, 2009 : 15). L'énonciateur construit ses énoncés en référence à d'autres discours et par cette intertextualité, il manifeste une volonté de scientificité de la part du chercheur.

C. Caractéristiques d'ordre méthodologique : le statut du scripteur-chercheur est observable dans les écrits universitaires; plusieurs éléments indiquent qu'il présente une discussion scientifique : la mise en page hiérarchisée, le grand nombre des connecteurs, les notes de bas de page, etc.

De même, le discours universitaire se distingue par « son caractère impersonnel, écrit et non spontané, ininterrompu et historique, en ce qu'il constitue la communauté même, dialogique, rituel et quasi sacré » (Bourdieu, 1984 : 103). Il se caractérise également par le fait d'être le résultat de plusieurs « intentions communicatives » (Stoian, 2009 : 286). L'interaction scripteur-lecteur est donc spécifique dans le contexte universitaire et déterminée par plusieurs facteurs.

Décrire les caractéristiques propres aux discours universitaires nous permet d'une part d'en repérer les modes de transmission du savoir et les enjeux dissimulés; d'autre part, de

passer d'une logique de remédiation de compétences générales à une logique d'adaptation aux pratiques langagières spécifiques à l'université (Pollet, 2000). C'est aux caractéristiques énonciatives que nous nous intéressons notamment pour définir la posture du scripteur chercheur.

3.1.2. Comment se manifeste la posture du scripteur-chercheur dans le discours scientifique⁵¹ ?

La question de la posture du scripteur-chercheur nous a accompagnée dès les premières lignes de ce projet. Nous nous sommes posée plusieurs questions : le chercheur doit-il se manifester clairement dans son texte ? Comment envisage-t-il sa relation avec son lecteur ? Comment se positionne-t-il devant son texte ?

Pour y répondre, nous allons aborder les points suivants :

- le mode explicatif et le mode argumentatif ;
- la figure du scripteur-chercheur ;
- la relation scripteur-lecteur.

En ce qui concerne « la relation scripteur-lecteur », nous allons l'aborder au fur et à mesure, à la lumière des deux premières composantes.

3.1.2.1. Le mode explicatif et le mode argumentatif

Pollet (1997, 2001) et Barbier (2009) distinguent entre deux modes de transmission et de réception du discours universitaire :

3.1.2.1.1. Le mode expositif avec une intention didactique

Pour Stoean (2009 : 286), le discours universitaire est principalement « expositif ». Selon le but du scripteur et l'environnement communicationnel, l'expositif a pour objectif

⁵¹ Rappelons que, par « discours scientifique », nous entendons le sens développé par Pollet (2001) et Defays (2009), Cf. *Supra.* : 118-119.

de transmettre des savoirs théoriques et d'offrir aux étudiants une vision globale de tous les éléments d'une problématique. C'est ainsi que le savoir est réduit à une liste d'informations simplement juxtaposées.

Cette démarche didactique à orientation explicative caractérise les manuels, les ouvrages de vulgarisation et les articles de revues généralistes. Concernant les discours où la scientificité domine (articles ou ouvrages destinés à la communauté scientifique), l'explicatif se concrétiserait sous forme d'étapes dans la stratégie discursive dont « l'objectif serait de convaincre du bien-fondé d'une thèse, d'un point de vue, dans une optique argumentative ou démonstrative » (Pollet, 1997 : 774).

Pour sa part, Moirand (2009), désigne ces fonctions de l'explicatif par l'expression « visée scientifique » du discours universitaire. D'après elle, le discours scientifique de recherche a pour objectif principal « d'expliquer, de justifier, d'interpréter, en réglant cette interprétation sur une théorie explicite, c'est-à-dire un ensemble de concepts et de modèles articulés entre eux » (Moirand, *ibid.* : 103). En d'autres termes, un discours scientifique comporte également des moments didactiques et se construit sur des opérations d'explicitation.

Ainsi, au sein des discours universitaires, l'explicatif se manifesterait de diverses manières, selon les circonstances de l'énonciation (lieu de circulation du discours, contrat de communication entre les interlocuteurs, etc.) qui génèrent différentes démarches de la part du locuteur : démarche didactique, démarche scientifique, « celles-ci coexistant d'ailleurs très souvent » (Pollet, 2001 : 91).

3.1.2.1.2. Le mode scientifique avec une intention scientifique

Il s'agit d'une démarche de problématisation, de résolution et de prise de position qui « s'inscrit dans un contexte de recherche, de savoir admis jusqu'à un certain point mais mouvant, pour lequel des doutes surgissent » (Pollet, *ibid.* : 123). C'est la raison pour laquelle il est introduit après l'exposé descriptif d'une situation scientifique que le chercheur n'accepte pas et dont il résout les difficultés à travers une argumentation.

Ainsi, plus la démarche devient scientifique, plus l'orientation discursive est celle de l'argumentation, même si l'intention explicative n'est jamais absente.

En effet, le mode scientifique dans le discours universitaire s'appuie sur des séquences expositives reconnaissables par leur forme (définitions, explications), leurs caractéristiques et leurs fonctions (pour faire comprendre, rendre intelligible...), mais également sur des séquences argumentatives (pour confronter des théories, des points de vue...). Cette interaction confèrera donc au mode « expositif » un but didactique où l'explication servira à « rendre intelligible », et au mode scientifique, une intention argumentative, servant essentiellement à justifier, prouver, interpréter (par des reformulations, des comparaisons, des citations, etc.).

L'intention scientifique se manifeste dès lors par une actualisation discursive de l'argumentatif : dans sa dimension interactionnelle « faire réfléchir », sur le plan discursif « justifier », dans sa dimension cognitive « rendre compte de », « donner raison de », et sur le plan textuel par « l'emploi de séquences argumentatives ».

Focalisons-nous à présent sur le mode scientifique avec une intention scientifique, lequel correspond aux écrits universitaires de notre public d'enquête.

Ici, un rapport didactico-scientifique s'établit entre l'auteur-chercheur et son lecteur avec d'une part l'utilisation des exemples et des théories dans un objectif explicatif des propos du scripteur, ce qui constitue la partie introductive du discours et d'autre part l'usage des expansions (tels les citations, les allusions aux documents d'archives ou encore des commentaires modalisés) prouvant que l'auteur-chercheur maîtrise son sujet et ses sources. Ainsi, le scripteur se positionne en tant que spécialiste et livre à ses lecteurs quelques éléments clés de sa recherche; un rapport purement scientifique se construit entre lui et ses pairs, la démarche scientifique se manifestant dans ce cas en commentant, interprétant les sources qu'il utilise en vue d'établir sa crédibilité dans la communauté des chercheurs. Le caractère scientifique, les contraintes méthodologiques et académiques (recours aux recherches sur le sujet, notion des sources, etc.) impliquent que « l'auteur doit tenir compte d'autres personnes, se positionner par rapport à elles et construire son discours en fonction de cette composante nécessaire » (Pollet, 2001 : 48).

Cette démarche argumentative, d'après Charaudeau (1998), instaure dans un rapport triangulaire dont les pôles sont « un *sujet argumentant*⁵², un *sujet cible* auquel est proposée-imposée l'argumentation, et un propos sur le monde qui fait l'objet d'une quête de vérité »

⁵² La mise en italique est proposée par l'auteur cité.

(Charaudeau, *ibid.*)⁵³. La relation à deux (scripteur-lecteur) s'efface au profit d'une relation à trois, « dans laquelle le lecteur doit trouver sa place » (Pollet, 2001 : 48). Charaudeau (*op.cit.*), quant à lui, souligne le fait que c'est au sujet argumentant d'entraîner le sujet cible dans un même cadre de questionnement, de lui proposer un moyen d'analyser la problématique et de lui donner en même temps la latitude de juger de la validité de cette analyse. Le discours sera reconnu comme argumentatif une fois que les conditions énonciatives de base seront déterminées et que le sujet argumentant se livrera à une triple activité : problématiser, élucider et prouver.

D'ailleurs, les trois activités proposées par Charaudeau (1998) relèvent de la dimension cognitive de l'argumentatif. L'auteur-chercheur adopte une position de réception problématique et s'inscrit dans une situation conflictuelle en proie aux remises en question ce qui nécessite le développement de l'esprit critique et l'introduction d'une dimension épistémologique.

De ce fait, l'enjeu dans le discours scientifique consiste pour l'auteur-chercheur à présenter et à promouvoir sa propre recherche, « de sorte qu'il est possible d'y voir un plaidoyer sur la pertinence de l'apport » (Rinck, 2004 : 6). Ainsi, le sujet argumentant doit se positionner par rapport à son discours écrit. Nous empruntons le terme « positionnement » à Grossmann (2010 b : 14-17). Lequel considère que se positionner dans l'écrit scientifique, c'est placer sa voix, prendre position et afficher son point de vue, situer une idée dans un contexte (cadrage), citer, etc. Nous insérons toutes ces activités sous la dénomination de « figure du chercheur ».

3.1.2.2. La figure du scripteur-chercheur⁵⁴

La notion de positionnement se rapporte à l'instauration et au maintien d'une « identité énonciative » (Maingueneau, 2009). Dans le champ discursif, celui-ci « désigne à la fois les opérations par lesquelles cette identité énonciative se pose et se maintient » (Maingueneau, *ibid.* : 100). C'est à partir de cette identité énonciative qu'est construite la

⁵³ Charaudeau (1998), article en ligne : <http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-n-est-peut-etre,223.html> (site consulté le 05/09/2016).

⁵⁴ Nous avons présenté « la figure du chercheur » à deux reprises : la première présentée ici, la seconde lors de l'analyse du questionnaire (*Cf. Infra.* : 257).

figure de l'auteur-chercheur, nous l'appelons ainsi en reprenant les termes de Couturier (1995) et de Rinck (2004).

C'est la construction de cette figure de l'auteur-chercheur dans son écrit universitaire que nous allons aborder en détail, et plus spécifiquement son positionnement énonciatif dans son texte et son rapport aux autres locuteurs et interlocuteurs.

Nous envisageons la notion du positionnement sous deux angles, dans sa composante socio-institutionnelle d'une part et linguistique d'autre part. Il n'y a pas là de contradiction, mais plutôt une différence d'angles de vision qui se complètent l'une l'autre ; l'attention pouvant porter, selon les cas, sur l'une des deux dimensions :

« La prise en compte de l'espace social dans lequel se situe l'auteur se pose de manière cruciale, dans la mesure où ce dernier écrit avant tout pour ses pairs, à travers les outils cognitifs dont il dispose, et en se situant au sein de traditions rhétoriques et disciplinaires particulières » (Grossmann, 2010 : 415).

La dimension socio-institutionnelle ne peut être dissociée de la dimension linguistique, manifestée par la présence explicite ou implicite du scripteur.

- **La composante socio-institutionnelle** : l'enjeu de cette composante est de comprendre les pratiques scripturales en termes d'acculturation, en fonction du statut du scripteur dans le monde académique (Fløttum et Vold, 2010 ; Donahue, 2010), d'où l'intérêt pour les doctorants allophones qui en découvrent peu à peu les règles. Ces doctorants se situent en effet à la frontière institutionnelle qui fait passer du statut d'étudiant à celui de chercheur ou d'enseignant-chercheur.
- **La composante linguistique** : d'après Boch et Rinck (2010), certains chercheurs introduisent les différents procédés du positionnement du scripteur dans l'écrit scientifique. Contrairement à la perception de l'écrit scientifique comme un écrit neutre et objectif, ces recherches « montrent en quoi le positionnement est le résultat de procédés d'effacement énonciatif et de procédés de marquage de l'attitude ou de la subjectivité du locuteur » (Boch et Rinck, *ibid.* : 8). En d'autres termes, les textes scientifiques comportent une forme de subjectivité et une visée persuasive, interactionnelle ainsi bien qu'informatrice (Fløttum et Vold, 2010).

C'est cette composante linguistique qui nous concerne le plus dans notre travail de recherche. Elle se manifeste par deux phénomènes : l'emploi des pronoms et l'intertextualité.

Étant donné que ces derniers comprennent plusieurs composantes, nous tenons à schématiser chaque phénomène à part afin de faciliter la lecture.

a) La présence du scripteur chercheur par l'emploi de pronoms personnels et indéfinis :

Avant de théoriser le positionnement énonciatif du scripteur-chercheur dans son texte, nous proposons le schéma suivant indiquant les composantes principales de ce phénomène :

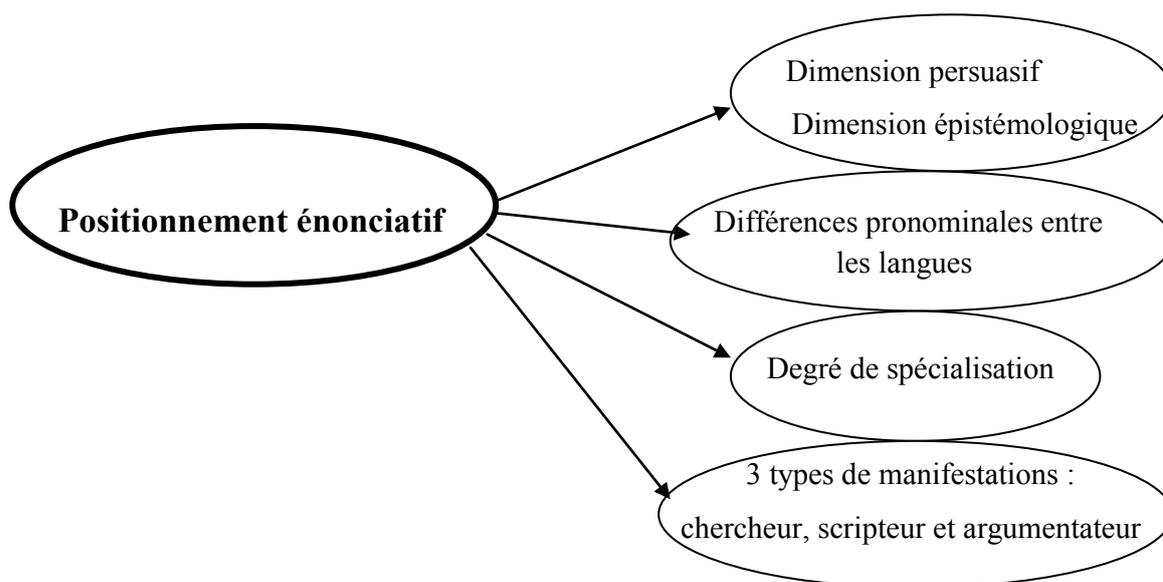


Schéma n°6 : Positionnement énonciatif du scripteur-chercheur

La présence pronominale du chercheur dans le discours universitaire écrit est un sujet controversé. Nous citons à titre d'exemple les travaux de Latour et Fabbri (1977), de Kocourek (1991), et plus récemment de Rastier (2005) qui proclament l'idéal de l'objectivité, de la neutralité et du caractère impersonnel de la langue scientifique : « la séparation conventionnelle entre sujet et objet impose aux textes scientifiques une mimésis de l'objectivité » (Rastier, *ibid.* : 159). Cependant, de nombreux travaux (Fløttum 2003, 2004 et 2009 ; Rinck, 2004 ; Fløttum et Vold, 2010 ; Boch et Rinck, 2010 ; Reutner, 2010 ; Tutin, 2010) soutiennent l'idée que, d'une part, il existe un locuteur derrière tout énoncé dans un texte, et ce même dans les écrits scientifiques traditionnellement considérés comme objectifs et neutres, et d'autre part que la responsabilité du locuteur se manifeste de façon différente selon les disciplines, les langues et le degré de spécialisation :

« L'impersonnalité n'est donc pas incontestée comme recommandation rédactionnelle absolue, et le rôle de l'auteur dans le texte se développe lui-même en tant que centre d'intérêt de certaines branches de la recherche. [...] un garant de crédibilité n'est donc plus la négation de l'auteur, maintenant interprétée comme artificielle, mais l'admission de sa présence perçue comme signe de sincérité » (Reutner, 2010 : 81).

Vu que le positionnement affecte aussi bien la dimension persuasive de l'écrit scientifique que sa dimension épistémologique (Boch et Rinck, 2010), nous tenons à approfondir la question des disciplines en Sciences Humaines et Sociales et la fréquence d'apparition des pronoms personnels dans chaque discipline par une étude à la fois quantitative et qualitative pour démontrer comment le positionnement et les rôles de l'auteur-chercheur dans son texte se caractérisent par des logiques propres aux disciplines suivant leur mode de construction des connaissances (*Cf. Infra.* : 257).

Par ailleurs, les chercheurs distinguent certaines différences pronominales entre les langues. Fløttum (2003) considère le scripteur-chercheur anglais comme personnel, « par son important emploi du pronom de la 1^{ère} personne du singulier – *I* » (Fløttum, *ibid.* : 87), alors que le scripteur français comme indéfini, étant donné l'utilisation fréquente du pronom indéfini *on* ; en d'autres termes, la différence pronominale entre les deux langues révèle une personnalité plus accentuée en anglais qu'en français. Fløttum et Vold (2010) expliquent que la tradition anglo-américaine est, à la différence de la culture française, une culture dite à bas contexte marqué par une tendance à expliciter, à clarifier et à guider le lecteur manifestant ainsi un individualisme marqué. Cela confirme une orientation particulièrement prononcée vers le lecteur de la part du scripteur anglais « *reader-oriented / reader-friendly discours* » (Fløttum et Vold, *ibid.* : 42) contrastant avec une responsabilité majeure attribuée au lecteur par le discours français « *reader-responsible discours* » (Reutner, 2010 : 82).

Le degré de spécialisation joue également un rôle dans cette présence du scripteur-chercheur. Fløttum et Vold (*op.cit*) envisagent les doctorants comme des apprentis, leur présence personnelle étant donc « moins saillante » (Fløttum et Vold, *ibid.* : 42) dans les écrits universitaires que dans les écrits des chercheurs bien établis et plus expérimentés dans la communauté scientifique. À ce propos, Reutner (2010 : 99) trouve qu'en l'absence d'unanimité sur un « idéal discursif » commun, il est peu envisageable de déduire des usages experts des recommandations rédactionnelles destinées à ces apprentis-chercheurs.

La présence personnelle du chercheur dans les textes scientifiques témoigne du fait qu'un locuteur responsable se dissimule derrière le texte ; les faits ne se racontent évidemment pas d'eux-mêmes. À partir de cette présence, trois types de manifestations sont distinguées (Fløttum, 2004, 2009; Fløttum et Vold, 2010) ; à savoir les rôles de scripteur, de chercheur et d'argumentateur :

- 1) Le rôle du chercheur : « ce rôle est le plus neutre en ce qu'il réfère directement à la recherche elle-même, indépendamment de la manière de dire » (Fløttum et Vold, *ibid.* : 45). Le locuteur fait référence au Procès de Recherche en utilisant les verbes concernés « Verbes PR » (Fløttum, 2004 : 405) comme *analyser, comparer, faire l'hypothèse, etc.*
- 2) Le rôle du scripteur : l'auteur fait référence au processus de rédaction ou à la structuration textuelle. Ce rôle se réalise typiquement par le pronom combiné avec ce que Fløttum (*ibid.*) nomme les « Verbes RH », Verbes Rhétoriques, comme les verbes de discours (*discuter, illustrer, présenter*) et souvent en association avec des expressions métatextuelles (*dans ce qui suit, ici*).
- 3) Le rôle d'argumentateur : l'auteur prend position et présente ses opinions. Ce rôle se réalise par les « Verbes OP » (Fløttum, *ibid.*), Verbes d'Opinions, similaires aux verbes cognitifs en ce sens qu'ils concernent des procès mentaux; ici, les verbes OP concernent le fait de prendre position. Exemples : *affirmer, contester, défendre, penser, rejeter, soutenir, etc.*

D'après Fløttum et Vold (2010), les jeunes auteurs des écrits scientifiques construisent un éthos d'eux-mêmes comme chercheurs sérieux et fiables mettant en avant le processus et l'objet de recherche plutôt que leur propre personne. Ceci se réalise par un rôle fort de chercheur et un rôle modeste d'argumentateur, la discrétion et la solidité étant en accord avec leur statut de « nouveaux entrants » (Bourdieu, 2001).

Par éthos, Fløttum et Vold (*op.cit*) entendent « l'image de soi que l'auteur projette et qui est produite par le discours » (p.42). Maingueneau (2009), ajoute-il, que l'éthos est une construction réalisée par le destinataire à partir des indications données par l'énonciateur, « il arrive donc souvent que le destinataire ne construise pas l'éthos visé par le locuteur » (Maingueneau, *ibid.* : 60).

b) l'intertextualité ou la présence d'autres chercheurs et de leurs voix par les références bibliographiques :

À l'exemple du premier phénomène présenté, le positionnement énonciatif, nous proposerons le schéma suivant pour les principales composantes de l'intertextualité :

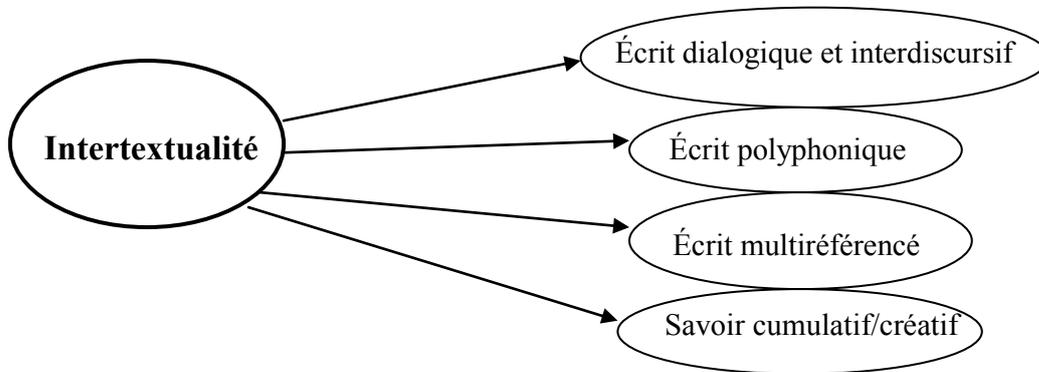


Schéma n°7 : L'intertextualité dans l'écrit scientifique

Dans le contexte universitaire, Pollet (2001) définit l'intertextualité comme un « signe manifeste d'une volonté de scientificité de la part de l'auteur » (*ibid.* : 46). Defays (2009) va dans le même sens, considérant les discours universitaires comme interdiscursifs, dialogiques et polyphoniques.

Dialogiques et interdiscursifs, car en recourant à la citation et en évoquant divers témoignages et documents statistiques, le chercheur établit une relation entre ses différentes ressources, construit et légitime sa démonstration pour se rendre crédible en tant que membre de la communauté scientifique. Ainsi, une relation dialogique est instituée entre différents systèmes discursifs, « une dimension interactionnelle et un rapport à autrui s'établissent, que ce soit auprès d'un public élargi ou auprès d'un public restreint » (Pollet, 2001 : 51).

S'ajoutant à cela la dimension polyphonique de l'interdiscours. On peut en effet souligner, avec Rinck (2004), que « c'est le rôle de la citation que de maintenir distinguées deux voix, celle du discours citant et celle du discours cité, en marquant clairement le passage de l'une à l'autre » (Rinck, *ibid.* : 5). Les stratégies que suit le chercheur pour diriger la construction polyphonique de son discours renvoient de lui une image d'un lecteur assidu et d'un scripteur scrupuleux dans la gestion de ses références.

Pour sa part, Defays (2009) va jusqu'à déterminer la valeur d'un discours scientifique par le nombre des citations qui y sont faites :

« En sciences humaines, la bibliographie tient parfois lieu de preuves, et le prestige de l'érudition avantage toujours la tête bien pleine par rapport à la tête bien faite » (Defays, *ibid.* : 15).

Dans le même ordre d'idées, Grossmann (2002, 2003), considérant le discours scientifique comme multiréférencé, souligne que dans les Sciences Humaines et Sociales la construction du discours et la construction du savoir vont de pair. Pour sa part, Defays (2009) indique que le savoir est dans certains cas « cumulatif » et que son progrès dépend de l'intertexte, par exemple des ouvrages qui ont déjà été écrits sur le même sujet. Dans d'autres cas, le savoir est « créatif » et son développement dépend de la nouveauté, de l'originalité, l'intertexte pouvant alors encombrer l'esprit, entraver la créativité.

D'ailleurs, Rinck (2004) précise que présenter et promouvoir une recherche suppose pour le chercheur de se positionner en se référant à d'autres approches desquelles la sienne converge ou diverge.

À la lumière de ce qui précède, nous remarquons que la construction dialogique de la figure de l'auteur-chercheur constitue un enjeu argumentatif du discours universitaire : la nécessité d'une avancée de la recherche par rapport aux autres, l'apport de l'écrit scientifique et l'activité de la recherche elle-même, c'est-à-dire le sens social de cette fonction d' « auteur qui est un chercheur » (Rinck, *ibid.* : 10).

Pour cette auteure, la construction dialogique va de pair avec la construction identitaire du chercheur : d'une part, l'auteur-chercheur tient à se conformer à ce qui caractérise la communauté du discours scientifique ; il respecte la représentation scientifique des sources, présente son point de vue et analyse les autres opinions présentées au cours de son argumentation. D'autre part, l'auteur-chercheur tient à conférer une valeur distinctive à ses apports ; « il s'agit de montrer que son apport est non seulement nouveau, mais aussi qu'il est intéressant et important » (Rinck, *ibid.* : 10).

3.1.3. Langue d'enseignement, discours universitaire ou littéracies universitaires ?

Par « langue d'enseignement/apprentissage », Vollmer (2006), désigne toute langue parlée dans les disciplines scolaires ou universitaires et à travers le curriculum. Celle-ci entretient des liens étroits avec l'apprentissage et la pensée. D'après Vollmer (*ibid.*), la parole et l'écriture lient la langue au processus de réflexion : le fait que les étudiants expliquent et expriment leurs interprétations personnelles de nouvelles connaissances, leur permet (en tant qu'apprenants de langue également) de clarifier et d'approfondir leurs connaissances sur les concepts concernés dans les différentes disciplines et sur la façon dont la langue est utilisée. Vollmer (*ibid.*) souligne que les dernières études en matière de compréhension/production écrite « laissent également apparaître que l'enseignement/apprentissage des langues ne passe pas exclusivement par la langue de scolarisation/L1 en tant que matière scolaire, et que l'acquisition de compétences en langues doit également faire partie de l'enseignement spécifique à chaque matière » (*ibid.* : 4).

Si nous appliquons les propos de Vollmer au contexte universitaire, nous constatons que la politique d'enseignement des langues étrangères doit prendre en considération la variété des modes de pensée et de communication spécifiques à chaque discipline universitaire. Les disciplines universitaires s'appuient sur des modèles thématiques et des structures rhétoriques qui diffèrent de l'utilisation quotidienne de la langue.

En effet, du point de vue du FOU, Defays et Maréchal (2010) indiquent qu'il n'est pas évident de dissocier la maîtrise de la langue des autres connaissances et compétences, de ne pas parler des paramètres psychologiques (la motivation) et contextuels (le milieu socioculturel de la famille). Au contraire, il faut insister sur le fait que « langue et cognition ont partie liée... dès la naissance, et que de leur bonne articulation dépend l'acquisition d'autres savoirs »⁵⁵ d'où l'importance de combiner étroitement discipline et langue.

Vollmer (2006), quant à lui, précise que cette question ne se limite pas à élargir les compétences en langues en tant que telles (dans leurs différents contextes et dimensions), mais qu'il s'agit plutôt d'acquérir des compétences en « littératie conceptuelle » et des « compétences discursives ». Par « littératie conceptuelle », Vollmer (*ibid.*) entend « la

⁵⁵ Conférence en ligne : [http://evenements.univ-lille3.fr/litteraciesuniversitaires/cd/textes_VO/a_Defays\(JM\)Marechal\(M\)_FR.pdf](http://evenements.univ-lille3.fr/litteraciesuniversitaires/cd/textes_VO/a_Defays(JM)Marechal(M)_FR.pdf) (site consulté le 10/03/2014).

capacité à penser clairement à l'aide de la langue » (p.7) ; alors qu'il considère les « compétences discursives » comme « l'application de capacités linguistiques acquises pour communiquer clairement sur des sujets pertinents et des structures thématiques » (Vollmer, *ibid.*).

Cette double acquisition, considérée comme une forme préliminaire et fondamentale du plurilinguisme, est importante dans le cursus d'apprentissage de langue.

Il faut donc que chaque apprenant de langue possède les deux types de plurilinguisme (Vollmer, 2009) : le plurilinguisme interne, basé sur le discours, et le plurilinguisme externe, reposant sur l'ajout de nouveaux répertoires de langue. Ceci vise à développer une sensibilité, des connaissances et des compétences dans les domaines intra et interculturels. D'où la nécessité de combiner les deux notions de « littératie conceptuelle » et de « compétences discursives » avant de les introduire dans un seul et nouveau domaine de recherche nommé « littéracie universitaire ».

En fait, l'acquisition des deux sortes de compétences est simultanée : l'acquisition des connaissances disciplinaires ne peut se faire sans médiation linguistique car la dimension langagière est, dans les contextes disciplinaires, étroitement liée aux modes de pensée qui leur sont propres et qui s'imposent pour que l'apprenant puisse suivre correctement ce qui est enseigné et communiqué avec les autres. Ainsi, la langue d'enseignement est liée à :

« L'acquisition de connaissances mais aussi à une réflexion critique sur la manière dont les connaissances sont acquises et la façon dont les conceptions et résultats scientifiques sont utilisés dans la réalité sociale » (Vollmer, 2009 : 5).

Ces deux notions intrinsèquement liées constituent pour nous la littéracie académique ou ce qui est nommé « littéracie universitaire ».

Les théories de Vollmer (2006, 2009) nous intéressent dans la mesure où elles éclairent le rapport entre compétences discursives et compétences littéraciques dans le cadre d'« une langue spécifique aux matières », et plus précisément de l'apprentissage d'une langue académique.

Ainsi, la langue ne se résume pas à des compétences en communication, mais est plus largement liée aux « processus de réflexion ». Considérée comme moyen de conceptualiser le contenu et de s'exprimer dans un style rationnel et académique selon les compétences et

les registres spécifiques à chaque discipline, elle soutient donc l'activité mentale et favorise la précision cognitive.

L'intérêt de cette réflexion dans un contexte universitaire réside dans le fait que l'objectif général de l'apprentissage des langues transcende l'acquisition de compétences langagières cognitives et académiques, car englobant également l'acquisition des compétences littéraciques et discursives que les enseignants/directeurs de recherche considèrent déjà comme appropriées par les doctorants en langue de scolarisation ; et donc mobilisables dans les contextes universitaires spécifiques à la discipline concernée sans autre exercice ni réflexion sur leur signification ou leur utilisation dans ces contextes. Dès lors, les difficultés que rencontrent les étudiants allophones s'expliquent par le contexte institutionnel et social du pays d'origine très différent de la société d'accueil. Nous allons reprendre en détail ce point (*Cf. Infra.* : 144 et 306).

À la lumière de tout ce qui précède, la notion de littéracies universitaires se réfère à la fois aux processus de pensée aux autres aspects cognitifs impliqués dans l'apprentissage en milieu académique, ainsi qu'aux compétences discursives qui les manifestent. Ainsi, la notion de littéracie universitaire est-elle considérée comme « un outil conceptuel capable de réfléchir le lien entre langage et pensée dans le cadre de la langue académique » (Petty, 2009 : 260).

3.2. La notion de littéracie universitaire

Sans nier les origines et les ancrages anthropologiques de ce concept, il est à signaler qu'à ce stade de notre recherche, nous nous concentrons sur le champ de la didactique du français langue étrangère en nous appuyant aussi sur celle du français langue maternelle, domaine où cette notion a émergé dans la discipline de la didactique en France et où on lui a attribué ses définitions et ses caractéristiques didactiques. De même, un recours au domaine du français sur objectifs universitaires (désormais F.O.U) est nécessaire pour compléter notre travail sur l'écrit du point de vue de la didactique des langues étrangères et du français langue de scolarisation.

Nous allons en outre examiner les apports de Jack Goody en didactique en nous référant surtout à la revue *Pratiques* n°131/132 : « La littératie. Autour de Jack Goody »

paru en décembre 2006. Ce numéro rend hommage à ce chercheur anglais « à qui la littéracie est si intimement liée » et souligne l'importance de la notion de littéracie en didactique (Privat et Kara, 2006 : 3).

3.2.1. Origine et définitions de la « littéracie universitaire »

Les premières occurrences du terme anglo-saxon *literacy* remontent au XIX^e siècle dans le cadre d'une campagne de lutte contre l'analphabétisme (Fraenkel et Mbodj, 2010) et figure en 1883 dans le *New England Journal of Education* (Jaffré, 2004 : 24). Pourtant, ce n'est qu'en 1924 que le terme fit l'objet d'une définition dans le dictionnaire (Barton, 1994). Comme l'indique Jaffré (*op.cit.*) donc, « le terme apparaît en tout cas bien plus tardivement que 'la chose' » (p.24).

La traduction, la francisation et même l'orthographe du terme *literacy* en français ont fait débat (Cuq, 2003 ; Jaffré, 2004), ce qui pousse les auteurs français à emprunter le terme anglo-saxon lui-même en francisant la graphie : « litéracie », « littéracie » ou « littératie ». Nous nous référons principalement à l'article de Jean-Pierre Jaffré (2004) sur l'analyse de différentes graphies françaises du terme anglais. D'après lui, « le désaccord porte essentiellement sur la double option "t" ou "tt" pour [t], et "t" ou "c" pour [s]. » (Jaffré, *ibid.* : 26). Dans le premier cas, l'option du double « t » renvoie aux termes « lettres », « littérature » ou même au latin « littera » ; graphies qui daterait du XVI^e siècle et dont le cousinage dérivationnel pourrait se rapprocher du terme « littéracie ». Alors que l'option d'un simple « t » se rapproche du terme anglo-saxon *literacy*, ce qui a le mérite l'universalité du concept. Dans le second cas, Jaffré indique que les règles orthographiques du français ne tranchent pas entre les deux séries en « -tie » et en « -cie ». De même que dans le cas précédent, le voisinage dérivationnel avec le terme de littérature « pourrait à la rigueur faire pencher la balance en faveur de "t" » (Jaffré, *ibid.* : 26).

Nous proposons un parcours définitionnel non exhaustif du terme de littéracie. Nous admettons avec Jaffré (2004) que définir cette notion n'est pas sans difficulté vu l'émergence rapide de ce concept dans les différents champs scientifiques et son « effervescence » ou même sa polyvalence dans les domaines associés : linguistique, didactique, psycholinguistique, socio-ethnologique, économique, etc.

Il est à souligner qu'à la suite de la lecture de l'article de Jaffré, publié en 2004, nous avons effectué une recherche dans plusieurs dictionnaires de la langue française et nous avons trouvé, comme l'avait indiqué Jaffré dans son article⁵⁶, que le terme de *littéracie*, sous ses différentes graphies, n'y figure pas encore officiellement. C'est notamment dans *Encyclopædia Universalis* de 2008 (corpus 14), dans *le Petit Robert* de 2011, dans *le Robert illustré* de 2016 et dans *le Petit Larousse* de 2017.

Pourtant nous l'avons trouvé dans des dictionnaires spécialisés tels que le *Dictionnaire de didactique du français* (2003), où J-P Cuq définit la littéracie comme intégrant « le savoir-écrire et l'usage du langage écrit dans la société, ce qu'on pourrait nommer la culture de l'écrit » (Cuq, *ibid.* : 158).

Parmi les définitions des spécialistes, nous retenons celle de Scribner et Cole (1981) qui précise que « la *literacy* ne traite pas seulement de la façon de lire et d'écrire une écriture particulière mais qu'elle désigne également l'application de cette connaissance à des objectifs différenciés, dans des contextes spécifiques » (Scribner et Cole, *ibid.* : 236)⁵⁷.

Une seconde définition est proposée par Jaffré (2004) :

« La *littéracie* désigne l'ensemble des activités humaines qui impliquent l'usage de l'écriture, en réception et en production. Elle met un ensemble de *compétences de base*, linguistiques et graphiques, au service de *pratiques*, qu'elles soient techniques cognitives, sociales ou culturelle. Son contexte fonctionnel peut varier d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre, et aussi dans le temps » (Jaffré, *ibid.* : 31)⁵⁸.

Une autre définition qui retient notre attention est celle de Rispaïl :

« La littéracie englobe donc tous les besoins que produit une société donnée, dans les domaines de la lecture et de l'écriture, et leur maîtrise : c'est ainsi qu'on peut parler de "besoins littéraciques" ou de "compétences littéraciques" » Rispaïl (2011)⁵⁹.

⁵⁶ Presque une décennie entre son article et la présente recherche.

⁵⁷ Cité dans Jaffré (2004: 29): Scribner S., Cole M., *The Psychology of Literacy*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 1981. (p. 236).

⁵⁸ Les mots mis en italiques le sont aussi dans le texte de Jaffré.

⁵⁹ Article en ligne : http://forumlecture.ch/sysModules/obxLeseforum/Artikel/446/2011_1_Rispaïl.pdf (site consulté : le 27/10/2013).

Nous remarquons que :

- a) les trois définitions soulignent l'importance de la contextualité de la notion ; la littéracie n'est pas un concept théorique en soi puisque les besoins littéraciques sont étroitement liés au contexte social où la littéracie est examinée ;
- b) À la suite de la première remarque, nous constatons que l'évolution du contexte social donne lieu à une évolution de la notion de littéracie ; les besoins littéraciques et les savoir-faire langagiers en 2014 ne sont plus ceux de 1995 par exemple, du point de vue du développement informatique, technologique et médiatique.

Cependant, et à propos de cette deuxième remarque, Chiss (2012b) prévient que le foisonnement terminologique actuel (« littératies multimodales », « littératie numérique », « littératie académique », « littératie de mobilité », etc.) dans un champ de recherches de plus en plus proliférant, donne « une impression d'éclatement ou de dilution comme si toutes les pratiques culturelles et sociales relevaient peu prou de la 'littératie' » (Chiss, *ibid.* : 141).

Au regard de ces diverses modalités d'extension du champ, Chiss (*ibid.*) insiste sur le fait que la pluralisation des « littératies » se justifie tout en conservant son objet d'investigation ; d'où la nécessité de trouver une « littératie à la française » (Chiss, 2012b : 142).

Ce tour d'horizon de diverses graphies et définitions de la notion de « littéracie » nous a permis essentiellement de déterminer le choix terminologique et orthographique de notre recherche.

3.2.2. Choix orthographique et terminologique : littéracie(s)⁶⁰

Du point de vue orthographique, nous adoptons le choix d'Isabelle Delcambre (2012) optant pour l'orthographe du terme *littéracies* qui :

« repose donc sur un compromis entre la dérivation française (lettré, littérature) en ce qui concerne les -tt- et sur une évocation du terme anglais en ce qui concerne le -c- final [...]. S'y ajoute le -s- final pour référer à la diversité des pratiques désignées par ce terme » (Delcambre, *ibid.* : 26).

Ce choix orthographique conforte notre méthodologie de recherche et notre cadre théorique : il combine d'une part la tendance du champ de recherche française à se concentrer sur la question du contexte, sur les enquêtes quantitatives, et d'autre part la préférence des recherches anglo-saxonnes à se référer à la sociolinguistique et à l'anthropologie tout en observant les pratiques d'écriture chez notre public :

« Outrepassant largement le domaine de l'écrit, depuis l'acculturation jusqu'aux activités lettrées, les recherches proposées dans l'aire anglo-américaine, s'inscrivent dans une sociologie des pratiques culturelles » (Chiss, 2012b : 142).

Concernant la terminologie, nous optons pour le terme « littéracie » plutôt qu'« écrit » puisque la notion de la littéracie prend en considération les pratiques d'écrit dans leur contexte de production ou de réception, et réfère les difficultés et les besoins des étudiants à des contextes sociaux et universitaires sans les renvoyer aux seules compétences personnelles de ces étudiants.

En effet, partant du constat de Chiss (2008 : 166), selon lequel la littéracie est « un concept *pour* la didactique plutôt que *de* la didactique », nous postulons que ce concept fournit un cadre de pensée pour appréhender la situation de la culture de l'écrit dans la société et discuter les nécessités de relever les standards de lecture-écriture (Painchaud, 1994 ; Reuter, 2003).

⁶⁰ Il est à signaler que les autres graphies concernant le terme « littéracie » et apparaissant dans notre texte, sont le fait des chercheurs cités.

3.2.3. Émergence de la notion dans le domaine de la didactique

D'après Delcambre (2012), bien que d'innombrables travaux aient été effectués sur les pratiques de l'écrit dans les institutions d'enseignement, la notion de la littéracie est apparue à partir des années 2000 comme une notion explicite dans le domaine de la didactique en France dans diverses manifestations et publications didactiques, notamment, en raison de la diffusion des travaux de J. Goody dans la communauté des didacticiens (Reuter, 2006).

L'émergence de ce concept dans le domaine didactique en France remonte à 2002 où un premier colloque fut organisé à Grenoble, intitulé *La littéracie : le rôle de l'école*. Les intervenants discutèrent de l'intérêt de choisir le terme de la littéracie désignant « le versant positif de ce que le terme d'illettrisme désigne en négatif » (Barré-De Miniac, 2003a : 6). En d'autres termes, la notion d' « illettrisme » comporte un sens négatif de désapprentissage ou d'oubli, tandis que celle de « littéracie » porte un sens positif, celui de l'apprentissage de l'écrit. Ce colloque a été précurseur des recherches francophones entreprises à ce sujet (Delcambre, 2012) puisque les communications⁶¹ ont souligné le fait que « les pratiques de littéracie sont indissociables des contextes dans lesquelles elles s'exercent » (Delcambre, *ibid.* : 20). Ainsi, l'introduction de cette notion dans le champ de recherche didactique invite les chercheurs à révéler la multiplicité des contextes sociaux, géographiques et culturels et à décrire les pratiques de littéracie dans cette pluralité.

Depuis, plusieurs manifestations scientifiques se sont succédé pour introduire cette notion en didactique et pour orienter les recherches vers la prise en compte de la diversité des contextes : en 2006, le numéro 131/132 de la revue *Pratiques* fut consacré à la notion de littéracie et à ses perspectives didactiques ; de même, un deuxième colloque fut organisé à l'Université de Lille 3 en 2010 sous le nom de « littéracies universitaires ».

Même s'il est actuellement employé par une minorité de chercheurs français, le terme « littéracie » n'est pas nouveau dans le domaine français (Barré-De Miniac, 2003a ; Barré-De Miniac, Brissaud & Rispaïl, 2004). Il fait plutôt écho à la dénomination britannique *Academic Literacies* qu'à celle des États-Unis, *Composition Studies*. Cette dénomination-ci renvoie en français à un contexte scolaire (Delcambre et Lahanier-Reuter : 2010) :

⁶¹ Ressemblées dans le numéro 27 de la revue *Lidil* 2002 ainsi que dans Barré-De Miniac Ch., Brissaud C. et Rispaïl M., (2004), *La littéracie ; Conceptions et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*, Paris : l'Harmattan.

exercices, évaluation, voire activité professionnelle. En Grande- Bretagne, ce champ est développé depuis une vingtaine d'années.

Suite à une analyse de la littérature (Delcambre et Lahanier-Reuter, 2010 ; Barré- De Miniac, 2009 ; Reuter, 2004), nous avons constaté que le champ de recherche français sur la littéracie diffère du champ des recherches anglo-saxonnes *Academic Literacies (AcLits)* par sa focalisation sur le discours universitaire écrit et son ignorance des autres formes multimodales de communication écrite telles que l'écriture électronique, le mél, etc., nommées TICE⁶² et appliquées principalement dans le domaine du FLE. En outre, ce champ français de recherche s'appuie essentiellement sur les ancrages théoriques des Sciences du Langage et de la Didactique du français, sur des enquêtes quantitatives (corpus, questionnaires, etc.), il vise à combiner l'analyse linguistique avec celle des discours des scripteurs dans un contexte universitaire. Les recherches anglo-saxonnes, pour leur part, se réfèrent à la linguistique appliquée, à la sociolinguistique et à l'anthropologie, prennent comme corpus des observations qualitatives et ethnographiques des textes et se contentent d'analyser les pratiques des scripteurs et les textes.

Remarquons combien la formation des étudiants universitaires est liée au carrefour de ces recherches : les étudiants ont besoin de saisir les formes et les attentes concernant l'écriture pour comprendre aussi les disciplines. Les difficultés qu'ils rencontrent correspondent au niveau de la discipline suivie et des pratiques d'écriture.

3.3. L'écrit universitaire en LE

De point de vue du FOU, Mangiante et Parpette (2011) postulent que le principe du travail universitaire est fondé sur le « passage », pour reprendre l'expression de Morinet (2012), de la compréhension orale des cours magistraux vers la production écrite des travaux universitaires. Les productions écrites constituent dans la plupart des cas la phase évaluative de l'évolution dans l'enseignement supérieur français :

« elles répondent généralement à des règles méthodologiques d'écriture pas toujours explicitées, souvent implicites au contraire, et liées à une culture éducative censée être initiée dès le secondaire en France » (Mangiante et Parpette, *op.cit* : 122).

⁶² Acronyme de : Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement.

C'est la raison pour laquelle les étudiants natifs ou étrangers qui ont suivi un cycle secondaire en France ou dans une institution française à l'étranger ont presque acquis ces compétences discursives avec les exercices de dissertation, de fiches de lecture et de définition des cours. Les étudiants allophones issus des systèmes éducatifs différents n'ont en revanche pas ces mêmes compétences discursives puisque, toujours d'après Mangiante et Parpette, elles sont de nature culturelle. Cependant, le fait que :

« le discours d'un apprenant ne se conforme pas à la norme sociolinguistique native ne signifie pas nécessairement qu'il l'ignore totalement. Il semble que les apprenants peuvent fort bien avoir conscience des variations sociolinguistiques mais que cette dimension n'apparaît clairement qu'au fur et à mesure de l'acquisition » (Dewaele et Regan, 2002 : 126).

La didactique du FLE souligne cette interaction entre langue et culture et remet en question l'abstraction, l'idéalisation et l'universalisme de la typologie de discours :

« Pour s'en tenir au domaine scolaire-universitaire, on sait l'« étrangeté » dont sont affectées, pour nombre d'étudiants étrangers, les pratiques écrites du commentaire, de la contraction de texte, sans parler de la dissertation, signe que le statut de la glose et de la paraphrase varie en fonction des ensembles linguistiques-culturels » (Chiss, 2012a :19).

Dans le même ordre d'idées, l'étude de Lyster (1994) sur l'acquisition de la compétence sociolinguistique en contexte scolaire montre combien les apprenants allophones ont des difficultés à atteindre la norme des locuteurs francophones natifs en termes de production.

Nous pouvons lier cette expression de « culture éducative » avec celle d'« identité discursive » proposée par Charaudeau (2009)⁶³. L'« identité discursive » se construit par le sujet parlant en répondant à la question : « je suis là pour comment parler ? » ; la réponse à cette question est bien construite à l'aide de plusieurs éléments dont les modes de prise de parole, l'organisation énonciative du discours et les imaginaires socio-discursifs. Ainsi, cette compétence de culture éducative et/ou cette identité discursive résultent des choix du sujet, mais toujours en tenant compte des données sociales. De là, la connaissance et l'assimilation des règles de production écrite constituent une compétence culturelle et méthodologique nécessaire aux étudiants tout au long de leur parcours académique. Nous pouvons expliquer

⁶³ Article en ligne : <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html> (site consulté le 19/11/2013).

cette compétence discursive en nous référant également à Charaudeau (1983) qui définit la notion de compétence en général comme le point de rencontre des activités de production et des activités d'interprétation. Elle est constituée de trois composantes : linguistique, situationnelle et discursive.

D'ailleurs, Mangiante et Parpette (2011) font remarquer que la tâche initiale demandée aux étudiants lors d'une évaluation écrite imposée est la « réécriture des discours disciplinaires dispensés par les enseignants » (Mangiante et Parpette, *ibid.* : 124). En d'autres termes, il s'agit de la reproduction, de la reformulation et/ou de la mise en perspective des connaissances transmises dans les cours et des documents complémentaires aux cours. Le processus de la production écrite et la « complexité discursive » qu'affrontent les étudiants reposent sur des macrocompétences langagières qui « doivent être complétées par les connaissances méthodologiques » (Mangiante et Parpette, *ibid.* : 125). Par complexités discursives, ces deux chercheurs entendent tout processus de classement des informations, de leur définition, de leur hiérarchisation, de la mise en relation des unes avec les autres, etc.

Dans le cas de notre recherche, la tâche initiale demandée aux étudiants-chercheurs est la production écrite d'un discours disciplinaire scientifique avec une intention scientifique (*Cf. Supra.* : 124). La reproduction, la reformulation de leur prise de notes dans la phase de lecture et la mise en perspective de leurs connaissances disciplinaires sont indispensables.

Ainsi, Mangiante et Parpette (2011) proposent le schéma de communication écrite universitaire suivant :

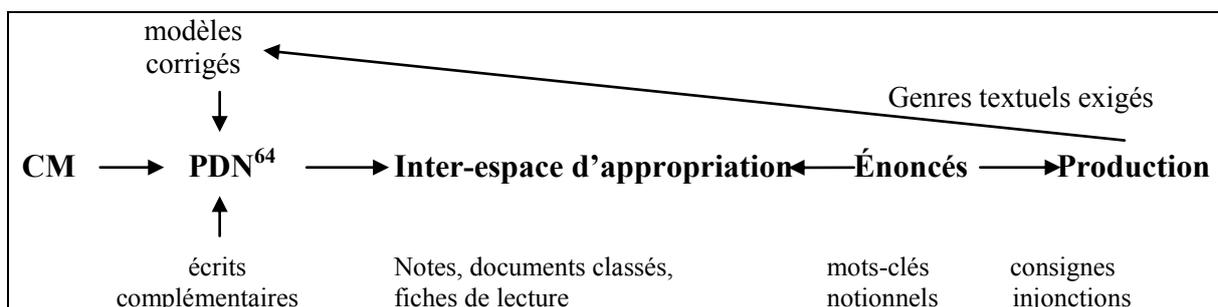


Schéma n°8 : Processus de la communication écrite universitaire (Mangiante et Parpette, 2011 : 126).

⁶⁴ CM : cours magistraux, PDN : prise de notes.

Nous mettons en relief le fait que Mangiante et Parpette (2011) ont placé l'« inter-espace d'appropriation » au cœur de ce schéma de communication écrite ; il s'agit d'une phase intermédiaire entre d'une part la prise de notes⁶⁵, la traduction en langue maternelle et les annotations, et d'autre part la compréhension des énoncés et la production écrite. L'importance de cet espace intermédiaire réside dans la capacité de l'étudiant de compléter ses notes, de comprendre les différents processus discursifs et de mettre en jeu les notions de reproduire, commenter et analyser.

À l'exemple du schéma précédent, nous proposons le schéma suivant pour décrire les activités des apprentis-chercheurs :

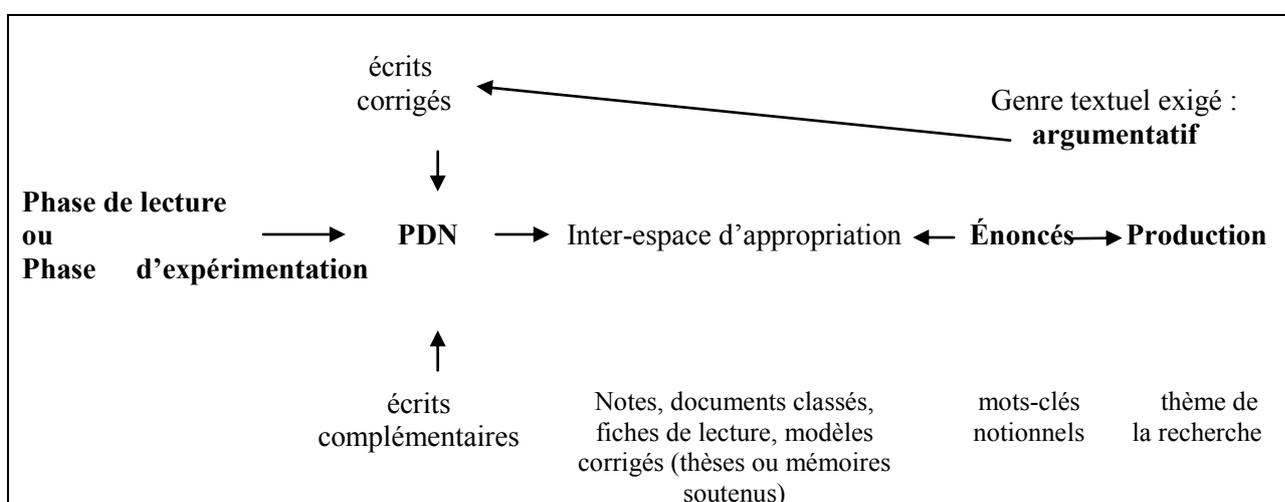


Schéma n°9 : Processus de communication écrite universitaire pour les étudiants en thèse ou en master.

Nous avons ici remplacé la phase des cours magistraux par celle de lecture ou d'expérimentation qui constitue le début de la recherche. Nous avons par ailleurs gardé les phases suivantes en ajoutant à la phase intermédiaire la consultation des modèles déjà corrigés tels les thèses ou mémoires soutenus. Nous avons précisé le genre textuel exigé qui est l'argumentation (*Cf. Supra.* : 123). La phase de « production » est déterminée par le thème de la recherche du scripteur-chercheur et non plus par « les consignes injonctives » des évaluations ou des examens écrites pour les étudiants en licence.

⁶⁵ Il est à signaler que la prise de notes est considérée comme un genre discursif relevant de la compréhension orale et non de l'expression écrite (*Cf. Mangiante et Parpette, 2011*) ; c'est un écrit « intermédiaire, non rédigé » (*ibid.* : 124) et qui agit comme une grille des informations liées entre elles.

Comme nous l'avons déjà vu chez Delcambre et Lahanier-Reuter (2010, 2012), Pollet (2010, 2012), Reuter (2010), Mangiante et Parpette (2011) considèrent que, dans le domaine du FOU, les productions écrites des étudiants constituent des « genres » textuels par leur diversité, leur écho à des exigences méthodologiques, à une codification d'écriture et à des règles de composition.

3.3.1. Les écrits universitaires et les difficultés des étudiants allophones

Comme nous l'avons déjà signalé, le champ de « littéracies universitaires » est un champ de recherche en émergence, (Cf. Delcambre et Lahanier-Reuter, 2010) ; il offre un cadre d'analyse des pratiques de lecture et d'écriture à l'université ainsi que des genres de discours produits.

En effet, la question des littéracies universitaires en France ne se posait pas en tant que telle avant 2002 ; les cours proposés aux étudiants à leur entrée à l'université étaient des cours de performance en français qui « ne se pensaient pas en termes d'acculturation, mais plutôt en termes de compensation à un déficit langagier et de remédiation » (Delcambre et Lahanier-Reuter, *ibid.* : 7). C'est ce que l'on appelait, dans les années 1970, les « techniques d'expression » lesquelles proposaient un enseignement instrumental d'écriture basé sur la maîtrise de la langue et de la communication. Actuellement, les difficultés d'écriture sont plus souvent pensées en termes de relations aux contextes dans lesquels les étudiants écrivent, « voire en termes de modes d'entrée dans des univers culturels nouveaux » (Delcambre et Lahanier-Reuter, *ibid.* : 17).

De ce fait, et partant du postulat selon lequel l'enseignement doit être basé sur une perception fine de ce que chaque situation requiert, les recherches sur les genres de discours universitaires ont permis d'aborder les difficultés langagières des étudiants dans une perspective pragmatique visant à décrire, d'une part, les pratiques et les besoins langagiers en contexte universitaire ; d'autre part, la spécificité des écrits académiques. Ainsi, Pollet (2001) indique que les difficultés de lecture ou d'écriture que rencontrent les étudiants sont du ressort de l'université et de la spécificité de son discours et non pas de l'enseignement secondaire. L'auteure souligne que ces difficultés montrent que les étudiants peinent à adopter les positions épistémologiques qui président à la production des textes académiques.

Dans le même ordre d'idées, Coulon (1997) pointe que la position épistémologique nécessite de :

« savoir identifier le travail non demandé explicitement, savoir le reconnaître et savoir quand l'accomplir. Pour réussir, il faut comprendre les codes du travail intellectuel, cristallisés dans un ensemble de règles souvent informelles et implicites » (Coulon, *ibid.* : 198).

Nous comprenons donc pourquoi c'est à l'enseignement supérieur, et non au secondaire, de prodiguer cette démarche aux étudiants. L'affiliation au monde universitaire repose sur des conceptions des apprentissages universitaires comme « acculturation à l'écrit en tant que source et moyen de construction-diffusion du savoir » (Pollet et Boch, 2002). De même, l'écriture universitaire n'étant en effet pas « monolithique », elle ne se cantonne pas à un seul apprentissage, mais se déroule dans un continuum. Les genres d'écrits universitaires cités au début de ce chapitre (*Cf. Supra.* : 119) en sont témoin : écrits d'examen, fiches de lecture, écrits d'initiation à la recherche, les écrits de recherche (tels les articles scientifiques), etc.

C'est la raison pour laquelle la notion de littéracie est plus appropriée que les autres expressions proposées pour ce domaine car elle prend en compte des premiers contacts avec l'écrit académique (en réception et production) jusqu'aux transferts épistémiques des connaissances tout en soulignant les dimensions contextuelles, sociales et culturelles de ces pratiques discursives.

Plusieurs éléments influencent l'analyse des difficultés d'écriture des étudiants, telles les théories sous-jacentes de l'écriture, de son apprentissage, des relations entre écriture et lecture, des relations entre pratiques formelles et informelles de l'écriture, etc. De même, divers champs de recherche, par exemple la sociologie, la psycho-pédagogie, la didactique et la linguistique, s'intéressent à la question de l'écriture à l'université, aux genres de discours produits et aux formes d'un apprentissage continué de l'écriture en contexte universitaire.

Il est à signaler que si nous nous intéressons surtout aux recherches menées en France et en Belgique, pays d'affiliation universitaire actuelle et antérieure de notre public

d'enquête⁶⁶, de nombreuses autres études ont été menées en Amérique, du Nord et du Sud et en Australie.

Nous soulignons également la relation étroite entre l'écriture à l'université et la construction des savoirs (Dabène et Reuter, 1998 ; Brassart, 2000). Cette relation était initialement comme un cadre général pour analyser des pratiques de lecture et d'écriture à l'université et des difficultés rencontrées par les étudiants confrontés à des nouveaux corps de savoirs.

Comme nous l'avons précédemment expliqué, les difficultés d'écriture universitaire des étudiants sont souvent pensées, toujours d'après Delcambre et Lahanier-Reuter (2010, 2012), en termes de relations aux contextes dans lesquels les étudiants écrivent ainsi que de modes d'entrée dans des univers culturels nouveaux. Les recherches sur les genres de discours universitaires abordent plusieurs points : les déficits langagiers, les pratiques discursives et les besoins langagiers tout en les décrivant et les situant en relation avec les situations de communication spécifiques à l'enseignement supérieur.

À la lumière de ce qui précède, nous constatons que l'apprenant est confronté à de nombreux problèmes, dont certains seront repris au cours de notre analyse notamment le positionnement de l'apprenti-chercheur, sa relation objective avec son texte ainsi que le rôle que joue le contexte dans la production écrite universitaire, et d'autres mis de côté, en particulier les difficultés liées à l'orthographe, au lexique et à la morphosyntaxe.

3.3.2. La lecture en français langue étrangère

Partant du postulat que la didactique de l'écrit n'est pas pensable sans la prise en compte des transformations qui ont affecté la didactique de la lecture (Ghellal, 2015), il nous paraît indispensable d'aborder de la question de la lecture dans toute étude sur les littéracies.

Compétence décrite dans le CECRL, cette dernière peut se définir comme un processus cognitif constructif. Ainsi, « la construction de sens qui s'opère à la lecture d'un

⁶⁶ Au moment du dépouillement du questionnaire, nous avons constaté qu'un enquêté a obtenu son Master en Belgique.

texte ne procède pas seulement de la réception du texte ; elle résulte d'une interaction complexe entre le texte et le lecteur » (Aase *et al.*, 2009 : 4).

Dans une autre conception de la lecture, Cuq (2004), en définissant la littéracie, considère celle-ci comme « un savoir-lire susceptible d'être acquis par un individu dans une communauté donnée » (Cuq, *ibid.* : 157).

Comme notre public d'enquête est constitué de doctorants allophones, nous optons pour l'approche de la « lecture-compréhension » et non celle de « décodage ».

3.3.2.1. Lecture – compréhension de texte en français langue étrangère

Du point de vue de la didactique du FLE/FLS, les chercheurs (tels Souchon, 1995 et Miled, 2015) préfèrent parler d'une lecture-compréhension du texte. En effet, l'apprenant d'une langue étrangère, notamment lorsqu'il s'agit d'un adulte ou d'un adolescent, est censé avoir acquis la maîtrise de la lecture dans sa langue maternelle, de telle sorte que ce qui est propre à la lecture (le décodage graphique pour représenter des éléments de langage) ne devrait guère poser de problème et que l'accès au texte en langue étrangère devient prioritaire :

« Les habiletés développées durant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, telles que le décodage et les connaissances phonologiques, peuvent être transférées à une langue seconde (c'est-à-dire qu'on apprend à lire et écrire qu'une seule fois, même si on apprend d'autres langues ultérieurement) » (Rosekrans, 2010 : 174, Cité dans Miled, 2015 : 220).

Cependant, Miled (2015) souligne que dans cette activité de compréhension de texte en FLE/FLS, l'apprenant découvre un autre système phonologique et graphique, des connotations et des présupposés culturels différents. Cette opération s'effectue à deux niveaux : celui de la convergence et de l'interférence. Dans le cas de la convergence linguistique et discursive, l'apprenant se sert des aspects communs aux deux langues concernées en lecture-écriture, ce qui facilite l'acquisition de la langue étrangère/seconde. Dans le second cas, celui de l'interférence, la compréhension du texte interfère avec des aspects différents, spécifiques à la langue étrangère, le transfert ici « est en rupture et devient source d'erreur » (Miled, *ibid.* : 220).

Pour leur part, et dans une perspective communicative, Moirand et Lehmann (1980) présentent la lecture comme un phénomène complexe dans lequel interviennent le texte, le lecteur et le contexte, et qui joue :

« une (re)construction du (des) sens par le lecteur en fonction de ses connaissances préalables linguistique, mais aussi extra-linguistiques, et de ce qu'il cherche à atteindre par la lecture de texte en question (information, plaisir, etc.) » (Moirand et Lehmann, *ibid.* : 74).

Pour ces deux chercheurs, une approche communicative de la lecture doit prendre en compte l'intention, les besoins et les objectifs du lecteur, ainsi que les caractéristiques du texte lui-même et les conditions de sa production. Ces variables relèvent à la fois d'une théorisation linguistique (Adam, 1990) et de la psychologie cognitive (Gaonac'h, 2000).

Ce constat concernant les connaissances antérieures est contesté par Souchon (1995) et Zanchi (2015) qui estiment que les travaux portant sur la compréhension en LE/LS excluent les incidences possibles sur les opérations de reconstruction du sens et n'intéressent pas les processus du traitement de la chaîne graphique : « ce problème se pose de façon encore plus cruciale dans le cas où un lecteur dont la langue maternelle (LM) est le chinois ou le thaï lit un texte dans une LE telle que le français (ou inversement) » (Souchon, *op.cit.* : 103). En d'autres termes, la lecture en langue étrangère, en s'appuyant principalement sur les compétences acquises en langue maternelle, n'insiste guère sur les activités cognitives supposées acquises en LM. Ces activités passent par trois phases successives : acquérir des compétences de segmentation en phénomène, effectuer une relation entre lecture et conscience phonologique⁶⁷ et enfin identifier les mots et leur accorder un sens (Zanchi, 2015 : 209-210). Toute défaillance dans l'une de ces phases aboutira à une mauvaise compréhension.

Nous trouvons cette position également chez Defays et Maréchal (1998). Selon eux, la lecture n'est pas un processus passif, d'où l'importance de « s'attarder sur les connaissances préalables du lecteur qui vont conditionner en grande partie la réussite de la performance de compréhension de texte » (Defays et Maréchal, *ibid.* : 34). En effet, face à un texte et outre ses connaissances préalables, le lecteur mobilise des connaissances « déclaratives » (connaissances sur la langue et sur le monde), des connaissances « procédurales » (comment ?) et des connaissances « conditionnelles » (quand ? pourquoi ?), ces deux

⁶⁷ Par conscience phonologique, Zanchi (2015) entend « une capacité à identifier les composantes phonologiques des unités linguistiques et à les manipuler de manière délibérée » (Zanchi, *ibid.* : 210).

dernières incluant notamment des stratégies cognitives et métacognitives. Ainsi, il convient de parler de compétences ou de savoir-faire lorsque l'on indique les connaissances antérieures du lecteur.

Pour notre part, étant donné que notre public d'enquête est constitué des doctorants, soit des adultes experts bi-plurilingues (*cf. Infra.* : 216-219) censés maîtriser le décodage en langue maternelle et en langues étrangères autres que le français, soit un public « surscolarisé » (Bouchard, 1991), nous adoptons le courant référant aux connaissances antérieures de l'apprenti-lecteur, tout en prenant en considération les remarques de Defays et Maréchal (1998) à ce propos.

Du point de vue de la psychologie cognitive, Gaonac'h (2000) souligne que l'activité de lecture en LE est constituée « d'un ensemble de mécanismes qui entrent en interaction pour aboutir à la construction de significations » (Gaonac'h, *ibid.* : 3). Deux sortes de mécanismes entrent en jeu : de « haut niveau », soit les connaissances antérieures générales, contextuelles et textuelles de l'apprenti-lecteur, et de « bas niveau », soit l'accès lexical ou la reconnaissance des mots.

En effet, l'activité de compréhension en langue étrangère consiste en l'intervention des connaissances antérieures de l'apprenti-lecteur, en « la construction mentale d'une représentation de ce qui est écrit » (Miled, 2015 : 217). Cette représentation est construite à partir des indices textuels ou des savoirs dont dispose l'apprenant du fait de son expérience propre et qu'il doit retrouver dans sa mémoire ou élaborer par déduction.

Cependant, ces mécanismes haut-bas, « apparaissant comme 'transparents' au lecteur expert » (Gaonac'h, *op.cit.*), relèvent d'habiletés complexes et peuvent entraîner des difficultés de compréhension du texte même à un stade très avancé de maîtrise de cette langue étrangère. En effet, les processus de bas niveau n'étant pas totalement automatisés dans la lecture en LE, l'attention du sujet est accaparée par les traitements de ces processus, ce qui ralentit l'activité de lecture et ne lui permet pas d'utiliser avec la même efficacité les informations de haut niveau fournies par le texte.

À ce stade de la réflexion, Souchon (1995), Gaonac'h (2000), Rui (2000) et Miled (2015) s'accordent sur le fait qu'il revient à la didactique de déterminer où il est préférable d'agir dans ces processus pour améliorer l'automatisation des processus de haut bas niveau,

de favoriser leur mobilisation pour « les intégrer en une représentation cohérente afin de lire et produire de l'écrit » (Miled, *ibid.* : 218).

Au vu de ces postulats, nous rappelons une nouvelle fois que la lecture et l'écriture sont deux activités étroitement liées; leur interaction a été et est en élément central dans plusieurs recherches.

3.3.2.2. Interaction lecture-écriture

Comme le souligne Reuter (1998b), le rapport lecteur-écriture se distingue par deux modes d'entrée :

« Le premier, 'statique', concernerait leurs *relations* et l'existence possible d'une 'base de compétence' commune. Le second, 'dynamique', porterait sur leurs *interactions*, c'est-à-dire sur la production d'effets d'une pratique sur l'autre » (Reuter, *ibid.* : 3).

Concentrons-nous donc sur les « interactions » entre les deux pratiques. En effet, décrire les points de convergence et de divergence des deux activités ne s'inscrit pas dans la démarche analytique de notre enquête tandis que le postulat partant de « concevoir la conscience des interactions comme condition d'une véritable entrée dans l'écrit et facilitation pour le développement de chacune des deux compétences » (Reuter, *ibid.* : 9) nous paraît primordial pour analyser le rapport qu'entretient notre public avec les écrits académiques.

Sur le plan psychosocial, Robine (1998) considère que le rapport lecture-écriture est utilisé dans le sens d'échange, de commerce et de discours, donc cela se rapporte au langage et à la langue. Ainsi, lecture et écriture sont prises dans leur sens actif. Ce rapport se conjugue donc dans :

« les représentations et les investissements que ces représentations suscitent. Les représentations permettent aux actions de lire et d'écrire, de s'engager ou de se dérober » (Robine, *ibid.* : 177).

En termes d'investissement ou de non-investissement dans la lecture et l'écriture, c'est le rapport à l'écrit en lecture qui est mis en lumière par Robine (1998). Selon la chercheuse, le fait de lire implique de se trouver seul, confronté à soi-même, à sa capacité et à ses

incapacités intellectuelles et culturelles à comprendre ou non le texte. Si les représentations de la lecture, les processus de déchiffrement et de compréhension s'effectuent sans effort, le sujet peut s'enraciner dans le texte et passer à l'activité de l'écriture.

D'ailleurs, du point de vue didactique, ce passage à l'écriture est conditionné par la « distance » (Ghellal, 2015). Selon cet auteur, « lecture et écriture sont deux moments d'une même activité » (p.246) et pour que le lecteur s'identifie au scripteur, il doit adopter un mode de lecture distanciée où il se permet de discuter et de critiquer le texte lu ce qui marque une intense activité métalinguistique, cette dernière étant la condition des progrès langagiers (Jakobson, 1963).

En effet, cette distance permet aux apprenants de découvrir les règles d'écriture du texte lu, de prendre conscience de l'enchaînement des idées, de l'organisation des énoncés et de penser leur propre texte.

Dans ce sens, Aase et *al.* (2009) soulignent l'importance de proposer aux apprenants la lecture de textes de même niveau que ce que l'on attend d'eux en termes de production écrite, car :

« le caractère sémiotique spécifique d'un texte, quel que soit ce texte, sera toujours plus riche que celui que peut fournir un ensemble de consignes »
(Aase et *al.*, *ibid.* : 4).

Il s'agit ici d'avoir recours à des textes « types », susceptibles d'avoir un impact sur l'apprenti-lecteur et de servir d'exemple. Autrement dit, le fait d'attirer l'attention sur certaines caractéristiques des textes types donne aux apprenants un aperçu de la diversité des textes pouvant être produits dans un genre particulier.

Concernant le genre, nous revenons aux propos de Robine (1998) présentant le genre comme « un mode d'écriture et un niveau de lecture/écriture » (p.179). La chercheuse met en exergue le fait que l'on écrit toujours dans un genre résultant d'un mode d'expression et non d'un thème et c'est la lecture, et seule la lecture, qui offre la connaissance des genres et des modes d'écriture.

Dans les études menées sur les interactions lecture-écriture, et dans le cadre de l'analyse de notre corpus, nous nous référons principalement aux actes du colloque Théodile-Crel (1993) portant sur les axes didactiques et psychosociaux. L'accent est mis sur

le rapport entre ces deux activités ainsi que sur le rapport à l'écrit, notion majeure dans notre travail.

L'étude de cette interaction, nous permet, entre autres, d'élaborer au sujet des points faibles des participants à l'enquête, des origines de cette faiblesse et par conséquent des mesures à prendre pour régler les problèmes et surmonter les obstacles.

3.4. Proposition de schématisation notionnelle du chapitre III

À l'exemple de deux chapitres précédents, et dans un souci de faire un mini-index pour chaque chapitre regroupant les principaux axes traités, nous proposons de schématiser le chapitre III de la manière suivante :

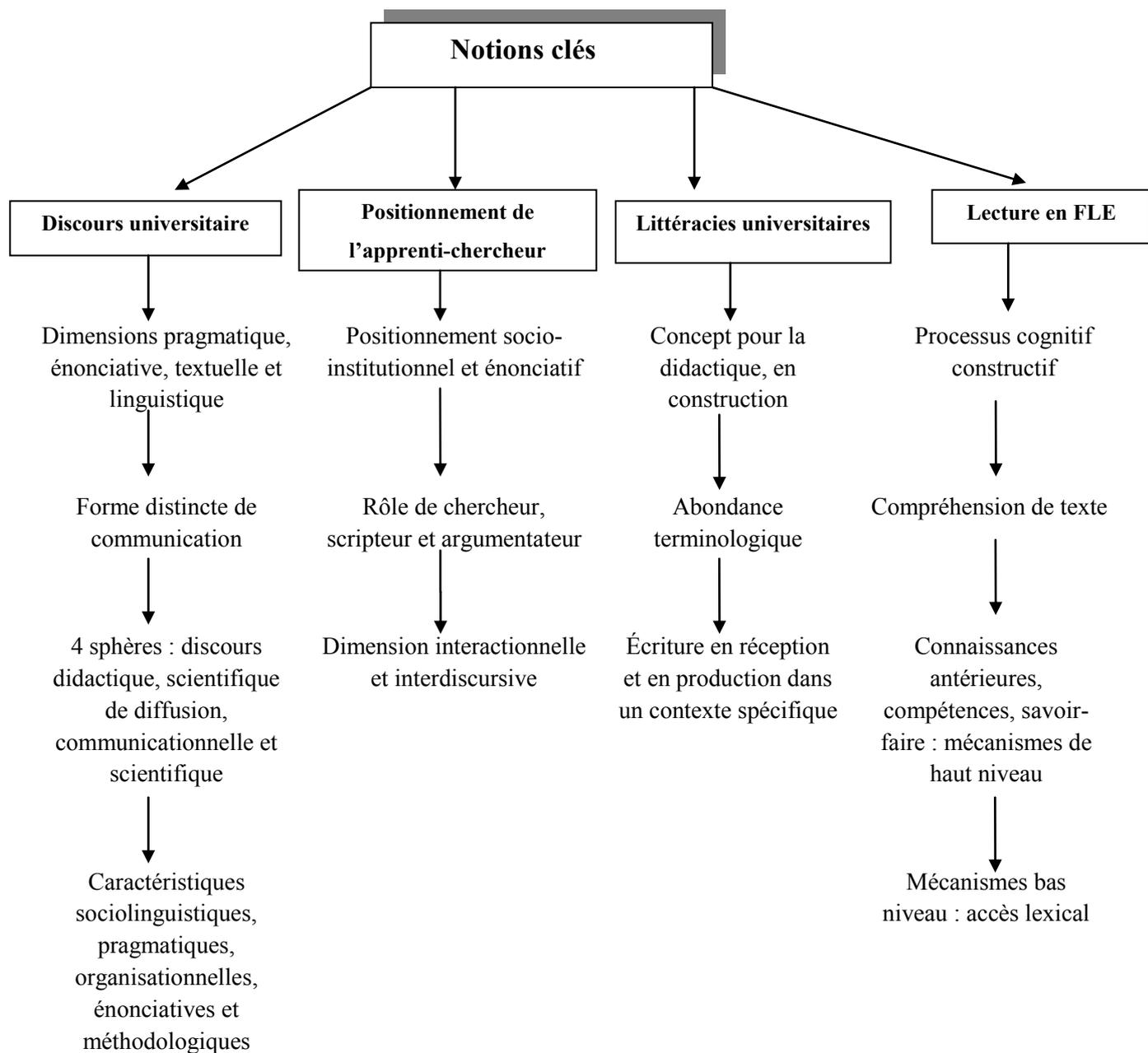


Figure 3 : Synthétisation des notions clés du chapitre 3

Conclusion de la première partie

Vers une didactique des littéracies universitaires en français langue étrangère et seconde (1)

À la lumière de ce tour d'horizon historique et théorique des différentes approches relevant de ce que Reuter (2012) nomme les « didactiques des disciplines universitaires » (p.171) et dont l'objectif est de :

« théoriser ce qui fait la spécificité et la transversalité des pratiques d'écriture à l'université, dans les différents espaces qui constituent cette institution, l'enseignement, la formation à la recherche, (master et doctorat) et la recherche elle-même » (Delcambre et Lahanier-Reuter, 2010 : 28),

nous avons pu ébaucher une première approche des littéracies universitaires en FLE/FLS, tout en interrogeant les pratiques d'écriture à l'université, dans leur transversalité et leurs spécificités (disciplinaires et institutionnelles).

La notion de littéracies universitaires en FLE/FLS tire sa pertinence, à nos yeux, de la perspective didactique qu'elle propose, consistant à travailler « les formes et attentes concernant l'écriture » à l'université dans la mesure où « les pratiques d'écriture instituent les disciplines » (Delcambre et Lahanier-Reuter, *ibid.* : 28).

S'agissant du rapport entre les littéracies universitaires et l'écrit scientifique en LE/LS⁶⁸, précisons que les littéracies universitaires permettent de mettre l'accent sur les « dimensions contextuelles, sociales et culturelles des pratiques de lecture-écriture » (Delcambre, 2012 : 29) dans l'environnement académique, d'analyser les rapports entre écriture, construction des savoirs, rapport au savoir et disciplines universitaires (Charlot, 1997; Pollet, 2001, 2014; Donahue, 2010a), de cerner les difficultés ressenties par les étudiants étrangers dans l'apprentissage des genres académiques (Reuter, 1998a, 2004, 2012) et enfin de souligner le principe d'un continuum dans les apprentissages (Pollet, 2001, 2014).

Concernant les compétences langagières, les littéracies universitaires impliquent de penser la question des compétences attendues dans le contexte académique en termes de

⁶⁸ Le genre de référence dans notre étude.

besoins institutionnels, de spécificités disciplinaires et de « pratiques discursives des savoirs » (Reuter, 2012 : 162).

Quant aux représentations et rapport à l'écrit en LE/LS, les littéracies universitaires trouvent, d'après nous, leur intérêt dans le sens commun proposé par ces deux notions, à savoir « [la] construction, ou [la] reconstruction, du réel par le sujet » (Barré-De Miniac, 2000 : 58). En effet, l'aspect représentationnel du rapport à l'écrit scientifique en FLE/FLS se focalise sur l'étude et la prise en compte du travail de traitement, par les apprentis-chercheurs allophones, des données de l'environnement scriptural scientifique : les prises de notes, les écrits lus, reformulés, etc., données à partir desquelles ils se forgent des images, des attentes, des opinions et attribuent des valeurs à la lecture, à l'écriture et à eux-mêmes en tant que scripteurs-chercheurs.

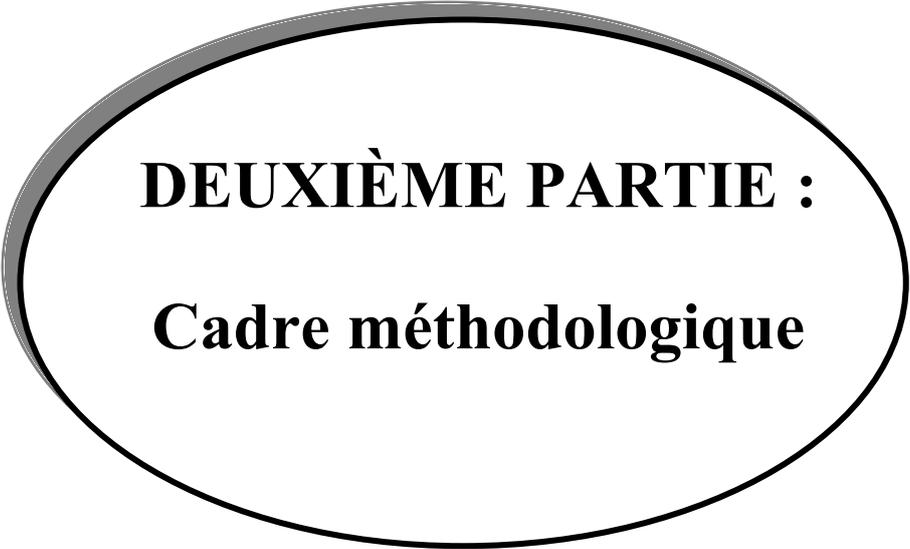
À ce stade de notre réflexion, les concepts de « discours universitaire » et de « communauté discursive » peuvent servir de fondement tant pour justifier les débuts de réflexion sur l'écrit scientifique en langue étrangère que pour sensibiliser les apprentis-chercheurs allophones à l'écrit scientifique en français. Ces deux concepts constituent un « fil conducteur » dont l'objectif est de « développer chez les étudiants une réflexion pragmatique et métalinguistique à propos de genres nouveaux pour eux » (Pollet, 2014 : 164).

La formation par la recherche est donc conçue comme un outil pour les doctorants allophones non seulement pour que ceux-ci intègrent un certain nombre de connaissances disciplinaires, mais également pour favoriser la réflexivité, c'est-à-dire le développement de « la compétence à analyser les situations et à mettre en œuvre de nouvelles initiatives dans les métiers » de recherche (Rinck, 2009 : 158). C'est notamment le cas en Sciences Humaines et Sociales où l'initiation à la recherche par la rédaction des écrits longs introduit un « saut qualitatif » (Boch, 1998 : 62, Cité dans Rinck, 2009 : 157). dans la formation : les apprentis-chercheurs se saisissent de l'écriture pour restituer des savoirs, penser, rechercher, etc., et, corollairement, celle-ci contribue à les instituer comme chercheurs.

Cependant, et au-delà de l'« outil », la présence de l'auteur dans son texte témoigne de la construction de l'éthos de ces jeunes chercheurs (Rinck, *op.cit.*). Ainsi, l'intégration des aspects énonciatifs dans la question de l'« auctorialité scientifique » (Grossmann, 2010 : 418) a conduit à l'émergence de notions telles qu'identité, posture, position, éthos, image de soi, etc., et a suscité des débats dans les différents domaines de recherche sur la situation

d'effacement énonciatif qui « ne traduit nullement l'effacement de la figure de l'auteur » (Grossmann, *ibid.* : 419).

Après avoir présenté les différentes approches contribuant à déterminer le positionnement/effacement énonciatif du scripteur-chercheur, nous allons à présent examiner le rapport qu'entretiennent les doctorants allophones avec leur texte scientifique ainsi que le rôle que jouent leurs représentations de l'écrit scientifique en langue étrangère et seconde sur la construction de ce rapport et sur celle de l'image du scripteur-chercheur.



DEUXIÈME PARTIE :
Cadre méthodologique

CHAPITRE IV:

Méthodologie de l'enquête

alors que le chercheur est souvent invité à garder une forme de distance dans sa quête de rigueur scientifique, il peut aussi se retrouver à parler au nom de ses enquêtés, passant de fait d'une posture intellectuelle neutre à celle de l'engagement. Cependant, plus qu'une affaire de morale, le fait de penser avec impliquerait que le chercheur prenne parti pour ses enquêtés c'est-à-dire qu'il les inclue dans son monde et qu'il s'inclue dans le leur pour produire une recherche dans une perspective partagée.

Kapp, 2015⁶⁹

⁶⁹ Séminaire en ligne <http://act.hypotheses.org/4273#more-4273> (Site consulté le 23/03/2016)

Dans le domaine des Sciences Sociales et Humaines, l'une des méthodes auxquelles on a le plus recours est celle de l'enquête (Berthier, 2006). Étymologiquement, le mot «enquête» signifie «quête d'information orale» (Grawitz, 2006 [1974] : 492). Elle a pour objet la collecte de données et implique la corrélation d'éléments contrôlés et un effort pour quantifier les informations recueillies. Au sens scientifique du terme, l'enquête est une méthode d'interrogation systémique destinée à collecter sur le terrain des informations sur des individus ou une population donnée à propos de leur avis, leur opinion (Grawitz, *ibid.*). Il est à signaler que nous employons la notion du «terrain» dans le sens que Ph. Blanchet lui a conféré :

«Le terrain n'est pas uniquement ni principalement une aire territoriale, un espace géographique [...]. Un terrain est un ensemble d'interactions (de relations, d'échanges, d'expériences) entre un chercheur et d'autres personnes, des relations certes situées dans le temps, dans l'espace, dans des sociétés, des cultures, etc., mais interactions avant tout» (Ph. Blanchet, 2012 : 31).

Les applications d'une enquête sont multiples. Elles peuvent viser à connaître l'état d'esprit d'une population (les attitudes), à étudier les besoins, à évaluer (des comportements, des habitudes, des situations), ou encore à tester et à vérifier (des hypothèses) (Berthier, 2006 : 8). Ainsi, la manière d'aborder une enquête du terrain dépend des objectifs de recherche fixés en amont.

D'après Berthier (*ibid.*), plusieurs voies sont possibles pour obtenir des données sur une population : il s'agit de l'enquête, de l'étude documentaire, de l'observation directe et de l'expérimentation. Le chercheur est appelé à choisir sa méthode d'après le type d'informations qu'il souhaite recueillir, le nombre de personnes concernées et le degré d'exactitude des réponses fournies.

Le choix de cette méthode dans la présente recherche se justifie ainsi par son sujet : le rapport du scripteur-chercheur face aux littéracies universitaires. Dans notre recherche, nous nous intéressons principalement aux opinions, représentations, comportements et rapports des sujets enquêtés à l'écriture académique en langue étrangère. D'après nous, ces informations ne peuvent pas être obtenues par le biais des autres méthodes. Ainsi,

«si l'on veut savoir ce que pensent les gens ; quelles ont été leurs expériences et ce qu'ils se rappellent ; quels sont leurs sentiments et leurs motivations ainsi que les raisons de leurs actions, pourquoi ne pas leur demander ?» (Berthier, *ibid.* : 14).

Dans le présent chapitre, nous présentons la méthodologie que nous avons adoptée lors de notre enquête, celle-ci s'inscrivant dans une approche qualitative, et nous montrerons comment elle nous permettra d'étudier en profondeur le statut du scripteur-chercheur pour une population précise, en l'occurrence celle de doctorants syriens en France⁷⁰, âgés de 28 à 31 ans en 2013-2014. Le questionnaire et les entretiens semi-dirigés sont les outils de recueil des données qui nous ont semblé les plus adaptés à notre objectif de recherche et les plus pertinents pour la vérification de nos hypothèses. Nous justifions ce choix dans le chapitre suivant : « Les instruments utilisés » (*Cf. Infra.* : 173).

Chaque enquête doit passer par huit phases indispensables (Berthier, 2006) :

1. La définition de l'objectif général (la problématique) ;
2. La définition des objectifs spécifiques et des hypothèses ;
3. L'élaboration du plan d'observation (la détermination de la population visée par l'enquête, la taille de l'échantillon et l'instrument à utiliser) ;
4. La préparation de l'instrument de l'enquête (la mise en examen de cet outil : sa validité, pertinence, etc.) ;
5. Le recueil de l'information (la mise en application de l'outil) ;
6. La préparation des données (le codage et la saisie des données) ;
7. L'analyse des données ;
8. Le rapport final.

Nous rappellerons donc tout d'abord les objectifs de l'enquête avant de présentons nos hypothèses, les variables et enfin le protocole suivie.

4.1. Les objectifs de l'enquête

L'analyse des résultats de l'enquête que nous avons menée auprès d'un public déterminé (mentionné ci-dessus) vise à préciser le statut du scripteur-chercheur dans la rédaction académique en langue étrangère, en l'occurrence le français. En outre,

⁷⁰ 116 doctorants ont répondu à notre questionnaire, nous y reviendrons dans le chapitre suivant traitant du dépouillement du questionnaire.

l'importance de travailler sur la notion des littéracies universitaires en langue étrangère et ses différentes composantes sera ainsi mise en exergue.

Notre recherche a un objectif général et des sous objectifs. L'objectif général est de chercher à identifier le statut du scripteur-chercheur en français langue étrangère et d'étudier tous les types de relation possibles entre lui et son texte rédigé académiquement en cette langue.

Nos objectifs secondaires sont les suivants :

- a) Décrire et comprendre le comportement sociolinguistique du groupe enquêté. Ce dernier sera apprécié sur la base de l'apprentissage de la langue académique et de son usage ;
- b) Comprendre et analyser les différentes facettes liées à la notion d'« image » du scripteur-chercheur en français langue étrangère : les représentations sociolinguistiques de la rédaction académique en langue étrangère, la question de la double focalisation, celle de l'effacement énonciatif et la relation scripteur-chercheur/texte académique en langue étrangère. Ce micro objectif nous permettra de cerner la question du statut du scripteur-chercheur en langue étrangère et d'identifier les difficultés rencontrées par ce public lors de la phase de rédaction académique ;
- c) Examiner les facteurs sociaux et le contexte qui favorisent ou défavorisent l'apprentissage et l'usage du français académique chez les étudiants étrangers, soit ici les doctorants syriens.

4.2. Élaboration de la problématique et des hypothèses

La question de l'écrit universitaire et du rapport « des scripteurs », telle qu'elle a été définie précédemment, occupe une place prépondérante dans de nombreuses études (Delcambre et Lahanier- Reuter, 2012). Ces dernières montrent que « les recherches en didactique de l'écrit constituent l'écriture universitaire comme un objet de recherche, tout autant légitime que l'écriture au secondaire ou au primaire » (p.37). Après avoir consulté la littérature, et avoir distingué les différentes perspectives adoptées, nous nous sommes

davantage trouvée du côté du sujet scripteur que de celui du texte. Ainsi, nous avons pu formuler des questions énonçant notre problématique portant sur la question générale de la posture du scripteur-chercheur face aux littéracies universitaires en langue étrangère, et plus particulièrement sur le statut des doctorants syriens dans les universités françaises. Le nombre impressionnant⁷¹ de ces étudiants en France nous a incitée dans un premier temps à poser la question du « pourquoi » associée intimement à la question du « comment » :

- Pourquoi changer de langue pour suivre ses études ?
- Comment ces étudiants entretiennent-ils le rapport à l'écriture académique en langue étrangère ?

Ces deux questions de départ nous ont amenée à nous interroger sur les phénomènes impliqués dans l'acte de l'écriture académique en langue étrangère. À cette fin, les notions de représentations sociales et de rapport à la langue sont pertinentes en ce qu'elles s'intéressent aux produits du sujet scripteur.

Dans un second temps, nous avons précisé les trois questions directrices de notre recherche :

- Quelle définition est donnée à la notion de « littéracies universitaires en langue étrangère » ?
- Quel est le rapport des étudiants étrangers aux littéracies universitaires et quelles en sont leurs représentations ?
- Le contexte de formation académique joue-t-il un rôle dans ces représentations et ce rapport à l'écrit académique ?

À la lumière de ces trois questions, et suite à nos constatations théoriques (*Cf. Supra.*, L'écrit académique en L.E : 141) sur l'importance du contexte dans la définition de la notion de « littéracies universitaires », nous avons élargi, dans un troisième et dernier temps, nos questionnements pour englober la question de la contextualisation de la littéracie académique et de la posture du scripteur-chercheur en langue étrangère :

⁷¹ Nous avons beau demandé des documents officiels auprès de l'Ambassade syrienne à Paris et auprès de la Ministère syrienne de l'Enseignement Supérieur à Damas, vu la situation politique actuelle et pour des raisons de sécurité, ils ont refusé de nous fournir toute information sur le nombre approximatif de ces étudiants en France.

- Comment les scripteurs-chercheurs se représentent-ils la littéracie académique en langue étrangère ?
- Quelles sont, d'après eux, les caractéristiques de la littéracie académique ?
- Comment gèrent-ils les difficultés, si elles existent ?
- Comment amener les étudiants à construire une image efficiente d'eux-mêmes comme scripteurs lorsqu'ils rédigent des textes académiques en français langue étrangère dans un contexte homoglotte ?
- Comment le contexte influence et/ou modifie le rapport à l'écrit académique ?

Il s'agit pour nous de décrire la construction du rapport à l'écrit académique en langue étrangère dans un contexte homoglotte et dans un cadre de mobilité étudiante afin d'identifier puis de comprendre la nature des éventuelles difficultés que comporte la littéracie académique en langue étrangère.

En ce qui concerne les hypothèses, nous en avons élaboré plusieurs relatives à la littéracie universitaire et au statut du scripteur-chercheur vis-à-vis de son texte en langue étrangère. Le tableau ci-dessous présente le contenu de chacune de nos hypothèses :

Hypothèse directrice de la recherche
Le statut du scripteur-chercheur par rapport à la littéracie académique en langue étrangère dépend des représentations sur cette langue et sur la question de l'écriture en LE ainsi que du rapport à la langue et du contexte où se produisent ces écrits académiques.
Sous-hypothèses
1) Les étudiants non francophones éprouvent des difficultés à adopter les positions épistémologiques qui président à la production des textes académiques. Le lien entre l'écriture à l'université et la construction de savoirs est étroit et il devrait être pensé comme un cadre général pour analyser les pratiques de lecture et d'écriture à l'université (Donahue, 2010).

2) Les apprenants allophones ont des difficultés à atteindre la norme des locuteurs francophones natifs en termes de production écrite académique, « la norme sociolinguistique native » (Dewaele et Regan, 2002 : 124) laquelle s’acquiert au fur et à mesure de la rédaction académique en langue étrangère.
3) Le rapport à l’écriture se met en place progressivement, c’est-à-dire que le scripteur construit d’abord son rapport avec la langue étrangère avant de définir la nature de son rapport avec l’écriture en langue étrangère.
4) La notion de statut du scripteur-chercheur apparaît comme un lien articulatoire pour penser les interactions entre la question du contexte, celle des représentations de la langue étrangère et enfin celle du rapport à cette langue. (Delcambre et Reuter, 2002a)

Tableau n°7 : Hypothèses de la recherche

Nous pouvons faire remarquer que nos hypothèses portent essentiellement sur le lien épistémologique entre l’écriture à l’université et les disciplines académiques, la construction des représentations, le rapport à l’écrit universitaire et le contexte sociolinguistique qui entoure le scripteur-chercheur en langue étrangère.

4.3. Le protocole de l’enquête

Notre enquête a été réalisée au cours de deux années universitaires 2012/2013 et 2013/2014. Le protocole de l’enquête s’est déroulé en trois étapes : une phase exploratoire consacrée à la prise de contact avec le terrain étudié et le public cible de notre recherche, cette « pré-enquête » ayant duré huit mois, une seconde phase du questionnaire et son application et enfin une enquête par entretiens semi-directifs.

4.3.1. La pré-enquête

À l’instar de Javeau (1988) et de R. Mucchielli (1970), nous estimons qu’ « il s’agit de différentes techniques susceptibles d’être mises en œuvre pour déboucher sur la formulation des hypothèses » (Javeau, *op.cit* : 45) et nous rappelons que « la pré-enquête a eu lieu avant toute rédaction de questionnaire » (R. Mucchielli, *op.cit* : 45). Cette phase est

indispensable en ce que consulter diverses sources documentaires et discuter avec un grand nombre de personnes est plus enrichissant pour le sujet de la recherche que de se référer à une seule source.

Cette phase comporte l'élaboration des hypothèses après un « dépouillement de documentation », une réflexion sur la manière de poser les questions du questionnaire à concevoir ainsi que la prise de contact avec le terrain choisi et le public sélectionné (Javeau, 1988 : 36-40).

Dans ce cadre de pré-enquête et lors de notre deuxième année de thèse, année universitaire 2012-2013, nous avons rencontré plusieurs doctorants syriens en Sciences Humaines et Sociales dans les Universités de Caen Basse-Normandie, de Franche-Comté et de Stendhal. Nous avons effectué des entretiens non formels qui nous ont permis de préciser nos perspectives de recherche et de prendre notre premier contact avec le terrain d'enquête. Nous avons observé⁷² et noté lors de ces discussions leurs réactions concernant leur impression⁷³ sur l'écrit académique. De même, nous avons participé en avril 2013, à titre de doctorante étudiante, à un atelier de perfectionnement d'écrit académique au CFDIP – Université Paris Diderot. Notre objectif était alors de prendre connaissance des questions qu'aborde ce genre d'atelier, de la motivation des participants ainsi que d'échanger avec eux au sujet de leurs besoins et difficultés en ce qui concerne l'écrit académique.

Cette observation et cette participation nous ont permis de lier nos connaissances théoriques et la situation générale du terrain ainsi que de prendre contact avec le public visé dans deux situations différentes (entretiens informels et participation à un cours).

C'est à partir de ce stade de pré-enquête que nous avons décidé d'adopter le questionnaire et les entretiens semi-dirigés comme instruments d'investigation pour notre enquête. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point (*Cf. Infra.* : 173).

⁷² Nous signalons que l'observation ne fait pas partie de nos outils du recueil de données.

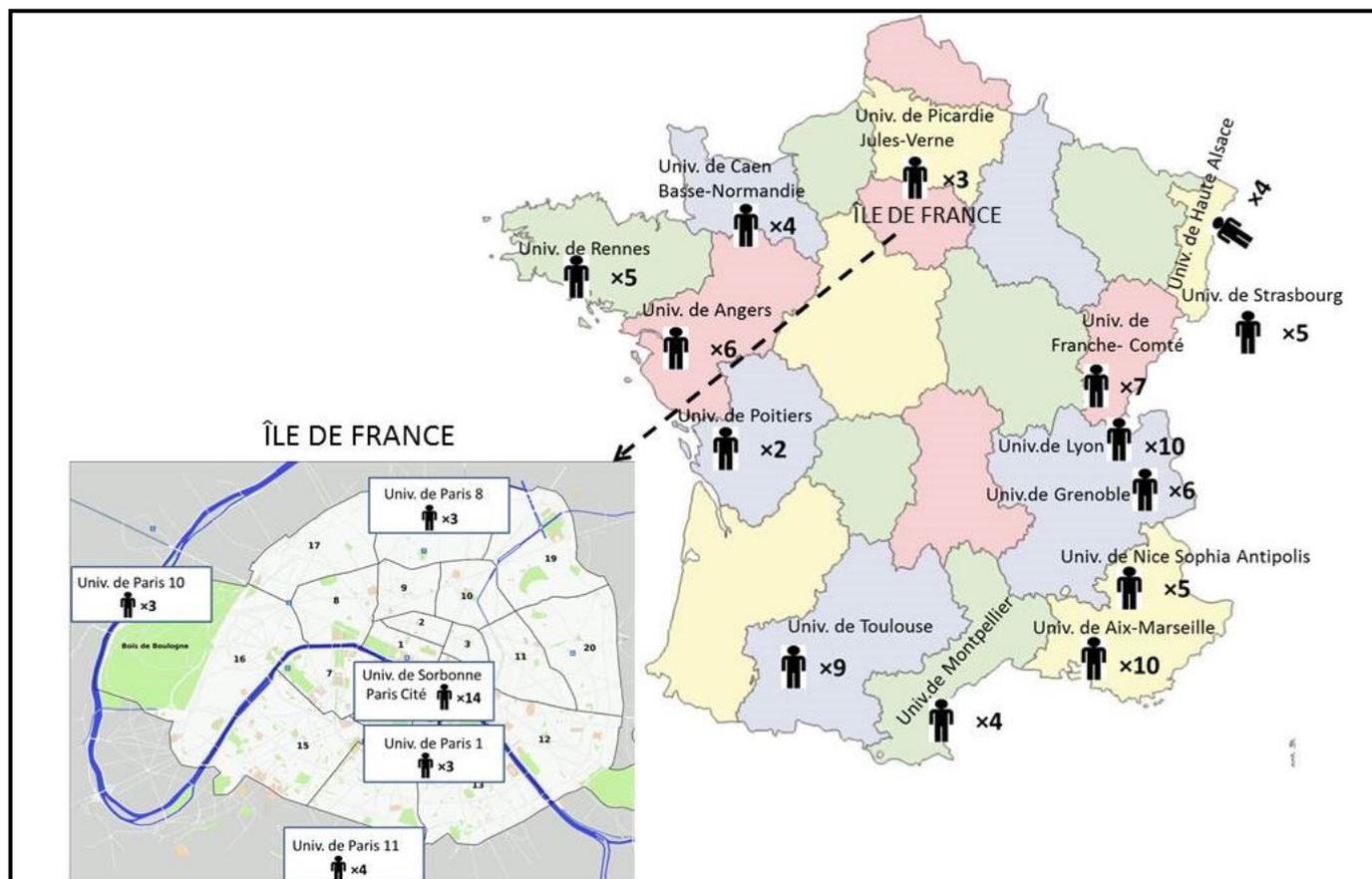
⁷³ Nous optons ici pour l'emploi du terme « impression » plutôt que pour celui de « représentations » au regard du cadre informel de ces entretiens.

4.3.2. La sélection de notre public

Il est à signaler que la sélection du public a été l'une des difficultés les plus importantes auxquelles nous avons été confrontée. Nous allons détaillerons d'ailleurs ce point plus loin (*Cf. Infra.* : 188).

« En principe, un échantillon est représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies par un procédé tel que les membres de la même situation ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. » (Ghiglione et Matalon, 2004 : 29). Dans notre recherche, notre objectif était de rendre les échantillons aussi représentatifs que possibles : la communauté étudiante syrienne répartie dans dix-neuf pôles universitaires français et plus précisément en Sciences Humaines et Sociales. Par population, Grawitz (2006 [1974]) entend « un ensemble dont les éléments sont choisis parce qu'ils possèdent tous une même propriété et qu'ils sont de même nature. Il peut s'agir d'un ensemble de personnes classées suivant un critère donné (ethnique, social, national, etc.) » (p.876).

À cet effet, nous avons conçu la carte suivante représentant à titre indicatif la répartition de nos enquêtés sur le territoire français :



Carte n°8 : Répartition des enquêtés sur l'ensemble de territoire français

Notre étude englobe sept disciplines des Sciences Humaines et Sociales (Sciences du Langage, Psychologie, Histoire, Géographie, Sciences de l'Éducation, Sciences Économiques et Sciences Juridiques) afin de décrire le rapport du scripteur-chercheur à l'écrit académique et les représentations qu'il se fait de ces écrits dans différentes disciplines ayant en commun un trait épistémologique spécifique : toutes ces disciplines visent à étudier les divers aspects de la réalité humaine. Notre choix pour ces disciplines de Sciences Humaines et Sociales s'est fait en prenant en compte la théorie de Grossmann (2010) :

« Il peut sembler plus efficace [...] de comparer des disciplines appartenant à une même famille d'écrits scientifiques, plutôt que de tenter de rapprocher artificiellement des écrits que tout semble opposer » (Grossmann, *ibid.* : 414).

La sélection du public, objet de notre enquête, s'est faite en fonction de notre questionnaire. Étant donné que nous abordons des questions sur la posture du scripteur

chercheur, nous avons choisi de recueillir des informations auprès des étudiants de thèse de première, deuxième, troisième et quatrième année de thèse.

Il s'agit d'adultes âgés de 25 à 35 ans, tous sont de nationalité syrienne. Tous ces étudiants ont un niveau de français allant de moyen à assez élevé, plus précisément entre B2 et C1 selon le CECRL : pour obtenir un visa Schengen long séjour, les étudiants syriens doivent être titulaires du TCF⁷⁴ (B2 pour les étudiants en Sciences Naturelles, et C1 pour ceux en Sciences Humaines et Sociales). Ils ont passé leur master en France et en français et nous supposons qu'ils ont commencé la rédaction de leur thèse (Q 27)⁷⁵.

4.4. L'approche qualitative

Notre préoccupation majeure était ici de trouver une perspective de recueil de données et d'analyse nous permettant de décrire et de comprendre un phénomène précis : la nature de la posture du scripteur-chercheur face à la littéracie universitaire en langue étrangère. Notre démarche s'inscrit donc dans une approche complémentaire faisant à la fois appel à des méthodes qualitative et quantitative afin d'atteindre nos objectifs.

En effet, les chiffres sont aussi indispensables que les mots pour une compréhension correcte des résultats d'une analyse. Cette approche combinatoire contribue dès lors à des résultats plus précis et généralisables. Elle sert en outre à approfondir, valider et/ou développer l'analyse.

Ainsi, pour obtenir les informations jugées nécessaires à la résolution de notre problématique, nous avons opté pour l'élaboration de deux instruments de collecte de données: le questionnaire et les entretiens semi-dirigés. En effet, le fait de diversifier les outils augmente la possibilité de collecter des informations plus détaillées et complémentaires. À l'inverse, l'utilisation du questionnaire comme unique outil d'enquête, aurait écarté de nombreuses informations accessibles lors d'un contact direct avec le terrain et le public visé. En revanche, précisons que le questionnaire ne se cantonne pas à quantifier les informations recueillies et à les décrire, celui-ci permettant également de mesurer des

⁷⁴ Test de connaissance du français.

⁷⁵ Question n°27 (le Q est une abréviation que nous utilisons tout au long de l'analyse de notre questionnaire).

fréquences, faire des comparaisons, observer des relations entre variables, expliquer les déterminants de conduites et repérer le poids des facteurs sociaux :

« Même quantitative, une enquête s'attachera à dépasser la simple description pour comprendre les phénomènes étudiés, expliquer ce qui se passe, déterminer à quoi est lié tel ou tel type de conduite » (Berthier, 2006 : 8).

Ainsi, notre questionnaire est le fruit d'une démarche qualitative dans le sens où les informations obtenues reposent non pas sur des données statistiques mais sur un ensemble déterminé d'informateurs.

Le fait d'avoir préféré l'approche qualitative est justifié par le principe même de cette approche :

« On part d'une problématique, c'est-à-dire d'une question que l'on pose à un ensemble de phénomènes. On a donc au départ une préoccupation de compréhension d'un phénomène que l'on sait par avance relié d'une manière systémique à d'autres phénomènes » (Mucchielli, 2004 : 66).

La particularité épistémologique de cette approche est qu'elle envisage « les phénomènes humains comme des phénomènes de sens [...] qui peuvent être "compris" par un effort spécifique tenant à la fois à la nature humaine du chercheur et à la nature de ces phénomènes de sens » (Mucchielli, (2004) [1996] : 183). L'implication du chercheur est donc très importante. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que les données soient livrées à son jugement subjectif comme nous le verrons dans le sous-chapitre consacré au questionnaire (*Cf. Infra.* : 173).

En outre, la méthodologie qualitative s'avère particulièrement pertinente pour approcher des objets d'étude individuels ou sociaux dans leurs aspects temporels. La temporalité peut être ainsi appréhendée non seulement à travers des événements historiques, c'est-à-dire des faits objectifs, mais également par le vécu des individus ou des groupes, leurs représentations, leurs affects et leurs réflexions. Dans cette optique, une méthode qualitative est une « succession d'opérations et de manipulations techniques et intellectuelles qu'un chercheur fait subir à un objet ou phénomène humain pour en faire surgir les significations pour lui-même et les autres hommes » (Mucchielli, *ibid.* : 182).

Enfin, nous nous intéressons à ce type de recherche puisqu'il permet d'intégrer dans le recueil et dans l'analyse des données la dimension sociale des participants. Dans notre

travail, cet aspect est fondamental car les dimensions sociales, cognitives et psychologiques peuvent influencer le phénomène étudié : notre étude étant pluridisciplinaire, elle s'est nourrie, entre autres, de la psychologie sociale, de la psycholinguistique et de la sociologie.

4.5. les instruments utilisés

À partir de notre expérience dans le domaine de l'enseignement en Syrie⁷⁶ et en tant que doctorante syrienne en France, en nous appuyant sur les témoignages des étudiants syriens en France et sur la lecture de certains ouvrages traitant de la constitution des enquêtes sociolinguistiques, notamment « *Les techniques d'enquête : méthode et exercices corrigés* » (Berthier, 2006) et « *La linguistique de terrain : méthode et théorie* » (Blanchet, 2012), nous avons adopté deux techniques d'enquête : le questionnaire et l'entretien semi-dirigé.

Dans ce chapitre, nous allons présenter les deux instruments, leurs étapes d'élaboration ainsi que les modalités pour les tester et les appliquer.

4.5.1. Le questionnaire

Dans notre recherche et comme nous l'avons indiqué précédemment, nous avons opté pour le questionnaire. D'après R. Mucchielli, un questionnaire « ne doit pas être considéré comme une liste de questions » (R. Mucchielli, 1970 : 8), mais doit répondre à des conditions de forme et de fond ainsi qu'aux hypothèses de l'étude ; il :

« constitue un moyen privilégié de découvrir le monde social avec un regard différent, un regard qui, par la logique des croisements révèle des liaisons entre des faits, peu visibles autrement » (De Singly, 2012 [1992] : 119).

Ainsi, le questionnaire est un outil du recueil des données basé sur un ensemble de questions, « ayant une certaine forme et un certain ordre, sur lesquels l'on sollicite l'avis, le jugement ou l'évaluation d'un sujet interrogé. » (R. Mucchielli, 1970 : Lexique 4). Le questionnaire est donc organisé dans le but d'obtenir l'information correspondant aux

⁷⁶ En 2007-2008 à la Faculté d'Économie- Université de Damas : cours de FLE aux étudiants de la 1^{ère} et de la 2^{ème} années durant deux semestres, et en 2008-2009 à l'Institut Supérieur des Langues à Damas : cours préparatoires de FLE aux étudiants qui souhaitaient venir en France pour poursuivre leurs études.

objectifs de l'étude. Cette dernière étant constituée par les réponses collectées auprès d'un échantillon représentatif de la population visée par l'étude.

Cet outil permet le recueil des données auprès d'un grand nombre d'individus avec moins de déplacements que pour les autres instruments disponibles. Il est en outre neutre par en ce que l'enquêteur ne peut pas influencer l'enquêté dans ses réponses, ce qui permet d'atténuer le biais. Par « biais », nous entendons « la déformation ou le risque de déformation – donc d'erreur-encouru par l'enquête » (R. Mucchielli, *ibid.* : 8).

Comme tous les autres outils, le questionnaire présente des inconvénients :

- L'enquêteur ne peut pas s'assurer de la fiabilité des réponses ;
- Il ne peut non plus vérifier la bonne compréhension des questions ;
- Les questions mal comprises aboutissent à des réponses non précises ;
- Étant donné que le questionnaire est anonyme, si les enquêtés n'ont pas répondu à toutes les questions, il n'est pas possible d'entrer en communication avec eux pour leur demander de compléter leurs réponses.

En dépit de ces inconvénients, le questionnaire reste un outil privilégié dans les domaines de la psychologie sociale, de la sociologie et de la sociolinguistique (R. Mucchielli (1970), de Singly 2012 [1992], Blanchet (2012) [2000]), et ce, pour plusieurs raisons, notamment :

- C'est un outil spécifique d'investigation, standardisé, capable de toucher un nombre relativement grand de personnes⁷⁷, et de la façon la plus rapide et la plus rentable possible;
- L'anonymat du répondant le rassure pour répondre d'une manière plus précise ;
- « L'enquête par questionnaire a pour fonction de mettre au jour les déterminants sociaux, inconscients, des pratiques : c'est le divan des sociologues » (de Singly, *op.cit* : 30).

Comme nous l'avons déjà indiqué, c'est au cours de la phase de la pré-enquête que nous avons opté pour le questionnaire et les entretiens semi-dirigés comme outils d'investigation.

⁷⁷ Finalement, nous avons obtenu 116 réponses.

Notre choix s'est porté sur le questionnaire comme instrument du recueil de données dans l'objectif de :

- recueillir les informations nécessaires sur les enquêtés, leur parcours universitaire et leur répertoire langagier ;
- décrire leurs représentations et leur rapport à la littéracie universitaire ;
- comprendre et d'analyser le statut des enquêtés pris en tant que chercheurs-scripteurs en langue étrangère afin de délimiter les problèmes et les difficultés qu'ils rencontrent ;
- confronter les informations et les résultats d'analyse aux hypothèses de départ pour les confirmer ou les infirmer.

4.5.1.1. Présentation de notre questionnaire

Le questionnaire que nous avons conçu s'inspire des méthodes d'enquête dans les deux domaines de la didactique et de la sociolinguistique. Nous nous sommes référée à des questionnaires élaborés par d'autres chercheurs, principalement aux travaux de Delcambre et Lahanier-Reuter (2009, 2010, 2012) dans le but de diminuer le biais : « l'utilisation de questionnaires élaborés par d'autres chercheurs, avec adaptation selon le besoin, permet également de réduire l'effet de la subjectivité du chercheur » (Blanchet, 2012 [2000] : 54).

4.5.1.1.1. Types des questions posées

Dans un questionnaire, les questions sont de trois types : questions ouvertes auxquelles « les enquêtés répondent avec leurs mots » (de Singly, 2012 [1992] : 60), questions fermées où « les personnes interrogées doivent choisir entre des réponses déjà formulées à l'avance » (*ibid.* : 65) et questions semi-ouvertes (ou semi-fermées)⁷⁸ dans lesquelles « les principales réponses sont prévues, comme dans une question fermée, mais on laisse la possibilité d'ajouter des réponses libres, en dehors de l'éventail proposé, comme dans une question ouverte » (Javeau, 1988 : 60). L'enquêteur formule ses questions en fonction des objectifs et du type de réponses qu'il veut obtenir.

⁷⁸ Questions appelées parfois « questions *cafeteria* » (Mucchielli, 1970 : 25) et (Javeau, 1988 : 60).

Pour notre part, nous avons eu recours aux trois types des questions. Citons à titre d'exemples :

a) Questions ouvertes :

Q 24) Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

b) Questions fermées :

Q15) Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

- a. Oui
- b. Non

c) Questions semi-ouvertes :

Q 20) Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

- a. La passion d'apprendre la langue et la culture française
- b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
- c. Je n'avais pas d'autre choix
- d. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
- e. Je perfectionne bien le français, donc la France était pour moi la première option
- f. Autre, précisez :

Les questions fermées se caractérisent par le fait de se prêter particulièrement bien au dépouillement et à l'analyse statistique, étant donné qu'elles sont prévues et que la réponse est fournie, ce qui permet de ne pas passer par des étapes d'analyses intermédiaires. Elles se comprennent facilement et l'on peut y répondre aisément. L'avantage de ce type de questions est qu'il est adapté à notre public sélectionné, en l'occurrence des étudiants non francophones. Il est en effet commode pour eux d'opter une réponse parmi plusieurs propositions. L'inconvénient majeur des questions fermées est cependant qu'elles ne permettent pas de recueillir de réponses nuancées. D'où l'intérêt des questions ouvertes qui laissent à l'individu la liberté complète de s'exprimer comme il l'entend, de formuler à sa guise son opinion. Or, ce type des questions requiert davantage de temps pour y répondre, élément dont les enquêtés ne disposent pas toujours. Nous y ajoutons l'ennui provoqué chez

les personnes interrogées lorsqu'elles ont à répondre à une liste des questions ouvertes qui, de plus, présentent l'inconvénient d'être lourdes à dépouiller et à analyser. Étant donné que nous avons prévu des entretiens semi-dirigés comme second outil de collecte de données, nous avons donc proposé, sur les 48 items du questionnaire, huit questions ouvertes seulement.

Concernant les questions semi-ouvertes (semi-fermées), elles comportent l'avantage de guider considérablement le sujet interrogé, d'offrir un choix important de réponses au sujet sans augmenter son effort et d'être faciles à dépouillement. Leur inconvénient majeur est dès lors qu'elles peuvent « suggérer des opinions non spontanées chez le sujet » (Mucchielli, (2004) [1996] : 26).

La plupart des questions posées dans notre questionnaire sont fermées ou semi-fermées, d'une part parce qu' « il vaut mieux retenir une liste fermée où figurent en bonne place les qualités opposées » (de Singly, 2012 [1992] : 67) lorsque l'enquête a pour fonction de confirmer et d'infirmer des hypothèses, et d'autre part parce que notre questionnaire constitue un préalable aux entretiens semi-dirigés. Il a donc comme objectif de dresser une palette des catégories mentales des personnes interrogées qui nous servira lors de l'utilisation de second outil d'investigation.

D'ailleurs, pour emprunter les mots de Singly :

« Lors de la rédaction d'un questionnaire, le mieux est d'adopter un compromis entre questions ouvertes et questions fermées, le primat étant accordé aux dernières, avant tout, pour des raisons d'économie. » (2012 [1992] : 66).

Concernant les formes des questions fermées ou semi-fermées, nous en avons choisi cinq en nous appuyant sur Berthier (1998 : 68) et R. Mucchielli (1970) :

a) Questions dichotomiques ou questions à réponse unique (oui/non) :

Q18 : Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui b. Non

b) Questions d'alternative : à la suite des questions dichotomiques, le sujet interrogé est invité, s'il répond *non*, à passer directement à la question suivante. Dans le cas où il répond *oui*, nous proposons à la suite une question semi-fermée qui offre l'avantage de la rapidité et de la facilité

pour notre échantillon, étudiants non-francophones, ou ouverte qui nécessite de justifier ou de préciser la réponse choisie.

Q19 : Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Je lis des journaux, des revues, des livres français
- b. J'écoute des émissions françaises de radio
- c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
- d. J'assiste à des films français
- e. Autre, précisez :

Q46 : Si oui, ces références bibliographiques sont en quelle langue ?

.....

Notons que les questions d'alternative sont suivies de questions ouvertes ou à choix multiples.

- c) Questions à choix multiples (QCM) : l'enquêté indique la réponse correspondant à son choix. Nous avons essayé de proposer un panel le plus exhaustif possible de réponses possibles en nous appuyant sur notre pré-enquête et les connaissances empiriques du terrain que nous avons accumulées. Nous avons pris soin d'ajouter une case *Autre* où l'enquêté pouvait rédiger sa propre réponse si celles proposées ne lui convenaient pas. L'absence de la case *Autre* revient à en faire une question fermée. « Sa présence nécessite une analyse du contenu des réponses libres, mais ouvre aussi une issue à des compléments possibles » (R. Mucchielli, 1970 : 26).
- d) Questions d'« auto-notation » sur une échelle d'opinions (R. Mucchielli, 1970 : 27) : nous demandons à l'enquêté de choisir parmi une liste d'adjectifs celui qui correspond à ses sentiments. Nous avons pris soin de ne pas poser plus de deux questions de ce type vu ses inconvénients. Il est en effet difficile de regrouper les sujets par degrés, car le même degré d'évaluation exprimé ne correspond pas forcément à la même intensité de réaction. En outre, le principe latent de ces procédés est que toute opinion va d'un extrême à l'autre en passant par un « point zéro », ce qui ne correspond pas à la réalité. Cependant,

il nous paraissait indispensable de poser ces deux questions puisque l'objectif d'un questionnaire est avant tout de recueillir des opinions.

Pour nuancer la subjectivité, nous avons adopté l'échelle de Lickert proposant : échelle contient cinq choix de réponse ce qui permet de nuancer le degré d'accord :

- 1) Tout à fait d'accord
- 2) D'accord
- 3) Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
- 4) Pas d'accord
- 5) Pas du tout d'accord

Le principe de l'échelle se résume dans la présentation qu'en fait M. Demeuse (2009) :

« D'une manière générale [...], après avoir rassemblé une série de propositions relatives à l'échelle à construire, ces items sont soumis à un petit échantillon de sujets. Ceux-ci sont invités, pour chacun d'eux, à émettre un jugement, c'est-à-dire à marquer leur degré relatif d'accord en indiquant une croix dans la colonne qui convient au regard de chacune des propositions » (Demeuse, *ibid.* : 214)

Suite à notre pré-test, nous avons ajouté au troisième choix l'expression « avis neutre » suite à l'incompréhension de la phrase initiale « ni en désaccord ni d'accord ». L'expression « avis neutre » était à notre sens préférable à celles de « sans opinion » ou « non réponse » répandues dans ce type de questionnaire, chaque personne ayant bien avis sur chaque question.

4.5.1.1.2. Composition du questionnaire

Notre questionnaire est articulé en quatre parties:

- a) Identification de l'enquêté
- b) Parcours universitaire
- c) Pratiques langagières
- d) Le français en milieu universitaire

Avant d'aborder en détail chaque partie, nous synthétiserons la composition de notre questionnaire dans le tableau suivant :

Identification de l'enquêté	Q1 à Q7 : sexe- âge- ville d'origine- date d'arrivée en France- année de thèse- attachement et discipline universitaires.
Parcours universitaire	Q8 à Q12 : lieux de délivrance des diplômes antérieurs (licence et master)- langues de ces diplômes- nombre des diplômes obtenus en France.
Pratiques langagières	<p>Q13 à Q24 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} langue étrangère- nombre des langues étrangères pratiquées- cours du FLE général- pays et institution des cours suivis ; • langue de communication avec les autres syriens ; • usage du français dans des activités extra-universitaires.
Le français en milieu universitaire	<p>Q25 à 48 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • représentation de la mobilité étudiante ; • rapport entre mobilité étudiante et écriture universitaire ; • rapport à l'écriture universitaire ; • suivi de formation d'écriture académique ; • difficultés dans la rédaction scientifique en français ; • pronoms personnels utilisés dans la rédaction de la thèse ; • langues des références bibliographiques ; • relecture par des natifs.

Tableau n°8 : Composition du questionnaire

Comme le montre le tableau ci-dessus, les quatre parties de notre questionnaire correspondent à quatre grands thèmes, eux-mêmes subdivisés en plusieurs sous-thèmes.

a) Identification de l'enquêté

Cette première partie a pour but de situer le public de l'enquête et de préciser son profil (Q1 à Q7). Elle cherche à se renseigner sur des questions d'ordre sociologique et scolaire, classiques dans ce type d'enquête.

Outre le sexe et l'âge, nous avons posé la question de la durée de résidence en France qui nous permet, avec la question de l'année de la thèse, de déterminer le contexte temporel dans lequel s'inscrivent nos enquêtés en tant qu'étudiants universitaires. Nous avons également posé la question du lieu de résidence en Syrie afin de savoir si nous étions en présence d'une population citadine ou rurale. Cette partie fournit aussi des informations sur l'université française dans laquelle s'était inscrit l'enquêté pour l'année universitaire 2014-2015 et la discipline à laquelle il appartient. Ces variables peuvent avoir un impact sur le contexte universitaire actuel et son rôle s'agissant de leur rapport à l'écrit et de leur représentation de l'écriture académique.

Soulignons que nous n'avons posé aucune question sur l'identité de l'enquêté afin de garantir leur anonymat, situation plus sécurisante pour les répondants.

b) Parcours universitaire

Dans cette deuxième partie (Q8 à Q12), nos questions ont porté sur les lieux de délivrance des diplômes antérieurs (licence et master) et les langues dans lesquelles ces études ont été effectuées. Notre objectif était de comparer les représentations et le rapport à l'écrit académique chez les étudiants qui ont obtenu leurs diplômes du premier et deuxième cycle en français avec ceux qui les ont obtenus dans une langue maternelle ou langue étrangère autre que le français.

c) Pratiques langagières

Cette partie (Q13 à Q23) a pour objectif de répertorier les langues comprises dans le répertoire langagier des enquêtés. Nous avons tenté de prendre en compte les situations dans lesquelles se trouvent les interlocuteurs (Q13 à Q17), notamment l'usage du français lors des activités extra-universitaire (Q18 et Q19). De tels renseignements étaient pour nous importants pour mieux comprendre le comportement linguistique de l'individu enquêté. À travers des questions à choix multiples, l'enquêté devait ainsi expliquer pourquoi il avait choisi le français et la France pour poursuivre ses études (Q20 et Q21) et préciser son degré de satisfaction quant à son niveau de compréhension et d'expression écrites (Q22 à Q24). Grâce à toutes les réponses, nous avons pu comprendre pourquoi les enquêtés pratiquent la langue française dans le contexte universitaire et lors d'activités extra-universitaires.

Nous avons fait appel à la technique du « thème noyé » dans les deux questions Q21 et Q48 afin de ne pas nous répéter. Le procédé du « thème noyé » consiste à « dissimuler le point-clé dans un ensemble. On ne demandera pas à un paroissien s'il va à la messe, mais on peut lui demander de décrire son emploi du temps des deux derniers dimanches matins » (R. Mucchielli, 1970 : 38). Ainsi, au lieu de demander « pourquoi avez-vous choisi le français comme langue d'étude? », nous avons préféré formuler la question comme suit : « pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'étude? ».

d) Le français en milieu universitaire

Cette quatrième partie est consacrée au français académique, objet principal de l'enquête (Q25 à Q48).

Soulignons que le fil conducteur de cette partie est la question des représentations et du rapport à l'écriture comme dans les questions Q31, Q32 et Q33. Dans les questions Q34 à Q36, nous avons lié la question du rapport à l'écrit à celle du suivi d'une formation d'écriture académique. Dans la même perspective, nous avons regroupé les questions portant sur la mobilité étudiante et sur son rôle dans la littéracie universitaire (Q26 à Q30). Il s'agissait pour nous de nous rendre compte d'une part de la manière dont est vécue l'expérience de mobilité par les étudiants doctorants et le sens qu'ils donnent à cette expérience, et d'autre part de préciser comment le rapport à l'écriture académique et le rôle

du contexte dans la construction de l'identité discursive des scripteurs académiques s'articulent.

Dans une question d'échelle (Q37), nous avons demandé aux enquêtés d'évaluer la rédaction de leur thèse, puis de préciser le genre de difficultés rencontrées lors de l'écriture et de la lecture (Q38 et Q46) ainsi que les causes de ces difficultés (Q39). Deux questions ont été posées (Q40 et Q41) sur l'utilisation des pronoms personnels (« je », « on », « nous ») dans la rédaction de leur thèse. Nous souhaitons en effet mettre en valeur et vérifier notre hypothèse concernant la posture du scripteur académique et la distance créée avec son texte suite à l'usage d'un pronom personnel donné (Charaudeau, 2009).

Le questionnaire s'achève par deux questions (Q47 et Q48) demandant aux enquêtés si eux-mêmes demandent à des personnes natives de corriger leurs écritures et, le cas échéant, pourquoi. La question de la confiance en soi est en effet centrale pour nous dans l'analyse du rapport à la l'écrit universitaire.

4.5.1.2. Choix et construction des variables

Nous appelons *variable* « tout critère de classification, qu'il s'agisse d'un attribut dichotomique comme le sexe, d'un ordre comme le niveau de scolarisation individuel, ou d'une variable quantitative comme le revenu ou l'âge » (Boudon, 1967 : 13).

La construction des variables a été élaborée en fonction de nos hypothèses et de notre problématique. Le tableau suivant indique les variables choisies classées en quatre axes thématiques (pour des précisions concernant cette question des thématiques, Cf. : *Supra.* : 180).

Le tableau n°9 ci-dessous présente les variables prises en compte dans notre enquête :

Thème	Variables	Type de variables
Identification de l'enquêté	<ul style="list-style-type: none"> • Sexe • Âge • Durée de résidence en France 	Variables sociologiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Appartenance universitaire 	Variable scolaire
Parcours universitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Scolarité antérieure et langue du parcours 	Variables sociolinguistiques
Répertoires langagiers	<ul style="list-style-type: none"> • Langues parlées • Formations linguistiques • Compétences linguistiques 	Variables linguistiques
Le français à l'université	<ul style="list-style-type: none"> • Représentations • Mobilité • Rapport scripteur/langue/écriture • Difficulté/facilité de l'apprentissage • Pratiques d'écrit 	Variables psychosociales et socioculturelles

Tableau n°9 : Variables relatives à la posture du chercheur- scripteur

4.5.1.3. Pré-test

Le pré-test nous a permis de vérifier la pertinence de notre questionnaire. D'après R. Mucchielli, un pré-test « suppose que le questionnaire est rédigé ; mais *avant* d'être utilisé dans l'enquête proprement dite, il doit subir une épreuve préliminaire, une sorte de *test* de sa valeur » (R. Mucchielli, 1970 : 44).

Le pré-test est une étape importante pour :

- Tester la qualité du questionnaire ;
- Déterminer le choix de la technique d'interrogation ;
- Réduire les risques d'erreurs ;
- Vérifier si les questions sont compréhensibles.

Il était ainsi indispensable de tester l'instrument avant de nous en servir. Cette démarche était nécessaire pour affiner le questionnaire.

Dans l'optique de constituer un corpus de 110 questionnaires, nous avons demandé à sept étudiants appartenant aux sept disciplines choisies des Sciences Sociales et Humaines de répondre à notre questionnaire mis à l'épreuve.

Le pré-test nous a amenée à modifier notre questionnaire initial ainsi qu'à estimer le temps requis pour répondre à l'intégralité du questionnaire, soit environ 15 minutes. Nous avons demandé aux étudiants de répondre au questionnaire et de signaler les questions qui leur paraissaient incompréhensibles.

Le premier problème rencontré a été la notion de « littéracie ». Nous avons remarqué que les sept étudiants ont eu du mal à comprendre les questions contenant ce terme. Nous l'avons donc remplacé par les expressions « écriture académique » ou « rédaction de la thèse », plus simplifiées et faisant en principe partie du lexique des doctorants universitaires.

Pour la question 17, quatre étudiants n'ont pas compris le mot « compatriotes », nous l'avons donc remplacé par « vos amis syriens ».

Question de départ	Question finale
En quelle langue parlez-vous avec vos compatriotes en France ?	En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France?

De même pour la question 38 : « Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficultés? », l'option (a) de départ posait un souci d'incompréhension :

Option (a) de départ	Option (a) finale
a) Difficultés morphosyntaxiques	a) Difficulté grammaticale

Concernant les questions d'opinion, Q28 et Q31, nous nous sommes rendue compte que les étudiants « testeurs » ne faisaient pas la distinction entre l'expression « ni en désaccord ni d'accord » et le choix de ne pas répondre du tout à une question donnée. Nous

avons donc ajouté entre parenthèse la mention « avis neutre » afin que l'option soit plus claire.

Avec le recul, nous réalisons que nous aurions pu reformuler d'autres questions en remplaçant des termes techniques par des mots ou des expressions plus simples, et ce, en vue de rendre le questionnaire plus compréhensible et donc exploitable.

4.5.1.4. Administration du questionnaire

Le questionnaire a été distribué en septembre et octobre 2014 à des doctorants syriens en Sciences Humaines et Sociales répartis dans dix-neuf pôles universitaires français⁷⁹. Il a été rempli individuellement et en ligne grâce au logiciel SurveyMonkey. Suite à un incident technique sur le site de SurveyMonkey, le questionnaire a été fermé avec juste dix questionnaires remplis. Nous l'avons alors téléchargé sur le site de Google Drive.

Nous avons par ailleurs demandé à Syrian Researchers⁸⁰ (les Chercheurs Syriens) de publier le questionnaire sur leur page du réseau social Facebook⁸¹ où un grand nombre d'étudiants syriens en France se sont abonnés.

Ainsi, nous avons opté pour le questionnaire d'« auto-administration » (Javeau, 1988) dans lequel le sujet note lui-même ses réponses sur le questionnaire.

De ce fait, la présentation du questionnaire à notre public s'est effectuée à distance. Nous avons tenu à consacrer la première page du questionnaire à une présentation succincte de nous-mêmes et de notre sujet de recherche. Nous y avons précisé que le questionnaire était anonyme et que le temps estimé pour y répondre était d'environ 15 minutes. Nous avons enfin donné la consigne suivante :

« Répondez aux questions suivantes en **sélectionnant** votre choix. Donnez une justification ou une précision lorsqu'on vous la demande. Vous pouvez choisir plusieurs réponses au moment où on l'indique. »

⁷⁹ Cf. *Infra.* : 210.

⁸⁰ <http://www.syr-res.com/>: il s'agit d'une initiative syrienne de recherche scientifique qui a commencé en 2013 dans le but de soutenir les projets de recherches syriennes, d'aider les chercheurs syriens à réaliser leurs projets et surtout d'inviter et de motiver les membres de la société syrienne à adopter la science et la recherche comme moyen pour trouver une solution à la crise syrienne ayant débuté en 2011.

⁸¹ <https://www.facebook.com/Syrian.researchers>.

Le questionnaire était présenté comme un moyen de recueil d'informations susceptibles de nous aider à améliorer l'enseignement du français académique en tant que langue étrangère en fonction des résultats et paramètres qui ressortiraient. Ce qui est en grande partie exact puisque l'une des principales motivations de notre présente recherche est d'amorcer une réflexion sur l'enseignement de l'écrit académique en français langue étrangère dans un milieu endolingue.

Comme nous l'avons signalé, notre objectif était d'obtenir un corpus de 110 questionnaires remplis afin de constituer un large échantillon correspondant à notre public (appartenant aux sept disciplines des Sciences Sociales et Humaines). La première administration a conduit à seulement 34 questionnaires remplis. Nous avons donc décidé de prendre contact directement auprès des doctorants et de leur envoyer le questionnaire. Nous avons contacté l'Union Nationale des étudiants syriens en France sur leur page du réseau social Facebook⁸² et nous avons envoyé 402 questionnaires (le nombre total des doctorants dans l'Union). Chaque questionnaire était accompagné d'un petit message nous présentant et en expliquant le contenu, notre sujet de recherche et l'importance de leurs réponses dans la perspective d'améliorer le rapport à l'écriture académique et la rédaction des thèses en français langue étrangère. Nous avons insisté sur le fait que le questionnaire était anonyme, que les renseignements obtenus seraient utilisés uniquement dans un objectif de recherche académique et sur l'intérêt de répondre le plus sincèrement possible puisque les futurs doctorants seraient les bénéficiaires des résultats de ce travail.

La passation a eu lieu du 30 septembre au 24 octobre 2014. Nous avons recueilli 116 réponses au total à la fin de cette seconde administration.

Nous avons rencontré de nombreuses difficultés lors de cette étape, nous allons le détailler.

À la suite de cette étude, nous avons synthétisé le tout dans le tableau suivant :

⁸² <https://www.facebook.com/groups/union.syrienne/>

Temps	Du 30 septembre au 24 octobre 2014
Public concerné	Doctorants syriens en Sciences Humaines et Sociales
Lieux	19 pôles universitaires français
Logiciel	SurveyMonkey et Google Drive
Genre	Auto-administration à l'aide des réseaux sociaux et de Syrian Researchers
Deux campagnes d'administration	402 questionnaires administrés 116 réponses obtenues

Tableau n°10 : Administration du questionnaire

4.5.1.5. Difficultés rencontrées

Tous les problèmes rencontrés relèvent de la situation politique actuelle de la Syrie.

À la fin de notre première année de thèse en 2012, nous avons en effet dû modifier notre sujet initial qui était « La contextualisation des manuels syriens selon les besoins du public à l'Institut Supérieur des langues à Damas ». Ce thème nécessitait un séjour scientifique à Damas de quatre à six mois pour étudier le terrain et réaliser l'enquête. Cependant, vu la suppression des cours de langue française au sein de l'Institut Supérieur des langues pour des raisons politiques et en raison de la situation perturbée du pays en pleine guerre, le fait de rentrer en Syrie nous était impossible. Ces nouvelles données nous ont donc contrainte à changer notre sujet de thèse au cours de notre deuxième année de thèse (2012-2013). Ce qui a évidemment influencé notre cursus de thèse. Ainsi, nous sommes repartie de zéro après un travail laborieux d'un an et demi.

De même, comme dans toute enquête, se pose le problème des refus. Cependant, le refus de répondre ici relevait d'une raison politique relative à la crise en Syrie. À titre d'exemple, la question 3 du questionnaire initial : « Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? » posait problème pour la plupart des répondants qui refusaient alors de répondre à tout le questionnaire. Pour les répondants, le seul fait de répondre à cette question aurait constitué un indice de leur appartenance politique. Vu que nous n'avons obtenu que huit exemplaires remplis en trois semaines, nous avons décidé d'éliminer cette question délicate pour les

répondants. Dans la phase du pré-test, les répondants étaient des amis et des collègues, raison pour laquelle le fait de répondre à cette question ne leur avait posé aucun souci. La suppression de cette question a certainement eu un impact sur l'analyse du corpus et sur les résultats obtenus, le rôle que joue le contexte d'origine dans la définition du rapport aux littéracies universitaires ayant par là même éliminé de notre recherche.

Nous avons par ailleurs rencontré un autre refus, mais de même nature : politique. La guerre en Syrie a rendu les gens méfiants. Demander de remplir des questionnaires apparaît pour les étudiants syriens en France comme une opération de collecte de renseignements, en particulier pour les première et deuxième parties de notre questionnaire « I- identification de l'enquêté, II- parcours universitaire ». Le questionnaire ayant été diffusé sur les pages et les groupes de Facebook relatifs aux affaires des étudiants syriens en France, nous avons donc décidé de contacter les étudiants personnellement en leur envoyant des messages privés sur Facebook tout en nous présentant, nous ainsi que les objectifs de la recherche et le public concerné. Sur les 402 étudiants contactés, seuls 147 étudiants ont répondu au message dont 31 se sont excusés de ne pas pouvoir répondre au questionnaire vu qu'ils ne nous connaissaient pas personnellement et que les questions posées ne leur convenaient pas.

Précisons enfin que le fait de ne pas procéder à une analyse de discours et de choisir le questionnaire et l'entretien comme outils d'enquêtes faisait suite également au refus des étudiants de nous fournir des extraits de leur thèse.

4.5.2. L'entretien semi-directif

S'inscrivant dans une logique opposée à la neutralité adoptée dans le questionnaire, l'entretien conversationnel encourage les prises de position et cultive l'engagement, son histoire étant « logée à la même enseigne que l'histoire des rapports sociaux et du langage que la société se donne pour se penser » (Blanchet et Gotman, 2007 : 15).

Partant de cette affirmation, et afin de bénéficier d'une information complète et pertinente, nous avons souhaité approfondir davantage la nature du rapport aux littéracies universitaires et le rôle que joue le contexte dans ce rapport sur un sous-échantillon de doctorants syriens étudiants dans des universités françaises, issu de l'enquête menée par questionnaire en octobre 2014 :

« Une population concernée par une recherche peut être décomposée en plusieurs sous-populations, chacune étant susceptible d'apporter des informations spécifiques » (Blanchet et Gotman, *ibid.* : 48).

Des entretiens semi-directifs individuels ont donc été réalisés au cours de l'année 2015 auprès de sept témoins (deux doctorantes et cinq doctorants). Nous avons choisi cette méthode car nous désirions recueillir les opinions de chaque doctorant, connaître ses difficultés, ses représentations et ses besoins. Il aurait été difficile d'aboutir à un tel résultat si nous les avions interviewés tous ensemble. En outre, nous voulions accorder à chaque doctorant le temps nécessaire pour qu'il puisse s'exprimer librement.

Ainsi, nous avons choisi une méthode qualitative pour être à même de procéder à une analyse du contenu de ces entretiens. Nous avons préféré intégrer ce type d'entretiens du fait que ces derniers sont centrés sur le recueil des paroles des acteurs par rapport à une trame générale souple, construite à partir d'un questionnement. Celui-ci est en fait un guide d'entretien qui peut être complété par des questions visant à éclairer ou à préciser les réponses émises.

Si nous établissons ici un lien avec le questionnaire administré en septembre et octobre 2014, c'est parce que le rapport à l'écriture est pour nous un processus continu qui s'effectue dans le temps.

Ces entretiens individuels ont également permis aux interviewés de réfléchir à leur perception sur l'écriture académique et le rôle du contexte dans la réalisation de cette

écriture ainsi que d'approfondir leur rapport aux langues, aux usages des langues et surtout à l'écriture académique :

« L'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal » (Blanchet et Gotman, *ibid.* : 23).

L'entretien individuel permet donc de recadrer les pensées des personnes interrogées et d'intervenir à tout moment pour ajuster ou reformuler une question mal comprise. Cela était le principal argument nous ayant convaincue d'opter pour ce type d'enquête à cette phase de notre recherche.

4.5.2.1. Caractéristiques de l'entretien semi-directif

L'enquête par entretien à usage complémentaire faisant suite à notre enquête par questionnaire, il permet donc de contextualiser nos résultats obtenus préalablement. Ainsi, les entretiens complémentaires permettent l'interprétation adéquate de données déjà produites.

Par opposition au questionnaire, l'entretien encourage la personne interrogée à s'exprimer librement sur un thème donné, il implique donc que l'on s'abstienne de poser des questions préétablies, ce en quoi il est exploration.

La différence fondamentale entre l'entretien et le questionnaire réside, selon De Singly (2012), dans le fait que :

« Dans l'entretien, c'est surtout la personne interrogée qui est maîtresse de ce choix alors que, dans le questionnaire, l'individu qui répond le fait dans un cadre fixé à l'avance par le spécialiste. L'entretien a d'abord pour fonction de reconstruire le sens 'subjectif', le sens vécu des comportements des acteurs sociaux ; le questionnaire a pour ambition première de saisir le sens 'objectif' des conduites en les croisant avec des indicateurs des déterminants sociaux » (De Singly, *ibid.* : 24).

De même, un entretien est une « rencontre » entre l'interviewer et l'interviewé dont l'interaction va décider du déroulement de l'entretien :

« De même qu'elle est variable, en tant que rapport social, d'une campagne d'entretiens à l'autre, l'activité d'enquête est variable d'un entretien à l'autre, en tant que rapport interpersonnel » (Blanchet et Gotman, 2007 : 19).

Instrument méthodologique souple et malléable par excellence, l'entretien encourage l'adaptation du chercheur aux potentialités discursives des interviewés. Dans ce sens, Blanchet et Gotman (*ibid.*) trouvent dans l'entretien l'« improvisation réglée » de l'habitus (Bourdieu, 1980). Improvisation, car chaque entretien est une situation singulière susceptible de produire des échanges de connaissance inédits ; réglée car, pour produire ces échanges, l'entretien requiert un certain nombre d'ajustements qui constituent à proprement parler la technique de l'entretien.

4.5.2.2. Public cible

Le public interrogé se caractérise tout d'abord par son appartenance à la même catégorie du public testé par questionnaire, c'est-à-dire qu'il est exclusivement constitué des doctorants en Sciences Humaines et Sociales dans dix-neuf pôles universitaires français. Ce sont des jeunes ayant entre 29-35 ans, tous de nationalité syrienne et qui ont évolué un environnement sociolinguistique et universitaire identique (voir *Supra.* : 20, 23 et 39).

Les interviewés ont donc pour points communs d'être doctorants dans des universités françaises au moment de l'enquête, de se trouver sur le territoire français depuis cinq ans en moyenne, de posséder un répertoire verbal bi/plurilingue et un niveau de scolarisation homogène.

Nous avons rencontré sept doctorants appartenant aux sept disciplines concernées dans cette recherche.

Nous résumons le profil des interviewés dans le tableau suivant :

Sexe :	Doctorants : 5 Doctorantes : 2
Âge :	29-35 ans
Nationalité :	Syrienne
Langue maternelle :	Arabe
Année de thèse :	3-5 ^{ème} année

Tableau n°11 : Tableau récapitulatif des informations générales des doctorants interviewés

4.5.2.3. Langue de l'enquête

À l'origine, notre intention était de diriger les entretiens en français, mais, par la suite, nous avons estimé que cela serait un peu difficile vu que, pour les interviewés, parler en français restreint l'expression de leurs pensées et exige bien plus de temps. Ainsi, nous avons trouvé qu'il valait mieux laisser le choix de la langue aux enquêtés ; parler en arabe, en français ou les deux. Nous l'avons précisé à chaque enquêté avant le début de l'entretien tout en soulignant que pour nous, l'essentiel était qu'ils se sentent à l'aise en s'exprimant.

En fin de compte, nous avons obtenu six entretiens en français, avec quelques échanges en arabe, et un entretien complet en arabe.

Il est à signaler que, les deux doctorantes interviewées avaient du mal à s'exprimer en français : l'interviewée (I-05) a refusé de passer l'entretien en français : pour elle « c'est en langue maternelle qu'on s'exprime mieux »⁸³, alors que l'interviewée (I-03) a préféré passer l'entretien en français, mais à la fin de l'enregistrement, elle a tenu à s'exprimer cinq minutes en arabe, ce qui s'est avéré plus productif.

Soulignons que nous avons traduit l'entretien n°I-05 de l'arabe en français, ainsi que tous les passages qui se sont déroulés en arabe dans les autres entretiens.

4.5.2.4. Protocoles des entretiens

Le protocole de l'enquête était le suivant : les prises de contact et les demandes d'entretiens ont été réalisées par courriel ou par message téléphonique. Lors de ces prises de contact, nous avons évoqué le thème, les objectifs et les finalités à la fois de la recherche et de l'entretien. Pour trois prises de contact, nous avons suivi la méthode de « proche en proche » (Blanchet et Gotman, 2007 : 54) : demander à un premier interviewé de désigner d'autres interviewés puis de poursuivre la chaîne. Ce dispositif repose donc essentiellement sur la mobilisation des relations sociales.

Au début de chaque entretien, les modalités ont été à nouveau présentées en détail. Pour garantir l'anonymat des personnes interrogées, un contrat tacite de confiance a été passé :

⁸³ Cf. Volume II, Annexe n° 5, page 10.

« Ce cadre contractuel est, dès les premiers contacts, constitué par les représentations et les croyances mutuelles des interlocuteurs sur les enjeux et les objectifs du dialogue » (Blanchet et Gotman, 2007 : 73).

Nous avons jugé profitable de procéder aux entretiens dans un lieu privé dès que cela a été possible, afin de faciliter l'expression des interviewés sur des sujets personnels tels le rapport aux langues, à la mobilité étudiante et à l'expérience de vivre à l'étranger. Nous nous sommes donc déplacée auprès de chaque interviewé. Ainsi, un entretien a été passé à Caen, deux à Rennes, un à Strasbourg : tous au domicile des enquêtés ; deux entretiens à Lyon : l'un à l'École Normale Supérieure (ENS) et l'autre dans un parc public suite à la demande de l'interviewé et enfin un entretien à Nanterre dans le bureau du doctorant.

Les entretiens se sont déroulés entre mars et avril 2015. Ils duraient entre 45 et 50 minutes à l'exception d'un entretien qui a duré 85 minutes. En effet, cela dépendait du temps dont disposait chaque enquêté et de sa capacité et de son envie de parler et de s'exprimer.

4.5.2.5. Guide d'entretien et consigne inaugurale

Comme nous l'avons souligné, l'entretien suit un guide constitué des questions que nous avons préparées au préalable. Le guide d'entretiens comprend donc trois rubriques (*Cf.* Volume II, Annexe n° 2, page 4 et Annexe n° 3, page 6) déclinant le sujet du rapport à la littéracie universitaire suivant trois sous thèmes :

Thème 1 : Situation linguistique du témoin.

Thème 2 : Phase rédactionnelle.

Thème 3 : Séjour en France.

Le guide avait pour but de nous aider à relancer l'interviewé dans la bonne direction lorsque les différentes questions seraient abordées. Il comporte une consigne initiale, une liste de trois sous-thèmes et des informations sur les sujets abordés qui figurent sur deux pages. Une étape de présentation et d'informations biographiques a été prévue dans le guide.

L'ensemble de ces trois thèmes a également structuré l'activité d'écoute et d'intervention de l'enquêtrice qui, tout en dirigeant l'entretien, doit

« savoir rester modeste et discret[e] : c'est l'informateur qui est en vedette, et [elle] doit le comprendre à l'attitude de celui qu'il a en face [d'elle], faite d'écoute attentive, de concentration montrant l'importance accordée à l'entretien, d'extrême intérêt pour les opinions exprimées, y compris pour les plus anodines ou étranges, de sympathie manifeste pour la personne interrogée » (Kaufmann, 1996 : 51).

4.5.2.6. Choix de transcription des entretiens et de l'analyse de contenu

Nous avons transcrit intégralement les sept entretiens. Ces entretiens ont été enregistrés sur un MP3. Les données recueillies lors des entretiens individuels et le volume d'enregistrement (6h 30min 40sec) ont fait l'objet de transcriptions intégrales présentées en annexe (*Cf.* Volume II, Annexe n°5, page 10). Cependant, ne seront exploitées dans les analyses que les séquences jugées les plus pertinentes pour compléter nos résultats et vérifier nos hypothèses.

Les modalités de transcription des entretiens ont été choisies d'une manière qu'elles soient liées intrinsèquement à nos objectifs de recherche. Ceux-ci visent principalement à analyser le rapport à l'écriture académique en français langue étrangère dans un contexte de mobilité étudiante.

Ainsi, nous avons tenté de préserver toutes les traces du discours oral en signalant dans la transcription, ainsi que dans la traduction de l'entretien n°I-05 (passé en arabe), les hésitations, les recherches de mots et d'idées, les phénomènes non-verbaux (rires) et même les phrases inachevées.

Codifications	Commentaires
E	Enquêtrice
I-01, I-02, I-03	Interviewé
/	Pause courte
//	Pause longue
Mais ::	Allongement vocalique
XXX	Fragment inaudible non transcrit
[...]	Interviewé a rompu la question
« ... »	- Discours cité - Pronoms personnels : « je », « nous » et « on »
(rires)	Phénomènes non-verbaux
<i>Italique</i>	Termes ou phrases traduits de l'arabe.

Tableau n°12 : Conventions de transcription

Dans un souci de rester fidèle à la manifestation de la compétence linguistique orale des témoins, nous avons maintenu les marqueurs discursifs tels que « hein », « ben », etc., ainsi que les traces de l'arabe, langue maternelle des témoins, mises en valeur par une codification de transcription (*italique*).

Nous avons choisi l'analyse de contenu en fonction des objectifs de ce type d'analyses qui « étudient et comparent les sens des discours pour mettre à jour les systèmes de représentations véhiculés par ces discours » (Blanchet et Gotman, 2007 : 89). Ainsi, nous avons recours à l'analyse thématique définie par une grille d'analyse (*Cf.* Volume II, Annexe n°4, page 9), laquelle recoupe ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème.

Pour construire notre grille d'analyse, nous avons procédé tout d'abord à la lecture approfondie de chaque entretien, puis au découpage transversal de tous les entretiens, au repérage des « noyaux de sens » qui « composent la communication et dont la présence ou la fréquence d'apparition pourront signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi » (Bardin, 1977 : 137) et enfin à l'identification des thèmes principaux et secondaires.

Dans la phase préparatoire de nos deux instruments (questionnaire et entretiens), nous avons tenté de cerner une situation donnée pour relever et analyser les informations relatives à cette situation, et identifier les besoins, les attentes et/ou les difficultés des personnes enquêtées.

Dans les deux chapitres suivants, nous analyserons les données recueillies de manière à valider ou non nos hypothèses.

CHAPITRE V :

Analyse du questionnaire : quel positionnement pour l'apprenti-chercheur ?

Chercher à caractériser l'écriture de la recherche, c'est donc, d'une part prendre position dans la manière de penser la science, plus précisément : la penser comme porteuse et productrice de valeurs, et donc reconnaître sa dimension politique. Penser l'écriture de la science, c'est prendre au sérieux la responsabilité du chercheur. Penser l'écriture de la science, c'est définir une alternative à la finalité de contrôle de la raison expérimentale

(Charmillot, 2010)⁸⁴

⁸⁴ Séminaire en ligne : <http://act.hypotheses.org/564> (Site consulté le 23/03/2016)

Dans ce chapitre, nous allons procéder à l'analyse des données recueillies. Une approche quantitative sera également adoptée de sorte que les statistiques étayeront la présentation et l'analyse du contenu, dans laquelle, et contrairement à l'analyse de discours, on a tendance à minimiser l'importance de la linguistique. Nous nous inscrivons donc dans une démarche qualitative, dans le sens où les informations obtenues reposent sur un ensemble de données recueillies auprès d'un nombre limité d'informateurs.

Rappelons que notre enquête a été réalisée auprès de doctorants syriens dans dix-neuf pôles universitaires français.

Tout au long de notre analyse, nous utiliserons l'abréviation (**E**) pour désigner chaque enquête plutôt que de faire appel à des pseudonymes. Celle-ci constitue un mode de retour adapté aux détails des données sociologiques et sociolinguistiques de chaque enquête tout en conservant l'anonymat déjà établi par le fait que notre questionnaire a été réalisé en ligne. Nous trouvons que l'utilisation de ces codes d'identification (E01, E02, E03...) est plus pertinente vu notre large échantillon.

5.1. Dépouillement du questionnaire

La première étape de l'exploitation des données, le dépouillement des résultats, a été réalisée de la façon la plus méthodologique possible.

En raison de leur nombre, de la relative longueur de chacun et de la variété des types des questions, nous avons traité les 116 exemplaires avec SurveyMonkey, un logiciel de traitement automatique des questionnaires⁸⁵. Il nous a fallu un temps d'adaptation pour nous familiariser avec ce logiciel, mais il nous a été d'une aide considérable pour les questions fermées et semi-fermées. Concernant les questions ouvertes en revanche, nous avons dû analyser le contenu de ces dernières. Étant donné la taille de notre corpus, il nous a fallu un mois et demi de travail pour la saisie des réponses. Rappelons que 106 questionnaires sont passés par le site Google Drive et dix réponses, directement sur SurveyMonkey. Ainsi, intégrer toutes les réponses dans le logiciel SurveyMonkey fut laborieux.

⁸⁵ Le questionnaire, une version vierge et les exemplaires remplis, figure en Annexe de ce travail (Cf. Annexe 6 et 7 page 71-78).

Sur un total de 116 questionnaires remplis, seuls 107 questionnaires ont été retenus. En effet, 11 questionnaires ont été éliminés parce que les enquêtés n'avaient pas répondu à plusieurs questions obligatoires telles que :

Q32 : Pour vous, écrire en français est (plusieurs réponses sont possibles)

Q33 : Selon vous, l'écrit universitaire en français est

Notre choix d'écartier ces formulaires incomplets a certainement influencé nos résultats, mais il nous était impossible de nous passer de l'analyse des deux questions citées ci-dessus. À plusieurs reprises, nous effectuons en effet une comparaison entre une question et les résultats de ces trois questions centrales dans notre travail :

Nombre d'exemplaires :		116
Nombre d'exemplaires retenus :		107
Nombre total des questions :		48
Questions dichotomiques :		8
Questions ouvertes :		9
QCM :		31
	Q16	28 non-répondants
	Q19	14
Questions ignorées :	Q24	90
	Q30	11
	Q32	9
	Q33	8
	Q35	74
	Q41	29
	Q43	23
	Q44	24
	Q46	67
	Q48	22

Tableau n°13 : Première synthèse du dépouillement du questionnaire

D'après ce tableau synthétique, il apparaît que les enquêtés ont répondu majoritairement à l'ensemble des questions posées. Cependant, nous avons remarqué que

quelques questions sont restées sans réponse par un nombre important d'enquêtés, citons en titre d'exemple la question 24 :

Q24 : Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Cette question est ouverte, elle nécessite une réflexion et un effort avant d'y répondre, ce qui va prendre quelques minutes de plus ; c'est pourquoi les sujets interrogés ignorent ce genre des questions. En effet, la tendance générale chez un public d'enquête est de répondre d'une manière précipitée à un questionnaire, ce qui influence certainement les résultats d'analyse.

C'est pourquoi, une démarche complémentaire (tel l'entretien) devient pertinente pour la collecte des données.

5.2. Identification du public testé

Sexe⁸⁶ :	F : 44 H : 63
Moyenne d'âge :	30-35 ans
Disciplines universitaires :	Sciences du Langage : 22 Psychologie : 9 Histoire : 10 Géographie : 12 Sciences de l'Éducation : 18 Sciences Économiques : 23 Sciences Juridiques : 13

Tableau n°14 : Présentation du public testé

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'échantillon sur lequel nous avons travaillé se compose de 44 doctorantes et de 63 doctorants, âgés de 30-35 ans qui appartiennent à sept disciplines universitaires. Nous proposons dans les lignes qui suivent d'identifier d'une manière plus détaillée le public testé dans le but de cerner le profil des enquêtés par le

⁸⁶ F : femme, H : homme.

traitement de certaines variables sociologiques⁸⁷ telles que le sexe, l'âge, la durée de séjour en France, l'année de thèse, la discipline et le rattachement universitaire.

Pour aller plus loin dans l'analyse de cette variable, nous la mettrons en relief avec l'analyse des questions 8 et 10.

5.2.1. Répartition par sexe

Le premier paramètre qui se dégage est celui du sexe :

Question	Q1 : Vous êtes :
Réponses	a. Doctorant 60% (63 répondants)
	b. Doctorante 40% (44 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°15 : Répartition par sexe des répondants au questionnaire, Q1.

Le tableau ci-dessus indique que l'échantillon sur lequel nous avons travaillé se compose d'une majorité d'hommes. Cette différence de pourcentage entre les deux sexes (20% de différence) peut s'expliquer par le fait que traditionnellement les familles syriennes préfèrent ne pas envoyer leurs filles à l'étranger, lesquelles se marient d'ailleurs entre 22 et 26 ans (*Cf. Supra.* : 58). Ce point sera repris en détail dans l'analyse de la question n°8.

5.2.2. Répartition par âge et par durée de séjour⁸⁸

Les données sur l'âge des doctorants testés (Q2) sont représentées par la figure suivante. Nous constatons que la grande majorité d'entre eux ont entre 30 et 35 ans (54%) puis entre 25 et 30 ans (40%), ce qui est l'âge moyen des doctorants. Quatre étudiants ont seulement moins de 25 ans et trois autres ont plus de 35 ans.

⁸⁷ Voir *Supra.* : 183.

⁸⁸ Rappelons que la question 3 a été supprimée (voir *Supra* : 188).

Q2 : Vous avez :

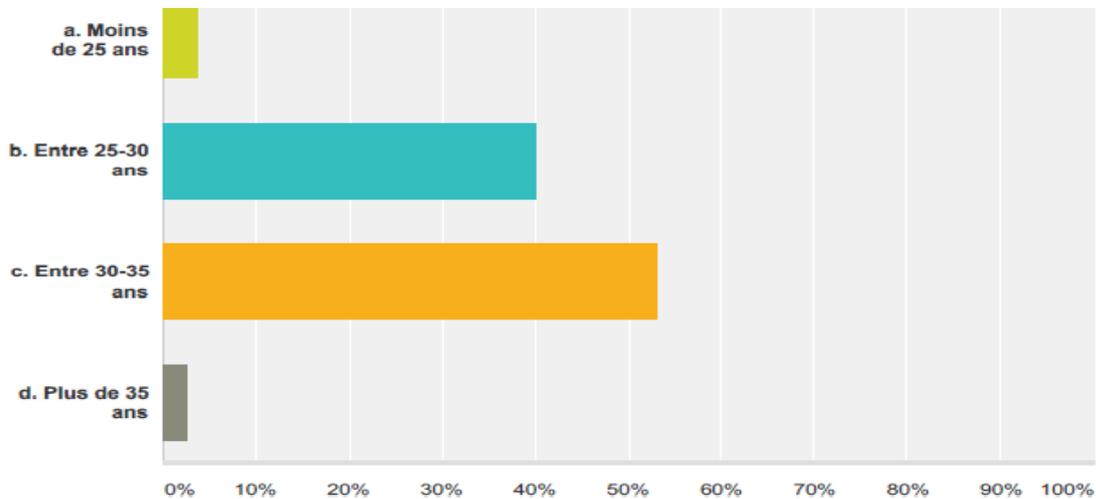


Figure 4 : Âge des répondants au questionnaire- Q 2- 107 répondants.

Notre public est donc jeune et son expérience sociale est celle d'un jeune adulte vivant à l'étranger qui aurait déjà fait son entrée dans le monde du travail et qui aurait amené sa propre famille avec lui. Selon nous, la question de l'âge est une variable sociologique importante pour étudier le rapport à l'écrit dans un milieu homoglotte, la question étant de savoir si un adulte étranger est conditionné par les questions identitaires et, par conséquent, est plus réfractaire à l'apprentissage des cultures de l'écrit en langue seconde. Nous répondrons à cette question après la présentation de l'analyse du questionnaire.

La durée du séjour en France représente également une variable centrale pour nous car elle permet de déterminer l'intégration linguistique et sociale au sein de la société française, société étrangère pour eux.

La durée de résidence du public testé est présentée dans le tableau suivant :

Question	<i>Q4 : Depuis quand résidez-vous en France ?</i>
Valeurs	Nombre des enquêtés
2006	3
2007	1
2008	5
2009	19
2010	34
2011	26
2012	13
2013	2
2014	3
Total : 106	

Tableau n°16 : Durée de résidence en France, Q4- 106 répondants.

D'après ce tableau, notre public vit en France depuis une durée minimum d'un an (de 2014) et de maximum de huit ans (de 2006). La majorité d'entre eux sont arrivés en France en 2010 (31%) et en 2011 (24%).

Avant la collecte, nous nous attendions à ce que les doctorants de cinquième année de thèse soient en France depuis 5-6 ans. Or quatre enquêtés ont déclaré une durée de résidence plus longue (7-8 ans). Cette information nous intéresse dans la mesure où elle permet de vérifier, eu égard à leur rapport à l'écriture académique en FLE, si la durée de séjour dans un milieu homoglotte influence ou non le rapport à la littéracie universitaire.

5.2.3. Répartition par appartenance universitaire

Rappelons que notre public se compose de doctorants syriens inscrits dans des universités françaises. Le tableau suivant révèle leur année de thèse :

Question	<i>Q5 : Vous êtes en quelle année de thèse ?</i>
Valeurs	Nombre des E
1 ^{ère} année	15
2 ^{ème} année	21
3 ^{ème} année	27
4 ^{ème} année	30
5 ^{ème} année ou plus	14
Total : 107	

Tableau n°17 : Répartition par année de thèse, Q5- 107 répondants.

Plus de la moitié des répondants au questionnaire (53%) sont en troisième année (25%) ou en quatrième année (28%) de thèse, et 13% des répondants sont en cinquième année ou plus.

Théoriquement parlant, 66% des répondants sont donc censés amorcer la rédaction de leur thèse. Nous reviendrons sur ce point avec le traitement de la question 25 : « *Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?* » pour lier les deux questions et croiser les réponses avec l'analyse du contenu des représentations des enquêtés sur la langue française et l'écrit académique.

Nous allons croiser les résultats de trois questions, les 2, 4 et 5, afin d'avoir une idée approximative du moment où nos enquêtés ont obtenu leur licence et de savoir s'ils ont suivi ou non par la suite des cours de méthodologie de recherche. Ce croisement est important dans la mesure où les résultats nous serviront pour la question 26.

L'enseignement de la méthodologie de recherche a commencé dans les institutions de l'enseignement supérieur syrien en 2003-2004 pour les étudiants de 1^{ère} année de licence. Les étudiants inscrits en 2002-2003 n'ont donc pris aucun cours d'initiation à la recherche. Compte tenu du fait que les étudiants syriens ont besoin en moyenne de trois ans de préparation avant leur arrivée en France (concours pour la bourse, cours de langue et travail obligatoire en tant que professeur assistant à l'université lui offrant la bourse), nous avons éliminé les réponses des étudiants arrivés en France avant 2010 (29 étudiants, 31%) : les

étudiants inscrits en 2002-2003 ayant en effet obtenu leur licence en 2006-2007⁸⁹; ils n'ont pas suivi des cours de méthodologie de recherche. Nous avons pareillement éliminé, les réponses des enquêtés qui avaient 30 ans ou plus en octobre 2014 (60 répondants, 56%) : puisque ces derniers ont obtenu leur licence en 2006-2007.

Dans cette optique et en croisant ces deux variables, nous obtenons 66 répondants (71%) n'ayant pas suivi des cours de méthodologie de recherche contre 41 répondants (44%) ayant pu en bénéficier.

Comme nous l'avons signalé, ce résultat sera utilisé ultérieurement pour l'analyse de la question n°26.

Concernant les disciplines universitaires de nos enquêtés, nous rappelons que notre enquête comprend sept disciplines de Sciences Sociales et Humaines. La figure suivante indique leur répartition suivant leur discipline :

⁸⁹ La licence en Syrie dure quatre ans pour toutes les filières, excepté pour la médecine (sept ans), les études dentaires, la pharmacie et les sciences d'ingénierie (cinq ans).

7. Vous êtes doctorant(e) en :

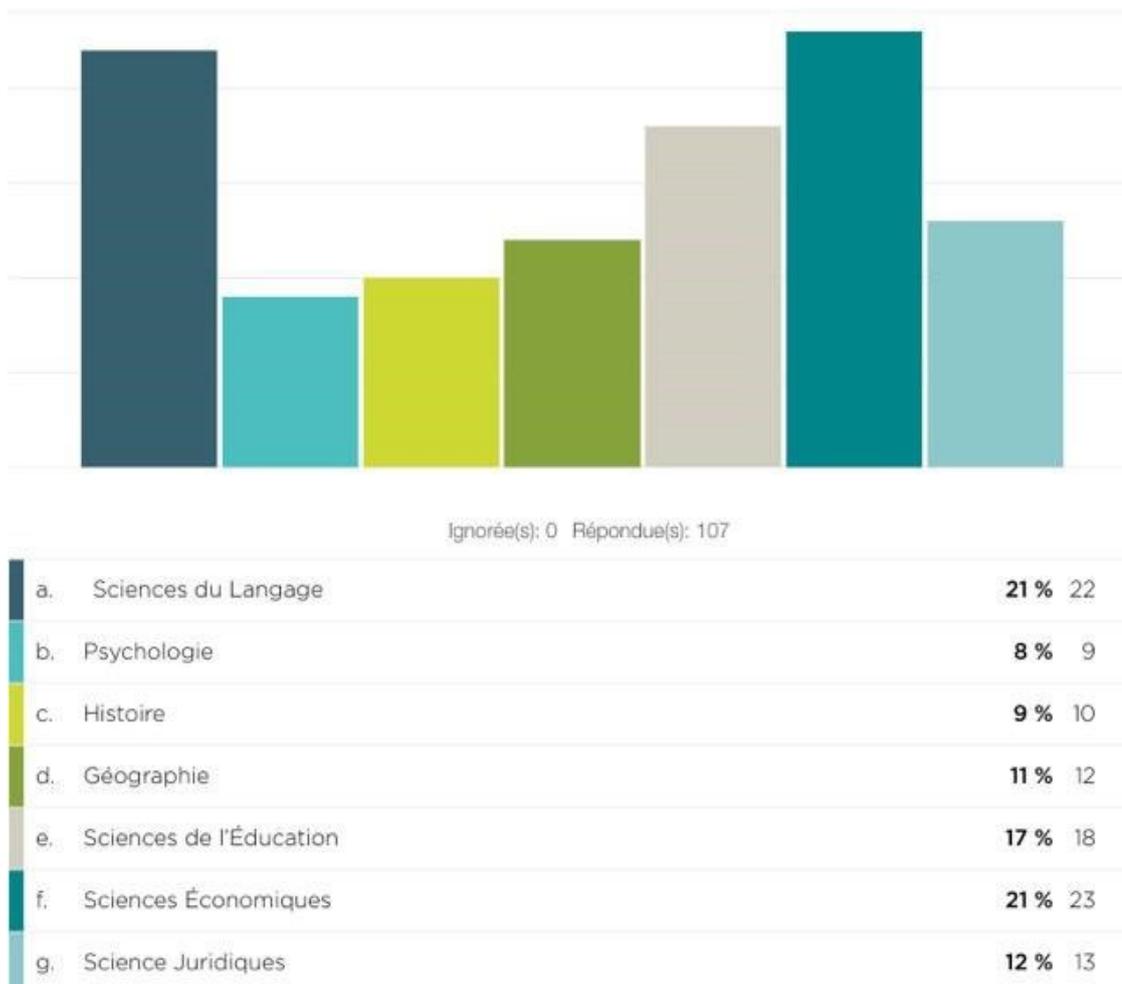


Figure 5 : Répartition par discipline - Q7- 107 répondants

D'après la figure précédente, nous remarquons que les réponses sont très variées : 42% des répondants sont soit en Sciences du langage (21%) soit en Sciences Économiques (21%). La France constitue le second pays d'accueil pour les étudiants syriens (*Les Notes du Campus France, 2012 : 18*), les étudiants les plus représentatifs étant ceux poursuivant des études de Langues et de Lettres. Pour les étudiants détenant une licence syrienne en Littérature française, la France constitue la première destination pour la poursuite de leurs études du 2^{ème} et du 3^{ème} cycle.

Les doctorants en Sciences de l'Éducation occupent la troisième place (17%). Le nombre de doctorants en Sciences Juridiques (12%) et en Géographie (11%) est presque similaire. Les répondants au questionnaire en Psychologie (8%) et en Histoire (9%) ont constitué l'échantillon le plus faible de notre enquête. Les étudiants syriens en géographie,

en psychologie et en histoire projetant de poursuivre en master et/ou en thèse préfèrent partir en Égypte, en Jordanie ou même faire une mobilité nationale en Syrie en raison des références bibliographiques et de la langue.

S'agissant du choix de la France comme pays d'accueil, nous allons le traiter dans l'analyse de la question 20 : « *Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études?* ».

Les enquêtés sont répartis dans dix-neuf pôles universitaires⁹⁰ (Universités, Instituts et Grandes Écoles) :

⁹⁰ Nous avons préféré utiliser l'expression « pôle universitaire » car le regroupement que nous avons opéré est bien distinct de celui des Académies établi par le Ministère de l'Éducation Nationale et par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Q	Q6 : Vous êtes dans quelle université française ?	
Valeurs	Nombre des E	
Uni. d'Aix-Marseille	10	<ul style="list-style-type: none"> • Uni. Aix-Marseille : 9 • IEP Aix-en-Provence Aix Marseille : 1
Uni. d'Angers	6	
Uni. de Caen Basse-Normandie	4	
Uni. de Franche-Comté	7	
Uni. de Grenoble	6	<ul style="list-style-type: none"> • Uni. de Stendhal : 3 • Uni. Pierre-Mendès : 2 • Uni. Joseph Fourier : 1
Uni. de Haute Alsace	4	
Uni. de Lyon	10	<ul style="list-style-type: none"> • INSA de Lyon : 3 • Uni. de Lyon 1 : 2 • Uni. de Lyon 2 : 5
Uni. de Montpellier	4	<ul style="list-style-type: none"> • Uni. de Montpellier 2 : 2 • Uni. de Montpellier 3 : 2
Uni. de Nice Sophia Antipolis	5	
Uni. de Paris 1	3	
Sorbonne Paris Cité ⁹¹	14	<ul style="list-style-type: none"> • INALCO : 3 • Uni. de Paris 3 : 4 • Uni. de Paris 5 : 2 • Uni. de Paris 7 : 5
Uni. de Paris 10	3	
Uni. de Paris 11	4	
Uni. de Paris 8	3	
Uni. de Picardie Jules- Verne	3	
Uni. de Poitiers	2	
Uni. de Rennes	5	<ul style="list-style-type: none"> • Uni. de Rennes 1 : 1 • Uni. de Rennes 2 : 4
Uni. de Strasbourg	5	
Uni. de Toulouse	9	<ul style="list-style-type: none"> • Uni. de Toulouse Capitole : 4 • Uni. de Jean Jaurès : 5
Total : 107		

Tableau n°18 : Répartition des enquêtés par université- Q6- 107 répondants

⁹¹ Membres de la Sorbonne Paris Cité : <http://www.sorbonne-paris-cite.fr/index.php/fr/a-propos-de/membres> (site consulté le 15 décembre 2014).

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les doctorants syriens sont répartis sur tout le territoire français.

Les destinations préférées des étudiants syriens sont Paris (avec 27 répondants), Lyon et Marseille (avec 10 répondants pour chaque ville) et Toulouse (avec 9 répondants).

Ces résultats s'accordent avec ceux de *Les Notes* de l'Agence CampusFrance (2012a) qui révèlent que c'est l'Île-de-France, avec les académies de Paris, de Créteil et de Versailles, qui accueille plus de 32% d'étudiants étrangers, un chiffre qui fait de cette région la destination la plus populaire de l'Hexagone. Suivent ensuite les académies de Lyon, Montpellier, Lille et Toulouse qui accueillent chacune plus de 10 000 étudiants étrangers. La réputation de ces universités (notamment la Sorbonne Paris Cité) et la valeur de leurs diplômes sont les raisons principales du choix de ces villes. En outre, les Syriens préfèrent vivre dans les grandes villes où il ya davantage d'opportunités de trouver un travail que dans les petites villes, plus de moyens de transport, et une plus large variété de loisirs (théâtres, cinémas, spectacles, etc.).

5.2.4. Répartition par parcours universitaire

En comparant les réponses des questions 8 et 10, nous obtenons les résultats suivants :

<i>Q8) Vous avez obtenu votre licence :</i>	
a. En Syrie :	102
b. En France :	3
c. Autre :	2
Total : 107	

Tableau n°19 : Répartition des enquêtés suivant le lieu d'obtention de leur Licence- Q-8- 107 répondants

<i>Q10) Vous avez obtenu votre master :</i>	
a. En Syrie :	5
b. En France :	98
c. Autre :	4
Total : 107	

Tableau n°20 : Répartition des enquêtés suivant le lieu d'obtention de leur Master- Q-10- 107 répondants

Alors que 102 répondants (95%) ont obtenu leur Licence en Syrie, remarquons que 98 répondants (91%) ont suivi leur Master en France. La première explication est d'ordre administratif : l'obtention de la bourse syrienne dépend, pour les candidats, d'être au moins titulaire d'une licence. Cette condition obligatoire est d'abord liée à la durée de la bourse (entre quatre et six ans au maximum, ce qui ne permet d'inclure que le Master et le Doctorat) et ensuite au financement consacré à chaque boursier⁹².

La seconde explication est d'ordre social : comme nous l'avons indiqué précédemment, la famille syrienne est traditionnelle et conservatrice. Ainsi, dans certaines villes, il serait inacceptable socialement d'envoyer son fils ou sa fille âgé(e) de 18 ans à l'étranger pour poursuivre ses études, considérant qu'à cet âge, il/elle est très jeune pour entamer une vie tout(e) seul(e). Même dans le cadre de la mobilité étudiante nationale, cette mobilité (si elle est nécessaire) est réservée aux garçons; l'idée de laisser sa fille vivre seule dans une autre ville est mal perçue dans la société syrienne. Les parents préfèrent que les filles restent avec leurs familles jusqu'à ce qu'elles se marient, excepté celles qui étudient en médecine, en dentisterie et en pharmacie ou celles qui suivent des études supérieures. De ce fait, certaines familles préfèrent que leurs enfants (garçons et filles) obtiennent leur licence en Syrie, et plus précisément dans la même ville qu'elles.

Nous mettons en valeur la différence entre les deux questions pour la lier avec les résultats des autres questions en lien direct avec les représentations en rapport avec la littéracie académique.

Dans la même perspective, nous présentons les résultats des questions 9 et 11 :

⁹² Les détails de ce financement figurent en Annexe (Cf. Annexe 1 page 3).

<i>Q9) Votre licence était :</i>	
a. En arabe :	85
b. En français :	19
c. Autre, précisez : ...	3 (anglais)
Total : 107	

**Tableau n°21 : Répartition des
enquêtés suivant la langue de la
Licence- Q-9- 107 répondants**

<i>Q11) Votre mémoire de master était :</i>	
a. En arabe :	4
b. En français :	95
c. Autre, précisez : ...	8 (anglais)
Total : 107	

**Tableau n°22 : Répartition des
enquêtés suivant la langue du
Master- Q-11- 107 répondants**

Remarquons que les résultats de ces deux questions vont dans le sens de ceux des questions 8 et 10. Nous trouvons en effet que 85 doctorants (79 %) ont passé leur licence en arabe, ce qui correspond au nombre d'étudiants passant leur licence en Syrie où l'arabe est la langue officielle. La légère différence entre les deux pourcentages (95% des étudiants ont obtenu leur licence en Syrie et 79% l'ont passé en arabe) peut s'expliquer par le fait que parmi les doctorants en Sciences du langage, certains sont détenteurs de licences en Langue et Littérature Française dont l'enseignement en Syrie s'effectue en français.

Soulignons également que 95 enquêtés ont écrit leur mémoire de Master en français, ce qui correspond aux pourcentages mis en exergue par la question 10. Dans les questions 9 et 11, les enquêtés qui ont choisi la case « Autre » ont précisé que la langue était l'anglais : 3 étudiants en licence et 8 en master. En effet, plusieurs institutions françaises (telles Sciences Po) permettent à leurs étudiants de rédiger leur mémoire de Master en anglais.

En posant la question sur la scolarité antérieure, nous souhaitons étudier les répertoires verbaux de notre public dans une perspective synchronique, en d'autres termes, les étudier à un moment donné par rapport à notre enquête. Cette variable nous paraît importante pour notre analyse dans la mesure où nous partons de l'hypothèse qu'il existe un lien entre la scolarité antérieure et le rapport aux littéracies académiques dans la préparation d'une thèse en FLE.

La dernière question relevant du parcours universitaire était la suivante:

Q12 : « Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ? »

Les réponses apparaissent dans la figure ci-contre :

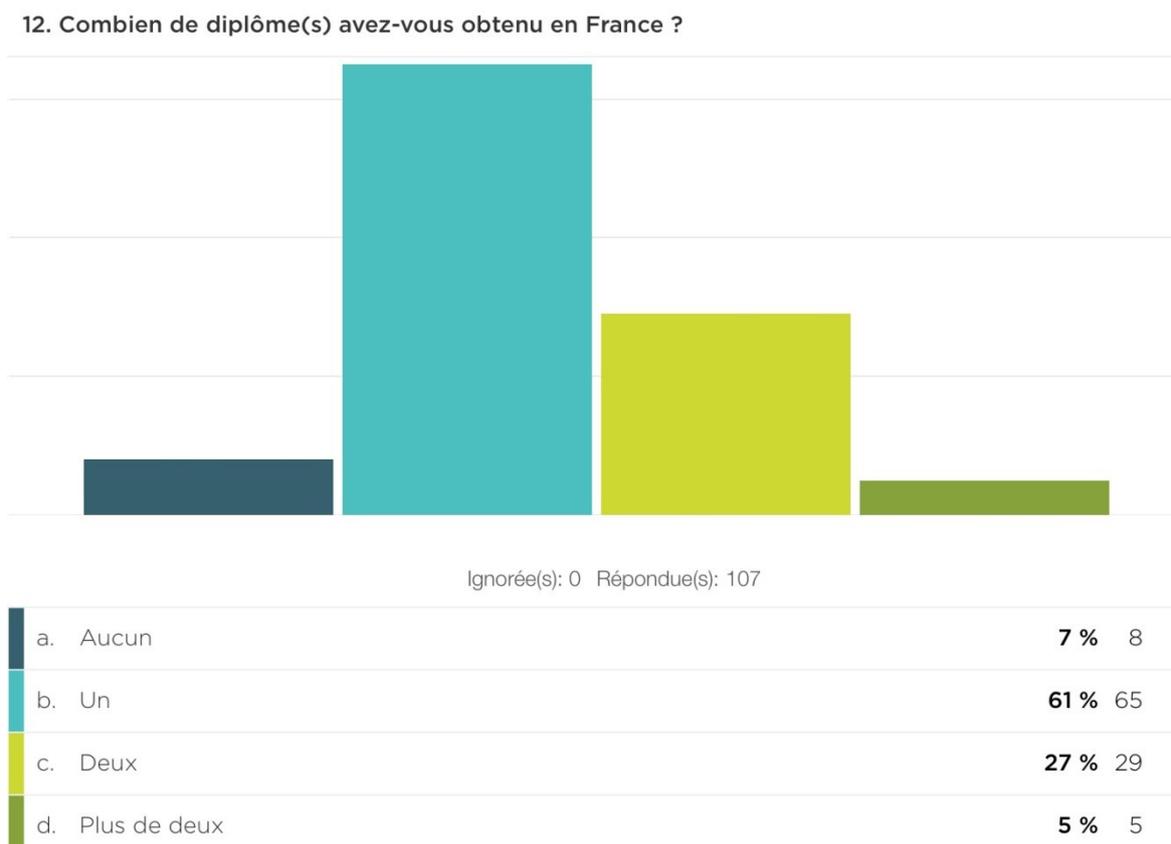


Figure 6 : Diplômes obtenus en France – Q12- 107 répondants

Nous remarquons que huit doctorants se sont inscrits directement en thèse en France, ayant déjà obtenu leur Master en Syrie, soixante-cinq doctorants ont obtenu un seul diplôme en France avant de s’inscrire en thèse, ce qui correspond au Master 2, alors que vingt-neuf étudiants ont obtenu deux diplômes en France, ce qui correspond au Master 1 et Master 2.

À l’examen de ces données d’identification, il apparaît que notre public est relativement homogène : il s’agit d’un échantillon composé de jeunes doctorants vivant en France, depuis quatre ans en moyenne.

Ce premier groupe de variables nous a permis de rassembler des informations en vue de dresser un profil général des enquêtés :

- a) Une population adulte de nationalité syrienne ;
- b) Une mobilité étudiante dans divers pôles universitaires français (dix-neuf pôles) ;
- c) Des conditions socio-universitaires similaires où les enquêtés préparent des thèses en Sciences Sociales et Humaines et résident en France depuis quatre ans en moyenne ;
- d) Des doctorants de différentes années de thèse, donc à des étapes différentes de rédaction de thèse ;
- e) La grande majorité a obtenu sa licence en Syrie et son Master en France, ce qui fait montre d'une certaine homogénéité au niveau du parcours universitaire.

5.3. Analyse des répertoires langagiers

Cette partie était intitulée « Pratiques langagières » dans les exemplaires envoyés aux enquêtés.

Dans ce sous-chapitre, nous cherchons à comprendre, dans une perspective sociolinguistique et sociodidactique, comment se construit le répertoire langagier des enquêtés à partir des trois variables suivantes : statut des langues, choix des langues et évaluation des langues.

5.3.1. Statut des langues

Dans l'analyse de la question 13, nous trouvons :

Question :	<i>Q13 : Votre 1^{ère} langue étrangère est :</i>
Réponses :	c. Le français : 39 % (42 répondants)
	d. L'anglais : 61 % (65 répondants)
	e. Autre, précisez : 0 %

Tableau n°23 : 1^{ère} langue étrangère chez les répondants-Q13- 107 répondants

La plupart des répondants (61%) ont le français comme « langue tertiaire » puisqu'ils l'ont appris après l'anglais, leur première langue étrangère, tandis que le reste des enquêtés ont répondu que le français était leur première langue étrangère.

En reprenant Hufeisen et Neuner (2004)⁹³, Borel (2012) définit la langue tertiaire comme la langue en cours d'acquisition- et d'observation- autre que la L2 :

« Le concept de *langue tertiaire* [...] peut désigner aussi bien une L3 au sens strict, qu'une L4 ou une L9 » (Borel, *ibid.* : 194).

Remarquons qu'aucun enquêté n'a choisi la case *Autre*. Cela se justifie par le fait que dans le système scolaire syrien des années 80-90, les deux langues étrangères enseignées étaient le français et l'anglais, la répartition se faisant par un tirage au sort dans les écoles publiques (*Cf. Supra.* : 39), tandis que dans les écoles privées, c'étaient les parents qui décidaient de la 1^{ère} langue étrangère de leurs enfants. Étant donné que l'anglais est la première langue étrangère parlée en Syrie, les parents la choisissaient dans ces écoles privées.

Dans la question 14, nous avons d'ailleurs demandé aux enquêtés les autres langues étrangères qu'ils connaissaient :

Q14 : Combien des langues étrangères, autres que le français, parlez-vous ? Lesquelles ?

En lisant les réponses des étudiants, nous remarquons chez certains répondants une confusion par la notion de « langue étrangère » :

⁹³ Cité dans Borel (2012 : 194) : HUFSEIN B., NEUNER G., (2004), *Le concept de plurilinguisme : Apprentissage d'une langue tertiaire- l'allemand après l'anglais*, Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.

Valeurs	Nb. cité
Anglais	95
Arabe	10
Espagnol	6
Néerlandais	2
Allemand	1
Araméen	1
Kurde	1
Italien	1
Portugais	1
Aucune langue (autre le français)	8
Une langue (sans précision)	4

Tableau n°24 : Langues citées par les enquêtés-Q14- 107 répondants

Remarquons que dix enquêtés ont considéré l'arabe comme langue étrangère. Or, l'arabe est la langue officielle de l'État syrien. Nous interprétons leur réponse de la manière suivante : ces dix enquêtés ne sont pas Arabes (*Cf. Supra.*: 20), ils sont Kurdes, Arméniens, etc. Il leur est difficile de distinguer si l'arabe est une langue maternelle au même titre que le kurde, l'arménien, etc. puisque, pour eux, ces deux langues (soit arabe/kurde, soit arabe/arménien) sont des langues de culture, deux langues acquises simultanément comme langues premières, utilisées avec une maîtrise équilibrée, c'est-à-dire également parfaite, quotidiennement et dans des situations de communication nombreuses et variées.

Prenons par exemple l'enquêté (E70) qui a cité l'arabe, le kurde et l'anglais comme langues étrangères. Étant donné qu'il a cité le kurde, nous déduisons qu'il est kurde : en Syrie, seule la communauté kurde connaît et pratique cette langue. Et puisque cet enquêté envisage l'arabe et le kurde en tant que langues étrangères, nous postulons qu'il ne distingue pas entre arabe/kurde et langue étrangère/langue maternelle :

« Le contact de langues suppose l'existence de locuteurs bilingues et met en jeu des relations diversifiées au sein des domaines cognitivo-émotionnel et socio-politique de l'individu. Il peut cependant conduire aussi à des conflits

linguistiques relatifs à son identité personnelle et sociale » (Oksaar, 1980 : 43)⁹⁴.

L'enquêté E55 a, quant à lui, mentionné l'araméen comme troisième langue étrangère. L'araméen est une langue afro-asiatique appartenant à la famille sémitique, toujours parlée en Syrie dans plusieurs villages chrétiens. L'enquêté a appris cette langue soit dans les cours d'araméen dispensés dans les églises, soit à l'université parce qu'il est étudiant en géographie, (en Syrie, les étudiants en géographie, en histoire et archéologie apprennent une langue ancienne morte/vivante selon leur choix).

Au vu de ces résultats, nous remarquons que la majorité des répondants pour la question 14 (95 enquêtés, 89%) ont indiqué qu'ils maîtrisaient l'anglais à côté du français, parmi lesquels 68 % ont indiqué dans la question précédente que l'anglais était leur première langue étrangère :

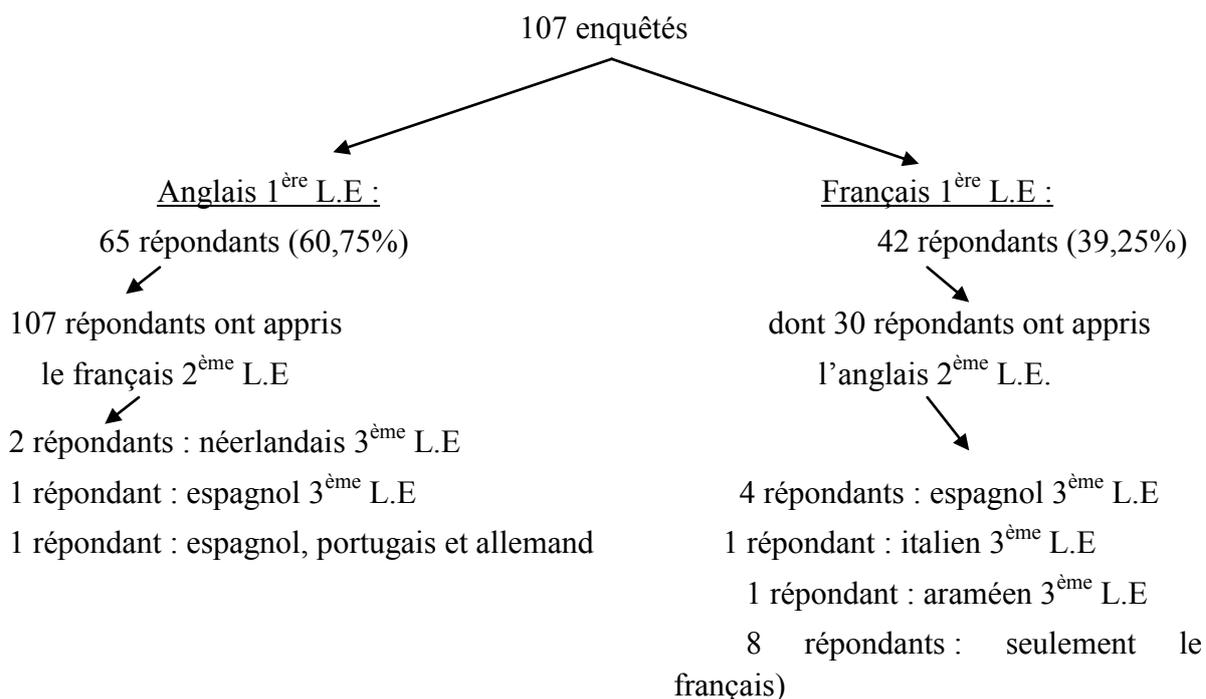


Schéma n°10 : Répartitions des langues étrangères chez les enquêtés

Ainsi, nous découvrons qu'à l'exception de huit enquêtés, la grande majorité des répondants (93%) sont plurilingues. Étant donné que l'anglais est une langue internationale

⁹⁴ OKSAAR E., (1980), « Mehrsprachigkeit, Sprachkontakt und Sprachkonflikt », In H.P.Nelde (Ed.), Sprachkontakt und Sprachkonflikt, Wiesbaden : Franz Steiner, pp. 43-51. (Citation traduite en français et citée dans Lüdi et Py, 2013 : 6).

et la langue la plus utilisée dans les articles scientifiques, beaucoup de doctorants suivent des formations pour maîtriser cette langue, formations souvent proposées par les écoles doctorales. Dans le même esprit, ces doctorants estiment qu'apprendre une troisième langue étrangère pourrait leur permettre de suivre l'actualité des recherches ou d'augmenter leur chance de trouver un travail dans des entreprises françaises ou étrangères.

Dans la question suivante, nous avons demandé aux enquêtés de préciser s'ils avaient suivi un cours de FLE:

Question :	<i>Q15 : Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?</i>
Réponses :	a. Non : 25 % (27 répondants)
	b. Oui : 75 % (70 répondants)

Tableau n°25 : Formation de FLE (a) -Q15- 107 répondants

La question 15 étant dichotomique, et posée en alternative à la question 16, nous allons les analyser ensemble.

Q16 : Si oui, précisez dans quel pays ? Dans quelle institution ?

<p>En Syrie : Instituts Supérieurs des Langues⁹⁵ (ISL)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ISL à Damas : 10 répondants ➤ ISL à Lattaquié : 5 répondants ➤ ISL à Homs : 4 répondants ➤ ISL à Alep : 3 répondants ➤ ISL à Deir Ez-Zor : 1 répondant ➤ ISL sans préciser la ville : 17 répondants
<p>En Syrie : Centre Culturel Français (CCF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ CCF de Damas : 14 répondants ➤ CCF de Lattaquié : 1 répondant
<p>En France : Cours du FLE au sein des Universités françaises</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Agro Paris Tech : 1 répondant ➤ Univ. d'Aix-en-Provence : 1 répondant ➤ Univ. d'Angers : 1 répondant ➤ Univ. de Caen- Carré international : 1 répondant ➤ Univ. de Franche –Comté, CLA : 1 répondant ➤ Univ. de Grenoble- CEUF : 1 répondant ➤ Univ. de Haute Alsace- CLAM : 1 répondant ➤ Univ. de Lyon 2 : 1 répondant ➤ Univ. de Montpellier- IEFÉ : 1 répondant ➤ Univ. de Nantes- IRFFLE : 1 répondant ➤ Univ. de Paris 3 : 2 répondants ➤ Univ. de Rennes 2 : 2 répondants
<p>En France : Autres institutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Alliance Française : 4 répondants ➤ AzurLingua - Nice : 2 répondants ➤ CIEL à Strasbourg : 6 répondants ➤ Campus Langue- Paris : 1 répondant ➤ Institut de Touraine : 1 répondant
<p>En Belgique :</p>	<p>Univ. catholique de Louvain- CLL : 1 répondant</p>
<p>En Syrie : (sans préciser l'institution)</p>	<p>7 répondants</p>
<p>En France : (sans préciser l'institution)</p>	<p>8 répondants</p>

Tableau n°26 : Formation de FLE (b) -Q16- 79 répondants

⁹⁵ Instituts universitaires des langues en Syrie.

Précisons que dix-neuf répondants ont suivi des cours du FLE à la fois en Syrie et en France.

Les réponses obtenues sont très variées. La majorité (75%) des étudiants ont suivi des cours de français langue étrangère soit en Syrie (43 répondants- 54%), soit en France (17 répondants- 21%), soit dans les deux pays (19 répondants- 24%). Un seul répondant (E36) a suivi des cours de FLE en Belgique.

Les cours de FLE à l'ISL⁹⁶ en Syrie étaient des cours préparatoires pour les étudiants désirant poursuivre leurs études en France. Les répondants y ont suivi des cours intensifs de français général pendant neuf mois dans l'objectif d'atteindre le niveau B2 ou C1 pour l'examen de TCF. La question que nous nous posons dès lors est de savoir si ces neuf mois de cours de FLE sont véritablement suffisants pour permettre à ces étudiants, futurs doctorants, non seulement d'atteindre un bon niveau de langue (selon le CECR, B2 pour les étudiants en Sciences Naturelles et C1 pour les étudiants en Sciences Humaines et Sociales), mais également d'acquérir des connaissances pertinentes dans les domaines de la culture, de la civilisation et/ou de la vie académique française.

Les CCF⁹⁷ en Syrie proposaient des cours de français, langue générale et de spécialité, de tous niveaux, et des formations à finalités professionnelles validées par des diplômes. Les 15 répondants qui ont suivi des cours aux CCF de Damas et de Lattaquié n'ont pas précisé le type de cours suivis.

Dans le même ordre d'idée, nous trouvons que vingt-huit répondants s'étaient inscrits dans des cours de perfectionnement de français en France, dont dix-neuf avaient déjà suivi des cours de FLE en Syrie.

Avant de diffuser le questionnaire, nous pensions obtenir un nombre plus élevé de réponses positives à cette question : selon nous, suivre des cours de français en France permet aux étudiants étrangers de « vivre » la langue, d'établir un lien direct entre le vécu de la classe et le vécu de ces étudiants à l'extérieur de la classe. Avec les quatre dimensions que distingue Borg (2005) pour l'apprentissage en milieu homoglotte : linguistique, civilisationnelle, évaluative et identitaire, force est de constater que « l'apprentissage en

⁹⁶ ISL : Institut Supérieur des Langues.

⁹⁷ Centre Culturel Français en Syrie, Voir *Supra.* : 44.

milieu homoglotte ouvre une autre fenêtre où l’horizon s’élargit avec la richesse et la variété de l’espace francophone » (Borg, *ibid.* : 105).

Ajoutons à tout ce qui précède que les cours de FLE d’une durée de deux mois en France étaient à la charge du gouvernement syrien (Cf. Volume II, Annexe 1, page 3), ces étudiants boursiers n’ayant rien à payer.

En effet, le nombre minime de réponses à cette question nous a amené à nous demander pourquoi ces étudiants n’avaient pas suivi des cours du FLE dans un contexte homoglotte? Et s’agissant de ceux qui en avaient suivis, pourquoi avaient-ils franchi ce pas?

Pour répondre à ces nouvelles questions, nous nous sommes adressée à nos interviewés dans une démarche complémentaire du questionnaire.

Le seul enquêté (E36) qui a suivi des cours de FLE en Belgique figure parmi les quatre enquêtés qui ont obtenu leur Master dans d’autres pays que la France ou la Syrie (voir analyse de Q10). En l’occurrence, la Belgique.

5.3.2. Choix des langues

Présentons l’analyse de la question 17 :

Question :	<i>Q17 : En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?</i>
Réponses :	a. Seulement en arabe : 56% (60 répondants)
	b. Seulement en français : 0%
	c. Mélange entre les deux langues : 41% (44 répondants)
	d. Autre, précisez,..... : 3% (3 répondants)⁹⁸ : E34 : « Mélange entre l'arabe, français et anglais » E79 : « l’anglais. »

Tableau n°27 : Langue de communication avec ses compatriotes-Q16-107 répondants

Le fait marquant dans ces résultats est que les deux enquêtés E34 et E79 ont précisé qu’ils communiquaient avec leurs compatriotes en anglais, c’est-à-dire ni avec la langue maternelle ni avec la langue du pays où ils vivent, la langue française. Alors que la majorité

⁹⁸ Dans un seul but de confidentialité, nous présentons les réponses des enquêtés sans aucune correction orthographique ni grammaticale.

des répondants (56%) communiquent seulement en arabe sans avoir recours au français, le reste (41%), à l'exception de deux enquêtés E34 et E79, fait le va-et-vient entre le français et l'arabe.

La nature fermée des questions n'a pas permis aux enquêtés de différencier les situations de communication selon leur choix de langue. Seul l'enquêté E45 a précisé l'une des situations possibles:

«arabe" pimenté" de quelques mots ou expressions français mais souvent je ne fais pas des phrases françaises complètes sauf quand il y a quelqu'un qui ne connaît pas l'arabe avec nous, je parle avec mes amis syriens en français. »

Le tableau ci-dessus met en évidence les quatre cas suivants :

1. Parler français avec ses amis syriens ;
2. Parler arabe avec ses amis syriens ;
3. Parler bilingue avec ses amis syriens ;
4. Parler anglais avec ses amis syriens.

Des recherches sociolinguistiques (Fishman, 1967; Grosjean, 1982; Lüdi et Py, 2013) ont révélé l'existence de « domaines d'emploi » (Fishman, 1967) assignés à chacune des langues : « on choisirait la langue selon qu'il s'agit d'une affaire privée ou publique, du monde du travail ou des loisirs, de religion ou d'éducation, etc. » (Lüdi et Py, 2013 : 132).

Détaillons les quatre cas :

1. Parler en français avec ses amis syriens

Dans l'exemple qu'a indiqué l'enquêté E45, le choix de langue s'est effectué selon ce que Lüdi et Py (*ibid.* : 132) appellent « grammaire du choix de langue » dans le cadre des recherches micro-sociolinguistiques ayant pour objectif de montrer que la situation n'est pas simplement « donnée » pour les interlocuteurs, mais représente le résultat d'un travail interactif d'interprétation et de définition.

Le choix de l'enquêté E45 de parler en français avec ses amis syriens lorsqu' «*il y a quelqu'un qui ne connaît pas le arabe* » s'inscrit donc à la fois dans « le déterminisme social » et « le déterminisme de répertoire » (Lüdi et Py, *ibid.* : 133-134). *Déterminisme*

social lorsqu'un interlocuteur français est présent : il s'agit ici des règles de politesse prescrivant aux étrangers de parler entre eux la langue d'accueil en présence d'un autochtone, même s'ils ne s'adressent pas à lui. Et *déterminisme de répertoire* dans le cas où l'interlocuteur est lui aussi un non-natif, comme notre enquêté-locuteur. Dans ce cas, les interlocuteurs, pour éviter tout échec de communication, trouvent dans le français le seul code commun.

2. Parler en arabe avec ses amis syriens

Comme nous l'avons indiqué à maintes reprises, l'arabe syrien est la langue maternelle de la plupart des étudiants syriens en France⁹⁹, d'où les 56% des répondants qui déclarent communiquer uniquement entre eux en arabe. Il leur est en effet plus facile et plus pratique de communiquer dans la langue maternelle que dans la langue étrangère.

Cependant, nous doutons quelques peu de ce pourcentage. Nous retrouvons d'ailleurs ce scepticisme chez Lüdi et Py (2013) : « Parfois nos informateurs allaient jusqu'à nier des emplois observés par le linguiste » (*ibid.* : 134). D'après nos observations et nos entretiens informels, les étudiants syriens en France ont davantage tendance à parler bilingue entre eux qu'à parler uniquement en arabe. En analysant leur choix de réponse (*a. seulement en arabe*) et en nous appuyant sur Grosjean (1982), nous estimons qu'ils ne se rendent pas tout simplement compte qu'ils emploient les deux langues plus qu'ils le « nient » : « Le choix de langue est souvent si automatique que les interlocuteurs ne s'en rendent même pas compte » (Grosjean, *ibid.* : 145).

À titre d'illustration, prenons le terme « déjà ». Ce mot, n'ayant pas d'équivalent en arabe syrien, est utilisé fréquemment dans le discours de ces étudiants syriens en France en arabe dialectal. Ajoutons également des termes tels que : « gare », « poste », « station » « métro », etc., dont l'utilisation en français va être développée dans le point suivant (3. Parler bilingue avec ses amis syriens).

En comparant cette question avec la question 5 (*Vous êtes en quelle année de thèse?*), nous remarquons que ce sont les étudiants de 3^{ème} et de 4^{ème} année (57% des enquêtés) qui disent communiquer le plus en arabe seulement.

⁹⁹ Nous avons établi la différence entre la langue officielle de l'État syrien et les langues maternelles en Syrie (*Cf. Supra.* : 20-25).

Avant d'administrer le questionnaire, nous nous attendions à ce que ce soient les étudiants de 1^{ère} et de 2^{ème} année qui disent ne communiquer qu'en arabe. Cependant, les résultats montrent l'inverse.

En effet, ces étudiants ont recours au français dans leurs communications quotidiennes afin de maîtriser cette langue. Alors que, les étudiants, à partir de la 3^{ème} année, et à force de travailler sur la rédaction de leur thèse, préfèrent utiliser leur langue maternelle lors des réunions amicales avec leurs compatriotes.

3. Parler bilingue avec ses amis syriens

Comme nous l'avons constaté dans les analyses, 41% des doctorants interrogés ont choisi de mélanger les langues avec leurs compatriotes.

Dans les situations bilingues, voire dans « le mode de parler bilingue » pour reprendre les mots de Lüdi et Py (2013 : 140), les énoncés sont « émaillés » d'un mélange de langues manifestant l'activation simultanée de deux systèmes linguistiques. Ce type se trouve chez les étudiants syriens en France, en l'occurrence des étudiants bilingues, incarnant une sorte de microcosme renvoyant à la fois à la culture syrienne, celle de leur pays d'origine, et à celle de la France, pays d'accueil.

Le fait de mélanger les langues, d'utiliser les *marques transcodiques*, constitue sur le plan linguistique « un phénomène communautaire, qui présuppose une excellence maîtrise des langues impliquées et représente ainsi l'indice d'une compétence bilingue » (Lüdi et Py, *ibid.* : 142).

À l'opposé de l'hypothèse du déterminisme social et linguistique développée ci-dessus (le cas de parler en français avec ses amis syriens), il s'agit ici d'une liberté qu'ont ces enquêtés de parler comme ils l'entendent. Par ailleurs, cette liberté ne constitue pas un véritable choix de langue dans la mesure où les interlocuteurs interprètent la situation comme appropriée pour l'usage de deux langues. Ils emploient des mots français pour évoquer les activités universitaires et scientifiques, les démarches d'inscription, des activités relatives à la vie quotidienne (marché, arrêt de bus, etc.), mais les mots attachés à leurs expériences passées en Syrie sont prononcés en arabe : pour nos enquêtés, des locuteurs bilingues, il ne s'agit pas seulement de deux systèmes linguistiques différents, mais également de deux communautés culturelles différentes, des unités lexicales aussi différentes que les représentations du monde que ces unités désignent :

« Pour le migrant en particulier, les unités lexicales de la langue d'origine ne correspondent par conséquent pas nécessairement aux représentations construites en fonction de la communauté linguistique et culturelle d'accueil, et vice-versa » (Lüdi et Py, *ibid.* : 148).

4. Parler anglais avec ses amis syriens

L'analyse de cette question montre que les enquêtés E34 (doctorant en Sciences économiques) et E79 (doctorant en Sciences juridiques) communiquent en anglais avec leurs compatriotes. L'explication que nous donnons est leur volonté de perfectionner leur niveau d'anglais : plusieurs doctorants, surtout ceux étudiants en Sciences Juridiques et Économiques, rédigent des parties de leur thèse en anglais.

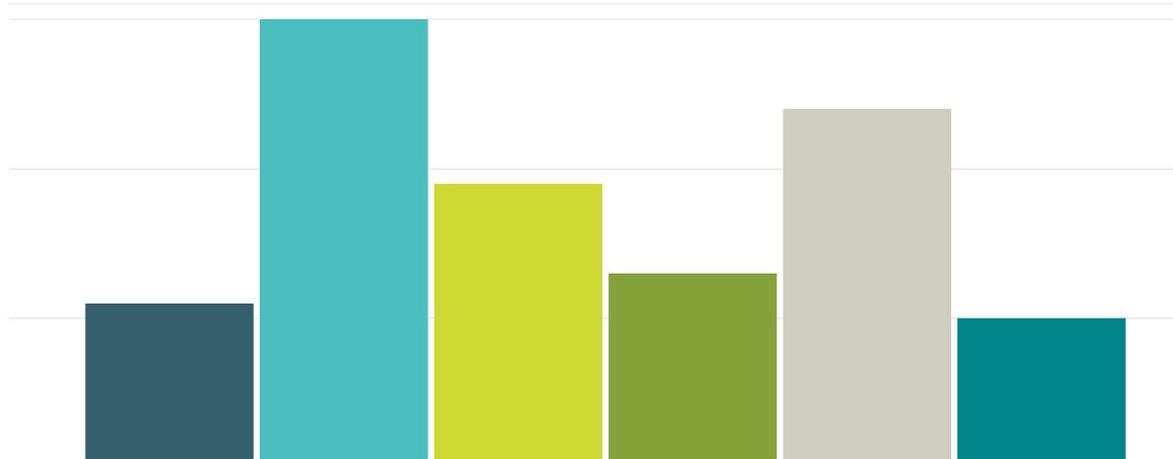
Concernant l'analyse des questions 18 et 19, nous préférons la présenter après celle des questions 20 et 21.

En ce qui concerne ces dernières, signalons qu'au lieu de poser une seule question sur le choix de la France et du français, nous avons décomposé cette question en deux parties : justifier le choix de la France (une seule réponse est permise) puis justifier le choix du français comme langue d'étude (plusieurs réponses sont possibles). Il était en effet, d'après nous, important de prendre en considération le choix de la langue étudiée ainsi que le choix du pays d'accueil, étant donné que les représentations qu'ont les apprenants de la langue et du pays en question, jouent un rôle essentiel dans la construction du rapport avec cette langue.

Q20 : Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

Nous présentons tout d'abord un état des lieux des réponses puis nous présenterons notre analyse :

20. Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?



Question ignorée : 0 Réponses obtenue...

a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises	10 %	11
b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi	28 %	30
c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche	18 %	19
d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option	12 %	13
e. Je n'avais pas d'autres choix	22 %	24
f. Autre, précisez,.....	9 %	10
Autre (veuillez préciser)		12 >

Figure 7 : Choix de la France pour suivre ses études- Q20- 107 répondants.

Douze étudiants se sont exprimés dans la case *Autre*. Voici leurs réponses :

- Quatre répondants (E04, E12, E20, E90) ont choisi la France pour des raisons d'ordre administratif. Il ne s'agissait donc pas d'un choix personnel ;
- Trois répondants (E14, E40, E57) ont choisi la France pour des raisons d'ordre disciplinaire ;
- Un répondant (E92) pour des motifs financiers et deux répondants « par hasard »;

- Deux répondants ont choisi la France après avoir demandé l'avis d'anciens étudiants syriens en France.

En combinant les deux analyses, nous obtenons les résultats suivants :

Questions	<i>Q20 : Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?</i>
Réponses	a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises : 10% (11 répondants)
	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi : 28% (30 répondants)
	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche : 20% (22 répondants)
	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option : 13% (13 répondants)
	e. Je n'avais pas d'autres choix : 25% (27 répondants)
	f. Par hasard : 2% (2 répondants)
	g. Image positive de la France : 2%(2 répondants)

Tableau n°28 : Raisons du choix de la France pour suivre ses études- Q20- 107 répondants

Pour mieux comprendre le choix de la France par nos enquêtés, il faut s'intéresser tout d'abord à l'ensemble des facteurs institutionnels et individuels : la Syrie (pays d'origine), la France (pays d'accueil), les conditions administratives syriennes, les Universités d'accueil, les agents intermédiaires, le réseau amical, l'étudiant lui-même et enfin, son entourage.

Les réponses à la question 20 posée ci-dessus (*Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études?*) mettent en lumière trois facteurs : « facteurs d'attraction », « facteurs centrifuges » et « facteurs atypiques » (Coulon et Paivandi, 2003 : 21-23).

Avant de commencer l'analyse, nous aimerions attirer l'attention sur la différence de pourcentage entre les enquêtés qui ont choisi la France par passion de la langue et de la culture françaises (seulement 10%) et les enquêtés (25%) qui l'ont choisie parce qu'ils n'avaient pas d'autres choix.

Décision d'une instance supérieure, facteurs centrifuges ou même politiques de coopération entre la Syrie et la France, plusieurs noms pour un seul constat : pour le quart des répondants (25%), l'arrivée en France ne fut pas forcément le résultat d'un choix.

En effet, et comme nous l'avons détaillé précédemment¹⁰⁰, la coopération signée entre la Syrie et la France en termes de mobilité étudiante syrienne vers la France, les liens entretenus avec cette dernière et les stratégies développées par les pouvoirs en place en Syrie ont influé sur la mobilité des étudiants. En parallèle, les politiques nationales syriennes en matière d'enseignement et d'attribution de bourses pour l'étranger et les politiques bilatérales de cette coopération entre les deux pays ont facilité et fait évoluer les conditions administratives de la mobilité étudiante vers la France.

Cette politique de coopération a encouragé les responsables de la bourse syrienne à orienter les étudiants vers la France et à poser des conditions administratives et financières parfois très difficiles à remplir, pour le choix des autres pays. D'où le petit pourcentage pour les étudiants attirés par la langue et à la culture françaises et d'où la part importante des répondants qui n'ont pas vraiment choisi la France. C'est ce que résume l'enquête E20 : « *Comme je suis dans le cadre franco-syrien donc je suis obligée de continuer les études supérieures en France* ».

En revanche, sont considérés comme des « facteurs d'attraction » (Coulon et Paivandi, *Op.cit.*) :

- le coût acceptable des universités françaises par rapport à celles étrangères telles que les universités britanniques, par exemple E92 : « *Je pouvais pas aller en UK pour continuer mes études ! C'était trop cher !!* » ;
- la connaissance de la langue française (13%) ;
- la valeur du diplôme ou de la filière à suivre (20%) (E57 : « *la loi syrienne est inspirée de la loi française* », E40 : « *parce que j'ai trouvé ma spécialité en France* ») ;
- la passion de la langue et de la culture françaises (10%) ;
- l'image positive du pays d'accueil, la France (2%).

Nous pouvons considérer ces facteurs comme les motivations les plus importantes du choix de la France par les étudiants syriens.

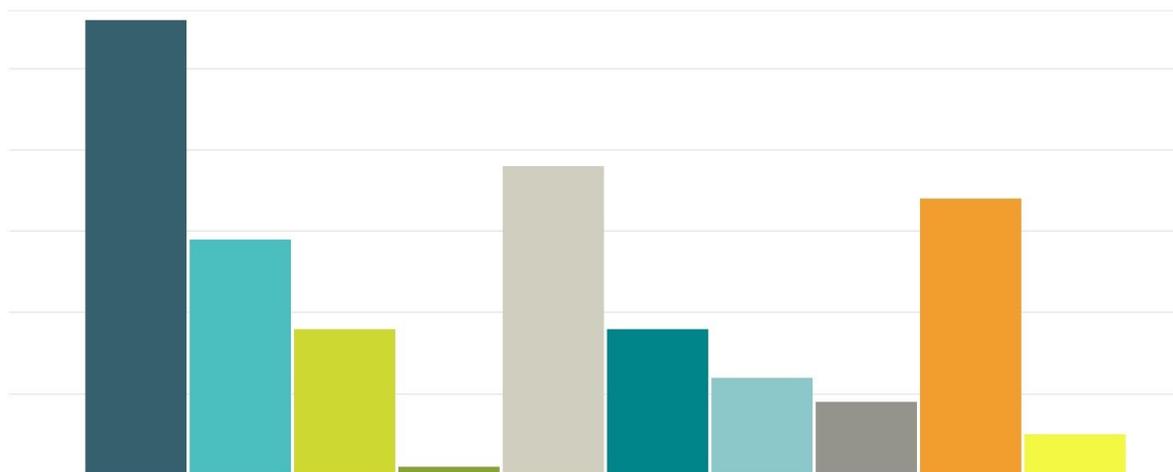
La réponse des enquêtés E58 et E100, « *Par hasard* », s'inscrit dans le cadre des facteurs atypiques. Ils n'ont pas détaillé leur réponse dans la case *Autre*. Souvent, dans ces cas, la France servirait d'escale, de passage vers la destination finale (autres pays européens

¹⁰⁰ Voir *Supra.* : 56.

ou l'Asie), vu le prestige associé aux études effectuées en France et la valeur d'un diplôme européen sur le marché du travail international.

Dans la question suivante, et pour bien la différencier de la question 20, la technique utilisée est celle du « thème noyé » (Cf. *Supra.* : 182). Nous avons obtenu les réponses suivantes :

21. Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)



Question ignorée : 0 Réponses obtenue...

a. Je fais mes études en France	52 %	56
b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école	27 %	29
c. Je ne parle pas bien l'anglais	17 %	18
d. Le français est une langue plus facile à apprendre que l'anglais	1 %	1
e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français	36 %	38
f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français	17 %	18
g. Mes références bibliographiques sont en français	11 %	12
h. Le français me permet d'avoir accès au monde du travail	8 %	9
i. Je n'avais pas d'autres choix	32 %	34
k. Autre, précisez,.....	5 %	5

Figure 8 : Choix du français comme langue d'étude- Q 21- 107 répondants.

Cinq étudiants se sont également exprimés dans la case *Autre*. À la lecture de leurs réponses, nous trouvons que :

- Trois répondants ont choisi le français pour des raisons d'ordre disciplinaire ;
- Un répondant pour des motifs d'ordre administratif ;
- Un répondant par choix personnel et individuel.

En croisant les deux parties de l'analyse, nous obtenons les résultats suivants¹⁰¹ :

Question	<i>Q21 : Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ?</i>
Réponses (analyse)	1. Pour une question d'ordre logique : être en France implique faire ses études en français : 52%.
	2. Pour des raisons d'ordre linguistique : 45%.
	3. Du fait des études (obligation institutionnelle et raisons bibliographiques) : 47%.
	4. Par passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français : 17%.
	5. Absence d'autres choix : 32%.
	6. Par des raisons d'ordre professionnel : 8%.
	7. Par choix personnel : 1%.

**Tableau n°29 : Choix du français comme langue d'études (analyse de réponses)- Q21-
107 répondants**

En termes de motivation pour continuer des études en français, les réponses obtenues étaient très variées. Nous pouvons cependant distinguer deux types (orientations) de motivation : des raisons utilitaires d'une part et des raisons d'attrait personnel d'autre part.

Dans le « modèle socio-éducatif », en reprenant les termes de Gardner et Lambert (1972), les raisons utilitaires indiquées par nos enquêtés correspondent à *la motivation instrumentale* (ou orientation instrumentale) : 47% des répondants font leurs études en français parce que le français est incontournable dans leurs études (soit l'institution académique à laquelle ils appartiennent a déterminé le français comme langue de validation

¹⁰¹ Rappelons que, de même que pour la question 19, cette question était également un QCM, les pourcentages n'étant donc pas complémentaires, et chacun étant indépendant des autres pourcentages.

du diplôme, c'est le cas de l'enquêté E40 (« *parce que j'ai trouvé une université qui m'a donné la spécialité en français* »), soit parce que leur cursus nécessite le recours à des ouvrages en français ou à des auteurs francophones), 8% pour des raisons d'ordre professionnel (le français représente un atout qui augmente les possibilités de trouver un travail plus tard).

Le deuxième type de réponses, « raisons d'attrait personnel », correspond à ce que Gardner et Lambert (*ibid.*) appellent *motivation intégrative* (ou orientation intégrative) : 45% des répondants ont choisi de continuer leurs études en français pour des raisons d'ordre linguistique (il est plus facile de continuer dans une langue déjà apprise que d'apprendre une nouvelle langue, passion de lire les sciences et la littératures en français) et 17% des répondants l'ont choisi par passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français . Les objectifs de cette motivation intégrative s'expliquent dans la définition que donnent Gardner et Lambert à l'expression :

« La notion de la *motivation intégrative* implique que le succès dans la maîtrise d'une langue seconde dépend d'une orientation particulière chez l'apprenant, celle qui reflète une volonté ou un désir, même indirect, d'être considéré comme membre de l'«autre» communauté linguistique. » (Gardner et Lambert, 1972 : 14)¹⁰².

Comme le signale Gardner (2010 : 17), les deux types de motivation existent souvent parallèlement, et l'existence d'une orientation n'exclut pas l'autre. C'est la raison pour laquelle l'interprétation d'une réponse selon une motivation précise n'exclut pas une autre interprétation d'après le deuxième type de motivation. Prenons par exemple l'option (a) des réponses : « *je fais mes études en France* » que nous avons traitée comme une question d'ordre logique. Nous pouvons analyser cette réponse selon les deux orientations de motivation : d'une part, motivation intégrative puisque l'étudiant aurait comme but d'être accepté par les gens de la culture de la langue cible (en l'occurrence les Français) ; c'est donc le désir, la volonté et la capacité d'apprendre le français pour s'approcher de la culture française. D'autre part, il s'agit d'une motivation instrumentale, car suivre ses études en français et en France constitue une opportunité pour la future carrière et dans le statut social de l'étudiant.

¹⁰² Notre propre traduction de : « The notion of an integrative motive implies that success in mastering a second language depends on a particular orientation on the part of the learner, reflecting a willingness or a desire to be like representative member of the "other" language community, and to become associated, at least vicariously, with that other community » (Gardner et Lambert, 1972 : 14).

En nous référant toujours à Gardner (2010), il affirme que l'intégration dans un groupe se manifeste par le désir de s'approcher de ce groupe et d'en devenir membre.

Les propos de Gardner (*ibid.*) sur le désir d'intégration (ou la motivation intégrative) font écho, à notre sens, au désir de savoir qu'évoquent J. Beillerot (1989, 1996) et B. Charlot (1997)¹⁰³.

D'après Beillerot (1996), le désir de savoir rejoint souvent d'autres désirs : désir de se réaliser, d'obtenir ce que l'on pense que le savoir apporte. Ce désir de savoir est lié au désir initial, le désir de soi et de l'autre, désir d'être désiré et donc reconnu être de valeur :

« Autrui est la visée du désir, autrui comme personne ; le désir ne porte que sur un autre désir, [...], l'essence de mon désir est désir que la valeur que je représente soit reconnue par l'autre ou que mon désir soit désiré d'être engendré comme valeur par l'autre » (Beillerot, *ibid.* : 82-83).

Ce qui reflète notre analyse de la motivation intégrative décrite ci-dessus.

Revenons aux deux questions 18 et 19. La question 18 était une question dichotomique :

Question	<i>Q18 : Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?</i>
Réponses	a. Oui : 87% (93 répondants) b. Non : 13% (14 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°30 : Répartition des enquêtés par leur contact avec le français dans des activités extra-universitaires-Q18- 107 répondants.

Étant donné qu'elle est posée en alternative à la question 19, nous allons les analyser ensemble¹⁰⁴ :

¹⁰³ Voir *Supra.* : 92-93.

¹⁰⁴ Rappelons que cette question était un QCM, les pourcentages ne sont donc pas complémentaires, chacun étant indépendant des autres pourcentages.

Question	<i>Q19 : Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)</i>
Réponses	<p>a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français : 67% (62 répondants)</p> <p>b. J'écoute des émissions françaises de radio : 64% (60 répondants)</p> <p>c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises : 76% (71 répondants)</p> <p>d. je regarde des films français : 73% (68 répondants)</p> <p>e. Autre, précisez,..... : 18% (17 répondants)</p>

Tableau n°31 : Les activités extra-universitaires- Q19- 93 répondants.

Dans la case *Autre*, 17 enquêtés se sont exprimés sur les activités auxquelles ils participent. Nous pouvons les regrouper comme suit :

- Activités professionnelles et étudiantes (E04, E07, E25, E45, E71) ;
- Activités sportives (E49, E98) ;
- Activités culturelles et sociales : soirées, sorties, fêtes, voyages, jeux de société, etc. (E13, E34, E41, E55, E58, E65, E74, E75, E98).

Comme l'indiquent les résultats précédents, la plupart des répondants (87%) sont en contact avec le français lors d'activités extra-universitaires. Seuls quatorze répondants (13%) ne font aucune activité extra-universitaire.

Nous avons opéré un petit filtrage de cette question : nous avons comparé l'option (a) « oui : 87% » avec les réponses de la question 21 « *Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ?* » ; nous avons obtenu les résultats suivants :

- 46% des enquêtés qui ont choisi le français comme langue d'étude pour des raisons d'ordre linguistique sont en contact avec le français dans des activités extra-universitaires;
- 19% des enquêtés qui ont choisi le français comme langue d'étude par passion de découvrir les sciences et la littérature en français sont également en contact avec le français dans des activités extra-universitaires.

Rappelons que nous avons traité les réponses précédentes comme relevant de la motivation intégrative.

Les études de Gardner, Glikzman et Smythe (cités dans Gardner, 2010: 48) montrent que les apprenants dont la motivation est intégrative s'engagent dans des activités

volontaires de la langue, ce que Gardner appelle dans son modèle socio-éducatif *le contexte informel* (*ibid.* : 45). Ce dernier est défini comme tout milieu où l'individu pourrait être en interaction avec des locuteurs natifs et apprendre la langue sans se concentrer sur l'aspect didactique, par le moyen des matériaux écrits, des diffusions de radio et de télévision, des films, des clubs de langue, etc.

5.3.3. Évaluation des langues

Dans les questions 22, 23 et 24, nous avons demandé aux répondants d'évaluer leur niveau de compréhension et d'expression écrites.

Questions		Q22 : « Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français? »	Q23 : « Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français? »
Réponses	a. Très satisfait	16% (17 répondants)	8% (9 répondants)
	b. Satisfait	32% (34 répondants)	21% (22 répondants)
	c. Peu satisfait	48% (51 répondants)	41% (44 répondants)
	d. Pas satisfait	4% (5 répondants)	30% (32 répondants)

Tableau n°32 : Niveau de satisfaction des répondants concernant leur niveau de compréhension et d'expression écrites- Q22 et Q23- 107 répondants.

D'après le tableau ci-dessus, plus de 40% des doctorants enquêtés sont peu satisfaits de leur niveau de langue écrite, au niveau de la compréhension comme de l'expression.

De même, 30% ne sont pas du tout satisfaits de leur niveau en expression écrite, ce qui montre qu'il existe un problème quelque part.

Seuls 17 enquêtés ont répondu à la question n°24, et ont donné les raisons de leur insatisfaction :

Q24) Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Dans cette question, les réponses des étudiants s'organisent autour de trois axes :

- l'absence de communication avec les natifs ;
- le manque de formation linguistique et académique ;
- la non-maîtrise des règles grammaticales et lexicales.

Nous avons indiqué à plusieurs reprises les formations linguistiques que nos enquêtés ont suivies, en Syrie et/ou en France, tout en soulignant leur courte durée et donc leur inadéquation avec les objectifs et les besoins de notre public et en évoquant les méthodes proposées.

La communication insuffisante en français avec des natifs s'explique notamment par la non-maîtrise du français qui les pousse à se replier sur eux-mêmes, au sein de la communauté syrienne et plus généralement au sein de toute communauté dont la langue est arabe.

Plus marginalement, l'enquêté E75 signale que son insatisfaction a pour origine la difficulté ressentie dans le passage de la compréhension à l'expression :

E75 : « Parfois en rédigeant je ne suis pas très clair dans mes propos. L'idée est assez claire dans ma tête mais il est toujours difficile de la sortir et la rédiger avec du bon français. ».

De même, l'enquêté E45 précise que son sentiment d'insatisfaction se limite à la phase de rédaction de la thèse, plus précisément devant la « feuille blanche » :

E45 : « Je suis satisfait de mon niveau d'expression écrite mais parfois j'ai l'angoisse de la feuille blanche surtout quand je commence la rédaction d'un chapitre. Cependant, je n'ai pas ce problème quand j'envoie un mail ou bien quand j'écris une lettre, etc. Bref, mon problème n'est pas vraiment rédactionnel mais plutôt 'psychologique'. Par ailleurs, les croquis que je laisse trainer quand j'écris me dérange beaucoup ».

D'après Robine (1998), « la feuille blanche portait en puissance un écrit sensible, parfait. Une fois noircie, elle brandit au scripteur un texte dans lequel il ne reconnaît pas, car on écrit souvent autre chose que ce que l'on veut ou croit écrire » (p. 179). Ainsi, l'« horreur » de la feuille blanche, de son propre texte, indique que la pensée du scripteur est plus synthétique, plus globale que l'écriture. Dans ce sens, écrire, c'est la mise en hiérarchie et en forme de la pensée, c'est produire des sens différents de celui de la pensée initiale.

Avant de passer à l'analyse des questions portant sur le rapport entre mobilité étudiante et littéracies universitaires, nous présenterons les résultats de la question 25 :

Question	<i>Q25) Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?</i>
Réponses	a. Oui : 75% (80 répondants) b. Non : 25% (27 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°33 : Rédaction de la thèse- Q25- 107 répondants

Nous n'avons pas posé cette question au début du questionnaire pour que les enquêtés n'en déduisent pas qu'il s'agisse d'une condition *sine qua non* pour remplir le questionnaire, ce qui n'est pas le cas.

La majorité des répondants (75%) ont indiqué avoir amorcé la rédaction de leur thèse. Après croisement des réponses à cette question avec celles de la question n°5 (année de thèse), nous pouvons ainsi répartir les doctorants ayant entamé cette phase :

- 1^{ère} année : 47 %
- 2^{ème} année : 43 %
- 3^{ème} année : 74 %
- 4^{ème} année : 100 %
- 5^{ème} année ou plus : 100 %

Nous remarquons que les doctorants commencent la rédaction de leur thèse dès la première année, mais si les 1^{ère} et 2^{ème} année, ils suivent des formations doctorales, définissent le cadre de leur sujet de recherche et se concentrent davantage sur la lecture que sur l'écriture, ce n'est qu'en troisième année que la priorité est accordée à l'étape rédactionnelle.

5.4. Rapport entre mobilité étudiante et littéracies universitaires en FLE :

Ce sous-thème regroupe les questions abordant le sujet de la mobilité étudiante syrienne en France, sa représentation chez les enquêtés et sa relation avec les littéracies universitaires en FLE.

Question	<i>26) D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :</i>
Réponses	<p>a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales : 19% (20 répondants)</p> <p>b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique : 57% (61 répondants)</p> <p>c. Est une expérience académique assez dure : 23% (25 répondants)</p> <p>d. N'a rien ajouté à votre parcours académique : 1% (1 répondant)</p>
	Total : 107 répondants

Tableau n°34 : Rôle de la mobilité étudiante dans le parcours académique- Q26- 107 répondants.

Il est intéressant de voir que plus de la moitié des enquêtés (57%) trouvent que l'expérience de la mobilité étudiante a des effets positifs sur leur vie académique. Dans la même optique, 19% des doctorants enquêtés considèrent cette expérience de mobilité comme une chance leur permettant de participer aux colloques et aux publications internationales.

Ce qui se révèle intéressant pour nous, c'est que le pourcentage pour l'option (b) : « *Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique* », est plus élevé que celui pour l'option (a) : « *Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales* ». Les enquêtés dans leur majorité ont montré ainsi qu'ils sont conscients que l'expérience de la mobilité ne se limite pas au cursus purement académique. Celle-ci leur permet de tisser des relations et des liens amicaux, de découvrir dans l'espace universitaire des pratiques sociales et culturelles, de là une réflexion sur ce qu'ils vivent et

sur eux-mêmes, une réflexion qui appelle des comparaisons et un approfondissement de leur identité personnelle. C'est tout un transfert important de leur société d'origine (la Syrie) à la société d'accueil (la France) qui a lieu sur plusieurs axes : affectif, relationnel, social, académique et professionnel. Un seul répondant a indiqué que le passage en France n'a rien ajouté à son parcours académique.

Il convient de ne pas négliger le fait que 23% des répondants soulignent que l'expérience de la mobilité est assez difficile. Ceux-ci ont du mal à s'adapter au nouveau contexte universitaire et culturel. Pour eux, l'insertion au cœur des universités françaises n'est pas facile à cause des raisons suivantes :

- Le manque d'initiation à la recherche : les universités syriennes ne proposaient pas, avant 2002, de cours de méthodologie de recherche ; une telle méthodologie n'est pas encore généralisée. Comme nous l'avons constaté dans l'analyse des deux questions 3 et 4, seuls 41 doctorants ont suivi des cours d'initiation à la recherche en Syrie ;
- L'usage de la langue : comme nous l'avons indiqué précédemment¹⁰⁵, ces enquêtés, ayant suivi des cours de FLE en Syrie avant de rejoindre la France, trouvent une fois y arrivés, que l'opportunité pour pratiquer le français est rare et que la proximité avec les étudiants français reste modeste. Rédiger une thèse en Sciences Humaines et Sociales exige que l'on travaille en bibliothèque et chez soi, ce qui retreint les opportunités de rencontrer des gens et de communiquer avec eux.

Pour bien dresser l'image de la mobilité étudiante, la question suivante était :

Question	27) <i>Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :</i>
Réponses	<p>a. Être un représentant de votre culture maternelle : 14% (15 répondants)</p> <p>b. Être en contact avec les autres cultures : 78% (84 répondants)</p> <p>c. Être bousculé (en conflit avec) par les autres cultures : 4% (4 répondants)</p> <p>d. Je ne sais pas : 4% (4 répondants)</p>
	Total : 107 répondants

Tableau n°35 : Rapport entre mobilité étudiante et culture- Q27- 107 répondants.

¹⁰⁵ Voir *Supra.* : 39.

Dans cette question portant sur l'image de la mobilité étudiante et son rapport avec la culture maternelle ou cible, la plupart des doctorants (78%) ont affirmé que l'expérience de la mobilité leur permet d'être en contact avec les autres cultures. Ceux-ci trouvent dans la mobilité une chance de découvrir de nouvelles cultures, autre que la culture cible, d'élargir leur perspective en faisant connaissance avec d'autres cultures.

Signalons qu'à l'exception des touristes (présents avant la guerre de 2011), les Syriens ne rencontrent guère d'étrangers. La société syrienne est une société refermée sur elle-même en raison de plusieurs facteurs dont les plus importants sont le poids de la religion et des traditions. Les deux communautés en Syrie, syrienne et celle qui réunit des étrangers, sont bien distinctes et n'ont que rarement l'occasion de communiquer.

14% des répondants souhaitent être des représentants de leur culture maternelle. Pour ceux-ci, séjourner en France est une occasion de faire connaître la Syrie auprès des personnes rencontrées lors de leur séjour. Il ne s'agit pas pour ceux-ci d'être repliés sur eux-mêmes, mais d'aller vers les autres en quelque sorte comme des ambassadeurs, afin de faire connaître d'où ils viennent et échanger avec les Français rencontrés.

Quatre doctorants ressentent des tensions entre leur culture maternelle et la culture du pays qu'ils ont rejoint. Quatre doctorants ont refusé de répondre, cela semble sous-entendre une difficulté d'adaptation. Nous pensons que ces doctorants ressentent leur rencontre avec une nouvelle culture comme conflictuelle, plus ou moins selon les circonstances. C'est ce que nous avons appelé le « choc culturel »¹⁰⁶ et administratif à la fois, ressenti dans différents domaines. Ces étudiants vivent concrètement l'idée d'être étrangers dans le pays où ils séjournent.

Toujours dans le même ordre d'idées, nous avons la question suivante :

¹⁰⁶ Cf. *Supra.* : 54.

Question	28) <i>Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? :</i>
Réponses	a. Tout à fait d'accord : 43% (46 répondants) b. D'accord : 41% (44 répondants) c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre) : 10% (11 répondants) d. Pas d'accord : 5% (5 répondants) e. Pas du tout d'accord : 1% (1 répondant)
	Total : 107 répondants

Tableau n°36 : Rapport entre mobilité étudiante et identité- Q28- 107 répondants.

Comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, nous avons utilisé dans cette question l'échelle de Lickert (de 1 à 5) afin de nuancer la subjectivité. D'après notre pré-connaissance du contexte et du public, nous avons préféré utiliser l'échelle de 1 à 5 que celle de 1 à 3.

En effet, faute d'initiation à la recherche scientifique et à la maîtrise de la langue française, les étudiants syriens, au lieu de relire la question leur paraissant incompréhensible ou d'en demander la clarification, préfèrent de ne pas donner de réponse précise lorsqu'ils ne comprennent pas ce qui leur est demandé et de répondre par des formules neutres : je ne sais pas, peut-être, je ne suis pas sûr,...Élargir l'échelle offre à nos enquêtés plus d'options pour répondre et éviter l'option (c) : « *Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)* ».

Comme le montre le tableau ci-dessus, les réponses sont très clairement positives : 84% des doctorants enquêtés sont d'accord sur le fait que suivre ses études à l'étranger ne se limite pas au seul niveau d'études mais s'étend jusqu'à englober des réflexions et des attitudes identitaires sur son positionnement personnel et identitaire et sur ce qu'implique la rencontre avec l'autre.

En effet, « l'université », « soi-même » et « l'autre » sont trois pôles associés les uns aux autres. « L'université » (en l'occurrence un cadre académique français) est l'établissement avec lequel nos enquêtés (des étudiants étrangers) sont en contact quotidiennement; c'est un monde structuré par des rapports académiques et sociaux à la fois. « Soi-même » : l'enquêté est un étudiant étranger qui a une position académique (doctorant en Psychologie, en Sciences Économiques, en Histoire, etc.) et sociale (étudiant étranger en France) et qui a une histoire nourrie de relations sociales dans sa vie.

« L'autre », qu'il soit un collègue ou un directeur de thèse, n'est pas forcément présent physiquement mais son *fantôme* d'interlocuteur potentiel existe toujours. Le va-et-vient entre ces trois pôles constitue un élément important de la construction de soi, quant à « devenir quelqu'un » (Charlot, 1997 : 86).

Cette analyse fait écho à notre cadre théorique, plus précisément à la théorie de B. Charlot (1997). Selon lui, le monde, soi-même et l'autre ne sont pas de pures entités (voir *Supra.* : 68 et 94).

Les questions 29 et 30 visaient à savoir jusqu'à quel point les doctorants auprès desquels l'enquête a été conduite ressentent une influence dans le fait de « vivre en France » sur leur niveau d'écriture académique. Les deux questions proposaient une alternative, nous allons les présenter ensemble :

Question	<i>Q29 : Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?</i>
Réponses	c. Oui : 91% (97 répondants) d. Non : 9% (10 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°37 : Rapport entre mobilité étudiante et niveau d'écriture- Q29- 107 répondants.

Il est intéressant de constater que la grande majorité des répondants (91%) approuve le rôle que joue leur séjour en France dans la maîtrise ou la performance de leur niveau scriptural. Un faible pourcentage des répondants (9%) ne perçoit aucun rapport entre la maîtrise d'une langue écrite étrangère et le fait de vivre dans un contexte homoglotte.

Pour ce qui de cette influence, les différentes perceptions de celle-ci apparaissent dans le tableau qui suit :

Question	30) Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?
Réponses	<p>a. Mon niveau grammatical s'est amélioré : 47% (45 répondants)</p> <p>b. Je comprends mieux comment les Français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français : 72% (69 répondants)</p> <p>c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée : 59% (57 répondants)</p> <p>d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à propos de mes fautes de langue : 28% (27 répondants)</p>
	Total : 107 répondants

Tableau n° 38 : Influence du séjour en France sur le niveau d'écriture académique- Q30- 107 répondants.

Remarquons que les dix enquêtés ayant répondu par « non » à la question précédente ont assumé cette question. Ce qui montre soit qu'ils se sont trompés dans la réponse à la question précédente, soit qu'en lisant les options de cette question n°30, ils ont découvert qu'ils étaient influencés par leur séjour en France.

Dans les réponses fournies à cette question¹⁰⁷, nous voyons que pour la majorité (72%), l'influence est caractérisée au niveau sociolinguistique.

Pour nos enquêtés, écrire et apprendre à écrire en français, alors qu'ils étaient en Syrie, restaient un exercice purement linguistique, faute de communication avec des Français/Francophones. Le fait de venir en France et de côtoyer des natifs leur facilite la tâche d'apprendre ce qui relève de l'écrit académique : vivre une expérience de mobilité étudiante, quitter sa région d'origine pour un lieu où l'on parle une autre langue, c'est se trouver en présence non seulement d'un système linguistique différent, mais également d'une nouvelle manière de communiquer, de réfléchir, de se comporter. C'est donc sur le plan sociolinguistique que nos enquêtés, en l'occurrence des étudiants en mobilité, définissent le profil de leur compétence scripturale académique en FLE.

Deux doctorants ont détaillé leur opinion sur cette influence :

¹⁰⁷ Rappelons que la question 30 était une question à réponses multiples.

E41 : « *l'influence du contexte où la majorité sont francophone, ça m'aide d'être tout le temps en contact avec le français, et donc améliorer mes compétences* ».

E45 : « *ma méthode d'analyse s'est améliorée* ».

Presque la moitié des doctorants (47%) trouve que leur niveau grammatical s'est amélioré après leur séjour en France. Ce qui va dans le sens de notre analyse de la première partie de cette question. Rappelons que les cours de FLE qu'ont suivis nos enquêtés en Syrie relevaient de la méthode traditionnelle, l'enseignement de la grammaire et de la traduction était largement favorisé. Les enquêtés trouvent donc dans le fait de venir en France et de communiquer en français une occasion de pratiquer la langue dans des contextes authentiques.

5.5. Représentations de l'écrit académique

Passons à l'analyse de la question suivante :

Question	31) <i>Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?</i>
Réponses	<p>a. Tout à fait d'accord : 23% (24 répondants)</p> <p>b. D'accord : 52% (56 répondants)</p> <p>c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre): 13% (14 répondants)</p> <p>d. Pas d'accord : 11% (12 répondants)</p> <p>e. Pas du tout d'accord : 1% (1 répondant)</p>
	Total : 107 répondants

Tableau n°39 : Rapport écriture-savoir - Q31- 107 répondants.

À l'exemple du traitement de la question 28, nous avons utilisé l'échelle de Likert (de 1 à 5).

Par cette question, nous voulions connaître l'avis des enquêtés sur le rapport au savoir/écriture et préciser jusqu'à quel point ils font le lien entre les deux concepts.

La plupart des répondants (75%) sont d'accord sur ce « rapport épistémique à l'apprendre » (Charlot, 1997 : 80) ou plus encore sur le processus d'*objectivation-dénomination* où « apprendre, c'est passer de la non-possession à la possession, de l'identification d'un savoir virtuel à son appropriation réelle » (*ibid.*). Ce rapport épistémique au savoir, étant un rapport au savoir-objet, ne peut prendre forme d'objet qu'à travers le langage écrit qui lui confère une existence apparemment indépendante d'un sujet.

Pour préciser davantage ce rapport au savoir/écriture, nous avons posé la question suivante :

Question	32) Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)
Réponses	<p>a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit : 65% (70 répondants)</p> <p>b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université : 34% (36 répondants)</p> <p>c. Écrire dans une langue de prestige : 17% (18 répondants)</p> <p>d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université : 50% (54 répondants)</p> <p>e. Une expression de moi-même, de mes idées : 39% (42 répondant)</p>
	Total : 107 répondants

Tableau n°40 : Représentations de l'écrit (1) - Q32- 107 répondants.

C'était une question à choix multiples et plusieurs réponses étaient autorisées. Avant de procéder à l'analyse, nous avons croisé les réponses de la question n°7 (disciplines des répondants) et avec celles de cette question-ci n° 33, nous avons les résultats suivants :

Discipline/rapport à l'écrit en FLE	Une ouverture	Une L.E liée à l'université	Une langue de prestige	Un moyen	Une expression
Sciences du Langage	77%	23%	32%	45%	59%
Psychologie	56%	33%	0%	56%	33%
Histoire	70%	40%	0 %	80%	20%
Géographie	75%	25%	17%	50%	25%
Sciences de l'Éducation	50%	44%	22%	61%	44%
Sciences Économiques	65%	39%	17%	43%	35%
Sciences Juridiques	62%	31%	8%	31%	38%
Total : 107 répondants					

Tableau n°41 : Rapport entre disciplines et rapport à l'écriture en FLE-Q32- 107 répondants.

Comme nous l'avons noté dans le tableau n°41, 65% des répondants s'intéressent à la dimension socio-culturelle de l'écrit, dimension indéfectiblement liée à la question de l'apprentissage des langues étrangères et notamment dans le contexte d'une mobilité étudiante. Ceci est en relation avec la manière d'associer, implicitement, savoirs, valeurs, rapports à la culture et/ou à la langue ainsi que dimension identitaire. Écrire en français constitue dans un premier temps un « supplément culturel choisi », pour reprendre les mots de Cuq et Gruca (2005 : 84), ce qui permet aux doctorants syriens d'affirmer, par la confrontation des cultures, leurs identités individuelles. Puis dans un second temps, et comme l'aspect identitaire est aussi important en FLE/FLS, l'identité de notre public peut se reconstruire, vu la place et le statut du français dans leur vie quotidienne et académique en France, sur un schéma de bi/plurilinguisme. D'où les 39% des réponses totales pour l'option (e) : « *une expression de moi-même, de mes idées* ».

Remarquons qu'à l'exception des doctorants en Psychologie et en Sciences de l'Éducation, la plupart des doctorants dans les autres disciplines ont opté pour l'option (a) renvoyant à la dimension socio-culturelle de l'écrit. Les doctorants en Sciences du

Langage, en Géographie et en Histoire en constituent l'échantillon le plus élevé. En effet, qu'il soit parlé ou écrit, exprimé par des signes ou des images, ou qu'il s'agisse de la traduction, de la didactique des langues, de l'analyse du discours, de langues, cultures et communications, etc., le langage humain a été largement étudié et analysé en relation avec d'autres disciplines (sociolinguistique, psycholinguistique, anthropologie, ethnologie, etc.). C'est dans ce carrefour interdisciplinaire que se situent les sciences du langage (*cf.* Spaëth, 2014), ce qui explique bien la tendance majoritaire des doctorants dans cette filière pour l'option (a). Dans la même perspective, c'est le cas de l'Histoire et de la Géographie, deux disciplines qui demandent une ouverture sur d'autres cultures et civilisations et qui nécessitent une interaction avec d'autres champs de connaissance (sciences politiques, sciences économiques, sciences religieuses, sociologie, etc.). Les doctorants de ces trois disciplines considèrent l'interaction culturelle comme un élément constitutif de leur travail de recherche; ce qui explique leur choix de cette option (a).

Les réponses des doctorants en psychologie se sont réparties uniformément entre les deux options (a) et (d) : la moitié de ceux-ci trouve qu'écrire en français est à la fois une ouverture aux autres et un moyen de médiation avec leur entourage. Cette tendance à choisir ces réponses fait écho à leur discipline qui se définit comme un discours, un langage, une « forme culturelle » (Foucault, 1994 : 438), discipline ayant des applications thérapeutiques individuelles et/ou collectives et où l'expression langagière occupe une place importante dans ces applications.

Un pourcentage nous semble important à retenir du tableau : 80% des doctorants en Histoire ont choisi l'option (d) : écrire en français constitue un moyen de communication à l'université.

Pour expliquer l'analyse de ce résultat, nous avons recours à Pollet (2001) qui définit le discours universitaire comme un acte de communication « dont l'émetteur au moins appartient à la communauté universitaire et l'objet du discours participe d'un savoir disciplinaire enseigné ou construit à l'université » (Pollet, *ibid.* : 95). À partir de cette définition et à la lumière de la question posée, nous distinguons deux sphères de cet acte de communication :

- Discours social comprenant les moyens de communications écrits et permettant aux doctorants de rester en contact avec leur entourage académique : courriels, lettres, postes sur les réseaux sociaux, etc.

- Discours scientifique circulant entre chercheurs à l'intérieur d'une même communauté scientifique (voir *Supra.* : 119).

Les deux sphères du discours ne sont pas distincts l'un de l'autre, ils s'entrecroisent et se passent en français langue étrangère et académique, dans un contexte universitaire et dont l'objectif est de communiquer avec les autres doctorants et les professeurs.

Ainsi, les enquêtés en Histoire trouvent qu'écrire en français leur permet de garder le contact académique scientifique et social avec leur entourage.

La question suivante s'inscrit dans le cadre d'analyser également les représentations de l'écrit académique :

Question	33) Selon vous, l'écrit universitaire en français est :
Réponses	<p>a. Un continuum du début du projet de la thèse jusqu'à la fin : 28% (30 répondants)</p> <p>b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse : 24% (26 répondants)</p> <p>c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées : 21% (22 répondants)</p> <p>d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs : 27% (29 répondants)</p>
	Total : 107 répondants

Tableau n°42 : Représentations de l'écrit académique (2)- Q33- 107 répondants.

Comme le montre le tableau ci-dessus, les réponses fournies à cette question sont très variées. En les croisant avec celle de la question Q7 (les disciplines concernées), nous trouvons que :

- Pour les doctorants en Sciences du langage, Sciences de l'Éducation et Sciences Juridiques (53% des répondants), l'écriture académique n'est pas un travail monolithique, mais au contraire, un processus qui se construit avec le temps. La « visée scientifique » (Moirand, 2009)¹⁰⁸ du discours universitaire dans ces trois disciplines consiste à étudier des faits humains faisant appel à un vécu, ce

¹⁰⁸ Cf. *Supra.* : 124.

qui lui confère une certaine complexité. En effet, la connaissance des faits humains ne peut pas être expliquée par la seule relation causale, mais résulte de la conjonction de plusieurs « schèmes d'intelligibilité » (Granger, 1995) du social notamment : le schème causal, le schème fonctionnel, le schème structural, le schème actanciel et le schème dialectique :

« L'observation des faits humains, collectifs et individuels, suppose l'abandon des notions immédiatement reconnues et exprimées dans les langues naturelles » (Granger, *ibid.* : 51).

L'écrit scientifique, constituant pour ces enquêtés un continuum entre la lecture et l'écriture, a donc pour visée d'expliquer, de justifier et d'interpréter en référence à un cadre théorique explicite.

- S'agissant des doctorants en Histoire et en Psychologie (47% des répondants), l'écriture académique est pour eux « une transcription de la pensée » (Delcambre et Reuter, 2002b : 9).

Ces deux disciplines visent des faits concrets qui doivent être explicités. Cependant, la connaissance en histoire et en psychologie ne peut se contenter de décrire, elle est toujours accompagnée d'explications reposant sur l'insertion des faits dans des systèmes conceptuels. Ainsi, la visée scientifique de ces deux disciplines est autant d'expliquer des concepts que de construire des concepts pour expliquer.

De ce fait, l'écrit scientifique représente pour eux le moyen d'expliquer, de clarifier et de dissiper les ambiguïtés.

- Enfin, les doctorants en Géographie et en Sciences Économiques (44% des répondants) estiment que l'écriture académique se résume à une simple fonction utilitaire : « Un moyen pour obtenir le diplôme ».

Ces doctorants étayent en effet leurs discours et leurs démonstrations à l'aide de cartes (les géographes) et d'équations (les doctorants en Sciences Économiques), ce qui est appelé « bimodalité » (Lucas, 2009 : 247) de texte et cartes/équations. Cette dernière désigne ici « la co-existence d'un mode d'expression cartographique ou graphique (l'usage des cartes et des graphiques) et d'un mode d'expression verbal, au sens large, reliant discours écrit ou oral » (Lucas, *ibid.*).

Or, la carte et l'équation constituent des supports de référence absolue pour ces étudiants de sorte que l'écrit scientifique a une moindre importance : ce mode

d'expression permet simplement au lecteur de se repérer par rapport au texte écrit qui, dans certains cas, peut être absent. En effet, plusieurs cartes ou équations peuvent être produites sans qu'une interprétation ne soit proposée, ou être accompagnée d'une brève réfutation de l'interprétation la plus immédiate. C'est la raison pour laquelle l'écrit scientifique ne constitue pour ces enquêtés qu'un moyen de communication et d'interprétation de second degré.

Ces représentations de l'écrit scientifique sont-elles construites au cours d'une formation spécifique pour l'écriture académique ou lors de la rédaction de la thèse? Pour répondre à cette question, nous avons posé la question suivante :

Question	<i>34) Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?</i>
Réponses	a. Oui : 23% (25 répondants) b. Non : 77% (82 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°43 : Suivie d'une formation spécifique pour l'écriture académique (a)- Q34- 107 répondants.

En analysant les réponses des étudiants, nous découvrons que 77% d'entre eux n'ont pas suivi de formation ou des cours spécifiques pour l'écriture académique en FLE. Au vu de ce constat, nous nous demandons si la pratique intensive d'exercices normatifs (les cours du FLE qu'ils ont suivis en Syrie ou en France¹⁰⁹) ou même les cours universitaires du Master, leur suffisent pour se familiariser avec les exigences universitaires et pour s'adapter à ce nouveau système de communication basé davantage sur la construction du savoir que sur la transmission d'un savoir établi.

Les 23% qui restent ont justifié pourquoi ils ont suivi ce genre de formation comme suit:

¹⁰⁹ Voir *Supra.* : 220-221.

Question	35) Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?
Réponses	Répondu : 34%
	Non répondu : 66%
	Total : 32 répondants

**Tableau n°44 : Suivre d'une formation spécifique pour l'écriture académique (b)- Q35-
32 répondants.**

Cette question était destinée aux enquêtés qui ont répondu « oui » à la question précédente (Q34). Mais au final, 34% des étudiants y ont répondu, ce qui confirme le paradoxe et la contradiction des réponses signalées précédemment.

Par ailleurs, les réponses fournies à cette question étaient presque unanimes :

- Avoir besoin de suivre une formation pour maîtriser son écriture académique :
 - 100% des répondants en Histoire et en Sciences Juridiques ;
 - 67% des répondants en Géographie ;
 - 44% des répondants en Sciences du Langage ;
 - 37% des répondants en Sciences de l'Éducation ;
 - 33% des répondants Sciences Économiques.

- Être obligé de suivre ce genre de formation proposé par les écoles doctorales :
 - 100% des répondants en Psychologie ;
 - 67% des répondants en Sciences Économiques ;
 - 11% des répondants en Sciences du Langage ;
 - 37% des répondants en Sciences de l'Éducation.

- Avoir l'occasion de rencontrer d'autres doctorants étrangers et d'échanger avec eux en ce qui concerne les problèmes que pose la rédaction d'une thèse en FLE :
 - 44% des répondants en Sciences du Langage :

E45 : *« j'ai suivi une formation à l'école doctorale 3 LA à Lyon, cette formation s'appelle RUDE rédaction universitaire pour étudiants*

étrangers, je n'étais pas obligé de la suivre, mais je voulais me mesurer à d'autres étudiants étrangers en rédaction » ;

- 26% des répondants en Sciences de l'Éducation ;
- 33% des répondants en Géographie.

En effet, les écoles doctorales proposent dans le cadre de la formation des doctorants plusieurs formations et cours regroupés sur plusieurs axes (formations informatiques, langagières, bibliographiques, professionnelles, etc.) parmi lesquels est proposée une formation sur la rédaction de la thèse. D'une manière générale, ce genre de formation s'adresse à tous les doctorants sans prendre en compte les besoins langagiers et académiques différents entre doctorants étrangers et doctorants français/francophones. Ce qui explique le nombre réduit au sein des enquêtés (33 répondants) ayant suivi une formation sur l'écriture académique : pour nos enquêtés, il est plus pertinent de consacrer des cours sur l'écrit académique en FLE, conçus en vue de satisfaire des besoins spécifiques de ce public issu d'une culture académique différente de celle de la France.

Dans le même ordre d'idées, nous avons posé la question suivante :

Question	36) <i>Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?</i>
Réponses	a. Très motivé(e) : 34% (36 répondants) b. Assez motivé(e) : 41% (44 répondants) c. Peu motivé(e) : 21% (23 répondants) d. Pas du tout motivé(e) : 4% (4 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°45 : Degré de motivation pour suivre des cours d'écriture académique- Q36- 107 répondants.

Par cette question, nous avons essayé de savoir à quel degré notre public est motivé pour suivre une formation spécifique sur l'écriture académique. Bien que les enquêtés ne soient pas motivés au même degré, nous pouvons remarquer que seuls quatre répondants ne sont pas du tout motivés pour suivre ce genre de formation.

Ainsi, la grande majorité des enquêtés sont conscients de l'importance de suivre ce genre des cours. Même si certains parmi eux souffrent effectivement d'un « handicap linguistique » (Pollet, 2001 : 19), ils trouvent qu'à ce stade d'études il est plus indispensable pour eux de suivre un cours prenant en considération la nouveauté et la complexité du rapport au savoir en langue étrangère, la nouvelle situation de communication qui plonge les étudiants étrangers dans un état de « rupture discursive » (Pollet, *ibid.* : 26) ainsi que les autres ruptures subies (affective, psychologique, sociale, etc.) vu leur situation en tant qu'étudiants allophones.

Comme nous le voyons, ce désir de participation à un éventuel programme de formation d'écriture académique en FLE était très important chez nos enquêtés. Ce qui montre qu'ils ont une grande motivation de s'améliorer et sont soucieux d'acquérir de nouvelles compétences leur permettant de rédiger leurs travaux académiques dans un niveau élevé du français.

La question 37 était la suivante :

Question	37) <i>Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :</i>
Réponses	a. Très facile : 2% (2 répondants) b. Facile : 3% (3 répondants) c. Assez facile : 19% (21 répondants) d. Difficile : 59% (63 répondants) e. Très difficile : 17% (18 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°46 : Évaluation de facilité/difficulté de l'écriture académique- Q37- 107 répondants.

Dans les réponses fournies à cette question, nous voyons que plus que la moitié des étudiants enquêtés considèrent que le fait de rédiger la thèse en français est difficile (59%) ou même très difficile (17%).

Pour développer les raisons de cette difficulté, nous avons posé la question 38 :

Question	38) Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)
Réponses	a. Difficulté grammaticale : 39% (42 répondants) b. Difficulté de choisir le pronom personnel convenable (je/nous/on) : 7% (8 répondants) c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire : 50% (54 répondants) d. Difficulté de reformuler mes phrases : 8% (9 répondants) e. Difficulté de citer (mettre une citation) : 17% (18 répondants) f. Difficulté de développer mes idées : 51% (55 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°47 : Précision des difficultés dans la rédaction académique- Q38- 107 répondants.

En termes de disciplines, les difficultés sont réparties comme suit :

- a) Difficultés heuristiques : nous entendons ici les difficultés relevant à développer des idées, à faire le passage entre la lecture et l'écriture et à reformuler les phrases. Rappelons que Goody (1979) a mis en avant le fait que l'écriture ne se résume pas à la transcription d'un pré-pensée, mais produit des connaissances et des effets cognitifs.

Ce type de difficultés venait en tête, nous mentionnerons toutes les disciplines étudiées :

- Sciences du Langage : 60% des répondants ;
- Psychologie : 88% des répondants ;
- Histoire : 90% des répondants ;
- Géographie : 66% des répondants ;
- Sciences de l'Éducation : 61% ;
- Sciences Économiques : 65% ;
- Sciences Juridiques : 77%.

- b) Difficultés grammaticales : les doctorants en Géographie (66%) sont les plus nombreux à présenter des difficultés grammaticales. Nous attribuons les causes de cette difficulté à la spécificité de la discipline.

Classée parmi les Sciences Humaines et Sociales, la Géographie interroge en effet les phénomènes naturels, l'environnement, l'espace, les dynamiques démographiques, etc. Elle constitue donc un outil d'expertise et d'analyse, un domaine qui exige des géographes d'aller sur le terrain de recherche plutôt que de suivre des cours théoriques. Les étudiants allophones ont dès lors besoin d'améliorer leur niveau aussi bien scientifique que linguistique.

- c) Difficultés énonciatives : ce type de problèmes constitue la catégorie la moins représentative. Seuls huit répondants avouent avoir des difficultés dans le choix des pronoms personnels. Toutefois, en croisant les réponses à cette question avec celles des deux questions 40 et 41; nous trouvons que les enquêtés ont beaucoup de mal à se positionner dans leur texte et à choisir le pronom personnel approprié.

- d) Difficultés méthodologiques : comme nous l'avons déjà indiqué dans l'analyse de la question 5, 71% des sujets interrogés n'ont pas suivi de cours de méthodologie de recherche avant leur arrivée en France.

À notre sens, la gestion des citations relève aussi bien des difficultés méthodologiques qu'énonciatives car l'apprenti-chercheur doit « situer son propos et donc indiquer clairement sa place d'auteur par rapport aux propos des auteurs qu'il convoque » (Barré-De Miniac, 2011 : 28). C'est ce que nous avons appelé dans le cadre théorique l'« intertextualité » scientifique (Pollet, 2001; Defays, 2009)¹¹⁰.

Nous détaillerons plus loin cette question de la gestion des citations et des références dans les questions 42, 43, 44.

Après avoir déterminé les types des difficultés que rencontre notre public d'enquête lors de la rédaction académique en français langue étrangère, nous lui avons demandé de préciser les causes de ces difficultés.

¹¹⁰ Cf. *Supra.* : 131.

Question	39) D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)
Réponses	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique : 58% (62 répondants) b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers : 29% (31 répondants) c. Au manque de contact avec des personnes françaises : 44% (47 répondants)
	d. Autre, précisez : ... 13% (14 répondants).
	Total : 107 répondants

Tableau n°48 : Causes des difficultés dans la rédaction académique- Q39- 107 répondants.

Afin de savoir indirectement ce dont les doctorants syriens estimaient avoir besoin pour améliorer leur écrit académique, sur un plan académique, didactique et personnel, nous avons fait le choix de cette question à choix multiples.

58% d'entre eux trouvaient qu'il leur fallait travailler davantage pour maîtriser l'écrit académique. Cela s'explique notamment par le fait que beaucoup de doctorants syriens ont dû travailler parallèlement à leurs études puisque leurs bourses ont été suspendues au début de la crise syrienne, ce qui a, bien entendu, entravé la progression de leur travail en thèse et de leur écrit. Les doctorants en Histoire constituent l'échantillon le plus élevé dans ce cas (80%) puisque leur travail comprend une analyse des textes en langue ancienne (akkadienne, phénicienne, etc.), ce qui leur demande d'apprendre à la fois cette langue-ci et le français académique, d'où l'insuffisance de temps et de l'effort consacrés pour maîtriser le français.

En revanche, 44% estiment que le manque de contact avec les Français est la cause principale de leur difficulté à rédiger la thèse. Comme nous l'avons signalé dans la question 26, nos enquêtés considéraient faible la proximité avec les étudiants français en raison de plusieurs facteurs dont leur implication dans la thèse et le travail ainsi que le poids des traditions et de la religion qui empêche certains d'entre eux, les doctorantes notamment, de bien intégrer dans la société française et de tisser des relations avec les Français.

Certains enquêtés ont indiqué d'autres facteurs :

E54 (Sciences Économiques) : « *car à la base je ne suis pas bien à l'écriture en Arabe* »

E57 (Sciences Juridiques) : « *la culture française n'a rien à voir avec celle l'arabe* »

E66 (Géographie) : « *c'est pas ma langue natale* »

E72 (Histoire) : « *C'est pas ma langue d'origine, j'aurai toujours besoin de revenir vers le dictionnaire pour vérifier mes mots* »

Nous remarquons que les quatre enquêtés ont cité l'arabe, leur langue maternelle, pour justifier leur difficulté dans la rédaction de la thèse en français, soit en la comparant au français, soit en rappelant le statut de deux langues (français et arabe).

Vu la neutralité de l'enquête par questionnaire, nous trouvons pertinent d'aborder de nouveau ce point (le rapport cognitif de L1/L2 et la question de la culture éducative) dans notre enquête par entretien semi-directif.

5.6. Positionnement énonciatif

Nous avons posé les deux questions suivantes :

Question	<i>40) Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :</i>
Réponses	a. Je : 13% (14 répondants) b. Nous : 61% (65 répondants) c. On : 26% (28 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°49 : Pronom personnel utilisé dans la rédaction académique- Q40- 107 répondants.

Comme le montre le tableau ci-dessus, 61% des répondants ont tendance à utiliser le pronom personnel *nous* pour se désigner dans leur texte, alors que la quart des répondants (26%) utilisent le *on*, les autres, quant à eux, ont recours au 1^{er} pronom personnel du singulier *je*.

Seuls 78 enquêtés ont répondu à la question 41 :

41) Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Nous allons présenter leurs réponses dans l'analyse. Avant de passer à cette dernière, nous avons procédé à un croisement des réponses aux deux questions 7 (disciplines des enquêtés) et 41 (pronom personnel utilisé), nous avons eu les résultats suivants :

Discipline/Pronom	<i>Je</i>	<i>Nous</i>	<i>On</i>	Total des enquêtés
Sciences du Langage	2 E (9%)	16 E (73%)	4 E (18%)	22
Psychologie	2 E (22%)	6 E (67%)	1 E (11%)	9
Histoire	3 E (30%)	4 E (40%)	3 E (30%)	10
Géographie	2 E (17%)	4 E (33%)	6 E (50%)	12
Sciences de l'Éducation	0	13 E (72%)	5 E (28%)	18
Sciences Économiques	5 E (22%)	15 E (65%)	3 E (13%)	23
Sciences Juridiques	0	7 E (54%)	6 E 46%)	13
Total : 107				

Tableau n°50 : Rapport entre disciplines et pronoms personnels- Q7 et Q41- 107 répondants

Nous observons, d'après le tableau n°50, une variation énonciative au sein des sept disciplines examinées ; ce qui montre que cette famille de disciplines est extrêmement diversifiée et qu'il est particulièrement intéressant pour nous d'examiner leur positionnement énonciatif.

Si l'analyse de l'usage des pronoms personnels représente une étude traditionnelle en linguistique et en sociolinguistique, nous voulions, par les deux questions 43 et 44, traiter la question du positionnement dans l'écrit scientifique, question inséparable du rapport à l'écrit scientifique et sa dimension épistémique.

D'après les données ci-dessus, nous avons les trois cas suivants :

- a. Emploi du *je* ;
- b. Emploi du *nous* ;

c. Emploi du *on*.

Prenons en détail chaque cas.

5.6.1. Emploi du *je*

Du point de vue disciplinaire, et dans l'échantillon examiné, aucun doctorant en Sciences de l'Éducation et en Sciences Juridiques, n'utilise le pronom personnel *je*. Cependant, en Histoire, en Sciences Économiques et en Psychologie, presque le quart des doctorants répondants au questionnaire indique avoir recours au *je* en se désignant. Les doctorants en Géographie et en Sciences du Langage représentent le pourcentage le moins élevé parmi les autres disciplines.

Généralement, dans les textes académiques « le français évite absolument la première personne du singulier » (Loffler-Laurian, 1980 : 135), puisque d'une part la vision de l'écrit académique est un écrit neutre et objectif, d'autre part dans la tradition française d'écriture scientifique la tendance dominante est de choisir le *nous* de modestie plutôt que *je* ou *on* : « l'utilisation du *je* (*I*) paraît probablement moins pertinent pour les chercheurs francophones, qui ont peut-être une conception moins individualiste de l'activité scientifique » (Tutin, 2010 : 26).

Ce constat a été à la fois défendu et dénoncé par plusieurs chercheurs (Boch et Rinck, 2010; Donahue, 2010 b; Fløttum, 2004; Fløttum et Vold, 2010; Tutin, 2010; Yahia, 2010). Pour Boch et Rinck par exemple (2010 : 12), le positionnement du chercheur affecte aussi bien la dimension persuasive de l'écrit scientifique que sa dimension épistémique. Alors que Tutin (2010 : 26) considère l'écrit scientifique comme un genre neutre avec un fort effacement énonciatif.

Il va de soi que le nombre minime des répondants en Psychologie (9 répondants en total) et en Histoire (10 répondants) ne nous permettra pas de tirer des conclusions générales de notre analyse; cependant nous pouvons au moins justifier leur choix du *je*. Les résultats de notre questionnaire montrent que la pratique du *je* peut être liée à des conventions d'écriture, variable d'une discipline à l'autre. Pourtant, ce qui est commun chez les doctorants choisissant le *je* pour se désigner, c'est leur sentiment de responsabilité dans leur texte et leur volonté d'être plus expressifs et directs puisque c'est leur propre travail. Ces

doctorants semblent influencés par la tradition anglo-américaine, qui, à la différence de la culture académique française, est une tradition qui se caractérise par un individualisme marqué. C'est le cas des enquêtés suivants :

E30 (Histoire) : « *Parce que c'est un travail personnel* ».

E34 (Sciences Économiques) : « *C'est mon propre travail donc c'est tout à fait normal que je me désigne par "je"* ».

E77 (Sciences du Langage) : « *le Je quand il s'agit de mes propres recherches et constatations exploratoires* ».

E90 (Histoire) : « *Parce que défends mes propres idées* ».

E96 (Sciences du Langage) : « *j'utilise le pronom Je, parce que dans mes écrits académiques, je m'exprime et j'exprime mes idées.* ».

5.6.2. Emploi du *nous*

Les résultats affichés dans le tableau n°50 montrent que, sauf en Géographie, la fréquence du *nous* est bien plus importante que la fréquence du *je* dans les différentes disciplines étudiées. Comme nous l'avons indiqué, l'emploi du *nous* est dominant dans la tradition académique française.

À l'instar de Fløttum et Vold (2010) et Yahia (2010), nous présenterons les diverses valeurs de ce pronom dans le contexte de notre recherche :

Nous —————> je = auteur singulier

Nous —————> je + il/elle (directeur/directrice de recherche) = auteur collectif

Nous —————> je + vous (lecteurs) = auteur + lecteurs

Nous —————> je + vous (communautés de recherche pertinente) = auteur + communauté de discours¹¹¹

Les diverses valeurs sémantiques du *nous*, que nous venons de proposer, ne modifient pas sa composition fondamentale définie par Benveniste : un pronom complexe à base de

¹¹¹ Par « communauté de discours », nous entendons le sens qu'a développé Swales (1990 : 21-32) : une communauté dont les locuteurs ont en commun des objectifs et des mécanismes participatifs d'intercommunication ayant pour but de fournir des informations dans un discours et genre spécifiques.

moi et non une pluralité de personnes identiques « moi + non – moi » (Benveniste, 1974 : 49).

- Le nous de modestie : étant donné que les doctorants peuvent être considérés comme des « chercheurs sérieux » (Fløttum et Vold, 2010 : 42), ils sont donc conscients de leur position dans la communauté de recherche scientifique à laquelle ils appartiennent. C'est pourquoi certains d'entre eux indiquent leur fidélité à l'exigence de la tradition académique française en utilisant le *nous* pour se désigner en tant qu'auteur singulier :

E16 (Sciences de l'Éducation) : « *C'est la méthodologie académique de rédiger la thèse* »

E21 (Sciences Économiques) : « *C'est le cas le plus répandu dans la littérature* »

E25 (Sciences du Langage) : « *C'est le pronom le plus conventionné par la plupart des recherches que j'ai lues.* »

E38 (Sciences Juridiques) : « *dans un contexte académique, il est normal écrire en pluriel "nous"* »

E74 (Psychologie) : « *une telle approche est obligatoire au français* »

L'emploi du *nous* de modestie dans le cas de l'auteur singulier indique une présence explicite de ces doctorants, voulant se manifester dans leur texte d'une manière moins directe que le *je*. Ce qui témoigne une modestie et une solidité qui vont bien avec leur statut d'« apprentis » (Fløttum et Vold, 2010) :

E45 (Sciences du langage) : « *quand je serai un grand chercheur, et quand je développerai ma propre théorie (qui n'existe pas encore), j'utiliserai la première personne du singulier. utiliser "je" c'est un peu pédant.* »

Nous trouvons cette attitude notamment chez les doctorants en Sciences du Langage, discipline qui exige un positionnement fort du chercheur pour démontrer ses opinions et ses résultats ainsi que chez les doctorants en Sciences de l'Éducation, où l'importance est accordée à la justification de la démarche suivie dans la recherche.

- Le nous inclusif : par son rôle inclusif, le *nous* renvoie au directeur/directrice de la recherche ainsi que dans certains cas, notamment en Géographie et en Sciences Économiques, à l'équipe d'encadrement :

E42 (Sciences Économique) : « *Pour signaler mon directeur de thèse* »

E66 (Géographie) : « *Nous : plus scientifique et signifie moi+ le directeur + les autres participants* »

E106 (Sciences Économique) : « *Le travail que je fais est un travail collectif, tous les membres de l'équipe ont participé* »

Il peut également inclure le lecteur, en particulier dans le cas où le jeune chercheur cherche à faire participer le lecteur dans l'appréhension d'une démonstration ou un déroulement de la recherche en train de lire, notons par exemple le cas de l'impératif : remarquons que..., rappelons que..., etc. :

E78 (Sciences du Langage) : « [...] *j'ai dans mon esprit à qui mon écrit est-il adressé.* »

Ces doctorants se révèlent « reader-friendly » (Fløttum, 2004 ; Fløttum et Vold, 2010) où ils se présentent comme des guides coopératifs aidant leurs lecteurs à s'orienter dans leur texte du début à la fin.

Enfin, le dernier emploi du *nous* inclusif est celui qui inclut la communauté de recherche à laquelle le doctorant s'est référé, à laquelle il appartient et à qui la recherche s'adresse :

E83 (Géographie) : « [...] *De plus quand on dit "nous" en écrivant ça veut dire d'après ce que j'avais lu du travail des autres chercheurs.* »

5.6.3. Emploi du *on*

Nous remarquons que, dans le tableau des résultats n°50, ce sont les doctorants en Géographie et en Histoire qui ont le plus recours au pronom *on*.

Sur le plan sémantico-référentiel, il y a une différence entre les deux pronoms *on* et *nous* ; le *on* renvoie moins directement au locuteur que le *nous*. En outre, le *on* se caractérise par le trait *indéfini*. En effet, ce pronom peut remplacer tout pronom personnel, ce qui lui attribue également le trait de « porteur d'ambiguïté » (Loffler-Laurian, 1980 : 145).

Dans le cadre des textes scientifiques, Fløttum (2004 : 410) propose cinq valeurs¹¹² que peut assumer *on* :

On → = je/nous

On → = je/nous + vous (= les lecteurs)

On → = je/ nous + la communauté de recherche pertinente

On → = vous (lecteurs)

On → = ils (communauté de recherche pertinente/ les autres chercheurs)

Les justifications des enquêtés sur l'utilisation du *on* étaient contradictoires :

❖ Groupe 1 des réponses :

E26 (Sciences de l'Éducation) : « *le "on" est utilisé pour la subjectivité de l'auteur et pour montrer la généralité de ses idées* »

E28 (Science Juridiques) : « *c'est impossible de dire notre avis directement, il faut transmettre l'idée indirectement* »

E68 (Géographie) : « *Pour ne pas insérer mon personnalité directement* »

❖ Groupe 2 des réponses :

E72 (Histoire) : « *Parce que c'est pas seulement mon travail, il y a des autres qui participent et des thésards qui ont déjà travaillé dans ce domaine et je les connais pas et je bénéficie de leur travail* »

E89 (Géographie) : « *parce qu'on travail en équipe* »

❖ Groupe 3 des réponses :

E14 (Sciences du Langage) : « *c'est un pronom général loin de la subjectivité surtout que le travail est sous la direction de mon professeur alors, il est impossible d'utiliser "je"* »

¹¹² Nous avons exclu la valeur « tout le monde », définie par Fløttum (2004 : 410) et, d'après nous, non pertinente dans le contexte d'une communauté discursive. Suite à la définition de Swales (*Op.cit*), une communauté discursive se caractérise par une terminologie spécifique et une communication propre à cette communauté, ce qui exclut les autres locuteurs, non membres de cette communauté.

E22 (Sciences du Langage) : « *Parce que je parle d'une manière objective et générale* »

Bien que les réponses du Groupe 1 soient apparemment différentes, nous trouvons que le référent extra-linguistique de l'emploi du *on* est identique dans les trois cas. La réponse de l'enquêté 28 indique un certain balancement, celle des enquêtés 26 et 68 est plus directe. Les trois doctorants veulent se manifester dans leur texte tout en atténuant leur part de responsabilité en tant que chercheurs-auteurs de ce texte académique. Ils n'ont choisi ni le *je* ni le *nous* qui renvoient plus directement au locuteur que le *on*, et qui donnent un trait plus « subjectif » au texte. Nous trouvons que la réponse de l'enquêté 31 fait écho à la réponse de ces trois enquêtés, bien que ce dernier ait indiqué employer le *nous* pour se désigner :

E 31 (Sciences du langage) : « *Prendre un peu de distance avec l'ego "je"* »

« Celui qui di[t] *on* a [...] quelque chose à cacher » (Peeters, 2006 : 205). Pourtant, il ne s'agit pas ici de « cacher quelque chose », mais plutôt de révéler le refus de s'engager, d'atténuer sa responsabilité d'auteur en incluant la communauté discursive. Ainsi, les deux pronoms inclusifs *nous* et *on* prennent une dimension argumentative : en incluant les pairs, le chercheur-auteur indique que l'opinion qu'il défend est celle aussi que la communauté de recherche reconnaît pertinente, l'opinion défendue n'est donc ni personnelle ni subjective mais partagée. Les doctorants ayant recours à l'emploi du *nous* et du *on* par souci d'inclure d'autres voix avec eux, semblent être des « auteurs-argumenteurs », alors que ceux qui parlent en leur propre nom sont des « auteurs-chercheurs », pour reprendre les termes de Fløttum (2004).

Les deux enquêtés du Groupe 3, doctorants en Sciences du Langage, sont d'accord sur le fait que le pronom *on*, par son trait indéfini et son objectivité, peut trouver dans le discours académique l'espace adéquat pour fonctionner. Point de vue que l'enquêté 45, doctorant également en Sciences du Langage, ne partage pas avec ses collègues :

E45 (Sciences du langage) : « *quand au pronom indéfini "on" il est indéfini, "on" peut signifier (les gens, nous, quelqu'un..) et son utilisation est plus au moins déconseillée pour éviter une ambiguïté.* »

Un dernier groupe de réponses justifiant l'emploi du *on* résulte dans une simplification de la conjugaison de la majorité des verbes. En effet, il ne s'agit pas de substituer une forme à l'autre, mais de recourir à une procédure du moindre effort :

❖ Groupe 4 des réponses :

E06 (Psychologie) : « *Plus pratique* »

E62 (Sciences de l'Éducation) : « *Plus court que "nous", plus modeste que "je".* »

E86 (Géographie) : « *Signe de plurielle et facilement d'exprimer* »

Dans les questions suivantes, nous nous sommes intéressée à la deuxième facette de la notion de « littéracies universitaires » : la lecture.

5.7. Références bibliographiques

Il est à noter que les questions n°42, 43 et 44 étant liées, nous les analysons ensemble.

Question	<i>42) Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?</i>
Réponses	a. Non : 21% (22 répondants) b. Oui : 79% (85 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°51 : Langue de références (a) - Q42- 107 répondants.

Comme le montre le tableau ci-dessus, la grande majorité des répondants (79%) préfèrent consulter des ouvrages non français. Le pourcentage de « Oui » obtenu à cette question est relativement élevé, ce qui n'a rien d'étonnant. En effet, en consultant les réponses à la question suivante, nous trouvons que la plupart de répondants (77%) se réfère à des ouvrages en anglais (*lingua franca*), ou en arabe (leur langue maternelle). Rappelons que l'anglais est la 1^{ère} langue étrangère de 61% des répondants.

Le tableau suivant indique les langues de références, autre que le français :

Question	43) Si oui, en quelle langue ?
Valeurs	Nombre des répondants
Anglais	63
Anglais et arabe	14
Anglais et allemand	3
Anglais et espagnol	2
Anglais et italien	1
Total : 83 répondants	

Tableau n°52 : Langues de référence (b) - Q43- 83 répondants.

En demandant aux enquêtés s'ils se réfèrent à des ouvrages non français, nous avons également posé la question de « pourquoi » :

Question	44) Si oui, précisez pourquoi ?
Réponses	<p>a. Il est difficile de lire en français : 5% (4 répondants)</p> <p>b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français : 76% (63 répondants)</p> <p>c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français : 12% (10 répondants)</p>
	d. Autre, précisez : ... 7% (6 répondants)
	Total : 83 répondants

Tableau n°53 : Raisons pour utiliser des ouvrages non francophones - Q44- 83 répondants.

Truchot (2005 : 167) précise que la *lingua franca* se définit par ses « fonctions véhiculaires » dans différents domaines d'usage. Elle est ainsi utilisée à des fins de transmission des connaissances.

Au regard du statut actuel de l'anglais dans les systèmes éducatifs et universitaires européens, Truchot (*ibid.*) indique qu'il est considéré comme *lingua franca* et le recours à cette langue est « presque toujours mis en relation avec le caractère international d'une formation » (Truchot, 2005 : 174). C'est ce que confirment ces quatre répondants :

E42 : « *c'est la langue des sciences et langue international* »

E72 : « *Les publications scientifiques internationales sont rédigées en anglais* »

E45 : « *c'est bête, mais c'est la vérité : une thèse sans références en anglais c'est mal vu* »

E70 : « *les articles scientifiques sont en anglais* ».

Deux enquêtés ont indiqué pour leur part que leur choix des références non françaises résulte de leur sujet de thèse :

E02 : « *Car mon sujet porte sur une étude comparée* »

E93 : « *comparaison entre le droit français et le droit syrien* »

Bien que seuls quatre répondants aient affirmé qu'il soit difficile de lire en français, l'analyse de deux questions suivantes montre l'inverse.

5.8. Rapport à la lecture-compréhension des textes académiques en LE

Après avoir déterminé le statut des références non françaises, nous avons demandé aux sujets interrogés de préciser les types de difficultés, s'il y en a, en termes de lecture-compréhension :

Question	<i>45) Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?</i>
Réponses	a. Oui : 37% (40 répondants) b. Non : 63% (67 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°54 : Difficultés dans la lecture académique en français - Q45- 107 répondants.

Pour la plupart des répondants, la lecture académique en français langue étrangère ne constitue pas un problème. Étonnamment plus de la moitié des sujets interrogés ont précisé par ailleurs trouver la rédaction académique en français langue étrangère difficile, voire très difficile (*cf.* Q37).

À l'exemple des autres questions dichotomiques, nous analyserons les questions 45 et 46 ensembles :

Question	46) Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)
Réponses	a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire : 37% (15 répondants) b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit : 35% (14 répondants) c. Difficulté de prendre des notes : 37% (15 répondants) d. Difficulté de reformuler les idées : 36% (25 répondants)
	e. Autre, précisez : ... 3% (1 répondant)
	Total : 40 répondants

Tableau n°55 : Genres de difficultés dans la lecture académique en français - Q46- 40 répondants

En termes de types de difficultés dans la lecture académique en français langue étrangère, les réponses obtenues étaient très variées. À la lumière de ces réponses, nous distinguons donc trois niveaux de difficulté :

1. Difficultés de compréhension : celles-ci relèvent essentiellement des opérations cognitives de haut-bas niveau. Le déficit en processus du bas niveau (reconnaissance des mots ou accès lexical), ici trop lent et non-automatique (recours au dictionnaire pour traduire les mots), empêche les étudiants de mettre en œuvre les processus de haut niveau (connaissances antérieures générales et textuelles).
2. Difficultés de prise de notes : nous justifions cette incapacité à noter par deux raisons : la première est en relation avec les difficultés de compréhension, la seconde relève des pratiques d'apprentissage et des cultures éducatives des enquêtés.

En effet, la prise de notes suppose une bonne lecture-compréhension des textes, implique à la fois des processus de compréhension et de production écrite de la langue (Barbier *et al.*, 2003) et comporte une dimension culturelle. Ainsi si le système académique français lui accorde une place importante (*cf.* Mangiante et Parpette, 2011), ce n'est pas le cas de la culture éducative de notre public habitué à un système universitaire fondé non pas prioritairement sur la prise des notes mais sur des manuels qui accompagnent systématiquement les cours à l'université.

3. Difficultés de reformulation : par reformulation, Portine (1998) entend « une tentative de reconstruction d'un sens 'textuel' » (p.353). Ainsi, la lecture devient une activité de « co-énonciation » dans laquelle le lecteur devient un co-énonciateur, rôle distingué de celui d'interlocuteur. Dans cette perspective, Portine (*ibid.*) indique que « comprendre le texte revient à être capable de construire des reformulations » (p.353).

Si les enquêtés ne comprennent pas le texte et/ou ne parviennent pas à prendre des notes, il va de soi qu'ils ne peuvent pas reformuler le texte lu.

Nous distinguons deux types de difficultés de reformulation : se détacher de la littéralité et conserver la cohérence. Nos enquêtés, des doctorants allophones, tentent dans leur rédaction scientifique en français de restituer le sens des textes lus (ils s'accrochent donc à la littéralité), ou de présenter une vision globalement compréhensible, loin de la littéralité mais qui risque de manquer de cohérence.

Vu que la question de la cohérence « ne se gère pas de la même façon selon les langues et selon les cultures » (Portine, 1998 : 361), nos enquêtés éprouvent des difficultés à mobiliser en français (LE) leurs connaissances antérieures apprises en arabe (LM) : capacités discursives, textuelles, contextuelles, etc. Cela nuit à leur compréhension du texte et donc aux processus de haut niveau.

Pour mettre en exergue les sept disciplines concernées dans cette étude et les trois niveaux de difficulté de lecture-compréhension que nous avons distingués, nous procédons au croisement des réponses aux questions 7 et 46 :

		Difficultés de compréhension	Difficultés de prise de notes	Difficultés de reformulation
Sciences du langage	16 répondants	58%	43%	86%
Psychologie	7 répondants	100%	67%	33%
Histoire	3 répondants	45%	0%	33%
Géographie	6 répondants	10%	40%	40%
Sciences de l'Éducation	15 répondants	50%	37%	50%
Sciences Économiques	13 répondants	30%	37%	87%
Sciences juridiques	10 répondants	33%	33%	67%

Tableau n°56 : Rapport entre disciplines et difficultés de lecture-compréhension- Q46- 70 répondants

D'après le tableau ci-dessus, ce sont les étudiants en Psychologie qui rencontrent le plus de difficultés au niveau de la compréhension (des mots et des paragraphes) et de la prise de notes des textes académiques en français langue étrangère.

Ce qui est par ailleurs surprenant est qu'en Sciences du Langage presque la moitié des étudiants rencontrent des difficultés de compréhension et la majorité peine dans l'exercice de reformulation. Or, comme nous l'avons déjà indiqué, les enquêtés en Science du Langage sont censés avoir obtenu leur licence en Syrie en français.

À ce stade des résultats, une question se pose : pourquoi les doctorants en Psychologie et en Sciences du Langage rencontrent ce genre de difficultés? S'agit-il des difficultés méthodologiques? Pour répondre à cette question, une enquête à perspective complémentaire nous semble pertinente.

Vu le nombre minime d'étudiants en Histoire (seuls trois répondants à cette question), ce groupe ne constitue pas pour nous un échantillon représentatif apte à être analysé.

Concernant les étudiants en Géographie et en Sciences Économiques, ils éprouvent plus de difficultés à noter et à reformuler qu'à comprendre. En effet, et comme nous l'avons vu dans l'analyse de la question 33, les doctorants dans ces deux disciplines s'appuient sur

des cartes et des équations plus que sur des textes écrits, d'où leur difficulté dans la prise des notes et la reformulation.

Enfin, pour les étudiants en Sciences de l'Éducation, la compréhension et la reformulation sont relativement aisées.

Pour aller plus loin dans l'exploitation de ces résultats, nous trouvons pertinent de nous focaliser sur ces questions de difficultés d'écriture académique dans notre enquête complémentaire par entretiens.

Le questionnaire se conclut avec deux questions portant sur la relecture par un natif.

5.9. Sécurité/insécurité discursive

Nous avons posé les deux questions suivantes :

Question	<i>47) Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?</i>
Réponses	a. Oui : 78% (83 répondants) b. Non : 22% (24 répondants)
	Total : 107 répondants

Tableau n°57 : Relecture par des natifs – Q47- 107 répondants.

Le tableau ci-dessus révèle qu'une écrasante majorité des répondants (78 %) demandent à des personnes françaises ou francophones de relire et de corriger leurs écrits académiques en français, et ce, pour les raisons suivantes :

Question	48) Si oui, pourquoi ?
Réponses	<p>a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige : 24% (20 répondants)</p> <p>b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français : 13% (11 répondants)</p> <p>c. J'ai peur d'être mal compris : 40% (34 répondants)</p> <p>d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits : 22% (19 répondants)</p>
	<p>e. Autre, précisez : ... 1% (1 répondant)</p>
	<p>Total : 85 répondants</p>

Tableau n°58 : Raisons pour la relecture par des natifs – Q48- 85 répondants.

Bien que les réponses soient très variées, le fait d'avoir recours à un relecteur-correcteur renvoie, d'après nous, à la dimension affective des enquêtés : manque de confiance en soi, peur de commettre des erreurs, d'être jugé, d'être mal compris, etc., c'est-à-dire à des sentiments et des attitudes liés à la spécificité de l'ordre du scriptural, certes différenciés socialement, mais qui engendrent ce que Dabène (1987) nomme l'« insécurité scripturale généralisée » (p. 215).

Avant d'administrer le questionnaire, nous avons pris en considération la timidité des répondants et leur réticence à avouer leur manque de confiance. Nous avons donc eu recours de nouveau à la technique « thème noyé »¹¹³.

Les résultats montrent en effet que seuls onze répondants ont avoué leur manque de confiance en eux en écrivant en français, tandis que les autres ont préféré se justifier en cochant d'autres réponses. En effet, bien que les trois réponses (a, b et d) reviennent au même résultat : manque de confiance en soi lors de l'écriture en français académique, nous trouvons que 24 % des enquêtés ont choisi la réponse (a) et 22 % la réponse (d).

Dans la même logique, 40% des répondants ont choisi l'option (c) : « *J'ai peur d'être mal compris* ». Les pourcentages sont répartis comme suit :

¹¹³ Cf. *Supra.* : 182.

- 8% des doctorants en Sciences du Langage ;
- 56% des doctorants en Psychologie ;
- 33% des doctorants en Histoire ;
- 73% des doctorants en Géographie ;
- 44% des doctorants en Sciences de l'Éducation ;
- 35% des doctorants en Sciences Économiques ;
- 36% des doctorants en Sciences Juridiques.

Ainsi, ce sont les doctorants en Géographie, en Psychologie et en Sciences de l'Éducation qui constituent l'échantillon le plus élevé. Rappelons que ce sont ces mêmes étudiants qui éprouvent le plus de difficultés en matière de lecture-compréhension des textes académiques et de reformulation.

D'après Dabène (1987), « la peur d'être mal compris » dénote une prise de conscience claire et est liée à la question de l'altérité :

« L'absence de l'autre qui implique l'impossibilité de 's'expliquer', de se 'justifier' autrement qu'en différé est [...] ressentie comme un obstacle majeur qui engendre la hantise du mot juste, de la clarté » (Dabène, 1987 : 136).

Pour nos enquêtés dans les trois disciplines susmentionnées, le fait de ne pas parvenir à comprendre le texte lu puis à le reformuler engendre chez eux un sens de responsabilité envers leur lecteur car ils craignent que ce dernier n'arrive pas à les comprendre correctement.

Dans le cadre de notre enquête, écrire (ici rédiger la thèse), c'est se préparer à défendre devant un jury ce qui est écrit, car au final « on écrit pour être lu » (André, 1994 : 67). Écrire, c'est également respecter les normes scripturales universitaires françaises, la dimension technique, c'est « tenir compte de la rationalité de la forme finale à produire » (André, *ibid.*).

D'après André (1994), écrire, c'est avoir peur de l'inconnu; en d'autres termes, l'activité d'écriture suscite la présence d'autrui (ici le directeur de recherche et les membres du jury), ce qui met en jeu une dimension émotive liée à l'expérience du sujet. Dans le même sens, Dabène (1987) indique que l'« insécurité scripturale » est ressentie par tout scripteur, même expert, et est liée aussi bien aux pratiques d'écriture qu'aux représentations du travail à accomplir.

Ces représentations englobant la présence des lecteurs, leur prise en compte par nos enquêtés au moment de l'écriture, leur écoute, leurs retours, constituent un atout extraordinaire pour notre public interrogé.

Autrement dit, si les enquêtés ont peur d'être mal compris par leurs lecteurs (directeur de recherche et membres du jury), ils appréhendent également les regards normatifs, critiques et correctifs de ces derniers :

« [Être jugé renvoie] soit à l'idée de correction, de l'écrit 'comme il faut', soit au risque d'exhibition, de 'mise à nu' qu'engendre l'acte scriptural. Dans la plupart des cas, écrire c'est passer un examen, s'exposer à être symboliquement noté » (Dabène, 1987 : 136).

5.10. Synthèse de l'analyse du questionnaire

Une enquête vise généralement à comprendre une situation, c'est-à-dire à « lui *donner du sens*¹¹⁴, par interprétation de son fonctionnement et mise en perspective des interactions complexes entre les divers paramètres variables et invariants, la phase analytique conduit nécessairement aussitôt à une synthèse qui met l'accent sur la globalité contextuelle du cas examiné » (Ph. Blanchet, (2012) [2000] : 50).

Cette partie se donne donc pour objectif de synthétiser l'analyse des données recueillies dans notre questionnaire destiné aux doctorants syriens dans 19 pôles universitaires français.

Notre analyse reflète le rapport qu'ils entretiennent avec le français scientifique et l'écrit académique en langue étrangère, met en exergue le rôle de leur mobilité dans la construction de ce rapport et leur positionnement en tant qu'*apprenti-chercheur* et, enfin, révèle les difficultés qu'ils rencontrent pour construire leur image de *scripteur académique* en langue étrangère.

- Profil général des enquêtés :

Notre échantillon se caractérise par son homogénéité : il s'agit de 107 doctorants syriens, âgés de 30-35 ans, regroupant une majorité d'hommes, vivant en France depuis quatre ans en moyenne dans un cadre de mobilité étudiante. Ces doctorants, répartis dans 19 pôles universitaires français, sont tous inscrits en Sciences Humaines et Sociales, plus précisément, dans l'une des filières suivantes : Sciences du Langage, Sciences de l'Éducation, Sciences Juridiques, Géographie, Histoire, Sciences Économiques et Psychologie.

La majorité d'entre eux a obtenu sa licence en Syrie et son Master en France, et ce, suite à l'obtention d'une bourse syrienne finançant ce type de parcours. Ainsi, et à l'exception des doctorants en Sciences du Langage, les enquêtés ont passé leur licence en arabe et leur master en français, exception faite de quelques-uns en anglais en réponse aux exigences de l'institution concernée (telle Sciences Po).

¹¹⁴ C'est l'auteur qui souligne.

Nombre :	107 enquêtés
Sexe :	Femmes : 44 Hommes : 63
Appartenance universitaire :	- 7 disciplines de Sciences Humaines et Sociales ; - 19 pôles universitaires français
Licence :	En Syrie, en arabe
Master :	En France, en français ou en anglais

Tableau n°59 : Profil général des enquêtés

- Profil linguistique :

Pour la majorité des répondants, l'arabe est la langue maternelle, l'anglais est la première langue étrangère tandis que le français est une langue tertiaire. Comme nous l'avons déjà indiqué, dans le système scolaire syrien des années 80-90, les deux langues étrangères enseignées étaient le français et l'anglais, la répartition s'opérant par tirage au sort dans les écoles publiques tandis que dans les écoles privées, c'étaient les parents qui choisissaient la langue étrangère pour leurs enfants. Rappelons toutefois que dix enquêtés ont appris d'autres langues étrangères, notamment l'espagnol, l'allemand et l'italien.

Pour ces enquêtés, maîtriser plusieurs langues étrangères leur permet de suivre l'actualité de recherche et/ou d'augmenter leur chance de trouver un travail au sein d'entreprises françaises ou étrangères.

Ainsi, notre public d'enquête est bi-plurilingue ayant suivi des cours de FLE en Syrie, soit des cours conçus pour les étudiants désirants poursuivre leurs études en France, et ce, aux Instituts Supérieurs des Langues, soit des cours du français général aux Centres Culturels Français.

- Motivation et satisfaction :

En termes de motivation à poursuivre leurs études en français, nous pouvons répartir les enquêtés en deux groupes : le premier est animé d'une motivation instrumentale. Ces enquêtés ont choisi de passer leur thèse en français parce que cette langue est incontournable dans leurs études (exigences institutionnelles pour valider le diplôme et/ou

consultation obligatoire des ouvrages en français). Le second est mû par une motivation intégrative, le français servant à découvrir les sciences et/ou la littérature françaises.

Étant donné que les deux types de motivation coexistent souvent (Gardner, 2010), nous pouvons en déduire que la grande majorité des répondants, en contact avec le français lors d'activités extra-universitaires (activités professionnelles, sportives, culturelles et sociales), aspirent à entrer en interaction avec des locuteurs français et francophones et maîtriser la langue sans se concentrer sur l'aspect didactique.

Malgré leur engagement volontaire dans des activités qui ne relèvent pas directement du contexte universitaire et qui améliorent nécessairement leur niveau à l'oral, les enquêtés sont toutefois peu satisfaits de leur niveau écrit, et ce, qu'il s'agisse de la compréhension ou de l'expression. Ceci est principalement dû à une formation linguistique et académique lacunaire et, par conséquent, à la non-maîtrise des nombreuses règles grammaticales et lexicales.

Les doctorants, parfaitement conscients de leur handicap linguistique et soucieux d'acquérir de nouvelles compétences académiques et méthodologiques, sont motivés pour suivre une formation spécifique sur l'écriture académique en langue étrangère.

- Rôle de la mobilité étudiante :

Les résultats montrent que le manque voire l'absence d'initiation à la recherche est mentionné de manière récurrente par les enquêtés. Néanmoins, ces derniers considèrent que l'expérience de la mobilité est très enrichissante, tant au niveau académique que relationnel, personnel et professionnel, qu'elle constitue une opportunité pour participer aux activités scientifiques, élargir leurs perspectives par la découverte de nouvelles cultures et, enfin, qu'elle a joué un rôle important dans l'apprentissage et la maîtrise de tout ce qui relève de l'écrit académique.

Déplorons enfin que notre public d'enquête n'a pas eu l'opportunité de rencontrer des étrangers dans sa société d'origine, société conservatrice dans laquelle la religion et les traditions ont un poids considérable.

- Représentations de l'écrit académique :

Notre analyse met en exergue que les doctorants en Sciences du Langage, en Géographie et en Histoire estiment que l'écrit académique en FLE constitue une ouverture

sur une autre culture, ce qui nécessite une interaction avec d'autres champs de connaissances.

Pour 80% des doctorants en Histoire, écrire en français langue étrangère représente un moyen efficace de communication en français, car produire un discours social et scientifique favorise les contacts entre chercheurs et encourage la proximité avec leur entourage académique. Ainsi, écrire pour eux, c'est transcrire la pensée et construire un cadre conceptuel ayant pour objectif d'expliquer et de décrire.

Les doctorants en Psychologie partagent également ce point de vue faisant écho à leur discipline où l'expression langagière occupe une place primordiale dans les applications thérapeutiques individuelles et collectives.

Concernant les doctorants en Géographie et en Sciences Économiques, et vu le caractère bimodal de ces disciplines, l'écrit académique en FLE ne constitue pour eux qu'un moyen technique pour valider leur diplôme.

Enfin, pour les doctorants en Sciences du langage, Sciences de l'Éducation et Sciences Juridiques, l'écrit académique en FLE est un continuum entre la lecture et l'écriture, sa visée scientifique consistante à expliquer, justifier et interpréter un cadre théorique explicite.

- Difficultés de lecture et d'écriture :

Plus de la moitié des sujets interrogés trouvent la lecture académique en FLE bien plus aisée que la rédaction, considérée comme très difficile.

En termes d'écriture académique en FLE, tous les doctorants avouent éprouver des difficultés énonciatives (choix des pronoms personnels) et méthodologiques (gestion des citations et des références), les doctorants en Géographie rencontrant en particulier des difficultés grammaticales.

En ce qui concerne la lecture, trois types de difficultés se profilent, relevant de la compréhension, de la prise de notes et de la reformulation.

- Positionnement énonciative de l'apprenti-chercheur :

Conformément à la tradition académique française, la plupart des doctorants en Sciences Humaines et Sociales utilisent le pronom personnel *nous* pour parler d'eux-mêmes dans leur texte. L'emploi du *nous* de modestie est dominant chez les doctorants en Sciences

du Langage et en Sciences de l'Éducation, deux disciplines exigeant un positionnement fort du chercheur pour démontrer ses opinions et justifier la démarche suivie, alors que le *nous* inclusif est utilisé notamment par les doctorants en Géographie et en Sciences Économiques, disciplines dans lesquelles le doctorant est attaché à une équipe d'encadrement participant à la recherche et vérifiant ses résultats.

Les doctorants en Géographie ont la particularité, avec les doctorants en Histoire, à utiliser le *on* pour atténuer leur part de responsabilité en tant que chercheurs-auteurs du texte académique.

Avant de discuter plus en détail les résultats, il nous paraît pertinent de vérifier, dans une perspective de complémentarité, plusieurs postulats que l'enquête par questionnaire a fait ressortir, à savoir que les doctorants allophones peinent à rédiger leur thèse en français langue étrangère du fait :

- du manque d'initiation à la recherche scientifique ;
- de la non-maîtrise du français ;
- du rôle important que jouent la langue maternelle et la culture éducative d'origine;
- des représentations de l'écrit académique en français langue étrangère ;
- de la dimension intégrative de la langue française ;
- de la communication insuffisante avec les Français/Francophones.

CHAPITRE VI :

Analyse des entretiens : quelles difficultés méthodologiques ?

La « question de savoir », pour les classes dominées, n'est pas de ne pas savoir. Elle est d'être intimidée par le savoir d'un autre. La question du partage du savoir n'est pas celle du partage de savoir. Elle est celle de ne pas se laisser intimider.

Darré (1999 : 38)

Cette deuxième partie de l'analyse des composants les plus déterminants du rapport à l'écrit scientifique des doctorants allophones dans les universités françaises, vise à réajuster et préciser les résultats obtenus préalablement par notre questionnaire.

En effet, dans une enquête de terrain, le chercheur peut se retrouver confronté à des incertitudes concernant les résultats obtenus dans une enquête précédente. Le recours à l'entretien sert dans ce cas à contextualiser ces résultats. Ainsi, une fois que nous avons amorcé la phase d'analyse du questionnaire, nous avons estimé que cet instrument de recueil de données n'a pas permis de couvrir d'une manière approfondie tous les aspects de notre problématique. Afin de pallier cette compréhension partielle et lacunaire, nous avons eu recours à un outil complémentaire : les entretiens semi-directifs.

Dans cette conception, les entretiens semi-directifs à visée complémentaire ont comme objectifs d'

« approfondir les thèmes de l'enquête [...] et réinterroger des points précis qui s'étaient révélés incomplets ou contradictoires dans le questionnaire » (Blanchet et Gotman, 2007 : 46).

Notre objectif est donc d'analyser les « observables produits » lors des sept entretiens déroulés entre 20/03/2015 et 18/04/2015 dans une approche compréhensive. Pour mener à bien cette enquête et son analyse, nous avons établi un guide d'entretien¹¹⁵, soit l'outil d'exploration « visant la production des données » (Blanchet et Gotman, *ibid.* : 97), un canevas d'entretien¹¹⁶ et une grille d'analyse¹¹⁷, soit l'outil explicatif « visant la production des données » (*ibid.*).

À l'exemple de Bretegnier (2010a), nous trouvons que la notion de « productions d'observables » est préférable à celle de « collecte de données » qui « suggère l'idée d'un corpus préexistant à l'action du chercheur, qui doit la 'collecter' sans y intervenir » (Bretegnier, 2010a : 319). En effet, l'entretien compréhensif¹¹⁸ étant un lieu de co-exploration et de co-interprétation entre l'enquêteur et l'informateur, il implique l'idée que le chercheur participe activement à la construction de ce corpus qu'il se donne ensuite pour tâche d'observer et d'analyser.

¹¹⁵ Annexe n° 2, page 4.

¹¹⁶ Annexe n° 3, page 6.

¹¹⁷ Annexe n° 4, page, 9.

¹¹⁸ Notons que l'entretien compréhensif ne s'oppose aucunement à l'entretien semi-directif (Fugier, 2010), mais qu'au contraire, il le prolonge en essayant d'engager activement l'enquêteur durant la conduite de l'entretien.

À ce propos, Kaufmann (1996) avance que le chercheur ne s'adresse pas à un enquêté, dans l'unique optique de recueillir ses représentations, mais qu'il s'adresse plutôt à un informateur susceptible de lui exposer ses attitudes, ses représentations et leurs raisons. Ainsi, le chercheur ne doit pas poser uniquement des questions ouvertes sur un ton relativement impersonnel, mais doit au contraire s'impliquer subjectivement en réalisant « des allers et retours permanents entre compréhension, écoute attentive, prise de distance et analyse critique » (Kaufmann, *ibid.* : 22).

6.1. Profil des informateurs dans l'échantillon 2

Notre échantillon est constitué de sept doctorants (deux femmes et cinq hommes). Pour des raisons de confidentialité, nous avons eu de nouveau recours à des codifications semblables à celles utilisées lors de l'enquête par questionnaire : interviewé I-01, I-02, etc.

Dans le tableau suivant, nous synthétisons les informations relatives au profil des sujets interviewés :

Témoïn	Sexe	Université	Discipline	Année de thèse	Langues parlées
I-01	M	Basse Normandie	Psychologie	3 ^{ème} année	Arabe : LM Anglais : 1 ^{ère} LE Français : 2 ^{ème} LE
I-02	M	Rennes 2	Sciences Juridiques	5 ^{ème} année	Arabe : LM Anglais : 1 ^{ère} LE Français : 2 ^{ème} LE
I-03	F	Rennes 2	Sciences Économiques	4 ^{ème} année	Arabe : LM Français : 1 ^{ère} LE Anglais : 2 ^{ème} LE
I-04	M	Paris Ouest-Nanterre	Géographie	5 ^{ème} année	Arabe : LM Anglais : 1 ^{ère} LE Français : 2 ^{ème} LE
I-05	F	Strasbourg	Histoire	3 ^{ème} année	Arabe : LM Français : 1 ^{ère} LE Anglais : 2 ^{ème} LE

I-06	M	Lyon 2	Sciences du Langage	3 ^{ème} année	Arabe : LM Français : 1 ^{ère} LE Anglais : 2 ^{ème} LE
I-07	M	Lyon 2	Sciences de l'Éducation	5 ^{ème} année	Arabe : LM Français : 1 ^{ère} LE Anglais : 2 ^{ème} LE

Tableau n°60 : Présentation des témoins interviewés- échantillon 2 - 7 informateurs.

Nous le voyons, les informateurs relèvent des sept disciplines concernées dans cette étude. Étant par ailleurs en 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} année de thèse, ils sont donc censés avoir entamé la rédaction de leur thèse. De même, ils sont tous plurilingues.

Les entretiens menés auprès de ce public visaient à recueillir des éléments empiriques de leurs parcours universitaires en France : ce qui les motive, ce qui les freine et les difficultés qu'ils sous-tendent de leur rédaction de thèse en LE.

6.2. Réfléchir en arabe ↔ rédiger en français

Lors de l'analyse du questionnaire, certains enquêtés (E54, E57, E66 et E72) ont précisé que leur principal obstacle en matière de rédaction académique en français (Q39) relève de la différence de culture éducative des deux langues concernées (arabe et français).

Au vu de ces résultats, nous avons émis une première hypothèse suivant laquelle les doctorants allophones auraient un recours permanent à leur langue maternelle lors du processus de rédaction académique en LE. Il nous a donc semblé pertinent d'interroger les témoins¹¹⁹ à ce sujet.

Or, au cours de chaque entretien, il a été frappant de constater que tous les informateurs, invités à réfléchir à leur « manière de rédiger », indiquent qu'ils ont recours à leur langue maternelle, l'arabe, pour élaborer leurs idées, prendre des notes voire même rédiger parfois en arabe pour traduire ensuite en français, ce qu'indique l'interviewée I-03 (Sciences Économiques) :

¹¹⁹ Témoin en tant que porteur d'expérience à expliciter et sur laquelle réfléchir.

Parfois j'essaie d'écrire en arabe // sur Google par exemple / juste pour trouver des mots/ j'essaie d'écrire simplement en arabe quelques phrases et de voir qu'est-ce que Google va me donner comme traduction // eh:: je suis pas la même phrase car je sais bien qu'elle n'est pas bien faite mais // mais:: avec ces mots je peux construire une nouvelle phrase // je passe par cette démarche.

Cela est confirmé par les propos de l'interviewé I-02 (Sciences Juridiques) :

Oui (rires) // c'est un mélange en fait / je sais pas// mais:: si je dois préciser c'est en arabe plutôt / et parfois je réfléchis en anglais parce que je lis en anglais / alors je fais mes réflexions en anglais // en fait / c'est la traduction qui me pose un problème/ le fait de ne pas réfléchir en français // mais aussi le fait d'écrire en français/ c'est ça mon problème.

Du point de vue cognitif, des processus fortement automatisés dans la langue dominante (ici l'arabe), généralement réalisés dans des conditions de contrainte temporelle, peuvent n'être que faiblement automatisés en langue non dominante (ici le français), et donc « nécessitent un contrôle procédural incompatible avec les contraintes temporelles imposées par la tâche » (Gaonac'h, 1996 : 28).

Le choix du recours à la langue d'origine lors des différentes phases de la rédaction académique en langue étrangère (réflexion, prises de notes et rédaction) constitue dès lors, pour nos informateurs, une activité moins coûteuse et plus efficace sur le plan cognitif ; ils délaissent donc les niveaux conceptuels de leur production en langue étrangère pour se consacrer à la formulation, ce qui a nécessairement des effets négatifs sur la qualité et la longueur des textes produits (*Cf. Supra.* : 80). Rappelons ici que ces étudiants étaient déjà inscrits en thèse en 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} année et qu'ils ont obtenu leur master en France. Ils justifiaient donc tous d'un niveau minimum évalué à B2 (selon le CECRL), lequel leur permettrait théoriquement d'écrire directement en français sans passer par la traduction :

« [À la fin du niveau B2, l'apprenant] : - Peut écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses » (Conseil d'Europe, 2001 : 51)

« - Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents qui viennent l'appuyer. Peut évaluer des idées différentes ou des solutions à un problème. Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation en apportant des justifications pour ou contre un point de vue particulier et en expliquant les avantages ou les inconvénients de différentes

options. Peut synthétiser des informations et des arguments issus de sources diverses » (Conseil d'Europe, *ibid.* : 52).

En nous arrêtant sur la phase de prise de notes, abordée précédemment dans l'analyse du questionnaire (Q46) en tant qu'une des difficultés les plus citées par notre public, nous remarquons que les étudiants interviewés ont choisi de se réfugier dans la langue maternelle pour résoudre ce problème. Ils trouvent en effet dans ce recours à la langue maternelle une sorte de sécurité linguistique face à cette activité universitaire de codage linguistique et métalinguistique à la fois. Cette activité courante mais très complexe sur le plan cognitif suppose la déconstruction de la « variété normative cible de l'apprentissage pour en produire un code personnel, informel, qui échappe à la norme » (Bretegnier, 2010a : 325), d'où la complexité de cette activité pour notre public :

I-01 (Psychologie) : Oui/ je rencontre des difficultés/ oui car j'arrive pas// je comprends le français bien mais j'arrive pas à noter/ je peux pas suivre souvent/ je fais comme je fais en arabe/ je note les premières lettres/ et en français quand je prends des notes/ je prends les premières lettres en arabe aussi (rires)// parce que c'est plus facile/ [...] si je connais le mot// par exemple dépression/ je note d et quand il y a un mot très difficile/ je connais pas comment l'écrire en français/ mais je connais ce mot en arabe/ je note la première et la deuxième lettre en arabe.

Ces propos renseignent sur les stratégies de prise des notes du témoin I-01 reposant d'une part sur un procédé abrégatif (réduction à l'initiale en langue maternelle) et, d'autre part sur sa connaissance métacognitive des traitements en LM pour gérer les aspects de haut niveau de sa prise de notes (organisation et structuration des idées).

Rappelons, avec Barbier *et al.* (2003), que l'activité de la prise de notes implique « des stratégies d'adaptation » s'appuyant sur « la transcription d'une quantité restreinte d'informations par rapport à celles contenues dans le discours source » (Barbier, *ibid.* : 181). Dans cette réduction, deux opérations entrent en jeu : conceptuelle (sélection des idées jugées importantes) et formelle (procédés de condensation très spécifiques de la prise de notes).

Ainsi, nos informateurs, n'ayant pas à leur disposition une bonne maîtrise de la langue française, basculent dans une transcription en langue maternelle. En effet, il s'agit pour eux d'une activité paradoxale : rédiger une thèse suppose maîtriser le français alors que noter implique échapper à la norme et la transgresser. Dès lors, leur manque d'automatisations

linguistiques a un impact majeur sur le plan conceptuel et, par suite, sur d'autres processus telle la reformulation de ces notes, comme l'illustrent les propos de l'interviewé I-02 (Sciences Juridiques) :

La langue juridique c'est difficile/ surtout pour nous les étrangers ça devient vraiment difficile// quand j'ai commencé l'écriture/ j'ai les idées en arabe/ j'essaie de les traduire/ et j'essaie aussi de trouver les synonymes de ces idées-là en fait en français/ et à ce moment-là/ je commence à traduire en français// ça prend du temps/ mais voilà même si on traduit ces textes ou ses idées en français/ on a donc pas le sens 100 % mais on essaie quand même de mettre les idées en général.

À ce stade de la réflexion, une question se pose : quels sont les facteurs de ce recours à la langue d'origine?

Notre analyse des entretiens a mis en évidence deux facteurs distincts :

- Difficultés méthodologiques ;
- Difficultés linguistiques.

6.2.1. La méthodologie de recherche : un point aveugle dans la formation?

Notre première enquête par questionnaire a mis en avant que l'activité de la prise de notes est conditionnée par une bonne compréhension écrite des textes lus et que cette activité a aussi bien une dimension linguistique et métalinguistique qu'une dimension culturelle relevant d'un système éducatif donné.

Partant du constat que « toute situation d'enseignement est culturellement marquée » (Beacco, 2008 : 6), nous soulignons que l'activité de la prise de notes occupe une place très importante dans le système français, ce qui n'est pas forcément le cas dans les autres systèmes à travers le monde. Cette activité peut donc se révéler familière pour certains étudiants allophones, mais étrangère pour d'autres.

À la lumière de tous ces constats, la difficulté à prendre des notes s'inscrit donc autant dans les difficultés cognitives que méthodologiques.

Outre ce problème méthodologique majeur de la prise des notes, Bou et Cavalla (2010) montrent que les doctorants allophones font face à plusieurs types de difficultés méthodologiques à l'écrit à caractère « générique » et/ou « spécifique ». Les difficultés génériques sont

« celles indiquées à des degrés divers dans toutes les disciplines. Les difficultés 'spécifiques' appartiennent à des disciplines ciblées et seront révélées représenter des obstacles sensibles, voire plus complexes, à surmonter » (Bou et Cavalla, *ibid.* : 374).

En Sciences humaines et Sociales, ces difficultés méthodologiques peuvent être synthétisées comme suit :

Difficultés génériques dans toutes les disciplines	Difficultés spécifiques en Sciences Humaines et Sociales
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présenter une problématique; ➤ Synthétiser l'information; ➤ Introduire/conclure; ➤ Respecter des normes d'écriture; ➤ Produire une rhétorique efficace. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecter un plan; ➤ Mettre en relief; ➤ Citer un auteur.

Tableau n°61 : Difficultés méthodologiques génériques et spécifiques à l'écrit (cf. Bou et Cavalla, 2010 : 374-375).

Pour notre échantillon, ces difficultés s'expliquent par le manque, voire l'absence, de toute formation à la méthodologie de recherche :

E : si on compare entre ton niveau de rédaction en master et ton niveau en thèse/ qu'en penses-tu ?

I-07 (Sciences de l'Éducation) : Rien à voir/ ça a beaucoup développé// déjà en Syrie je savais pas c'est quoi la méthodologie/ je savais vraiment pas comment ça se fait// j'avais pas beaucoup d'idées/ pas d'organisation pour la méthodologie/ pour la rédaction/ je savais pas comment un mémoire se fait en fait// c'est vrai il y avait des conseils précieux/ bien sûr/ mais pas suffisants// ici en France j'ai appris beaucoup de choses/ et j'ai beaucoup développé// en participant à des séminaires/ à des colloques/ à des conférences.

Nous soulignons dans notre enquête par questionnaire que les universités syriennes ne proposaient pas de cours d'initiation à la recherche avant 2002 et que le système éducatif syrien repose sur des manuels, au détriment de références bibliographiques.

Ajoutons également que :

- Ces manuels n'étant jamais remaniés ou mis à jour, ils n'accordent aucune place à la recherche ou au travail d'équipe, marginalisant la recherche au profit de l'enseignement traditionnel.
- En conséquence de quoi, remarquons qu'à l'image d'un enseignant détenteur d'un savoir à transmettre, favorable à celui d'un enseignant chercheur, correspond l'image des étudiants consommateurs d'un savoir qui leur est extérieur et qu'ils s'approprient par répétition et mémorisation, ce qui influence négativement leur processus d'acquisition cognitive, leur créativité et leur esprit critique :

« La notion de 'culture éducative' porte d'abord l'idée que les activités éducatives et les traditions d'apprentissage forment comme un ensemble de contraintes qui conditionnent en partie enseignants et apprenants » (Chiss et Cicurel, 2005 : 6).

- Les références en langue étrangère, indispensables pour toute recherche scientifique, sont indisponibles dans les bibliothèques universitaires syriennes, ce qui réduit l'étendue des connaissances des étudiants :

I-07 (Sciences de l'Éducation) : si je fais cette même thèse en Syrie/ le texte ne sera pas le même/ /j'ai déjà dit que j'ai fait mon Master 1 en Syrie/ les références n'étaient pas du tout disponible/ les bibliothèques étaient la plupart du temps fermées// seuls les profs constituaient la bonne base pour nous// ils étaient très performants/ ils nous donnaient leurs propres livres/ alors faire une thèse ici est une chance pour les références et les activités scientifiques pour améliorer son niveau académique surtout.

À cet égard, nous constatons que nos informateurs n'ont été confrontés directement à aucune méthode de recherche, voire n'ont pas bénéficié d'une réelle formation méthodologique à la recherche. Ils viennent en effet d'une tradition universitaire très différente de celle de la France, d'une culture éducative où la recherche ne fait pas partie des formations universitaires initiales :

I-04 (Géographie) : En master je me suis confronté à comment je vais lire d'ici peu temps/ je peux pas// qu'est-ce que je dois lire ?// j'ai 300 pages et il faut lire/ il faut faire un résumé/ mais comment faire ?// j'ai jamais fait ça/ comment lire un livre ? j'ai cherché sur Google comment lire un livre !

E : Tu as cherché sur Google ?

I-04 : (rires) Oui// j'ai cherché comment lire un livre.

Ces propos renseignent sur la difficulté de la lecture-compréhension d'un livre, basique pour un Français/francophone qui y été habitué tout au long de son cursus scolaire. Étant donné que cette activité n'est pas isolée dans un contexte scientifique, d'autres activités cognitives et méthodologiques *du niveau micro* sont mises en jeu : la prise de notes, la synthétisation des informations (faire un résumé), la reformulation des notes, le recours à des citations, etc. Or, cet informateur, n'ayant jamais été exposé à la lecture d'une référence scientifique, n'a pas les clés pour entamer ces activités.

Ainsi, une question se pose : comment le doctorant allophone, n'étant pas formé à la recherche et n'arrivant pas à accomplir des tâches méthodologiques de niveau micro, va-t-il pouvoir réaliser des activités méthodologiques *de niveau macro* ? Citons à titre d'exemple les activités de : préciser ses questions de recherche, de présenter sa problématique, de formuler des hypothèses, de définir sa posture de chercheur par rapport au terrain, etc.

C'est ce que laissent entendre les propos de l'interviewée I-03 (Sciences Économiques)¹²⁰ :

[...] *et là/ il y a plusieurs explications// tout d'abord/ on est pas habitué à écrire/ et même si on a appris une méthodologie pour bien écrire en français/ on arrive pas à le faire// on a pas appris à le faire en arabe/ alors que les Français// même dans leur discours ordinaire/ ils mettent des plans/ des numérotations/ des titres/ etc.// alors que moi// je ressens que j'ai toujours un brouillon dans ma tête.*

La différence entre les deux cultures éducatives, française et syrienne, constitue un défi à surmonter pour les doctorants syriens en France. En d'autres termes, ils doivent changer d'un système universitaire traditionnel dans lequel le savoir est conçu comme préexistant à l'action d'enseignement et d'apprentissage au profit d'un système universitaire considérant le savoir comme un processus de co-construction et dont l'appropriation dépend

¹²⁰ Signalons que la codification en *italique* correspond aux transcriptions traduites de l'arabe au français (voir *Supra.* : 195).

à la fois des stratégies déployées par l'étudiant et des méthodologies convoquées par ce système et par l'enseignant-chercheur.

De ce fait, la rencontre avec les nouvelles cultures éducatives¹²¹, constituant « le terreau sur lequel viennent se greffer les méthodologies d'enseignement 'modernes' ou 'scientifiques' » (Beacco, 2008 : 8), ne manque pas de créer des *habitus académiques et méthodologiques* absents chez les doctorants syriens. Le manque ou l'absence totale de ces *habitus* entrave la construction des idées, l'acquisition des savoirs et la réalisation des projets scientifiques :

« On acquiert mieux un savoir quand on comprend comment il a été constitué. L'activité de recherche scientifique en est une illustration tout à fait cohérente, puisque la construction progressive des connaissances s'y réalise consciemment par l'observation et l'expérimentation de données concrètes » (Blanchet, 2012 [2000] : 18)

L'informatrice I-05 (Histoire) confirme en effet :

Mes deux premières expériences dans la rédaction n'ont abouti à rien/ mon mémoire de Master 1 et celui de Master 2/ pourtant j'ai bien travaillé mais je ne savais pas aucune méthodologie de recherche// et c'est un point important// je ne connaissais même pas le mot méthodologie/ c'est quoi une méthodologie de recherche ?// Je n'avais aucune idée/ j'avais beaucoup de difficultés à savoir tout ça/ maintenant je suis dans la phase de rédaction/ et tout ce qui importe pour moi est de finir cette mauvaise expérience//

Force est de constater que nos informateurs sont conscients de cette lacune méthodologique, de leur besoin d'être formés à la recherche scientifique. Néanmoins, et conformément à nos résultats obtenus de la première enquête par questionnaire, le nombre des doctorants syriens qui ont suivi, au sein des universités françaises, une formation à la recherche et/ou à la rédaction académique ne constitue pas un échantillon représentatif pour notre enquête.

Dans cette deuxième enquête, seuls deux doctorants ont participé à une formation d'écriture académique : l'informateur I-06 (Sciences du Langage) et l'informateur I-07 (Sciences de l'Éducation).

¹²¹ Par culture éducative, Beacco (2008) désigne « plusieurs ensembles de traits qui configurent les processus éducatifs dans une société ou un ensemble de sociétés donné » (p.7).

Les autres informateurs ont justifié leur non-participation à ces formations par les raisons suivantes :

- l'école doctorale a proposé une seule formation portant sur la rédaction des articles en anglais ;
- l'école doctorale n'a pas du tout proposé de formation à la rédaction académique, les formations proposées portant uniquement sur les outils informatiques (tels Zotero et Feuilles de style) et l'insertion professionnelle ;
- ce genre de formation n'est pas intéressant à suivre.

Le paradoxe entre « être conscient de l'importance de ces formations » et « s'y absenter » lorsqu'elles sont proposées relève à notre sens du facteur linguistique : les doctorants allophones dont la langue maternelle diffère profondément du français culturellement et linguistiquement et dont la culture éducative est fortement traditionnelle ressentent de la gêne à s'exposer devant un public et freinent avant de participer aux formations méthodologiques et scientifiques proposées parfois par les écoles doctorales.

6.2.2. Facteur linguistique : le français est-il une langue d'intégration universitaire?

Il va de soi que dans un contexte de recherche scientifique, ce qui compte avant tout pour les encadrants est la maîtrise des compétences disciplinaires. Or, pour vérifier l'intégration de ce savoir, ou –du côté du doctorant- pour s'approprier ces compétences, la maîtrise de la langue est obligatoire. Les dimensions langagières des difficultés rencontrées par les étudiants en mobilité doivent donc être interrogées et analysées.

À la lumière des premiers résultats de notre enquête par questionnaire, un constat se met en avant : pour notre public d'enquête, la question de la maîtrise linguistique constitue un problème majeur s'agissant de leur insertion à l'université.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, notre public d'enquête a suivi en Syrie des cours de FLE durant neuf mois. Leur parcours d'insertion socio-universitaire a donc, en théorie, commencé bien avant leur arrivée effective au sein des universités françaises. En choisissant la France pour poursuivre leurs études, ils ont identifié un rapport au français

antérieur à leur projet et des images préalablement construites de la France. Sitôt qu'il participe effectivement à des interactions socio-verbales en contexte, ce public d'enquête, n'ayant qu'une expérience très formelle et scolaire du français, est toutefois désorienté par le décalage entre le « vrai français » et « les usages » des Français :

I-07 (Sciences de l'Éducation) : J'ai déjà appris le français littéraire/ le français soutenu/ mais les Français ne parlent pas de la sorte// et quand j'étais en Syrie/ j'avais pas de tout de contact avec des Français/ alors à mon arrivée ici je parlais tout le temps comme j'écrivais/ du français livresque// mes collègues se moquaient de moi tout le temps/ et un de mes amis m'a dit un jour/ « mais arrête/ arrête de parler comme ça/ j'ai l'impression de parler avec un livre » (rires)// mais maintenant tu vois/ je parle naturellement/ sans penser à la grammaire// j'ai pris l'habitude/ mais par contre/ quand j'écris la thèse/ je fais beaucoup d'attention au choix des mots/ le vocabulaire/ la conjugaison.

Ces propos renseignent sur le décalage langagier impliquant chez nos informateurs un effet de double « étrangeté » (Coulon, 1997), un fort sentiment de déstabilisation et d'insécurité linguistique. En effet, le nouveau contexte génère d'une part une étrangeté attendue : le fait d'entrer dans une université française et de faire face à une série de ruptures sociales, culturelles, affectives, etc., constitue à la fois une confrontation brutale et une découverte de ce nouveau monde. D'autre part, les doctorants découvrent une étrangeté langagière inattendue : le paradoxe entre la langue-norme déjà apprise en Syrie et la réalité des pratiques sociolangagières en France :

« Le passage de l'apprentissage de la langue dans le pays de scolarisation à la participation à des interactions sociales verbales diversifiées marque ainsi l'entrée dans un monde ritualisé à décrypter pour apprendre à y interagir » (Bretegnier, 2010a : 321).

Ce discours de l'informateur I-07 fait écho aux résultats de notre enquête par questionnaire soulignant le rapport épistémique qu'entretiennent nos enquêtés à la langue française. Ce rapport, nommé par Charlot (1997) « processus d'objectivation-dénomination » (p.80), constitue également un savoir-objet (en l'occurrence la langue française) et un sujet conscient de s'être approprié un tel savoir (les doctorants syriens en France, plus précisément l'interviewé I-07).

Si les cours suivis en Syrie, pays de scolarisation, ont permis aux interviewés d'apprendre la langue-norme, de s'approprier ce savoir théorique et de passer par ce

processus d'objectivation-dénomination, c'est le rapport de ces interviewés aux autres, Français et autres nationalités, qui a donné lieu à la pratique du français et au passage de la non-maîtrise à la maîtrise de cette langue :

I-07 (Sciences de l'Éducation) : Pour moi/ le meilleur moyen d'apprendre une langue/ c'est de parler avec les gens// tout ce qui est théorique/ c'est bien sûr important/ grammaire/ syntaxe/ lexicque/ c'est important de les faire/ mais il faut parler avec les gens/ pour améliorer le français// il faut être en contact avec les Français/ être en France ça suffit pas/ il faut vraiment chercher à se mettre dans un environnement français.

Ce processus d'objectivation touche ce que les didacticiens appellent « le domaine affectif » (Anderson, 2003 : 345) de l'apprentissage d'une langue étrangère et implique une construction du rapport à l'altérité. Ainsi, l'informateur I-07 met en exergue qu'apprendre le français, c'est apprendre à comprendre les Français, comprendre leur manière de réfléchir, connaître la vie « à la française ». Rappelons qu'il n'est pas de savoir sans rapport au savoir et qu'il n'est pas de rapport au savoir sans rapport à soi, aux autres et au monde (Charlot, *op.cit.*)¹²². De ce fait, être un étudiant en mobilité implique non seulement l'apprentissage de la langue étrangère mais également la compréhension des gens, la connaissance de la nouvelle culture et de la nouvelle vie; « c'est alors entrer dans un dispositif relationnel, s'approprier une forme intersubjective, s'assurer un certain contrôle de son développement personnel, construire de façon réflexive une image de soi » (Charlot, 1997 : 82).

En conséquence de quoi, un étudiant en mobilité apprend autant la maîtrise des pratiques sociolangagières que la maîtrise des relations : sa relation à soi, sa relation aux autres, sa relation à soi à travers sa relation aux autres et *vice versa*. En effet, être en situation de mobilité étudiante nécessite à la fois de réguler ces relations et de chercher en soi le sujet affectif et relationnel à côté du sujet épistémique. Ainsi, le rapport au monde se construit en tant qu'ensemble de situations et de relations dans lesquelles est engagé l'étudiant épistémique et affectif.

Dans un contexte de mobilité étudiante, ce double rapport à l'autre et à la langue française comporte également une dimension identitaire, ce que confirme le témoin I-04 (Géographie) :

¹²² Voir *Supra.* : 91-92.

Bah:: sur le plan personnel ? Venir en France qu'est-ce qu'elle m'a apporté sur le plan personnel ? (silence) bon je pense à deux ou à trois points// dans la première/ c'est comparatif c'est-à-dire c'est un autre système de repères/ cartésien si tu veux/ un nouveau point de repère pour mesurer le monde/ donc:: un système de pensée/ un système de mesure// le deuxième point/ c'est un sous-catégorie si tu veux// c'est un autre type de pensée/ /là/ ce que j'ai profité d'ici/ c'est que j'ai vu le monde/ une partie du monde/ dans laquelle je peux mesurer où j'étais/ je peux comparer les deux/ plus simple/ mauvais/ bien développé/ sauvage// c'est voir les mêmes choses autrement/ c'est-à-dire sortir de ses préjugés si tu veux// il y a une influence sûrement académique// c'est-à-dire de la recherche qui m'a imposé de regarder le monde autrement/ c'est réciproque aussi si tu veux/ je peux pas dire que c'est seulement sur le plan personnel/ c'est académique aussi.

Ces propos renseignent sur l'impact de l'expérience du séjour à l'étranger, plus précisément celle de la mobilité étudiante, sur la construction identitaire des doctorants en mobilité. En effet, ceux-ci tentent de faire de leur mobilité l'activité la plus formatrice possible en mettant en relief l'environnement socio-culturel actuel dans lequel ils se trouvent, leurs savoirs langagiers et académiques ainsi que leurs savoirs expérimentaux. De la sorte, ils ont la possibilité de « sortir de leurs préjugés », de comparer les systèmes éducatifs, de modifier leurs représentations des personnes et des lieux et enfin de « mesurer » à quel point ce rapport aux autres, à la langue et au contexte de mobilité exerce une influence sur eux et sur leur formation académique. Ainsi, la mobilité étudiante les incite à mobiliser leurs ressources afin d'une part de concilier les valeurs des deux cultures éducatives pour mener à bien leur formation académique, et d'autre part de concilier les références culturelles et identitaires acquises en France et dans leurs pays d'origine pour contrôler leur monde relationnel, identitaire et épistémique.

En nous référant à Charlot (1997), nous rappelons que le *monde*, *soi-même* et l'*autre* sont inséparables de sorte que le rapport à la langue implique le désir de celle-ci (Cf. *Supra.* : 70, 92 et 93-233) : comme nous l'avons indiqué, il n'y a de savoir que d'un sujet et il n'y a de sujet que désirant. Le désir de la langue étrangère (savoir-objet) constitue une forme de désir de l'autre, du monde et de soi. Or, le désir de la langue de l'autre peut apparaître à l'insu du sujet (Anderson, 2003), car il est souvent dissimulé derrière une formulation de type : « ça me motive ». C'est ce qui ressort des propos de l'interviewée I-03 (Sciences Économiques) :

je t'ai parlé du côté cognitif¹²³ ?/pour moi/ le côté cognitif dépasse beaucoup le côté langagier// le rapport à l'autre est beaucoup plus important que le rapport à l'ordinateur/ ce sont les autres qui m'ont donné le sens de suivre une thèse// pour moi une thèse est quelque chose d'abstrait/ j'aime pas// je suis pas de tout motivée pour la thèse/ tu comprends ?/quand c'est personnel/ c'est beaucoup plus motivant que le fait d'écrire/ écrire est quelque chose d'abstrait//

Dans ce contexte de mobilité étudiante, apprendre une langue étrangère, plus précisément rédiger une thèse en langue étrangère, suppose non seulement d'en éprouver le besoin mais également un désir, celui d'apprendre étant « le ressort de la mobilisation, et donc de l'activité –non pas le désir nu-, mais le désir d'un sujet engagé dans le monde, dans des relations avec les autres et avec lui-même » (Charlot, *op.cit.* : 96).

En effet, nos interviewés ont conscience que c'est leur rapport aux autres qui constitue l'un des piliers de leur rapport avec l'écriture académique. Ainsi, l'informatrice I-03 part de son rapport « personnel » aux autres pour atténuer ses représentations de l'écriture académique, cette dernière étant « abstraite » pour elle.

La combinaison des dimensions affective, cognitive et sociale dans la notion de mobilité étudiante nous renvoie à celle de « représentations sociales » accordant une importance aux dimensions interculturelle et cognitive. Ces dernières peuvent être analysées également dans ce contexte de mobilité étudiante.

Les représentations, formant un ensemble « d'anticipations et d'attentes » (Abric, (2001) [1994] : 13), constituent en effet une piste de recherche appropriée à un contexte universitaire homoglotte : la maîtrise du français constitue autant une forme de curiosité scientifique qu'une curiosité par rapport à autrui (Zarate, 1997). Ainsi, l'activité de la rédaction de thèse en français ne se définit uniquement pas, pour les doctorants allophones, par sa dimension cognitive, mais s'accompagne de nombreuses « attentes » ou « anticipations » par rapport au nouveau contexte universitaire, à autrui et à l'écrit scientifique.

¹²³ L'expression « côté cognitif » a été indiquée en français par l'interviewée, c'est pourquoi elle n'est pas mise en italique. Par contre et au regard de la suite de ses propos, nous constatons qu'elle voulait plutôt dire « côté relationnel » mais elle s'est trompée d'expression.

6.3. Le dilemme de l'objectivité/ intimité du texte scientifique

Le rapport à l'écriture académique en langue étrangère inclut généralement les représentations que font les doctorants du processus de production en langue étrangère. D'après Porcher (1997), les notions de « représentation de soi et de représentation de l'autre » (p.20) sont centrales pour toute situation d'apprentissage de langue ; elles demeurent d'ailleurs centrales même si personne au sein de cette interaction n'en a conscience.

N'étant pas abordée suffisamment dans notre première enquête par questionnaire, nous tenons à aborder dans cette seconde enquête complémentaire la question de représentations dominantes chez notre public.

La représentation dominante¹²⁴ de l'écriture chez les interviewés est celle de l'objectivité ou de la neutralité de l'écriture de recherche¹²⁵. À titre d'exemple, nous citons trois extraits :

I-02 (Sciences Juridiques) : je confirme qu'en droit/ c'est trop compliqué/ de refléter ta personnalité dans l'ouvrage// il faut suivre tous les points de vue/ mais tu dois toujours être neutre// parfois/ je/ je:: je sens que la thèse est l'ouvrage à d'autres personnes/ c'est pas à moi la thèse// c'est pas moi qui l'écris/ c'est une autre personne/ tu as compris? (rire)

I-06 (Sciences du Langage) : parfois/ je m'efface// quand je n'arrive pas à savoir qui a raison// alors je présente les deux points de vue/ et après je deviens neutre/ je suis pas subjectif ici// mais j'ai présenté ces idées-là/ mais je suis pas capable de juger qui a la raison la plus forte.

[...]

Mais comment être neutre dans l'écriture scientifique?// on est pas à 100% objectif/ on doit être subjectif aussi/ sinon/ comment on va présenter notre point de vue?

I-07 (Sciences de l'Éducation) : Quand je suis en train de traiter des idées/ des idéologies/ je prends pas partie// j'essaie d'être objectif/ je pense aux plusieurs choses en même temps// là je travaille sur un point historique d'un pays qui n'est pas le mien/ alors il faut pas prendre partie/ je me permets pas/ par respect et

¹²⁴ Représentation dominante car présente dans les sept entretiens que nous avons passés.

¹²⁵ Les deux notions d'« objectivité » et de « neutralité » ont été utilisées indifféremment par les doctorants interrogés. Cependant, Reuter (2004) met en valeur la distinction entre les deux termes : « la notion d'objectivité, non médiée par celles de champ, de discipline, de point de vue... occulte celle d'*objectivation* des conditions de production et des modes d'exposition des savoirs ; la notion de neutralité, tout aussi peu médiée, occulte celle de recherche comme lieu de débats/ de controverses, d'espaces partagé de consensus et de dissensus » (Reuter, *ibid.* : 19-20).

tout/ je me permets pas// mais quand il faut donner des idées ou une opinion qui est assez claire et évidente pour tout le monde/ à ce moment-là oui/ je donne mon opinion/ sinon j'essaie d'être objectif le maximum// après tout/ chacun a ses idées// qui a complètement la vérité ? qui a toujours raison ? je sais pas/ et je crois pas (rire).

Cette représentation de l'objectivité/neutralité génère chez les doctorants allophones un souci, voire un conflit, de l'écrit scientifique neutre, dont l'idéal est « ressemblant à un discours absolument objectif » (Reuter, 2004 : 20). Mais le problème qui se pose pour notre public est celui de comment garder l'équilibre entre l'abandon de toute marque de prise de position, l'exigence d'être précis et fidèle à la recherche ainsi que la volonté de présenter son point de vue.

Les sujets interrogés ont explicitement signalé la fonction objectivante de l'écrit scientifique dans laquelle un texte de recherche doit faire apparaître le réel et révéler la vérité des phénomènes étudiés, même si cette vérité est « incomplète ». Ainsi, ils déclarent « s'effacer » de telle sorte que le texte ne soit plus leur propre produit. En effet, faute de formation méthodologique, ces apprentis-chercheurs croient que l'objectivité vient de l'élimination du sujet et non pas de la définition et du contrôle rationnel de leur intervention dans le texte (*Cf. Supra.* : 126).

En effet, plusieurs chercheurs (tels Marrou, 1954; Weber, 1965 [1904-1917], Rinck, 2010, Boche et Rinck, 2010) indiquent qu'en Sciences Humaines et Sociales, et à la différence des Sciences dites Naturelles, on a affaire à un être humain, ce qui complexifie la recherche scientifique puisque que le chercheur et son « objet de recherche » relèvent tous les deux de la condition humaine. Marrou (*ibid.*) va jusqu'à affirmer que « l'histoire est inséparable de l'historien » (p.2) et que « l'histoire est une aventure spirituelle où la personnalité de l'historien s'engage tout entière » (p.196). Il tient à souligner que, pour mieux rencontrer autrui, le chercheur doit d'une part se dépouiller des ses préjugés et de ses habitudes mentales ; d'autre part, avoir une bonne conscience pour définir l'orientation de sa pensée, expliciter ses postulats et se montrer en action en faisant assister le lecteur à la genèse de son œuvre.

Dans cette complexité de la recherche en Sciences Humaines et Sociales, l'objectivité exigée dans le texte scientifique est parfois mal conçue chez les doctorants allophones, c'est ce qu'indiquent les propos de l'interviewée I-03 (Sciences Économiques), pour qui l'objectivité caractérise le texte français et non pas le texte scientifique en général :

- *J'aime pas écrire comme les Français// être trop objective/ car être objective tue l'intimité du texte// c'est pourquoi je préfère utiliser le « je » pour garder cette intimité/ cette côté personnelle// le lecteur doit le sentir/ doit savoir que c'est moi qui l'ai écrit/ pas quelqu'un d'autre// le texte doit lui refléter mes sentiments/ mes observations/ mes points de vue// je sais qu'une thèse n'est pas un roman/ mais je pense qu'elle doit me refléter quand même*
- E : *qu'est-ce que tu veux dire par « intimité » ?*
- *Quand on est intime avec quelqu'un/ il y a pas de murs entre nous// on peut lui dire tout/ lui parler de tout/ il entre dans notre maison/ il voit qu'est-ce qu'il y a dedans// le texte est pareil/ quand il y a beaucoup d'obstacles et des règles/ on peut pas être libre/ on peut pas tout dire librement/ tu me comprends ?// beaucoup de règles créent le blocage.*

Cette conception de l'écrit scientifique, occultant la dimension argumentative de ce dernier, représente le dilemme qui s'impose à l'apprenti-chercheur face à son texte : un texte scientifique ne reflète seulement pas des savoirs objectifs et neutres mais implique également les individus qui le font et traduit leur perception de la réalité. Cette implication est conditionnée, d'après cette informatrice, par l'utilisation du pronom personnel *je*.

Nous trouvons également cette tendance chez les deux informateurs suivants :

I-04 (Géographie) : *Moi je préfère le « je »/ c'est comme « I » en anglais/ c'est un peu bizarre le « nous » eh::// je pense utiliser plutôt le « I well »/ mais tu sais/ l'écriture académique en français exige de ne pas trop se manifester/ se présenter en tant que machin/ en tant qu'écrivain// alors on essaie d'utiliser la forme passive en disant « this article »/ alors on dit « cet article est composé de machin »// quand j'aurais besoin de dire « nous »/ c'est pour par exemple décrire la méthodologie/ nous avons décidé de faire machin/ nous avons choisi*

- E : *alors/ si on te laisse le choix / tu préfères utiliser le « je » ?*

- *Oui / Parce que je pense que c'est un travail personnel/ c'est une démarche dans laquelle c'est moi qui décide pas les autres/ eh :: je dis « je présente »/ c'est moi qui présente et pas nous présentons// je pense que le « je » est le plus proche de l'auteur// le « nous » c'est Louis XIV (rire) c'est la tradition française/ mais par contre/ dans le « je » il y a une sorte de manifeste/ c'est quelque chose d'affirmatif/ c'est affirmer ma présence/ je suis là/ avec le « nous » il y a si tu veux plus de collectif// loin des traces personnelles/ ça garde l'objectivité/ mais moi je suis étranger/ alors ça m'est égal// je vois pas trop la sensibilité entre les pronoms/*

I-05 (Histoire) : *Je préfère utiliser le « je » bien sûr// comme en anglais/ en anglais on dit « I »/ je ne comprends pas pourquoi on dit « nous » en français pour une seule personne// je me sens forcée à utiliser le « nous »/ c'est la méthodologie française qui l'exige// si on me laisse le choix/ j'utilise*

consécutivement le « je »/ le « on » et le « nous »// c'est pourquoi je préfère la forme passive/ comme ça je n'utilise aucun pronom.

(...)

Le « je » c'est moi// en réalité je dis « je »/ j'aime pas changer dans l'écriture/ je pense toujours pourquoi je dois créer une espace entre moi et le lecteur//par contre/ le « I » en anglais ne me pose aucun problème// du point de vue d'intimité/ le « je » est bien plus intime que les autres pronoms// c'est comme le « I » en anglais..

La question de comment se désigner dans le discours scientifique a suscité des différentes réactions importantes chez nos informateurs.

Comme l'indiquent les extraits précédents, la première réaction est celle des interviewés trouvant la question du positionnement énonciatif est liée arbitrairement à la culture académique française. Ainsi, les interviewés occultent de nouveau les types de manifestation scientifique (Fløttum, 2004 ; Fløttum et Vold, 2010) et les variations des statuts énonciatifs : le rôle du chercheur, le rôle du scripteur et le rôle d'argumentateur (*Cf. Supra.*: 126).

En effet, ces trois informateurs trouvent dans cette question du positionnement énonciatif une source de difficulté pour leur rédaction scientifique. Ils manifestent leur volonté d'être responsabilisé(e) autant face à leurs choix dans l'écriture académique qu'à leurs lecteurs/évaluateurs. Autrement dit, d'assumer explicitement leur responsabilité discursive et scientifique devant leur lecteur et accomplir leur rôle de « *reader-oriented* » tout en suivant l'exemple de la tradition anglo-saxonne où la personnalité du chercheur est plus accentuée qu'en français et joue un rôle marquant dans le guidage du lecteur. Pour ces témoins, le *je* garde donc l'« intimité » avec le lecteur alors que le *nous* crée de la distance, son utilisation est antique, datant de « Louis XIV ». Le *je* leur permet davantage décrire en leur propre nom, en tant que chercheurs singuliers et distincts de l'ensemble de la communauté scientifique concernée : « c'est moi qui écris pas les autres », « c'est un travail personnel ».

Dégageons ainsi une représentation d'un écrit institutionnel : écrit rédigé en réponse à des exigences institutionnelles imposées, à la culture académique française.

La deuxième réaction à l'utilisation du *je* relève de ce que Reuter (2004) nomme « la tension chercheur/ formé » (p.23) :

I-02 (Sciences Juridiques) : le « je » me pose un problème/ peut-être c'est parce que je lis les articles avec le « on » et le « nous »/ et non avec le « je »/ la première fois que j'ai lu un article avec le « je » ça m'a choqué/ j'ai cru que l'auteur est très orgueilleux et je me suis demandé tout le temps « pourquoi il écrit avec le « je » ? » puis j'ai compris que c'est un grand chercheur/ il a bien droit d'utiliser le « je ».

I-06 (Sciences du Langage) : car souvent le « nous » cache une certaine neutralité// quand je dis « je »/ alors c'est moi qui ai développé une théorie/ ce sont les grands chercheurs qui utilisent le « je »// personnellement j'ai pas le droit/ car je suis un pauvre thésard.

(...)

- E : alors/ est-ce que l'utilisation du « je » te pose problème ?

- Au contraire//je préfère utiliser le « je » quand je développe quelque chose propre à moi// bref/ j'aime bien l'utiliser/ mais à condition que j'élabore une théorie propre à moi/ le « je » c'est à 100% subjectif/ c'est mon opinion/ ma théorie.

Ces propos renseignent sur « l'image scripturale déclarée » (Delcambre et Reuter, 2000) sollicitée et reconstituée généralement par des entretiens et/ou des questionnaires et renvoyant :

« à la / aux façon(s) dont le sujet conçoit l'écriture, se situe par rapport à elle et se représente en tant que scripteur, en fonction notamment de ce qu'il en sait, de ce qu'il en fait (pratiques, modes d'écriture ...) et de ce qu'il en pense (valeurs, catégorisations, orientation, intensité ...) » (Delcambre et Reuter, *ibid.* : 11-12).

Cette image de soi est construite à partir de la dualité des positions académiques (apprenti-chercheur/chercheur) : comment emprunter le *je* aux « vrais » chercheurs ? Comment se positionner par rapport aux « grands » chercheurs ? Ainsi, l'image de soi en tant que scripteur est construite à partir du rapport à l'autre. En d'autres termes, à l'image des « grands » chercheurs bien établis dans la communauté scientifique, les « pauvres thésards » auront leur propre théorie leur permettant de s'inscrire dans cette communauté et d'utiliser le *je*. Les affres du parcours initiatique d'un apprenti-chercheur donneront donc naissance à soi-même, à sa propre pensée et à sa propre théorie.

Le positionnement de l'apprenti-chercheur est donc défini vis-à-vis de la définition de celui du chercheur. De ce fait, la notion de « positionnement » est plus adéquate que celle de « posture » :

« Pour clarifier la distinction entre les notions de ‘postures’ et de ‘positionnements’, nous proposerons de considérer la posture comme la position épistémologique construite et développée par le chercheur (Paillé et Mucchielli, 2008) tandis que le positionnement renverrait davantage à la relation située à l’autre, au terrain, à la manière dont le chercheur, en construction d’une posture épistémologique évolutive, se positionne, en situation et en interaction, pour engager et agir sa relation au terrain » (Bretegnier, 2010b : 34).

En définissant leur positionnement énonciatif et académique, nos informateurs ont indiqué rencontrer d’autres genres de difficultés : comment (re)construire les idées ? comment écrire en « bon français » ?

6.4. Reformuler : une difficulté disciplinaire?

Les résultats de notre première enquête par questionnaire ont allégué que les difficultés d’ordre heuristique et « mathésique »¹²⁶ (Reuter, 2004) viennent en tête pour notre public d’enquête. Étant donné que le questionnaire était anonyme et que nous n’avons pas pu entrer en communication avec les enquêtés, il nous paraît pertinent d’aborder en détail cette question lors des entretiens semi-directifs.

Partant du postulat que les oblitérations mutuelles entre la fonction mathésique et la fonction heuristique de l’écrit scientifique constituent une source de tension chez l’apprenti-chercheur (Reuter, *ibid.*), nous trouvons judicieux de souligner dans la présente étude l’importance des « écrits intermédiaires » (Achard, 1994) : les ratages, les réécritures/reformulations, l’écriture dans la construction de recherche, etc., et la place des corrections dans l’écrit expositif des savoirs.

L’écriture scientifique, en tant que processus, passe par deux phases : la première, « le praxéogramme de l’activité de recherche » (Moirand, 1995), constituant la construction des savoirs, des questionnements, des hypothèses, etc., la seconde, « le script de l’exposition scientifique » (Moirand, *ibid.*)¹²⁷, étant l’exposition de ces savoirs, de sa construction et de ses limites. Autrement dit, la fonction cognitive fait de ce processus un élément constructif de la pensée : par l’écriture, le chercheur structure consciemment ou non sa pensée tout en

¹²⁶ La façon de transmettre le savoir de l’auteur au lecteur.

¹²⁷ Cf. *Supra.* : 120.

construisant en même temps des savoirs « inachevés » (Razafimandimbimanana, 2014). Inachevés, car, d'une part, ils s'actualisent à travers l'attention analytique et critique du lecteur/évaluateur, d'autre part, les brouillons et les notes prises appellent à une relance des formes incomplètes. Ainsi, cette fonction cognitive ou heuristique s'accompagne d'une fonction mathésique où le chercheur cherche à traduire sa pensée, à la rendre intelligible comme énonciation d'un « déjà-pensée » (Reuter, 2004 : 23). Les formes finales de ce processus sont donc les seules à être visibles alors que les écrits intermédiaires ne sont pas donnés à être vus.

Cependant, nous pensons que ces écrits-ci sont aussi importants que les versions finales, nous nous y intéressons, notamment ce qui est de l'ordre de la reformulation¹²⁸.

Nos premiers résultats lors de notre enquête par questionnaire montrent que les doctorants en Sciences Économiques et en Géographie peinent le plus dans l'activité de reformulation, ce qui confirme les propos de l'interviewée I-03 (Sciences Économiques) :

Reformuler la phrase est quelque chose qui n'est pas facile pour moi/ de reformuler la phrase// (silence) le plus difficile c'est vraiment la reformulation de mes idées/ ou même développer une idée// même si j'ai déjà lu/ et j'ai tiré quelques réflexions// mais comment je peux par exemple faire une articulation entre cette idée et une idée que j'ai déjà écrit/ ou que je veux écrire ?

Au même titre que l'activité de la prise des notes, l'activité de reformulation étant classée à notre sens, parmi les activités cognitives et méthodologiques du niveau micro relevant des difficultés de la lecture-compréhension (*Cf. Supra.* : 290), se décline sous deux formes : la première celle de la construction du sens (à partir des brouillons et des notes prises), la seconde celle de la reconstruction du sens (co-énonciation avec le scripteur initial).

Pour effectuer ce passage de la lecture-compréhension à la (re)construction du sens, le doctorant doit adopter une « position distanciée » (Ghellal, 2010 : 247) lui permettant d'un côté de découvrir les règles d'écriture et de les approprier, et d'un autre côté, de discuter, d'analyser et même de contester le texte lu (*Cf. Supra.* : 152).

Cependant, et à la lumière des analyses précédentes, nos interviewés, n'ayant pas appris une méthode scientifique pour la lecture et la prise des notes, adoptent une « position

¹²⁸ Comme nous n'avons pas pu procéder à une analyse du discours (voir *Supra.* : 188), plus pertinente pour ces deux activités, nous avons décidé de questionner ces dernières sous forme d'analyse du contenu.

fusionnelle » (Ghellal, *ibid.* : 246) dans laquelle ils se contentent d'une lecture réaliste où les mots collent aux choses. Ainsi, l'activité métalinguistique est décalée, le moment de distanciation n'est pas atteinte, et conséquemment, les tentatives d'écriture vont échouer.

Comme l'indiquent les propos de l'interviewée I-03, mentionnés ci-dessus, notre public d'enquête croient que lire et prendre des notes suffisent pour que s'effectuent la (re)production du sens et le passage à l'écriture, ce qui n'est pas le cas. Pour s'identifier au scripteur-chercheur, l'apprenti-chercheur doit savoir basculer d'une position fusionnelle de lecture à une position distanciée tout en considérant le texte lu comme un ensemble de tâches à répertorier, expliciter et théoriser.

Cette difficulté à reformuler sa pensée semble de nouveau symptomatique d'un niveau B2 du CECR non atteint. Selon le CECR, un lecteur du niveau B2, dont notre public est censé être, est un lecteur capable d'utiliser des textes en vue des objectifs fixés, de prendre en compte l'autre, d'avoir un esprit critique, un jugement raisonné et de la souplesse dans l'argumentation, d'avoir également le courage d'exprimer ses opinions personnelles :

« [À la fin du niveau B2, l'apprenant] peut parcourir un texte assez long pour y localiser une information cherchée et peut réunir des informations provenant de différentes parties du texte ou de textes différents afin d'accomplir une tâche spécifique. [...]

- Peut obtenir renseignements, idées et opinions de sources hautement spécialisées dans son domaine » (Conseil d'Europe, 2001 : 58).

« - Peut résumer un large éventail de textes factuels et de fiction en commentant et en critiquant les points de vue opposés et les thèmes principaux » (Conseil d'Europe, *ibid.* : 58).

Lors de l'analyse de notre questionnaire, nous avons émis l'hypothèse que la raison principale de cette difficulté à reformuler est la nature même de discipline universitaire. Postulat confirmé par les informateurs :

I-04 (Géographie) : Bah/ c'est la différence si tu veux entre la littérature et la géographie// pour nous/ c'est la peinture/ le stylo/ le crayon/ et c'est pas les mots/ c'est des figuratifs// on écrit pas rectangulaire/ mais on le dessine// j'ai pas besoin de le dire/ mais je le dessine tout simplement/ dis-moi qu'est-ce que tu penses ? bah voilà/ c'est comme ça je communique avec les autres// on répond pas en parlant/ on dessine// nous/ les géographes/ on s'exprime avec les stylos/ bah voilà/ on a un problème on est formaté comme ça// si on arrive pas à le dire/ on arrive pas à s'exprimer/ à écrire/ mais on dessine/ et là/ c'est le problème en géographie.

E : *est-ce que tu trouves des difficultés/ dans ce passage de la lecture à l'écriture ?*

I-05 (Histoire) : *Oui/ bien sûr// car à l'origine je suis archéologue/ et non historienne/ je me trouve alors plutôt dans un terrain de recherche/ et non en feuilletant des livres pour en déduire un cadre théorique// c'est loin de ma spécialité/ j'aime travailler avec mes mains et non avec mes idées// c'est ça mon vrai blocage/ je me dis toujours que ce n'est pas la langue elle-même qui me bloque/ mais c'est le fait de constituer un cadre théorique/ j'aimerais être dans tout ce qui est pratique et non théorique/ et là je regrette beaucoup d'entrer dans cette discipline/ je préfère rester dans la pratique/ sur le terrain/ au lieu d'entrer dans le monde d'écriture et de réécriture// le métier du chercheur n'est pas mon métier/ je me sens comme être forcée à le faire.*

I-03 (Sciences Économiques) : *quand c'est personnel/ quand cela me touche/ je peux en parler et l'écrire très facilement// mais quand il s'agit des idées abstraites/ et je dois en faire des analyses/ là la bonne personne à le faire est un vrai chercheur qui est habitué à faire des recherches// moi je me considère pas comme tel/ je suis pas une vraie chercheuse/ je suis une personne qui travaille dans un domaine de pratique/ et je souhaite continuer dans la pratique/ je peux écrire sur des choses concrètes/ alors que les idées et les théories sont pour moi comme des trucs extraterrestres (rires).*

Ce consensus linguistique confirme le rôle important que joue la discipline universitaire dans la construction du rapport à l'écrit scientifique en langue étrangère.

6.5. Discussion¹²⁹

Nos résultats correspondent à ceux issus des recherches sur l'écrit scientifique en langue maternelle, notamment de Delcambre et Reuter (2002 a, b et c), Reuter (2004), Rinck (2006) Fløttum (2003, 2004, 2009) et Fløttum et Vold (2010). Cependant, nos deux enquêtes ont mis en exergue certaines spécificités de l'écrit scientifique en FLE/FLS et les difficultés particulières que rencontrent les doctorants allophones.

Notre analyse ayant été étayée par une discussion, nous synthétiserons dans cette partie les résultats les plus intéressants en deux points essentiels :

- Des difficultés méthodologiques (du niveau micro et macro) aux difficultés disciplinaires ;
- Rôle de la culture éducative et de l'habitus académique et méthodologique.

6.5.1. Des difficultés méthodologiques (du niveau micro et macro) aux difficultés disciplinaires

Nous n'avons exploité dans notre analyse des entretiens semi-directifs que les séquences jugées le plus pertinentes pour compléter notre enquête et apporter des éclairages en ce qui concerne notamment les difficultés méthodologiques que rencontrent les doctorants allophones.

Lors de notre analyse, nous avons distingué deux niveaux de difficultés méthodologiques chez un public de doctorants allophones : micro et macro¹³⁰. En effet, du point de vue socio-universitaire, les doctorants en mobilité se mettent en scène à travers plusieurs aspects : en tant qu'apprenants de langue cherchant à maîtriser les pratiques sociolangagières du français, en tant que sujets sociaux devant réguler leurs relations (relation à soi, relation aux autres, relation à soi à travers les relations aux autres et *vice versa*), et enfin, en tant qu'apprentis-chercheurs développant leurs connaissances

¹²⁹ Sont mis en **gras** tous les concepts proposés par nous-mêmes.

¹³⁰ Nous les appelons ainsi de manière provisoire en espérant trouver une appellation plus appropriée dans de futures recherches.

disciplinaires et ayant pour objectif de s'intégrer dans la communauté discursive scientifique.

Le doctorant allophone est donc confronté à trois types de situations qui le contraignent à réagir : ses difficultés vis-à-vis de la discipline étudiée, sa relation au savoir/à l'écrit et son statut d'étudiant en mobilité qui peut-être déstabilisant.

Ainsi, par **difficultés de niveau macro**, nous entendons celles relevant de l'identification du positionnement de l'apprenti-chercheur.

Sur le plan des difficultés rencontrées, nos résultats soulignent le fait que les doctorants allophones éprouvent des difficultés à se présenter et se voir comme auteurs dans leur texte.

En effet, les exigences et règles implicites en termes de positionnement/effacement énonciatif sont confuses pour les doctorants allophones. L'écrit à produire est vu comme objectif et neutre. Certains doctorants allophones, en occultant la dimension argumentative de l'écrit scientifique et les typologies des statuts énonciatifs, lient arbitrairement l'objectivité à la culture académique française. C'est notamment le cas des doctorants en Sciences Économiques et en Géographie considérant que l'objectivité du texte scientifique est conditionnée par l'usage du pronom personnel *je*. Pour les doctorants en Sciences du Langage et en Sciences de l'Éducation, se positionner correspond à signaler simplement son accord ou désaccord, « ce qui donne lieu à des prises de position relativement artificielles » (Rinck, *ibid.* : 89).

Cette question du positionnement énonciatif est liée, d'après nous, à celle de la légitimité des savoirs. Notre analyse identifie deux types de **savoir légitime** recherchés par les doctorants allophones. Le premier réside dans la volonté de certains doctorants allophones, notamment ceux en Géographie et en Sciences du Langage, d'assumer leur responsabilité discursive et scientifique face au lecteur, de créer une certaine « intimité » avec ce dernier et de rompre avec la tradition académique française attribuant une responsabilité majeure au lecteur « *reader-responsible discours* » (Reutner, 2010 : 82). Les doctorants allophones s'affichent dans leur dimension affective ; l'accent étant, dès lors, mis sur leur préférence ou tendance naturelle vers le positionnement énonciatif plutôt que de trouver une définition rationnelle de leur intervention dans le texte.

Or, toutes sortes de difficultés d'ordre épistémique interviennent : comment ces doctorants peuvent-ils en effet concilier deux exigences *a priori* contradictoires : donner son point de vue et garder l'objectivité et la neutralité du texte scientifique ?

À ce stade de notre analyse, nous avons fait remarquer que les doctorants, s'agissant de leur statut d'apprentis-chercheurs, ne se considérant pas comme « de vrais chercheurs ». Cette auto-évaluation, voire cette dévaluation de soi-même, est symptomatique, à notre sens, du positionnement délicat de l'apprenti-chercheur ayant, d'une part, à avancer son propre point de vue et à s'affirmer donc comme auteur-chercheur et d'autre part, à se référer constamment à des points de vue qui font autorité, c'est-à-dire à une « autorité externe » (Rinck, 2009 : 162), celle du chercheur-évaluateur, en l'occurrence le directeur de recherche et les membres du jury. D'où le deuxième type de savoir légitime recherché :

« La compétence [de communication en contextes socio-universitaires] sous-tend [...] des questions de reconnaissance et de légitimité : mobiliser efficacement un savoir/savoir-faire, c'est aussi avoir le sentiment d'être reconnu comme légitimement porteur de ce savoir, face, avec, pour, malgré, etc., un ou plusieurs interlocuteurs situés socialement, dans une situation qui sous-tend des enjeux divers, etc. » (Bretegnier, 2010 : 327).

Ceci dit, nous rejoignons les travaux de Reuter (1998a, 2004) et de Rinck (2009, 2011) concernant le positionnement de l'apprenti-chercheur en langue maternelle. Reuter (1998a) justifie cette dévaluation de soi par une « injonction institutionnelle » paradoxale :

« se poser en tant que chercheur tout en sachant qu'un des enjeux essentiels de l'écrit produit est justement la certification de chercheur... Cela n'est pas seulement de l'ordre du 'psychologique individuel' dans la mesure où cela renvoie sans doute à des représentations, socialement et sexuellement différenciées, du chercheur et de la position de recherche en tant que posture culturelle (Qui peut (s')autoriser à cette posture ? À quelles conditions ? À partir de quels savoirs ? Selon quelles modalités ?) » (Reuter, *ibid.* : 17).

Néanmoins, et à la différence de Reuter, nous insistons sur la dimension affective et relationnelle des doctorants allophones. En effet, notre constat sur le rapport au savoir légitime rejoint le constat de Charlot (1997), lequel pointe que le savoir est une relation et un produit. Relation, car il implique un rapport au monde, aux autres et à soi, devenant donc produit dans une « confrontation interpersonnelle » (Charlot, *ibid.* : 70). Autrement dit, le rapport à l'écrit scientifique implique un sujet singulier inscrit dans un espace social, des activités de ce sujet, de rapport de ce sujet à soi-même et finalement de rapport de ce sujet

aux autres, en l'occurrence la communauté scientifique, lesquels co-construisent, contrôlent, valident et partagent ce savoir/écrit scientifique.

Se trouvant au sein de cette chaîne des rapports, les doctorants en mobilité manifestent une dimension identitaire qui est partie intégrante de la dimension sociale :

« apprendre fait sens en référence à l'histoire du sujet, à ses attentes, à ses repères, à sa conception de la vie, à ses rapports aux autres, à l'image qu'il a de lui-même et à celle qu'il veut donner aux autres » (Charlot, 1997 : 84-85).

Nous postulons que ces deux dimensions, sociale et identitaire, ne s'ajoutent pas aux dimensions épistémique et cognitive du rapport à l'écrit scientifique en langue étrangère/seconde, mais qu'elles contribuent à leur conférer une forme particulière : les doctorants en mobilité ne sont pas simplement situés dans le contexte d'accueil, ils sont également en relation avec ce contexte, tournés vers lui, s'en nourrissent et l'intègrent de sorte que les éléments de ce contexte deviennent source de savoir.

Ce postulat, reflétant notamment notre analyse du questionnaire, met en exergue le fait qu'apprendre et maîtriser des langues étrangères dans un contexte de mobilité étudiante constitue une expérience donnant lieu autant à la construction des savoirs, à un « rapport accepté de familiarité avec l'écrit et l'écriture » (Bautier, 1997 : 11) qu'à une élaboration identitaire dans ses dimensions cognitives, langagières, culturelles, etc. :

« la culture, ce sont les habitus, les manières d'être dans la communication, le caractère culturel des règles de prise de parole, des postures conversationnelles, des relations à l'écrit. [...] soulignons les diversités concernant les formes d'implicite, la connaissance partagée, les connotations qui marquent une langue et des discours dès lors qu'on veut en saisir les aspects énonciatifs et pragmatiques. C'est l'identité des sujets qui se construit à travers le langage, le non-verbal et les dimensions de la ritualisation sociale » (Chiss, 1997 : 59-60).

Or, nous l'avons vu dans l'analyse, les doctorants allophones rencontrent des difficultés correspondant à l'absence d'expérience d'écriture, en arabe et en français, à la méconnaissance des pratiques de lecture et d'écriture, au décalage entre la langue-norme et les pratiques sociolangagières du français et surtout au décalage de la culture éducative et écrite de la langue d'origine et de la langue française. Ce qui nous renvoie au deuxième niveau de difficulté méthodologique : les **difficultés de niveau micro**.

Ces dernières relèvent, d'après nous, à la fois, des compétences langagières (compréhension/production orale, compréhension/production écrite) et, corollairement, des opérations cognitives concernées (la prise de notes, la synthétisation des informations, la reformulation, etc.).

La maîtrise de l'écrit en français constitue l'une des difficultés importantes que rencontrent les doctorants allophones. En effet, les résultats de nos enquêtes mettent en relief l'aspect symptomatique d'un niveau B2 du CECRL non atteint : recours à la traduction lors de la prise de notes et de la rédaction, incapacité de lire des textes spécialisés en français, etc.

Pour comprendre ces difficultés, nous ne pouvons que retenir la nécessité, évoquée par Delcambre et Reuter (2000), de lier étroitement l'analyse du rapport à l'écrit académique à celle des activités cognitives à accomplir par les doctorants allophones :

« Le 'rapport à' peut être défini comme un rapport à des processus (les productions liées au langage), à des situations d'apprentissage, à des activités et à des produits (objets institutionnels, culturels et sociaux). Il est relation de sens et relation de valeur : l'individu valorise ou dévalorise les objets et productions de langage en fonction du sens qu'il leur confère » (Bautier, 2002 : 43).

Rappelons ainsi notre constat sur le sentiment de double étrangeté éprouvé par les doctorants allophones (*Cf. Supra.* : 293) et généré principalement par la représentation de la « bonne langue », de la langue établie comme norme et de la norme perçue comme difficile à transgresser. Cette représentation reflète la faible connaissance de la compétence de communication en contexte socio-universitaire (Bretegnier, 2010) relevant à la fois d'un savoir-évaluer une situation socio-interactionnelle et d'un savoir-mobiliser des ressources communicationnelles appropriées à cette situation spécifique. Une incompétence de ce type va de pair avec la « non-prise en compte du système linguistique comme système de relations entre des éléments » (Bautier, *op.cit.* : 49). En d'autres termes, la maîtrise de l'écriture scientifique en français suppose tant la maîtrise des activités cognitives et méthodologiques concernées (lecture, prise de notes, reformulation, etc.) que la distinction, par exemple, entre l'activité de la prise de notes (la transgression de la norme) et celle de la reformulation (la remise en norme). Or, ces activités n'ayant eu lieu d'être lors des premières années de formation académique, leur mise en relation dans un texte scientifique

s'avère d'autant plus difficile. Ainsi, les doctorants allophones, en se focalisant sur la variété normative cible, occultent le processus :

« apprendre une langue ouvre un parcours qui produit de l'instable entre-deux normes, qui, en regard d'une image de 'langue-cible' comme modèle invariant et système clos, est à la fois culpabilisant, et d'autant plus insécurisant qu'il peut être perçu comme impossible à dépasser » (Bretegnier, 2010 : 327).

Dans notre enquête, certains doctorants identifient les causes de ces difficultés par la nature même de leurs études. En effet, les problèmes observés lors de notre analyse sont également interprétables en termes disciplinaires. Les doctorants en Géographie et en Sciences Économiques peinent ainsi à articuler savoir théorique et expérience de terrain, à rédiger des cadres théoriques et à gérer la polyphonie dans leurs textes scientifiques.

Comme nous l'avons indiqué, pour les doctorants dans ces deux disciplines, l'écriture scientifique n'a qu'une fonction utilitaire, se réduisant à un simple moyen de communication et d'interprétation de second degré : le caractère bimodal est dominant dans ce genre de discours, en complémentarité ou en divergence. Ainsi, texte et carte/équation ne véhiculent nécessairement pas le même message (*Cf. Supra.* : 249).

À l'exemple de Millet (1999), nous proposons ici quelques spécificités disciplinaires de la Géographie et des Sciences Économiques :

- Le « statut épistémologique des connaissances » (Millet, *ibid.* : 58) qui distingue la Géographie et les Sciences Économiques dont l'activité de recherche s'appuie sur des corpus constitués des lois mathématiques, géométriques, etc., ainsi que sur des cartes ou des équations, des autres disciplines examinées étant considérées comme sciences historiques et théoriques d'interprétation ;
- Les « formes d'exercice de la connaissance » (Millet, *ibid.*) qui caractérisent les incertitudes du savoir géographique et économique en tant que savoir de la recherche en cours de construction ;
- Les « traditions intellectuelles et pédagogiques » (Millet, *ibid.*) qui différencient la culture scientifico-technique des études géographiques et économiques de la culture sociologique, juridique, linguistique, etc. proche d'une culture littéraire.

À notre sens, les difficultés méthodologiques du niveau micro et macro sont indissociables et doivent être mises en relation avec les difficultés d'ordre disciplinaire pour toute analyse et interprétation du rapport à l'écrit scientifique en langue étrangère et seconde. En d'autres termes, les doctorants allophones doivent manipuler deux savoirs simultanés : méthodologique et disciplinaire.

De ce fait, et afin d'acquérir un savoir disciplinaire, il est indispensable aux doctorants allophones d'apprendre et de maîtriser les « codes linguistiques » (Ducancel et Astolfi, 1995) et les « codes du savoir universitaire » (Coulon, 1997) de leur spécialité. Chaque spécialité ayant ses propres codes, si ces derniers ne sont pas respectés, le discours scientifique risque d'être rejeté par la communauté discursive concernée :

« Le travail intellectuel obéit lui aussi à certain nombre de règles formelles, dont le non-respect entraîne en principe l'échec. Ce n'est pas tant le non-respect des règles formelles qui est sanctionné, que l'incapacité qu'il révèle à comprendre les fondements mêmes de l'exercice intellectuel demandé » (Coulon, *ibid.* : 183).

À ce stade de notre réflexion, force est de rappeler que le discours universitaire, qu'il soit didactique, scientifique, de vulgarisation, etc., possède des caractéristiques spécifiques et une phraséologie normée propre à lui seul et dont les exigences rédactionnelles doivent être rapidement intégrées par les doctorants allophones (*Cf. Supra.* : 121-123.).

Il est à signaler que nos postulats sur le rapport à l'écrit scientifique et les difficultés rencontrées par les doctorants allophones convergent sur certains points et divergent sur d'autres avec les travaux de Cavalla (2007, 2010 a et b) :

- Points communs :

- 1) Cavalla et nous-mêmes considérons que les doctorants allophones, mais aussi les masterants pour Cavalla, ne disposent pas d'une aide méthodologique et linguistique suffisante, ce qui a des conséquences inévitables sur leur parcours scientifique, sur leur réponse aux exigences universitaires françaises et sur, notamment pour nous, leur construction du rapport à l'écrit scientifique en français ;
- 2) Cavalla (2010a) et nous-mêmes distinguons plusieurs types de difficultés à surmonter par les doctorants allophones. Pour Cavalla, les difficultés sont d'ordre

scientifique, culturel et linguistique et font écho aux quatre types de savoir : scientifique, méthodologique, terminologique et linguistique ;

- 3) Nous admettons avec Cavalla (2007) que « les exigences universitaires en matière d'écrits – souvent seul critère d'évaluation – diffèrent d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre » (Cavalla, *ibid.* : 39) et que « le niveau méthodologique est très culturellement marqué » (Cavalla, 2010b : 205) ;
- 4) Les postulats de Cavalla (2010) et de nous-mêmes se retrouvent sur le principe que sont indissociables les « compétences méthodologiques » et les « compétences langagières » (Cavalla, 2010a : 157) ou les difficultés méthodologiques de niveau micro et macro pour nous.

- Points de désaccord :

- 1) Cavalla (2010a) postule qu' « il n'est peut-être pas pertinent d'envisager des enseignements séparés » (p.155) en termes de formation méthodologique entre les doctorants/masterants natifs et les doctorants/masterants allophones. Pour la chercheuse, c'est au niveau Master que les étudiants découvrent les exigences rédactionnelles universitaires et scientifiques françaises. De ce fait, les étudiants natifs et allophones seraient au même niveau de savoir et savoir-faire en ce qui concerne la structure des écrits scientifiques.

Quant à nous, notre découpage de difficultés méthodologiques englobe non seulement les difficultés à structurer un texte scientifique (niveau macro), mais également celles à accomplir des activités à la fois cognitives et méthodologiques, telles la prise de notes et la lecture (niveau micro). De même, étant donné que les doctorants allophones sont issus de cultures éducatives et méthodologiques différentes de la culture française, ils peinent naturellement à atteindre la norme des doctorants natifs. De ce fait, il est très pertinent pour nous d'instaurer des formations méthodologiques propres aux doctorants allophones. Ce point sera repris dans les lignes qui suivent ;

- 2) Tout en affirmant leur complémentarité et les liens étroits qui les unissent, Cavalla distingue les difficultés d'ordre terminologique de celles d'ordre disciplinaire. Pour la chercheuse, des constructions syntaxiques et associations lexicales spécifiques constituent une phraséologie terminologique de certaines

disciplines : « L'enjeu est de savoir les repérer en tant qu'entité syntagmatique associée et pas en tant qu'unités lexicales dissociées sinon le sens fait défaut » (Cavalla, 2007 : 41).

Nous avons pour notre part classé les difficultés d'ordre terminologique comme une sous-catégorie des difficultés disciplinaires. Cependant, à l'état actuel de notre recherche, et comme nous n'avons pas développé ce point durant notre enquête, nous ne pouvons pas trancher ce postulat.

Outre ces difficultés méthodologiques et disciplinaires, les doctorants allophones ont à surmonter un troisième type de difficultés : celles culturelles relevant de l'adaptation au système universitaire français et ses exigences.

6.5.2. Rôle de la culture éducative et de l'habitus académique et méthodologique

Notre analyse a mis en exergue le rôle fondamental que joue la culture éducative dans la formation méthodologique des doctorants allophones. En effet, nous postulons que la différence entre les deux cultures éducatives, française et du pays d'origine, constitue un véritable défi à surmonter pour les doctorants allophones en France.

Dans notre enquête, nous avons mis en avant le fait que le manque d'habitus académiques et méthodologiques chez les doctorants syriens, n'ayant suivi aucune formation méthodologique à la recherche ni à la rédaction scientifique en français, entrave le processus d'acquisition cognitive, l'intégration socio-universitaire, l'esprit critique et la créativité. De même, les méthodes d'enseignement traditionnelles reçues, le contenu dépassé et l'image d'un enseignant tout puissant détenteur du savoir ne laissent pas de place à la recherche ni au travail d'équipe. Les futurs masterants/ doctorants sont donc peu autonomes dans leurs recherches, et peinent à élaborer, exprimer des idées et construire un rapport positif avec le savoir. Ce dernier, ayant été appris par répétition et mémorisation, est généralement évalué, en Syrie, par la reproduction par cœur.

À la différence des universitaires syriens, les étudiants français sont évalués non seulement sur une reproduction intellectuelle du contenu des cours, mais également sur la forme et l'élaboration qui transcrivent ce contenu :

« S'affilier au monde universitaire serait donc, du point de vue intellectuel, savoir identifier le travail non demandé explicitement, savoir le reconnaître et savoir quand l'accomplir. Pour réussir, il faut comprendre les codes du travail intellectuel, cristallisés dans un ensemble de règles souvent informelles et implicites, être capable de voir la 'practicalité' du travail demandé, et savoir le transformer en problème pratique » (Coulon, 1997 : 198).

D'après Coulon (*ibid.*), ces codes du travail intellectuel, définis en tant qu'« opérateurs logiques » prouvant le sens de l'ordre et de la rationalité de l'étudiant et caractérisant tout passage à l'enseignement supérieur français, favorisant l'apprentissage du travail autonome, et ce, dans toutes les disciplines.

Si nous insistons sur la nécessité d'instaurer des formations d'initiation à la recherche et à la rédaction scientifique en français, spécifiques aux doctorants allophones, c'est parce que nous pensons, à la différence de Cavalla (2007, 2010 a et b), que c'est au cours de leurs années de Licence que les étudiants français ont entamé leur formation méthodologique et scientifique et ont intégré les exigences rédactionnelles françaises. En outre, ces étudiants, du fait de leur cursus scolaire, notamment au lycée, savent d'une part rédiger une dissertation, élaborer un plan, intervenir d'une manière pertinente dans un cours, prendre des notes, organiser leur pensée et leur expression, etc., et connaissant d'autre part les codes implicites du travail intellectuel demandé. Précisons toutefois que ces opérations cognitives et méthodologiques à la fois « ne sont pas 'naturelles' utilisables quel que soit le milieu où l'on se trouve » (Coulon, 1997 : 185). Elles constituent en effet des codes sociaux dissimulés que les doctorants français, depuis leur niveau de Licence, ont appris à déceler, à déchiffrer et à incorporer.

De ce fait, les masterants/doctorants natifs et allophones, issus de traditions scolaires et universitaires différentes, ne se retrouvent pas au même niveau de savoir et savoir-faire en termes de méthodologie d'écrits scientifiques. Nos deux enquêtes ont montré que ce n'est pas seulement au niveau de la structure des écrits scientifiques que les apprentis-chercheurs allophones buttent, mais également au niveau des opérations cognitives en question (la lecture, la prise de notes, la reformulation, la synthétisation, etc.). D'où, d'après nous, la

pertinence d'une formation sur la méthodologie et l'écrit scientifique conçue spécifiquement pour les apprentis-chercheurs allophones.

À ce stade de notre réflexion, nous tenons à préciser ce que **l'habitus académique et méthodologique** représente pour nous. À notre sens, ce dernier est constitué par des stratégies d'enseignement/apprentissage générées et génératrices à la fois : générées par des cultures académiques et méthodologiques d'une communauté scientifique donnée de sorte que les acteurs de cette communauté partagent les attitudes et les manières de concevoir, de mener et d'évaluer l'enseignement/apprentissage au sein des institutions universitaires et génératrices et organisatrices des pratiques, des représentations et du rapport à tout ce qui relève de la vie universitaire. Ces stratégies sont durables, transposables, mais pas immuables : la confrontation à de nouvelles expériences d'enseignement/apprentissage, à des nouveaux contextes, et/ou à des nouvelles méthodes lui confère de nouveaux sens. Elles sont inconscientes et conscientes : inconscientes pour certains étudiants, car ceux-ci ayant bénéficié des conditions scolaires et universitaires favorables à leur réussite, n'imaginent pas que ces savoirs et savoir-faire puissent s'apprendre. Conscients pour d'autres, car ces derniers, constatant le manque des dispositions nécessaires à leur réussite, cherchent à le combler.

Comme nous l'avons vu lors de l'analyse, ce changement de culture éducative bouleverse les apprentis-chercheurs allophones quant à leur conception de l'écrit scientifique en français. Les représentations d'un écrit « abstrait », « neutre », « objectif », « trop structuré », etc., sont les principales sources de tensions, atténuées cependant grâce au rapport à autrui et aux activités extra-universitaires. Pour mener à bien leur intégration socio-universitaire, les doctorants interrogés dans notre enquête considèrent en effet leur mobilité comme un facteur intégratif leur permettant de tisser des liens entre la vie universitaire et les activités sociales extérieures : « ce sont les autres qui m'ont donné le sens de suivre une thèse », « il faut vraiment chercher à se mettre dans un environnement français », « il faut comprendre comment les Français réfléchissent », etc.

Le rapport et l'image de l'autre étaient des notions récurrentes dans les réponses de nos enquêtés et le discours de nos interviewés. En effet, la production des connaissances scientifiques en langue étrangère constitue pour eux une sorte de confrontation à cet autre, d'aptitude à « accueillir en soi une certaine 'dose' d'altérité » (Anderson, 2003 : 350) et une manière de penser selon l'ordre voulu par une autre syntaxe :

« Confrontation donc à la structure du langage qui va permettre au sujet l'humanisation, d'une part en acceptant l'aliénation des paroles des autres qui précèdent et d'autre part en prenant appui et en faisant objection à ce qui vient de l'Autre » (Anderson, 2012, cité dans Goï, 2014 : 154).

À la lumière de tout ce qui a été étudié et analysé jusqu'à ici (cadre contextuel et théorique ainsi qu'étude du terrain), nous proposerons dans la partie suivante une contribution aux premières ébauches d'une didactique des littéracies universitaires en FLE/FLS, susceptible de répondre à chacune des difficultés susmentionnées, tout en prenant en compte l'impact de la culture éducative d'origine et les besoins langagiers, méthodologiques et socio-universitaires des doctorants allophones en mobilité.



TROISIÈME PARTIE :
Prolongement didactique et mise en
perspective

CHAPITRE VII :

Vers une didactique des littéracies universitaires en **FLE/FLS**

C'est par le travail que l'homme se transforme.

Aragon, 1933¹³¹

¹³¹ ARAGON L., (1933), « L'humanité », cité dans *Le Monde*, 10 janvier 2015, page 11.

Initier à l'écriture de recherche des apprentis-chercheurs prend tout son sens dans un contexte socio-universitaire où les exigences *vis-à-vis* de publics de plus en plus diversifiés sont très élevées et impliquent de leur part une acculturation spécifique, indispensable pour exercer le « métier d'étudiant » (Coulon, 1997).

Ainsi, à l'appui de nos études théoriques et de terrain, nous avons démontré que les étudiants étrangers ne peuvent être pris en charge de la même manière que des migrants ordinaires, et ce, du fait de leurs acquis et réflexes scolaires, de leurs aspirations, de leurs projets de migration plus ou moins temporaire et de leurs modes d'intégration socio-universitaire. Nos conclusions ont mis en exergue le fait que même si la plupart des doctorants allophones cherchent à s'affilier à la culture d'accueil, quelques-uns se replient sur leur culture d'origine, ce qui rend le processus d'intégration universitaire lent et malaisé.

Nous espérons contribuer par le présent chapitre à l'élaboration d'une didactique des littéracies universitaires en français langue étrangère et seconde. Rappelons qu'une synthèse définitionnelle et une justification du choix du terme « littéracies » ont été réalisées au chapitre III.

Ainsi, dans ce chapitre, nous présenterons tout d'abord la nécessité d'une approche didactique prenant en considération les besoins et attentes spécifiques de chaque public et cherchant à apporter des solutions concrètes et efficaces aux étudiants étrangers aux prises avec leurs difficultés. Ensuite, nous présenterons les principes d'une formation à l'écrit scientifique en français pour les doctorants allophones en mobilité. Comme nous l'avons précédemment indiqué, l'instauration d'une formation propre aux doctorants allophones est pertinente pour nous. Enfin, nous discuterons des modalités d'accueil des étudiants étrangers dans les universités françaises.

7.1. Vers une discipline spécifique

En matière de didactique du français, depuis les années 1990, des avancées considérables ont été réalisées concernant l'étude et l'analyse des savoirs scientifiques relatifs aux spécificités des textes universitaires et aux difficultés éprouvées par les étudiants à lire et à produire ces documents, comme en témoignent les nombreuses revues qui y ont consacré des numéros (Cf. *Lidil*, n°17, 1998 ; *Spirale*, n°29, 2002 ; *Enjeux*, n°53-54, 2002 ; *Pratiques*, n°121-122, 2004) ainsi que la parution d'ouvrages qui font état d'un réel champ de recherche (Pollet, 2001 ; Defays *et al.*, 2009).

Dans d'autres publications (Dabène et Reuter, 1998 ; Dabène, 2008 ; Brassart, 2000), transparaissent plus ou moins explicitement des interrogations autour de la relation entre l'écriture à l'université et la construction des savoirs. Ce rapport a été pensé comme un cadre général pour analyser des pratiques de lecture et d'écriture à l'université. La prise en compte de cette relation déplace l'analyse des difficultés d'écriture des étudiants, comme nous l'avons vu. Elle a ouvert des perspectives théoriques nouvelles développées dans diverses recherches (telles Pollet et Boch, 2002 ; Boch, Laborde-Milaa et Reuter, 2004 ; Donahue, 2010 a et b) et focalisées sur la spécificité des disciplines et le rapport qu'elles impliquent :

« L'écrit et l'objet de l'écriture ne se séparent pas, et l'apprentissage d'un écrit disciplinaire aura besoin de se faire en lien avec l'apprentissage de la discipline elle-même » (Donahue, 2010 a : 57).

De leur côté, Delcambre et Lahanier-Reuter (2010) soulignent le rôle fondamental que jouent dans l'élaboration des écrits les contextes où ils sont produits et indiquent que les recherches récentes dans ce domaine orientent l'analyse des difficultés des étudiants :

« vers la prise en compte des dimensions épistémologiques de l'écriture, vers l'analyse à la fois de l'inscription disciplinaire des genres d'écrits auxquels ils sont confrontés et des spécificités des formes d'écrits produits et attendus dans le cadre de la formation [...] » (Delcambre et Lahanier-Reuter, *ibid.* : 23).

La question des relations entre l'écriture à l'université et la construction des savoirs est ici à l'origine de toute recherche sur les pratiques d'écriture, « cette relation étant pensée comme un cadre général pour l'analyse des pratiques de lecture et d'écriture à l'université et

des difficultés rencontrées par les étudiants confrontés à de nouveaux corps de savoirs » (*ibid.* : 13). Dès lors, nous estimons qu'il est nécessaire de décrire les « objets textuels » universitaires pour repérer les spécificités de ces pratiques tout en déterminant les problèmes que rencontrent les étudiants étrangers vis-à-vis de l'assimilation de l'enseignement et de son apprentissage. Ces difficultés sont souvent liées, comme nous l'avons montré, au niveau discursif de la langue : genres discursifs nouveaux (rapports de stage, mémoires, etc.), pratiques nouvelles (l'écriture de recherche), distance entre culture écrite et pratiques de l'écrit à l'université ou encore caractéristiques du discours académique (polyphonie, citations, reformulation, etc.).

7.2. La nécessité de cette discipline en LE

Les recherches mentionnées ci-dessus sont le fruit du travail des chercheurs en Science du langage et en didactique du français langue maternelle. Pourtant, et d'après Delcambre et Lahire-Reuter (2010), ces deux disciplines n'entretiennent pas le même type de relation avec le champ de la littéracie universitaire.

En effet, la didactique de l'écriture, considérée comme un sous-domaine de la didactique du français, tire sa légitimité de l'analyse et de la description de l'enseignement et de l'apprentissage de l'écriture au niveau scolaire où « l'écriture est un objet disciplinaire, référé à la discipline 'française' » (Delcambre et Lahire-Reuter, *ibid.* : 14) ; autrement dit, l'écriture constitue un objet d'apprentissage au même titre que la grammaire, l'orthographe, la lecture, la littérature, etc. et ceci au collège, au lycée ou même à l'école primaire. Pourtant, cette discipline n'existe pas à l'université. Ainsi, les étudiants étrangers nouvellement arrivés dans les universités françaises se heurentent des difficultés au niveau discursif, car ils n'ont ni les mêmes acquis ni la même culture écrite que les étudiants natifs. Cette discipline n'étant pas enseignée à l'université, les didacticiens préfèrent parler de littéracies universitaires plutôt que de didactique du français en analysant les pratiques discursives universitaires des étudiants.

Cette nouvelle dénomination est due à l'émergence de ce champ de recherche pluridisciplinaire où s'articulent des concepts et des méthodes de la didactique du français et d'analyse de discours et où les dimensions épistémologiques de l'écriture en constituent un élément fondamental, celles-ci permettant de clarifier les interactions entre l'écriture et les

disciplines universitaires. Dès lors, les difficultés d'écriture des étudiants étrangers, longtemps attribuées aux lacunes d'expression, sont pensées aujourd'hui, d'une part, en termes de relation aux contextes dans lesquels les étudiants écrivent, voire en tant que « mode d'entrée dans des univers culturels nouveaux » (Delcambre et Lahire-Reuter, 2010 : 5) et d'autre part en termes de rapport qu'entretient le scripteur avec l'écriture et les représentations qu'il se fait du discours universitaire.

Dans cette conception, la nécessité d'une didactique des littéracies universitaires en LE/LS vise essentiellement le fait d'inviter les étudiants allophones à « entrer dans les disciplines » universitaires en travaillant sur la compréhension des « formes et attentes concernant l'écriture » (Delcambre et Lahire-Reuter, *ibid.* : 29). L'idée est donc de mettre au point une formation centrée sur le développement des compétences méthodologiques, lectorales et scripturales en langue étrangère expliquant la culture éducative et méthodologique française ainsi que les attentes en termes de genres universitaires attendus dans le contexte français.

Cette nouvelle relation entre écriture et disciplines universitaires nous permet de repenser la perspective générique, laquelle est loin d'être cantonnée à une démarche normative, et de lui insuffler une dimension épistémologique.

Remarquons ici que le contexte joue un rôle déterminant dans l'élaboration des écrits et dans l'orientation de l'analyse des difficultés des étudiants allophones vers la prise en compte des dimensions épistémologiques de l'écriture, et que cette analyse tend vers l'interprétation des genres et des formes, produits et attendus, et vers leurs spécificités disciplinaires.

Dans le même ordre d'idées, précisons que la multiplicité des contextes, des écritures, des écrits scientifiques et des enjeux qui caractérisent ces derniers ne relève pas du simple fait d'abondance, mais témoigne de l'hétérogénéité, de la variété et de la diversité des pratiques d'écriture et des domaines de recherche concernés par l'analyse de ces pratiques (linguistique, psycholinguistique, sociolinguistique, didactique, sciences de l'éducation, etc.), d'où, d'après nous, la marque du pluriel dans le terme de « littéracies ». Ce pluriel est particulièrement revendiqué dans l'approche britannique *Academic Literacies* comme indices que « la littéracie a toujours à voir avec des pratiques sociales et culturelles de lecture et d'écriture dans des contextes particuliers, plutôt qu'avec une activité cognitive individuelle » (Delcambre, 2012 : 29).

Nous rejoignons par là l'approche théorique de Rispaïl (2011) qui prend en compte la multiplicité des contextes jusqu'à élargir la littéracie à l'oral, au plurilinguisme et aux TICE et pointe que :

« La littéracie n'est pas un concept théorique en soi, mais une notion contextualisée, dont les contenus dépendent étroitement du contexte social dans lequel elle est utilisée »¹³².

Cette conception des littéracies universitaires, caractérisée par la variété des contextes, voire par la variation des pratiques selon les contextes, transcende le modèle autonome attribué à Jack Goody qui « concevait l'écrit comme une compétence technique indépendante des contextes » (Pollet, 2014 : 24) et trouve une certaine parenté avec, d'une part, l'approche *New Literacy Studies* dont le principal théoricien, Brian Street, estime que « l'écriture est toujours prise dans des contextes culturels » (Fraenkel et Mbodj, 2010 : 13, cité dans Delcambre, 2012 : 28), et d'autre part, avec l'approche d'*Academic Literacies* dont l'objectif est de « comprendre le terrain spécifique qu'est l'université » (Delcambre, 2012 : 29) et qui passe au crible les pratiques de lecture et d'écriture dans le contexte universitaire.

Avant de passer au rapport entre les littéracies universitaires et le rapport à l'écrit scientifique, nous passerons en revue quelques dimensions parmi d'autres des pratiques de l'écrit que la notion de littéracies universitaires permet d'établir et qui entrent en jeu dans l'approche des littéracies universitaires en langue maternelle et qui devraient l'être également, d'après nous, en langue étrangère et seconde :

- La lecture et l'écriture ne sont pas considérées comme des techniques, mais comme des pratiques sociales et culturelles ; elles constituent « un outil culturel, une manière d'être au monde, une manière de penser et de se penser, une forme de culture » (Reuter, 2006 : 137) ;
- Les pratiques des littéracies sont des pratiques sociales à visée heuristique centrée sur « l'étude de la pluralité des pratiques, l'étude de leurs ressemblances, mais aussi de leurs différences selon les contextes, l'étude aussi des liens entre contextes sociaux, géographiques et culturels » (Barré-De Miniac, 2003b : 8) ;

¹³² Article en ligne : http://forumlecture.ch/sysModules/obxLeseforum/Artikel/446/2011_1_Rispail.pdf (site consulté : le 27/10/2013).

- « Les savoirs eux-mêmes ne sont pas isolés des pratiques langagières (et des genres de discours) dans lesquels ils s'élaborent, se diffusent, se construisent » (Delcambre, 2012 : 32). Autrement dit, la notion de savoirs abstraits cède la place à celle de « pratiques discursives des savoirs » (Reuter, 2012 : 161) ;
- Les difficultés des étudiants en écriture et leur échec à l'université sont légitimes et surmontables (Reuter, 2004, 2012 ; Delcambre, 2012 ; Pollet, 2014). Cependant, l'accompagnement de l'écriture des étudiants ne peut prétendre à l'efficacité sans analyser les pratiques disciplinaires propres à l'université et les représentations que s'en font les étudiants ;
- Les dimensions contextuelles, sociales et culturelles ont un impact certain sur l'élaboration des écrits universitaires, d'où la nécessité de définir le processus de l'écrit comme un continuum dans lequel s'effectuent les apprentissages de l'écrit (Delcambre, 2012).

7.3. L'acculturation à l'écrit scientifique en LE/LS

D'abord mobilisé par les anthropologues nord-américains en 1880, Bastide souligne dans l'*Encyclopædia Universalis* que le terme « acculturation » revêt deux sens différents. En psychologie sociale, il désigne :

« le processus d'apprentissage par lequel l'enfant reçoit la culture de l'ethnie ou du milieu auquel il appartient (il vaudrait mieux, pour éviter toute ambiguïté avec le second sens, appeler ce phénomène 'enculturation', ou socialisation) »¹³³.

En anthropologie culturelle, il dénomme « les phénomènes de contact et d'interprétation entre civilisations différentes » (Bastide, *ibid.*).

En ethnologie, la définition classique d'acculturation est celle proposée par Linton, Redfield et Herskovits (1936). Selon eux, il s'agit de « l'ensemble des phénomènes qui résultent de ce que des groupes d'individus de cultures différentes entrent en contact,

¹³³ Bastide, « Acculturation », in : *Encyclopædia Universalis* [en ligne], site consulté le 3 mars 2017 : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/acculturation>.

continu et direct, avec les changements qui surviennent dans les patrons culturels originaux de l'un ou des deux groupes » (p.197).

En sociologie, A. et R. Mucchielli définissent l'acculturation dans leur *Lexique des Sciences Sociales* comme un :

« Processus par lequel un individu apprend les modes de comportements, les modèles et les normes d'un groupe de façon à être accepté dans ce groupe et à y participer sans conflit » (A. et R. Mucchielli, 1969 : 9).

Ainsi, l'acculturation désigne essentiellement les processus qui s'enclenchent lorsque deux cultures entrent en contact en agissant et réagissant l'une sur l'autre. Autrement dit, c'est la transformation des systèmes culturels en contact. Bien qu'en principe, les changements soient réciproques, concernant la manière d'agir, de percevoir, de penser, de travailler, etc., il existe généralement un groupe dominant qui jouit d'une influence culturelle plus forte que l'autre groupe, souvent composé d'individus en mobilité, de migrants et de leurs descendants.

Dans le cas des doctorants allophones, le processus d'acculturation ne concerne pas seulement les codes culturels, les valeurs, les habitudes et les façons de se comporter, mais également l'apprentissage d'un habitus académique et méthodologique à la française (*Cf. Supra.* : 316), décrit, comme nous l'avons vu, comme déstabilisant pour la plupart des étudiants en mobilité.

Dans notre étude, nous nous sommes intéressée à l'écrit scientifique en langue étrangère, ou à ce que Reuter (2004) nomme « l'écriture de recherche en formation », en tant que genre incontournable dans le contexte universitaire et censé présenter les traits discursifs d'un écrit de recherche : un discours argumentatif à visée épistémique, dans lequel l'apprenti-chercheur se positionne par rapport à d'autres travaux et d'autres chercheurs et « s'affirme par le biais du travail langagier sur l'objet qu'il contribue à construire » (Lafont-Terranova et Niwese, 2012 : 118). Le rapport entre les littéracies universitaires et le rapport à l'écrit en langue étrangère ou seconde est, comme nous l'avons précédemment signalé, repose, à notre sens, sur le principe d'un continuum dans l'apprentissage et sur la légitimité de traiter les difficultés rencontrées par les doctorants allophones lors de la rédaction de leur thèse (Reuter, 2012; Pollet, 2014).

Ce principe de continuum implique à son tour un processus continu et nécessaire d'acculturation aux discours universitaires en langue étrangère. Cette acculturation doit être orientée selon le genre attendu, selon les compétences concernées (production/compréhension) et doit accompagner les doctorants allophones tout au long de leur cursus universitaire. Dans cette perspective, les littéracies universitaires semblent offrir un cadre de réflexion théorique et d'intervention didactique en permettant de mettre « l'accent sur les dimensions contextuelles, sociales et culturelles des pratiques de lecture et d'écriture » (Delcambre, 2010 : 29).

Ainsi, nous renvoyons à l'acculturation encadrée et planifiée dans le but d'élaborer à long terme une culture déterminée. D'après Bastide¹³⁴, toute acculturation est plus ou moins dirigée, orientée et manipulée par l'un des deux groupes en présence :

« Si on avait pu parler jadis d'une acculturation libre, c'est le point de vue ancien, culturaliste, négligeait justement les aspects sociologiques, et particulièrement politiques, des phénomènes, comme leurs aspects psychologiques, dans la concurrence des pouvoirs et des prestiges » (Bastide, *ibid.*).

L'acculturation dirigée permet, à notre sens, aux doctorants allophones d'intégrer en douceur l'habitus académique et méthodologique français. Celle-ci pourra être mise en place au travers de cours d'initiation à la recherche propres à leurs besoins et attentes.

De ce fait, nous proposerons dans les lignes qui suivent les principes à prendre en considération pour concevoir une formation méthodologique spécifique aux doctorants allophones en mobilité en France.

7.4. Une formation pour tous ?

Les recherches inscrites dans le champ des littéracies universitaires autant en langue maternelle (Delcambre et Lahanier-Reuter, 2010 ; Pollet, 2014) qu'en langue étrangère (Cavalla, 2007, 2010 a et b) mettent en exergue le fait qu'en France l'accompagnement des nouveaux étudiants, natifs et allophones, est « quasiment inexistant » (Delcambre et Lahanier-Reuter, 2010 : 28). Or, et comme nous l'avons montré dans notre discussion,

¹³⁴ Bastide, « Acculturation », in : *Encyclopædia Universalis* [en ligne], site consulté le 3 mars 2017 : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/acculturation>.

l'intégration socio-universitaire des doctorants allophones dans les universités françaises nécessite la mise en place de programmes d'accueil et d'accompagnement comportant un dispositif de formation linguistique et méthodologique spécifique aux étudiants étrangers. En effet, et comme le signalent Coulon et Paivandi (2003), la question de l'affiliation universitaire « trouve doublement sa pertinence dans le cas des étudiants étrangers » (p.28). L'étudiant étranger vivant ainsi « une socialisation 'secondaire' sur le plan pédagogique et scolaire, dans ses relations avec les autres acteurs universitaires », se doit « d'apprendre ou de réapprendre son 'métier d'étudiant' en dehors de son pays et dans un nouvel environnement » (Coulon et Paivandi, *ibid.* : 32).

Constatons donc que les demandes en formation sont plus nombreuses que les offres de formation. En effet, la répartition très large des étudiants étrangers dans toutes les filières et l'hétérogénéité des exigences disciplinaires rendent difficile l'élaboration des formations méthodologiques et linguistiques répondant aux attentes de tous les étudiants.

À ce propos, Parpette et Mangiante (2010) précisent les différents obstacles à surmonter lors de l'élaboration de ces formations :

- **matériel** : « les cours en présentiel sont nécessairement limités en nombre d'heures, d'étudiants, etc. » (Parpette et Mangiante, *ibid.* : 193) ;
- **financier** : souvent, seuls les relevant de programmes d'échanges (ERASMUS, Campus France, etc.) sont pris en charge alors que les autres étudiants doivent s'inscrire volontairement aux cours de langue ;
- **pédagogique** : l'hétérogénéité des filières suivies et des besoins langagiers posent souvent problème lors la conception des programmes à proposer.

C'est au niveau pédagogique que nous nous intéressons dans la présente étude. En effet, comme nous l'avons précédemment indiqué, les difficultés des doctorants allophones portent principalement aussi bien sur la lecture (prise de notes, carence de lecture dans la formation initiale, etc.), sur l'écriture (respecter le genre exigé) que sur les exigences disciplinaires.

À notre sens, une formation spécifique aux doctorants allophones, visant l'intégration socio-universitaire de ces derniers, doit prendre en compte trois facteurs que nous allons étaler :

➤ *Actes de langage propres à la vie académique :*

Une formation méthodologique et linguistique destinée aux doctorants allophones doit prendre en compte les recommandations du CECR pour les niveaux B2 et C1¹³⁵ en répertoriant toutes les situations de communication propres à la nouvelle vie académique auxquelles sont confrontés ces apprentis-chercheurs et en pointant les principaux actes de langage qu'ils posent, à l'oral et à l'écrit.

Par acte de langage, Maingueneau (2009) entend « la plus petite unité réalisant par le langage une action (ordre, requête, assertion, promesse, ...) destinée à modifier la situation des interlocuteurs » (p.15).

Nous dresserons une liste non exhaustive des actes de langage propres aux situations de communication académique :

Situation	Acte de langage
Interaction administrative	Prendre rendez-vous, fixer un horaire, prendre contact pour s'inscrire, pour s'informer, etc. envoyer des courriels, des lettres, ...
Formation académique	Argumenter, définir, expliquer, illustrer, décrire, comparer, situer dans l'espace et dans le temps, hiérarchiser, tirer une conclusion, formuler une hypothèse, analyser des données, etc.
Interaction académique	Lors d'un cours, des travaux pratiques, des séminaires, des colloques, etc. : comprendre, prendre des notes, présenter un exposé oral, intervenir, présenter son point de vue, ...
Situations scientifiques	Dans une bibliothèque : comprendre, résumer, synthétiser, prendre de notes, ...
Situations évaluatives	Rédiger un texte argumentatif, critiquer, présenter son point de vue, etc.

Tableau n°62 : Actes de langage propres aux situations de communication académique

¹³⁵ Rappelons que pour les étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises, sont exigés le niveau C1 (étudiants en Sciences Humaines et Sociales) et B2 (étudiants en Sciences Naturelles).

➤ **Documents authentiques :**

N'étant pas conçu à l'origine pour un cours de langue, le document authentique est élaboré entre des locuteurs natifs à des fins de communication réelle. De ce fait, en permettant de mettre l'apprenant au contact direct de la langue cible et d'enseigner à la fois langue et civilisation, il renvoie à

« un foisonnement de genres bien typés et à un ensemble très divers de situations de communication et de messages écrits, oraux, iconiques et audiovisuels, qui couvrent toute la panoplie des productions de la vie quotidienne, administrative, médiatique, culturelle, professionnelles, etc. »
(Cuq, 2003 : 29).

Étant donné que « le document authentique n'a de sens qu'inséré dans le cadre d'un programme méthodologique précis et cohérent (niveau, progression, besoins, objectifs) » (Cuq, *ibid.*), il nous paraît pertinent qu'il soit exploité dans des cours d'initiation à la recherche pour les doctorants allophones tout en tentant de respecter la situation de communication en question et de restituer l'authenticité de la réception de ce document.

Ainsi, les enseignants dans ces cours sont invités à puiser leurs données à quatre types de documents authentiques glanés dans la production académique française et francophone :

- 1) Documents scientifiques : articles, parties d'articles, extraits des thèses ou de mémoires, etc. ;
- 2) Documents scientifiques de diffusion ou de vulgarisation : enregistrement audio ou vidéo d'une conférence, d'un colloque ;
- 3) Documents didactiques : des copies de cours de toutes les filières ;
- 4) Documents iconographiques : tableaux, schémas, photographies, etc.

D'après nous, le fait de travailler sur tous les types de discours universitaires constitue une nécessité permettant d'une part d'apprendre à lire et à écrire des documents très variés et même d'entraîner les apprenants à la lecture des images, de les décoder, de les mettre en relation avec un texte et de faire le passage d'un type de document à un autre, d'autre part d'atténuer le handicap que ressentent beaucoup de doctorants allophones en termes de déficit linguistique.

➤ *Approche interculturelle :*

Comme nous l'avons précédemment indiqué, les doctorants allophones sont issus des cultures éducatives et méthodologiques différentes de la culture française et n'ont pas l'habitus académique et méthodologique français. Ce postulat confirme la théorie de Martins (1974) portant sur « L'isolement pédagogique et social des étudiants étrangers et leur échec scolaire » et renvoyant les causes du frein à l'intégration socio-universitaire de ces étudiants à la grande disparité entre l'enseignement reçu dans leur pays d'origine et l'enseignement universitaire dans le pays d'accueil.

De ce fait, et pour ne pas laisser l'étudiant étranger au seul « travail de détective » (Coulon, 1997 : 86), nous trouvons pertinent qu'une formation de recherche propre aux doctorants étrangers adopte une approche interculturelle à visée comparative. À notre sens, une telle approche est fortement conseillée dans des cours d'initiation à la recherche car elle permet d'une part aux doctorants allophones d'apprendre « beaucoup à l'Université, aussi bien sur la société d'accueil que sur leur propre pays » (Coulon et Paivandi, 2003 : 37) ; d'autre part, de combler la disparité entre les systèmes éducatifs dont a parlé Martins (1974). Autrement dit, cette approche donnerait lieu à créer des ponts entre les cultures éducatives et méthodologiques, à rendre compréhensible l'altérité scientifique et à constituer un apport où chaque doctorant allophone trouve un supplément à sa propre culture.

Étant donné que les futurs participants aux cours d'initiation à l'écrit scientifique en langue étrangère/seconde sont des interlocuteurs appartenant à des communautés culturelles différentes, l'enseignement-apprentissage en question doit donc se donner pour mission, au-delà de l'objet méthodologie de recherche en langue étrangère/seconde, de participer à l'intégration socio-universitaire qui promeut le respect mutuel par la compréhension mutuelle.

En effet, le fait d'adopter cette dimension interculturelle à visée comparative, rendant possible l'assimilation des savoirs et savoir-faire, sollicite les étudiants étrangers pour qu'ils effectuent un travail de comparaison entre les systèmes éducatifs et qu'ils participent à la construction des cours, les intégrant ainsi à la communauté scientifique.

La formation à la comparaison en classe de méthodologie de la recherche en LE/LS nous paraît pertinent pour les doctorants allophones : une telle approche présente l'avantage de répondre aux besoins des étudiants étrangers, d'engager ces derniers dans un travail

d'exploration des situations de communication académique dans lesquelles ils seront amenés à interagir.

Pour conclure ce chapitre, nous soulignons notamment que si l'accueil des étudiants étrangers au sein des universités françaises constitue depuis plusieurs années l'un des sujets les plus récurrents dans le domaine de recherche, il faut reconnaître que cette priorité se limite au niveau théorique et que le déficit d'accompagnement linguistique et méthodologique est toujours présent.

Notre travail pour proposer des cours d'initiation à la recherche et à l'écrit scientifique en langue étrangère et seconde ne se termine pas ici. Des futures recherches au sein des formations actuelles sont nécessaires pour faire mûrir les bases théoriques d'une formation propre aux doctorants étrangers.

CONCLUSION GÉNÉRALE

« Le théâtre dans le théâtre » et « le métathéâtre » sont deux notions que nous empruntons au domaine littéraire, théâtral et artistique pour décrire la mise en abyme dans laquelle cette thèse s'inscrit : être doctorante syrienne en France et réaliser une étude sociodidactique sur les doctorants syriens dans les universités françaises. Ce double statut d'étudiante en mobilité et de jeune chercheuse nous a incitée à réfléchir sur le rapport à l'écrit scientifique en français langue étrangère et seconde dans un contexte homoglotte.

Ainsi, nous avons défini l'objectif principal de notre recherche comme suit : éclairer et délimiter les enjeux de l'intégration socio-universitaire des doctorants en mobilité au sein du système universitaire français. Après avoir consulté la littérature traitant du sujet, nous avons été surprise de constater qu'en dépit de l'importance primordiale des questions relatives à l'écrit scientifique, les recherches menées dans le domaine de FLE/FLS restent encore peu nombreuses et restreintes. Nous avons ainsi ressenti le désir de contribuer aux premières ébauches de la didactique des littéracies universitaires en FLE/FLS et d'encourager la réflexion portant sur les difficultés auxquelles sont confrontés les doctorants allophones lors de la phase de rédaction de leur thèse et l'impact de ces difficultés sur le rapport que ces derniers entretiennent avec l'écrit scientifique en langue étrangère ou seconde.

Dans cette conclusion, nous dresserons un bilan s'orientant sur trois axes :

- Une dimension rétrospective s'attachant à synthétiser notre travail;
- Les limites de notre étude;
- Une dimension prospective envisageant les suites de la recherche que nous avons amorcée.

Dimension rétrospective

Dans cette thèse, s'insérant dans le domaine de la didactique des langues étrangères et secondes, nous avons examiné le rapport à l'écrit scientifique des doctorants syriens dans diverses universités françaises. Le positionnement des apprentis-chercheurs allophones *vis-*

à-vis de leurs textes en français ainsi que leurs représentations de l'écrit universitaire ont constitué la clé de voûte de notre étude.

Pour bien circonscrire notre domaine d'étude, nous avons préalablement dressé un tableau du contexte sociolinguistique et éducatif syrien. De même, un inventaire théorique a été établi sur la notion de mobilité étudiante. L'objectif était de faire le point sur l'état actuel de ce phénomène, de comprendre son incidence sur le processus d'intégration socio-universitaire du public enquêté et d'analyser l'impact du contexte d'origine sur l'appropriation de nouvelles méthodologies de recherche.

Ce faisant, un premier constat ressort : le phénomène de mobilité étudiante est loin d'être récent et l'enchaînement des événements politiques, historiques et administratifs sert à comprendre ce phénomène partant de la Syrie vers la France.

Notre intérêt pour le sujet est d'autant plus utile que la mobilité étudiante est une question mal abordée, où les éléments statistiques sont souvent dominants au détriment des dimensions identitaires, socio-culturelles, linguistiques, etc. Cependant, à notre sens et comme nous l'avons vu, pour analyser correctement le rapport à l'écrit scientifique des étudiants en mobilité, il convient de tenir compte autant de son aspect diachronique (histoire éducative, linguistique, culturelle, etc., du public en question) que de son aspect synchronique (le statut actuel du rapport à l'écrit).

Dans le même ordre d'idées, et étant donné que notre sujet porte essentiellement sur le rapport à l'écrit, nous avons jugé indispensable de décortiquer ce que revêt la notion de « rapport à ». Ainsi, nous l'avons analysée dans ses aspects les plus pertinents pour nous (sociologique, psychologique et didactique). En outre, et partant du constat que le rapport à l'écrit n'est pas un rapport isolé, mais plutôt un « système » (Barré-de Miniac, 2000 : 117), nous avons réalisé que les notions clés de notre problématique formaient un fil conducteur nous ayant permis d'étudier la notion de rapport à l'écrit sous plusieurs facettes : langagière, identitaire, épistémique, cognitive, communicationnelle et représentationnelle.

Nous avons alors pu formuler notre premier constat concernant le rapport à l'écrit de notre public d'enquête : la question du rapport à l'écrit est intimement liée à celle de l'environnement sociolinguistique et de l'identité sociale et discursive. Notre public étant constitué des doctorants plurilingues en mobilité, le rapport à l'écrit est conçu comme

favorisant la reconstruction des sentiments identitaires et linguistiques nécessaires à l'intégration socio-universitaire.

Ceci dit, nous avons ressenti l'importance de spécifier les genres de discours universitaire, de définir le genre de référence pour notre étude et de proposer un parcours définitionnel non exhaustif des littéracies universitaires.

Par ailleurs, il nous a semblé indispensable de mener deux enquêtes de terrain afin, d'une part, de définir le rapport à l'écrit scientifique en français qu'entretiennent les doctorants syriens et, d'autre part, d'examiner de près leurs difficultés, leurs représentations mais aussi leurs attentes en matière de formation à l'écrit scientifique spécifique aux doctorants allophones. Un questionnaire a donc été distribué à cent sept doctorants en Sciences Humaines et Sociales répartis au sein de dix-neuf pôles universitaires.

Reposant sur une analyse quantitative et qualitative à la fois, les résultats de notre enquête par questionnaire rendent manifeste le fait que même si la France n'est pas le premier choix de certains doctorants syriens (ils lui préfèrent généralement le Royaume-Uni), elle les attire malgré tout en raison du coût des études, de l'influence de certains professeurs en Syrie, de la qualité de l'enseignement, du prestige académique, etc. Apprendre le français se révèle donc indispensable au cours de leurs études. L'adaptation socio-universitaire est facilitée par le contact régulier avec des natifs et par les activités extra-universitaires. Ainsi, l'expérience de la mobilité est conçue d'une manière positive sur le cursus académique, le réseau de relations sociales et l'élaboration identitaire.

Notre analyse du questionnaire nous a également permis d'établir que les représentations des enquêtés *vis-à-vis* de l'écrit scientifique et les difficultés que ces derniers ont à surmonter varient suivant la discipline étudiée.

En vue d'exploiter les résultats obtenus lors de notre enquête par questionnaire, nous avons souhaité évaluer le degré d'intégration socio-universitaire des doctorants au travers d'une seconde enquête par entretiens. Ceux-ci avaient pour objectif de compléter les données collectées par le biais du questionnaire et de les confronter avec les éléments recueillis lors du déroulement des sept entretiens. Ce travail a abouti à la mise en relief de deux types de difficultés que les doctorants allophones ont à surmonter : méthodologiques (de niveau micro et macro) et disciplinaires ainsi qu'à définir le rôle primordial de la culture

éducative et de l'habitus académique et méthodologique dans toute formation à l'initiation de recherche pour les doctorants étrangers.

Notre travail théorique, mais aussi sur terrain, a mis en lumière plusieurs constats, dont voici un échantillon :

- L'intégration socio-universitaire et la maîtrise des pratiques langagières universitaires sont fortement conditionnées par les représentations de l'écrit scientifique en langue étrangère et corollairement par le rapport à cet écrit. Autrement dit, entrer dans l'écrit scientifique en langue étrangère signifie à la fois absorber une autre culture d'écrit et construire un nouveau rapport à soi, aux autres et au monde.
- « Rapport à l'écrit scientifique en langue étrangère », « construction des savoirs » et « disciplinarité » sont des notions intimement liées et à prendre en considération lors de toute conception de formation à la recherche en langue étrangère.
- Dans le champ des littéracies universitaires, écrire au sein d'une discipline implique une double formation : à l'écriture et par l'écriture. Or, les disciplines universitaires en Sciences Humaines et Sociales n'entraînent pas le même rapport à l'écrit scientifique et à la construction des savoirs. Citons à titre d'exemple les doctorants en Géographie et en Sciences Économiques qui établissent un rapport bimodal avec leurs textes scientifiques. Cette différence suivant la discipline implique des formations spécifiques à chaque public selon ses besoins et ses attentes, « car les manières d'écrire dans une discipline sont aussi des manières de faire et penser qui lui sont spécifiques » (Rinck, 2011 : 80).
- Les textes longs à visée formative sont des genres discursifs à analyser et à enseigner aux doctorants allophones issus de cultures éducatives et méthodologiques différentes de la culture française. Ces derniers peinent à atteindre le niveau des doctorants natifs. De ce fait, il serait particulièrement pertinent d'instaurer des formations méthodologiques prenant en compte leurs spécificités.

- Le doctorant allophone est confronté à trois types de situations qui le contraignent à réagir : ses difficultés vis-à-vis de la discipline étudiée, sa relation au savoir/à l'écrit et son statut d'étudiant en mobilité qui peut-être déstabilisant. Ainsi, deux niveaux de difficultés méthodologiques se mettent en jeu au sein du public de doctorants allophones : micro et macro.
- La question du positionnement énonciatif est liée à celle de la légitimité des savoirs. Deux types de savoir légitime sont ainsi recherchés par le doctorant allophone : d'une part la légitimité de ses propres savoirs et de sa responsabilité devant son lecteur et d'autre part la légitimité des savoirs d'autrui et de ses points de vue qui font autorité. Ce double savoir légitime rend délicat le positionnement de l'apprenti-chercheur, ce dernier ne se considérant souvent pas comme « un vrai chercheur ».
- Le doctorant en mobilité se trouvant au sein d'une chaîne des rapports (rapport à soi, au monde, aux autres, à l'écrit, etc.), manifeste ses dimensions identitaire, affective, relationnelle, épistémique et cognitive. Celles-ci confèrent à l'écrit scientifique en langue étrangère une forme particulière : le doctorant en mobilité est en relation permanente avec le contexte d'accueil de sorte que les éléments de ce contexte deviennent source de savoir.

N'ayant cité ici que quelques postulats mis en exergue par notre étude, nous admettons que notre travail, comme tout travail de recherche, a rencontré des limites et des insuffisances.

Limites de la recherche

S'appuyant sur une enquête qualitative auprès d'une centaine de doctorants, cette recherche a permis de confirmer l'influence de la provenance et de la culture éducative d'origine sur le processus d'intégration universitaire et culturelle des doctorants en mobilité. Elle ne peut cependant pas prétendre à l'exhaustivité, des limites et des obstacles ayant naturellement été rencontrées au cours de notre étude.

Outre les limites s'agissant des outils d'enquête pouvant être utilisés et du refus des étudiants de nous fournir des brouillons de leurs thèses pour procéder à une analyse de

discours, une limite d'ordre politique est également apparue. En effet, lors de l'administration du questionnaire, plusieurs doctorants ont refusé d'y répondre : la crise actuelle en Syrie ayant rendu les gens méfiants, ceux-ci ont pris le questionnaire comme une opération de collecte de renseignements. La question n°3 (portant sur la ville d'origine) posant notamment problème pour eux, nous avons décidé de la supprimer, ce qui a eu un impact évident sur la suite de l'enquête. Rappelons que le sujet de la thèse a été également modifié suite à la situation perturbée de la Syrie en pleine guerre et à l'impossibilité d'y effectuer un séjour scientifique de quatre à six mois.

Une deuxième limite concerne notre cadre théorique. Étant donné que notre étude est interdisciplinaire et touche de nombreux champs disciplinaires (sciences du langage, psychologie sociale, psycholinguistique, psychologie clinique, linguistique discursive et énonciative, sciences politiques, géographie, histoire, etc.), il nous était impossible de les maîtriser tous. Cependant, nous nous sommes efforcée de faire preuve d'une rigueur et de professionnalisme en cherchant les arguments dans les disciplines en question.

Une dernière limite d'ordre temporel nous a empêchée de peaufiner notre travail. Le fait de changer de sujet à la fin de notre deuxième année de thèse et de repartir de zéro a évidemment écourté notre phase d'analyse notamment concernant l'analyse des entretiens et la mise en perspectives. Nous regrettons de n'avoir pu exploiter davantage les entretiens, affiner notre réflexion, traiter le sujet dans toutes ses dimensions et produire un travail plus poussé.

Cependant, la recherche menée a permis d'émettre des propositions visant à développer et améliorer l'enseignement et l'apprentissage de l'écrit scientifique en français aux apprentis-chercheurs allophones, et de pointer la nécessité des formations spécifiques aux doctorants étrangers au sein des universités françaises.

Dimension prospective

Ce travail de recherche a élargi la réflexion, tant dans sa dimension théorique et méthodologique que dans la découverte du terrain et l'analyse, vers de nouvelles pistes de recherches didactiques et sociolinguistiques. Nous formulons le souhait qu'il contribue aux études portant sur le rapport à l'écrit et le positionnement énonciatif des scripteurs-chercheurs.

Au plan personnel, travailler sur des doctorants syriens s'étant trouvés dans des conditions identiques aux nôtres était à la fois un grand défi et un précieux atout. En effet, le fait d'appartenir à la même communauté d'enquête nous a beaucoup servi, notamment pour comprendre les raisons de certains de refuser de participer à l'enquête. Néanmoins, ce même statut nous a demandé un effort soutenu d'abstraction afin d'instaurer une certaine distance entre nous et notre objet de recherche, de ne pas introduire nos propres sentiments ou opinions dans l'enquête, et de garantir l'objectivité dans la conception du questionnaire, dans l'analyse et lors du déroulement des entretiens.

L'acquisition d'une telle compétence nous permettra sans doute de transférer nos connaissances théoriques et pratiques à d'autres contextes et d'autres disciplines. De ce fait, notre travail de recherche, n'entend pas s'arrêter à ce niveau et constitue le premier pas vers de nouvelles explorations thématiques et de nouveaux terrains.

Ainsi, dans un premier temps, nous envisageons de travailler sur la perception de la cohérence dans la recherche et son exposition (problématique, cadre théorique de référence, questions, hypothèses, etc.) au travers d'une analyse de discours. En effet, nous souhaitons procéder à une analyse des écrits scientifiques pour aborder plus en détail les difficultés méthodologiques de niveau macro relevant de la définition du positionnement de l'apprenti-chercheur allophone. Nous prévoyons également de formuler des observations sur le lien étroit unissant recherche en LE/LS et biographie du chercheur.

Dans un second temps, nous souhaitons travailler davantage sur les aspects institutionnels, voire administratifs, en lien avec l'accueil des étudiants étrangers dans les universités françaises, notamment en ce qui concerne les étudiants syriens. Étant donné que certaines universités françaises ont mis en place un dispositif spécifique pour l'accueil des étudiants réfugiés, nous avons l'intention de travailler sur ces dispositifs, de les examiner, de vérifier s'ils correspondent aux véritables besoins et attentes des étudiants concernés et d'envisager la possibilité de dresser un référentiel de compétences, en termes de français scientifique, des doctorants allophones.

En dernier lieu, nous espérons que notre recherche aura un impact, même modeste, sur la compréhension du rapport à l'écrit scientifique des doctorants allophones, et qu'elle contribuera à une meilleure connaissance du phénomène de la mobilité étudiante qui relève pour l'essentiel de la sociolinguistique migratoire à une visée didactique.

BIBLIOGRAPHIE

I. Articles et ouvrages en arabe¹³⁶ :

AL- ABD ARAHMAN KH., (2010), « L'arabisation de l'enseignement médical. Vision réaliste et démarches pratiques », in : *Enayh*, revue en ligne, pp. 1-22. (Site consulté le 23/03/2017).

<http://enayh.com/corners/50-research/1151-5.html>

خالد بن عبد الغفار آل عبد الرحمن، تعريب التعليم الطبي. رؤية واقعية وخطوات عملية، مقال الكتروني (صحيفة عناية الصحية) ،
2010 : <http://enayh.com/corners/50-research/1151-5.html> (تاريخ زيارة الموقع: 29 آذار 2017)

ALGHAZALI N., DUNIA KH., (2007), *La femme syrienne entre la réalité et l'ambition*, Rapport, Damas : Centre de Damas pour les études théoriques et les droits civils.

ناصر الغزالي - خولة دنيا، المرأة السورية بين الواقع والطموح، تقرير، مركز دمشق للدراسات النظرية والحقوق المدنية، دمشق،
2007.

AL-SAYED A., (2011), *L'Histoire d'Alep en photos: la fin de la domination ottomane (1880-1918)*, Alep : Dar Chou'ā.

علاء السيد، تاريخ حلب المصور: أواخر العهد العثماني (1880-1918)، دار شعاع، حلب، 2011.

AL-SIBAYI B., (1993), *L'histoire de l'État Ottoman*, volume 2, La Caire : Dar Al Fikir pour les études, les publications et la distribution.

بشير السباعي، تاريخ الدولة العثمانية، الجزء الثاني، دار الفكر للدراسات والنشر والتوزيع، القاهرة، 1993.

MACHARKAH M.Z., (1985), *Le problème de l'enseignement obligatoire en Syrie*, Damas : Les Institutions publiques pour les publications et les livres scolaires.

محمد زهير مشاركة، مشكلة التعليم الالزامي في سوريا، المؤسسات العامة للطبوعات والكتب المدرسية، دمشق، 1985.

RADWAN S.J., (2010), *La femme entre la psychologie et la société*, article en ligne (Observatoire des Femmes syriennes) :

<http://www.nesasy.org/-psyche-285/8459-6680> (site consulté le: 25/04/2015)

سامر جميل رضوان، المرأة بين السيكولوجيا والمجتمع، مقال الكتروني (مرصد نساء سورية)، 2010 :
<http://www.nesasy.org/-psyche-285/8459-6680> (تاريخ زيارة الموقع: 25 نيسان 2015)

¹³⁶ Les titres en français sont traduits par nous-mêmes

II. Articles et Ouvrages en français et en anglais:

- AASE L., FLEMING M., ONGSTAD S., PIEPER I., SAMIHAIAN F.**, (2009), *La lecture*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, article consultable en ligne : https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/LE_texts_Source/Reading_fr.doc. (site consulté le 03/02/2017).
- ABRIC J-C.** (dir.), (2001) [1994], *Pratiques sociales et représentations*, Coll. Psychologie sociale, Paris : PUF.
- ADAM J-M.**, (1990), *Éléments de linguistique textuelle*, Liège : Mardaga.
- ACHARD P.**, (1994), « L'écriture intermédiaire », In : *Communications, L'écriture des sciences de l'homme*, n°58, pp. 149-156.
- ALAVA S., ROMAINVILLE M.**, (2001), « Note de synthèse : les pratiques d'étude entre socialisation et cognition », In: *Revue française de pédagogie*. Volume 136, pp. 159-180.
- AL-FAWAL M.**, (1982), *Niveau linguistique des élèves syriens apprenant le français : corrélation entre les facteurs intérieurs et extérieurs*, thèse du 3ème cycle, Paris VII.
- ALLOUCHE V.**, (2012), *Une didactique des actes de discours et des séquences : Production et compréhension écrites en FLE*, Paris : L'Harmattan.
- ALLOUCHE V & MAURER B.**, (2010), *L'écrit en FLE : Travail du style et Maîtrise de la langue*, Montpellier : Presses Universitaires de la Méditerranée.
- AL-YAZIGI KH.**, (2007), *L'adéquation des objectifs d'apprentissage aux besoins des collégiens et lycéens syriens : analyse d'outils didactiques de l'enseignement et apprentissage du FLE*, thèse de doctorat, Université Montpellier III- Paul Valéry.
- AL-ZAHRE N.**, (2016), « Propriétés contrastives arabe/français et difficultés possibles du français pour les élèves ayant pour L1 l'arabe syrien », in : *Projet Langues et grammaires en (Île-de-)France*, CNRS et Univ. de Paris 8, article en ligne : (site consulté le 29/03/2017) http://lgidf.cnrs.fr/sites/lgidf.cnrs.fr/files/images/Arabe_syrien_LGDIF.pdf
- ANDERSON P.**, (2003), « De la langue originaire à la langue de l'autre », *Éla, Études de linguistique appliquée*, Volume 3, n°131, pp. 343-356.
- ANDRÉ A.**, (1994), « Écrire : le désir et la peur », in : *Écrire et faire écrire*, Actes de l'université d'été, Cahiers de Fontenay, Paris : École Normale supérieur Fontenay St-Claude, pp. 87-114.

- BADIR S.**, (2009), « Pour une description raisonnée des discours épistémologiques », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L'Harmattan, pp. 25-36.
- BABAULT S.**, (2015), *L'éducation bilingue : enjeux de politique linguistique, appropriation par les acteurs sociaux et construction de compétence chez les apprenants*, mémoire de HDR, Université de Lille 3.
- BAJOIT G.**, (2003), *Le changement social : approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Coll. Cursus, Paris : Armand Colin.
- BAKER C.**, (1992), *Attitudes and language*, Clevedon : Multilingual Matters.
- BARBIER M.-L.**, (2003), « Écrire en L2 : Bilan et perspectives des recherches », In : *Arob@se*, vol. 1-2, pp. 6-21, revue en ligne : www.arobase.to (site consulté le 18/12/2015).
- BARBIER M.-L., FARACO M., PIOLAT A., ROUSSEY J.-Y. et KIDA T.**,(2003), « Comparaison de la prise de notes d'étudiants japonais et espagnol dans leur langue native et en français L2 », In : *Arob@se*, vol 1-2, pp. 180-203, revue en ligne : www.arobase.to (site consulté le 18/12/2015).
- BARBIER P.**, (2009), « Modalités et modes de communication des discours universitaires », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L'Harmattan, pp. 37-46.
- BARDIN L.**, (1977), *L'analyse de contenu*, Paris : Presses Universitaires de France.
- BARRÉ-DE MINIAC CH.**, (1992), « Les enseignants et leur rapport à l'écriture. Études de communications », In : *Bulletin du CERTEIC*, n°13, Lille : Universités de Charles de Gaules-Lille III, pp. 99-113.
- BARRÉ-DE MINIAC CH.**, (2000), *Le rapport à l'écriture. Aspects théoriques et didactiques*, Paris : Presses universitaires du Septentrion.
- BARRÉ-DE MINIAC CH.**, (2002), « Le rapport à l'écriture. Une notion à plusieurs dimensions », In : *Pratiques*, n°113-114, pp.29-40.
- BARRÉ-DE MINIAC CH.**, (2003a), « Préface », In : *L'écriture entre recherche et formation*, Coll. : Perspectives documentaires en éducation, INRP : Paris.
- BARRÉ-DE MINIAC CH.**, (2003b), « Présentation », in : *Lidil*, n°27, pp.5-10.

- BARRÉ-DE MINIAC CH.**, (2008), « Le rapport à l'écriture : une notion à valeur heuristique », In : Chartrand S. et Blaser Ch. (dir.) *Le rapport à l'écriture : un outil pour enseigner de l'école à l'université*, Coll. Diptyque, n°12, Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 11-24.
- BARRÉ-DE MINIAC CH.**, (2009), « Postface. Contexte plurilingue et littéracie : deux singuliers à interroger », In : *La Littéracie en Contexte Plurilingue- Synergies* Algérie, N°6, pp.163-167, article en ligne : <http://gerflint.fr/Base/Algerie6/deminiac.pdf> (site consulté le 15/03/2014).
- BARRÉ-DE MINIAC CH.**, (2011), « La professionnalisation par l'écriture. vers un accompagnement adopté aux objectifs de formation », in : *Se professionnaliser par l'écriture: quels accompagnements?*, Volume 32, Collection : Éducation-recherche, Québec : PUQ, pp. 17-36.
- BARRÉ-DE MINIAC CH., BRISSAUD C., RISPAIL M.**, (2004), « Introduction : La littéracie : constantes et variations » In : *La littéracie : Conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*, Paris : L'Harmattan, pp. 7-18
- BARTON D.**, (1994), *Literacy: an introduction to the ecology of written language*, Blackwell : Oxford.
- BAUTIER É.**, (1995), *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, coll. Sémantiques, Paris : L'Harmattan.
- BAUTIER É.**, (1997), « Usages identitaires du langage et apprentissage. Quel rapport au langage, quel rapport à l'écrit ? », in « *Questions de langue* », *Migrants Formation*, n° 108, Montrouge, CNDP : Centre de documentation migrants, pp. 5-18.
- BAUTIER É.**, (1998), « Pratiques langagières et démocratisation », In : *DFLM : Quels savoirs pour quelles valeurs ?*, Actes du 7^{ème} colloque international de la DFLM., Bruxelles : pp : 15-22.
- BAUTIER É.**, (2002), « Du rapport au langage : question d'apprentissages différenciés ou du didactique », in : *Pratiques*, n°113/114.
- BAYLON CH.**, (1996), *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Coll. Nathan-Université, Série « Études linguistiques et littéraires » (dir. MITTERAND H.), Baume-les-Dames : Éd. Nathan.

- BEACCO J-C.**, (2008), « Les cultures éducatives et le Cadre européen commun de référence pour les langues », in : *Revue japonaise de didactique du français*, Vol.3, n°1, Coll. Études didactiques, Tokyo : Société japonaise de didactique du français, pp. 6-18.
- BEACCO J-C., MOIRAND S.**, (1995), « Autour des discours de transmission des connaissances », In: MAINGUENEAU D. (dir.), *Les analyses du discours en France, Langages*, n°117, pp. 32-53
- BEACCO J-C.; CHISS J-L**, (2002), « Le français langue étrangère, seconde et nationale, face à la diversité des contextes linguistiques, culturels et éducatifs », communication présentée à la Journée de réflexion sur le FLE et le FLS, Ministère des affaires étrangères, Paris : Unesco, <http://fle.asso.free.fr/reflexion/table1.htm> (site consulté le 12/05/2014).
- BEILLEROT J.**, (1989), « Rapport au savoir : origines et extension de la notion », In : Beillerot et *al.* (dir.), *Savoir et rapport au savoir. Élaborations théoriques et cliniques*. Paris : Éditions universitaires, pp. 165-202.
- BEILLEROT J.**, (1996), « Désir, désir de savoir, désir d'apprendre », In : Beillerot et *al.* (dir.), *Pour une clinique du rapport au savoir*, Coll. : Savoir et Formation, Paris : L'Harmattan, pp. 51-74.
- BEILLEROT J., BERDOT P., BLANCHARD-LAVILLE C.**, (2000), *Formes et Formations du rapport au savoir*, Coll. Savoir et formation, Paris : L'Harmattan.
- BEN ABDERRAHMAN M-L.**, (2002), « Pertinence et limites de la notion de "rapport au savoir" en didactique des sciences », In : *Cahiers pédagogiques*, n° 425-octobre, coll. Faits et idées. Article en ligne : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/faitsOO5-2.pdf> (site consulté le 19/10/2015).
- BENVENISTE É.**, (1966), *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris : Gallimard.
- BENVENISTE É.**, (1974), *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris : Gallimard.
- BERNARD A.**, (1919), « La Syrie et les syriens. » In: *Annales de Géographie*, t. 28, n°151. pp. 33-51.
- BERTHELOT J.-M.**, (1990), *L'intelligence du social*, Paris : Presses universitaires de France.
- BERTHIER N.**, (2006), *Les techniques d'enquête en sciences sociales : Méthode et exercices corrigés*, Coll. Cursus, Sociologie, Paris : Armand Colin.

- BERTRAND O. et SCHAFFNER I.**, (2008), « Les collocations dans les écrits universitaires : un lexique spécifique pour les apprenants étrangers » In : *Apprendre une langue de spécialité : enjeux culturels et linguistiques*, pp. 93-104.
- BIALISTOK, E.**, (1990), « Connaissances linguistiques et contrôle des activités de langage », In *Le Français dans le monde/ Recherches et applications, numéro spécial "Acquisition et utilisation d'une langue étrangère – l'approche cognitif"*, Paris : Hachette, Février-Mars.
- BLANCHET A., GOTMAN A.**, (2007), *L'entretien*, Coll. L'Enquête et ses méthodes, Paris : Armand Colin.
- BLANCHET PH.**, (2012) [2000], *La linguistique du terrain, Méthode et théorie : une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, Coll. Didact linguistique, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- BLASER CH. & ERPELDING-DUPUIS P.**, (2011), « Cours d'appropriation des écrits universitaires: de l'analyse des besoins à la mise en œuvre », article en ligne sur la Plate-forme internet sur la littératie, n°1: http://www.leseforum.ch/myUploadData/files/2011_1_Rispail.pdf (site consulté le 27/10/2013).
- BOCH F., LABORDE-MILAA I., REUTER Y.**, dir., (2004), *Les écrits universitaires, Pratiques*, n°121/122.
- BOCH F., RINCK F.**, (2010), « Pour une approche énonciative de l'écrit scientifique », In : *Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*, Lidil, n°41, pp : 5-14.
- BOREL S.**, (2012), *Langues en contact, Langues en contraste. Typologies, plurilinguismes et apprentissages*, Coll. MEHRSPRACHIGHEIT In Europa, MULTILGUALISM In Europe, Berne : Éd. Peter Lang.
- BORG S.**, (2005), « Être et avoir : ou les deux privilèges d'apprendre le français en milieu homoglotte », In : *Approches pédagogiques et Instruments didactiques pour le plurilinguisme*, Synergie Italie, pp.104-108, article en ligne : <http://fle.asso.free.fr/GERFLINT/Italie2.htm> (site consulté le 28/03/2014).
- BORG S.**, (2011), « La place de la formation linguistique dans la mobilité internationale et dans la politique internationale des universités », In : *Le français sur objectifs universitaires*, Monde Synergies, n°8, actes de colloque, Kraków: Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS, pp.19-24.

- BOU P., CAVALLA C.**, (2010), « Un référentiel-outil de compétences méthodologiques », in : *Langue et intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, Bruxelles : Peter Lang, pp. 365-381.
- BOUCHARD R.**, (1991), « Interactions exolingues et production écrite : "trifocalisation" de la conversation et potentialités acquisitionnelles », In : *Interaction en LE*, Marseille : P.U.P., pp.11-20.
- BOUDON R.**, (1967), *L'analyse mathématique des faits sociaux*, Paris : Plon.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C.**, (1964), *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris : Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P.**, (1984), *Homo academicus*, Paris : Minuit.
- BOURDIEU P.**, (1986), « Habitus, code et codification. » In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 64, pp. 40-44.
- BRASSART D. G.**, (éd.), (2000), *Pratiques de l'écrit et modes d'accès au savoir dans l'enseignement supérieur (2)*, Villeneuve d'Ascq : Université Charles de Gaulle — Lille III.
- BRETEGNIER A.**, (2010 a), « Français langue d'insertion/d'intégration/d'affiliation socio-universitaire. Parcours, difficultés, formations », in : *Langue et intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, Bruxelles : Peter Lang, pp.313-329.
- BRETEGNIER A.**, (2010 b), « Sociolinguistique alter réflexif : du rapport au terrain à la posture du chercheur », In : *Réflexivité, herméneutique. Vers un paradigme de recherche ?*, Cahiers de Sociolinguistique n°14, pp.27-42.
- BYRAM M.**, (2006), *Langues et identités. Études préliminaires, langues de scolarisation*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, article consultable en ligne : https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/.../Byram_Identities_final_FR.doc (site consulté le 14/04/2013).
- CAILLOT M.**, (2000), « Rapport au(x) savoir(s) et didactique de sciences », In : Chabchoub (dir.), *Rapport aux savoirs et apprentissage des sciences*, Actes du 5^{ème} Colloque international de didactique et d'épistémologie des sciences, Sfax, pp. 25-36.
- CASTELLOTTI V.**, (2002). « Qui a peur de la notion de compétence ? », in *La notion de compétence en langue*, CASTELLOTTI V. et PY B. (coord.), n°6, coll. Notions en questions, Lyon : ENS Éditions, pp. 9-18.

- CATEL L., COQUIDÉ M., GALLETZOT M.**, (2002) « "Rapport au savoir" et apprentissage différencié de savoirs scientifiques de collégiens et de lycéens : quelles questions ? », in : *Hétérogénéité et différenciation*, Revue *Aster*, n°35, Paris : INRP, pp. 123-148.
- CAVALLA C.**, (2007), « Réflexion pour l'aide à l'écrit universitaire auprès des étudiants étrangers entrant en Master et Doctorat », In : *L'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones*, Artois Presses Université, pp.37-48.
- CAVALLA C.**, (2010a), « La méthodologie universitaire : forme et contenu », in : *Recherches et Applications - FDLM*, pp.153-161.
- CAVALLA C.**, (2010b), « Les écrits universitaires des étudiants étrangers : quelles normes présenter ? » In : *Quel français enseigner ? La question de la norme dans l'enseignement / apprentissage*, Polytechnique, pp.203-214.
- CHARAUDEAU P.**, (1983), *Langage et discours*, Paris : Hachette.
- CHARAUDEAU P.**, (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- CHARAUDEAU P.**, (1998), « L'argumentation n'est peut-être pas ce que l'on croit », In : Revue *Le français aujourd'hui*, n°123, Association Française des Enseignants de français, Paris. Article en ligne : <http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-n-est-peut-etre,223.html> (site consulté le 05/09/2016).
- CHARAUDEAU P.**, (2009), « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », In : *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris : L'Harmattan. Article en ligne : <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html> (site consulté le 19/11/2013).
- CHARDENET P., MILED M. et WEBER C.**, (2002), « Le français, langue étrangère, langue seconde et langue nationale, face à la diversité des contextes linguistiques, culturels et éducatifs », Table ronde, In : Beacco J.C. et Chiss J.L. (coord.), *Journée de réflexion sur le Français langue étrangère et français langue seconde en France et à l'étranger*, Paris : Maison de l'UNESCO.
- CHARLOT B.**, (1992), *École et savoir dans les banlieues... et ailleurs*, Paris : Armand Colin.
- CHARLOT B.**, (1997), *Du Rapport au Savoir : Éléments pour une théorie*, Coll. Anthropos, Paris : Économia.

- CHARLOT B.**, (2006), « La question du rapport au savoir : convergences et différences entre deux approches. », In : *Savoirs*, n° 10, p. 37- 43. Article en ligne : <http://www.cairn.info/revue-savoirs-2006-1-page-37.htm> (site consulté le 19/10/2015).
- CHARTRAND S.-G., BLASER CH.**, (2006), « Fonction épistémique des genres disciplinaires scolaires : prolégomènes à un champ de recherche », In : Schaneuly B. et Thévenaz Th. (Dir.), *Analyse des objets enseignés. Le cas du français*, Bruxelles : De Boeck, pp. 179-194.
- CHARTRAND S.-G., BLASER CH., GAGNON M.**, (2006), « Fonction épistémique de l'écrit et genres disciplinaires. Enquête dans les classes d'histoire et de sciences du secondaire québécois », In : *Revue suisse des sciences de l'éducation* (2/3), pp. 275-293. Article en ligne sur le site de la Revue : (site consulté le 12/10/2014) http://rsse.elearninglab.org/wp-content/uploads/2012/12/SZBW_6.2_Chartrand.pdf
- CHARTRAND S.-G., BLASER CH.**, (2008), « Du rapport à l'écriture au concept didactique de capacités langagières : apports et limites de la notion de rapport à l'écrit », In : Chartrand S.-G., Blaser CH. (Dir.), *Le rapport à l'écrit : un outil pour enseigner de l'école à l'université*, Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 107-127.
- CHAWA H.**, (2014), *Identité sexuée et enjeu culturel, la construction de l'identité chez les adolescents en Syrie*, Thèse de doctorat en Psychologie, Université de Nice Sophia Antipolis.
- CHEHAYED J.**, (2007) « L'évolution linguistique actuelle », In : Dupret B. et al. (dir.), *La Syrie au présent : Reflets d'une société*, Coll. Sindbad, Arles : Actes Sud, pp. 489-494.
- CHEVALLARD Y.**, (1985), *La transposition didactique: du savoir savant au savoir enseigné*, Grenoble : La pensée sauvage.
- CHEVALLARD Y.**, (1994), « Les processus de transposition didactique et leur théorisation », in : *La transposition didactique à l'épreuve*, Grenoble : La pensée sauvage, pp. 135-180.
- CHEVALLARD Y.**, (2003), « Approche anthropologique du rapport au savoir et didactique des mathématiques », In : *Rapport au savoir et didactiques*, Paris : Éditions Fabert, pp.81-104.
- CHIANG H-F.**, (1996), *Les motivations, les besoins langagières, les attitudes et les représentations des apprenants taiwanais face à l'apprentissage du français en France*, Mémoire de maîtrise de Sciences du langage/FLE, Université de Franche-Comté.

- CHISS J.-L.**, (1997), « Éléments de problématisation pour l'enseignement/apprentissage du français aux élèves non francophones », In D. Boyzon-Fradet et J.-L. Chiss (Dir.), *Enseigner en classes hétérogènes. École et immigration*, Paris : Nathan, pp. 55-76.
- CHISS J.L.**, (2006), « Le français langue seconde en France : Aspects institutionnels et didactiques », In : Castelloti V. et Chalabi H. (dir.), *Le français langue étrangère et seconde : des paysages didactiques en contexte*, Paris : l'Harmattan, pp. 103-110.
- CHISS J.L.**, (2007), « La problématique d'immigration dans le contexte linguistique, éducatif et culturel français », In : Archibald J. et Chiss J.L. (dir.), *La langue et l'intégration des immigrants : sociolinguistique, politiques linguistiques, didactique*, Coll. Logiques Sociales, Série : Études culturelles, Paris : L'Harmattan. pp. 381-400.
- CHISS J.-L.**, (2008), « Littératie et didactique de la culture écrite », in : *Pratiques*, n°137-138, pp. 165-178.
- CHISS J.L.**, (2012a), *L'écrit, la lecture et l'écriture : théories et didactiques*, Coll. Enfances & Langages, Paris : L'Harmattan.
- CHISS J.L.**, (2012b), « De la littératie aux littératies : conceptions et frontières », In : *Recherches en didactique des langues et des cultures : Les Cahiers de l'Acedle*, volume 9, numéro 2, pp. 141-144.
- CHISS J.L., CICUREL F.**, (2005), « Présentation générale », in : *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*, Paris : Presses universitaires de France, pp. 6-7.
- CISLARU G., CLAUDEL CH.**, (2009), « Le descriptif des cours de méthodologie, un discours métaréflexif ? », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L'Harmattan, pp. 151-1162.
- CLAUDEL CH., TRÉGUER-FELTEN**, (2006), « Rendre compte d'analyses comparatives sur des corpus issus de langues/cultures éloignées », In MÜNCHOW P.V. et RAKOTONOELINA F. (coord.), *Discours, cultures, comparaisons*, Coll. Les Carnets de CEDISCOR, vol. 9, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 23-37.
- CLOAREC V.**, (1988), *La France et la question de la Syrie 1914-1918*, Paris : CNRS Éditions.

- CORDER S. P.**, (1967), « Que signifient les erreurs des apprenants ? ». In: *Langages*, n°57, 1980. pp. 9-15 ; trad. de : « The significance of learners' errors », In : *International Review of Applied Linguistics*, no. 5, p.161-169.
- COSTE D.**, (2006), « Pluralité des langues, diversité des contextes : quels enjeux pour le français ? », In *Le français langue étrangère et seconde : des paysages didactiques en contexte*, Paris : l'Harmattan, pp 11-25.
- COULON A.**, (1997), *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Paris : PUF.
- COULON A., PAIVANDI S.**, (2003), *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*, Rapport pour l'Observatoire de la Vie Étudiante, Centre De Recherches Sur L'enseignement Supérieur, Paris : Université de Paris 8.
- COUTURIER M.**, (1995), *La figure de l'auteur*, Paris : Éditions du Seuil.
- CUQ J.P., GRUCA I.**, (2005), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Coll. Didactique, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- CUMMINS J.**, (1979), « Cognitive/academic language proficiency, linguistic interdependence, the optimum age question and some other matters »; In: *Working papers on bilingualism*, n°19, 121-129.
- DABÈNE M.**, (1977), « Besoins langagiers et pratiques d'écriture : À propos d'un événement de communication ordinaire : la déclaration d'accident. », In: *Langue française*. N°36. pp. 51-66.
- DABÈNE M.**, (1987), *l'adulte et l'écriture : contribution à une didactique de l'écrit en langue maternelle*, Bruxelles : De Boeck Université.
- DABÈNE M.**, (2008), « Écritures, écrits : un monde contrasté de pratiques et de représentations », In : Chartrand S. et Blaser Ch. (dir.) *Le rapport à l'écriture : un outil pour enseigner de l'école à l'université*, Coll. Diptyque, n°12, Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 7-10 (préface).
- DABÈNE M., REUTER Y.**, (1998), *Pratiques de l'écrit et modes d'accès au savoir dans l'enseignement supérieur*, *Lidil*, n°17, mars.
- DARRÉ J.-P.**, (1999), *La production de connaissance pour l'action : Arguments contre le racisme de l'intelligence*. Paris : Éditions de la maison des sciences de l'homme.
- DARWICH-JABBOUR Z.**, (2007), *Littératures francophones du Moyen-Orient : Égypte, Liban, Syrie*, Coll. Les Écritures du Sud, Aix-en-Provence : Edisud.

- DAUNAY B., DELCAMBRE I. et REUTER Y.**, (2008), « Dimensions socioculturelles de l'enseignement du français à l'école primaire », in : *Repères*, n°38, pp. 5-12.
- DEFAYS J-M., MARECHAL M.**, (1998), « Pour une nouvelle donne entre linguistique, linguistique appliquée et didactique des langues étrangères – exemple de la compréhension de texte », in : *Les linguistiques appliquées et les Sciences du langage*, Acte du colloque de linguistique appliquée, Strasbourg : Université de Strasbourg 2, pp. 30-36.
- DEFAYS J-M.**, (2009), « Défense et illustration de l'analyse des discours universitaires », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L'Harmattan, pp. 9-22.
- DEFAYS J-M.**, (2012), « Étudier dans une/d'autre(s) langue(s): entre obstacles et opportunités », in : Actes du colloque international « *L'enseignement du français dans les établissements universitaires: états des lieux et perspectives* », Meknès : Université Moulay Ismaïl 22-23 novembre 2012.
- DEFAYS J-M.**, (2014), « La pensée critique en danger ! Enjeux et risques de l'uniformisation et de l'anglicisation du discours, de la pensée, du monde universitaires », In : Actes du colloque international « *Anglicisation des universités* », Université de Kyoto, 18 avril 2014.
- DEFAYS J-M., MARECHAL M.**, (2010), « L'analyse du (des) discours universitaire(s) : en collaboration ou en concurrence avec les disciplines universitaires ? », *Colloque international « Littéracies universitaires : savoirs, écrits, disciplines »*, Université de Lille, 2-4 septembre 2010. Conférence en ligne (site consulté le 10 mars 2014) : [http://evenements.univ-lille3.fr/litteracies-universitaires/cd/textes_VO/a_Defays\(JM\)Marechal\(M\)_FR.pdf](http://evenements.univ-lille3.fr/litteracies-universitaires/cd/textes_VO/a_Defays(JM)Marechal(M)_FR.pdf) .
- DEGUILHEM-SCHOEM R.**, (1989), « Idées françaises et enseignement ottoman. L'école secondaire Maktab'Anbar à Damas. » In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N°52-53. pp. 199-206.
- DELCAMBRE I.**, (1998), « Parler d'une classe (la décrire ?) dans un mémoire professionnel » In : *Pratiques*, n°99, pp. 89-103.
- DELCAMBRE I.**, (2012), « De l'utilité de la notion de littéracies pour penser la lecture et l'écriture dans l'enseignement supérieur », In : *De la maîtrise du français aux littéracies dans l'enseignement supérieur*, Coll. Diptyque, n°24, Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 19-35.

- DELCAMBRE I., REUTER Y.**, (2000), « Rapports à l'écriture et images du scripteur », in : *Les cahiers THÉODILE*, vol. 1, no 1, pp : 1-18.
- DELCAMBRE I., REUTER Y.**, (2002a), « Images du scripteur et rapports à l'écriture » In : *Pratiques*, n°113/114, pp. 7-28.
- DELCAMBRE I., REUTER Y.**, (2002b), « Le rapport à l'écriture d'étudiants en licence et maîtrise : première approche », in : *Spirale, Revue de recherche en éducation*, n°29, pp. 7-27.
- DELCAMBRE I., REUTER Y.**, (2002c), « Présentation », In : *Pratiques*, n°113-114, pp.2-6.
- DELCAMBRE I., LAHANIER-REUTER D.**, (2009), « Écrits et disciplines dans l'université française : le cas des sciences humaines, In : *Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations*, II, Paris : L'Harmattan, pp.151, 166.
- DELCAMBRE I., LAHANIER-REUTER D.**, (2010), « Les littératies universitaires : influences des disciplines et du niveau d'étude dans les pratiques de l'écrit », In : *L'appropriation des écrits universitaires*, Coll. Diptyque, n°18, Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 11-42.
- DELCAMBRE I. & LAHANIER-REUTER D.**, (2012), « Difficultés académiques en Sciences Humaines et perceptions de l'accompagnement : analyse de discours d'étudiants » In : *De la maîtrise du français aux littératies dans l'enseignement supérieur*, Coll. Diptyque, Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 37- 61.
- DEMANGE-DUCROT C.**, (2005), « Orientation pour l'intégration des TICE dans l'enseignement du français en Syrie. L'exemple du centre de documentation pédagogique de Damas », in *ALSIC*, vol 08, pp. 245-262.
- DEMEUSE M.**, (2009), « Échelles de Likert ou méthode des classements additionnes », In : *Méthodes psychométriques et éducatives - Mesure et évaluation en psychologie et en sciences de l'éducation*, cours en ligne (site consulté le 12 mai 2013) : http://iredu.u-bourgogne.fr/images/stories/Documents/Cours_disponibles/Demeuse/Cours/p5.3.pdf
- ERRIEN R.**, (2012), « L'enseignement de la langue française en Syrie dans le cadre de la coopération franco-syrienne », Conférence le 05/06/2012 au CCAS, consultable en ligne : <http://www.francesyrie.org/fichiers/pdf/conf-r-errien-ccas-06-12.pdf>

- DESCHEPPER C.**, (2008), « Rapport à l'écrit, dimension pragmatique, ancrage disciplinaire, par où passe l'acculturation aux discours universitaires ? », In: Colloque « *Approches du Français Langue Universitaire* », Université de La Réunion : JIFLE, pp.1-15.
- DESCHEPPER C., THYRION F.**, (2008), « L'entrée dans le supérieur et l'accès aux discours universitaires : opérationnaliser la notion de rapport à l'écrit dans un projet de formation », In : Chartrand S. et Blaser Ch. (dir.) *Le rapport à l'écriture : un outil pour enseigner de l'école à l'université*, Coll. Diptyque, n°12, Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 61-86.
- DE SINGLY, F.**, (2012) [1992], *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris : Armand Colin.
- DEWAELE J.-M., REGAN V.**, (2002), « Maîtriser la norme sociolinguistique en interlangue française: le cas de l'omission variable de 'ne' », In : *Journal of French Language Studies* 12(2), pp.123-148.
- DE WAILLY H.**, (2010), *Liban, Syrie: le Mandat 1919-1940*, Paris : Perrin.
- DEZUTTER O., POIRIER V., BLEYS F., CANSIGNO Y., FLORES O., SILVA H.**, (2009), « Le rapport à l'écriture en français langue étrangère. Le cas des étudiants universitaires ». In : *Dialogues et cultures*, n° 55 : *Faire vivre les identités francophones* (Actes du XII congrès mondial de la FIPF. Québec, 21-15 juillet 2008), t. III. Enjeux pédagogiques et didactiques, Krakow : FIPF, pp. 1309-1316.
- DEZUTTER O.**, (2015), « Repenser la didactique de l'écriture pour les apprenants universitaires de FLES », *Pratiques. 20 ans de FLES. Faits et gestes de la didactique du Français Langue Étrangère et Seconde de 1995 à 2015*, Collection Proximités didactique, Volume 3, Bruxelles : EME, pp. 91-107.
- DONAHUE CH.**, (2008), *Écrire à l'Université : analyse comparée, France-États-Unis*, Coll. Éducation et didactique, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- DONAHUE CH.**, (2010 a), « L'écrit universitaire et la disciplinarité. Perspectives états-uniennes » In : *L'appropriation des écrits universitaires*, Coll. Diptyque, N°18, Namur: Presses universitaires de Namur, pp. 43-60
- DONAHUE CH.**, (2010 b), « Évolution des pratiques et des discours sur l'écrit à l'université : étude de cas », In : *Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique, Lidil*, n°41, 137-160.

- DUCANCEL G., ASTOLFI J.-P.**, (1995), « Apprentissages langagiers, apprentissages scientifiques. Problématiques didactiques / regards et aspects actuels », in : *Repères*, n°12, pp. 5-20.
- DUCLOS V.**, (2010), « Les étudiantes et les étudiants étrangers à Paris : de la culture d'origine à la culture d'accueil » In : *Les cultures étudiantes : socio-anthropologie de l'univers étudiant*, Coll. Logiques sociales, Série : Études culturelles, Paris : L'Harmattan, pp. 269-283
- DURKHEIM E.**, (1898), « Représentations individuelles et représentations collectives », in : *Revue de Métaphysique et de Morale*, tome VI, article en ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/Socio_et_philo/ch_1_representations/representations.pdf (consulté le 13/10/2013).
- EL OUAZZANI A.**, (2015), « Pour une approche systémique de la lecture », in : *Approches pluridisciplinaires de la lecture et de l'écriture*, Paris : L'Harmattan, pp. 219-237.
- ENDRIZZI L.**, (2010), « La mobilité étudiante, entre mythe et réalité », In : *dossier d'actualité : Veille et Analyse*, n°51, dossier en ligne (site consulté le 22/08/2014) : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/51-fevrier-2010-integrale.pdf>
- FARAH E.**, (1964), *Le courant des réformes scolaires après la deuxième guerre mondiale*, Genève : Université de Genève.
- FAYOL M.**, (1996), « À propos de la compréhension... », in : Observatoire National de la lecture, Regards sur la lecture et ses apprentissages, Paris : Ministère de l'Éducation Nationale, pp.87-102.
- FÉLIX CH., ROUBAUD M.-N.**, (2011), *Le Français langue seconde en milieu scolaire français : Le projet CECA en France*, Coll. Français Langue Étrangère, Série : Cultures d'enseignement, cultures d'apprentissage, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- FESFES N.**, (1994), *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*, thèse de doctorat, Université de Toulouse, Le Mirail.
- FISHMAN J.**, (1967), « Bilingualism with and without diglossia: Diglossia with and without bilingualism », In : *Journal of Social Issues*, n°23/2, pp.29-38. Article en ligne: <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1540-4560.1967.tb00573.x/abstract>
- FINTZ C.**, (1998), *La didactique du français dans l'enseignement supérieur : bricolage ou rénovation ?*, Paris : L'Harmattan.

- FLØTTUM K.**, (2003), « Y a-t-il des identités culturelles dans le discours scientifique? », In : *Estudios de lengua y literatura francesas*, n°14, Cádiz : Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz, pp. 83–93.
- FLØTTUM K.**, (2004), « La présence de l’auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms je, nous et on », In : Auchlin A. et al. (dir.), *Structures et discours : mélanges offerts à Eddy Roulet*, Coll. Langue et pratiques discursives, Québec : Nota bene, pp. 401-416.
- FLØTTUM K.**, (2009), « Une perspective comparative de langue et de discipline sur les écrits universitaires : standardisation vs diversification », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L’Harmattan, pp. 57-68.
- FLØTTUM K., JONASSON K., NOREON C.**, (2007), *ON pronom à facettes*, Bruxelles : De Boeck.
- FLØTTUM K., VOLD E. T.**, (2010), « L’éthos auto-attribué d’auteurs-doctorants dans le discours scientifique », In : *Énonciation et rhétorique dans l’écrit scientifique*, *Lidil*, 41, pp. 41-58.
- FOUCAULT M.**, (1994), *Dits et écrits : 1954-1988*, vol. I, Gallimard : Paris, pp.438-448.
- FRANÇOIS F.**, (1980), « Analyse linguistique, normes scolaires et différenciations socioculturelles » In : *Conduites langagières et sociolinguistique scolaire*, *Langage*, n°59, Volume 59, pp. 25-52.
- FRAENKEL B., MBODJ A.**, (2010), « Introduction: Les New Literacies Studies. Jalons Historiques et perspectives actuelles. » In. *Langage et société*, n°133, pp. 7-24.
- FUGIER P.**, (2010), « Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques », in : *Revue Interrogations*, n°11, article en ligne : <http://www.revue-interrogations.org/Les-approches-comprehensives-et> (site consulté le 01/03/2017).
- FURON R.**, (1957), *le Proche- Orient : Syrie, Liban, Israël, Jordanie, Iraq, Arabie ; Géographie générale et régionale ; Le Proche-Orient avant l’Islam ; L’Empire Arabe ; L’Episode Mongol ; L’Empire Ottoman ; La Guerre de 1914-1918 ; La mise en place des nouveaux Etats ; La Guerre de 1939-1945 ; Le Proche-Orient de 1945 à 1956 ; Le Pétrole du Proche et Moyen-Orient ; les derniers événements*, Paris : Payot.

- GAJO L.**, (1997), « Représentations du contexte ou représentations en contexte? Élèves et enseignants face à l'apprentissage de la langue, in : *Tranel*, n°27, pp.9-27.
- GALATANU O.**, (2009), « Le discours définitionnel de l'identité universitaire : un processus de dénomination en cours », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L'Harmattan, pp. 69-84.
- GAONAC'H D.**, (1996), « Processus cognitifs de base dans l'acquisition des langues », in : *Bulletin VALS-ALSA*, n° :63, pp.25-36.
- GAONAC'H D.**, (2000), « La lecture en langue étrangère : un tour d'horizon d'une problématique de psychologie cognitive », in : *Acquisition et interaction en langue étrangère*, n°13, pp. 5-14.
- GARCIA PONCE I.**, (2015), « la compréhension de la lecture en français langue étrangère à l'université », in : *Approches pluridisciplinaires de la lecture et de l'écriture*, Paris : L'Harmattan, pp. 49-60.
- GARDNER R.C., LAMBERT W.E.**, (1972), *Attitudes and motivation in second-language learning*, Coll.: Language Science, Massachusetts : Newbury House Publishers.
- GARDNER R.C.**, (1985), *Social Psychology and Second Language learning: The Role of Attitudes and Motivation*, London: Edward Arnold.
- GARDNER R.C.**, (2010), *Motivation and second language Acquisition: The Socio-educational Model*, New York: Peter Lang Publishing.
- CHARMILLOT M.**, (2010), « L'écriture scientifique existe-elle? », in : *les aspects concrets de la thèse*, séminaire en ligne : <http://act.hypotheses.org.564> (site consulté le 23/03/2016).
- GHELLAL A.**, (2015), « lire écrire : de la position fusionnelle à la position distancié », in : *Approches pluridisciplinaires de la lecture et de l'écriture*, Paris : L'Harmattan, pp. 239-249.
- GHIGLIONE R., MATALON B.**, (2004), *Les enquêtes sociolinguistiques*, Paris : Armand Colin.
- GILLY M.**, (2012) [1989], « Les représentations sociales dans le champ éducatif », In : *Les représentations sociales*, Coll. Sociologie d'aujourd'hui, Paris : PUF, pp. 379- 402.

- GOES J.**, (2010), « L'université comme lieu d'intégration sociolinguistique des étudiants d'échange. Perspectives institutionnelles de didactiques », in : *Langue et intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, Bruxelles : Peter Lang, pp.207-218.
- GOÏ C.**, (2014), « (s') écrire, écrire sa recherche, écrire la recherche : Processus d'écriture et construction de soi comme chercheur », In : *Chercheur-e-s et écritures qualitatives de la recherche*, Coll. Proximités- Sciences du Langage, Bruxelles : E M E & InterCommunications, pp. 145-171.
- GOODY J.**, (1979), *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*. Paris : Éditions de Minuit, Coll. « la pensée sauvage ».
- GRANGER G.-G.**, (1995), *La Science et les sciences*, Paris : Presses universitaires de France.
- GRAWITZ M.**, (2006) [1974], *Méthodes des sciences sociales*, Coll. Précis, Paris : Dalloz.
- GROSJEAN F.**, (1982), *Life with two languages. An introduction to bilingualism*, London: Harvard University Press.
- GROSSMANN F.**, (2002), « Les modes de référence à autrui chez les experts : l'exemple de la revue "Langages" », In : *Faits de langue*, n°19, Paris : Ophrys, pp : 255-262.
- GROSSMANN F.**, (2003), « Du Discours rapporté au discours autorisé, le maniement des noms d'auteur dans l'article en Sciences humaines », In : *Estudios de Lengua y Literatura francesas*, Cádiz : Universidad de Cádiz, n°14, pp : 9-26.
- GROSSMANN F.**, (2010 a), « L'auteur scientifique. Des rhétoriques aux épistémologies », In : *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol 4, n° 3, pp. 410-426.
- GROSSMANN F.**, (2010 b), « L'écriture scientifique » in *Les doctorants et l'information scientifique*, journées d'études, Lyon-Villeurbanne, communication en ligne : <http://core.ac.uk/download/pdf/12438513.pdf> (site consulté le 12/11/2015).
- GUILLEN DIAZ C.**, (2006), « Le FLE dans le système éducatif espagnol : quelques paradoxes entre demande et offre » In : *Le français langue étrangère et seconde : des paysages didactiques en contexte*, Paris : L'Harmattan, pp.53-66.
- HALTÉ J-F.**, (1989), « Savoir-écrire, savoir-faire », In : *Ateliers d'écriture*, Pratiques, n°61, pp. 3-28.

- HARDOUIN M., MORO B.**, (2014), « Étudiants en ville, étudiants entre les villes : Analyse des mobilités de formation des étudiants et de leurs pratiques spatiales dans la cité. Le cas de la Bretagne », In : *Norois : Environnement. Aménagement. Société*, N°230 : Histoire de la Géographie, Mobilités étudiantes, Circuits courts, Maillage Territorial, Régénération urbaine, Hydrographie, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 73-94.
- HARFI M., MATHIEU C.**, (2006), « Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs », in : *Mouvement des hommes et des activités, Horizons stratégiques*, Volume 1, n°1, pp. 28-42.
- HAY J.**, (2009), « Interculturel et langues véhiculaires et auxiliaires : réflexion sur l'anglais lingua franca », in : *Cahiers de l'APLIUT*, Vol. XXVIII, N° 1, pp.63-76.
- HAYES J. R. & FLOWER L. S.**, (1980), «Identifying the organization of writing processes», In: *Cognitive processes in writing*, Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, pp. 3-30.
- HAYES J. R. & FLOWER L. S.**, (1986), «Writing research and the writer», In: *American Psychologist*, N° 41, pp. 1106-1113.
- HEDJERASSI N., RAZAFINDRAZAKA F.**, (2008) : « SVE : mobilité et construction de soi » In : *Agora débats/jeunesses*, n°50, pp. 44-54.
- HELLER M.**, (2002), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Coll. Langues et apprentissage des langues, Paris : Didier.
- HENRI B.**, (2001), *Introduction à la sociolinguistique*, Coll. Les Topos, Paris : Dunod.
- HILGERT E.**, (2009), « quand le FOS vire au FOU », In : *L'ouverture de filières universitaires francophones aux étudiants étrangers : Enjeux politiques, implications didactiques, culturelles et institutionnelles*, Revue *Terres de FLE*, n°2, Besançon : Centre de Linguistique Appliquée, pp. 49-61.
- IONESCU I.**, (2010), « La mobilité des étudiants roumains et leurs difficultés » In : *Les cultures étudiantes : socio-anthropologie de l'univers étudiant*, Coll. Logiques sociales, Série : Études culturelles, Paris: L'Harmattan, pp. 227-246.
- JAKOBSON R.**, (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- JAFFRÉ J-P.**, (2004), « La littéracie : histoire d'un mot, effets d'un concept », In : *La littéracie : Conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*, Paris : L'Harmattan, pp. 21-41.

- JARDOU A.**, (2010), *La motivation, la langue et la culture étrangère : vers une motivation interculturelle plus efficace dans les manuels de FLE en Syrie*, Mémoire du Master 2, Université de Stendhal.
- JAVEAU C.**, (1988), *L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien*, Coll. De l'Institut de Sociologie, Études de méthodologie, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- JONES C.S., TETROE J.**, (1987), « composing in a second language », In: *Writing in real time: Modeling production processes*, Norwood, NJ: Albex, pp. 34-57.
- JEANTHEAU J-P.**, (2007), « Situation linguistique en France et maîtrise du français » In : *La langue et l'intégration des immigrants : sociolinguistique, politiques linguistiques, didactique*, Coll. Logiques Sociales, Série : Etudes culturelles, Paris : L'Harmattan, pp. 85-104.
- JODELET D.**, (2012) [1989], « Représentations sociales : un domaine en expansion », In : *Les représentations sociales*, Coll. Sociologie d'aujourd'hui, Paris : PUF, pp. 47-78.
- JOSTES B.**, (2007), « Union européen et apprentissage des langues : en quête d'un espace communicationnel européen » In : *Politiques & usages de la langue en Europe*, Coll. Dialogiques (WERNER M, Dir.), Éditions de la Maison des sciences de l'homme, pp. 157-184.
- KANDEEL R.**, (2013), « Analyse des difficultés des étudiants jordaniens dans l'écrit scientifique universitaire : le cas du rapport de recherche dans une formation FLE », In : *Voix Plurielle*, n°10.2, pp. 446-461. Article en ligne : (site consulté le 04/05/2014) <http://brock.scholarsportal.info/journals/voixplurielles/article/viewFile/877/843>
- KASSAB-HASSAN H.**, (2007), « Les Hauts et les bas de la culture », In : Dupret B. et al. (dir), *La Syrie au présent : Reflets d'une société*, Coll. Sindbad, Arles : Actes Sud, pp 429-439.
- KAUFMANN J.C.**, (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris : Nathan Université.
- KERVYN B.**, (2011), « caractéristiques et pertinence de la recherche-action en didactique du français », In : *Les concepts et les méthodes en didactique du français*, DAUNAY B. et al. (dir.), Coll. Recherches en didactique du français, n°4, Namur : Presses Universitaires de Namur, pp. 219-250.
- KOCOUREK R.**, (1991) [1982] : *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden : Brandstetter.

- KOK ESCALLE M-C.**, (2006), « L'enseignement du français langue étrangère aux Pays-Bas : Approche historique et méthodologique de la problématique de l'offre et de la demande » In : *Le français langue étrangère et seconde : des paysages didactiques en contexte*, Paris : L'Harmattan, pp 29-36.
- KOTTRACH K.**, (1985), *Le développement et l'évolution de l'enseignement en Syrie, de 1920 à 1980*, thèse de doctorat, Université de Montpellier III.
- KOULOUGHLI D.**, (2007), *L'arabe*, Coll. « Que sais-je », Paris : Presse universitaire de France.
- LACAN J.**, (1966), *Écrits*, Paris : Seuil.
- LAHIRRE B.**, (2000), *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l' « échec scolaire » à l'école primaire*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- LARROZE-MARRACQ H., LESCARRET O., TRAN THU H.**, « Rapport au savoir, rapport au contexte. Que mesure-t-on dans une évaluation psychologique ? », In : *Pratiques psychologiques*, n°10, pp. 107-117, article en ligne (site consulté le 18/11/2016) : <http://www.sciencedirect.com/janus.biu.sorbonne.fr/science/article/pii/S1269176304000239>
- LATOUR B., FABBRI P.**, (1977) : « La rhétorique du discours scientifique : pouvoir et devoir dans un article de sciences exactes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 13, pp. 81-95.
- LATOUR B.**, (2002), « Cosmopolitiques, quels chantiers ? », In : *Cosmopolitiques. Cahiers théoriques pour l'écologie politique*, Paris : Éditions de l'Aube, pp.15-26.
- LEBRUN N.**, (1989), *Utilisation d'une démarche heuristique pour l'acquisition de concepts en sciences humaines*, thèse de doctorat, Paris : Université de Paris 7.
- LEJEUNE PH.**, (1989), *'Cher cahier...'. Témoignage sur le journal personnel*, Paris : Gallimard.
- LINTON R., REDFIELD R., HERSKOVITS M.**, (1936), « Memorandum on the study of acculturation », in: *American Anthropologist*, 38, pp. 149-152.
- LOFFLER-LAURIAN A.-M.**, (1980), « L'expression du locuteur dans les discours scientifiques. « Je », « nous » et « on » dans quelques textes de chimie et de physique », In: *Revue de linguistique romane*, vol. 44, n°173-174, Strasbourg : Palais de l'université, pp. 135-157.

- LUCAS N.**, (2009), « Le discours des géographes en situation pédagogique, académique et médiatique », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L'Harmattan, pp. 245-254.
- LÜDI G., PY B.**, (2013), *Être bilingue*, Coll. Exploration : Recherche en Sciences et l'éducation, Berne : Peter Lang.
- LUSSAULT M., PONCET P.**, (2003), « Migration », In : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, pp. 615-617.
- LUSSAULT M., STOCK M.**, (2003), « Mobilité », In : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, pp. 622-625.
- MAINGUENEAU D.**, (2002), « Problèmes d'éthos », In : *Pratiques*, n°113, pp.55-68.
- MAINGUENEAU D.**, (2009), *Les termes clés de l'analyse de discours*, Coll. Points, Série : Essais, Paris : Éditions du Seuil.
- MAISONNEUVE J.**, (1957), « On, je, tu nous, eux », In : *Psychologie sociale*, Paris : PUF.
- MANGIANTE J-M**, (2009), « Vers un référentiel linguistique pour les étudiants étrangers à partir de la construction de corpus professionnels », In : *Terre de FLE*, N°2, CLA, Besançon : Université de Franche Comté, pp. 19-30.
- MANGIANTE J-M, PARPETTE CH**, (2011), *Le français sur objectif universitaire*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- MARQUILLÒ LARRUY M.**, (2003), *L'interprétation de l'erreur*, Coll. Didactique des langues étrangères, Saint-Germain-du-Puy : CLE International.
- MARROU H.-I.**, (1954), *De la connaissance historique*, Paris : Seuil.
- MARTIN E.B.**, (2010), « Réflexions sur la mobilité étudiante en Europe : entre désir et désenchantement » In : *Les cultures étudiantes : socio-anthropologie de l'univers étudiant*, Coll. Logiques sociales, Série : Études culturelles, Paris : L'Harmattan, pp. 209-225.
- MARTINS D.**, (1974), « L'isolement pédagogique et social des étudiants étrangers et leur échec scolaire », in : *Revue française de pédagogie*, n°26, pp.18-22.

- MAURER B.**, (1999), *Enquêter sur les représentations dans les situations de contact des langues : aspects théoriques, implications méthodologiques*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, spécialité Sciences du Langage, Montpellier : UPV.
- MAYNARD C., ARMAND F.**, (2015), « Rapport à l'écrit et engagement dans la littérature en contexte de langue seconde », in : *Revue canadienne des jeunes chercheuses et chercheurs en éducation*, Volume 6, n°2, Chicoutimi : Université du Québec, pp.72-80.
- MEUNIER D.**, (2010), « De la mobilité de l'imaginaire linguistique chez les étudiants Erasmus », In : *Synergies, Pays riverains de la Baltique*, n°7, pp. 61-75.
- MILED M.**, (2010), « Le français dans le monde arabophone : quels statuts, quels contacts avec la langue arabe ? », In : *le français au contact des langues : histoire, sociolinguistique, didactique Langue française*, n° 167, Paris : Armand Colin, pp. 159-171.
- MILED M.**, (2015), « Quelques orientations pour une formation à un enseignement-apprentissage de la lecture/écriture dans un contexte bilingue : L1/Français langue seconde », in : *Littéracies et plurilinguisme. Quelles pratiques? Quels liens?*, Paris : L'Harmattan, pp. 213-228.
- MILLET M.**, (1999), « Économie des savoirs et pratiques de lecture. Une contribution à l'analyse des formes du travail intellectuel étudiant en médecine et en sociologie », in : *Éducation et Sociétés, Revue internationale de sociologie de l'éducation*, n°4, Bruxelles : De Boeck Supérieur, pp.57-74.
- MILLET M.**, (2010), « La socialisation universitaire des cultures étudiantes par les matrices disciplinaires » In : *Les cultures étudiantes : socio-anthropologie de l'univers étudiant*, Coll. Logiques sociales, Série : Études culturelles, Paris : L'Harmattan, pp. 13- 26.
- MOIRAND S.**, (1976), « Propositions pour une didactique du discours rapporté » in : *Pédagogie du discours rapporté*, Paris : Didier, pp. 31-45.
- MOIRAND S.**, (1979), *Situations d'écrit*, Paris : Clé International.
- MOIRAND S.**, (1995), « L'évaluation dans les discours scientifiques et professionnels », In : *Les Carnets du Cediscor*, n°3, article en ligne : (site consulté le 25/02/2016) : <http://cediscor.revues.org/497#quotation>
- MOIRAND S.**, (2009), « Qu'est-ce qu'un discours universitaire en lettres en langues », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L'Harmattan, pp. 95-110.

- MOIRAND S., LEHMANN D.**, (1980), « Une approche communicative de la lecture », In : *Le français dans le monde*, n°153, pp. 72-79.
- MOLDOVEANU M.**, (2007), « De la dynamique entre l'offre de formation et les attentes des immigrants adultes en cours de francisation au Québec » In : *La langue et l'intégration des immigrants : sociolinguistique, politiques linguistiques, didactique*, Coll. Logiques Sociales, Série : Études culturelles, Paris : L'Harmattan, pp. 117-135.
- MOORE D.**, (2001), « Les représentations des langues et de leur apprentissage », In : *Les représentations des langues et de leur apprentissage : Références, modèles et méthodes*, Coll. C.R.É.D.I.F. Essais, Paris : Didier.
- MOORE D., CASTELLOTTI V.**, (2002), *Représentations sociales des langues et enseignements, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistiques à l'éducation plurilingue*, Strasbourg : Conseil de l'Europe. Article en ligne : (consulté le 11/02/2016) <http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CastellottiMooreFR.pdf>.
- MORINET CH.**, (2012), *Du parlé à l'écrit dans les études*, Coll. Sémantiques, Éd. Paris : L'Harmattan.
- MOSCOVICI S.**, (1961), *La psychanalyse, son image et son public*, Paris : P.U.F.
- MOSCOVICI S.**, (1986), « L'ère des représentations », in : *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, pp. 12-33.
- MOSCOVICI S.**, (1989), « Des représentations collectives aux représentations sociales », in : Jodelet (dir.), *Les représentations sociales*, Paris : PUF, pp. 62-86.
- MOUGEON R., DEWAELE J.-M.**, (2002), « Préface » in : *L'acquisition de la variation par les apprenants du français langue seconde*, AILE. Acquisition et interaction en langue étrangère, n°17, Saint Denis : Encrages, pp. 1-2.
- MUCCHIELLI A.**, (1997), « Méthodologie d'une recherche qualitative en soins infirmiers », In : *Recherche en soins infirmiers*, N°50, Toulouse : A.R.S.I., pp. 65-70.
- MUCCHIELLI A. et R.**, (1969), *Lexique des sciences sociales*, Lille : Éditions Sociales Françaises.
- MUCCHIELLI R.**, (Séminaire de), (1970), *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale, Connaissances du problème, applications pratiques*, Coll. La Formation permanente en sciences

humaines : Séminaires de Roger Mucchielli, Paris : Entreprise moderne d'édition, Librairies techniques, Éditions sociales françaises.

NOYÈRE A., (2002), « Genres scolaires et cadres disciplinaires : quels rapports à l'écriture? », In : Delcambre I. et Reuter Y (dir.), *Images du scripteur et Rapports à l'écriture*, Pratiques, N°113/114, pp. 225-243.

OLIVIER-SAIDI M.T., (2010), *Le Liban et La Syrie au miroir français (1946-1991)*, Paris : L'Harmattan.

OLSON D., (1998) : *L'univers de l'écrit. Comment la culture écrite donne forme à la pensée*, Paris: Retz.

OBERG K., (1960), «Cultural shock: adjustment to new cultural environments», In: *Practical Anthropology*, N°7, pp. 177-182.

PAINCHAUD, G., (1994) : « Diversité culturelle et littératie », in : *Repères. Essais en éducation*, n° 15, Université de Montréal, pp.77-94.

PARPETTE CH., MANGIANTE J-M., (2010), «Un site de préparation aux études universitaires. Entre information, formation, et auto-évaluation », in : *Langue et intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, Bruxelles : Peter Lang, pp.193-205.

PATOUMA J., (2008), « Le français académique : un défi pour les lycéens réunionnais » In : *Travaux de didactique du français langue étrangère*, N°60, Montpellier : PUM, pp. 116-126

PAVEAU M.-A., (2009), « Vices et vertus du discours universitaire : une perspective éthique », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L'Harmattan, pp. 111-122.

PEETERS B., (2006), « Nous, on, vous, tu(e) : La guerre (pacifique) des pronoms personnels », In : *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 122, Tübingen : Max Niemeyer, pp. 201-220.

PELFRENE A., (1977), « Analyse de besoins langagiers (préalables à une formation) ». In: *Langue française*. N°36, pp. 40-50.

PERROT M., LA SOUDIERE (de) M., (1994), « L'écriture des sciences de l'homme : enjeux », In : *L'écriture des sciences de l'homme*, Revue Communications, n°58, pp. 5-21.

- PETTY W.**, (2009), « compétence discursives et littéracie conceptuelle », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L'Harmattan, pp. 255-266.
- PIVOT A., MATHIEU N.**, (2007), « Agnès Pivot : l'écriture, processus heuristique et outil pour le dialogue dans une démarche interdisciplinaire », In : *Natures, Sciences, Sociétés*, Section : Regard, Volume 15, Numéro 4, Octobre-Décembre, pp. 411-416.
- PLEYERS G., GUILLAUME J-F.** (2008) : « Expériences de mobilité étudiante et construction de soi », *Agora débats/jeunesses*, n°50, p.68-78.
- PORCHER L.**, (1976), « Mr. Thibault et le bec bunsen », in *Études de linguistique appliquée*, n° 23, pp. 6-13.
- PORCHER L.**, (1997), « Lever de rideau », in : *Les représentations en didactique des langues et cultures, Notions en question*, n°2, Lyon : ENS Éditions, pp. 11-27.
- POLLET M-CH.**, (1997), « Discours universitaires ou genre académique : l'explicatif comme zone de (dis)continuité », In: *Langues et littératures modernes - Moderne taal- en letterkunde - Revue belge de philologie et d'histoire*, Tome 75 fasc. 3, pp. 771-787.
- POLLET M-CH.**, (2001), *Pour une didactique des discours universitaires. Étudiants et système de communication à l'université*, Coll. Pratiques pédagogiques, Bruxelles : De Boeck.
- POLLET M-CH.**, (2012), « Du perfectionnement en langue française au développement de compétences langagières : le chemin vers la contextualisation » In : *De la maîtrise du français aux littératies dans l'enseignement supérieur*, Coll. Diptyque, Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 5-18.
- POLLET M-CH.**, (2014), *L'écrit scientifique à l'aune des littéracies universitaires*, Namur : Presses Universitaires de Namur.
- POLLET M-CH., BOCH F.**, dirs. (2002), *L'écrit dans l'enseignement supérieur, Enjeux*, n°53 et 54, Namur : Facultés universitaires CEDOCEF.
- POTRINE H.**, (1998), « Lecture-écriture et reformulation », In : *Les interactions lecture-écriture*, actes du colloque Théodile-Crel, Berlin : Peter Lang, pp. 351-368.
- PRIVAT J.M, KARA M.**, (2006), « Présentation », In *Pratiques*, N°131-132, pp.3-6.

- RASTIER F.**, (1989), *Sens et textualité*, Coll. Langue, Linguistique, communication, Paris : Hachette Supérieur.
- RASTIER F.**, (2005) : « Pour une sémantique des textes historiques », In : *Revue de sémantique et de pragmatique*, n° 17, p. 151-180. Article consulté en ligne : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Textes.html (site consulté le 18/9/2015).
- RAZAFIMANDIMBIMANANA E.**, (2014), « L'écriture, une fabrique scientifique », In : *Chercheur-e-s et écritures qualitatives de la recherche*, Coll. Proximités- Sciences du Langage, Bruxelles : E M E & InterCommunications, pp. 47-85.
- REUTER Y.**, (1998a), « De quelques obstacles à l'écriture de recherche » In : *Lidil*, N° 17, pp. 11-23.
- REUTER Y.**, (1998b), « Problématique des interactions lecture-écriture », In : *Les interactions lecture-écriture*, actes du colloque Théodile-Crel, Berlin : Peter Lang, pp. 1-20.
- REUTER Y.**, (2001), *Vers une didactique de l'écriture: retour sur quelques propositions*, Conférence prononcée à Montréal dans le cadre d'une journée étude de la DFLM, section Québec/Canada. Manuscrit inédit.
- REUTER Y.**, (2004), « Analyser les problèmes de l'écriture de recherche en formation » In : *Pratiques*, N° 121-122, pp. 9-27. Article en ligne (Consulté le 16/03/2014) : http://www.pratiques-cresef.com/p121_re1.pdf (Consulté le 16/03/2014).
- REUTER Y.**, (2006), « À propos des usages de Goody en didactique. Éléments d'analyse de discussion », In : *Pratiques*, N° 131-132, pp. 131-154.
- REUTER Y.**, (2012), « Les didactiques et la question des littéracies universitaires », in : *Pratiques*, n°153-154, pp.161-176.
- REUTNER U.**, (2010), « *De nobis ipsis silemus ?* Les marques de personne dans l'article scientifique », In : *Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*, *Lidil*, n°41, pp : 5-14.
- RICHTERICH R, CHANCEREL J-L**, (1977), *L'identification des besoins des adultes apprenants une langue étrangère*, Conseil de l'Europe, Coll. Projet Langues vivantes, Strasbourg : Hatier.
- RIFFIER J.**, (2000), *Les œuvres françaises en Syrie (1860-1923)*, Coll. Comprendre le Moyen-Orient, Paris : L'Harmattan.

- RINCK, F.**, (2004), « Écrire au nom de la science et de sa discipline : les figures de l'auteur dans l'article en sciences humaines », Colloque Sciences et écritures, université de Franche-Comté, Besançon, mai, communication en ligne : (site consulté le 11/12/2014) http://elliadd.univ-fcomte.fr/archives_laseldi/document/colloque/sciences_ecriture/documents/preactes/Rinck.pdf
- RINCK, F.**, (2006), *L'article de recherche en Sciences du langage et en lettres, figures de l'auteur et identité disciplinaire du genre*, Thèse de doctorat, Grenoble : Université de Stendhal- Grenoble 3.
- RINCK F.**, (2010), « L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique. Un état des lieux », in : *L'Auteur scientifique, des rhétoriques aux épistémologies, Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol 4, n° 3, pp.427-450, revue en ligne : <http://www.socanco.org/> (site consulté le 11/12/2014).
- RINCK F.**, (2011), « Former à (et par) l'écrit de recherche. Quels enjeux, quelles exigences ? », in : *Le français aujourd'hui*, n°174, pp. 79-89.
- RINCK F., POUVREAU L.**, (2009), « La mise en scène de soi dans un écrit d'initiation à la recherche en didactique du français », in : *SCRIPTA, Belo Horizonte*, v. 13, n. 24, pp. 157-172.
- RISPAIL M.**, (2011), « Littéracie : une notion entre didactique et sociolinguistique –enjeux sociaux et scientifiques », article en ligne sur la Plate-forme internet sur la littératie, n°1: http://www.leseforum.ch/myUploadData/files/2011_1_Rispail.pdf (site consulté le 27/10/2013).
- ROBINE N.**, (1998), « Les relations de la lecture et de l'écriture entre psychologie et sociologie : représentations et investissements », In : *Les interactions lecture-écriture*, actes du colloque Théodile-Crel, Berlin : Peter Lang, pp. 175-187.
- ROCHEX J.-Y.**, (2004), « La notion de rapport au savoir : convergences et débats théoriques », In : *Pratiques psychologiques*, n°10, pp. 93-106, article en ligne : <http://www.sciencedirect.com.janus.biu.sorbonne.fr/science/article/pii/S1269176304000227> (site consulté le 19/11/2016).
- ROSEKRANS K.**, (2010), « Voies nouvelles vers l'écrit : former des enseignants pour un programme de lecture au Ghana », in : *Professionaliser les enseignants de classe multilingues en Afrique*, Paris : L'Harmattan.
- ROULET E., FILLIETTAZ L., GROBET A.**, (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Bern : Peter Lang.

- RUI B., (2000)**, « Exploration de la notion de ‘stratégie de lecture’ en français langues étrangère et maternelle », in : *Acquisition et interaction en langue étrangère*, n°13, pp. 5-14.
- SAUSSURE F. (de)**, (1980) [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- SEYCHELL L.**, (2007), *Didactique des langues et interculturalité : l’erreur dans l’interculturalité (avec exercices d’application)*, Ile de Malte : Gutenberg Press Limited.
- SILVA T.**, (1993), « Toward an understanding of the distinct nature of L2 writing : the ESL research and the implications, In : *TESOL Quarterly*, n°27, pp.657-677.
- SOUCHON M.**, (1995), « Pour une approche sémiotique de la lecture-compréhension en langue étrangère », in : *Semen, Sémiotique de la lecture*, n°10, Annales Littéraires de l’Université de Franche Comté, Besançon : Belles Lettres, pp.103-161.
- SPAËTH V.**, (2010), « Le français au contact des langues : présentation », In : *le français au contact des langues : histoire, sociolinguistique, didactique. Langue française*, n° 167, Paris : Armand Colin, pp. 3-12.
- SPAËTH, V.**, (2014), « La transposition du concept de représentation en didactique du français langue étrangère et seconde », In : *Le Français dans le monde, Recherches et Applications*, N°55, Paris, pp. 44-56.
- STATIUS S.**, (2009), « Le rapport à la langue contemporaine : éléments de réflexion pour un concept », in : *Spiral- E – Revue électronique de Recherches en Éducation*, N° 43 69-83, article en ligne : https://spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/S._Statius_Spiral-E_2009.pdf (site consulté le 14/06/2013).
- STENGERS J.**, (2004), « Les fonctions de l’histoire dans la société. In : *Revue belge de philologie et d’histoire*, tome 82, pp.51-69.
- STOEAN C.-Ș.**, (2009), « La dimension interactionnelle du discours universitaire écrit », In : *Principes et typologie des discours universitaires*, tome 1, actes du Colloque international « Les discours universitaires : formes, pratiques, mutations », Paris : L’Harmattan, pp. 283-296.
- STRAUSS J.**, (1995), « Diglossie dans le domaine ottoman. Évolution et péripéties d’une situation linguistique ». In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, N°75-76, pp. 221-255.
- SOURDEL D.**, (1976), *Histoire des Arabes*, Coll. Que sais-je, Paris : PUF.

- SUSNJAR S.**, (1992), « Du choc culturel à l'intégration », In : *Bulletin Vies-à-vies*, Vol. 4, N°5, Montréal : Université de Montréal.
- SWALES J.M.**, (1990), *Genre Analysis: English in academic and research settings*, Cambridge : Cambridge University Press.
- TEISSIER C., THEULIÈRE M., TOMASINI M.**, (2004), *Les étudiants étrangers en France, Les Dossiers : Enseignement supérieure, recherche et Technologie*, n°153, juin 2004, Paris : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- TERRANOVA J.L.**, (2008), « travailler conjointement l'investissement de l'écriture et les conceptions de l'écriture du sujet-écrivain », In : Chartrand S. et Blaser Ch. (dir.) *Le rapport à l'écriture : un outil pour enseigner de l'école à l'université*, Coll. Diptyque, n°12, Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 25-42.
- TERRIER E.**, (2009), *Mobilités et expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne; Interroger le rapport mobilités spatiales/inégalités sociales à partir des migrations étudiantes*, Thèse de Doctorat de géographie, Université de Rennes2.
- TRUCHOT C.**, (2005), « L'anglais comme « *lingua franca* » : observations sur un mode de majoration », in : *Cahiers de sociolinguistique*, n° 10, Rennes : Presses Universitaires e Rennes, pp. 167-178.
- TUTIN A.**, (2007), « Autour du lexique et de la phraséologie des écrits scientifiques », In : *Revue française de linguistique appliquée*, 2007/2 (Vol. XII), pp. 5-14.
- TUTIN A.**, (2010), « Dans cet article, nous souhaitons montrer que... Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines », In : *Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*, *Lidil*, 41, pp.15-40.
- VICHER A.**, (2007), « Le français langue seconde dans l'enseignement- apprentissage de la langue et de la culture du pays d'accueil aux migrants » In : *La langue et l'intégration des immigrants : sociolinguistique, politiques linguistiques, didactique*, Coll. Logiques Sociales, Série : Études culturelles, Paris : L'Harmattan, pp. 271- 284.
- VIGNER G.**, (1996), « Lire : comprendre ou décoder ? » In : *Le français dans le monde*, n°283, pp. 63-69.
- VIGUIER M.-C.**, (1966). *La vie sociale des étudiants étrangers à Toulouse*, Thèse de doctorat, Université Toulouse.

- VOLLMER H-J**, (2006), « Langues d'enseignement des disciplines scolaires : étude préliminaire, langue de scolarisation », Conférence intergouvernementale, In : *Langues de scolarisation: vers un Cadre pour l'Europe*, Acte du colloque, Strasbourg, Conférence en ligne : www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Vollmer_LAC_fr.doc (site consulté le 05/04/2014).
- VOLLMER H-J**, (2009), *Langue(s) des autres disciplines*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, article consultable en ligne : https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/LE_texts_Source/LangInOtherSubjects_fr.doc. (site consulté le 05/04/2014).
- VYGOTSKI L-S**, (1985) [1934], *Pensée et langage*, Suivi de « Commentaire sur les remarques critiques de Vygotski », trad. de Françoise SÈVE, Paris : Éditions Sociales.
- WARRAK W.**, (2011), *Quelle construction culturelle et identitaire pour les écrivains arabophones d'expression française ? L'exemple d'Amin Maalouf*, mémoire de master, Besançon : Université de Franche-Comté.
- WEBER M.**,(1965) [1904-1917], *Essais sur la théorie de la science*, Recueil d'articles, Collection: Recherches en sciences humaines, Paris: Librairie Plon.
- WIJNANDS P.**, (2016), *Histoire critique des langues dites universelles. Vers la culture au pluriel*, Saint Denis : Edilivre.
- WIRTHNER M.**, (2008), « L'appréhension du rapport à l'écrit par le dispositif didactique » In : Chartrand S. et Blaser Ch. (dir.) *Le rapport à l'écriture : un outil pour enseigner de l'école à l'université*, Coll. Diptyque, n°12, Namur : Presses universitaires de Namur, pp. 87-106.
- YAHIA R.**, (2010), « Présence de l'auteur dans l'article de revue scientifique », In : *Analyse de(s) discours, Synergie Algérie*, n°11, pp.41-48
- ZANCHI C.**, (2015), « la compréhension de la lecture en français langue étrangère à l'université », in : *Approches pluridisciplinaires de la lecture et de l'écriture*, Paris : L'Harmattan, pp. 205-218.
- ZARATE G.**, (1993), *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris : Didier.
- ZARATE G.**, (1997), « La notion de représentation et ses déclinaisons », in : *Les représentations en didactique des langues et cultures, Notions en question*, n°2, Lyon : ENS Éditions, pp. 5-9.

III. Dictionnaires :

CUQ J.P., (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : ASDIFLE- CLE International.

DUBOIS J. et al., (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

ROUANET H., (dir.), (2008), *Encyclopædia Universalis*, Corpus 14, Boulogne-Billancourt : Éd. Encyclopædia Universalis S.A., France.

GALISSON R. et COSTE D., (1976), *Dictionnaire de didactique*, Paris : Hachette.

GOSKRZNSKI K., (dir.), (2016), *Le Robert illustré & son dictionnaire internet*, Paris : Éd. SEJER.

JEUGE-MAYNART I., (dir.), (2017), *Le Petit Larousse*, Paris : Larousse.

LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin.

MUCCHIELLI A. (dir.), (2004) [1996], *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

REUTER Y., COHEN-AZARIA C., DAUNAY B., DELCAMBRE I., LAHANIER-REUTER D., (2010), *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, Bruxelles : Éditions de Boeck Université.

IV. Documents officiels :

Agence Campus France, (2012a), *Étudiants étrangers en mobilité en France : localisation par académie en 2010 dans les universités*, *Les notes de CampusFrance*, n°36, janvier 2012, Paris : Graphoprint

Agence Campus France, (2012b), *Les notes de CampusFrance*, Hors-série n°4, octobre 2012, Paris : Graphoprint.

Agence Campus France, (2016), *Le genre et la mobilité étudiante*, in : *Les notes de CampusFrance*, Hors-série n°4, octobre 2012, Paris : Graphoprint.

Agence Universitaire de la Francophonie, (1999), *Observatoire régional du français dans le Monde arabe (OREMA)*, synthèse régional, novembre, article en ligne : <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/437/>

Conseil de l'Europe, (2001), *Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris : Didier.

Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES), (2009), « Approches de la mobilité étudiante », In : *Net.Doc*, n°48, document en ligne : (site consulté le 10/12/2012) <http://www.cereq.fr/index.php/publications/Net.Doc/Approches-de-la-mobilite-etudiante>

Groupe sénatorial d'amitié France-Syrie, (2002), *La Syrie à la croisée des chemins*, compte rendu en ligne : (site consulté le 04/12/2012) <http://www.francesyrie.org/fr/l-enseignement-de-la-langue-francaise-en-syrie-temoignage-article-138.html>

Haut Conseil De La Francophonie, (1986), *État de la francophonie dans le monde*, Rapport 1985, Paris : La Documentation française.

V. Sitographie :

- Sites cartographiques et géographiques :

<http://www.citypopulation.de/world/Agglomerations.html> (Site consulté le 05/06/2012)

<http://www.geoatlas.fr/fr/maps/etats-du-monde-9/syrie-1671> (Site consulté le 07/06/2012)

- Plate forme sur la littérature:

<http://www.forumlecture.ch/index.cfm> (Site consulté le 16/01/2014)

- Projet de la littéracie universitaire :

<http://lewebpedagogique.com/scripturales/> (Site consulté le 24/01/2014)

- Sites documentaires et revues en ligne :

www.arobase.to (Dernière consultation le 18/12/2016)

<http://www.bibliotheque.auf.org/> (Site consulté le 08/03/2016)

<http://www.bdsp.ehesp.fr/> (Site consulté le 27/05/2015)

<http://classiques.uqac.ca/> (Site consulté le 13/10/2013)

<http://fle.asso.free.fr/> (Dernière consultation le 12/05/2014)

<http://glottopol.univ-rouen.fr> (Site consulté le 05/07/2015)

<http://halshs.archives-ouvertes.fr> (Dernière consultation le 27/04/2017)

<http://www.persee.fr> (Dernière consultation le 03/05/2017)

<http://www.pratiques-cresef.com> (Site consulté le 16/03/2014)

<http://www.sciencedirect.com> (Site consulté le 19/11/2016)

<https://spirale-edu-revue.fr> (Site consulté le 14/06/2013).

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Moyen-Orient> (Site consulté le 07/06/2012)

- Sites gouvernementaux et sites officiels:

<http://www.sy.auf.org/> : Agence Universitaire de la Francophonie- Syrie (Site consulté le 30/09/2013)

<http://www.campusfrance.org/> : Campus France (site consulté le 19/06/2013)

<http://www.cbssyr.org/people%20statistics/popmoh.pdf> : Bureau Central des Statistiques en Syrie (Site consulté le 13/07/2012)

<http://www.cereq.fr/> : Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (site consulté le 10/12/2012)

<http://www.coe.int/> : Conseil d'Europe (Dernière consultation le 14/03/2017)

<http://ife.ens-lyon.fr/> : Institut Français de l'Éducation (site consulté le 22/08/2014)

<http://www.francesyrie.org/fr/> : Groupe sénatorial d'amitié France-Syrie (site consulté le 4 décembre 2012)

<http://moed.gov.sy/site/> : Ministère syrien de l'Éducation (site consulté le 5 septembre 2014).

<http://mohe.gov.sy/mohe/> : Ministère syrien de l'Enseignement Supérieur (site consulté le 5 septembre 2014)

<http://www.moj.gov.sy/> : Ministère syrien de la justice (site consulté le 29/03/2017).

<http://ressources.campusfrance.org/> : Ressources bibliographiques de Campus France (site consulté le 19/06/2013)

<http://www.sorbonne-paris-cite.fr/index.php/fr/a-propos-de/membres> : Sorbonne Paris Cité (site consulté le 15 décembre 2014)

<http://www.uis.unesco.org/> : Institut de Statistiques de l'UNESCO (Site consulté le 11/02/2014)

<http://www.diplomatie.gouv.fr> : Ministère des Affaires Étrangères Français (Site consulté le 18/11/2013)

TABLE DES LISTES

I- LISTE DES TABLEAUX :

Tableau n°1 : Situation de diglossie chez les locuteurs arabophones syriens	25
Tableau n°2 : Bilan du statut du français dans l'histoire de la Syrie.....	36
Tableau n°3 : notion de <i>rapport à</i>	72
Tableau n°4 : Dimensions du rapport à l'écriture et de RÉ.....	78
Tableau n°5 : Synthèse des définitions de la notion de représentation en psychologie sociale	104
Tableau n°6 : Caractéristiques du discours universitaire écrit	121
Tableau n°7 : Hypothèses de la recherche.....	167
Tableau n°8 : Composition du questionnaire	180
Tableau n°9 : Variables relatives à la posture du chercheur- scripteur	184
Tableau n°10 : Administration du questionnaire.....	188
Tableau n°11 : Tableau récapitulatif des informations générales des doctorants interviewés	192
Tableau n°12 : Conventions de transcription	196
Tableau n°13 : Première synthèse du dépouillement du questionnaire.....	201
Tableau n°14 : Présentation du public testé	202
Tableau n°15 : Répartition par sexe des répondants au questionnaire, Q1.	203
Tableau n°16 : Durée de résidence en France, Q4- 106 répondants.	205
Tableau n°17 : Répartition par année de thèse, Q5- 107 répondants.	206
Tableau n°18 : Répartition des enquêtés par université- Q6- 107 répondants	210
Tableau n°19 : Répartition des enquêtés suivant le lieu d'obtention de leur Licence- Q-8- 107 répondants	211
Tableau n°20 : Répartition des enquêtés suivant le lieu d'obtention de leur Master- Q-10- 107 répondants	211
Tableau n°21 : Répartition des enquêtés suivant la langue de la Licence- Q-9- 107 répondants	213

Tableau n°22 : Répartition des enquêtés suivant la langue du Master- Q-11- 107 répondants	213
Tableau n°23 : 1 ^{ère} langue étrangère chez les répondants-Q13- 107 répondants	215
Tableau n°24 : Langues citées par les enquêtés-Q14- 107 répondants	217
Tableau n°25 : Formation de FLE (a) -Q15- 107 répondants	219
Tableau n°26 : Formation de FLE (b) -Q16- 79 répondants	220
Tableau n°27 : Langue de communication avec ses compatriotes-Q16-107 répondants....	222
Tableau n°28 : Raisons du choix de la France pour suivre ses études- Q20- 107 répondants	228
Tableau n°29 : Choix du français comme langue d'études (analyse de réponses)- Q21- 107 répondants	231
Tableau n°30 : Répartition des enquêtés par leur contact avec le français dans des activités extra-universitaires-Q18- 107 répondants.	233
Tableau n°31 : Les activités extra-universitaires- Q19- 93 répondants.	234
Tableau n°32 : Niveau de satisfaction des répondants concernant leur niveau de compréhension et d'expression écrites- Q22 et Q23- 107 répondants.	235
Tableau n°33 : Rédaction de la thèse- Q25- 107 répondants	237
Tableau n°34 : Rôle de la mobilité étudiante dans le parcours académique- Q26- 107 répondants.	238
Tableau n°35 : Rapport entre mobilité étudiante et culture- Q27- 107 répondants.	239
Tableau n°36 : Rapport entre mobilité étudiante et identité- Q28- 107 répondants.....	241
Tableau n°37 : Rapport entre mobilité étudiante et niveau d'écriture- Q29- 107 répondants.	242
Tableau n° 38 : Influence du séjour en France sur le niveau d'écriture académique- Q30- 107 répondants.	243
Tableau n°39 : Rapport écriture-savoir - Q31- 107 répondants.	244
Tableau n°40 : Représentations de l'écrit (1) - Q32- 107 répondants.	245
Tableau n°41 : Rapport entre disciplines et rapport à l'écriture en FLE-Q32- 107 répondants.	246

Tableau n°42 : Représentations de l'écrit académique (2)- Q33- 107 répondants.....	248
Tableau n°43 : Suivie d'une formation spécifique pour l'écriture académique (a)- Q34- 107 répondants.	250
Tableau n°44 : Suivie d'une formation spécifique pour l'écriture académique (b)- Q35- 32 répondants.	251
Tableau n°45 : Degré de motivation pour suivre des cours d'écriture académique- Q36- 107 répondants.	252
Tableau n°46 : Évaluation de facilité/difficulté de l'écriture académique- Q37- 107 répondants.	253
Tableau n°47 : Précision des difficultés dans la rédaction académique- Q38- 107 répondants.	254
Tableau n°48 : Causes des difficultés dans la rédaction académique- Q39- 107 répondants.	256
Tableau n°49 : Pronom personnel utilisé dans la rédaction académique- Q40- 107 répondants.	257
Tableau n°50 : Rapport entre disciplines et pronoms personnels- Q7 et Q41- 107 répondants	258
Tableau n°51 : Langue de références (a) - Q42- 107 répondants.....	265
Tableau n°52 : Langues de référence (b) - Q43- 83 répondants.	266
Tableau n°53 : Raisons pour utiliser des ouvrages non francophones - Q44- 83 répondants.	266
Tableau n°54 : Difficultés dans la lecture académique en français - Q45- 107 répondants.	267
Tableau n°55 : Genres de difficultés dans la lecture académique en français - Q46- 40 répondants	268
Tableau n°56 : Rapport entre disciplines et difficultés de lecture-compréhension- Q46- 70 répondants	270
Tableau n°57 : Relecture par des natifs – Q47- 107 répondants.	271
Tableau n°58 : Raisons pour la relecture par des natifs – Q48- 85 répondants.	272
Tableau n°59 : Profil général des enquêtés	276

Tableau n°60 : Présentation des témoins interviewés- échantillon 2 - 7 informateurs.	284
Tableau n°61 : Difficultés méthodologiques génériques et spécifiques à l’écrit (<i>cf.</i> Bou et Cavalla, 2010 : 374-375).	288
Tableau n°62 : Actes de langage propres aux situations de communication académique ..	331

II- LISTE DES SCHEMAS :

Schéma n°1 : Le modèle de Hayes et Flower (1980) adapté par Fayol (1966).....	81
Schéma n°2 : La communication selon Jakobson (1963).....	85
Schéma n°3 : Situation d'écrit en langue étrangère selon Moirand (1979 : 9)	86
Schéma n°4 : Le rapport à l'écrit assimilé au rapport au savoir.....	92
Schéma n°5 : Caractéristiques de l'écrit d'après Vygotski (1985) [1934].....	98
Schéma n°6 : Positionnement énonciatif du scripteur-chercheur.....	128
Schéma n°7 : L'intertextualité dans l'écrit scientifique	131
Schéma n°8 : Processus de la communication écrite universitaire (Mangiante et Parpette, 2011 : 126).....	143
Schéma n°9 : Processus de communication écrite universitaire pour les étudiants en thèse ou en master.....	144
Schéma n°10 : Répartitions des langues étrangères chez les enquêtés	218

III- LISTE DES FIGURES :

Figure 1 : synthétisation de la notion de « mobilité étudiante ».....	63
Figure 2 : Synthétisation des notions clés du chapitre 2.....	113
Figure 3 : Synthétisation des notions clés du chapitre 3	154
Figure 4 : Âge des répondants au questionnaire- Q 2- 107 répondants.	204
Figure 5 : Répartition par discipline - Q7- 107 répondants.....	208
Figure 6 : Diplômes obtenus en France – Q12- 107 répondants	214
Figure 7 : Choix de la France pour suivre ses études- Q20- 107 répondants.....	227
Figure 8 : Choix du français comme langue d'étude- Q 21- 107 répondants.	230

IV- LISTE DES CARTES :

Carte n°1 : Le Moyen-Orient (source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Moyen-Orient).....	20
Carte n°2 : La Syrie administrative	21
Carte n°3 : Répartition des langues en Syrie (Source : http://www.axl.cefano.ulaval.ca/asia/syrie.htm)	22
Carte n°4 : La situation des écoles des congrégations latines en 1860 (Source : Riffier, 2000 : 92).....	30
Carte n°5 : La situation des écoles des congrégations latines en 1910 (Source : Riffier, 2000 : 93).....	31
Carte n°6 : Enseignement actuel du français en Syrie (2017).....	40
Carte n°7 : Présence du français en Syrie avant 2012	43
Carte n°8 : Répartition des enquêtés sur l'ensemble de territoire français	170

INDEX

INDEX DES AUTEURS

A

- Aase, 148, 152
Abric, 100, 101, 103, 104, 105, 296
Achard, 302
Adam, 117, 149
Al- Abd Arahman, 25
Alghazali, 60
al- Yazigi, 10, 32, 33, 35, 44, 55
Al-Sayed, 35
Al-Sibayi, 27, 28
Allouch, 83, 84
Anderson, 294, 295, 317
Al-Zahre, 18, 24
André, 273
- Blanchet, 162, 173, 174, 175, 190, 191, 192, 193,
194, 196, 275, 282, 291
Blaser Ch, 347, 354, 357, 373, 374
Boch, 127, 128, 129, 146, 259
Borel, 106, 216
Borg, 221
Bou, 288
Bouchard, 150
Boudon, 183
Bourdieu, 93, 122, 130, 192
Brassart, 147
Bretegnier, 9, 90, 282, 286, 293, 302, 307, 308,
310, 311
Brissaud, 140
Byram, 88, 350

B

- Badir, 118
Bajoit, 55
Babault, 9
Baker, 107
Barbier, 80, 81, 82, 83, 118, 119, 121, 122, 123,
268
Bardin, 196
Barré-De Miniac, 66, 67, 73, 74, 75, 76, 77, 78,
109, 116, 140, 141, 156, 255, 326, 336
Barton, 136
Bautier, 68, 87, 88, 309, 310, 311
Beacco, 287, 291
Beillerot, 68, 69, 72, 93, 94, 99, 233
Ben Abderrahman, 92, 95, 96
Benveniste, 117, 118, 260
Bernard, 21
Berthier, 162, 163, 172, 173, 177

C

- Caillot, 95
Castellotti, 67, 106, 107
Cavalla, 288, 312, 313, 314, 315
Charaudeau, 125, 126, 142, 143, 183
Charlot, 67, 68, 69, 70, 72, 91, 94, 96, 99, 108,
112, 233, 242, 245, 293, 294, 295, 296, 309
Chartrand, 66, 75, 77, 78, 79, 347, 352, 354, 357,
373, 374
Chawa, 60
Chevallard, 67, 70, 71, 72, 95
Chiss, 73, 74, 138, 139, 142, 289, 310, 351, 353
Cicurel, 289
Coulon, 9, 90, 146, 228, 229, 293, 312, 315
Couturier, 127
Cummins, 83

Cuq, 18, 73, 74, 84, 86, 100, 107, 136, 137, 148,
246, 323

D

Dabène, 73, 74, 75, 76, 110, 147, 272, 273, 274
Darré, 281
De Singly, 173, 191
De Wailly, 21
Defays, 9, 119, 122, 123, 131, 132, 133, 149, 150,
255, 355
Delcambre, 7, 75, 79, 110, 111, 139, 140, 141,
145, 147, 164, 167, 175, 249, 301, 306, 310,
368
Demange-Ducrot, 41
Demeuse, 179, 356
De Singly, 173, 174, 175, 177, 191
Dewaele, 142, 167
Dezutter, 80, 81
Donahue, 127, 166, 259
Dubois, 85
Ducancel, 312
Dunia, 60
Durkheim, 100, 101, 102, 104, 358

E

Endrizzi, 49

F

Fabbri, 128
Farah, 34, 35
Fishman, 223
Fløttum, 127, 128, 129, 130, 259, 260, 261, 262,
263, 264, 300, 306
Flower, 80, 81, 83
Foucault, 247
Fraenkel, 136
Fugier, 282

Furon, 22, 35

G

Gagnon, 77
Gajo, 106
Gaonac'h, 82, 149, 150, 285
Gardner, 231, 232, 233, 234, 277
Ghellal, 147, 152, 303, 304
Ghiglione, 169
Gilly, 108
Goes, 90
Goody, 135, 140, 254, 370
Gotman, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 282
Granger, 249
Grawitz, 162, 169
Grosjean, 223, 224
Grossmann, 126, 127, 132, 170, 307
Guillaume, 7, 47, 53, 55, 56

H

Hayes, 80, 81, 83
Hedjerassi, 47, 54, 55

J

Jaffré, 136, 137
Jakobson, 85, 103, 152
Jardou, 37, 38
Javeau, 167, 168, 175, 186
Jodelet, 100, 101, 103, 104, 105, 108, 112, 367
Jostes, 81

K

Kara, 136
Kassab-Hassan, 36
Kaufmann, 195, 283
Kocourek, 128

Kotrach, 34
Kouloughli, 23

L

Lacan, 68
Lahanier-Reuter, 140, 141, 145, 147, 175
Lambert, 231, 232
Latour, 17, 128
Lehmann, 149
Loffler-Laurian, 259, 262
Lucas, 249
Lüdi, 25, 87, 88, 89, 106, 107, 218, 223, 224, 225,
226
Lussault, 46, 47, 48

M

Macharkah, 32
Maingueneau, 117, 126, 130
Mangiante, 7, 141, 142, 143, 144, 145, 268
Marrou, 298
Martins, 333
Matalon, 169
Mathieu, 7
Maurer, 83, 84
Mbodj, 136
Miled, 26, 96, 148, 150, 151
Millet, 311, 312
Moirand, 84, 86, 119, 120, 124, 149, 248, 302
Moore, 8, 106, 107
Morinet, 141
Moscovici, 100, 102, 103, 104, 105, 110
Mucchielli, 167, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 182,
184, 302, 368

O

Oberg, 54
Olivier-Saidi 32, 34

Olson, 65

P

Painchaud, 139
Paivandi, 228, 229
Parpette, 7, 141, 142, 143, 144, 145, 268
Passeron, 93
Peeters, 264
Petty, 135
Pleyers, 7, 47, 53, 55, 56
Pollet, 7, 9, 117, 118, 119, 121, 123, 124, 125,
126, 131, 145, 146, 155, 156, 247, 253, 255
Porcher, 297
Privat, 136
Py, 25, 87, 88, 89, 106, 107, 218, 223, 224, 225,
226

R

Rastier, 128, 370
Razafimandimbimana, 303
Razafindrazaka, 47, 54, 55
Regan, 142, 167
Reuter, 7, 10, 66, 71, 72, 75, 79, 110, 111, 112,
139, 140, 141, 145, 147, 151, 155, 156, 164,
167, 249, 297, 298, 300, 301, 302, 303, 306,
308, 309, 310, 323, 326, 327, 328, 329, 368
Reutner, 128, 129, 308
Riffier, 28, 29, 30, 31
Rinck, 109, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 156, 259,
298, 306, 307, 308, 371
Rispaill, 137, 140, 349, 371
Robine, 151, 152, 237
Rochex, 68, 93
Rosekrans, 148
Rui, 150

S

Saussure, 18
Silva, 81, 82, 83
Souchon, 148, 149, 150
Sourdel, 27, 28
Spaëth, 106, 247
Stock, 47, 48, 81
Stoean, 122, 123
Strauss, 27
Susnjar, 55
Swales, 260, 263

T

Terranova, 74, 75
Terrier, 47, 48
Tetroe, 81

Truchot, 266
Tutin, 128, 259

V

Vold, 127, 128, 129, 130, 259, 260, 261, 262, 300,
306
Vollmer, 9, 133, 134, 374
Vygotski, 96, 97, 98, 99, 374

W

Weber, 298
Wijnands, 26

Z

Zanchi, 149
Zarate, 37, 38, 106, 107, 296

INDEX DES NOTIONS

A

activité, 69, 74, 79, 80, 82, 83, 84, 88, 91, 97, 98,
99, 103, 111, 120, 126, 132, 135, 141, 148, 150,
152, 191, 195, 234, 259, 269, 273, 285, 286,
287, 290, 291, 295, 296, 302, 303, 304, 311,
325, 351

analyse,

- analyse de contenu**, 13, 195, 196, 290, 346,
402
- analyse des besoins**, 349

apprenant, 71, 84, 134, 142, 147, 148, 150, 232,
285, 304, 332, 345

apprenti,

- apprenti-chercheur**, 85, 109, 147, 199, 255,
275, 278, 299, 301, 302, 304, 307, 308,
328, 339, 341
- apprenti-lecteur**, 150, 152

approche, 1, 10, 12, 13, 68, 69, 71, 72, 75, 76, 79,
84, 85, 90, 93, 94, 95, 100, 104, 116, 117, 148,
149, 155, 163, 171, 172, 200, 261, 282, 322,
325, 326, 333, 346, 349, 356, 358, 367, 372,
402

- approche qualitative**, 163, 171, 172
- approche quantitative**, 200
- appropriation**, 9, 45, 103, 106, 143, 144,
245, 290, 336, 346, 349, 356, 357

B

besoin, 13, 84, 98, 99, 141, 175, 206, 251, 255,
256, 257, 272, 291, 296, 299, 304, 323

biais, 25, 118, 162, 174, 175, 328, 337

bilinguisme, 88

- bilingue**, 81, 88, 223, 224, 225, 346, 365, 366

C

CECRL, 147, 171, 285, 310

cognition, 133, 345

- cognitif**, 10, 71, 75, 80, 86, 88, 104, 105, 147,
154, 257, 285, 286, 296, 349, 400

compétence, 76, 89, 90, 110, 116, 142, 151, 156,
196, 225, 243, 308, 310, 326, 341, 346, 350,
369

- compétence de communication**, 90, 310
- compétence discursive**, 143
- compétence linguistique**, 89, 90, 196
- construction de savoir**, 166

contexte, 1, 7, 8, 10, 11, 12, 18, 19, 27, 37, 71, 72,
76, 78, 79, 80, 83, 84, 85, 90, 99, 101, 103, 105,
118, 121, 122, 124, 126, 129, 131, 133, 135,
137, 138, 139, 140, 141, 142, 145, 146, 147,
149, 154, 155, 164, 165, 166, 167, 181, 182,
183, 189, 190, 192, 195, 222, 235, 239, 241,
242, 244, 246, 248, 260, 261, 263, 277, 290,
292, 293, 294, 295, 296, 309, 310, 322, 325,
326, 328, 335, 336, 339, 353, 354, 360, 361,
364, 366

- contexte universitaire**, 80, 99, 122, 131, 133,
135, 141, 145, 146, 181, 182, 239, 248,
277, 296, 326, 328
- contextualisation**, 165, 188, 369

culture, 1, 2, 22, 26, 27, 28, 32, 35, 37, 38, 53, 54,
55, 60, 88, 94, 106, 109, 112, 129, 137, 139,
141, 142, 176, 217, 221, 225, 228, 229, 232,
239, 240, 245, 246, 252, 257, 260, 268, 278,
279, 284, 289, 291, 292, 294, 300, 306, 307,
309, 310, 312, 313, 314, 316, 317, 322, 324,
325, 326, 327, 329, 333, 337, 338, 339, 350,
353, 358, 363, 368, 373, 374, 404, 407, 415

culture éducative, 1, 109, 112, 141, 142, 257, 268,
279, 284, 289, 291, 292, 306, 310, 314, 316,
317, 325, 338, 339, 407, 415

D

démarche, 1, 9, 10, 13, 19, 68, 116, 117, 120, 124,
125, 146, 151, 171, 172, 185, 200, 202, 222,
261, 279, 285, 299, 325, 364, 369, 407, 415

didactique, 1, 3, 7, 8, 9, 10, 13, 36, 66, 67, 70, 71,
72, 75, 76, 79, 87, 95, 96, 100, 102, 103, 105,
106, 108, 109, 110, 116, 117, 119, 123, 124,
125, 135, 136, 137, 139, 140, 142, 146, 147,
148, 150, 152, 154, 155, 164, 175, 235, 247,
256, 277, 312, 317, 319, 321, 322, 323, 324,
325, 329, 335, 336, 341, 345, 347, 348, 350,
352, 353, 354, 355, 357, 358, 363, 366, 367,
368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 399,
400, 401, 404, 407, 415

difficultés, 1, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 18, 33, 51, 71,
109, 111, 116, 118, 124, 135, 139, 141, 142,
145, 146, 147, 150, 155, 164, 166, 167, 168,
169, 175, 180, 183, 185, 187, 190, 197, 254,
255, 256, 267, 268, 269, 270, 271, 273, 275,
278, 281, 284, 286, 287, 288, 291, 292, 302,
303, 305, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 313,
314, 317, 322, 323, 324, 325, 327, 328, 330,
335, 337, 339, 341, 345, 350, 362, 363, 401,
403, 404, 407, 415

difficultés méthodologiques de niveau

macro, 12, 290, 303, 306, 306, 309, 312,
313, 314, 337, 339 341

difficultés méthodologiques de niveau

micro, 12, 290, 206, 306, 312, 313, 314,
337, 339

discipline, 67, 72, 118, 129, 133, 135, 141, 180,
181, 203, 207, 208, 247, 255, 259, 261, 278,
297, 304, 305, 307, 323, 324, 337, 338, 339,
359, 371, 404

discours, 3, 12, 23, 25, 74, 85, 97, 99, 106, 109,
115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123,
124, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 133,
134, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 151, 154,
156, 189, 195, 196, 200, 224, 247, 248, 249,
260, 264, 278, 286, 290, 293, 298, 300, 303,
308, 309, 311, 312, 317, 324, 327, 328, 329,
332, 337, 340, 341, 345, 346, 347, 348, 351,
353, 355, 356, 357, 359, 360, 361, 364, 365,
366, 368, 369, 371, 372, 374, 401

discours académique, 264, 324

discours scientifique, 109, 119, 122, 123,
124, 126, 132, 300, 312, 359, 364, 371

discours universitaire, 12, 115, 116, 117, 118,
119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 128,
132, 133, 141, 156, 247, 248, 312, 325,
337, 355, 366, 368, 372

doctorants allophones, 1, 7, 9, 75, 95, 109, 127,
148, 156, 157, 269, 279, 282, 284, 288, 292,
296, 298, 306, 307, 308, 309, 310, 312, 313,
314, 315, 317, 322, 328, 329, 330, 331, 332,
333, 335, 337, 338, 339, 341, 407, 415

E

écrit, 1, 3, 7, 9, 10, 12, 13, 24, 25, 26, 33, 65, 66,
67, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 84, 85, 86, 91, 92,
96, 97, 98, 99, 100, 106, 107, 108, 109, 110,
111, 112, 116, 120, 121, 122, 126, 127, 128,
129, 131, 132, 135, 137, 139, 140, 141, 144,
146, 147, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 157,
164, 165, 166, 168, 170, 181, 182, 184, 187,
201, 204, 206, 213, 237, 243, 244, 245, 246,
248, 249, 250, 252, 256, 258, 259, 262, 268,
273, 274, 275, 277, 278, 279, 282, 288, 296,
298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306,
307, 308, 309, 310, 312, 313, 316, 322, 323,
324, 326, 327, 328, 331, 333, 334, 335, 336,
337, 338, 339, 340, 341, 345, 347, 349, 350,

351, 352, 353, 354, 356, 357, 359, 363, 366,
367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 400,
401, 403, 404, 407, 415

écrit scientifique, 1, 7, 9, 10, 12, 13, 99,
108, 111, 112, 116, 126, 127, 129, 131,
132, 155, 156, 157, 249, 250, 258, 259,
282, 296, 298, 299, 302, 305, 306, 307,
309, 312, 313, 316, 322, 326, 327, 328,
333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340,
341, 349, 357, 359, 363, 369, 370, 373,
407, 415

écriture, 7, 10, 11, 12, 18, 52, 65, 66, 68, 73, 74,
75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 86, 87, 91, 95, 96,
98, 99, 109, 110, 111, 112, 120, 133, 137, 139,
140, 141, 145, 146, 147, 148, 151, 152, 155,
156, 162, 164, 165, 166, 167, 180, 181, 182,
183, 184, 185, 187, 190, 195, 199, 205, 237,
242, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 250, 251,
252, 253, 254, 257, 259, 271, 272, 273, 274,
277, 278, 287, 288, 291, 296, 297, 299, 300,
301, 302, 303, 304, 305, 309, 310, 311, 322,
323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 338,
345, 346, 347, 352, 353, 354, 355, 356, 357,
358, 360, 361, 362, 366, 368, 369, 370, 371,
373, 374, 400, 402

éducation, 9, 18, 25, 38, 48, 59, 60, 79, 92, 94, 96,
223, 325, 346, 352, 356, 365, 366, 367, 368

enseignant, 33, 71, 85, 127, 289, 291, 315

enseignement, 7, 8, 24, 25, 26, 27, 28, 32, 33, 34,
35, 37, 38, 39, 41, 42, 44, 45, 50, 51, 52, 56, 58,
59, 71, 72, 74, 83, 85, 106, 116, 133, 134, 140,
141, 145, 146, 147, 155, 173, 187, 206, 213,
217, 229, 244, 287, 289, 290, 291, 315, 316,
324, 333, 337, 340, 344, 345, 347, 350, 351,
353, 354, 355, 356, 358, 362, 364, 366, 369,
373, 374, 376, 399, 401

enseignement du français, 38, 39, 42,
44, 187, 355, 356, 364

F

formation, 1, 10, 33, 34, 42, 44, 45, 49, 50, 53, 55,
59, 75, 92, 109, 111, 141, 155, 156, 165, 180,
182, 236, 250, 251, 252, 253, 266, 277, 287,
288, 289, 291, 292, 295, 298, 311, 313, 314,
315, 316, 322, 323, 325, 328, 329, 330, 331,
333, 334, 337, 338, 346, 347, 348, 349, 357,
361, 363, 366, 367, 368, 370, 403, 404, 407,
415

Français, 5, 21, 37, 38, 42, 43, 44, 106, 116, 218,
220, 221, 232, 240, 243, 256, 276, 279, 283,
284, 290, 293, 294, 299, 317, 349, 350, 351,
357, 358, 366, 372, 377, 378

français langue de scolarisation, 135

français langue maternelle, 5, 7, 75, 135,
324

Français langue étrangère et seconde, 1,
5, 7, 8, 44, 52, 75, 84, 87, 88, 91, 116,
135, 147, 148, 155, 164, 166, 175,
187, 195, 219, 221, 240, 255, 267,
268, 270, 278, 279, 322, 335

H

habitus, 1, 2, 192, 291, 306, 309, 314, 316, 328,
329, 333, 338, 404, 407, 415

habitus académique et méthodologique,
1, 306, 314, 316, 328, 329, 333, 338, 407,
415

I

identité, 1, 26, 37, 87, 88, 89, 106, 126, 142, 156,
181, 183, 218, 239, 241, 246, 310, 336, 351,
352, 360, 371, 407, 415

identité discursive, 142, 183, 351

interaction, 12, 54, 89, 90, 109, 118, 122, 125,
142, 148, 150, 151, 153, 191, 235, 247, 277,
278, 297, 302, 307, 360, 367, 372
interdisciplinaire, 92, 247, 340, 369

L

lecture, 11, 12, 61, 77, 78, 79, 96, 128, 137, 139,
140, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149,
150, 151, 152, 155, 156, 166, 173, 183, 196,
231, 237, 249, 254, 265, 267, 268, 269, 270,
273, 278, 290, 303, 304, 305, 310, 311, 314,
316, 323, 324, 325, 326, 329, 330, 332, 345,
347, 353, 355, 358, 360, 362, 366, 367, 369,
370, 371, 372, 374, 401, 402, 403
Lecture – compréhension de texte, 148,
401
littéracies universitaires, 1, 3, 7, 10, 11, 12, 13,
108, 116, 135, 140, 145, 155, 156, 162, 164,
165, 189, 190, 237, 238, 265, 317, 321, 322,
324, 325, 326, 328, 329, 335, 337, 338, 369,
370, 403, 404, 407, 415

M

métacognitif, 80, 86, 106, 400
métacognitive, 286
migrants, 87, 322, 328, 347, 373
migration, 46, 47, 88, 322, 400
mobilité étudiante, 1, 7, 8, 9, 10, 12, 18, 19, 46,
47, 48, 49, 50, 52, 53, 55, 56, 58, 62, 63, 87,
107, 112, 166, 180, 182, 194, 195, 212, 215,
229, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 246,
275, 277, 294, 295, 296, 309, 336, 341, 358,
365, 369, 376, 399, 400, 403, 407, 415

P

pédagogie, 146, 345, 365
plurilinguisme, 88, 134, 216, 246, 326, 349, 366

plurilingue, 87, 192, 276, 347, 367

politique, 12, 18, 19, 25, 28, 29, 32, 33, 35, 36, 37,
38, 43, 46, 49, 52, 58, 59, 133, 165, 188, 189,
199, 217, 229, 340, 346, 349, 364

politique linguistique, 37, 38, 346

positionnement, 1, 3, 106, 109, 111, 126, 127,
128, 129, 131, 157, 199, 241, 258, 259, 261,
279, 300, 301, 302, 307, 308, 335, 339, 340,
341, 373, 403, 407, 415

posture, 10, 11, 109, 123, 156, 165, 170, 171, 183,
184, 290, 301, 302, 307, 308, 350, 401

pratique, 24, 93, 100, 111, 120, 151, 217, 224,
250, 259, 265, 294, 305, 315

prise de notes, 143, 144, 268, 270, 278, 286, 287,
290, 310, 311, 314, 316, 330, 346

psychologie, 9, 61, 100, 101, 102, 104, 109, 149,
150, 173, 174, 209, 247, 249, 327, 340, 344,
356, 360, 371, 401

psychologie cognitive, 149, 150, 360

Q

questionnaire, 1, 2, 3, 5, 11, 13, 14, 19, 126, 163,
167, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 177,
179, 180, 181, 183, 184, 185, 186, 187, 188,
189, 190, 191, 192, 197, 199, 200, 201, 202,
203, 204, 206, 208, 221, 222, 225, 230, 237,
257, 259, 271, 272, 275, 279, 282, 283, 284,
286, 287, 289, 291, 292, 293, 295, 297, 302,
303, 304, 309, 337, 340, 341, 357, 363, 367,
402, 403, 407, 415

R

rapport à, 1, 3, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 18, 32, 49, 52,
61, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76,
77, 78, 79, 80, 82, 84, 86, 87, 88, 91, 92, 94, 95,
96, 98, 99, 100, 103, 105, 106, 107, 108, 109,
112, 125, 126, 131, 132, 151, 153, 156, 165,
166, 167, 175, 180, 181, 182, 183, 187, 190,

- 194, 195, 204, 205, 213, 229, 246, 258, 282,
286, 294, 295, 296, 297, 301, 305, 309, 310,
312, 313, 316, 326, 328, 335, 336, 337, 338,
339, 340, 341, 346, 347, 352, 354, 356, 357,
372, 373, 374, 400, 407, 415
- rapport à la langue**, 61, 86, 87, 88, 91, 165, 166,
295, 372
- rapport au savoir**, 10, 12, 68, 69, 70, 71, 91, 92,
93, 94, 95, 96, 108, 155, 244, 245, 253, 294,
309, 348, 352, 371, 400
- recherche**, 1, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 19, 50, 51, 53,
55, 57, 61, 66, 67, 73, 75, 76, 81, 83, 86, 87, 92,
93, 94, 95, 98, 100, 101, 102, 105, 106, 107,
110, 111, 112, 115, 117, 119, 120, 124, 125,
126, 127, 129, 130, 132, 134, 135, 137, 138,
139, 140, 141, 143, 144, 145, 146, 155, 156,
162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 172,
173, 186, 187, 189, 190, 191, 192, 193, 195,
199, 206, 207, 237, 239, 241, 247, 255, 260,
261, 262, 263, 264, 273, 274, 276, 277, 279,
287, 288, 289, 290, 291, 292, 295, 296, 297,
298, 302, 305, 308, 311, 312, 314, 315, 322,
323, 324, 325, 328, 329, 332, 333, 334, 335,
336, 338, 339, 340, 341, 346, 347, 350, 352,
356, 360, 363, 364, 367, 370, 371, 373, 399,
403, 404, 407, 415
- représentations**, 1, 10, 11, 12, 48, 56, 58, 61, 63,
65, 75, 76, 78, 86, 99, 100, 101, 102, 103, 104,
105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 151,
152, 156, 157, 162, 164, 165, 166, 167, 168,
170, 172, 175, 181, 182, 190, 194, 196, 206,
212, 225, 226, 248, 250, 273, 274, 279, 283,
295, 296, 297, 308, 316, 325, 327, 336, 337,
338, 345, 352, 354, 358, 360, 361, 363, 366,
367, 369, 371, 374, 400, 401, 407, 415
- savoir-faire**, 80, 110, 138, 150, 308, 313, 316, 333,
361
- savoir-lire**, 148
- Sciences de l'Éducation**, 1, 8, 67, 68, 170, 202,
208, 246, 248, 251, 252, 254, 258, 259, 261,
263, 265, 270, 271, 273, 275, 278, 279, 284,
288, 289, 291, 293, 294, 297, 307, 407, 415
- Sciences du Langage**, 1, 8, 141, 170, 202, 246,
247, 251, 254, 258, 259, 260, 261, 262, 263,
264, 270, 273, 275, 277, 279, 284, 291, 297,
301, 307, 308, 360, 366, 370, 407, 415
- Sciences Juridiques**, 1, 8, 170, 202, 208, 226, 246,
248, 251, 254, 257, 258, 259, 261, 273, 275,
278, 283, 285, 287, 297, 301, 407, 415
- scripteur**, 10, 11, 66, 74, 76, 81, 83, 84, 85, 86, 96,
97, 98, 99, 110, 112, 121, 122, 123, 125, 126,
127, 128, 129, 130, 131, 144, 147, 152, 154,
157, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 170, 171,
183, 184, 237, 273, 275, 300, 301, 303, 304,
325, 356, 368, 401
- scripteur-chercheur**, 10, 11, 98, 99, 112,
121, 122, 123, 126, 128, 129, 144, 147,
157, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 170,
171, 298, 300, 304
- sociolinguistique**, 1, 9, 12, 20, 66, 100, 121, 139,
141, 142, 164, 167, 174, 175, 192, 215, 243,
247, 258, 325, 336, 341, 347, 349, 353, 357,
359, 361, 362, 363, 366, 367, 371, 372, 373,
407, 415
- stratégies**, 51, 82, 83, 110, 131, 150, 229, 286,
291, 316

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace

Remerciements

RÉSUMÉ.....	1
ABSTRACT	2
SOMMAIRE	3
ABRÉVIATIONS et ACRONYME.....	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
Méthodologie de la recherche.....	10
Composition de la thèse.....	12
PREMIÈRE PARTIE : Cadre contextuel et théorique	15
CHAPITRE I : Cadre contextuel	17
1.1. Contexte d'origine : la Syrie	19
1.1.1. Présentation de la Syrie.....	20
1.1.1.1. Profil géoculturel de la Syrie	20
1.1.1.2. La langue arabe : quel statut ?	23
1.1.1.3. Situation historique du français en Syrie	26
a. Le français sous la domination ottomane de la Syrie (1516-1919)	27
b. Le mandat français (1920-1946).....	32
c. La Syrie dès l'indépendance : arabisation	35
1.1.2. Synthèse didactique : de la situation historique du français à la conception actuelle des manuels du FLE.....	36
1.1.3. L'enseignement du français en Syrie.....	39
a. Ministère de l'Éducation	41
b. Ministère de l'Enseignement Supérieur	42
1.1.4. La présence française en Syrie avant 2012	43

1.2. La mobilité étudiante	46
1.2.1. Mobilité ou migration ?	46
1.2.2. La notion de mobilité étudiante	48
1.2.2.1. Politique de la mobilité étudiante	50
1.2.3. Mobilité étudiante et construction de soi.....	53
1.2.4. Mobilité étudiante syrienne en France.....	56
1.2.4.1. Accords culturels entre la Syrie et la France	56
1.2.4.2. Lois, famille et genre : quels déterminants socioculturels de la mobilité étudiante syrienne ?.....	58
1.2.5. Proposition de synthétisation de la notion de « mobilité étudiante »	62
CHAPITRE II : Le rapport à l'écrit en FLE.....	65
2.1. « Rapport à » : construction d'une notion.....	67
2.1.1. Historique de la notion.....	67
2.1.2. La notion de « rapport à » en psychanalyse et en sociologie.....	68
2.1.3. « Rapport à » et didactique	70
2.2. Écrit, langage écrit ou écriture?	73
2.3. Rapport à l'écrit	74
2.3.1. Définition et caractéristiques	75
2.3.1.1. Rapport à l'écriture et rapport à l'écrit	76
2.3.2. Produire en langue étrangère (LE)/langue seconde (LS) : quel rapport cognitif et métacognitif ?	80
2.3.3. Produire en LE : quelle dimension communicationnelle ?	83
2.3.4. Du rapport au français langue étrangère à la construction identitaire	87
2.3.5. Rapport au savoir	91
2.3.5.1. Le sujet et le rapport au savoir.....	92
2.3.5.2. Le savoir considéré comme point d'ancrage	95
2.4. Le langage intérieur selon Vygotski	96
2.5. Rôle des représentations sociales et langagières.....	100

2.5.1.	Qu'est-ce qu'une représentation sociale?	100
2.5.1.1.	La notion des représentations en psychologie sociale	102
2.5.1.2.	Les représentations en didactique des langues	106
2.5.2.	Représentations de l'écrit en LE	108
2.6.	Proposition de synthétisation notionnelle du chapitre II	112
CHAPITRE III : Du discours universitaire à la littéracie universitaire : notions, théories et problématiques		115
3.1.	Le discours universitaire	117
3.1.1.	Entrée notionnelle : définition et caractéristiques.....	117
3.1.2.	Comment se manifeste la posture du scripteur-chercheur dans le discours scientifique ?	123
3.1.2.1.	Le mode explicatif et le mode argumentatif	123
3.1.2.1.1.	Le mode expositif avec une intention didactique	123
3.1.2.1.2.	Le mode scientifique avec une intention scientifique.....	124
3.1.2.2.	La figure du scripteur-chercheur	126
a)	La présence du scripteur chercheur par l'emploi de pronoms personnels et indéfinis :	128
b)	l'intertextualité ou la présence d'autres chercheurs et de leurs voix par les références bibliographiques :	131
3.1.3.	Langue d'enseignement, discours universitaire ou littéracie universitaire ?	133
3.2.	La notion de littéracie universitaire	135
3.2.1.	Origine et définitions de « littéracie universitaire »	136
3.2.2.	Choix orthographique et terminologique : littéracie(s)	139
3.2.3.	Émergence de notion dans le domaine de la didactique	140
3.3.	L'écrit universitaire en LE	141
3.3.1.	Les écrits universitaires et les difficultés des étudiants allophones.....	145
3.3.2.	La lecture en français langue étrangère	147

3.3.2.1.	Lecture – compréhension de texte en français langue étrangère	148
3.3.2.2.	Interaction lecture-écriture.....	151
3.4.	Proposition de synthétisation notionnelle du chapitre III	153
	CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	155
	DEUXIÈME PARTIE : Cadre méthodologique	159
	CHAPITRE IV : Méthodologie de l'enquête	161
4.1.	Les objectifs de l'enquête	163
4.2.	Élaboration de la problématique et des hypothèses	164
4.3.	Le protocole de l'enquête.....	167
4.3.1.	La pré-enquête	167
4.3.2.	La sélection de notre public	169
4.4.	L'approche qualitative	171
4.5.	les instruments utilisés	173
4.5.1.	Le questionnaire.....	173
4.5.1.1.	Présentation de notre questionnaire	175
4.5.1.1.1.	Types des questions posées	175
4.5.1.1.2.	Composition du questionnaire	179
4.5.1.3.	Pré-test	184
4.5.1.4.	Administration du questionnaire.....	186
4.5.1.5.	Difficultés rencontrées	188
4.5.2.	L'entretien semi-directif	190
4.5.2.1.	Caractéristiques de l'entretien semi-directif	191
4.5.2.2.	Public cible	192
4.5.2.3.	Langue de l'enquête	193
4.5.2.4.	Protocoles des entretiens	193
4.5.2.5.	Guide d'entretien et consigne inaugurale	194
4.5.2.6.	Choix de transcription des entretiens et de l'analyse de contenu	195

CHAPITRE V : Analyse du questionnaire : quel positionnement pour l'apprenti-chercheur ?	199
5.1. Dépouillement du questionnaire	200
5.2. Identification du public testé.....	202
5.2.1. Répartition par sexe	203
5.2.2. Répartition par âge et par durée de séjour	203
5.2.3. Répartition par appartenance universitaire	205
5.2.4. Répartition par parcours universitaire	211
5.3. Analyse des répertoires langagiers.....	215
5.3.1. Statut des langues	215
5.3.2. Choix des langues	222
5.3.3. Évaluation des langues	235
5.4. Rapport entre mobilité étudiante et littéracies universitaires en FLE.....	238
5.5. Représentations de l'écrit académique	244
5.6. Positionnement énonciatif.....	257
5.6.1. Emploi du <i>je</i>	259
5.6.2. Emploi du <i>nous</i>	260
5.6.3. Emploi du <i>on</i> :	262
5.7. Références bibliographiques.....	265
5.8. Rapport à la lecture-compréhension des textes académiques en LE	267
5.9. Sécurité/insécurité discursive	271
5.10. Synthèse d'analyse du questionnaire	275
CHAPITRE VI : Analyse des entretiens : quelles difficultés méthodologiques ?	281
6.1. Profil des informateurs dans l'échantillon 2	283
6.2. Réfléchir en arabe \longleftrightarrow rédiger en français	284
6.2.1. La méthodologie de recherche : un point aveugle dans la formation?	287
6.2.2. Facteur linguistique : le français est-il une langue d'intégration universitaire?.....	292

6.3. Le dilemme de l'objectivité/ intimité du texte scientifique	297
6.4. Reformuler : une difficulté disciplinaire?	302
6.5. DISCUSSION	306
6.5.1. Des difficultés méthodologiques (du niveau micro et macro) aux difficultés disciplinaires	306
6.5.2. Rôle de la culture éducative et de l'habitus académique et méthodologique	314
TROISIÈME PARTIE : Prolongement didactique et mise en perspective	319
CHAPITRE VII : Vers une didactique des littéracies universitaires en FLE.....	321
7.1. Vers une discipline spécifique	323
7.2. La nécessité de cette discipline en LE	324
7.3. L'acculturation à l'écrit scientifique en LE/LS	327
7.4. Une formation pour tous ?	329
CONCLUSION GÉNÉRALE	335
Dimension rétrospective	335
Limites de la recherche	339
Dimension prospective	340
BIBLIOGRAPHIE	343
I- Ouvrages et articles en arabes.....	344
II- Ouvrages et articles en français et en anglais.....	345
III- Dictionnaires.....	375
IV- Documents officiels.....	376
V- Sitographie.....	377
TABLE DES LISTES	379
I-LISTE DES TABLEAUX.....	380
II- LISTE DES SCHEMAS.....	384

III- LISTE DES FIGURES.....	385
IV- LISTE DES CARTES.....	386
INDEX.....	387
I-Index des auteurs.....	388
II- Index des notions.....	392
TABLE DES MATIÈRES.....	397

Le rapport à l'écrit scientifique des doctorants syriens dans les universités françaises : Vers une didactique des littéracies universitaires en langue étrangère et seconde

La thèse porte sur le rapport à l'écrit scientifique en FLE/FLS. Notre démarche est sociodidactique dans la problématique et dans la méthodologie adoptée. Ainsi, notre recherche s'est construite autour de trois axes principaux : un cadre contextuel et théorique comprenant une étude socioculturelle, sociolinguistique, éducative et institutionnelle de la Syrie et des modalités de la mobilité étudiante. Nous y approfondissons la question du rapport à l'écrit en FLE/FLS. Le deuxième axe constitue une démarche qualitative accordant une priorité au terrain. Enfin, le troisième axe tourne autour de l'élaboration de l'approche des littéracies universitaires. Pour mener à bien notre recherche, nous avons réalisé des enquêtes sur le terrain au sein de 19 pôles universitaires en France à l'aide d'un questionnaire soumis à 107 doctorants syriens inscrits dans 7 disciplines de Sciences Humaines et Sociales : Sciences du Langage, Psychologie, Histoire, Géographie, Sciences de l'Éducation, Sciences Économiques et Sciences Juridiques. Nous avons également réalisé 7 entretiens avec des doctorants inscrits dans ces disciplines. Notre travail de thèse a abouti à distinguer deux types de difficultés que les doctorants allophones ont à surmonter : méthodologiques (de niveau micro et macro) et disciplinaires ainsi qu'à définir le rôle primordial de la culture éducative et de l'habitus académique et méthodologique dans toute formation à l'initiation de recherche pour les doctorants étrangers. Ces résultats nous ont permis de contribuer aux premières ébauches d'une didactique des littéracies universitaires en FLE/FLS.

Mots clés : littéracies universitaires, rapport à l'écrit, mobilité étudiante, didactique, doctorants allophones, identité, représentations, positionnement énonciatif.

The relation of Syrian students at French Universities with academic writing in foreign language : Towards a didactic of academic literacy in FFL/FSL

The thesis focuses on the relation to academic writing in FFL/SL. Our approach is socio-didactic in the research problem as well as in the adopted methodology. Thus, our research was built on three main axes: a contextual and theoretical framework comprising socio-cultural, sociolinguistic, educational and institutional study in Syria and the modalities of student mobility. We also explore the question of the relation to writing in FFL/SL as well as the academic literacy. The second axis is a qualitative approach giving priority to the field. Finally, the third axis revolves around the development of the approach to academic literacy. Concerning the practical part, we carried out field surveys in 19 university poles in France. Indeed, we administered a questionnaire to 107 PhD students registered in 7 disciplines of Humanities and Social Sciences: Language Sciences, Psychology, History, Geography, Educational Sciences, Economics and Legal Sciences. We also conducted seven interviews with PhD students enrolled in these disciplines. Our thesis work has resulted in distinguishing two types of difficulties that allophone PhD students have to overcome: methodological (micro- and macro level) and disciplinary, as well as to define the primordial role of the educational culture and the academic and methodological habitus in any training at the initiation of research for foreign doctoral students. These results allowed us to contribute to the first drafts of teaching academic literacy in FFL/SL.

Key words: Academic literacy, relation to writing, student mobility, didactic, allophone doctoral students, identity, representations, enunciative positioning.



UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS CITÉ
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE-
PARIS 3

École doctorale « Langage et langues : Description, théorisation, transmission » (ED 268)
Laboratoire de Didactique des langues, des textes et des cultures

(DILTEC, EA 2288)

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en
Didactique des langues et des cultures

LE RAPPORT À L'ÉCRIT SCIENTIFIQUE DES DOCTORANTS
SYRIENS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :
Vers une didactique des littéracies universitaires en langue étrangère et
seconde

Volume II

Présentée et soutenue publiquement par

Widad WARRAK

Le 28 juin 2017

Sous la direction de Mme la Professeure **Valérie SPAËTH**

Membres du jury :

M. Jean-Louis CHISS, Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle –Paris 3

M. Mohamed MILED, Professeur à l'Université de Carthage

M. Yves REUTER, Professeur à l'Université Lille 3

Mme. Valérie SPAËTH, Professeure à l'Université Sorbonne Nouvelle –Paris 3

CONTENU DES ANNEXES :

Annexe n°1 : Programme franco-syrien d'assistants boursiers (PAB).....	3
Annexe n°2 : Guide d'entretien	4
Annexe n°3 : Canevas d'entretiens.....	6
Annexe n°4 : Grille d'analyse.....	9
Annexe n°5 : Transcription des entretiens (Passés entre 20/03/2015 et 18/04/2015).....	10
Annexe n°6 : Questionnaire vierge destinés aux doctorants syriens dans les universités françaises.....	71
Annexe n°7 : Questionnaires remplis (Questionnaire passé en septembre et octobre 2014).....	78

Annexe n°1-Programme franco-syrien d'assistants boursiers (PAB)



Programme franco-syrien d'assistants boursiers (PAB)

Les assistants dont la candidature a été retenue dans le cadre de ce programme ont la qualité de boursier des gouvernements français et syrien ; leurs études en France s'accomplissent dans le cadre du programme de formation des assistants des universités syriennes dit PAB, fondé en 1996. L'objectif de ce programme est de former des enseignants-chercheurs pour la Syrie et de participer au développement de la francophonie.

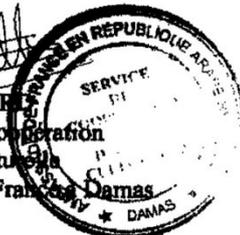
Ce programme est financé par le Ministère syrien de l'enseignement supérieur et le Ministère français des affaires étrangères à travers le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Damas. Le CNOUS est chargé de la gestion de ce programme en France. Il organise l'accueil des assistants boursiers, les aide à trouver un logement et à accomplir les formalités administratives et universitaires (carte de séjour, sécurité sociale, inscription), puis effectue leur suivi sur le plan pédagogique avec l'appui d'un réseau d'experts et de tuteurs universitaires.

Dans ce cadre, les candidats bénéficient d'une bourse/allocation de recherche de 4 ans, qui couvre une année de master et 3 années de thèse. Le montant de l'allocation se situe entre 950 et 1300 €/mois selon que les boursiers sont en province ou à Paris. Ces derniers peuvent bénéficier d'un logement en résidence universitaire et sont assurés d'une couverture sociale complète.

Le laboratoire qui se propose de les accueillir bénéficie d'une aide annuelle de 2000 € destinée à couvrir les frais de formation, et le directeur de recherche ou le tuteur qui accepte de les accompagner dans leurs études reçoit une indemnité de tutorat de 609,80 € (montant brut) par an par boursier. Ces montants pourraient être modifiés prochainement dans le cadre d'une nouvelle convention entre le CNOUS et la Syrie.

Avant leur départ en France, les candidats suivent une formation intensive de langue française de 25 heures hebdomadaires sur 10 mois et ne sont autorisés à partir qu'après avoir satisfait au niveau européen B2 contrôlé par le Test de Connaissance du Français (TCF). Ce stage est complété si besoin est en métropole, pour deux mois.


Laurent GILLARD
Conseiller de Coopération
et d'Action Culturelle
Ambassade de France à Damas




Nathalie PEYROT
Chef du département SDA15
« Maghreb, Proche et Moyen-Orient »
CNOUS - Paris



Annexe n° 2

Guide d'entretien :

Thème 1 : Situation linguistique du témoin Thème 2 : Phase rédactionnelle Thème 3 : Séjour en France
--

Présentation : nous commençons par un rappel de l'objectif et du thème de l'entretien ainsi que du choix de l'interviewé et de la garantie de la confidentialité.

Il est à préciser que l'entretien est en français ; au cas où l'interviewé se sent bloqué devant une question, il peut sûrement se débrouiller en arabe.

Nous demanderons à l'interviewé de se présenter : année de thèse, filière et appartenance universitaires.

Thème 1 : Situation linguistique du témoin :

Guide thématique :

- Langues parlées : maternelle et étrangère(s), nombre de langues étrangères, comment il a appris celles-ci.
- Choix du français comme langue d'étude : justification.
- Contact avec le français : en Syrie et en France.

Thème 2 : Phase rédactionnelle :

Guide thématique :

- Compétence de compréhension écrite : satisfaction de niveau de lecture, difficultés.
- Passage de lecture à l'écriture : difficulté, intégration des références (voix des autres auteurs), citation.
- Notion de « rédaction de la thèse » : représentations, difficultés, formation d'écriture académique.
- Relation scripteur/lecteur
- Relation scripteur/texte : difficultés,
- Pronom personnel : usage, justification, lien avec l'objectivité du texte.
- Construction de l'identité discursive : objectivité,

Thème 3 : Séjour en France :

Guide thématique :

- Choix de la France : justification.
- Vivre à l'étranger : avantages/ désavantages par rapport à la rédaction en FLE.

Annexe n° 3

Canevas d'entretiens :

Notes biographiques

- Bonjour, je vais te demander de te présenter, de me dire ton année de thèse, ta filière et ton université
- Ta thèse est en langue française ?

Thème 1 : situation linguistique du témoin

- D'accord, tu peux me dire combien de langues tu parles ? et comment tu les a apprises ?
 - **Cas 1/FL1** : alors le français est ta 1^{ère} langue étrangère ?
Cas 1/ FL1 : et comment tu as pris la décision de continuer tes études supérieures en français ?
Cas 1/FL1 : tu as appris le français à l'école ? tu peux m'en parler un peu ? (à quel âge tu as commencé à apprendre le français ? la méthode suivie, qu'est-ce que tu en penses, de cet apprentissage ?
 - **Cas 2/FL2** : alors c'est l'anglais ta 1^{ère} langue étrangère ?
Cas 2/FL2 : 1. et comment et où tu as appris le français ?
Cas 2/ FL2 : et pourquoi alors tu as choisi le français comme langue d'études si c'est l'anglais ta première langue étrangère ?
- Et pourquoi la France ? pourquoi t'as pas choisi un autre pays francophone ?
- Tu peux me décrire à quel point tu es en contact avec le français ici en France ? pour me préciser, je voudrais dire les activités que tu suis pour garder ce contact langagier.
- Et tes amis ? Tu as des amis français ? tu parles avec eux en quelle langue ?
- Et tes compatriotes ? tes amis syriens ? en quelle langue vous vous parlez ?

Thème 2 : phase rédactionnelle

- Est-ce que tu peux me dire si tu es satisfait de ton niveau de compréhension écrite ? je veux dire de la lecture en français ?
- Tu peux me préciser comment et pourquoi ?
- Et les difficultés ? tu rencontres des difficultés en consultant des références en français ?

- Et en passant de la lecture, de la prise des notes à l'écriture, est-ce que tu as quelque chose à me dire ? me décrire cette phase ?

- Tu te réfères à des ouvrages en autre langue que le français ?
- Est-ce qu'il t'arrive de te fâcher si tu n'arrives pas à faire facilement ce passage de la lecture à l'écriture ?
- Et les citations, comment tu procèdes pour les insérer dans ton texte, comment tu arrives à combiner ta propre voix avec la voix des autres ? celle des auteurs cités ?

- Et en parlant de l'écriture, que représente pour toi la rédaction de thèse ?
- Est-ce que tu peux me dire si tu es satisfait de ta rédaction de thèse ?
- Tu peux me préciser comment ?

- Est-ce que tu demandes à un natif, à une personne française de lire et corriger tes écrits ?
- Pourquoi ?

- Tu rencontres des difficultés dans la rédaction ?
- Quels genres de difficultés ? tu peux préciser ?
- Et quels sont les causes de ces difficultés ?

- Tu as suivi de formation d'écriture académique ?
 - **Cas 1/oui** : Raconte-moi comment c'était passé ? (pourquoi tu l'as suivie ? c'était intéressant ou non ? utile ? etc.)
 - **Cas 2/non** : t'as pas pensé à la suivre ?

- Tu te rappelles quand exactement tu as commencé la phase de la rédaction ?
- Comment tu te sens quand tu n'arrives pas à rédiger ? à écrire ce que tu veux en français ?

- En reprenant la question de la rédaction de thèse, quel pronom personnel tu utilises pour te désigner ? tu utilises le je, le nous, le on ?
 - **Cas1/je** : pourquoi tu as choisi ce pronom ?
Cas1/je : pourquoi tu n'utilises pas le « nous » ou le « on » ?
Cas1/je : est-ce que cette utilisation de « nous » pose pour toi un problème?
 - **Cas 2/nous** : pourquoi tu as choisi ce pronom ?
Cas 2/nous : pourquoi tu n'utilises pas le « je » ou le « on » ?
Cas 2/nous : Pour toi, qu'est-ce que signifie ce « nous » ? qu'est-ce qu'il englobe ?
Cas 2/nous : est-ce que cette utilisation de « nous » pose pour toi un problème?
 - **Cas 3/on** : pourquoi tu as choisi ce pronom ?

Cas 3/on Pour toi, qu'est-ce que signifie ce « on » ? qu'est-ce qu'il englobe ?

Cas 3/on est-ce que cette utilisation de « on » pose pour toi un problème ?

- En tant que chercheur, comment tu peux garder la distance avec ton texte ? comment tu peux garder l'objectivité ?
- D'après toi, l'usage de « je/nous/on » a une relation avec cette distance de texte, a un effet sur l'objectivité ?
- On est bien d'accord que quand on écrit, il y aura qqn qui va lire après, d'accord ? dans ton cas de doctorant, tes lecteurs sont tout d'abord ton directeur de thèse et puis la communauté du jury. Je voudrais savoir lors de ta rédaction, comment tu les prends en considération ? Comment tu penses à eux, en tant que futurs lecteurs, comment tu t'adresses à eux ?

Thème 3 : séjour en France

- Maintenant on va passer à ton séjour en France, quels sont d'après toi les avantages de suivre ses études à l'étranger ? sur le plan personnel ?
- Et les inconvénients ?
- Et par rapport à la rédaction de la thèse ? est-ce que tu trouves que changer de pays et changer de langue ont des effets positifs ou négatifs sur la réalisation d'une thèse ?
- C'est-à-dire ?
- Est-ce que tu penses que le fait de vivre en France influence ton écriture universitaire en français ?
- Précise comment stp ?
- Pour finir tu veux ajouter qqc ?

Annexe n°4

Grille d'analyse :

- 2) Culture éducative :
 - Méthodologie de recherche : [absence de méthodologie, besoin d'être formé à la méthodologie, ne pas être habitué à rédiger avec une méthodologie, niveau de master, difficultés méthodologiques]
 - Question de traduction : [recours au dictionnaire français-arabe/ à Google traduction, réflexion en arabe ↔ rédaction en français, prise de notes en arabe]
 - Facteur linguistique : [séjour en France : facteurs positifs/négatifs, influence sur le niveau d'écriture, amis français, parler bilingue, le « vrai français »]

- 3) Être objectif :
 - Intimité avec le texte : [distance, être neutre, impossibilité d'être objectif, nécessité de se manifester]
 - Effacement énonciatif : [pronoms personnels, culture écrite française]
 - Lecteurs : [ignorer son lecteur / le prendre en considération]

- 4) Représentation de la phase rédactionnelle
 - Construction des idées : [manque/richeesse des idées, rôle des citations, facteur linguistique]
 - Discipline universitaire.
 - Rédiger une thèse : [cauchemar, blocage, accouchement]

Annexe n°5
Transcription des entretiens
(Passés entre 20/03/2015 et 18/04/2015)

Interviewé : I-01

Lieu : Caen- Maison de l'enquêté.

Date et heure : 20/03/2015 à 14h30

Discipline : Psychologie

- Enquêtrice : Bonjour/ d'abord je voudrais te demander de présenter ta filière/ ton université/ ton année de thèse.
- I-01 : D'accord/ j'ai fait un diplôme de psychologie à l'université d'Alep/ je l'ai préparé en cinq années/ avec mention générale très bien// après un Master 2 à l'université d'Alep/ avec une mention excellence// après j'ai fait un Master 2 à l'université de Caen/ 2011 2012/ sur la spécialité psychologie sociale et organisation/ je suis actuellement en troisième année de doctorat// je fais une thèse où je travaille sur la dépression à la population générale chez les personnes âgées/ chez les patients/ en particulier chez les patients atteints d'une maladie inflammatoire chronique.
- Ton université actuelle?
- Basse Normandie
- Ta thèse est en langue française?
- Oui/ c'est en français.
- Tu peux me dire combien de langues tu parles?
- Je parle l'arabe/ l'anglais moyenne/ j'écris bien en anglais/ je comprends bien l'anglais// j'ai un peu de difficulté avec l'anglais oral/ je la pratique plus depuis trois ou quatre ans/ et je parle français.
- Et comment tu as appris l'anglais et le français?
- L'anglais c'est à partir du bac/ puis à l'université d'Alep en Syrie/ le français / je l'ai appris depuis quatre ans/ quand j'ai gagné la bourse syrienne française.
- Alors/ ta première langue étrangère est l'anglais?
- Oui/ oui c'est l'anglais/ mon premier cours de français était le 9 septembre 2010.
- Et quand tu as appris la décision de continuer en français? Pourquoi c'est pas en anglais?

- C'est mon rêve de venir en France/ parce que// parce que j'ai bien étudié Jacques Lacan/ c'est un psychanalyste français/ et j'adore lui/ j'ai lu en Syrie toutes ses bouquins en arabe// alors/ j'ai voulu continuer le travail où/ je peux étudier la psychologie mais en français et en France.
- Donc on peut dire que c'est en fonction de discipline de filière?
- Oui// oui c'est ça.
- Et pourquoi alors la France ? pourquoi n'est pas un autre pays francophone?
- Parce que quand j'ai présenté ma première candidature en Syrie/ il y a trois choix français/ et dans le français il y a la spécialité de l'analyse en sciences/ d'analyse psychanalyste en neurologie/ en psychologie// deuxième choix était en Angleterre/ le troisième choix c'est l'allemand/ j'ai pris la première choix France qui est mon rêve pour continuer.
- D'accord/ depuis quand tu es en France?
- Après quatre jours ça fait quatre ans (rire).
- Tu peux me dire à quel point tu es en contact avec le français ici en France?
- Parce que avec ma thèse 100 % en français.
- Il y a des activités extra universitaires?
- Non non// c'est rare que je participe avec l'université/ je prépare une soirée chez moi/ une soirée syrienne/ et j'invite des Français/ des étrangers// ou je vais chez des amis français
- Alors t'as des amis français?
- Non// c'est des personnes âgées// car j'ai une famille d'accueil ici en France/ c'est un homme et une femme/ à part ça je connais pas mal de gens mais plutôt des étrangers.
- Et tu communique avec tes amis étrangers en quelle langue?
- Le français parce que je vis ici/ mais aussi un peu d'anglais// mais en premier lieu c'est le français
- Et avec tes amis syriens/ en quelle langue parlez-vous entre vous?
- L'arabe// mais l'arabe mélangé/une phrase en arabe/ une phrase en français.
- Est-ce que tu peux me dire si tu es satisfait de ton niveau en compréhension écrite ? je veux dire la lecture en français?
- C'est lire ou écrire?
- Non/ lire.

- Lire? Je suis satisfait/ souvent je me trouve/ eh::/ je perds mon chemin dans la phrase/ un petit mot/ un nouveau mot/ perturbe tout// tout le sens/ et je trouve un peu de difficulté/ mais c'est normal/ comprendre le sens pour moi c'est de comprendre le sens de la phrase/ et pas chaque mot/ mais si je trouve un mot essentiel dans la phrase/ je vais chercher ce que va dire// mais en général je suis satisfait de mon niveau en lecture.
- Et quand tu consultes de références en français// tu rencontres des difficultés spécifiques autres les difficultés lexicales?
- Non/ non/ c'est tout.
- Et en passant de la lecture à la prise de notes et à l'écriture?
- Oui/ je rencontre des difficultés/ oui car j'arrive pas// je comprends le français bien mais j'arrive pas à noter/ je peux pas suivre souvent/ je fais comme je fais en arabe/ je note les premières lettres/ et en français quand je prends des notes je prends les premières lettres en arabe aussi (rire)// parce que c'est plus facile/ et comme par exemple j'ai souvent des rendez-vous avec des neurologues CHU/ les rendez-vous c'est maximum 15 minutes/ dans ces 15 minutes je dois écouter/ ils indiquent plusieurs phrases très importantes pour ma thèse/ je peux pas retenir tout ça dans ma tête/ alors je note toutes les premières lettres en français/ si je connais le mot// par exemple dépression/ je note d et quand il y a un mot très difficile/ je connais pas comment l'écrire en français/ mais je connais ce mot en arabe/ je note la première et la deuxième lettre en arabe.
- Et ce passage de la traduction de l'arabe au français/ ne pose pas pour toi un problème?
- Non// non ça pose pas de problème.
- Quand tu prends des notes en arabe/ est-ce que là tu fais tes réflexions en français ou en arabe?
- Non en français/ je cherche ces mots en français/ si je connais pas/ et si je connais pas comment le taper// je le tape en arabe/ je fais la traduction en français.
- Et en reformulant tes phrases/ tes réflexions sont en arabe puis traduites en français ? ou tu réfléchis directement en français?
- Non/ normalement je réfléchis en français/ si ça me fatigue/ je réfléchis directement en arabe.
- Est-ce que tu te réfères à des ouvrages en autre langue que le français?
- Oui// oui en anglais/ parce que moi j'utilise/ hein::// c'est interdit dans la thèse d'utiliser juste des ouvrages en français/ mon directeur m'a interdit de le faire// parce que moi je suis en troisième année en formation/ je ne sais pas si c'est utile/ j'ai changé la thèse après un an et demi/ j'aime bien lire en anglais// c'est plus facile de faire la lecture en anglais.

- Et là est-ce qu'il t'arrive d'être fâché/ quand tu n'arrives pas facilement de faire le passage de la lecture de la prise de notes à l'écriture?
- C'est pas fâché/ mais c'est perdre du temps// ça me perturbe quelques minutes/ je vais passer cette étape/ ça casse la tête/ parce que j'ai pas le temps// comme par exemple hier/ heureusement j'ai déposé mon dossier/ il y a un nouveau protocole de CPP// c'est comité de protection de personnes en France/ alors ça fait six mois que je travaille sur 10 pages/ chaque fois que je pose des questions à mes chefs/ il n'est pas satisfait de mon niveau en français/ et quand je l'ai vu un jour/ il m'a dit ce n'est pas en français// c'est pas des expressions françaises// alors avant d'envoyer le dossier à mon chef/ il y a quatre professeurs de français qui lisent le protocole/ et il m'a dit tu dois trouver un Français pour te lire et écrire en bon français// je lui ai dit que ce sont des Français qui ont lu le protocole/ mais il m'a dit il faut chercher un médecin/ parce que un médecin change la forme des mots/ et c'est difficile// j'ai refait le travail plusieurs fois/ pour 10 pages/ là à chaque fois quand il m'envoie un mail/ il est énervé/ mais puis il m'a dit tu fais un truc original// donc je retravaille hier enfin j'ai déposé le dossier heureusement.
- Et là// tu dis qu'il accepte pas le projet au niveau linguistique mais au niveau des connaissances transmises/ des informations et des savoirs que tu proposes dans ce projet/ est-ce qu'il les accepte?
- Oui/ l'information il l'accepte// puisque moi je suis adapté/ c'est la phase des chercheurs/ j'ai cherché les informations// j'ai traduit anglais français/ et puis/ après il y a quelqu'un qui va lire/ on est plusieurs dans l'équipe/ on est neuf// et comme lui il est supérieur/ il trouve que ça passe pas/ seulement au niveau de la formule de la phrase.
- Mais il arrive quand même à comprendre ce que tu veux?
- Oui/ c'est vrai qu'il comprend/ mais il n'est pas satisfait avec le mot que j'ai choisi/ en tant que psychologue/ ou en tant que neurologue// dans le cadre de la psychologie/ j'ai la formule de la phrase/ j'ai constitué la phrase/ mais là// je suis pas un médecin/ il y a un problème aussi/ /par exemple/ pour le mot sous-traiter/ il m'a dit qu'on peut pas utiliser dans le cadre médical/ et:: là/ je sais pas comment lier le cadre de l'écrit de ma discipline avec un cadre médical// je sais pas comment.
- Et si on te demande de rédiger tout ça en langue maternelle/ en arabe/ est-ce que ça sera la même difficulté pour toi?
- Non/ c'est pas la même chose/ peut-être il y a une difficulté de grammaire/ ça prend de temps/ parce que:: comme ça fait quatre ans que j'utilise pas l'arabe/ pourtant l'année dernière/ en 2013// j'ai écrit quatre romans/ quatre nouvelles/ je veux dire en arabe.

- Et en parlant de l'écriture/ si je t'indique la notion de rédaction de thèse// qu'est-ce que cela représente pour toi ? rédaction de thèse?
- C'est-à-dire?
- Si on te demande quel est ton opinion ? quel est ton avis sur la notion de rédaction de thèse?
- Eh:: c'est difficile/ je dois chercher bien les virgules/ chaque phrase vient de quelle référence// et dans la psychologie/ il y a un norme/ une critère/ pour citer chaque référence de chaque phrase/ c'est bien difficile// les virgules chez nous dans la psychologie on le met comme ça/ et on doit utiliser le même format// difficile de chercher le même virgule si on le remplace/ on est obligé d'adapter des 1000 références qui utilisent la même nouvelle format.

- Et en parlant des citations comment tu fais pour insérer les citations dans ton texte ? comment tu fais pour combiner ta propre voix avec les voix des autres/ la voix des auteurs cités?
- Je cherche une information que j'ai lue à propos de ça/ soit j'ai une idée/ soit je l'utilise je l'adopte avec ma thèse/ ou pour un article// donc soit une idée qui vient comme ça je note je cherche/ mais souvent les idées je les ai dans ma tête/ je trouve pas des informations dans les articles à cause de ça/ je lis un article/ je trouve ça intéressant.

- Est-ce que tu es satisfait de ton niveau en rédaction de thèse?
- Oui oui 100 %/ malgré toutes ces difficultés je suis satisfait/ parce que apprendre une langue étrangère à partir de l'âge 24 25 ans c'est pas facile/ c'est difficile/ c'est pas comme les enfants qui apprennent// et moi quand je suis arrivé ici en première année/c'est difficile// donc ma première année en Master j'ai pris une note 16/ et d'autres amis ils ont pris 15 ou 14/ et ils m'ont demandé « comment tu as pris ça » ? je leur ai dit « j'ai travaillé »/ c'est pourquoi j'ai validé mon Master en un an/ je travaille toute la journée// soit je lis un article/ soit un livre/ les communications avec les gens// c'est la communication avec ces gens qui m'a aidé à améliorer ma langue// dans un résumé/ il y a plusieurs mots/ et il y a toujours des mots répétés/ quand il y a un mot que je connais pas et les gens utilisent beaucoup/ je le traduis après ça passe/ c'est surtout la lecture des articles qui m'a aidé beaucoup à m'améliorer// soit à apprendre de nouvelles phrases/ soit de nouveaux mots.

- Tu rencontres pas de difficultés précises dans la rédaction?
- Si/ l'exigence de formuler la meilleure phrase plusieurs fois// par exemple j'ai fait un paragraphe/ le premier chef il n'est pas satisfait avec ce paragraphe/ deuxième chef il n'est pas satisfait avec ce paragraphe/ j'ai fait ça plusieurs fois// la reformulation c'est très difficile pour moi

- Est-ce que avec la reformulation l'idée change ? ou elle reste la même mais c'est juste la reformulation qui change?
- Non/ il reste la même/ le chef exige de ne pas changer les idées// comme par exemple quand j'écris la

dépression diagnostique/ il y a:: un peu de difficulté qui vient de questionnaire/ je peux reformuler un peu/ mais surtout pas dans le sens si j'écris à mon chef// en plus j'ai peur que le jury/ il ne sera pas d'accord avec le sens/ la formulation de la phrase/ parce que j'ai maintenant un jury qui étudie mon dossier et je peux pas continuer si le jury n'est pas d'accord.

- D'après toi quels sont les causes de ces difficultés?
- Les difficultés sont à cause de ne pas apprendre la français à l'âge précoce/ c'est pour moi la cause des premières difficultés// Par exemple l'année dernière de septembre à décembre 2014/ j'ai entraîné la psychologie à la licence 1 aux étudiants de licence 1/ donc la difficulté est d'apprendre le français/ j'ai travaillé sur moi pour avancer mon niveau de français/ prendre les cours/ comment je peux donner des cours en français// en Syrie quand j'ai donné des cours/ j'ai jamais préparé ces cours/ je connais tous les cours/ je donne sans préparation/ ça passe bien si un étudiant va poser un question que je connais pas/ je dis la prochaine cours je vais donner la réponse// mais ici je travaille beaucoup chaque cours et:: deux heures par semaine/ le cours commence mercredi après-midi/ là je commence la préparation dès jeudi/ je lis chaque jour le même cours plusieurs fois durant la journée// est-ce que j'ai bien prononcé le mot ou non ? comment je dois réagir à telle situation ?ou je le connais pas en français// c'est un peu scientifique/ ça prend beaucoup de temps/ il y a pas mal j'ai demandé à des gens français/ comment on peut dire ça/ je demande à mon chef/ à un psychologue/ comment on peut le dire ? et quand ils disent « mais tu es enseignant »/ je leur répons que « c'était en Syrie c'est pas en français »/ et il me les disent toujours « débrouille toi »/ j'ai demandé à un ami/ je demande à l'autre/c'est n'est pas en psychologie//l'année dernière/ j'ai fait un stage à université de basse Normandie/ j'ai passé des entretiens avec de nouveaux patients/ la difficulté c'était toujours en français/ l'entretien est entre deux heures et quatre heures avec les patients/ il y a un psychologue qui dirige l'entretien/ et j'assiste à ces entretiens/ et puis je demande à ce psychologue pour donner son opinion/ il dit que mon opinion tel tel tel// une fois un patient m'a insulté/ il m'a dit un gros mot/ le psychologue m'a demandé si je connais ce mot/ j'ai dit non/ il m'a dit que heureusement que tu connais pas/ ma première difficulté est la langue française/ ça résume tout tout est lié au français.
- comment tu te sens si tu n'arrives pas à rédiger ? si tu n'arrives pas à écrire ? tu as l'idée mais tu n'arrives pas à l'écrire/ comment tu te sens?
- Pour cette partie je sais pas/ j'ai pas pensé à ça/ mais souvent quand j'ai une idée je travaille/ je l'écris/ même si je l'écris en arabe à 100 %/ puis je traduis en français// quand je l'écris en français/ je l'ai lue/ si il y a des fautes je reconstruis la phrase et mon idée qui est dans ma tête je fais comme ça// ça m'énerve pas/ mais ça prend du temps en tant qu'étranger/ je me compare toujours avec d'autres Français qui ont enseigné en français/ il y a longtemps où un étranger qui a le français mieux que moi/ peut-être il a appris à l'âge précoce/ si je perds pas beaucoup de temps à faire ça peut-être je fais d'autres choses utiles ou mieux avancer.

- Si on compare ton niveau d'écriture en Master avec ton niveau actuel/ qu'en penses-tu?
- Il y a une grande différence// si on fait une échelle entre 0 et 10/ en Master je prends deux maximum/ maintenant je suis presque au moins six.
- Comment c'était amélioré depuis le Master jusqu'au aujourd'hui?
- La première chose c'est grâce aux articles/ je vois toujours comment les gens écrivent les articles// la deuxième chose c'est avec la nouvelle chef ou les neurologues/ eh:: ils me proposent toujours comment écrire une phrase scientifique/ ça passe pas comme ça où comme ça/ reformuler le même travail plus que six ou cinq fois donc ça améliore la personne/ donc si je résume c'est les articles/ la reformulation/ et les critiques qui viennent des chefs/ de mes cadrants/ d'autres personnes.
- Est-ce que tu as suivi une formation d'écriture académique?
- En français?
- oui
- non/ je l'ai pas faite/
- pourquoi ?
- je connais pas/ c'était pas proposé dans l'école doctorale/ seulement lors de la formation en première année// c'est ce que j'ai fait/ c'était en anglais/ j'ai assisté plusieurs fois/ puis j'ai arrêté/ parce que c'était pour les articles en anglais/ et moi j'écris en français/ et même si c'est de langue étrangère mais c'est tout différent d'écrire un article en français que de l'écrire en anglais.
- Quel pronom personnel tu utilises pour te désigner?
- (Silence) Quel pronom personnel?
- Oui, est-ce que tu utilises le « je »/le « nous »/le « on »//par exemple nous pensons/ je pense
- Ta question est trop large/ je vais expliquer qu'est-ce que je veux dire/quand j'écris quelque chose que je fais moi-même/ quand j'écris un article sur la violence/ j'écris pas moi/ j'utilise pas le pronom « je »/ je dis « c'est cette étude »/ j'utilise jamais des pronoms personnels/ j'utilise ni le « je » ni le « nous »/ toujours j'utilise le troisième personne/c'est pas la troisième/ je sais pas comment on l'appelle/ comme par exemple j'ai écrit avant la correction/ j'ai écrit nous allons comparer ces deux échelles/ ces deux questionnaires qui mesurent la dépression avec d'autres échelles qui mesurent la violence/ nous allons valider// mais non c'est faux/ je dois pas utiliser le « nous » le chef m'a dit que je dois écrire comme ça/ « ce protocole permettra de valider ou de comparer »/ je me désigne jamais dans ma thèse/ j'utilise aucun pronom personnel selon les nouvelles propositions/ non je dois utiliser cette formule.
- Et c'est pas difficile de te supprimer dans tes écrits?
- Si/ si// c'est très difficile/ mais:: c'est des choses scientifiques 100 % dans le cadre médical des thèses/

on utilise pas des pronoms personnels// en plus dans ma thèse il y a plusieurs personnes/ si on écrit « je »/ on supprime les travaux de d'autres gens/ ça passe pas/ il y a des gens qui font un grand travail avec moi/ une partie de statistiques et d'autres choses// si je fais un article par exemple/ c'est pas un travail personnel/ à l'article il y a plusieurs personnes avec moi// j'utilise toujours cette formulation/ c'est pour être plus scientifique/ et pour répondre à ta question non ça me pose aucun problème/ c'est ma thèse présentée par moi/ mais ça ne me pose pas aucun problème si je n'écris pas « je » ou « nous » ou même « on ».

- Alors est-ce que je peux constater d'après tes paroles que c'est par les pronoms personnels/ par leurs absences ou leurs présences que l'objectivité du texte est déterminée?
- Non/ ça regarde pas l'objectivité/ l'objectivité est toujours là// mais dans un cadre médical quand il y a un projet/ un cadre psychologique médical/ ça passe pas par une seule personne// il y a toujours un groupe/ pour un groupe on peut pas utiliser « nous » parce que parce qu'il y a des gens qui ne sont pas dans ce groupe/ par exemple dans ma thèse/ il y a moi/ il y a le responsable médical/ il y a le responsable psychologue/ mais il y a aussi la partie statistique dont la personne n'est pas avec nous/ alors par respect pour eux/ on peut pas les éliminer/ on peut pas utiliser un prénom personnel.
- On est bien d'accord que quand on écrit il y a quelqu'un qui va lire/ dans ton cas en tant que doctorant/ ton lecteur c'est tout d'abord le directeur de thèse et puis c'est la communauté de jury// n'est-ce pas?
- Non/ il y a toujours une personne qui lit ça avant mon prof/ soit un ami/ soit un prof de français/ après je les envoie à mon prof/ je demande à quelqu'un de me corriger parce que souvent quand j'écris une phrase il y a toujours un problème/ parce que sinon mon prof arrive pas à comprendre le sens/ et même quand il veut corriger la phrase/ la forme de la phrase/ il change tout le sens ce que je veux// c'est pourquoi je demande à quelqu'un d'autre de me lire/ pour que mon professeur ne change pas le sens de la phrase// et puis tu m'as dit que pour mes lecteurs/ pour mon premier chef/ il est très cool il regarde pas la forme de la phrase/ il pense juste au sens/ le sens doit être bien logique pour l'autre chef/ ça passe pas même si c'est écrit à 100 % français/ il le critique// toujours il y a un changement mon chef c'est un médecin/ avec lui c'est bien délicat/ avec lui cette situation est délicate.
- Et quand tu écris est-ce que tu penses à lui? Comment il va interpréter le texte ?
- En fait/ même s'il y a des fautes dans mon texte/ ça ne me dérange pas/ je m'en fous// l'important qu'il comprenne ce que je veux/ même qu'il sait qu'il y a un problème// moi ça ne me dérange pas quand j'écris une partie de ma thèse/ ça ne m'intéresse pas s'il y a des fautes d'écriture/ il y a toujours des fautes en français.
- En parlant de ton séjour ici en France/ est-ce que tu trouves que le fait de vivre en France influence ton écriture en français?

- Oui/ le fait de vivre en France a bien m'aider à améliorer mon niveau de français à 100 %// quand j'étais en Syrie/ quand j'écris en français c'est très difficile// mais quand je suis arrivé à Nice/ on était tous arabes dans le bâtiment/ on parle tout le temps en arabe/ et quand je parle en français c'est toujours soit sans verbe soit sans complément/ mais puis j'ai commencé a remarquer comment les gens construisent une phrase/ comment ils réfléchissent/ je regarde la télé pour comprendre mieux/ j'écoute la radio/ et le français est toujours autour de moi// ça m'a aidé beaucoup/ c'est surtout le fait de communiquer avec eux/ la télé/ et les articles.

- Et sur le plan personnel/ qu'est-ce que le fait de vivre en France t'as apporté sur ta personnalité par exemple?
- Oui/ bien sûr/ il y a des changements sur ma personnalité/ sur mon identité/ la première chose/ l'habitude/ la relation/ les rituels/ la nourriture/ la gastronomie/ tout ça/ tout ça a influencé ma personnalité.

- Pour finir tu veux ajouter quelque chose?
- Non/ merci/ merci pour toi.

Interviewé : I-02

Lieu : Rennes- Maison de l'enquêtée.

Date et heure : 21/03/2015 à 14h00

Discipline : Sciences Juridiques

- Enquêtrice : Bonjour/ je voudrais tout d'abord te demander de te présenter/ présenter ton université/ ta filière/ et ton année de thèse.
- Interviewé : Bonjour/ je suis ici à Rennes depuis 2009/ j'ai fait mon Master 2 en 2009/ et en 2010 je me suis inscrit en doctorat/ et là j'ai commencé la thèse effectivement/ c'est ma dernière année de thèse// sauf si il y a quelque chose qui n'est pas juste/ alors je suis en cinquième année en thèse en droit/ j'ai fait une étude comparative entre le droit français et le droit syrien.

- Et ton université?
- C'est l'université de Rennes 2/ faculté de droit
- Ta thèse est en français en langue française?
- Oui en français/ en fait bien sûr sauf que c'est vrai il y a l'étude du droit syrien c'est en arabe/ alors c'est obligé de traduire les textes juridiques en français/ c'est pourquoi ça prend du temps au niveau de la traduction/ c'est un peu difficile/ je pense que je donne la bonne traduction/ j'essaie de le faire le plus possible.

- Tu peux me dire combien de langues tu parles?
- Le français/ un peu l'anglais/ parce que:: à l'époque ma deuxième langue était à part de l'arabe était l'anglais/ j'ai appris le français en 2005.
- Et pourquoi tu as décidé d'apprendre le français?
- Parce qu'en fait notre droit à l'origine est un droit français/ j'ai pensé à l'époque aller à Angleterre/ mais j'ai pas eu l'occasion/ j'ai loupé cette occasion là /et après j'ai réfléchi il y a que le France ou l'Égypte// l'Égypte est en arabe et la France en français// sauf que avec le temps j'ai réfléchi/et j'ai trouvé que le droit français est bien connu mondialement/ la deuxième chose c'est que je suis venu à ma charge/ je suis pas boursier alors en France je peux travailler// dans ma tête j'avais déjà l'idée avec mes études à côté/ si je travaille en Égypte c'est louche quand même c'est louche de travailler là-bas/ et ici je peux/ j'ai réussi à trouver un boulot à côté de mes études/ et l'idée principale surtout c'est notre droit syrien qui est à l'origine droit français/ alors j'ai appris le français si on peut dire en fonction des choix disciplinaire et des choix professionnels.

- Et le choix de la France?

- Au début/ c'était l'Angleterre/ parce que c'est vrai l'anglais est la première langue mondiale/ en français c'est aussi mondiale/ mais c'est pas comme l'anglais// mais si on compte dans l'Europe on trouve quelques pays qui parlent le français comme la Belgique/ le Luxembourg/ et la Suisse/ il y a pas beaucoup de pays qui parlent l'anglais// et si on trouve dans mon domaine droit des affaires des sociétés commerciales/ les sociétés commerciales sont multinationales et mondiales/ il faut quand même apprendre l'anglais à côté/ c'est toujours avec l'anglais qu'on peut réussir à trouver un poste dans notre domaine/ je suis avocat/ donc il faut toujours apprendre l'anglais/ et d'ailleurs le français c'est nécessaire/ mais voilà parce que:: en fait l'Angleterre c'est difficile de partir là-bas au niveau de frais d'inscription et les frais d'inscription sont là-bas vraiment chers/ il y a une différence dans l'offre de la France et celle de l'Angleterre/ et comme je dois venir à ma charge je dois payer plus que 5000 livres en Angleterre/ c'est vraiment pénible// j'ai pensé comme ça voilà (rires).
- Tu peux me décrire à quel point tu es en contact avec le français ici en France/ les activités que tu fais pour rester en contact avec le français?
- Quand je suis venu ici/ j'étais dans une chambre traditionnelle/ c'est pas comme dans un studio/ parce que dans un studio on est plutôt isolé/ puisque:: c'est bien équipé/ au niveau de la communication avec les autres c'est pas rare mais c'est très peu/ mais dans une chambre traditionnelle/ on est forcément à faire contact avec les autres comme par exemple l'heure de dîner ou de déjeuner/ c'est toujours en cuisine commune/ donc je dois contacter les autres/ pas forcément les Français mais aussi d'autres nationalités européens/ Américains/ Américains de sud/ et même les Arabes// toutes les communications sont en français/ je connaissais tout le bâtiment/et petit à petit j'ai fait la connaissance avec tout le monde/ alors maintenant je suis avec eux dans une équipe de foot/ on était obligé de se communiquer en français/ alors c'était pas seulement avec les Français/ mais avec les autres aussi/ même avec les Maghrébins c'est en français/ parce que le dialecte arabe c'est pas toujours le même/ le maghrébin c'est pas comme le dialecte syrien/ au départ on se comprend pas très bien/ alors on a préféré de se communiquer en français.
- Et avec que tes amis syriens/ en quelle langue tu parles?
- Avec les Syriens? on a parlé qu'avec le dialecte syrien/ sauf s'il y a d'autres étrangers avec nous on parle en français.
- Si on passe au niveau universitaire/ tu es satisfait de ton niveau de la lecture ? de ton niveau en compréhension écrite?
- En fait nous/ on a deux langues en français/ la langue juridique et la langue familière/ on dirait la langue juridique c'est vraiment vraiment compliqué/ difficile/ même pour les Français c'est

difficile à comprendre/ quand on a commencé à apprendre le français en Syrie j'étais débutant/ on se débrouille à l'époque si je me trouve dans un impasse je peux m'en sortir/ et pour l'écriture oui/ aussi j'ai amélioré mon niveau de français/ parce qu'à la première année/ j'étais tout le temps en contact avec les Français/ et pour la lecture c'était toujours à la fac dans les cours j'ai essayé d'attraper les profs/ mais c'était toujours vite il parle très vite j'ai pas le temps pour les suivre// et concernant la langue juridique c'est vraiment autre chose/ c'est difficile d'écrire en français/ mais avec le temps on s'habitue/ la première année c'était dur/ la deuxième année de doctorat c'est mieux/ surtout avec la troisième et quatrième année s'est amélioré beaucoup par rapport à la langue familière/ alors je rédige ma thèse en français/ une fois je termine/ je vais montrer ça à mon directeur de thèse/ et donc quand il le corrige il trouve pas mal de fautes mais c'est normal pour un étranger// mais c'est:: surtout pour la première fois/ la première fois quand il m'a corrigé il y avait dans la même page trois quatre cinq fautes hélas/la dernière fois qu'il m'a corrigé le prof quand il a corrigé/ il a cherché des fautes d'orthographe surtout/ il y avait même pas de correction/ voilà/ c'est à dire que j'ai amélioré/ c'est pas toujours comme ça/ parfois dans la même page il y a des fautes à corriger/ mais on a bien progressé au niveau de la langue// au départ j'avoue que c'était difficile/ au départ de la thèse/ c'est vrai dans ma tête j'avais en fait des sujets de confusion/ et il faut lire en plusieurs langues pour trouver quelles idées à mettre en grand plan/ et c'est vrai/ j'ai pris plusieurs notes/ c'est vrai/ à côté/ et c'est à partir de ces notes que j'ai commencé à agrandir/ approfondir mon plan/ le développement de ma thèse est avec ces notes/ j'ai montré ça à mon directeur /il m'a dit « oui pas mal il faut faire ça et ça » il m'a corrigé quand même/ à ce moment-là avec ces notes j'ai commencé la thèse/ on commence à développer les points/ il y a forcément des erreurs en tant qu'étranger /c'est normal pour nous.

- Et tu ne rencontres pas de difficultés en lisant?
- Au départ/ en Master 2 c'était difficile/ ma première année c'était vraiment difficile/ c'était en français/ et j'étais au début/ j'étais débutant et surtout en droit privé/ le prof parle trop vite/ on arrive pas à retenir toutes les infos mais puis ça a amélioré/ parce que je contacte beaucoup les Français/ et aussi j'ai travaillé dans un resto français/ j'étais obligé de parler tout le temps en français/ alors là c'est à la cité U c'est en français/ avec tout mon étage en français/ à la brasserie/ au restaurant c'est en français/ et là petit à petit ça commence à améliorer et j'ai pu comprendre plus// comprendre mieux ce que je lis c'était plus facile après le Master 2.
- Tu te réfères à des ouvrages en autres langues que le français?
- Oui/ j'ai lu des ouvrages en arabe/ c'est obligé parce que je fais ma thèse en droit comparé/ je suis parti en Égypte/ j'ai ramené quelques ouvrages puisque avec la situation en Syrie j'ai pas pu y rentrer/ j'étais obligé de partir en Égypte ramener quelques ouvrages en arabe concernant mon sujet// et voilà après j'essaie de lire/ de faire des idées/ et après je les traduits en français.

- Et là quand tu dis j'ai des idées et je les traduit en français/ alors les idées sont en arabe ? alors tu réfléchis en arabe?
- Oui (rire) // c'est un mélange en fait / je sais pas// mais:: si je dois préciser c'est en arabe plutôt / et parfois je réfléchis en anglais parce que je lis en anglais / alors je fais mes réflexions en anglais // en fait / c'est la traduction qui me pose un problème/ le fait de ne pas réfléchir en français // mais aussi le fait d'écrire en français/ c'est ça mon problème.
- Et ça te pose pas de problème de lire en une langue et d'écrire en autre langue?
- Si/ bien sûr// la traduction est vraiment dure/ c'est pourquoi d'ailleurs il y a des concours pour la traduction assarmentée/ parce que vraiment il faut se spécialiser pour ça// et surtout avec le droit/ la langue juridique c'est difficile/ surtout pour nous les étrangers ça devient vraiment difficile// quand j'ai commencé l'écriture/ j'ai les idées en arabe/ j'essaie de les traduire/ et j'essaie aussi de trouver les synonymes de ces idées-là en fait en français/ et à ce moment-là/ je commence à traduire en français// ça prend du temps/ mais voilà même si on traduit ces textes ou ces idées en français/ on a donc pas le sens 100 % mais on essaie quand même de mettre les idées en général.
- Est-ce qu'il t'arrive de te fâcher quand tu n'arrives pas à faire ce transfert de la lecture à l'écriture d'une langue à une autre ? qu'est-ce que tu te sens là?
- Non c'est pas une question de la traduction/ c'est plutôt la question de ne pas trouver l'équivalence du droit syrien en arabe/ l'équivalence du sujet en fait// par exemple dans le droit français il y a plein de sujets sur la fusion/ je trouve pas les équivalences de ces sujets-là en arabe/ en droit syrien ou en droit égyptien par exemple/ ça devient un peu gênant// en fait au départ et quand je trouve pas l'équivalent en arabe j'essaie de faire eh:: de concilier entre les droits syrien égyptien et français/ puis je résume une idée/ après je donne mon avis personnel/ et là ça devient un peu gênant// c'est pas une question de traduction mais de ne pas trouver l'équivalence d'un point/ d'une idée en français/ en arabe syrien ou égyptien.
- D'accord/ et pour les citations ? comment tu fais pour mettre les citations dans ton texte?
- En fait en français il y a pas mal de citations à mettre comme telle/ c'est-à-dire une citation c'est vraiment importante surtout avec une phrase clé/ surtout quand on commence la thèse// c'est-à-dire à partir de cette phrase là on commence le sujet/ la citation a déjà un rapport avec le sujet de la thèse// en arabe en fait c'est difficile/ c'est difficile de mettre une citation en arabe/ j'ai mis quelques unes// c'était en droit de sociétés contemporaines/ c'est surtout avec la définition de la fusion je les ai mis telles quelles/ j'ai essayé de les traduire en français/ de donner la même idée mais c'est franchement difficile de trouver une idée en arabe de la retrouver en français/ mon directeur n'a pas souligné à propos de ça.

- En parlant de l'écriture/ quand on te évoque la notion de rédaction de thèse quand penses-tu? les premiers mots qui te viennent à l'esprit?
- Oh/ si grande chose à faire/ c'est même difficile à faire.
- Tu peux m'expliquer/ s'il te plaît?
- une rédaction de thèse ne veut pas dire une phrase ou deux phrases/ 10 pages au même 50 pages/ rédaction de thèse c'est des centaines de pages à faire/ c'est un truc pas facile pour un étranger/ vraiment// même d'ailleurs pour les Français c'est difficile// surtout la langue juridique/ c'est difficile/ quand on dit rédaction de thèse waouh// et quand on demande « tu fais quoi dans la vie » ? et je réponds « je fais une thèse »/ on me demande « c'est quoi une thèse ? » /je réponds « tac tac tac »/ on me dit « mais comment tu fais 400 ou 500 pages ? »/ c'est vraiment difficile/ même pour les Français/ alors c'est pas seulement pour les étrangers// imagine alors comment la rédaction de thèse est vraiment un grand travail/ mais un bon travail en même temps/ parce qu'à partir de ça on a bien de l'expérience à l'avenir/ mais c'est difficile/ surtout pour un étranger/ rédiger 400 ou 500 pages en français pour un étranger c'est pas facile/ ça prend vraiment du temps/ surtout au niveau de la disponibilité/ on doit être disponible tout le temps/ mais avec le eh:: ça développe/ on prend toujours de nouvelles expériences/ et au bout d'un moment ça devient pas facile/mais on s'amuse avec le rythme là// c'est-à-dire quand je vois un point je dis ahh j'ai pas traité ce point/ mais c'est pas grave je vais ajouter ce point là au départ.
- Est-ce que tu es satisfait de ton niveau dans la rédaction de la thèse?
- (Rires) cette question ne me plaît pas (rires) // être satisfait mmmm c'est-à-dire 100 % au niveau de la rédaction/ c'est vrai mais c'est comme ça dans la nature de l'être humain/ bah c'est pas moi qui va me juger/ mais les autres me jugent d'après ma situation/ alors mon niveau d'après les autres c'est pas mal/ au niveau de la rédaction/ je suis pas au courant/ je ne sais pas encore// on peut pas me lire 500 pages/ c'est seulement mon prof// eh:: la réaction du prof n'est pas comme la réaction des autres// le prof il essaie toujours de te dire « non il faut refaire ça »/ il n'est jamais content// pour moi/ pour le moment on peut dire que oui je suis content/ j'ai écrit 500 pages/ il y a quelques jours j'avais un rendez-vous avec mon directeur de thèse// pour la première partie il m'a dit qu'il n'est pas mal/ il n'y a pas beaucoup de remarques pour la première partie// pour la deuxième partie oui mais pas au niveau de fautes d'orthographe/ c'est plutôt au niveau des idées//je suis un peu satisfait oui (rires).
- Dis-moi/ est-ce que tu demandes à quelqu'un d'autre que ton prof/à un Français par exemple/ de te lire/ de te corriger avant d'envoyer à ton directeur de thèse?
- Non j'ai jamais fait/ j'ai jamais demandé/ j'aime pas.
- Pourquoi?

- Je veux pas embêter les gens avec mon sujet/ chacun a son souci/ comme les Français le disent chacun a son merde/ l'un cherche son travail/ l'autre n'a pas arrivé à valider son diplôme/ l'autre je sais pas quoi// du coup j'essaie moi-même de rédiger/ de me développer aussi/ comme ça je me développe/ je développe ma langue dans rédaction/ j'ai rien demandé/ je fais ma thèse moi-même/ il y a personne qui m'a corrigé sauf mon directeur de thèse.
- Et là quel genre de difficulté tu rencontres?
- (Silence) les difficultés de l'écriture? en faite au niveau de mon sujet/ c'est un sujet vraiment récent/ c'est la loi de l'audio-vision/ il est sorti en Syrie en 2008/ et a été modifié en 2011/ avec la situation qui a chauffé là-bas il y a même pas de loi consacré à la fusion/ alors que dans la loi française il y a une trentaine de texte concernant la fusion// alors il y a vraiment un écart important/ alors la difficulté est de trouver l'équivalence de droit français en droit syrien/ eh.: ce qui se trouve dans la loi française et ne se trouve pas dans la loi syrienne/ c'est ça ma difficulté comment je peux moi-même développer ce point là ? comment je peux donner mon opinion personnelle sur ce point là ? c'est ça la difficulté// et d'ailleurs aussi au niveau de la traduction/ il y a toujours un mot dans la loi syrienne ou dans la loi égyptienne que je trouve pas dans la loi française/ il y a toujours une carence entre les deux langues/ dans les ouvrages.
- Et là si je peux constater les causes de cette difficulté/ ce sont des éléments étrangers à toi ? ce ne sont pas des causes personnelles ?
- Non/ ce sont pas des causes personnelles/ parce que parce:: que ce sujet là/en fait je vais essayer de développer ce sujet là dans le droit syrien surtout// pour mon pays/ parce qu'en Syrie il y a pas même pas un ouvrage concernant la fusion /donc j'essaie d'emprunter les objets nécessaires de la loi française/ pour essayer de combler les lacunes dans le droit syrien/ et mettre les évidences et pour développer notre droit.
- Tu m'as dit que tu es en cinquième année/ est-ce que tu te rappelles quand tu as commencé la rédaction de thèse? c'était en quelle année ?
- Parce que moi j'ai fait deux rédactions en fait/ c'était étonnant/ le prof m'a choqué (rires) il m'a choqué au départ/ le premier rendez-vous on est d'accord sur le sujet/ j'ai commencé mon sujet/ il m'a demandé quoi/en fait il m'a dit « vous avez six mois pour rédiger 200 pages »/ premier rendez-vous 200 pages/ 200 pages première année de thèse/ oui c'est vrai que j'ai réussi à valider mon Master mais mon niveau n'était pas top top/ je me débrouille oui c'est vrai mais faire 200 pages en six mois dans la première année/ oui c'est énorme/ mais il me fallait du travail/ je me rappelle j'ai travaillé avec deux concepts la première année/ ça m'a pris huit mois/ j'ai fait à peu près 160 pages/ mais il m'a demandé 200 pages sur la thèse en entière/ c'est-à-dire une demie thèse il m'a dit « non il faut refaire ça »/ j'ai modifié/ il m'a dit encore une fois/ il faut modifier/ trouver des idées

originales/ c'est-à-dire des idées personnelles/ c'est pas de chercher des idées dans des ouvrages/ on fait pas un copier coller/ il faut trouver des idées personnelles/ comment tu réussis à faire des idées sur ce point là ? et donc c'était un nouveau départ/ donc encore une fois après je suis parti en Égypte pour amener des ouvrages/ c'était en 2013 j'ai vraiment commencé la rédaction/ la vraie rédaction/ la rédaction détaillée en fait c'était la troisième fois qu'elle m'a dit c'est « bon/ là maintenant on va dans la thèse/ on doit faire une thèse à partir de mini thèse »/ donc je suis parti en Égypte pour chercher des ouvrages/ c'était en février 2013 alors j'ai commencé vraiment vraiment la rédaction de la thèse en mars 2013/ c'était en troisième année de thèse.

- Et si on compare ton niveau au Master avec ton niveau au doctorat ?
- Rien à voir// en Master la majorité des matières étaient en orale et non écrite/ même la soutenance de Master/ oui c'était écrit/ oui il y avait un mémoire mais juste le mémoire de Master/ c'est 110 pages/le vrai départ pour rédaction la thèse c'était le mémoire de Master// pourtant le prof m'a donné à l'époque neuf sur vingt/ c'était pas seulement moi/ on était trois en fait l'un a pris trois/ l'autre a pris quatre/ même pour les anciennes promos/ je leur ai demandé on m'a dit « non/ allez on a pris quatre et cinq et six/ c'est normal pour toi/ neuf c'est magnifique »/ alors je me dis magnifique magnifique (rires)// il y a d'autres matières qui vont compenser cette matière là/ c'était le premier départ pour la rédaction de thèse/ heureusement que le prof m'a corrigé quelques idées// parfois en rédigeant quelques idées je demande quelques mots en français/ et puis à partir du Master j'ai fait 110 pages mais à partir de ces 110 pages j'ai ouvert mon expérience pour la rédaction la rédaction de la thèse/ c'est rien à voir avec le Master/ mais ça développe à partir du Master.
- Est-ce que tu as suivi une formation d'écriture académique?
- Non
- Pourquoi?
- C'est vraiment bien/ en fait c'est nécessaire de suivre ce genre de formation concernant l'écriture/ mais moi j'avais pas de temps avec mon travail et ma thèse/ j'arrivais pas à m'organiser pour suivre des formations/ dans mon travail il y a toujours un remplacement à faire// alors j'avais pas ni le temps ni la location à suivre ce genre de formation.
- En rédigeant/ quel pronom personnel tu utilises pour te désigner ? le « je » le « nous » le « on »?
- J'ai pas compris la question
- Si tu veux exprimer une idée/ comment tu le dis ? Je pense ? Nous pensons ? On pense ?
- Ouais/ ouais// en général je mets « on »/ je peux pas mettre « je »/ « je » c'est une autre chose/ ça veut dire voilà/ c'est mes idées et il faut les respecter mais non non (rires)/ mais quand je mets

« on »/ ça veut dire j'inclus une autre personne avec moi/ moi et l'autre on pense que bla-bla-bla/ ça peut être la personne qui lit ces idées là à mon avis.

- Alors pourquoi pas le « nous » ?
- Oui/ oui// parfois d'ailleurs j'utilise le « nous »/ mais moi je suis plutôt habitué avec le « on »
- Alors/ pour toi il y a pas de différence entre le « on » et le « nous » ?
- Beh en gros je crois pas/ il y a pas de différence majeure entre les deux/ c'est vrai le sens de « on » veut dire le « nous »/ sauf je pense avec la conjugaison/ ça diffère mais le sens à l'intérieur c'est presque le même.
- Est-ce que tu peux développer l'idée pourquoi pas le « je »?
- C'est pas une question de peur// mais c'est une question ::/ c'est ce que le prof m'a dit/ on met plutôt du « on » au lieu du « je »// c'est mieux de mettre « on » pour inclure les autres à l'intérieur// le « je » me pose un problème/ peut-être c'est parce que je lis les articles avec le « on » et le « nous »/ et non avec le « je »/ la première fois que j'ai lu un article avec le « je » ça m'a choqué/ j'ai cru que l'auteur est très orgueilleux et je me suis demandé tout le temps « pourquoi il écrit avec le « je » ? » // puis j'ai compris que c'est un grand chercheur/ il a bien droit d'utiliser le « je ».
- Je reviens à un point que tu as indiqué/ tu as dit que ton prof a insisté que tu développes tes propres idées/ comment tu les rédiges si tu inclut les autres avec toi ? Comment tu fais pour défendre tes propres idées ?
- Oui c'est vrai/ en fait c'est une question de formule/ c'est tout/ c'est-à-dire quand j'ai mis mon avis personnel sur ce point là/ d'après moi il y a toujours une équivalence sur cette idée là en droit français/ il y a toujours une ressemblance entre les deux/ et quand il y a de ressemblance il y a toujours une idée fixée en loi française/ en droit syrien ça n'existe pas/ quand je mets « on » c'est-à-dire voilà la majorité des doctorants/ des juristes/ la majorité/ ils vont penser comme moi// cette idée là existe en loi française et la solution du style c'est en français/ d'ailleurs j'ai trouvé la même idée en loi syrien/ à l'origine il est inspiré de la loi française/ et presque j'ai essayé de mettre une idée qui est inspirée de la loi française/ et d'ailleurs c'est pourquoi je mets « on »/ c'est les autres que je crois qu'ils pensent comme moi
- Et là, en tant que chercheur/ comment tu fais pour que ton texte soit objectif ?
- (Silence) l'objectif/ l'objectif// c'est vrai on cherche toujours l'objectif/ mais parfois on n'arrive pas à réaliser l'objectif à 100% /mais c'est quand même des données à proximité objective/ avec ma thèse c'est vrai/ j'ai évoqué plein de trucs qui expliquent ou qui donnent la raison pour laquelle...

- Excuse-moi, tu m'a mal compris, [l'enquêtrice traduit le mot *objectivité* en arabe et montre la différence sémantique entre *objectif* (substantif et synonyme du *but*) et *objectif* (adjectif)]
- Oui/ oui/ c'est bon// (silence) je confirme qu'en droit/ c'est trop compliqué/ de refléter ta personnalité dans l'ouvrage// il faut suivre tous les points de vue/ mais tu dois toujours être neutre// parfois/ je/ je:: je sens que la thèse est l'ouvrage à d'autres personnes/ c'est pas à moi la thèse// c'est pas moi qui l'écris/ c'est une autre personne tu as compris? (rires).
- (rires) On est bien d'accord que quand on écrit/ il y a quelqu'un qui va lire/ et là dans ton cas/ en tant que doctorant/ ton premier lecteur c'est ton directeur/ et puis c'est la communauté du jury/ comment tu fais quand tu rédiges ? Comment tu penses à eux ? comment tu les prends en considération en écrivant ?
- Oui/ je pense/ oui// dans le jury il y aura au moins quatre personnes/ ils sont dans le même domaine/ droit des affaires/ sauf que chacun a sa spécialité dans ce domaine/ alors j'imagine ce que chacun va me poser comme question/ oui, c'est sûr/ j'imagine chacun ce qu'il va me dire et je me prépare à les répondre.
- et si on passe à ton séjour ici en France/ sur le plan personnel/ sur ta personnalité/ sur ton identité/ qu'est-ce que le séjour en France t'a apporté ?
- J'ai pas trop compris.
- le fait de changer de pays/ le fait de changer de langue/ qu'est-ce ça t'a apporté
- Plein de choses (rires).
- Tu peux m'expliquer comment ?
- (silence) j'ai trouvé d'autres civilisations/ pas forcément la civilisation européenne mais aussi les autres/ les Américains du sud par exemple// avoir une nouvelle horizon de connaissance// surtout pour une personne qui vient de la Syrie/ d'Alep/ j'ai jamais rencontré/ j'ai jamais été ami avec un étranger là-bas/ j'ai échangé des idées/ c'est-à-dire chacun va poser une question à l'autre/ par exemple/ comment on fait en Syrie durant les fêtes? Pour le Nouvel An? On échange vraiment des idées/ j'ai maintenant des petites idées sur les autres pays européens et les continents/ ça crée l'ambiance/surtout avec les Français/ c'est vrai/ on essaie d'améliorer notre langue/ surtout la langue familière/ c'est vraiment plein de choses/ d'ailleurs/ bah/ aussi j'ai changé des idées de celles quand j'étais en Syrie/ à l'époque j'étais un peu têtu (rires)/ là je change/ je deviens au contraire/ alors j'ai vraiment changé des trucs en moi-même.
- et si on nomme ça ouverture/ comme tu trouves cette ouverture par rapport aux autres ? Est-ce t'a aidé dans ta rédaction de thèse ? La réalisation de la thèse en général ?
- Bien sûr oui/ bien sûr/ faire un échange avec les autres surtout au niveau de la langue/ ça aide beaucoup// ça donne vraiment un nouvel horizon au niveau du vocabulaire/ par exemple à l'époque si j'ai une difficulté à trouver le bon mot dans mon texte/ je demande à un Français/ à mon voisin/ par

exemple j'appelle Naomi/ Jacques/ ché pas qui/ il y a une équivalence à ce moment là/ un synonyme/ surtout s'il fais lui aussi du droit/ ça aide.

- et les inconvénients ?

- De quoi ?

- Le fait de changer de pays/ de langue/ est-ce a des inconvénients pour toi ?

- (silence) moi je suis moi-même/ c'est moi qui ai choisi ce chemin/ alors j'ai jamais regretté ça/ quand je suis venu ici/ je me suis dit à l'époque/ je suis venu ici pour étudier/ pour faire un doctorat/ je dois rester ici/ je dois tenir cette route là jusqu'à en fait avoir le doctorat// des inconvénients ? (silence) je crois pas/ je crois pas// il y a plein de choses/ j'ai réussi à faire plein de choses/ mais que des avantages/ des inconvénients non.

- Ma dernière question/ est-ce que ton séjour en France/ ta mobilité ici/ cette expérience/ est-ce tout ça a influencé ton écriture ? Ta rédaction de thèse ? est-ce qu'il y a un rapport entre les deux ?

- Le rapport c'est seulement au niveau du:: vocabulaire/ ça veut dire quand j'étais au resto/ je travaillais/ je dis à mon collègue « t'as une seule obligation envers moi »/ il m'a dit « quoi ? »/ je lui ai dit « chaque jour tu m'apprends cinq mots/ chaque jour »/ il m'a dit « quoi ? »/ je lui ai dit « oui/ chaque jour/ tu m'apprends cinq mots/ cinq nouveaux mots que je connais pas déjà »/ il m'a dit « oui/ oui/ pourquoi pas »/ il m'a donné à l'époque des mots vraiment familiers/ c'est pas de classique ou pour l'écriture/ mais ça a commencé à m'enrichir/ enrichir notre raison pour la rédaction/ ça m'a aidé à améliorer mes connaissances avec les autre/ mon français/ à me développer en écriture.

- Pour finir, tu as quelque chose à ajouter ?

- (silence) c'est pas facile de venir ici/ de te dire voilà j'ai parti en France/ c'est pas:: voilà cette phrase ne se dit pas comme ça/ quand il nous faut de venir ici il y a toujours une force// c'est vrai/ il faut tenir toujours la route/ et c'est facile aussi d'avoir le doctorat/ ça prend de temps/ ce temps là ça consomme de notre âge (rires)// c'est vraiment cinq ans c'est pas facile/ je connais d'autres amis qui ont réussi à trouver de boulot après le master/ et là chacun dans sa vie/ il a un bon salaire// c'est vrai/ je galère un peu ces dernières années là/ mais quand même au final/ il y aura une bonne récompense.

- Je te remercie beaucoup.

Interviewée : I-03

Lieu : Rennes- Maison de l'enquêté.

Date et heure : 22/03/2015 à 16h15

Discipline : Sciences Économiques

- Bonjour/ tout d'abord je vais faire un rappel de mon sujet/ je travaille sur la notion de la littéracie universitaire/ je travaille plus précisément sur le rapport d'un scripteur/ le scripteur est celui qui écrit/ *el kateb*/ avec l'écrit académique en langue étrangère// je prends comme exemple les étudiants syriens dans les universités françaises// l'entretien sera en français/ mais si tu te sens plus à l'aise avec l'arabe/ si tu te sens bloquée pour une réponse/ un mot/ une phrase/ fais comme tu veux// pareil/ si tu veux que je répète la question en arabe/ je le ferai// pour les noms et les prénoms/ je vais les modifier tous/ pour des raisons de confidentialité.
- Super
- Bah/ c'est parti ! Tout d'abord/ je veux s'il te plaît que tu présentes ton université/ ton année de thèse et ta discipline.
- Ok/ je suis en 4ème année doctorat Sciences Économiques / à l'Université de Rennes 2/ est-ce que je dois parler de mon sujet de thèse ?
- Non/ c'est bon// ta thèse est en français ?
- oui.
- Et combien de langues tu parles ?
- Deux langues/ un petit peu d'anglais/ l'arabe c'est ma langue maternelle/ et français.
- Et ta première langue étrangère/ c'est le français ou l'anglais ?
- Le français.
- alors tu l'as apprise à l'école ?
- Oui.
- Et comment tu as pris la décision de continuer tes études supérieures en français ?
- En français ? beh/ déjà les:: la langue c'est une avantage/ j'étais mieux en français qu'en anglais/ et puis les démarches administratives/ c'est plus facile de venir en France que par exemple en Angleterre/ ou ché pas où.
- D'accord/ alors le choix de la France va en même temps que le choix du français pour toi ?
- Oui.
- C'est pas le choix de la langue qui précède le choix du pays ?
- Non, eh :: si/ quand même/ un petit peu/ eh:: je pense que c'est naturellement je me suis dirigée vers la France/ comme s'il n'y a pas d'autre choix.
- Alors pourquoi tu as pas pensé à un autre pays francophone ?
- Eh ::

- La Belgique ? La Suisse ?
- En fait/ j'étais motivée par un prof qui a déjà fait ses études en France/ et:: surtout dans un école qui est très très connue// et lui/ il était très fort/ et l'un de mes meilleurs profs à la fac/ et du coup j'avais cette ambition de continuer la même démarche que lui/ voilà// peut-être oui à travers ça j'ai décidé de venir ici.
- D'accord/ tu peux me décris à quel point tu es en contact avec le français ici ?
- Où ?
- En France ?
- Eh ::
- Quelles sont les activités que tu fais pour rester en contact avec la langue ?
- Eh:: bah déjà l'écriture/ la thèse// eh ::je vois des personnes françaises/ qui m'aident à communiquer en français avec eux/ avec elles// eh :: après j'essaie chaque matin d'écouter le radio/ France Culture précisément// un petit peu la télé/ mmm voilà à peu près.
- Et avec tes amis d'autres nationalités/ la communication s'effectue en quelle langue ?
- En français.
- Et les Syriens ?
- Avec les Syriens/ c'est en arabe// peut-être j'utilise quelques mots en français/ parce que:: voilà/ je me sens plus à l'aise d'exprimer quelque chose en français/ que de l'exprimer en arabe/ spontanément j'utilise quelques mots/ et ça devient une habitude.
- Si on passe au niveau de l'université/ de la vie académique/ est-ce que tu es satisfaite de ton niveau de lecture ?
- La lecture ? eh :: non (rires) eh :: je suis pas satisfaite de mon niveau en français en général/ quand je réfléchis que j'ai fait cinq ans en France/ et qu'il y a toujours des difficultés soit à comprendre un texte/ ou communiquer avec quelqu'un dans un sujet assez compliqué/ je trouve toujours des difficultés par exemple à trouver soit des mots ou par exemple réfléchir comment dire ça dans le passé ou dans:: // il y a cette difficulté là je trouve/ donc:: mais ça va beaucoup mieux que la première année.
- Et quand tu lis un texte/ tu prends des notes// et puis tu vas passer à l'étape de l'écriture/ est-ce que là il y a quelque chose que tu peux me le raconter ? Y a-t-il des difficultés précises ?
- Reformuler la phrase est quelque chose qui n'est pas facile pour moi/ de reformuler la phrase// (silence) le plus difficile c'est vraiment la reformulation de mes idées/ ou même développer une idée// même si j'ai déjà lu/ et j'ai tiré quelques réflexions// mais comment je peux par exemple faire une articulation entre cette idée et une idée que j'ai déjà écrit/ ou que je veux écrire ?
- Et à propos de tes réflexions/ tu réfléchis en arabe ou en français ?

- C'est plutôt en français.
- Tu consultes des ouvrages uniquement en français ?
- Non/ parfois juste quelques petits articles en anglais// mais là j'essaie de:: //bah je perds pas mal de temps dans la traduction.
- Est-ce que tu te fâches quand tu n'arrives pas à rédiger ce que tu veux ? ou quand tu n'arrives pas à faire ce passage entre la lecture et l'écriture ?
- (rires) oui, trop.
- Et qu'est-ce que tu fais à ce point là ?
- Parfois j'essaie d'écrire en arabe // sur Google par exemple / juste pour trouver des mots/ j'essaie d'écrire simplement en arabe quelques phrases et de voir qu'est-ce que Google va me donner comme traduction // eh:: je suis pas la même phrase car je sais bien qu'elle n'est pas bien fait mais // mais:: avec ces mots je peux construire une nouvelle phrase // je passe par cette démarche.
- Et pour les citations/ comment tu arrives à les insérer dans ton texte ?
- En fait ça dépend de l'idée/ soit je pars d'une idée que j'ai déjà et je cherche une citation ou soit l'inverse// j'ai une citation et j'essaie de la développer avec mes propres idées/ cette citation m'a inspirée/ et j'essaie d'écrire au-dessus/ elle m'a ouvert une porte pour aborder une notion de plus de ce que j'ai déjà fait/ parfois ehh :: j'essaie de chercher quelqu'un qui a parlé sur une idée/ j'essaie de trouver une citation qui correspond à ce que j'ai déjà écrit// mmm c'est les deux cas en fait.
- D'accord/ en parlant de l'écriture/ si on te dit la notion de la rédaction de thèse/ que représente ça pour toi ? le premier qui te vient à l'esprit ?
- Un bloc (rires) un bloc car déjà le volume de la rédaction ça:: ça fait peur/ et c'est un blocage qui:: qui arrive de temps en temps/ ça veut dire eh:: j'écris parfois une page et puis c'est demain mais peut-être le lendemain/ et après à chaque fois je trouve un blocage qui m'empêche à continuer// parfois c'est une manque des idées/ mais parfois aussi une difficulté de développement des idées en français et une manque de:: des mots de vocabulaire.
- Est-ce que tu sais par hasard les raisons de cette difficulté ?
- Les raisons ? eh :: déjà il faut pas oublier qu'on a pas l'habitude de rédiger avec une méthodologie/ avec un plan/ avec un système/ le système français de rédaction// mais à part ça/ il y a aussi la difficulté de la langue/ parce que c'est fatiguant à chaque fois de chercher ma phrase sans faute/ et pour que ça soit compréhensible pour tout le monde/ pour quelqu'un qui ne sait pas mon sujet/ et cette fatigue qui m'amène à lâcher parfois la rédaction/ et faire une pause qui dure deux jours (rires).
- Est-ce que tu demandes à un Français de lire tes écrits ?

- Oui oui bien sûr.
- Pourquoi ?
- La première raison c'est pour voir s'il y a des fautes/ s'il y a de possibilités d'améliorer mes idées/ s'il y a des choses incompréhensibles pour lui/ voilà// avant d'envoyer les choses à mon prof/ je demande toujours à un Français de faire une lecture.
- D'accord. (silence) tu te rappelles quand exactement tu as commencé la phase de la rédaction ? en quelle année de de thèse ?
- J'ai pris la décision de commencer l'écriture en 2^{ème} année/ la 1^{ère} année c'était plutôt recherche et lecture et n'importe quoi (rires) beaucoup de temps perdu.
- Ton master/ tu l'as fait ici en France ?
- Oui/ oui
- Et là si on parle du niveau de ton écriture en master par rapport à ton niveau actuel/ qu'en penses-tu ?
- (silence) eh déjà savoir comment on écrit dans le mémoire/ on commence par quoi/ comment on fait/ comment on passe d'une idée à une autre/ mmm et aussi le niveau du français je pense c'est beaucoup mieux.
- Est-ce que tu as suivi une formation d'écriture académique ?
- Eh la 1^{ère} année quand je suis arrivée/ oui/ c'était un cours de l'écriture mais j'ai pas continué (rires)
- Pourquoi ?
- Eh parce que:: j'étais un peu chargée entre les cours à la fac/ donc j'ai quitté et j'ai trouvé que le contact direct avec les Français est plus efficace.
- C'était pas intéressant ? la formation ?
- Eh :: pas trop/ et je pense que c'est moi qui ai pas travaillé trop chez moi/ il faut travailler à côté pour avancer.
- Est-ce que tu suis des activités académiques ? des colloques ? des conférences ?
- Pas trop/ un peu
- Tu trouves que ça aide à la rédaction ?
- Mmm dans mon domaine eh :: non/ je pense pas que dans mon domaine les conférences ou les colloques eh:: // bah si/ ça aide à la rédaction mais au niveau d'avoir des idées/ oui// oui c'est ça/ ça améliore bien sûr.
- Alors ta difficulté est plutôt au niveau de la langue ou des idées ?
- En fait si j'ai une idée claire dans ma tête/ je peux trouver le moyen d'écrire/ même si ce n'est pas correct à 100%/ mais j'ai un plaisir d'écrire// parce que j'ai quelque chose dans ma tête/ et je veux

vraiment m'exprimer et écrire cette idée/ mais parfois je cherche l'idée ou je sens qu'il faut développer quelque chose/ et j'ai pas quelque chose clair dans ma tête/ et là je trouve une difficulté// mmm c'est difficile.

- Si on passe aux pronoms personnels/ est-ce que tu utilises un pronom personnel précis pour te désigner ? le « je »/ le « nous »/ le « on » ?
- C'est juste quand je ressens qu'il y a une nécessité pour utiliser un pronom/ sinon je préfère pas.
- alors tu fais comment ?
- J'utilise le « nous » plutôt/ personnellement je préfère le « je »/ je préfère pas le « nous » (rires)// mais on m'a dit qu'il faut pas écrire avec ce pronom/ mmm le « nous » c'est peut-être quelque chose qu'il est plus collectif/ c'est-à-dire qui donne pas une image que c'est moi et moi seule qui fais les choses/ mais plutôt nous ehh je suis pas sûre que c'est vraiment pour ça qu'on utilise le « nous » au lieu du « je »/ ou même le « on ».

- Et là tu dis que tu préfères le « je »/ alors l'utilisation de « nous »/ ça pose pas de problèmes pour toi ?
- Eh:: je trouve le « je » plus simple pour moi/ je me sens plus à l'aise avec le « je » que les autres pronoms/ je trouve ça plus sincère (rires)/ voilà// mais le « nous » c'est une autre chose (silence) je sais pas quoi dire.
- Tu m'as dit que le « nous » est collectif ?
- Car le « nous » c'est pas moi seulement.
- C'est qui alors ?
- Peut-être c'est moi avec la direction de mon professeur/ moi avec la consultation de quelqu'un/ moi avec quelqu'un d'autre.

- J'aimerais bien revenir sur un point/ tu m'as dit qu'à certains moments tu crains que ton texte soit incompréhensible/ tu penses donc à ton éventuel lecteur ? Tu peux me développer un peu ce point/ comment tu le prends en considération ?
- Oui/ je pense sans doute à mon lecteur/ mais c'est pas dans ma tête tout le temps/ en fait je l'oublie quand j'écris// mais peut-être quand je passe à l'étape d'envoyer à mon directeur/ là oui j'essaie de voir si j'ai bien structuré mes idées/ que j'ai vraiment bien passer d'une idée à une autre en articulant bien mes phrases/ est-ce que c'est logique/ et là oui je pense qu'est-ce que mon directeur va me dire// et s'il y a quelque chose qu'il n'a pas compris/ il se débrouille tout seul (rires).

- Quant à l'objectivité du texte scientifique/ comment tu fais pour garantir cette objectivité ?
- Oui/ là c'est un autre grand problème pour moi/ surtout dans mon domaine// il y a toujours l'analyse que je fais sur une œuvre/ sans doute j'ai aimé donner mon opinion personnelle sur ce travail/ et là j'arrive pas à être vraiment neutre// par exemple dire une très bonne œuvre/ dire quelques mots qui

donnent plus de valeur sur ce travail/ parfois je m'arrête pour supprimer ce mot et le remplacer avec un mot qui ne montre pas trop mon point de vue/ et juste analyser l'oeuvre comparée par exemple avec une autre oeuvre et mettre beaucoup de valeur ou l'accent.

- Et quand tu veux mettre une synthèse/ ton propre point de vue/ comment tu fais donc ?
- Je pense que j'écris trop avec mes sentiments/ je ne sais pas comment je peux expliquer ça// mais parfois je m'en fous des règles académiques/ il faut pas utiliser ça/ il faut pas écrire ça/ j'essaie au maximum// mais faire une synthèse par exemple/ je peux pas m'empêcher à dire qu'il y a quelque chose intéressant ici si je trouve une chose intéressante// j'aime bien m'exprimer// jusqu'à maintenant mon directeur de thèse ne m'a rien dit comment il faut pas être trop subjectif/ j'essaie au maximum// mais je sais bien que la personne qui va me lire/ il va ressentir mon touche personnel (rires).
- Et là je veux passer à ton séjour ici en France/ qu'est que cette mobilité t'a apporté ? sur ta personnalité ? sur ta identité ?
- Wow (rires) pour moi la richesse que j'ai aujourd'hui c'est vraiment grâce à cette mobilité/ je me connais aujourd'hui mieux qu'avant/ que je suis comme ça et pas comme ça déjà parce que je suis aujourd'hui indépendante/ à part ça les rencontres que j'ai fait ici en France enrichit beaucoup au niveau personnel/ au niveau professionnel/ à tous les niveaux// c'est comme des fenêtres qui me sont ouvertes et qui donnent vue à quelque chose que je n'ai jamais pensé voir dans ma vie/ c'est vraiment une richesse.
- Et les inconvénients ? Est-ce que tu trouves qu'il y a des inconvénients dans cette mobilité ?
- Inconvénients ? eh :: eh :: je pense être dans deux places en même temps c'est difficile/ on quitte le pays natal/ mais on peut pas le quitter dans notre pensée// il reste toujours avec nous/ mais on est dans un lieu différent de celui où on a grandi/ et on reste toujours dans la comparaison entre le pays natal et le pays où on est aujourd'hui/ mmm ça fait un point qui eh :: oui ça veut dire vivre toujours entre la comparaison entre ici qu'est-ce qu'il y a comme avantage qu'on a pas chez nous/ et entre chez nous et ce qu'on peut pas trouver ici// mais je sais pas si c'est un inconvénient ou tout au contraire c'est quelque chose de positif/ je trouve que c'est une richesse en plus/ mais un inconvénient peut-être c'est ne pas être une vraie intégrée dans la société// de ne pas se sentir étrangère tout le temps/ c'est vrai/ à cause de la langue bien sûr qui est toujours un barrage// quand on est dans une soirée par exemple avec des Français/ il y a toujours des choses sans doute qui nous échappe/ des blagues/ des choses très liées avec l'histoire ici qu'on peut pas comprendre facilement/ je pense que oui l'intégration/ la vraie intégration dans la société/ c'est pas facile// j'essaie de trouver d'autre chose mais c'est ça le plus important pour moi.

- Est-ce tu trouves que tout ça/ la richesse/ l'intégration/ la difficulté/ ce séjour/ cette mobilité avec toutes ses côtés positives/ négatives/ influencent ton écriture académique ? y a-t-il un rapport entre les deux ?
- Eh :: je pense que oui/ j'ai rencontré des gens qui parlent déjà d'une manière intelligente/ et j'ai appris à travers leur manière de s'exprimer/ j'ai échangé avec eux des mails/ des lettres/ j'ai appris à travers leur écriture// oui/ oui/ ça m'a influencé un peu je pense/on peut pas séparer les choses/ car on vit dans un endroit où on fait partie de cet endroit et donc l'échange avec les autres/ la communication avec les autres/ les remarques qu'on a à travers soit le directeur ou les gens influencent beaucoup ma manière de penser et ma manière de rédiger/ ils m'influencent beaucoup au niveau cognitif.
- C'est-à-dire ?
- Quand je discute avec quelqu'un/ et je lui parle du sujet que je traite/ et du coup il peut dire un mot qui m'amène à un endroit que j'ai pas pensé d'y aller// donc je peux dire que sur le plan langagier aussi/ mais c'est encor plus la côté cognitive.
- Pour finir/tu veux ajouter quelque chose ?
- On va finir là ?
- oui
- (rire) je peux ajouter quelque chose en arabe ?
- oui bien sûr
- *J'aime pas écrire comme les Français// être trop objective/ car être objective tue l'intimité du texte// c'est pourquoi je préfère utiliser le « je » pour garder cette intimité/ cette côté personnelle// le lecteur doit le sentir/ doit savoir que c'est moi qui l'ai écrit/ pas quelqu'un d'autre// le texte doit lui refléter mes sentiments/ mes observations/ mes points de vue// je sais qu'une thèse n'est pas un roman/ mais je pense qu'elle doit me refléter quand même.*
- *Qu'est-ce que tu veux dire par « intimité » ?*
- *Quand on est intime avec quelqu'un/ il y a pas de murs entre nous// on peut lui dire tout/ lui parler de tout/ il entre dans notre maison/ il voit qu'est-ce qu'il y a dedans// le texte est pareil/ quand il y a beaucoup d'obstacles et des règles/ on peut pas être libre/ on peut pas tout dire librement/ tu me comprends ?// beaucoup de règles créent le blocage/ et le blocage est avant tout un blocage de la langue// c'est pas des idées/ ni des perspectives/ car quand on veut dire quelque chose à quelqu'un/ on le dit même avec les signes/ si cette personne ne l'a pas compris/ on répète/ on reformule une fois/ deux fois/ j'insiste pour qu'il me comprenne/ qu'il comprenne mon idée// alors mon idée est toujours la même mais c'est la reformulation qui change. Je voudrais aussi revenir ici sur mon séjour en France /je peux le résumer pour quelques mots// tout compte/ depuis mon arrivée jusqu'à maintenant/ même pour les mails/ écrire les mails ça m'a beaucoup aidé à savoir comment les Français réfléchissent/ comment ils*

se comportent/ tu vois ?// je sais qu'écrire un mail est une chose de non-formel/ mais quand même// les gens qui utilisent des phrases formelles ou de mots professionnels/ ça aide// ça aide beaucoup// je suis persuadée que si j'ai passé ces cinq ans en Syrie/ je vais pas me développer/ voir de nouvelles personnes/ de nouveaux visages/ donner de nouvelle perspective à la recherche/ de pensée// je t'ai parlé de côté cognitive ?/pour moi/ la côté cognitive dépasse beaucoup la côté langagière// le rapport à l'autre est beaucoup plus important que le rapport à l'ordinateur/ ce sont les autres qui m'ont donnée le sens de suivre une thèse// pour moi une thèse est quelque chose d'abstrait/ j'aime pas// je suis pas de tout motivée pour la thèse/ tu comprends ?/quand c'est personnel/ c'est beaucoup plus motivant que le fait d'écrire/ écrire est quelque chose d'abstrait// moi c'est pas la science du langage/ c'est tout le contraire/ alors c'est juste un moyen// la langue n'est qu'un moyen pour obtenir la thèse// si je suis comme toi en sciences du langage/ j'étais obligée de travailler sur ma langue/ pour après/ mais dans mon cas/ non/ c'est plutôt liée à la recherche// pour moi la recherche c'est quelque chose de pratique/ c'est pas théorique// écrire c'est théorique/ je suis pas faite pour ça// pour écrire /ici les gens sont formés à la recherche/ à la méthodologie/ à lire/ à prendre des notes// c'est là mes difficultés/ je comprends pas comment faire en même temps la théorie et la pratique.

- *Mais dans chaque recherche/ tu dois écrire à la fin// même une petite synthèse/ tu peux pas rester dans l'oral et dans la pratique.*
- *Oui/ bien sûr/ mais comme je t'ai déjà dit// quand c'est personnel/ quand cela me touche/ je peux en parler et l'écrire très facilement// mais quand il s'agit des idées abstraites/ et je dois en faire des analyses/ là la bonne personne à le faire est un vrai chercheur qui est habitué à faire des recherches// moi je me considère pas comme tel/ je suis pas une vraie chercheuse/ je suis une personne qui travaille dans un domaine de pratique/ et je souhaite continuer dans la pratique/ je peux écrire sur des choses concrètes/ alors que les idées et les théories sont pour moi comme des trucs extraterrestres (rires)//oui/ il y a des gens qui ont cette capacité d'analyser et de synthétiser/ mais moi je trouve pas ma vie dans l'écriture/ ni en arabe ni en français/ pour moi/ le fait d'écrire/ c'est comme vider entièrement un box/ soit le cerveau/ puis essayer de fouiller dedans et de le remplir de nouveau// c'est pas facile de parler avec soi-même devant un miroir et c'est pareil devant une feuille/ et là/ il y a plusieurs explications// tout d'abord/ on est pas habitué à écrire/ et même si on a appris une méthodologie pour bien écrire en français/ on arrive pas à le faire// on a pas appris à le faire en arabe/ alors que les Français// même dans leur discours ordinaire/ ils mettent des plans/ de numérotation/ des titres/ etc.// alors que moi// je ressens que j'ai toujours un brouillon dans ma tête.*
- *Je te remercie beaucoup.*

Interviewé : I-04

Lieu : Nanterre- Bureau du doctorant interviewé.

Date et heure : 26/03/2015 à 18h30

Discipline : Géographie

- Bonjour/ je vais faire un petit rappel/ comme je te l'ai déjà dit/ je travaille sur la notion de la littéracie universitaire en français langue étrangère// l'entretien sera en français mais si tu veux parler en arabe ou si tu veux que je te répète la question en arabe/ aucun souci// dans la transcription/ je vais mettre aucun prénom et ça sera soit codé soit je mets un pseudonyme// beh/ tout d'abord je voudrais te demander de te présenter/ ta filière/ ton université et ton année de thèse s'il te plaît.
- L'année de thèse ?
- Oui/ s'il te plaît
- Déjà la filière/je suis doctorant en géographie/et:: l'année de thèse/ j'ai commencé fin décembre 2009
- Et ton université ici ?
- C'est Paris Ouest/ Nanterre/ qui anciennement Paris X.
- Ta thèse est en français ?
- Oui.
- Et tu parles combien de langues ?
- Deux/ anglais et français/ je suis anglophone/ et :: puis chui devenu francophone
- Ta première langue étrangère est donc l'anglais ?
- Oui/ oui.
- Et tu l'as apprise à l'école ?
- L'anglais ? oui.
- Et pourquoi alors t'as changé pour le français ? pourquoi t'as pris la décision de continuer en français ?
- Tout à d'abord c'est les conditions de la bourse
- C'était pas plus facile en anglais ?
- Non pour avoir une bourse non c'est compliqué/ Bah à l'époque/ comme tu le sais/ c'est à la fac il y a des concours on postule/ soit français soit anglais/ c'était le moment où le fait d'étudier le français/ et puis dépasser des examens// c'était quoi ? B2 je crois/ et puis voilà// après six mois intensifs à l'Institut Supérieur des langues
- Et alors pourquoi la France ? Pourquoi n'est pas un autre pays francophone ?
- (silence) pourquoi ? Parce que j'ai mes parents qui étaient déjà en France/ mais pourquoi pas d'autres pays ? ché pas j'ai pas essayé/ le français c'est la France/ c'est pas la Belgique/ pourquoi pas le Canada ? je sais pas/ je me sentais qu'il est plus simple d'aller à paris/ d'aller en France plus qu'ailleurs// ah non/ je me rappelle/ parce que j'ai fait un master en réhabilitation à Damas où il y

avait des profs qui viennent de France à Damas pour donner des cours et revenir en France/ c'est:: comme tutelle si tu veux/ ça a duré deux ans pendant lesquelles on a fait des cours de français dans le TCF/ c'est TCF ou CCF ? CCF pardon centre culturel/ il y avait des traducteurs dans les cours même si on avait des francophones/ mais la plupart c'étaient des anglophones// donc j'avais des contacts avec les profs qui sont des Français/ il y avait forcément donc un contact avec la France à travers eux// moi j'ai posé des questions/ à quelle école il faut aller ? Quel machin ? eh :: j'étais au début à Versailles/ eh :: je suis parti dans l'aventure tout simplement.

- Alors le choix de la France précède le choix du français ? C'est parce que tu veux aller en France tu as appris le français ?
- D'abord c'était la bourse/ parce qu'il y a la bourse dans cette direction/ en fait moi j'étais assistant fin 2001-2002/ non c'est 2003/ voilà 2003/ et de 2003 jusqu'à 2007 il y avait rien/ puis en 2006 c'était l'ouverture/ on a eu l'accord/ d'accord je me lance dans cette aventure et on verra
- Et si on parle du contact avec les Français ici en France, est-ce que tu peux me parler des activités que tu fais pour rester en contact avec les Français ? hors les activités universitaires ?
- (silence) ché pas/ bah mes voisins/ j'ai quelques amis/ on fait des sorties/ bah les amis les copains je les connais depuis le master/ quand on est venu en France on était presque 15 Syriens et 15 Français// on a fait un échange// nous on est venu 15 jours en France et eux 15 jours en Syrie/ c'était en 2003 et 2005/ et parmi eux j'ai gardé le contact avec quatre personnes qui sont parmi mes meilleurs amis/ copains si tu veux/ ça fait 10 ans à peu près/ on est toujours en contact/ c'est la première chose si tu veux// la deuxième c'est le labo/ tous les doctorants/ le cadre administratif/ tout ça/ et bah:: mes voisins/ j'ai un voisin qui est lui-même le proprio.
- Et les chaînes françaises ?
- Oui/c'est pour la langue si tu veux/ c'est pour la communication et le média/ oui bien sûr.
- Tu as pas d'amis d'autres nationalités ?
- Si
- Et tu parles avec eux en quelle langue ? anglais ou français ?
- Anglais/ ils sont souvent des anglophones/ on a des Brésiliens ici/ on a:: des Iraniennes/ des Algériens/ des Tunisiens/ c'est alors en français//même si je rencontre des amis syriens/ j'essaie toujours de parler avec eux en français/ même si parfois il me manque quelques mots// mais ça va.
- Alors même avec tes amis syriens tu parles en français ?
- Oui/ on essaie/ quand on connaît le sujet// mais si on connaît pas le sujet/ on cherche pas le dictionnaire (rires) voilà/ là je m'en fiche.
- Au niveau de la compréhension écrite/ je veux dire la lecture en français/ est-ce que tu es satisfait de ton niveau ?

- La lecture ?
- Oui.
- La lecture/ eh:: ça dépend le domaine.
- Je veux dire la lecture académique.
- Oui/ oui/ eh:: ça dépend/ au début c'était difficile mais maintenant ça va/ bah ça dépend aussi la complexité du texte/ et et la finesse de la nuance qui existe/ car parfois tu as un auteur qui complexifie même le sujet/ parfois des auteurs qui écrivent d'une manière épouvantable/ et pour d'autres je lis la phrase quatre fois pour la comprendre/ les journaux ça va/ la télévision ça va/ les films y a pas de souci.
- Et tu trouves pas de difficultés en [...]
- Non/ des difficultés non/ mais pour de nouveaux mots oui/ il faut chercher dans le dictionnaire quand même.
- Et en faisant le passage de la lecture à la prise de notes et puis à l'écriture/ là t'as pas aucune difficulté ?
- (silence) si tu veux dans le système académique dans notre filière en Géographie/ il y a un défaut/ on n'écrit pas/ à Damas j'écrivais pas mais on représente/ on dessine/ donc on avait des capacités si tu veux de :: schématiser le texte/ moi j'ai appris aussi une méthode moi-même/ puis j'ai développé une démarche personnelle parce qu'elle me plaît// et comme ça je me sens pas le besoin d'écrire un texte/ de faire un compte rendu/ saisir les idées initiales// et puis je fais le Mind Map/ et voilà// mais après le vrai problème est de transmettre ces idées en texte/ là c'est vrai un problème d'écriture/ bon je souhaitais avant de faire un compte rendu// maintenant je regrette/ il faut le faire/ mais bon c'était la phase la plus simple pour moi/ la démarche la plus intéressante/ parce que des articles tu peux faire juste le résumé/ tu peux les copier coller/ après il y a d'autres choses qu'on doit comprendre dans l'article/ on a envie de la mettre/ et puis voilà// mais c'est vrai toujours la prise de notes c'est toujours problématique/ surtout dans la 1^{ère} année de thèse// je me rappelle 2^{ème} et 3^{ème} c'est compliquée aussi quand même/ surtout dans des sujets d'actualité/ c'était pas mes compétences.
- Et tu te réfères à des ouvrages en d'autre langue que le français ?
- Non/ non// malheureusement/ c'est dégradé/ mon niveau d'anglais est dégradé.
- Quand tu te sens bloqué en matière de l'écriture/ tu fais quoi ?
- Mais est-ce c'est un problème de linguistique ou c'est un problème de réflexion ? je pense plutôt si tu veux dans le sens de construire les idées/ ça n'a rien à voir avec la langue/ non/ je pense pas que c'est un problème linguistique/ problème plutôt de syntaxe/ de:: comment argumenter/ justifier/ de construire les idées/ c'est le mode de penser en fait/ je répète encore que c'est pas un fait/ c'est pas une réalité/ mais c'est une observation// pourquoi ? pourquoi tu raisones pas comme les autres ? Pourquoi tu fais pas les mêmes démarches ? pourquoi tu/ pourquoi tu:: / pourquoi tu as un petit souci

ici ? Pourquoi t'as développé cette côté-là ? je pose les questions à moi-même// tu vois ? je fais des révisions/ des analyses// on pense pas à l'écriture même quand on a fait le PFE/ le projet de fin d'études/ bah:: on a fait quoi ? on a fait un mémoire/ c'était catastrophique très compliqué/ on s'exprime pas de la même façon// si tu me demandes en tant que géographe/ oui ça va/ mais décris-moi le plan ? Moi je sais pas/ on est pas formé de le faire.

- Tu peux m'expliquer pourquoi ?
- Bah/ c'est la différence si tu veux entre la littérature et la géographie// pour nous/ c'est la peinture/ le stylo/ le crayon/ et c'est pas les mots/ c'est des figuratifs// on écrit pas rectangulaire/ mais on le dessine// j'ai pas besoin de le dire/ mais je le dessine tout simplement/ dis-moi qu'est-ce que tu penses ? bah voilà/ c'est comme ça je communique avec les autres// on répond pas en parlant/ on dessine// nous/ les géographes/ on s'exprime avec les stylos/ bah voilà/ on a un problème on est formaté comme ça// si on arrive pas à le dire/ on arrive pas à s'exprimer/ à écrire/ mais on dessine/ et bah/ là c'est le problème en géographie.
- Et les citations ? Comment tu fais pour les insérer dans ton texte ? Tu pars d'une citation vers la construction d'une idée ? ou tu as déjà une idée et tu cherches une citation correspondante ?
- En fait là en rédigeant mon texte je rencontre les deux cas/ j'ai une idée ou je cherche un auteur qui dit la même chose pour ne pas dire n'importe quoi/ alors je cherche comme ce qui m'a arrivé la semaine dernière/ j'étais content/ j'ai trouvé un livre qui parle de la même idée ce que j'ai pensé/ voilà/ je me lance dans l'aventure// même s'il y a un domaine que je connais pas de tout je mets des citations à côté/ et je cherche si elles vont me servir à développer une idée// c'est un travail dans les deux sens/ mais je pense que la première étape est celle de chercher un auteur ou une citation/ c'est moins moins fréquent c'est-à-dire j'ai pas des idées (rires) / ou non j'ose pas de faire des idées si tu veux en dehors du cadre/ voilà// c'est aussi le défaut des géographes/ ils partent tout de suite dans l'imagination qui est le contraire des chercheurs qui partent des réalités/ bon réalité/ eh :: c'est pas du concret mais des faits.
- Et là en revenant juste à l'idée de « j'ose pas de trouver des idées »/ pourquoi tu oses pas ? c'est difficile ?
- C'est difficile au niveau des savoirs/ des savoirs parce que:: il faut savoir/ il faut que je sache qu'est-ce qu'il y a dans ce domaine pour développer une telle idée/ c'est-à-dire voilà je me lance dans un domaine// mmm c'est pas un domaine/ c'est une discipline où eh :: // par exemple la psychologie sociale/ les représentations qui est complètement loin de mes compétences/ j'ai commencé avec la sociologie/ et puis je sais pas quoi travailler/ et à chaque fois je tombe dans un autre domaine/ aller faire un autre pas pour rechercher ça veut dire quoi dans un tel domaine/ si j'entre pas en profondeur dans un domaine je reste alors superficiel donc alors je pense que c'est la faute des savoirs/ le fait que

je connais pas/ je peux pas poser la bonne question.

- Et en écrivant ta thèse/ tu trouves pas que les idées se développent pour [...].
- Si mais ça arrive toujours trop tard (rire) oui trop tard.
- En parlant toujours sur le même sujet/ que représente pour toi la notion de rédaction de thèse ?.
- (rires) accouchement (rires).
- Pourquoi ?
- Oui c'est vrai/ c'est un accouchement// car c'est très difficile.
- Tu peux préciser comment/ s'il te plaît ?
- Construire une idée/ garder le fil conducteur toujours pour faire eh:: // pour passer un message// je reviens en tant que géographe/ je passe les messages par des plans ou par des dessins/ faire des dessins/ je sais pas si tu connais ou tu as jamais rencontré des géographes// on utilise des calques/ on dessine les premiers brouillons sur des calques après si on veut développer on met un autre brouillon/ troisième/ quatrième/ tout ça pour trouver un bon résultat/ alors on se met dans une phase de couches si tu veux/ de réécriture// mais dans une autre langue/ un autre mode de pensée/ c'est pas de tout la même écriture du texte/ et là je regrette/ je me dis toujours que j'ai beaucoup de difficultés à développer une idée/ de discuter cette transition si tu veux entre une idée et une phrase/ c'est pourquoi je le ressentis comme un accouchement// c'était très difficile pour moi/ j'ai resté 5 ans avant de commencer l'écriture/ maintenant ça va/ mais avant ça n va pas// il faut de la maturité (rires).
- Alors d'après toi/ c'est une question épistémologique et non linguistique ?
- Entre autre oui/ parce qu'on peut faire par exemple eh:: pourquoi je dis que c'est pas de la linguistique ? car déjà je peux pas penser en anglais/ j'ai les deux pieds cassés et voilà ni français ni anglais eh:: c'est vrai dans la formation en français on a fait des cours pour la rédaction/ écrire des lettres/ rédiger un article/ il y avait un peu de logique dedans/ logique de rédaction// je pense que c'était très utile/ quand j'ai fait la formation/ mais c'est dommage que c'était pas avant// c'est-à-dire je reviens toujours à cette formation initiale/ on avait pas de cours d'écriture ni en arabe ni en français ni en chinois (rires) / je te jure// on a pas suivi de cours d'écriture/ il faut qu'on le fasse/ sinon ça sera foutu.
- Et là tu viens de dire que tu peux pas penser en anglais/ alors je peux supposer que tes réflexions actuelles sont en [...]
- Français/ oui en français/ j'arrive pas à le faire en arabe car déjà les vocabulaires n'existent pas en arabe/ alors je vais casser la tête// si je le fais en arabe et puis les traduire// non non/ je l'ai fais en master mais c'était l'enfer total/ je peux pas/ j'ai pas de référence// j'ai jamais lu un référence en arabe qui concerne la géographie et le paysage/ j'ai jamais lu// mon premier livre était en français/ il faut faire quoi alors ? Traduire le livre ? Bah non/ non/ j'étais forcé// je me suis forcé de le faire en

français/ c'est pourquoi c'est un accouchement pour moi.

- Est-ce que tu demandes à des français de lire tes textes ?
- De me lire ?
- Oui.
- Oui, parfois oui
- Pourquoi ?
- Pour savoir si le message passe/ si c'est bien écrit/ est-ce qu'ils ont compris ce que j'écris/ bah j'ai passé par exemple en rédigeant la première partie/ premier chapitre// ça fait un an et demi/ cinquante pages/ j'étais stressé// comment je vais les donner à ma directrice/ alors je me dis il faut que tu le donnes à quelqu'un// j'ai donné et je lui ai dit « s'il te plaît tu peux les lire et juste me faire un point d'interrogation quand tu n'arrives pas à comprendre ? si t'as pas compris tu laisses et tu mets les points d'interrogation/ c'est simple/ tu changes rien/ ni format/ ni structure/ ni langue/ et puis si tu as des corrections/ féminin masculin conjugaison machin/ et c'est facile à corriger/ fais-le/ sinon ne casse pas la tête » // elle l'a fait dans le train/ et elle m'a dit que c'est très bien écrit/ c'est génial/ j'étais très content// mais je l'ai relu récemment j'ai trouvé que c'est n'importe quoi/ il faut réduire la moitié/ car il y a beaucoup de bla bla bla/ alors je suis dans la phase du calque/ deuxième écriture/ troisième écriture.
- C'est de la reformulation tu veux dire ?
- Oui oui eh :: non/ développement plutôt.

- Tu viens de dire que la première partie rédigée date d'un an et demi/ alors tu'étais en quelle année de thèse ? En troisième ?
- Oui/ en 3^{ème} année.
- Et ton master/ tu l'as fait en France ?
- Oui.
- Et si on compare le niveau de ton écriture en master avec ton niveau actuel ?
- Zéro (rires)/ mais maintenant j'écris plus facilement// mais je pense que c'est pas le problème de la langue/ avant j'avais un problème avec la langue française et un problème avec les idées// mais maintenant j'ai un seul problème/ c'est les idées/ la langue c'est secondaire/ si j'ai l'idée j'écris n'importe comment/ et puis je la reformule// là maintenant je suis dans une question de style/ est-ce que je l'écris comme ça ou non/ c'est le français et l'idée// c'est double problème que je devais confronter// dans le master en six mois/ c'était un double accouchement (rires).

- Tu as suivi des formations d'écriture académique ?
- En France ?
- Oui en France.

- Non.
- Pourquoi ? C'était pas proposée dans la formation doctorale ?
- Non// non.
- Tu trouves pas que c'est intéressant de suivre ce genre de formation ?
- Si/ s'ils vont me faire sujet journal/ email/ oui/ c'est intéressant.
- Non// je veux dire une formation d'écriture académique ? Sur la rédaction de thèse ?
- Non// j'ai jamais fait/ ni à Damas ni ici malheureusement.
- C'était pas proposé par l'école doctorale ?
- Je me rappelle pas eh:: non c'était pas sur l'écriture académique/ il y avait tout ce qui est logistique/ informatique/ oui// mais pas sur l'écriture académique/ sur la structuration/ non// ni sur l'organisation des idées/ mais tout ce qui est outil oui/ mais pas comment on écrit/ comment on lit/ ça c'est fondamental/ en master je me suis confronté à comment je vais lire d'ici peu temps/ je peux pas// qu'est-ce que je dois lire ?// j'ai 300 pages et il faut lire/ il faut faire un résumé/ mais comment faire ?// j'ai jamais fait ça/ comment lire un livre ? j'ai cherché sur Google comment lire un livre ?
- E : tu as cherché sur Google ?
- (rire) oui// j'ai cherché comment lire un livre.
- Pourquoi t'as pas demandé à tes collègues de master ? C'était pas plus facile de savoir leur méthodologie ?
- Oui/ méthodologie/ lecture diagonale/ machin bah:: j'ai pensé si je fais ça je reste dans l'abstrait/ il faut plutôt mettre les mains dans les pâtes et entrer dans la cuisine/ sinon ça ne va pas.
- E n reprenant la question des pronoms personnels/ pour te désigner quel pronom personnel tu utilises ?
- Toujours le « nous »/ jamais du « je ».
- E : et pourquoi ce pronom ?
- Bah:: (silence) bon/ j'essaie de me minimaliser/ j'essaie d'éviter le « je »/ déjà c'est un code dans notre discipline je pense/ bah c'est ce que j'ai demandé aux géographes ici dans le labo/ il y a des sociologues aussi ici dans le labo/ donc on utilise le « nous »/ sinon on essaie d'utiliser le 3^{ème} personne.
- Le « on » ?
- Non/ c'était quoi ? eh :: c'est pas le « on » mais/ mais la *forme passive*// moi je préfère le « je »/ c'est comme « I » en anglais/ c'est un peu bizarre le « nous » eh:// je pense utiliser plutôt le « I well »/ mais tu sais/ l'écriture académique en français exige de ne pas trop se manifester/ se présenter en tant que machin/ en tant qu'écrivain// alors on essaie d'utiliser la forme passive en disant « this article »/ alors on dit « cet article est composé de machin »// quand j'aurais besoin de dire « nous »/ c'est pour par exemple décrire la méthodologie/ nous avons décidé de faire machin/ nous avons choisi/ donc c'est moi qui ai décidé// mais le « je » ne s'utilise pas ici/ personnellement ça me pose pas de

problème d'utiliser le « je »// mais c'est plutôt un problème disciplinaire// c'est une observation personnelle/ en anthropologie je pense qu'ils peuvent le faire/ mais en sociologie et en géographie non/ on peut pas// bah j'avais un petit souci avec le « nous »/ il y a le « nous » collectif quand je travaille avec un équipe/ quand je dis par exemple / nous faisons partie d'un équipe/ là ça me pose un problème/ qui fait partie de ce « nous » ? Moi/ Nathalie/ X et X// il faut le dire/ et quand j'utilise le « nous » pour moi tout seul/ c'est moi tout seul.

- Alors/ si on te laisse le choix / tu préfères utiliser le « je » ?
- Oui / Parce que je pense que c'est un travail personnel/ c'est une démarche dans laquelle c'est moi qui décide pas les autres/ eh :: je dis « je présente »/ c'est moi qui présente et pas nous présentons// je pense que le « je » est le plus proche de l'auteur/ le « nous » c'est Louis XIV (rire) c'est la tradition française/mais par contre/ dans le « je » il y a une sorte de manifeste/ c'est quelque chose d'affirmatif/ c'est affirmer ma présence/ je suis là/ avec le « nous » il y a si tu veux plus de collectif// loin des traces personnelles/ ça garde l'objectivité/ mais moi je suis étranger/ alors ça m'est égal// je vois pas trop la sensibilité entre les pronoms.
- Alors tu utilises le « nous »/ mais tu essaies aussi à proposer ton propre avis/ comment tu fais alors ? Comment tu trouves l'équilibre entre le « nous » collectif et ton avis personnel ?
- En utilisant le « nous » avec l'équipe/ là je garde les droits des gens mais quand je dis « nous » tout seul/ j'ai ce problème de style// je sais pas comment faire/ je vais voir quand la thèse sera finie/ cette question de reformulation.
- Passons à une autre question/ comment tu prends en considérations tes lecteurs si on peut le dire ? Ta directrice et la communauté du jury ?
- Mais non/ je pense jamais à eux.
- Tu penses pas de tout à eux ?
- Non/ mais si/ je pense comment ils vont comprendre ça/ comment ils vont traiter cette phrase/ là c'est évident// déjà il faut la grammaire/ le premier degré ça passe/ et puis le contenu scientifique/ une autre histoire// là j'ai une sphère d'amis qui font la lecture avant que je passe à la sphère du comité scientifique/ je donne pas directement à ma directrice/ j'essaie de minimaliser les fautes si tu veux/ savoir s'il y en a un autre qui a compris/ tester le niveau de compréhension du texte/ s'il est compréhensible ou pas pour un simple lecteur pas pour un spécialiste.
- Au niveau de ton séjour ici en France/ qu'est-ce que ce séjour t'a apporté au niveau personnel ?
- (rire) oh c'est trop compliqué/ bah:: sur le plan personnel ? Venir en France qu'est-ce qu'elle m'a apporté sur le plan personnel ? (silence) bon je pense à deux ou à trois points// dans la première/ c'est comparatif c'est-à-dire c'est un autre système de repères/ cartésien si tu veux/ un nouvel point de repères pour mesurer le monde/ donc :: un système de pensée/ un système de mesure// le deuxième

point/ c'est un sous catégorie si tu veux// c'est un autre type de pensée/ /là/ ce que j'ai profité d'ici/ c'est que j'ai vu le monde/ une partie de monde/ dans laquelle je peux mesurer où j'étais/ je peux comparer les deux/ plus simple/ mauvais/ bien développé/ sauvage// c'est voir les mêmes choses autrement/ c'est-à-dire sortir de ses préjugés si tu veux// il y a une influence sûrement académique// c'est-à-dire de la recherche qui m'a imposé de regarder le monde autrement/ c'est réciproque aussi si tu veux/ je peux pas dire que c'est seulement sur le plan personnel/ c'est académique aussi// aussi j'ai rencontré d'autres nationalités/ en Syrie mon souhait était de rencontrer des Africains/ j'ai jamais rencontré avant/ alors j'ai appris à prendre distance avec mes préjugés/ et d'éviter d'être naïf/ d'être victimes des idées reçues.

- Tu viens de me dire que c'est dans une perspective comparative/ tu peux me préciser cette idée ?
- (silence) sur le plan matériel si tu veux et sur le plan immatériel// matériel bah:: juste pour un géographe/ dans cette mesure on est dans le 5^{ème} siècle à Damas//bah:: et immatériel car les relations me manquent/ alors qu'on a à Damas une hyper activité de point de vue relationnel mais :: ici c'est un manque/ et puis on entre dans les relations humaines que j'ai pue garder/ les amis/ c'est eux qui sont venus en Syrie// alors ils ont une sensibilité différente des gens d'ici/ ils ont choisi la Syrie parmi trois destinations/ il y avait une promo qui va à Damas/ une autre qui va en Roumanie/ l'autre aux États-Unis// alors il y a un groupe à Damas/ donc j'ai gardé cette relation que j'apprécie beaucoup/ peut-être eux ils ont cette sensibilité par nostalgie/ donc ça me manque beaucoup/ la famille aussi/ les points négatifs ici c'est une sorte de raffinement/ mais puisqu'on a toujours à la tête qu'on va revenir// c'est bon alors/ on garde nos racines là-bas.
- Est-ce que tu trouves que changer de pays et changer de langue ont d'effets positifs ou négatifs sur la réalisation d'une thèse ?
- Oui c'est très nécessaire/ c'est obligatoire// oui il faut qu'il soit un passage obligatoire/ déjà faire une thèse dans quatre murs c'est la mort même si c'est en philosophie il faut aller à la bibliothèque// je crois que si je reste en Syrie/ j'aurais pas la chance d'apprendre leur système de penser/ c'est-à-dire que si je reste à Damas/ je reste dans le même logique de pensée qui existe là-bas.
- Alors le fait de vivre ici en France a influencé ta manière d'écriture ? De rédiger la thèse ?
- Oui c'est évident/ puisque j'aurais jamais la chance de demander à un Français à Damas comment on écrit ça ? Qu'est-ce que tu penses de ça ? c'est trop rare de trouver un Français à Damas.

- Pour finir/ tu veux ajouter quelque chose ?
- Ajouter non/ mais je veux te remercier.
- Merci à toi aussi.

Interviewée : I-05

Lieu : Strasbourg- Maison de l'enquêtée.

Date et heure : 01/04/2015 à 19h30

Discipline : Histoire

Durée : 1h 17min 33sec

Entretien passé en arabe et traduit en

- Bonjour/ pour commencer tu peux me présenter ton année de thèse/ ta filière et ton université ?
- *Bonjour/ je suis en 3^{ème} année de thèse en Histoire/ à l'université de Strasbourg.*
- Ta thèse est en français ?
- *Oui/ en français.*
- Combien de langues tu parles ?
- *Juste deux/ arabe et français/, un peu d'anglais j'arrive à lire en anglais mais je ne peux ni parler ni écrire// et c'est grâce aux films que j'ai appris l'anglais et non pas à l'école.*
- *Alors ta première langue étrangère c'est le français et non l'anglais ?*
- *Oui le français/ je l'ai appris à l'école/ c'était une école privée.*
- *Tu peux me parler un peu de cette expérience à l'école ? Comment tu l'évalues ?*
- *Pour moi/ l'apprentissage du français à l'école était très très bien mais malheureusement c'est moi qui ne suis pas arrivée à apprendre/ c'était ma faute/ je n'arrivais pas à saisir les informations données le système à cette école était magnifique car c'était un système purement français/ conçu pour notre école, nos livres avaient été édités en France/ je suis restée à cette école vers 15 ans/ de 3 ans jusqu'à 18 ans/ durant toute mon enfance j'apprend le français à côté de l'arabe/ on avait 6h de cours d'arabe et 6h de cours de français/ tu vois ? Pourquoi mon niveau de langue restait toujours le même et je n'arrivais pas à m'évoluer ? Car j'avais une réaction négative contre la langue française// à cause de l'ironie de mes amis et de mes profs quand je prononçais mal un mot ou une lettre/ j'avais un blocage devant le français/ je n'arrivais pas à m'évoluer et ça continue jusqu'à maintenant/ je n'arrive pas à m'évoluer.*
- *À l'école/ l'enseignement du français était un enseignement traditionnel basé sur la traduction et la grammaire ou on apprenait aussi comment on se communique en français ?*
- *C'était tout en même temps/ le système était vraiment magnifique// surtout entre 2000 et 2004/ il y avait une coopération entre mon école et une école à Dijon/ même des étudiants syriens sont partis pour un stage de deux mois en France/ il y avait aussi des ateliers de théâtre/ de danse/ de poésie/*

etc. tout était en français.

- *Et comment tu as pris donc la décision de continuer tes études en français et en France ?*
- *J'avais envie de sortir de la Syrie pour découvrir le monde ailleurs/ j'ai déjà visité la France deux fois en 2001 et 2009/ j'ai aimé la France/ tu peux trouver tout// de même j'ai suivi des cours du français au CCF/ alors j'ai tous les facteurs pour venir ici/ pourquoi pas alors ? Même pour mon niveau en français/ avant j'étais convaincue que je suis très mauvaise en français/ mais après j'ai découvert que non// c'est sûr que ce n'est pas C2/ mais ça va je peux écrire/ parler/ comprendre/ voilà // et autre chose/ j'ai mon oncle ici en France/ ça m'a donné une sorte de sécurité.*
- *Alors tu n'as pas pensé à partir dans un autre pays ?*
- *Si/ je voulais partir en Italie/ mais il faut être raisonnable// même avec mon mauvais niveau du français c'est beaucoup mieux que d'apprendre une nouvelle langue/ l'italien/ je ne peux pas partir en Grande Bretagne/ les conditions de la bourse ne le permettent pas/ l'anglais est plus facile que le français mais ce n'était pas inclus dans la bourse syrienne/ alors choisir un autre pays signifie apprendre une nouvelle langue/ c'est-à-dire une année supplémentaire en Syrie/ et je ne voulais pas.*
- *À quel point tu es en contact avec le français ici en France ?*
- *Pas plus que 20% de la totalité de mon séjour ici/ tout compris// les échanges quotidiens les courriels/ tout tout/ c'était juste en Master 1 que j'avais la chance de pratiquer le français/ le français oral et écrit/ la chance de pratiquer l'écrit était beaucoup plus que celle de l'oral car je n'arrivais pas à communiquer avec les gens ici/ c'est juste au marché/ avec les agents du CROUS/ bref tout ce qui est administratif/ tout ce qui est universitaire// c'est pourquoi je préfère le marché aux grandes surfaces/ car au marché je peux parler plus.*
- *Tu regardes la télé ? Les nouvelles en français ?*
- *Juste la première année de mon séjour ici// mais après non/ maintenant non/ j'ai un problème avec le français oral/ je n'aime pas la prononciation des lettres en français// en Syrie on dit que le français c'est comme le gazouillis des oiseaux (rires) et moi je déteste le gazouillis des oiseaux (rires)// ça m'étouffe/ le fait d'écouter une émission au radio m'étouffe.*
- *Alors tu n'as pas d'amis français ?*
- *Non/ ici en France ? Non je n'en ai pas/ c'est ridicule mais je parle en français avec les non Français/ ils sont d'autres nationalités// ils ne parlent pas en anglais et moi non plus/ alors le moyen de communication est le français.*
- *Et avec les autres Syriens ?*
- *Bah ce n'est pas en arabe syrien/ c'est un mélange entre l'arabe et le français/ sauf s'il y a un étranger entre nous on parle alors en français.*

- *Sur le plan académique/ tu es satisfaite de ton niveau de la lecture en français ?*
- *La lecture ? Oui surtout pour les livres de l'histoire d'art/ ils sont très difficiles/ car il ne s'agit pas seulement de la langue française mais aussi d'une technique// ce sont des livres très spécialisés/ par contre j'ai beaucoup de difficulté dans l'écriture/ si je veux écrire une phrase ça va/ mais si je veux investir une idée par exemple ou reformuler une phrase/ je ne peux pas// c'est très difficile pour moi/ je pense que je n'ai pas la richesse de la langue// comme je ne lis pas assez de livres et que je n'ai pas assez de contact avec la langue/ je n'ai pas la richesse du vocabulaire/ je n'ai pas de difficultés précises dans la lecture/ je n'utilise même pas de dictionnaire/ si besoin j'utilise un dictionnaire électronique/ ou je cherche sur internet/ c'est plus rapide et simple// mais je n'aime pas avoir recours à la traduction et en plus il y a un manque dans le domaine de traduction concernant ma discipline/ il n'y a pas assez de travaux en arabe pour développer le domaine de traduction en Histoire.*
- *Alors comme tu as appris les termes en français et tu fais tes lectures en français, je peux constater que tes réflexions sont en français et non en arabe ?*
- *Oui oui/ bien sûr// mais je réfléchis en arabe quand je réfléchis sur ma manière de réflexion/ quand je réfléchis comment je parle en français/ mais quand ça arrive spontanément c'est en français// c'est pourquoi j'ai insisté que l'entretien soit en arabe.*
- *Alors comment tu fais dans la rédaction ? Les étapes que tu suis avant de passer à l'écriture ?*
- *En fait/ j'essaie de constituer un dossier pour chaque partie/ de rassembler tout ce qui est relatif à un point précis/ toutes les prises de notes/ toutes les références/ etc. jusqu'à je me ressens saturée par la langue française sans que j'en sois consciente// je fais un feedback pour un point précis sans que j'entre en détails dans les phrases et la construction grammaticale/ mon cerveau a alors le plan des idées constitutives du texte puis il cherche les mots et les phrases correspondants// mon cerveau fonctionne comme un réseau qui cherche dans chaque boîte/ étant les dossiers pour construire les idées et les phrases.*
- *Tu consultes des références en d'autres langues que le français ?*
- *Oui/ en anglais// je lis bien en anglais.*
- *Est-ce que tu trouves des difficultés/ dans ce passage de la lecture à l'écriture ?*
- *Oui/ bien sûr// car à l'origine je suis archéologue/ et non historienne/ je me trouve alors plutôt dans un terrain de recherche/ et non en feuilletant des livres pour en déduire un cadre théorique// c'est loin de ma spécialité/ j'aime travailler avec mes mains et non avec mes idées// c'est ça mon vrai blocage/ je me dis toujours que ce n'est pas la langue elle-même qui me bloque/ mais c'est le fait de constituer un cadre théorique/ j'aimerais être dans tout ce qui est pratique et non théorique/ et là je regrette beaucoup d'entrer dans cette discipline/ je préfère rester dans la pratique/ sur le terrain/ au lieu d'entrer dans le monde d'écriture et de réécriture// le métier du chercheur n'est pas mon métier/*

je me sens comme être forcée à le faire.

- *Tu viens de me dire que tu crées un dossier pour chaque point à étudier/ un dossier avec toutes les citations/ alors c'est à partir de ces citations que tu développes une idée ?*
- *Ça dépend/ ça dépend/ une citation c'est quoi ? C'est une idée à la base/ alors soit j'ai une idée claire dans ma tête et je trouve la citation qui éclaire en plus mon idée/ soit je vais utiliser l'idée cachée sous forme d'une citation pour trouver ma propre idée// alors j'ai toujours les deux cas/ par exemple le cadre historique dans ma recherche/ il s'agit de quoi ? Il s'agit des citations et des idées d'autres gens que moi// moi je ne fais que reformuler leurs idées et les citer/ ce ne sont pas alors mes propres idées/ alors la fonction d'une citation est soit de confirmer ou d'infirmer mes propres idées soit de confirmer ou d'infirmer une idée quelconque dans un cadre théorique ou historique.*

- *En te mentionnant la notion de rédaction de thèse/ quel est le premier mot qui te vient à l'esprit ?*
- *(Rire) une expérience que je ne veux pas revivre une deuxième fois/ mes deux premières expériences dans la rédaction n'ont abouti à rien/ mon mémoire de Master 1 et celui de Master 2/ pourtant j'ai bien travaillé mais je ne savais pas aucune méthodologie de recherche// et c'est un point important// je ne connaissais même pas le mot méthodologie/ c'est quoi une méthodologie de recherche ?// Je n'avais aucune idée/ j'avais beaucoup de difficultés à savoir tout ça/ maintenant je suis dans la phase de rédaction/ et tout ce qui importe pour moi est de finir cette mauvaise expérience// je n'avais aucun sentiment envers tout ce qui relève de la rédaction/ tout ce qui relève de la thèse// au début j'avais une sorte de stress mais maintenant je me pose la question : pourquoi le stress ?// je vais finir cette thèse un jour/ mon grand problème est le nombre des pages à rédiger/ je ne peux pas m'imaginer avoir écrit 350 pages/ sans l'annexe ni les figures/ dans ma discipline en Histoire en général et en Histoire d'art plus précisément la quantité compte/ le nombre de pages compte/ c'est important pour un historien// cette thèse va devenir un livre un jour/ pour eux 350 pages ne font pas un livre/ j'ai une collègue qui fait sa thèse en cotutelle entre la France et le Canada// parmi les problèmes qu'elle a rencontré/ c'est le nombre des pages car pour son directeur de thèse en France le minimum est de 350 pages/ alors que pour le co-directeur au Canada le maximum de pages est de 250 pages.*

- *Alors tu dois quantifier tes idées d'après le nombre des pages ?*
- *Non ce n'est pas les idées à quantifier*
- *Alors la langue ? Le nombre des mots ?*
- *Oui/ c'est ça car les idées n'ont pas des limites/ mon problème initial est de déterminer le nombre de pages/ ce qui rend mon écriture emphatique// c'est l'expression que mon directeur a utilisé pour décrire mon écriture et il a raison car j'écris en français comme j'écris en arabe/ mais qu'est-ce que veut dire le mot emphatique ? Qu'est-ce que mon directeur veut précisément ? Il m'a répondu que je dois écrire avec le français scientifique/ mais qu'est-ce que veut dire français scientifique ? Je ne suis*

pas en informatique !// Je suis en Histoire/ 95% de ce qui est écrit n'est pas ma propre écriture/ ce sont d'autres gens qui le disent et moi je les cite/ si mon prof trouve que mon écriture est emphatique pour le cadre théorique/ qu'est-ce qu'il va me dire pour la partie de perspective et des résultats ? alors j'ai décidé de décrire des phrases très simples sujet verbe complément/ c'est tout.

- *À quel degré tu es satisfaite ou non satisfaite de ton niveau d'écriture ?*
- *Je ne suis pas satisfaite du point de vue que je ne connais pas aucune méthodologie pour l'écriture académique/ je viens d'une culture toute différente de la culture française// le développement dans la société française est même dans l'écriture académique// lors de ma soutenance de mon Master 2/ j'ai ressenti que mon travail est très banal/ ce que je crois une découverte était une évidence pour mon directeur de recherche/ je parle du point de vue de rédaction// et si tu me demandes au niveau des fautes grammaticales/ je te répond que je n'ai pas confiance en moi-même/ tout ce que j'écris/ qu'il soit une page/ une phrase/ dix pages/ tout tout// je l'envoie à quelqu'un pour corriger/ et c'est toujours un Français/ un Français et non un Francophone// j'ai beaucoup de fautes à corriger/ si mon niveau en français s'est amélioré c'est ici en France/ ce n'est pas en Syrie/ ce n'est pas le CCF/ ce n'est pas l'école// c'est mon séjour ici qui est le facteur principal de cette amélioration/ malgré tout/ comme je viens de te le dire/ je n'écoute pas la radio/ je ne regarde pas la télé/ je n'ai pas d'amis français/ mais pourtant mon niveau s'est amélioré grâce à la lecture/ la lecture dans mon domaine// alors si je lis des revues par exemple/ ça sera beaucoup mieux.*
- *Si ton niveau de français s'améliore/ si tu es satisfaite de ton niveau de lecture/ quelles sont alors les difficultés que tu rencontres ?*
- *C'est surtout la reformulation/ la reformulation des phrases// je ne comprends pas pourquoi j'ai ce genre de difficultés/ j'ai les mots/ j'ai les synonymes/ alors pourquoi je n'arrive pas à le faire ? La deuxième difficulté est quand j'ai une idée mais je n'arrive pas à l'exprimer/ ni en français ni en arabe/ je ne vais jamais écrire mon idée en arabe mais il m'arrive au moment du blocage de réfléchir en arabe, d'essayer de dire la phrase en arabe// la répéter plusieurs fois jusqu'à arriver à la bonne phrase ou à la bonne idée même/ parfois j'ai l'idée/ l'idée a besoin des mots/ je ne trouve pas les mots correspondants à cette idée/ alors parfois je fais des recherches sur cette idée/ je lis des articles en me disant que je vais trouver les mots qui correspondent les plus à mon idée.*
- *Tu as suivi une formation d'écriture académique ?*
- *Non.*
- *Pourquoi non ? Ce n'était pas proposé par l'école doctorale ?*
- *Si/ c'était proposé/ mais je ne suis pas intéressée à ce genre de formation/ ce qui m'intéresse le plus c'est de savoir comment s'organiser pour rédiger/ je regrette maintenant de ne pas le faire.*
- *Comment s'organiser pour rédiger ? Tu peux préciser ?*

- *Je veux dire comment chercher les références/ comment chercher sur Internet/ les logiciels comme Zotero/ bref les formations bibliographiques.*
- *Quel pronom personnel tu utilises pour te désigner ?*
- *Le « nous »// j'utilise aussi le « on » quand je veux indiquer quelqu'un d'autre/ j'utilise le « nous » quand je veux m'exprimer/ donner mon propre avis/ alors que j'utilise le « on » pour donner l'avis d'une autre personne// c'est une manière de me protéger/ c'est qui le disent/ ce n'est pas moi-même alors c'est « on »// pour mieux me protéger aussi je cherche une formulation où je n'utilise ni le « nous » ni le « on »// la forme passive par exemple.*
- *Mais tu t'effaces de cette manière ?*
- *Oui/ car pour moi/ je voulais juste écrire ce texte/ ce n'est pas important de m'exprimer directement/ de dire « voilà/ c'est moi/ c'est mon opinion ».*
- *Mais si tu utilises le « nous » pour te désigner toute seule/ pourquoi tu n'utilises pas alors le « je » ?*
- *C'est interdit/ non ? On ne peut utiliser que le « nous »/ le « on » ou la forme passive*
- *E : et si ce n'est pas interdit ? si on te laisse le choix ?*
- *Je préfère utiliser le « je » bien sûr// comme en anglais/ en anglais on dit « I »// je ne comprends pas pourquoi on dit « nous » en français pour une seule personne// je me sens forcée à utiliser le « nous »// c'est la méthodologie française qui l'exige// si on me laisse le choix/ j'utilise consécutivement le « je »/ le « on » et le « nous »// c'est pourquoi je préfère la forme passive/ comme ça je n'utilise aucun pronom// Par contre, je n'aime pas lire un article écrit avec le « je »/ je préfère l'écrire mais pas le lire*
- *E : pourquoi ?*
- *Le « je » c'est moi// en réalité je dis « je »/ j'aime pas changer dans l'écriture/ je pense toujours pourquoi je dois créer une espace entre moi et le lecteur ? Par contre/ le « I » en anglais ne me pose aucun problème// du point de vue d'intimité/ le « je » est bien plus intime que les autres pronoms// c'est comme le « I » en anglais.*
- *E : mais tu ne penses pas que l'intimité tue l'objectivité ?*
- *Non/ pas de tout/ je ne trouve aucun lien entre les pronoms personnels et des notions telles l'objectivité et la subjectivité/ ces notions prennent leur sens de leur contexte textuel et non des pronoms personnels utilisés.*
- *Si on aborde le thème de ton séjour en France/ à ton avis est-ce ce séjour a des effets sur ta personnalité ? Sur ton identité ?*
- *Non, je ne pense pas/ je trouve que je suis toujours la même personne //même si je me suis changée un peu mais c'est à cause de la situation actuelle de la Syrie/ ce n'est pas de tout à cause de mon séjour ici.*
- *Mais là tu as changé du pays/ tu as changé de langue/ il y a ici de nouvelles traditions/ de nouveaux*

savoir-faire et savoir vivre/ rester toujours la même personne me paraît un peu bizarre.

- *Il y a sûrement des choses qui m'ont touché// par exemple les préjugés/ À chaque fois je rencontre quelqu'un je pense comment il va penser de moi/ c'est pourquoi j'ai pris la décision de ne plus rencontrer des Français.*

- *Moi/ j'ai fini/ tu veux ajouter quelque chose ?*
- *Non/ merci.*

Interviewé : I-06

Lieu : Lyon- Tête d'Or.

Date et heure : 18/04/2015 à 17h30

Discipline : Sciences du langage

- Bonjour/ je vais faire un petit rappel/ l'entretien est en français mais si tu veux parler en arabe ou si tu veux que je te répète la question en arabe/ aucun souci// dans la transcription/ je vais mettre aucun prénom et ça sera soit codé soit avec un pseudonyme.
- Même si tu vas utiliser mon prénom/ aucun souci pour moi.
- Alors on peut commencer ? Tout d'abord je voudrais te demander de te présenter/ de présenter ta filière/ ton université et ton année de thèse s'il te plait.
- Je suis en 3^{ème} année de thèse en traduction à l'Université de Lyon 2// je travaille sur la traduction d'un domaine médical/ l'endocrinologie.
- Ta thèse est en français alors ?
- Oui/ bien sûr/ en français et en arabe comme je travaille sur la traduction.
- Tu parles combien de langues ?
- Arabe/ français et anglais niveau intermédiaire/ je comprends l'anglais mais tout ce qui concerne la production écrite en anglais j'ai du mal.
- Alors ta 1^{ère} langue étrangère est le français ?
- Oui/ j'ai commencé à apprendre le français à l'école maternelle/ au primaire.
- Tu peux me parler de cette expérience d'apprendre le français l'école ?
- Oui oui/ je me rappelle bien// toutes les méthodes et les matérielles étaient en français/ j'étais très à l'aise d'écrire en français/ même je me rappelle de l'examen du brevet/ j'avais une expression écrite/ un sujet que je connais pas à l'avance/ j'étais obligé de produire un sujet et à la fin j'ai eu 40 et c'était la meilleure note de la promotion// j'étais très contente de cette note-là.
- Et la décision de continuer tes études en français/ comment tu l'as prise ?
- Je sais pas si c'était par hasard ou quoi// car j'ai passé un bac scientifique et j'avais une très bonne note/ je voulais m'inscrire en Chimie et j'ai mis le français en deuxième souhait// comme il m'a manqué une seule note pour la Chimie alors j'étais sélectionné pour le français// tout le monde me pose la question « pourquoi tu as choisi le département du français/ tu as de bonnes notes ? » mais moi j'étais content car j'aime bien le français// j'étais le major promo dans ma promotion durant les quatre ans.
- Et pourquoi la France ?

- Pourquoi la France ! D'abord toujours tout le monde a ses clichés là de la France/ le pays qui fait rêver tout le monde/ la tour Eiffel/ le parfum/ tout ça en France// en France en plus il y a de la liberté/ même dans les livres/ dans les bouquins/ il y a cette image fabuleuse/ merveilleuse de la France et tout le monde a envie de voir cette France.
- Alors t'as même pas pensé pour un autre pays francophone par exemple ?
- Si/ j'ai pensé à la Belgique/ bah c'était un de mes directeurs à la fac qui m'a conseillé d'aller là-bas car ma spécialité est plus étudiée là-bas/ /j'ai contacté les responsables de la fac et on m'a dit que c'est impossible/ ma spécialité est la langue française alors il me faut d'aller en France et non en Belgique.
- On peut dire alors qu'en raison de la discipline ?
- Oui/ c'est la discipline premièrement/ deuxièmement il y a des contraintes administratives// quelqu'un qui va faire une thèse en Sciences du langage français peut pas le faire en pays francophone/ mais juste en France.
- Tu peux me dire à quel point tu es en contact avec le français ici en France/ hors les activités universitaires ?
- Je travaille maintenant hors mes activités universitaires/ chui tout le temps avec mes collègues du travail/ on est toujours à deux ou à trois// à part ça la première année j'ai passé un grand effort/ c'était catastrophique pour moi mais à partir de deuxième année il y avait un centre qui s'appelle CPU/ une sorte de maison d'accueil pour les étrangers/ on aide les étudiants étrangers à parler en français avec des Français/ avec des retraités/ j'étais aussi membre d'une association qui organise des débats/ aussi j'étais le référant étudiant dans une résidence universitaire// cette année j'ai presque arrêté la moitié de ces activités là car je dois travailler sur ma thèse.
- Alors tu as des amis français ?
- Des amis au sens des amis/ non/ mais plutôt des connaissances/ des amis de la fac qui partagent avec moi les mêmes intérêts// mais un ami au vrai sens non j'ai pas/ l'année dernière j'ai passé tout mon temps avec des amis francophones mais pas Français Français et on a fait beaucoup d'activités ensemble.
- Et avec tes amis syriens/ en quelle langue vous vous parlez ?
- Souvent en arabe/ mais ça dépend de la situation car j'ai un ami qui a une copine française alors on parle en français// quand il y a quelqu'un qui ne parle pas en arabe/ on parle en français.
- Et là en passant au niveau académique/ est-ce tu es satisfait de ton niveau de la lecture ?
- De la lecture académique ? On est jamais satisfait/ surtout actuellement on a accès à beaucoup de documents/ à beaucoup d'articles et on peut pas tout lire// à chaque fois je fais des recherches je me rend compte que j'ai pas assez lu/ c'est pourquoi je suis pas satisfait.
- Est-ce que tu rencontres des difficultés dans la lecture ?

- Pas vraiment des difficultés mais une question d'habilité/ pas au niveau syntaxique ou bien grammaticale ou même des idées mais le problème qu'il faut toujours lire/ avoir du temps pour lire et avoir l'envie de lire.
- En passant par les étapes de la lecture puis la prise de notes et enfin l'écriture/ y a-t-il ici un souci à me raconter ?
- Effectivement/ moi souvent je prends pas de notes et si je notes des citations je fais pas commentaires/ c'est un gros problème// pour moi/ prendre noter c'est perdre du temps/ perdre le file/ je garde les commentaires à la tête mais souvent quand je passe à l'étape suivante/ la rédaction/ je constate souvent que j'ai oublié pas mal de choses et je suis obligé de relire les articles// en d'autres termes/ je fais pas le travail comme il faut.
- Est-ce que tu te réfères à des références en d'autres langues que le français ?
- Un peu en anglais et en arabe je suis obligé.
- Tes réflexions sont en français ?
- Ça dépend/ parfois en arabe parfois en français/ si je lis un article en anglais j'essaie de réfléchir en français/ c'est plus facile// j'utilise souvent Google traduction comme moteur de traduction.
- Et en passant par la traduction/ tu trouves pas que l'idée change de sens ?
- Non/ je pense pas car là je trouve sur un point et je lis des articles en français et en arabe sur le même point// je trouve les mêmes idées dans les deux langues/ j'ai pas trouvé de grandes différences// par contre/ quand j'essaie de lire sur mon corpus/ je travaille comme je t'ai dit sur un texte médical/ dans le texte arabe il y a toujours Dieu Dieu Dieu/ alors qu'en français ça n'existe pas ce qui me fait penser à d'autres choses// on a pas la même manière de penser en arabe et en français/ au moins c'est ce que j'ai trouvé dans ce domaine là/ mais concernant un point scientifique à 100% traité par des chercheurs arabes et français j'ai pas trouvé vraiment des grands écarts/ surtout qu'à ces moments je passe beaucoup de temps à lire des articles en arabe/ la majorité des articles que je lis sont des articles en français/ articles et livres.
- Comment tu te sens quand tu perds le file dans le passage entre la lecture et l'écriture ?
- En fait/ je me fâche beaucoup car je sens que je perds beaucoup de temps/ on est censé être chercheur et quand on perd le file/ on sens comme on est pas compétant et c'est un point très négatif/ parfois on est pas concentré/ parfois on se rend pas compte du fond du problème/ on est fatigué/ on a beaucoup travaillé/ on a sommeil/ tout ça pose problème.
- Et pour les citations/ comment tu fais pour les insérer dans ton texte ? Tu pars d'une citation pour développer une idée/ ou c'est l'inverse ? Tu as déjà une idée et tu cherches une citation pour l'affirmer ?

- Franchement pour moi/ ce que je fais/ quand je fais mes lectures// j'ai déjà quelques idées/ oui quand je fais mes lectures/ et du coup j'ai d'autres idées/ quand j'enlève une citation// ça m'aide à développer mon travail/ et c'est comme ça/ on peut développer le travail// j'ai une idée/ j'écris quelques lignes sur cette idée-là// si j'ai pas effectué des lectures/ j'aurais pas pu vraiment développer cette idée-là/il s'agit de toute une chaîne/ une idée/ des travaux/ des articles/ des points de vue différents/on doit comparer ces points de vue// avant/ j'ai un point de vue/ j'ai cru que je défends mon point de vue/ mais là j'ai compris que je dois confronter ces points de vue/ en lisant des citations écrites par d'autres chercheurs// pour résumer/ c'est un va et vient entre la citation et l'idée/ entre l'idée et la citation.
- Et comment tu fais pour combiner ta propre voix/ si on peut le dire avec les voix des autres auteurs ?
- C'est souvent quand je fais une comparaison entre deux opinions/ je présente la première et la deuxième et puis je donne raison soit à la première ou à la deuxième//parfois/ je m'efface// quand je n'arrive pas à savoir qui a raison// alors je présente les deux points de vue/ et après je deviens neutre/ je suis pas subjectif ici// mais j'ai présenté ces idées-là/ mais je suis pas capable de juger qui a la raison la plus forte.
- En parlant de l'écriture/ que représente pour toi la notion de la rédaction de thèse ?
- L'angoisse de la feuille blanche/ je le dis toujours/ il est difficile de commencer un travail/ on a beaucoup d'idées/ mais de bien organiser les idées ce n'est pas facile/ c'est le premier point// le deuxième point/ bien développer les idées/ j'ai une idée/ je peux pas écrire au-delà de deux trois lignes/ mais si pour chaque idée je vais écrire deux trois lignes/ ma thèse sera trente quarante pages pas plus// alors/ il faut savoir développer/ savoir enrichir les réflexions/ d'où bien les difficultés/ les difficultés à développer les idées/ il faut lire/ avoir un regard critique sur les avis concernés et surtout lire ce que les autres Français ont critiqué/ la rédaction commence toujours eh en fait pour moi quand je commence un chapitre/ il y a toujours une angoisse/ qu'est-ce que je vais faire/ comment je vais organiser mes idées// alors d'abord j'écris les idées/ je mets les citations/ j'essaie de trouver des liens entre les idées et les citations/ personnellement j'ai rien écrit jusqu'à maintenant/ j'ai juste bien organisé le chapitre/ ou le point que je vais traiter/ c'est un travail continu/ à chaque fois je lis le texte j'ai l'occasion de corriger des orthographes/ j'ai l'occasion de développer certaines idées/ j'ai l'occasion de bien améliorer certaines structures/ c'est un travail continu pour moi.
- Tu es satisfait de ton niveau en matière de rédaction de thèse ?
- Non non/ souvent chui pas satisfait car souvent quand on écrit/ c'est pas comme ça qu'on écrit/ c'est pas comme ça qu'on rédige
- C'est par rapport à quoi « c'est pas comme ça » ?
- Quand on écrit une idée il faut la compléter jusqu'au bout/ moi j'arrive pas à le faire/ j'ai trouvé un autre moyen/ j'essaie de faire le travail plusieurs fois/ et quand je relis le texte/ j'essaie de l'améliorer/

pourtant il faut bien faire le travail dès le début/ de ne pas faire un travail à moitié/ et à chaque fois je reviens pour compléter la même idée.

- Est-ce tu demandes à un Français de te lire ? De te corriger ?
- Pour le moment/ j'ai pas demandé à personne/ pour le moment je dis// mais après c'est certain que je vais demander à quelqu'un/ mais d'abord je fais le travail tout seul// j'ai pas encore demandé car j'ai pas écrit assez de choses à corriger// je connais pas des Français qui peuvent me corriger/ je vais au CEP dont je t'ai parlé et où il y a des retraités qui vont me lire.
- Et pourquoi c'est certain ?
- C'est la logique
- De quoi ?
- D'abord/ j'ai une idée claire dans ma tête/ quand quelqu'un va la lire/ il va constater que c'est pas logique parfois/ qu'il y a un manque/ que vais développer l'idée/ d'autre point on commet toujours de fautes d'orthographe/ des fautes de ponctuation/ et le prof ne corrige souvent les fautes d'orthographe/ il corrige seulement les idées/ et dans ce cas là j'ai besoin de quelqu'un pour être sûr que mon travail est bien fait.
- Alors outre les fautes d'orthographe et de ponctuation/ est-ce tu rencontres des difficultés précises ?
- Des difficultés précises parce que je n'arrive souvent à censé faire un travail académique/ on a la spécialité de la langue française/ on est censé de faire un travail/ comment le dire/ de qualité et sans faute/ et c'est difficile pour nous en tant qu'étrangers// bien écrire/ bien rédiger/ c'est pas facile à faire/ souvent bah pour nous on cherche pas les mots difficiles/ on cherche tout ce qui est facile/ les mots claires qu'on connaît/ quand je chercher dans le dictionnaire des synonymes/ même si je trouve des synonymes je préfère utiliser un mot que je connais/ et à la fin on trouve pas ce travail a l'air d'un travail pour quelqu'un qui a fait des années en Lettres/ en Traduction en français langue étrangère/ tu vois ?
- Ton master était ici en France ?
- Oui oui/ en fait j'en ai fait trois/ le premier master était en Ingénierie linguistique/ le deuxième en Lettres modernes/ le troisième était un master professionnel car comme ma spécialité est en traduction et j'ai jamais traduit et en langue étrangère appliquée en plus et ce master était vraiment intéressant et riche.
- Et si on compare ton niveau d'écriture en master avec ton niveau actuel/ qu'en penses-tu ?
- (Silence) franchement je répète souvent les mêmes fautes/ car je commets une faute d'orthographe ici que j'ai pas fait attention/ une faute concernant l'utilisation de certaines propositions/ de fautes de ponctuation/ je connais la règle mais parfois quand j'écris je fais pas attention que je fais une faute/ ce qui m'énerve souvent mais ce qui a évolué c'est la structure de la phrase et la bagage linguistique qui n'est pas le même car il y a de nouveaux termes/ de nouveaux vocabulaires que j'ai acquis récemment/

les mettre dans mon travail/ dans ma thèse/ alors ce qui fait la différence avec le Master c'est la richesse et le bagage du vocabulaire et la structure linguistique qui devient de plus en plus solide/ mais franchement ce qui me pose des problèmes c'est tout d'abord la question de l'accord et puis ma façon de rédiger// car quand je rédige j'écris pas avec le premier sujet c'est pourquoi il y a beaucoup de correction/ beaucoup de notes/ beaucoup de fautes/ et parfois l'idée est claire dans ma tête et quand je la lis je la trouve claire/ mais quand je laisse quelqu'un lire cette idée il me dit qu'il y a quelque chose qui manque/ je pense que ce sont pas des fautes grammaticales mais plutôt d'attention et de patience parce pour rédiger il faut être patient.

- Alors tu constates aucun progrès ?

- Non c'est pas ça/ il y a toujours de progrès surtout quand on compare les façons de réfléchir/ comment construire un paragraphe/ les enchaînements entre les paragraphes/ ça change d'un niveau à un autre/ maintenant si je vais lire mon mémoire de Master 2 je suis capable de critiquer la forme des idées/ en ce qui concerne l'enchaînement des idées/ comment je fais le passage d'un paragraphe à un autre/ comment j'ai mal commenté une citation/ comment j'ai mal présenté une citation/ c'est sur le plan intellectuel/ il faut avoir du temps pour relire ce qu'on a fait/ pour constater le progrès qu'on réalise.

- Est-ce que tu as suivi une formation d'écriture académique ?

- Oui/ j'en ai suivi deux// une formation la première année/ quand je suis arrivé// c'était à Lyon 2/ c'était plutôt une formation en grammaire/ et non en écriture académique/ on parle de l'expression écrite/ mais plutôt du vocabulaire// il faut enrichir le vocabulaire de chacun/ /la deuxième formation que j'ai suivie était obligatoire pour les doctorants/ et s'appelle RUDE/ Rédaction Universitaire pour Doctorants Étrangers/ c'était intéressant// mais je connais presque toutes les règles/ on a commencé par l'écriture non académique/ écriture sur Wikipédia// mais comment être neutre dans l'écriture scientifique?// on est pas à 100% objectif/ on doit être subjectif aussi/ sinon/ comment on va présenter notre point de vue ? le problème initial est d'être patient quand on rédige/ c'est le problème//ce qui m'intéresse à la fin/ c'est juste de valider ma thèse// je cherche pas à me casser la tête/ c'est ce qui m'a démotivé/ car ce qui importe à la fin c'est le diplôme/ le papier.

- Et pour te désigner/ quel pronom personnel tu utilises ?

- J'utilise souvent le « nous », j'ai jamais utilisé le « je » ni le « on ».

- Pourquoi ?

- Souvent/ c'est les profs qui précisent/ c'est mon directeur qui m'a dit qu'il faut utiliser le « nous »// pourquoi souvent ? Car le pronom indéfini « on » pose souvent problème/ il désigne les gens/ quelqu'un que je connais pas/ il désigne pas mal de chose// par contre/ le « nous » est plus ou moins clair/ mais quand je fais la présentation de mon travail sur PowerPoint/ j'utilise souvent le « je ».

- Et quelle est la différence alors ?

- Car souvent le « nous » cache une certaine neutralité// quand je dis « je »/ alors c'est moi qui ai développé une théorie/ ce sont les grands chercheurs qui utilisent le « je »// personnellement j'ai pas le droit/ car je suis un pauvre thésard.
- Tu viens de me dire qu'il faut bien exprimer son point de vue/ et puis tu reviens sur l'idée que le « nous » exprime bien la neutralité/ tu trouves pas une certaine contradiction ?
- Non/ pas de tout/ car dès le début/ je me suis précisé que je dois utiliser le « nous » pour me désigner/ et pour ne pas tomber dans ce piège là/ j'utilise souvent des tournures impersonnelles// j'évite autant que possible d'utiliser le « nous ».
- Tu peux me préciser alors comment le « nous » garde la neutralité pour toi ?
- Souvent quand je dis « je »/ c'est-à-dire à moi à 100%/ alors que le « nous » veut dire qu'il y a plusieurs personnes// le « nous » est partagé entre communauté/ tandis que le « je » est pour une seule personne/ quelqu'un qui a fondé une théorie a le droit d'utiliser « je »// pour moi/ la préparation d'une thèse c'est pas fonder ma propre théorie/ mais plutôt c'est une synthèse// je critique les chercheurs/ mais j'ai pas fondé une théorie propre à moi/ /le « nous » pose le moins de problème/ car avec « on »/ on confond entre le pronom indéfini et le « moi »/ et dans ce cas là quand quelqu'un va lire le travail/ il peut comprendre par ce pronom là/ les différentes utilisations du même pronom/ alors quand j'utilise le « nous »/ c'est plus clair
- Alors/ est-ce que l'utilisation du « je » te pose problème ?
- Au contraire//je préfère utiliser le « je » quand je développe quelque chose propre à moi// bref/ j'aime bien l'utiliser/ mais à condition que j'élabore une théorie propre à moi/ le « je » c'est à 100% subjectif/ c'est mon opinion/ ma théorie.
- Alors en tant que chercheur/ comment tu gardes l'objectivité dans ton texte ?
- Quand on est chercheur/ on est pas neutre// alors il y a pas de neutralité à 100%/ il y a des points de vue/ on essaie de comparer les points de vue/ et à la fin on a tendance souvent à dire « X a raison » ou « X a tort »/ mais on est objectif à 100%/ on est tous subjectifs/ quand on fait un travail universitaire/
- C'est pas assez clair/ tu peux m'expliquer comment ?
- Souvent/ pour moi/ il y a le dernier paragraphe de chaque point traité/ de chaque chapitre traité/ il y a une conclusion// dans cette conclusion/ j'essaie de montrer mon point de vue/ là on trouve toute la subjectivité de mon travail/ puisque même si j'ai comparé X à Y dans le chapitre/ dans la conclusion/ c'est l'occurrence de m'expliquer et de dire que tel ou tel a raison.
- J'ai remarqué que tu indiques pas tes lecteurs/ tu penses pas à eux en rédigeant ? Ton directeur de thèse ? Le jury ?
- Non/ s'il y a lien avec ma recherche oui pourquoi pas/ mais si non/ c'est pas la peine de m'embêter// ça sera juste un remerciement/ mais pas plus que ça// ils vont me critiquer en tout cas/ on est tous critiquable/ et comme le travail présente de différents points de vue/ il y a différence approches/ alors

chacun traite le thème de son point de vue/ alors je pense à mon travail avant de penser à mon lecteur/ tout ce que je fais doit être homogène/ l'homogénéité de mon texte est la plus importante pour moi.

- Et si on passe à ton séjour en France/ est le fait de vivre en France t'a apporté quelque chose sur le plan personnel/ sur le plan identitaire/ sur ta personnalité ?
- Oui/ d'abord la vie en France c'est l'organisation/ les moyens de transports/ les grands parcs/ ces côtés culturelles que je trouve pas dans mon pays/ deuxièmement la pollution visuelle chez nous/ la pollution sonore qui n'existe pas ici/ il y a quelque chose là qu'on doit améliorer chez nous surtout sur le plan logistique des villes/ mais en ce qui concerne les relations entre les Français et les étrangers manquent beaucoup de choses/ aussi les relations à l'intérieur de la famille/ côté sociale je veux dire.
- Alors les inconvénients de ce séjour est plutôt sur le plan social ?
- Oui/ surtout l'éloignement et l'isolement/ /durant ma première année/ j'étais physiquement en France mais psychologiquement en Syrie//l'année d'après/ j'ai fait une formation avec des étudiants étrangers/ mais pas des arabophones/ il y avait des gens de différentes nationalités// j'avais déjà une idée de la France avant mon arrivée// c'est un pays qu'on vit ici/ mais avec une famille/ avec ses proches//et après mon arrivée ici/ je connaissais pas la vie à la française/ mais j'avais déjà une idée vague/ mais j'étais pas étonné.
- Et par rapport à la rédaction de thèse/ est-ce que le fait de changer de pays/ de changer de langue/ a une influence sur la préparation de ta thèse ?
- Oui certainement car surtout en France on a quelqu'un qui va nous lire/ en plus il y a les activités scientifiques ici/ les colloques/ les conférences/ des articles/ il y a tout ça// on a aussi le contact avec les Français/ être dirigé par un directeur français.
- Et concernant ton niveau en matière de rédaction de thèse ?
- Non/ je pense pas// car la rédaction ne dépend pas d'un séjour dans un pays/ ça aide à parler/ oui/ mais pas à écrire/ il y a une grande différence entre parler une langue et rédiger dans cette langue// on trouve beaucoup de gens qui sont très à l'aise à l'écrit mais à l'oral ils ne sont pas vraiment à l'aise/ le travail rédactionnel est un travail long/ dur/ et comme je le dis toujours il faut être patient// et c'est à force de lire qu'on est capable de rédiger/ et pas à force de parler/ même ici en France/ on trouve beaucoup de Français qui maîtrisent bien la langue écrite mais à l'oral ils ne sont pas assez compétents/ comme à l'écrit// il faut assurer les éléments qui aident à la rédaction/ je suis en France physiquement/ mais réellement je suis en Syrie// car je regarde les chaînes arabes/ je fréquente des amis syriens/ alors quel rapport entre mon séjour et ma rédaction ?
- Pour finir/ tu veux ajouter quelque chose ?
- Non/ merci c'était intéressant de passer cet entretien/ ça m'a fait penser sur ma situation de rédaction/ merci.

Interviewé : I-07

Lieu : Lyon- ENS.

Date et heure : 18/04/2015 à 14h

Discipline : Sciences de l'Éducation

- Bonjour/ je commence par un petit rappel je travaille sur la littéracie universitaire plus précisément sur le rapport à la littéracie académique pour un public allophone// je prends comme exemple les étudiants syriens dans les universités françaises et en plus le rapport entre le contexte d'accueil et ce genre d'écriture/ l'entretien est en français mais au cas où tu veux parler en arabe ou tu veux que je répète la question en arabe tu me le dis// pour commencer/ tu es inscrit à quelle université s'il te plaît ?
- Je suis à l'université de Lyon 2/ je suis en 5ème année de thèse en Sciences juridiques/ ma thèse est sur le droit de presse.
- Ta thèse est en français ?
- Oui en français.
- Tu peux me dire tout d'abord combien de langues tu parles ?
- Forcément l'arabe/ ma langue maternelle/ je parle aussi français et anglais.
- Ta première langue étrangère ?
- Le français.
- Tu l'as apprise à l'école ?
- Oui/ en Syrie.
- Tu peux me parler un peu de cette expérience ? De l'apprentissage du français à l'école en Syrie ?
- C'était bien passé mais à mon avis/ c'était pas de tout suffisant/ juste deux ou trois fois par semaine// c'était une approche très traditionnelle/ avec beaucoup de grammaire// je me rappelle bien que le prof était le centre de tout/ c'était lui qui prenait toujours les initiatives.
- Et comment tu as pris la décision de continuer tes études en français et en France ?
- C'était une décision personnelle/ j'aime beaucoup cette langue/ j'aime la culture et la civilisation et tout ça/ alors j'ai continué en français/ et en fait j'avais le choix/ j'avais le choix de faire autre chose/ je pouvais entrer dans d'autres filières et faire d'autres études car j'avais le moyen qu'il les faut/ mais j'ai choisi le français.
- Le choix de la France ? Pourquoi tu as pas choisi un autre pays ?
- C'est la source/ il faut toujours chercher dans la source/ un autre pays francophone tu veux dire ?

C'est vrai que ça serait une expérience enrichissante mais il faut venir en France/ vers la source/ voilà.

- Et pourquoi tu as appris l'anglais ?
- Car c'est une langue internationale/ il faut être en contact avec// mais j'ai pas pu l'améliorer car parler en anglais avec les gens en France/ c'est presque impossible// je pense pas que je suis débutant/ mais même un faux débutant en anglais// pour moi/ le meilleur moyen d'apprendre une langue/ c'est de parler avec les gens// tout ce qui est théorique/ c'est bien sûr important/ grammaire/ syntaxe/ lexique/ c'est important de les faire/ mais il faut parler avec les gens/ pour améliorer le français// il faut être en contact avec les Français/ être en France ça suffit pas/ il faut vraiment chercher à se mettre dans un environnement français.
- Alors tu es à quel point en contact avec le français ici en France ? Hors les activités universitaires.
- Justement les activités universitaires on en a pas trop/ on en a vraiment pas trop/ je suis venu en France pour le Master 2/ et au Master 2 il y avait juste les cours et quelques séminaires avec le mémoire bien sûr// du coup j'étais pas trop en contact avec les étudiants/ mais c'est juste les activités extra-universitaires qui me permettent d'être en contact avec les Français/ surtout pour le sport/ organiser des sorties avec les amis/ c'est grâce au sport qu'on a connu plusieurs amis ici.
- Et avec tes amis syriens tu parles en quelle langue ?
- Bah avec les Syriens on parle en arabe/ en fait on parle presque jamais en français// je me rappelle bien que ma première année en France je voulais parler en français avec eux/ je proposais de parler en français mais c'est eux qui voulait pas/ ils trouvent désintéressant de parler en français entre Syriens/ alors ils veulent pas/ ils veulent pas ! je peux rien faire.
- Et avec les étrangers d'autres nationalités ?
- Bah ça dépend/ leur niveau de langue et le mien bien sûr/ c'est-à-dire quand on parle avec un Italien/ un Allemand/ etc./ c'est en français s'ils comprennent bien le français/ ou même français anglais.
- Tu peux me décrire à quel point tu es satisfait de ton niveau de compréhension écrite académique ?
- En fait j'en suis assez satisfait/ quand je suis entrain de lire/ en fait je suis contraint de lire des références critiques/ des références de la littérature de la recherche/ ça me pose pas de problème de comprendre/ je consulte le dictionnaire mais je le fais rarement/ c'est sûr qu'il y a des points difficiles/ j'envoie de temps en temps un mail à mon directeur pour clarifier certains points que j'arrive pas à comprendre/ mais sinon ça va.
- Tu consultes des ouvrages en d'autres langues que le français ?
- Non/ pas de tout/ bah finalement ma recherche/ mon chemin d'étude/ ma spécialité/ tout est en français.
- Est-ce le passage de la lecture à l'écriture te pose un problème ?

- Parfois la répétition de l'idée me pose un problème/ parfois les idées se ressemblent ce qui m'oblige à prendre les mêmes notes que j'ai déjà prise/ et forcément ça se produit à force de lire des références qui se ressemblent/ moi je suis obligé de travailler sur l'histoire/ et pour dire que je peux comprendre un seul événement historique/je suis obligé de passer par une dizaine d'ouvrages/ et c'est pour ça il y a ce problème de répétition// c'est la même idée mais c'est la prose qui est différente/ et dans la thèse on me souvent dit qu'on doit être explicite/ il faut dire les choses comme il faut// mais à un moment donné on rend compte que c'est pas toujours ça/ il faut être plutôt concis et précis/ et pas vraiment explicite.
- Alors comment tu fais pour développer une idée si tu trouves que c'est toujours répétée ?
- En fait je prends la note la plus claire/ la plus logique/ et puis je compte sur ma propre compréhension/ sur mes idées à moi/ je reprends alors l'auteur qui me plaît le plus car il est le plus claire/ le plus logique/ ses écrits sont bien raisonnés// puis je développe les idées d'après ma compréhension à moi// il y a une assez importante part du travail qui provient de moi-même.
- Et dans ce cas là, comment tu fais avec les citations ? Comment tu les insères dans ton texte ?
- Je commence par la lecture d'un ouvrage, puis je passe à la recherche des citations. La plupart de temps je commence par la citation pour développer mon idée.
- Et ça t'arrive de te fâcher si tu n'arrives pas à faire ce passage entre la lecture et l'écriture ?
- (Rire) Oui/ parfois oui/ je me fâche mais je dis il faut me calmer et je reviens à la même chose/ mais quand on est à la dernière phase de la thèse/ on essaie de finir rapidement et il nous arrive de ne pas trouver des idées// ou de ne pas trouver des citations correspondantes/ on se sent très pressé.
- Tu peux me dire que représente pour toi la notion « rédaction de thèse » ?
- En fait le premier mot qui me vient à l'esprit c'est la compréhension du sujet/ beaucoup de pages en plus (rires)// beaucoup de chapitres/ la rédaction c'est aussi pour moi la correction/ ici se pose le problème de la correction/ est-ce que ce que j'écris est grammaticalement correct et admissible ou pas ? C'est sûr que mon directeur me corrige mais est-ce suffisant ? Je peux lui demander de tout corriger/ c'est pourquoi je trouve que rédaction c'est aussi correction/ c'est la côté esthétique par rapport à la linguistique// est-ce c'est correcte ? Beau ? C'est un bon français ou pas.
- Tu rencontres des difficultés en rédigeant ?
- C'est surtout les liaisons/ les ponts de transition entre les chapitres/ pour moi une rédaction c'est surtout une bonne transition des idées entre un chapitre et un autre// mais mon problème principal c'est surtout disciplinaire/ quand je travaille sur trois domaines par exemple/ trois axes différents/ même si les trois sont en Science Humaine/ je chevauche/ c'est cette côté interdisciplinaire qui me pose le plus des problèmes/ je dois me rappeler tout le temps que je suis en sciences juridiques et

non en histoire ni en littérature/ que je dois rester de côté juridique et non littéraire ni historique// alors il faut chercher un certain équilibre entre le côté historique et le côté juridique.

- Alors en général tu es satisfait de ton niveau de rédaction de thèse ?
- Je sais pas si je le suis ou pas/ pour dire être satisfait il faut être patient pour faire quelque chose de bien.
- Tu peux me préciser ?
- On peut parler de la concurrence plutôt/ la concurrence avec les autres doctorants/ les autres membres de la vie de recherche// cette concurrence donne de la motivation à la recherche/ alors c'est la comparaison avec eux qui me donne la satisfaction ou pas/ le fait de voir comment ils travaillent/ de chercher un niveau égal ou supérieur à eux/ c'est pourquoi je suis satisfait de ma motivation.
- Est-ce que tu demandes à un Français de te lire et de te corriger ?
- Pour le moment je refuse de le faire/ j'essaie plutôt d'améliorer mon niveau/ s'il y a des passages/ des chapitres/ je demande à mon directeur de recherche de me corriger// mais je sais pas pour après/ peut-être je serai obligé d'une manière ou d'une autre/ on verra.
- Ton mater/ tu l'as fait ici en France ?
- Mon master 1 était en Syrie/ à l'Université d'Alep/ deuxième année était ici en France.
- Si on compare entre ton niveau de rédaction en master et ton niveau en thèse/ qu'en penses-tu ?
- Rien à voir/ ça a beaucoup développé// déjà en Syrie je savais pas c'est quoi la méthodologie/ je savais vraiment pas comment ça se fait// j'avais pas beaucoup d'idées/ pas d'organisation pour la méthodologie/ pour la rédaction/ je savais pas comment un mémoire se fait en fait// c'est vrai il y avait des conseils précieux/ bien sûr/ mais pas suffisant// ici en France j'ai appris beaucoup de choses/ et j'ai beaucoup développé// en participant à des séminaires/ à des colloques/ à des conférences/ il y a aussi les formations proposées par les écoles doctorales/ ça m'a beaucoup aidé pour la mise en page/ les cours de méthodologie// alors c'est vraiment rien à voir/ c'est beaucoup développé.
- Alors pour toi ce progrès est dû aux cours de la méthodologie et aux formations doctorales ?
- Oui c'est ça/ surtout les cours de la méthodologie// je me rappelle bien qu'à la première année ici en France était mon master 2/ il y avait vraiment un décalage terrible/ un décalage du niveau entre moi et les étudiants français qui finissent leurs licences avec une maîtrise quasi parfaite de tout ce qui est méthodologie/ synthèse/ rédaction/ mémoire/ et moi j'en sais rien// j'avais pas la moindre notion de tout ça/ par contre j'ai participé à beaucoup d'activités universitaires/ j'ai travaillé beaucoup/ tout seul/ j'ai cherché des bouquins sur la méthodologie.

- Alors tu as suivi une formation d'écriture académique ?
- Oui.
- C'était proposée par l'école doctorale ?
- Oui c'était proposée/ j'ai cru qu'elle pouvait m'aider à améliorer mon niveau dans le domaine de la rédaction/ améliorer ma manière de penser/ de raisonner/ de traiter les idées// (Silence) je dis ma manière de raisonner car j'ai pas appris à raisonner en arabe/ quand j'étais en licence/ on cherchait les notes et on les prenait par cœur// il y a beaucoup de différence entre les deux manières de penser/ c'est pas la même manière de voir les choses/ de concevoir les idées/ avec toutes les différences que tu peux imaginer entre une culture orientale et une culture occidentale.
- Et cette formation était bien efficace ?
- Oui elle était très efficace/ on a parlé de la critique aussi dans cette formation avec pas mal d'exemples/ de pratiques sur la critique française/ c'est pourquoi elle était utile pour moi/ c'est-à-dire le professeur nous a forcé à travailler/ à rédiger nous-mêmes/ à proposer des commentaires/ à faire des analyses/ elle était très utile.
- J'aime bien revenir sur une idée que tu as évoqué/ celle des activités universitaires que tu as suivies/ les colloques/ les séminaires/ etc. est-ce que ces activités étaient pour toi des facteurs d'améliorer ta manière de penser/ de raisonner ?
- Oui/ c'est la différence entre forme et fond/ quand c'est méthodologique/ la manière de traiter un texte/ de commenter un texte/ c'est un côté purement pratique/ ça n'a rien à voir avec la manière de penser à mon avis/ mais comme ces formations nous aident à savoir comment on traite les idées/ ça m'a marqué/ ça ma permis de découvrir comment les Français/ ces gens qui appartiennent à cette culture/ ont vu et voient toujours les choses// je participe à des réunions mensuelles de notre équipe de recherche/ une fois par mois c'est pas beaucoup mais en même temps c'est bien/ car la majorité des participants sont des retraités/ des anciens professeurs/ c'est intéressant// je contente parfois d'écouter et rien d'autres.
- Et en rédigeant/ quel pronom personnel tu utilises pour te désigner ?
- On m'a conseillé d'éviter le « on »/ quand c'est ma thèse/ j'utilise le « nous »/ mais quand c'est un article/ j'utilise le « je ».
- Pourquoi cette différence d'utilisation ?
- À mon avis/ l'article c'est plus particulièrement le produit de l'étudiant/ bien sûr on peut contester ce que je dis là/ mais un article d'une douzaine ou au pire d'une vingtaine de pages/ c'est pas beaucoup et c'est sûr que c'est le travail de l'étudiant/ il y a la présence de l'étudiant doctorant qui en plus marqué/ alors que la thèse est un processus très long/ de longue haline/ qui demande un travail interactif entre le doctorant et son directeur de recherche mais aussi avec d'autres membres

de l'équipe de recherche ou même des amis/ il y a beaucoup d'éléments dans ce travail/ c'est pourquoi je trouve que le « nous » est plus approprié pour une thèse alors que l'article est vraiment un produit à moi.

- Tu viens de dire « on m'a conseillé »/ alors c'était pas un choix personnel ?
- Au départ non/ c'était pas mon choix personnel/ et puis je suis arrivée à cette conclusion// par contre on m'a conseillé pour la thèse mais non pour l'article/ j'ai hésité un peu/ car dans un article ou dans une communication il y a aucune présence de mon directeur de recherche// c'est sûr que mon directeur m'a influencé/ mais enfin c'est mon idée à moi/ si j'utilise le bon terme c'est mon agencement d'idées à moi/ alors c'est le « je ».
- Et si te laisse le choix pour la thèse/ tu utilises toujours le « nous » ?
- Oui
- Je reviens à ton idée que dans un article ou dans une communication tu utilises le « je » car c'est on produit à toi// mais si on parle de ta thèse/ quand tu veux synthétiser une idée/ ton point de vue/ comment tu fais avec alors ? C'est aussi ton idée à toi/ ton propre produit ? Tu trouves pas que tu crées une distance entre toi le texte en utilisant ce « nous » ?
- Comme je suis pas encore là/ je peux pas répondre/ mais forcément je trouverai un moyen pour en sortir/ mais avec le « nous »/ je peux marquer mes propres limites/ ma propre présence/ et je peux prendre de la distance avec les autres chercheurs impliqués avec moi// j'utilise le « nous » car je peux pas effacer les autres/ surtout mon directeur de recherche/ il m'a beaucoup aidé pour arriver là/ et même à la fin quand je dois synthétiser/ j'utilise le « nous » et je trouve en même temps un moyen pour s'évader de tout ça (rires)// je vais trouver un moyen assez élégant linguistiquement pour ne pas dire « nous » ou le dire en montrant que c'est ma synthèse à moi/ je peux dire « moi »/ ou « mon travail ».
- À ton avis/ est-ce que cette utilisation de « nous » permet de garder l'objectivité du texte ?
- Bah/ en fait/ pour moi le « je » et le « nous » sont tous les deux des critères d'objectivité/ personnellement je trouve pas que le « je » ou le « nous » sont des manières pour garder l'objectivité ou l'inverse pour marquer la subjectivité/ pour moi l'objectivité c'est dans la manière de raisonner/ c'est de ne pas prendre partie/ de ne pas traiter les idées d'un seul point de vue// c'est ça l'objectivité// c'est lié au fond/ pour moi l'objectivité c'est la manière de traiter les idées/ d'ailleurs le « je » ou le « nous » on ne les cite pas trop dans le texte/ j'utilise des manières telles « ce chapitre traitera/ parlera » ça va pas dire que je m'efface/ non/ mais je fais pas beaucoup d'attention aux pronoms personnels et d'ailleurs on sait qui a écrit la thèse/ on le sait même s'il s'exprime pas/ on sait qu'il est là/ qu'il est l'auteur/ c'est lui/ voilà.
- Alors en tant que jeune chercheur/ comment tu te positionnes dans ton texte ?

- Quand je suis en train de traiter des idées/ des idéologies/ je prends pas partie// j'essaie d'être objectif/ je pense aux plusieurs choses en même temps// là je travaille sur un point historique d'un pays qui n'est pas le mien/ alors il faut pas prendre partie/ je me permets pas/ par respect et tout/ je me permets pas// mais quand il faut donner des idées ou une opinion qui est assez claire et évidente pour tout le monde/ à ce moment là oui/ je donne mon opinion/ sinon j'essaie d'être objectif le maximum// après tout/ chacun a ses idées// qui a complètement la vérité ? qui a toujours raison ? je sais pas/ et je crois pas (rires).
- Là j'ai remarqué que tu n'évoque pas ton lecteur/ qu'il soit ton directeur ou un autre lecteur/ tu prends en compte ton lecteur en rédigeant ?
- Bah avec tout le respect à eux/ mais je connais pas mon jury/ alors je pense pas à eux// pour les autres lecteurs/ déjà je pense à un lecteur qui pourrait s'intéresser à ce genre des sujets/ j'essaie en écrivant d'expliquer tout au cas où// je pense aussi à mes lecteurs qui/ bah j'hésite d'utiliser le terme mais je vais le dire quand même/ aux lecteurs extrémistes// car il faut pas être extrémistes en matière de la science car personne n'a la vérité complète/ ces extrémistes sont des docteurs qui croient savoir tout et ils n'ont pas même lu un journal spécifique.
- Tu réfléchis en français ou en arabe ?
- En français// mais en tant que natif de la langue arabe il m'arrive des fois que j'ai des idées/ des sentiments que je veux expliquer et c'est le mot en arabe qui vient en premier// et en tant que natif de la langue arabe je trouve que c'est normal/ même après ces années en France et après avoir l'habitude de réfléchir en français// et il m'arrive aussi que j'ai l'idée en arabe mais je trouve pas l'équivalent en français.
- Et comment tu t'en sors ?
- J'essaie de trouver l'équivalent le plus proche en français// c'est une langue différente/ une culture différente/ c'est quelque chose de différent/ on a pas toujours tous les éléments/ il faut essayer de trouver un équivalent/ on essaie de traduire fidèlement les idées mais pas littéralement/ on peut pas toujours le faire/ c'est presque impossible.
- Si on passe à ton séjour ici en France/ je peux te demander sur le plan personnel/ le plan identitaire sur ta personnalité/ qu'est-ce que le séjour ici en France t'a apporté ?
- Sur le plan personnel/ forcément comme tous les étrangers qui viennent vivre dans un pays différent/ c'est enrichissant// c'est enrichissant de voir d'autres nationalités/ de voir comment on vit/ comment on pense/ forcément j'ai compris que c'est trop différent/ j'ai toujours l'image d'une autre société/ vivre dans une société occidentale c'est beaucoup différent/ j'ai appris à être plus fort à m'imposer/ à ne pas être (rires) bon tout le temps// je peux dire que j'ai évolué mon niveau personnel/ je suis plus le même homme/ je suis plus la même personne/ j'ai beaucoup changé/ c'est sûr/ et pour le mieux à mon avis.

- Et y a pas des désavantages ?
- Forcément quand on a pas chez soi/ à part ça c'est difficile de faire les études avec un nouveau contexte/ il faut faire beaucoup d'efforts à la fois pour s'adapter à la société et en même temps ne rien lâcher/ ne rien laisser tomber/ garder sa propre personnalité/ garder sa propre identité dans tout ça// mais quelque chose de grave/ non/ je crois pas.
- Concernant la rédaction de thèse/ est-ce tu trouves que le fait de changer de pays et de changer de langue ont des effets sur la préparation de thèse ?
- Si on met à part les détails techniques// c'est-à-dire les bibliothèques/ les références/ on a vraiment l'accès à toutes les ressources scientifiques/ alors mise à part ces détails/ non/ aucun lien entre les deux/ d'ailleurs c'est sûr que mon niveau académique a été influencé par ce séjour/ j'ai appris à distinguer entre le français oral et le français académique.
- Tu peux m'expliquer comment ?
- J'ai déjà appris le français littéraire/ le français soutenu/ mais les Français ne parlent pas de la sorte// et quand j'étais en Syrie/ j'avais pas de tout de contact avec des Français/ alors à mon arrivée ici je parlais tout le temps comme j'écrivais/ du français livresque// mes collègues se moquaient de moi tout le temps/ et un des mes amis m'a dit un jour/ « mais arrête/ arrête de parler comme ça/ j'ai l'impression de parler avec un livre » (rire)// mais maintenant tu vois/ je parle naturellement/ sans penser à la grammaire// j'ai pris l'habitude/ mais par contre/ quand j'écris la thèse/ je fais beaucoup d'attention au choix des mots/ le vocabulaire/ la conjugaison.
- Juste pour finir/ tu veux ajouter quelque chose ?
- On a fini ? Oui je veux dire que si je fais cette même thèse en Syrie/ le texte ne sera pas le même// j'ai déjà dit que j'ai fait mon Master 1 en Syrie/ les références n'étaient pas de tout disponible/ les bibliothèques étaient la plupart du temps fermée// seuls les profs constituaient la bonne base pour nous// ils étaient très performants/ ils nous donnaient leurs propres livres/ alors faire une thèse ici est une chance pour les références et les activités scientifiques pour améliorer son niveau académique surtout.

Annexe n°6- Questionnaire vierge destinés aux doctorants syriens dans les universités françaises

Questionnaire destiné aux doctorants syriens aux universités françaises (Doctorants en Science Humaines et Sociales)

Ce questionnaire est préparé par Widad WARRAK sous la direction de Mme La Professeure Valérie SPAETH, dans le cadre d'une enquête sur la posture du scripteur-chercheur face à la littéracie universitaire en langue étrangère dans un contexte déterminé.

Le questionnaire est anonyme.

Le temps estimé pour répondre est 15 minutes

Répondez aux questions suivantes en **sélectionnant** votre choix. Donnez une justification ou une précision lorsqu'on vous la demande. Vous pouvez choisir plusieurs réponses au moment où on l'indique.

II- Identification de l'enquêté

1) Vous êtes :

- a. Doctorant
- b. Doctorante

2) Vous avez :

- a. Moins de 25 ans
- b. Entre 25-30 ans
- c. Entre 30-35 ans
- d. Plus de 35 ans

3) Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

.....

4) Depuis quand résidez-vous en France ?

.....

5) Vous êtes en quelle année de thèse ?

- a. 1^{ère} année
- b. 2^{ème} année
- c. 3^{ème} année
- d. 4^{ème} année
- e. 5^{ème} année ou plus

6) Vous êtes dans quelle université française ?

.....

7) Vous êtes doctorant(e) en :

- a. Sciences du Langage
- b. Psychologie
- c. Histoire
- d. Géographie
- e. Sciences de l'Éducation
- f. Sciences Économiques
- g. Science Juridiques

III- Parcours universitaire :

8) Vous avez obtenu votre licence :

- a. En Syrie
- b. En France
- c. Autre

9) Votre licence était :

- a. En arabe
- b. En français
- c. Autre, précisez :

10) Vous avez obtenu votre master :

- a. En Syrie
- b. En France
- c. Autre

11) Votre mémoire de master était :

- a. En arabe
- b. En français
- c. Autre, précisez :

12) Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

- a. Aucun
- b. Un
- c. Deux
- d. Plus de deux

IV- Pratiques langagières :

13) Votre 1^{ère} langue étrangère est :

- a. Le français
- b. L'anglais
- c. Autre, précisez :

- 14) Combien des langues étrangères, autres que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

- 15) Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?
- Non
 - Oui,
- 16) Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?
- Pays :
- Institution :
- 17) En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?
- Seulement en arabe
 - Seulement en français
 - Mélange entre les deux langues
 - Autre, précisez :
- 18) Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?
- Oui
 - Non
- 19) Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)
- Je lis des journaux, des revues, des livres en français
 - J'écoute des émissions françaises de radio
 - Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
 - Je regarde des films français
 - Autre, précisez :
- 20) Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?
- La passion d'apprendre la langue et la culture françaises
 - Suivre mes études en France est intéressant pour moi
 - Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
 - Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
 - Je n'avais pas d'autres choix
 - Autre, précisez :
- 21) Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que :
- (plusieurs réponses sont possibles)
- Je fais mes études en France
 - Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école
 - Je ne parle pas bien l'anglais
 - Le français est une langue plus facile à apprendre que l'anglais
 - L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
 - La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
 - Mes références bibliographiques sont en français
 - Le français me permet d'avoir accès au monde du travail
 - Je n'avais pas d'autres choix
 - Autre, précisez :

- 22) Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?
- a. Très satisfait
 - b. Satisfait
 - c. Peu satisfait
 - d. Pas satisfait
- 23) Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?
- a. Très satisfait
 - b. Satisfait
 - c. Peu satisfait
 - d. Pas satisfait
- 24) Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?
-
-
-
-

V- Le français en milieu universitaire :

- 25) Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?
- a. Oui
 - b. Non
- 26) D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :
- a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
 - b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
 - c. Est une expérience académique assez dure
 - d. N'a rien ajouté à votre parcours académique
- 27) Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :
- a. Être un représentant de votre culture maternelle
 - b. être en contact avec les autres cultures.
 - c. être bousculé (en conflit avec) par les autres cultures
 - d. Je ne sais pas
- 28) Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?
- a. Tout à fait d'accord
 - b. D'accord
 - c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
 - d. Pas d'accord
 - e. Pas du tout d'accord

- 29) Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?
- Oui
 - Non
- 30) Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?
- Mon niveau grammatical s'est amélioré
 - Je comprends mieux comment les Français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
 - À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
 - Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.
 - Autre, précisez :
- 31) Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?
- Tout à fait d'accord
 - D'accord
 - Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
 - Pas d'accord
 - Pas du tout d'accord
- 32) Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)
- Une ouverture vers une autre culture de l'écrit
 - Écrire dans une langue étrangère liée à l'université
 - Écrire dans une langue de prestige
 - Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
 - Une expression de moi-même, de mes idées
- 33) Selon vous, l'écrit universitaire en français est :
- Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
 - Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse
 - Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
 - Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
- 34) Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?
- Oui
 - Non
- 35) Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?
- Elle était obligatoire dans la formation doctorale dans mon université
 - J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
 - Cette formation me permet de rencontrer et de discuter avec d'autres doctorant(e)s sur l'écriture académique.
 - Autre, précisez :

- 36) Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?
- Très motivé(e)
 - Assez motivé(e)
 - Peu motivé(e)
 - Pas de tout motivé(e)
- 37) Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :
- Très facile
 - Facile
 - Assez facile
 - Difficile
 - Très difficile
- 38) Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)
- Difficulté grammaticale
 - Difficulté de choisir le pronom personnel convenable (je/nous/on)
 - Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
 - Difficulté de reformuler mes phrases
 - Difficulté de citer (mettre une citation)
 - Difficulté de développer mes idées
 - Autre, précisez :
- 39) D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)
- À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
 - À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
 - Au manque du contact avec des personnes françaises
 - Autre, précisez :
- 40) Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :
- Je
 - Nous
 - On
- 41) Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)
-
-
-

- 42) Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?
- Non
 - Oui
- 43) Si oui, en quelle langue ?
- 44) Si oui, précisez pourquoi ?
- Il est difficile de lire en français
 - Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
 - Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français
 - Autre : précisez :
- 45) Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?
- Oui
 - Non
- 46) Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)
- Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire
 - Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit
 - Difficulté de prendre des notes
 - Difficulté de reformuler les idées
 - Autre, précisez :
- 47) Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?
- Oui
 - Non
- 48) Si oui, pourquoi ?
- Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.
 - Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français
 - J'ai peur d'être mal compris
 - On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits
 - Autre, précisez,

Annexe n° 7

Questionnaires remplis

(Questionnaire passé en septembre et octobre 2014)



COMPLETE 1
Answers Entered Manually

P

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 2009	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Université Paris 1	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	c. Histoire
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Syrie: CCF et Institut Supérieur des Langues à Damas	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	b. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	g. Mes références bibliographiques sont en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	e. Une expression de moi-même, de mes idées , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	a. Je
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? l'anglais, l'allemand	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler les idées
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question



COMPLETE 2

Collector: Web Link (Web Link)

Started: Thursday, October 09, 2014 2:15:04 PM

Last Modified: Sunday, December 28, 2014 10:40:04 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 46.193.162.128

PAGE 2

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

Depuis octobre 2009.

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

à l'université d'Aix-Marseille.

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

g. Science Juridiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Une. Anglais.

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? En Syrie. à l'université de Damas.

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	
C'est le style courant à l'écriture académique.	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	
Références en arabes et en anglais.	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	Autre (veuillez préciser) Car mon sujet porte sur une étude comparée.
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 3

Collector: Web Link (Web Link)

Started: Thursday, October 09, 2014 4:01:38 PM

Last Modified: Sunday, December 28, 2014 10:41:35 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 46.193.168.144

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

4 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

rennes 1

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

g. Science Juridiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

1- l'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Alliance française, Paris-France

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens

c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	c. être bousculé (en conflit avec) par les autres cultures
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	c. On
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler les idées
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits

**COMPLETE 4****Collector:** Web Link (Web Link)**Started:** Thursday, October 09, 2014 4:28:16 PM**Last Modified:** Sunday, December 28, 2014 10:42:49 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 193.50.79.253**Q1: Vous êtes :**

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?*Respondent skipped this question***Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?**

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

e. 5ème année ou plus

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Université de Caen Basse-Normandie

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

L'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?France
Carré International

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français</p> <p>,</p> <p>b. J'écoute des émissions françaises de radio ,</p> <p>c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises</p> <p>,</p> <p>d. Je regarde des films français ,</p> <p>e. Autre, précisez,.....,</p> <p>Autre (veuillez préciser)</p> <p>activités d'associations étudiantes</p>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	<p>e. Je n'avais pas d'autres choix,</p> <p>Autre (veuillez préciser)</p> <p>ma bourse était pour continuer mes études supérieures en France</p>
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	<p>b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école</p> <p>,</p> <p>e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français</p> <p>,</p> <p>k. Autre, précisez,.....,</p> <p>Autre (veuillez préciser) C'est ma spécialité</p>
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	c. Cette formation me permet de rencontrer et de discuter avec d'autres doctorant(e)s sur l'écriture académique.
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	b. Difficulté de choisir le pronom personnel convenable (je/nous/on) , c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

C'est plus objectif

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

Respondent skipped this question

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question

**COMPLETE 5****Collector:** Web Link (Web Link)**Started:** Thursday, October 09, 2014 3:38:57 PM**Last Modified:** Sunday, December 28, 2014 10:44:10 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 194.57.109.67**Q1: Vous êtes :**

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?*Respondent skipped this question***Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?**

Depuis quatre ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Université de Picardie Jules Verne

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

L'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

- Syrie - Institut Supérieur des Langues

- France - cours privé

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	c'est la méthodologie de rédaction académique de la recherche
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	l'anglais
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 6****Collector:** Web Link (Web Link)**Started:** Thursday, October 09, 2014 9:20:53 PM**Last Modified:** Sunday, December 28, 2014 10:47:36 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 31.38.189.17

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

8 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Nice

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

b. Psychologie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

d. Plus de deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

1

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Respondent skipped this question

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	a. Très satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	d. Pas d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Plus pratique

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? a. Non

Q43: Si oui, en quelle langue ? *Respondent skipped this question*

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? *Respondent skipped this question*

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 7****Collector:** Web Link (Web Link)**Started:** Thursday, October 09, 2014 10:35:06 PM**Last Modified:** Sunday, December 28, 2014 10:50:38 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 83.201.166.158

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 2008	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Stendhal - Grenoble	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	e. Sciences de l'Éducation
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	b. En français
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Deux: Anglais et espagnol	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	Autre (veuillez préciser) Dans le travail
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	a. Très satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , c. Écrire dans une langue de prestige , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	c. Assez facile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Manque de concentration
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	
Le pronom personnel "Nous" est plus formel pour les écritures académiques	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	
Anglais et Arabe	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



COMPLETE 8

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 7 (Web Link)

Started: Sunday, December 28, 2014 10:55:32 PM

Last Modified: Sunday, December 28, 2014 11:05:36 PM

Time Spent: 00:10:03

IP Address: 89.156.37.250

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

rennes

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

g. Science Juridiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

anglais, arabe

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Institute de la langue étrangère en syrie Centre culturelle française en Syrie ,CIREFFE à l'Université de RennesII

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	a. Être un représentant de votre culture maternelle
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	b. Non
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	c. On
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) on sert on comme tous les autres doctorants.	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits

**COMPLETE 9***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 3 (Web Link)**Started:** Friday, October 24, 2014 12:52:59 PM**Last Modified:** Sunday, January 04, 2015 12:05:45 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2011

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

paris8

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

c. Histoire

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

aucune

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

en syrie et en france

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	b. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , c. Je ne parle pas bien l'anglais
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	b. Non
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré , Autre (veuillez préciser) les lectures
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) nous est un pronom qui exprime la modestie du chercheur	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? en anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 10***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 3 (Web Link)**Started:** Friday, October 24, 2014 7:40:31 PM**Last Modified:** Sunday, January 04, 2015 12:11:50 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	
4 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	
Paris X	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	b. Psychologie
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
en syrie à l'université en France l'université (pour deux mois)	

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	b. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?	b. Satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	d. Je ne sais pas
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré, b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	d. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) ma réponse est NON :)
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	
Nous : - Plus officiel que (on) - Dans les recherches, on doit utiliser (nous) et pas (je) comme en Syrie	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



COMPLETE 11

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 3 (Web Link)

Started: Friday, October 24, 2014 7:57:21 PM

Last Modified: Sunday, January 04, 2015 12:13:10 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2009

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

e. 5ème année ou plus

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Lyon2

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Syrie

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	d. Je ne sais pas
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée , d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	Anglais
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 12

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Saturday, October 25, 2014 1:33:05 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 8:39:21 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

a. Moins de 25 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2010

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Franche-Comté

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

L'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Syrie à l'université de AL-Baath

France à la faculté de lettres de l'université de Franche-Comté et au CLA.

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Seulement en arabe
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Oui e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Au travail et à la radio
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	f. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) proposition administrative de bourse
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	a. Très satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	a. Être un représentant de votre culture maternelle
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Exigence universitaire d'écriture académique.	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question**COMPLETE 13***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Saturday, October 25, 2014 1:20:25 PM**Last Modified:** Monday, January 05, 2015 8:43:40 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Paris 3

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

une seule, l'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Syrie (centre culturel français), France (Lyon 2 et Paris 3)

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français , e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Je regarde des films français, avec des amis-e-s
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , c. Je ne parle pas bien l'anglais , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	
La paresse	
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré, b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français, c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit, c. Écrire dans une langue de prestige, d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université, e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	b. Facile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) neutre et exigence académique.	

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

anglais et arabe

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question



COMPLETE 14

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Friday, October 24, 2014 10:24:17 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 8:56:03 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ANS

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

TOULOUSE LE LIRAIL

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? une seule langue "ANGLAIS"	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? oui, en France, deux ans après mon arrivée en France. pendant les vacances d'été.	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	f. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) j'ai étudié la littérature française en Syrie
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la

recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?

b. être en contact avec les autres cultures.

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

a. Tout à fait d'accord

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Oui

b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,

c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

d. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser) je ne sais pas

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

e. Très difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté grammaticale,

c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire

,

d. Difficulté de reformuler mes phrases,

f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : c. On**Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)**

c'est un pronom général loin de la subjectivité surtout que le travail est sous la direction de mon professeur alors, il est impossible d'utiliser "je"

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

a. Non

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Respondent skipped this question

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

Respondent skipped this question

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire

,

d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



COMPLETE 15

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Friday, October 24, 2014 8:12:17 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 9:09:27 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

strasbourg

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

c. Histoire

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

l'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

la syrie

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) le type utilisé dans les thèses	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 16***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Saturday, October 25, 2014 1:48:54 PM**Last Modified:** Monday, January 05, 2015 9:18:14 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 4 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? UPJV - Université de Picardie Jules Verne	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	e. Sciences de l'Éducation
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? L'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Syrie - Université de Damas France - institut de picardie	

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré, b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	
C'est la méthodologie académique de rédiger la thèse	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	
L'anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) a. Oui

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? *Respondent skipped this question*

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 17

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Saturday, October 25, 2014 2:13:02 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 9:25:40 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : b. Doctorante

Q2: Vous avez : b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Paris 8

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ? b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est : b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

L'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Syrie

معهد اللغات - دمشق

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université ,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université ,
- e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) mes references sont toutes en anglais

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

- b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

car je travail en équipe

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

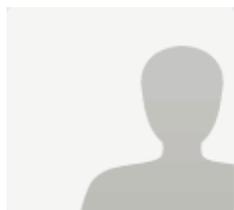
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question



COMPLETE 18

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Saturday, October 25, 2014 3:16:25 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 10:24:30 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

université de Franche-Comté

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? L'anglais (niveau intermédiaire).	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Centre Culturel Français de Damas	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français , g. Mes références bibliographiques sont en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ? b. D'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- b. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- c. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université ,
- e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- a. Oui

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

- a. Elle était obligatoire dans la formation doctorale dans mon université

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases,
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

l'utilisation du pronom "nous" est conseillé par mon directeur de thèse.

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

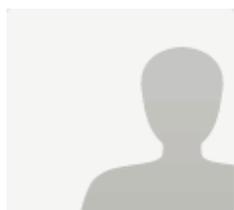
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



COMPLETE 19

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Saturday, October 25, 2014 3:30:09 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 10:31:32 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

3 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

paris 1

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

c. Histoire

Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? anglaise	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Syrie: institut de langues	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Je ne parle pas bien l'anglais , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ? je n'ai pas suivi des cours de langues français en France	

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) *Respondent skipped this question*

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez- vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

anglais, italienne

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

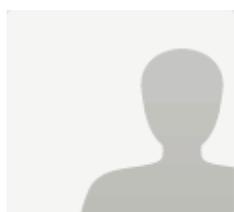
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.



COMPLETE 20

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Saturday, October 25, 2014 3:37:45 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 10:37:22 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

Cinq ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Pierre Mendès France

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Un peu l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? En Syrie, à l'institut d'enseignement supérieur des langues	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	f. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Comme je suis dans le cadre franco syrien donc je suis obligée de continuer les études supérieures en France
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche	Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. être en contact avec les autres cultures.
	b. D'accord
	a. Oui
	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
	e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
	d. Difficulté de reformuler mes phrases,
	f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
	c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Respondent skipped this question

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez- vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglaise

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) Respondent skipped this question

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.



COMPLETE 21

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Saturday, October 25, 2014 4:12:16 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 10:56:24 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Paris sud

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Arabe, anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Syrie, institut des langues de l'université d'Alep	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	f. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Encouragement d'un ami qui faisait ses études en France
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , h. Le français me permet d'avoir accès au monde du travail
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : Être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? b. D'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases,
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

- b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

C'est le cas le plus répandu dans la littérature

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 22

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 10:12:36 AM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 8:48:08 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

un mois

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? e. 5ème année ou plus

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Lyon 2

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master : a. En Syrie

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	a. Aucun
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? L'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? L'université de ALFEURATE EN Syrie	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	a. Très satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : Être un représentant de votre culture maternelle

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
- e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? a. Oui

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : a. Très facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) g. Autre (veuillez préciser) pas de difficultés

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

- e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) nul

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) c. On

Parce que je parle d'une manière objective et générale

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? L'anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? A. oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



COMPLETE 23

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 10:32:35 AM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 9:12:09 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2009

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

UHA ENSISA- LPMT

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

d. Plus de deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Français-Anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

France- CLAM

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

- b. J'écoute des émissions françaises de radio ,
- c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
- ,
- d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

e. Je n'avais pas d'autres choix

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Je fais mes études en France ,
- b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école
- ,
- c. Je ne parle pas bien l'anglais ,
- d. Le français est une langue plus facile à apprendre que l'anglais
- ,
- g. Mes références bibliographiques sont en français ,
- i. Je n'avais pas d'autres choix

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?

a. Très satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?

b. Satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : a. Être un représentant de votre culture maternelle

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?

a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,

b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,

c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,

e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

a. Oui

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

a. Elle était obligatoire dans la formation doctorale dans mon université

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

d. Pas de tout motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Nous

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ? *Respondent skipped this question*



COMPLETE 24

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 10:38:00 AM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 9:15:24 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

3.5

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

AIX MARSEILLE

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : a. En Syrie

Q11: Votre mémoire de master était : a. En arabe

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? UNE	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? FRANCE NICE	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : N'a rien ajouté à votre parcours académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :

b. être en contact avec les autres cultures.

e. Pas du tout d'accord

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? a. Elle était obligatoire dans la formation doctorale dans mon université

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : b. Facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) a. Difficulté grammaticale

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) *Respondent skipped this question*

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

OJMO

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 25***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 10:44:29 AM**Last Modified:** Monday, January 05, 2015 9:20:52 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 2009	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Université de Nice Sophia Antipolis	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	a. Sciences du Langage
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	b. En français
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Anglais et espagnol	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Activité professionnelle
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée , d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , c. Écrire dans une langue de prestige , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	c. Assez facile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	e. Autre, précisez,.....
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) C'est le pronom le plus conventionné par la plupart des recherches que j'ai lues.	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? En anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits

**COMPLETE 26***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 11:40:39 AM**Last Modified:** Monday, January 05, 2015 9:29:23 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

3 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

toulouse II

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

c. Autre

Q9: Votre licence était :

c. Autre, précisez,.....,
Autre (veuillez préciser) un peu de français

Q10: Vous avez obtenu votre master :

c. Autre

Q11: Votre mémoire de master était :

a. En arabe

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

1 anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

a. Non

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Respondent skipped this question

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- c. Écrire dans une langue de prestige ,
- e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- a. Oui

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

- a. Elle était obligatoire dans la formation doctorale dans mon université

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté grammaticale,
- b. Difficulté de choisir le pronom personnel convenable (je/nous/on)
- ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

- c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

le "on" est utilisé pour la subjectivité de l'auteur et pour montrer la généralité de ses idées

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ? *Respondent skipped this question*



COMPLETE 27

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 11:46:11 AM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 9:32:54 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : b. Doctorante

Q2: Vous avez : c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

4 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

paris descartes

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : c. Histoire

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

anglaise

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

c. Mélange entre les deux langues

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

a. Non

Respondent skipped this question

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

b. Non

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

Respondent skipped this question

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

e. Je n'avais pas d'autres choix

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je fais mes études en France ,

c. Je ne parle pas bien l'anglais ,

h. Le français me permet d'avoir accès au monde du travail

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?

c. Peu satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?

d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

b. Non

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

b. être en contact avec les autres cultures.

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

d. Pas d'accord

b. Non

Respondent skipped this question

b. D'accord

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,

d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	c. On
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français

**COMPLETE 28***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 11:52:34 AM**Last Modified:** Monday, January 05, 2015 9:36:50 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 9 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? strasbourg	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	g. Science Juridiques
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	d. Plus de deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? alliance francaise Lyon	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	
au contraire de langue Arabe je ne m'exprime pas facilement en français	
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée , d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	c. On
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) cest impossible de dire notre avis directement , il faut transmettre l'idée indirectement	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais arabe	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 29***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 11:57:42 AM**Last Modified:** Monday, January 05, 2015 9:45:57 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? depuis 5 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? lyon 2	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	c. Histoire
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? aucune	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? en Syrie, au CCF	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	b. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , c. Je ne parle pas bien l'anglais
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	d. Pas de tout motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , e. Difficulté de citer (mettre une citation), f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	
Anglais et espagnol	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 30***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 12:03:55 PM**Last Modified:** Monday, January 05, 2015 9:52:15 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	
6	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	
La sorbonne nouvelle	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	c. Histoire
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
0	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
France à la Sorbonne nouvelle	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ? Le manque des outils linguistiques	
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré , b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	a. Je
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Parce que c'est un travail personnel	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? Arabe	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 31***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 1:02:46 PM**Last Modified:** Monday, January 05, 2015 11:07:05 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241**Q1: Vous êtes :**

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?*Respondent skipped this question***Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?**

cinq ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Rennes 2

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Au centre culturel français de Damas-Syrie

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , c. Je ne parle pas bien l'anglais
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	<p>a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,</p> <p>b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,</p> <p>c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,</p> <p>d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.</p>
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,</p> <p>e. Une expression de moi-même, de mes idées</p>
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Difficulté grammaticale,</p> <p>b. Difficulté de choisir le pronom personnel convenable (je/nous/on) ,</p> <p>c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,</p> <p>d. Difficulté de reformuler mes phrases,</p> <p>f. Difficulté de développer mes idées</p>
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,</p> <p>c. Au manque du contact avec des personnes françaises</p>
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Prendre un peu de distance avec l'ego "je"

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

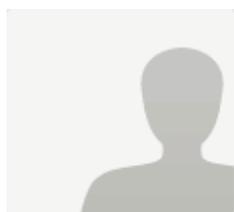
d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 32***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 1:11:04 PM**Last Modified:** Monday, January 05, 2015 11:13:04 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241**Q1: Vous êtes :**

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?*Respondent skipped this question***Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?**

2008

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

université de franche-comté

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? L'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Institut des Langues à Lattaquié en Syrie	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , c. Je ne parle pas bien l'anglais , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français? Peu satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ? *Respondent skipped this question*

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ? a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : c. Est une expérience académique assez dure

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : a. Être un représentant de votre culture maternelle

a. **Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?** D'accord

a. **Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?** Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré ,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- c. Écrire dans une langue de prestige ,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Mon travail est produit par tout une équipe, je ne peux donc pas utiliser : je. Quant à : on, ça reste très rare car peu appréciable sur le plan académique me semble t-il.

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais

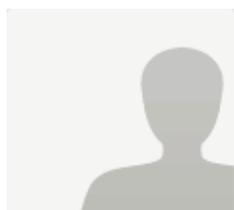
Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 33

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 1:51:32 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 11:19:48 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

TOULOUSE

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

PARIS 3

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	a. Sciences du Langage
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	b. En français
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? L'ANGLAIS	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? <i>Respondent skipped this question</i>	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ? Mélange entre les deux langues	
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , g. Mes références bibliographiques sont en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	a. Très satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ? a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? d. Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
- e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

la correction faite par le directeur de thèse lui rend partenaire d'une façon ou d'une autre à la rédaction de la thèse.

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ? *Respondent skipped this question*

**COMPLETE 34**

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 1:56:45 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 11:22:56 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

4 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

université de poitiers

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence : b. En France

Q9: Votre licence était : b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Anglais , Italien (notions)

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? a. Non

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? *Respondent skipped this question*

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

d. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)
Mélange entre l'arabe,français et anglais

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français

,

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

e. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)
Je joue à la carte avec mes amis français (belote)

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?

a. Très satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?

b. Satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

b. Non

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : d. Je ne sais pas

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps : b. D'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? b. Non

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

Respondent skipped this question

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

d. Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
c. Écrire dans une langue de prestige ,
e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

g. Autre, précisez,.....,
Autre (veuillez préciser) je confonds le "le" et le "la"

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

a. Je

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

C'est mon propre travail donc c'est tout à fait normal que je me désigne par "je"

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

anglais principalement

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? Non**Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)**

Respondent skipped this question

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français? a. Oui**Q48: Si oui, pourquoi ?**

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 35**

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 2:34:18 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 11:25:50 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

a. Moins de 25 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

3 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

paris 11

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

b. En France

Q9: Votre licence était :

b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? syrie	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	b. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	d. Pas satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ? manque du contact avec les français et donc manque totale de l'amélioration de langue	
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	c. être bousculé (en conflit avec) par les autres cultures

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? D'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ? À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : a. Je

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) *Respondent skipped this question*

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français



COMPLETE 36

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 7:13:56 PM

Last Modified: Monday, January 05, 2015 11:32:42 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

une année et 9mois

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Aix Marseille Université

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

d. Géographie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

c. Autre

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

a. Aucun

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

une seule langue, c'est l'anglais.

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

En Belgique, pour deux mois. dans l'institut de CLL.

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ? car je étudie tous les articles en anglais.	
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	d. Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	c. On
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) ce n'est pas préférable d'écrire "je"	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? l'anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler les idées
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	b. Non
Q48: Si oui, pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>

**COMPLETE 37***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 7:22:30 PM**Last Modified:** Monday, January 05, 2015 11:34:24 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 5 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Montpellier 3	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	a. Sciences du Langage
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	b. En français
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	a. Très satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	c. On
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) J'utilise le mot "formateur" ou "tuteur"	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits

**COMPLETE 38***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 7:31:22 PM**Last Modified:** Sunday, January 11, 2015 11:45:43 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	d. Plus de 35 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 2010	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Université d'Aix-Marseille III	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	g. Science Juridiques
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? une, C'est l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Syrie, institut des langues étrangères à Damas	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France, e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) dans un contexte académique, il est normal écrire en pluriel "nous"	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? l'anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 39***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 7:48:41 PM**Last Modified:** Sunday, January 11, 2015 12:00:05 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 5 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Nice	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	c. Histoire
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Damas- ILFA	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré , b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	
Je n'ai pas de justification	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	
Anglais, Espagnol	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français

**COMPLETE 40***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 7:54:05 PM**Last Modified:** Sunday, January 11, 2015 12:19:14 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? il y a quatre ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? université Aix-Marseille	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	e. Sciences de l'Éducation
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	f. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) parce que j'ai trouvé ma spécialité en france
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	k. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) parce que j'ai trouvé une université qui m'a donné la spécialité en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	d. Pas d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Parce que je pense qu'il est le meilleur	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 41***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 9:44:54 PM**Last Modified:** Sunday, January 11, 2015 12:23:17 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 2010	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	b. 2ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? INALCO	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	a. Sciences du Langage
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	b. En français
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Aucune. mais juste quelques notions en anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? En France, à l'IEFE (Institut d'Etudes Françaises pour Etudiants Etrangers), à Montpellier.	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français ,</p> <p>b. J'écoute des émissions françaises de radio ,</p> <p>c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises ,</p> <p>d. Je regarde des films français ,</p> <p>e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) je parle avec mes amis en français</p>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	<p>b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école ,</p> <p>c. Je ne parle pas bien l'anglais ,</p> <p>f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français</p>
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , Autre (veuillez préciser) l'influence du contexte où la majorité sont francophone, ça m'aide d'être tout le temps en contact avec le français, et donc améliorer mes compétences
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	
Nous : Parce que je l'ai déjà appris dans un cours dédié à l'écriture d'un mémoire de recherche.	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Respondent skipped this question

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

Respondent skipped this question

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question



COMPLETE 42

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 9:51:33 PM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 12:28:43 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2011

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Lyon1

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
--	--------

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
---	--

Syrie, Homs, Institut des langues, Université Al-Baath

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
--	-----------------------

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
---	--------

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio
--	--

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises
--	--

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , c. Je ne parle pas bien l'anglais
---	--

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
--	------------------

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
---	------------------

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	
---	--

A cause du contact avec le français qui est très limité.

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
--	--------

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
---	--

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ? c.D'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? c. Non

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ? *Respondent skipped this question*

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? e. Pas du tout d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) :

b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université

d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

e. Très difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

e. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)

Au grand manque de lire et écrire

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Pour signaler mon directeur de thèse.

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

d. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)

c'est la langue des sciences et langue international

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

Respondent skipped this question

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits

**COMPLETE 43***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 9:56:45 PM**Last Modified:** Sunday, January 11, 2015 6:14:31 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 2011	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	b. 2ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Montpellier 2	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	d. Géographie
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? un, qui est l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? France Strasbourg , je me souviens plus le nom de l'institut	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France, b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , c. Je ne parle pas bien l'anglais
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré, b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté grammaticale,
- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) :

À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

les français l'utilisent dans tous les articles scientifiques

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) : *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 44***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 10:01:08 PM**Last Modified:** Sunday, January 11, 2015 6:17:53 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 4 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	a. 1ère année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Diderot-Paris 7	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	a. Sciences du Langage
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	c. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) En anglais
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	c. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) En anglais
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Une langue	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? En France	

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	d. Pas satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , d. Difficulté de reformuler mes phrases, e. Difficulté de citer (mettre une citation), f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Plus académique	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire , b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit , c. Difficulté de prendre des notes, d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question



COMPLETE 45

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 10:06:59 PM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 6:21:24 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

depuis septembre 2010

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Lumière Lyon 2

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

d. Plus de deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

une seule langue (anglais)

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

a. Non

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Respondent skipped this question

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

d. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)
arabe" pimenté" de quelques mots ou expressions français mais souvent je ne fais pas des phrases françaises complètes sauf quand il y a quelqu'un qui ne connaît pas le arabe avec nous, je parle avec mes amis syriens en français.

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français

,

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français ,

e. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)
je suis membre dans une association étudiante et je participe à des débats en français et en d'autres langues.

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

i. Je n'avais pas d'autres choix,

k. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)
j'ai eu une licence en littérature française, ce n'est pas logique que je fasse mes études en anglais

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?

b. Satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?

c. Peu satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

je suis satisfait de mon niveau d'expression écrite mais parfois j'ai l'angoisse de la feuille blanche surtout quand je commence la rédaction d'un chapitre. Cependant, je n'ai pas ce problème quand j'envoie un mail ou bien quand j'écris une lettre, etc. Bref, mon problème n'est pas vraiment rédactionnel mais plutôt "psychologique". Par ailleurs, les croquis que je laisse trainer quand j'écris me dérange beaucoup.

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	Autre (veuillez préciser) ma méthode d'analyse s'est améliorée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	d. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) j'ai suivi une formation à l'école doctorale 3 LA à Lyon, cette formation s'appelle RUDE rédaction universitaire pour étudiants étrangers, je n'étais pas obligé de la suivre, mais je voulais me mesurer à d'autres étudiants étrangers en rédaction
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) je n'utilise pas les dictionnaires analogiques et les dictionnaires des synonymes. je n'ai pas également la patience de passer un demie heure pour rédiger deux lignes
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

quand je serai un grand chercheur, et quand je développerai ma propre théorie (qui n'existe pas encore), j'utiliserai la première personne du singulier. utiliser "je" c'est un peu pédant. par contre au moment de la soutenance j'utilise "je" quand au pronom indéfini "on" il est indéfini, "on" peut signifier (les gens, nous, quelqu'un..) et son utilisation est plus au moins déconseillé pour éviter une ambiguïté.

pour toutes ces raisons je préfère utiliser nous

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais et je suis obligé

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

d. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)
c'est b + c'est bête, mais c'est la vérité : une thèse sans références en anglais c'est mal vu

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits

**COMPLETE 46**

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 10:17:27 PM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 6:32:20 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

univ de Nice

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? arabe, anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? en syrie	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France, h. Le français me permet d'avoir accès au monde du travail
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	B. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

a. Oui

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
c. Écrire dans une langue de prestige ,
e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

e. Très difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté grammaticale,
d. Difficulté de reformuler mes phrases ,
f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,
b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers ,
c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

parce que c'est le pronom désirait dans mon domaine.

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

Respondent skipped this question

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question



COMPLETE 47

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 10:22:29 PM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 6:35:01 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

PAGE 2

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

e. 5ème année ou plus

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

UHA

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? a. Non

a. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? *Respondent skipped this question*

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ? Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français

g. Mes références bibliographiques sont en français

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?

c. Peu satisfait

PAGE 3

Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?

d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

b. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? c. Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

car c'est plus formelle

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.



COMPLETE 48

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 11:30:56 PM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 6:37:37 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

PAGE 2

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Paris 7

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

d. Géographie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

ANGLAIS

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? a. Non

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? *Respondent skipped this question*

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ? c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

e. Je n'avais pas d'autres choix

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?

c. Peu satisfait

Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?

c. Peu satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :

a. Tout à fait d'accord

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?

a. Oui

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

b. être en contact avec les autres cultures.

c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? b. Peu motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : c. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) a. Difficulté grammaticale,
e. Difficulté de citer (mettre une citation)

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) *Respondent skipped this question*

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 49***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 11:42:14 PM**Last Modified:** Sunday, January 11, 2015 7:34:18 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

PAGE 2

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 2010	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? UTBM	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	e. Sciences de l'Éducation
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français , e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) activités sportives
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
PAGE 3	
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté grammaticale,
- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases,
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

- b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Travail en groupe, donc nous travaillons ensemble.

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

- b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire
- b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit
- d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 50

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 11:47:13 PM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 7:37:03 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ? Angers

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

g. Science Juridiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? français, anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
France, Université d'Angers	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Je ne parle pas bien l'anglais , g. Mes références bibliographiques sont en français , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,

e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté grammaticale,

c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire

,

d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

,

c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Respondent skipped this question

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

a. Non

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Respondent skipped this question

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

Respondent skipped this question

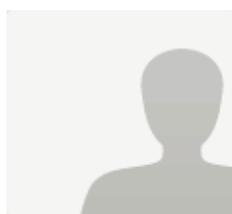
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question



COMPLETE 51

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 5:31:50 AM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 8:11:36 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	5 ans
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	e. 5ème année ou plus
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	Franche Comté
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	f. Sciences Économiques
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	anglais
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	Syrie, Institut des langues(Damas) France(Univ Rennes)
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises	
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , g. Mes références bibliographiques sont en français , h. Le français me permet d'avoir accès au monde du travail
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : Est une expérience académique assez dure	
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré , b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée , d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers b. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	a. Je
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	anglais
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits

**COMPLETE 52***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 5:37:23 AM**Last Modified:** Sunday, January 11, 2015 8:15:58 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 5 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	e. 5ème année ou plus
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Lyon 1	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	a. Sciences du Langage
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	c. Autre
Q9: Votre licence était :	c. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Anglais
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Arabe Anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	d. Je ne sais pas
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , c. Écrire dans une langue de prestige , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , d. Difficulté de reformuler mes phrases, f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Mon Prof ma dit que c'est plus professionnel	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire , d. Difficulté de reformuler les idées
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 53***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 5:48:10 AM**Last Modified:** Sunday, January 11, 2015 8:22:38 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 3 ANS ET DEMI	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? AIX-mARSEILLE	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	e. Sciences de l'Éducation
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? L'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? en Syrie à l'institut des langues à Homs et en France à l'école qui s'appelle AZUR-LANGUE à Nice	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , c. Je ne parle pas bien l'anglais , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ? Quand on écrit en français ; les phrase sont tres longues	
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	b. Non
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	c. Cette formation me permet de rencontrer et de discuter avec d'autres doctorant(e)s sur l'écriture académique.
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	b. Difficulté de choisir le pronom personnel convenable (je/nous/on) c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) comme tout le monde nous commençons par le prénom nous	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais- arabe	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) c. Difficulté de prendre des notes

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français



COMPLETE 54

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 6:06:02 AM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 8:43:48 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

a. Moins de 25 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Université d'Angers

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

b. En France

Q9: Votre licence était :

b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Arabe, Anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? a. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? *Respondent skipped this question*

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ? a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- a. Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases,
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) car à la bas je ne suis pas bien à l'écriture en Arabe

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

- a. Je

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Respondent skipped this question

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

- b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) c. Difficulté de prendre des notes

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français



COMPLETE 55

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 6:43:37 AM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 8:53:35 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

4 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Université de Poitiers

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

d. Géographie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? en Syrie , Centre Culturel Français de Damas	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français , e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) amis, sortis
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , c. Je ne parle pas bien l'anglais , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique	b. D'accord
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.	b. D'accord
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré, b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français, , c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée , d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit, b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université, , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : a. Je

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Ensuite, je détaillerai le contexte avec la problématique, mes missions et la méthodologie générale appliquée.

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser)

Difficulté de trouver des informations suffisantes en français sur internet

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 56

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 9:30:04 AM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 9:10:54 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

université Angers

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
institution des langues en Syrie à Homs	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français</p> <p>,</p> <p>b. J'écoute des émissions françaises de radio ,</p> <p>c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises</p> <p>,</p> <p>d. Je regarde des films français</p>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Je fais mes études en France ,</p> <p>e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français</p> <p>,</p> <p>i. Je n'avais pas d'autres choix</p>
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ? a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

b. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

c. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université ,

d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université ,

e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

c. Peu motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,

d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

e. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)
manque de pratiquer la rédaction

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

c'est une règle de la langue à respecter

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 57

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 9:47:29 AM

Last Modified: Sunday, January 11, 2015 9:13:37 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? e. 5ème année ou plus

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Aix Marseille III

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : g. Science Juridiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ? c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

L'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Aix en provence-institution de la faculté de lettre

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français

,

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

f. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)
la loi syrienne est inspirée de la loi française

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français

,

f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français

,

g. Mes références bibliographiques sont en français ,

h. Le français me permet d'avoir accès au monde du travail

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?

c. Peu satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?

d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : c. Est une expérience académique assez dure

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? Tout à fait d'accord.

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université ,
c. Écrire dans une langue de prestige ,
d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université ,
e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

c. Peu motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté grammaticale,
d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

e. Autre, précisez,.....,
Autre (veuillez préciser)
la culture française n'a rien à voir avec celle l'arabe

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

plus officiel prestigieux et diplomatique

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

arabe, anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

c. Difficulté de prendre des notes,

d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 58

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 10:42:04 AM

Last Modified: Monday, January 12, 2015 5:42:07 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

6 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

e. 5ème année ou plus

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

iep aix en provence aix marseille

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français</p> <p>,</p> <p>b. J'écoute des émissions françaises de radio ,</p> <p>c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises</p> <p>,</p> <p>d. Je regarde des films français ,</p> <p>e. Autre, précisez,.....,</p> <p>Autre (veuillez préciser) sorties, fetes, evenements, voyages, ...</p>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	<p>f. Autre, précisez,.....,</p> <p>Autre (veuillez préciser) par hasard</p>
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?	b. Satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : c. Est une expérience académique assez dure

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? d. Pas d'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

d. Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

c. Peu motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Respondent skipped this question

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez- vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais, arabe

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit

b. Difficulté de prendre des notes,

c. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français? Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français



COMPLETE 59

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 10:47:47 AM

Last Modified: Monday, January 12, 2015 5:44:27 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2008

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

INSA de Lyon

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :	c. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) En anglais
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
1. L'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
Syrie, le centre culturel français	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amissyriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?	b. Satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	
Je continue de faire des fautes de grammaire	
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : Est une expérience académique assez dure

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ? a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté grammaticale,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

- b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

le pronom 'nous' est plus formel que 'On'

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français



COMPLETE 60

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 10:52:38 AM

Last Modified: Monday, January 12, 2015 5:45:08 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : b. Doctorante

Q2: Vous avez : c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

4 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

INSA Lyon

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ? b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

L'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Syrie

Université de Tichrine

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?

b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

h. Le français me permet d'avoir accès au monde du travail

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?

c. Peu satisfait

Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?

d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

c. Est une expérience académique assez dure

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :

b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?

a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	Une ouverture vers une autre culture de l'écrit
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	b. Assez facile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	Anglais
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	b. Non
Q48: Si oui, pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>

**COMPLETE 61***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 11:04:14 AM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 5:47:34 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 2009	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Université Joseph Fourier	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	a. Sciences du Langage
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? 1, l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	a. Très satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

d. Pas de tout motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

g. Autre, précisez,.....,
Autre (veuillez préciser) Pas de difficultés spéciales

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

e. Autre, précisez,.....,
Autre (veuillez préciser)
Aucune difficulté n'est présente

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Nous: car travail collaboratif

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français?

b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

e. Autre, précisez,.....,
Autre (veuillez préciser) Je suis bilingue

**COMPLETE 62***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 11:22:51 AM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 5:59:21 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 5 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Université de Grenoble	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	e. Sciences de l'Éducation
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	c. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Anglais
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	l'anglais
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	Syrie, CCF de Damas.

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , Autre (veuillez préciser) Mon orthographe s'est dégradé à cause des fautes faites par des français qui piquent les yeux!

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	c. On
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Plus court que "nous", plus modeste que "je".	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire
- c. Difficulté de prendre des notes,
- d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui**Q48: Si oui, pourquoi ?**

- b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français

**COMPLETE 63***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 11:30:01 AM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 6:00:13 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241**Q1: Vous êtes :**

- a. Doctorant

Q2: Vous avez :

- c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?*Respondent skipped this question***Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?**

6 ANS

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

- e. 5ème année ou plus

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

TOULOUSE

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

- d. Géographie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

- a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

- a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

- b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

- b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

- c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

- a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

ANGLAIS

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

- b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

SYRIE

INSTITUT DE LANGUE A L UNIVERSITÉ DAMAS

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amissyriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	a. Être un représentant de votre culture maternelle
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	a. Je
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	je
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	anglais
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 64***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 12:09:33 PM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 6:01:47 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	
6 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	e. 5ème année ou plus
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	
UPMF- Grenoble	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	f. Sciences Économiques
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
Anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
Centre culturel français-Lattaquié-Syrie Université Tichrine-Lattaquié-Syrie CEUF-Grenoble-France	

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , d. Je regarde des films français , e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Sport-sorties-marché-Garderie-amis
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France, i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	<p>b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,</p> <p>c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,</p> <p>d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.</p>
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,</p> <p>e. Une expression de moi-même, de mes idées</p>
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Difficulté grammaticale,</p> <p>c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire</p>
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,</p> <p>c. Au manque du contact avec des personnes françaises</p>
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) le plus courant	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais, arabe	

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 65

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 3:39:24 PM

Last Modified: Monday, January 12, 2015 6:03:08 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Paris 1

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

d. Géographie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

anglais, espagnole

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Syrie

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français

,

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français ,

e. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)
je participe aux soirées interculturelles

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?

b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je fais mes études en France,

i. Je n'avais pas d'autres choix

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?

b. Satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?

c. Peu satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

b. Non

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : a. Être un représentant de votre culture maternelle

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? a. Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
c. Écrire dans une langue de prestige

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? a. Oui

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel: c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

on

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



COMPLETE 66

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 3:45:49 PM

Last Modified: Monday, January 12, 2015 6:03:42 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Paris 7

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

d. Géographie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Syrie, Institute de Langues

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

e. Je n'avais pas d'autres choix

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je fais mes études en France,

e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français

,

i. Je n'avais pas d'autres choix

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?

c. Peu satisfait

PAGE 3

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?

d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

b. Non

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :

b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?

a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Mon niveau grammatical s'est amélioré ,

c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? a. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) a. Difficulté grammaticale,
d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) e. Autre, précisez,.....,
Autre (veuillez préciser) c'est pas ma langue natale

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel: b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Nous : plus scientifique et signifie moi+ le directeur + les autres participants

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 67***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 3:50:11 PM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 6:04:34 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	
2 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	a. 1ère année
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	
Nanterre	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	f. Sciences Économiques
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	c. Autre
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	a. Aucun
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
L'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
paris campus langues	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français , h. Le français me permet d'avoir accès au monde du travail
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait

PAGE 3

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) Écrire dans une langue étrangère liée à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? b. Peu motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : c. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) *Respondent skipped this question*

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? a. Non

Q43: Si oui, en quelle langue ? *Respondent skipped this question*

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? *Respondent skipped this question*

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit
,
d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 68***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 3:55:06 PM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 6:05:52 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	
6 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	e. 5ème année ou plus
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	
Caen	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	d. Géographie
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
Anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
Syrie , institut des langue	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	J'ai pas fait beaucoup des cours en français , j'ai la pris par la communication aux gens
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	a. Être un représentant de votre culture maternelle
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré, b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	b. Difficulté de choisir le pronom personnel convenable (je/nous/on) , c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , d. Difficulté de reformuler mes phrases, f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	c. On
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Pour ne pas insérer mon personnalité directement	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de prendre des notes,
d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français



COMPLETE 69

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 4:25:58 PM

Last Modified: Monday, January 12, 2015 6:09:09 AM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : b. Doctorante

Q2: Vous avez : b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

1 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

paris descartes

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : b. Psychologie

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ? b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est : b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

l'anglais et l'arab

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

en syrie

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Non

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

Respondent skipped this question

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?

b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?

c. Peu satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?

d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : Être un représentant de votre culture maternelle

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? D'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? b. Non

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ? *Respondent skipped this question*

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université

d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? a. Oui

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? a. Elle était obligatoire dans la formation doctorale dans mon université

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel: a. Je

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

pour expliquer mes résultats après les travaux pratiques au labo

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? *Respondent skipped this question*

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? *Respondent skipped this question*

question

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit

,

c. Difficulté de prendre des notes,

d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 70***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 4:39:30 PM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 6:43:05 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? Décembre 2010	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Angers	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	b. Psychologie
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? kurde anglais arabe	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	d. Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	d. Pas de tout motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) nous, parce que on ne peut pas personnaliser dans la langue scientifique	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	d. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) les articles scientifiques sont en anglais
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 71***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 4:48:57 PM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 6:44:19 AM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	
5 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	
Nice	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	f. Sciences Économiques
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
un, l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
Syrie, institution de langue à l'université de Tishrine	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) j'aide mon fils à faire ses devoirs à l'école primaire
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) dans la littérature liée à mon sujet ils ont utilisé "nous"	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	a. Il est difficile de lire en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de prendre des notes, d. Difficulté de reformuler les idées
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 72***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 8 (Web Link)**Started:** Monday, January 12, 2015 6:49:56 AM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 6:56:23 AM**Time Spent:** 00:06:27**IP Address:** 89.156.37.250

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2011

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Montpellier2

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

c. Histoire

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Deux langues : Arabe et Anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

En France, institut ciel à Strasbourg

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée , d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
- ,
- e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- a. Oui

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

- b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- c. Peu motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté grammaticale,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Au manque du contact avec des personnes françaises
- ,
- e. Autre, précisez,.....,
- Autre (veuillez préciser)
- C'est pas ma langu d'origine, j'aurai toujours besoin de revenir vers le dictionnaire pour verfier mes mots

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

- c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Parceque c'est pas seulement mon travail, il y a des autres qui participent et des thésards qui ont déjà travaillé dans ce domaine et je les connais pas et je bénéficie de leur travail

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

- b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

- d. Autre, précisez,.....,
- Autre (veuillez préciser)
- Les publications scientifiques internationales sont rédigées en anglais

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.



COMPLETE 73

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 8 (Web Link)

Started: Monday, January 12, 2015 6:56:29 AM

Last Modified: Monday, January 12, 2015 7:02:35 AM

Time Spent: 00:06:05

IP Address: 89.156.37.250

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

3ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Paris 8

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

b. Psychologie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Une langue .la langue anglaise

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? a. Non

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? *Respondent skipped this question*

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ? a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ? a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français ,

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ? b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français ,

g. Mes références bibliographiques sont en français ,

i. Je n'avais pas d'autres choix

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ? c. Peu satisfait

Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ? d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ? *Respondent skipped this question*

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ? a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Mon niveau grammatical s'est amélioré ,

d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,

b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université ,

e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,

d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

"Nous " par modestie et pour montrer mon engagement dans mes écrits

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

arabe et anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

b. Non

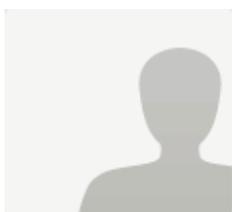
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 74

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 8 (Web Link)

Started: Monday, January 12, 2015 7:02:48 AM

Last Modified: Monday, January 12, 2015 7:08:59 AM

Time Spent: 00:06:10

IP Address: 89.156.37.250

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

3 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Université de Picardie Jules Verne

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

b. Psychologie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? une langue, English	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? en Syrie, Institut de langue	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) J'assiste les festival cultural
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ? parce que la compréhension, écrite ou orale dépend à maîtriser un large lexique et la compréhension du fonctionnement des mots j'ai pas capable de porter permanent la dictionnaire pour faire ça ainsi les champs lexicaux concernant ma spatialité sont très larges parfois complexes à préciser (ex: anthologie, ressources pédagogique, manuel apologétique ou catéchistique ...	
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : c. Est une expérience académique assez dure

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? b. D'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ? a. Mon niveau grammatical s'est amélioré

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? a. Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) e. Une expression de moi-même, de mes idées ,
d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : e. Très difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) a. Difficulté grammaticale,
b. Difficulté de choisir le pronom personnel convenable (je/nous/on)
c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
d. Difficulté de reformuler mes phrases,
e. Difficulté de citer (mettre une citation),
f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

une telle approche est obligatoire au français

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



COMPLETE 75

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 8 (Web Link)

Started: Monday, January 12, 2015 5:10:02 PM

Last Modified: Monday, January 12, 2015 5:19:43 PM

Time Spent: 00:09:41

IP Address: 89.156.37.250

Q1: Vous êtes : b. Doctorante

Q2: Vous avez : b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2011

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Franche-Comté

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ? b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

à l'école et à la faculté de Lettres en Syrie

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français ,

e. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser) Mon petit ami est français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?

a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?

b. Satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?

c. Peu satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Je suis peu satisfaite de mon expression écrite car parfois en rédigeant je ne suis pas très clair dans mes propos. L'idée est assez claire dans ma tête mais il est toujours difficile de la sortir et la rédiger avec du bon français.

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : Est une expérience académique assez dure

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ? a. Mon niveau grammatical s'est amélioré ,
c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? a. Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)
b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université ,
d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université ,
e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : a. Très facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)
a. Difficulté grammaticale,
d. Difficulté de reformuler mes phrases ,
f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)
a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,
b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel: a. Je

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Le "Je" était le choix de ma directrice de recherche. Je préfère le "Nous"

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? a. Non

Q43: Si oui, en quelle langue ? *Respondent skipped this question*

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? *Respondent skipped this question*

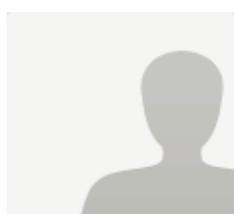
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire
- c. Difficulté de prendre des notes,
- d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.



COMPLETE 76

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 8 (Web Link)

Started: Monday, January 12, 2015 5:20:26 PM

Last Modified: Monday, January 12, 2015 5:25:57 PM

Time Spent: 00:05:30

IP Address: 89.156.37.250

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

cinq ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

paris 10

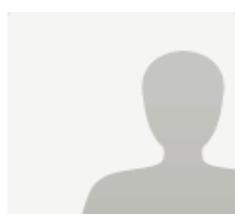
Q7: Vous êtes doctorant(e) en : b. Psychologie

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? syrie institut supérieur des langues à Damas	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France, e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	
b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique	
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non

Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i> Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? A. Oui	
Q48: Si oui, pourquoi ?	a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 77***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 8 (Web Link)**Started:** Monday, January 12, 2015 6:05:48 PM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 6:12:13 PM**Time Spent:** 00:06:25**IP Address:** 89.156.37.250

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	2009
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	université de strasbourg
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	a. Sciences du Langage
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	b. En français
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	anglais, espagnol

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? A. non

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? *Respondent skipped this question*

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ? c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français

,

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?

b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école

,

i. Je n'avais pas d'autres choix

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?

a. Très satisfait

Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?

b. Satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ? Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- c. Écrire dans une langue de prestige

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
- d. Difficulté de reformuler mes phrases,
- e. Difficulté de citer (mettre une citation),
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

- c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

On lorsqu'il s'agit d'une étude de comparaison par exemple entre auteur, le Je quand il s'agit de mes propres recherches et constatations exploratoires

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

- b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais et arabe

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

- b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des

ouvrages ou articles en français ?

b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

Respondent skipped this question

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

b. Non

**COMPLETE 78***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 2 (Web Link)**Started:** Friday, October 24, 2014 12:32:37 PM**Last Modified:** Monday, January 12, 2015 7:03:26 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 4 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	b. 2ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Paul-Valéry montpellier 3	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	a. Sciences du Langage
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Aucune	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amissyriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , c. Je ne parle pas bien l'anglais , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	c. Cette formation me permet de rencontrer et de discuter avec d'autres doctorant(e)s sur l'écriture académique.
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	c. Assez facile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Je suis habituée à l'employer surtout à l'écrit, parce qu'en écrivant j'ai dans mon esprit à qui mon écrit est-il adressé.	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? *Respondent skipped this question*



COMPLETE 79

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 10:52:13 AM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 1:08:32 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

a. Moins de 25 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Aix-Marseille

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

g. Science Juridiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

L'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

en syrie

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	d. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) L'anglais
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	b. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	c. être bousculé (en conflit avec) par les autres cultures
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	b. Non
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	c. Assez facile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	a. Il est difficile de lire en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 80***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 10:56:13 AM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 1:12:20 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? depuis 5 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Paris 7	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	d. Géographie
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? 1; l'Anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? france, AgroParisTech	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France, i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	c. être bousculé (en conflit avec) par les autres cultures
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré, b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	c. Cette formation me permet de rencontrer et de discuter avec d'autres doctorant(e)s sur l'écriture académique.
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	
Nous: normalement nous travaillons dans un labo en groupe pas en manière personnel .	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	
anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 81***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 10:18:28 AM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 1:34:21 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 2 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	b. 2ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Universite Angers	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	e. Sciences de l'Éducation
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	c. Autre
Q11: Votre mémoire de master était :	c. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Anglais
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	a. Aucun
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? 2 Anglais Nederland	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- a. Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- c. Écrire dans une langue de prestige

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- a. Oui

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

- a. Elle était obligatoire dans la formation doctorale dans mon université

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté grammaticale,
- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases,
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,
- c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

- c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Respondent skipped this question

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire

,

b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 82***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Sunday, October 26, 2014 10:24:42 AM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 1:51:05 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? sept ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	e. 5ème année ou plus
Q6: Vous êtes en quelle université française ? INALCO	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	a. Sciences du Langage
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Arabe anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France, b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	a. Très satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	a. Très satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	a. Être un représentant de votre culture maternelle
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	a. Mon niveau grammatical s'est amélioré, c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée , d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , c. Écrire dans une langue de prestige , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	b. Facile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) manque de temps
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) Demande du directeur de thèse	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



COMPLETE 83

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 7:36:23 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 1:53:32 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

3 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Caen

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

d. Géographie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

France
Institut de Touraine

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	<p>b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,</p> <p>c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée</p>
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : «l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,</p> <p>d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université</p>
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Difficulté grammaticale,</p> <p>d. Difficulté de reformuler mes phrases ,</p> <p>f. Difficulté de développer mes idées</p>
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,</p> <p>b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers</p>
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<p>D'abord, je trouve le " nous" est plus académique et en plus c'est une question de style d'écriture et de domaine. De plus quand on dit "nous" en écrivant ça veut dire d'après ce que j'avais lu du travail des autres chercheurs.</p>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

Respondent skipped this question

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) c. Difficulté de prendre des notes

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.



COMPLETE 84

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 5:42:37 AM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 1:57:37 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

depuis 3 ans et demi

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Angers

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

l'anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Syrie et France

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français

,

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?

a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je fais mes études en France,

e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?

c. Peu satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?

d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :

b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?

b. D'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,
- c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

- b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

parce que je travaille dans un groupe.

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

- b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

c. Difficulté de prendre des notes,

d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français



COMPLETE 85

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 3 (Web Link)

Started: Friday, October 24, 2014 7:24:30 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 1:59:32 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

4 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Aix-Marseille

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Syrie- institution des langues

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français

,

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?

b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je fais mes études en France ,

e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?

b. Satisfait

Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?

c. Peu satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?*Respondent skipped this question***Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?**

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : Être un représentant de votre culture maternelle

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ? a. Mon niveau grammatical s'est amélioré, b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? a. Oui

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles) a. Difficulté grammaticale, e. Difficulté de citer (mettre une citation)

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) *Respondent skipped this question*

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

b. Non

question

a. Oui

Respondent skipped this

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 86****Collector:** Web Link (Web Link)**Started:** Thursday, October 09, 2014 8:41:02 PM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 2:02:47 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 176.184.62.141

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	3 ans
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	b. 2ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	Caen
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	d. Géographie
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	1 english
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Je regarde des films français , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , b. J'écoute des émissions françaises de radio
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	a. Être un représentant de votre culture maternelle
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	<ul style="list-style-type: none"> a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , c. Écrire dans une langue de prestige , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	<ul style="list-style-type: none"> d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	<ul style="list-style-type: none"> b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	<ul style="list-style-type: none"> a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	<ul style="list-style-type: none"> c. Assez facile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	<ul style="list-style-type: none"> a. Difficulté grammaticale, c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , d. Difficulté de reformuler mes phrases, f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	<ul style="list-style-type: none"> a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	<ul style="list-style-type: none"> c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Signe de plurielle et facilement d'exprimer

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? English

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? c. Cela me permet d'apprendre une nouvelle langue autre que le français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 87

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 3 (Web Link)

Started: Friday, October 24, 2014 1:06:44 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 2:06:43 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : b. Doctorante

Q2: Vous avez : c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

six ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? e. 5ème année ou plus

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

université de Franche-Comté

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? En syrie. APA En France à l'IRFFLE	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amissyriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	b. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français , g. Mes références bibliographiques sont en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? b. D'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,

b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université ,

d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

c. Cette formation me permet de rencontrer et de discuter avec d'autres doctorant(e)s sur l'écriture académique.

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

c. Peu motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté grammaticale,

c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,

d. Difficulté de reformuler mes phrases,

f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,

c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

parce que c'est la façon scientifique de recherche, ce n'est pas autorisé d'utiliser le "j" .

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

l'anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit

,

d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits

**COMPLETE 88***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 5:59:30 AM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 2:09:12 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 15/10/2011	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	b. 2ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ? Stendhal- Grenoble	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	f. Sciences Économiques
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	c. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) anglais
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? 1 L'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	a. Non
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	b. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français , g. Mes références bibliographiques sont en français , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	d. Pas d'accord
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	b. Non
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	c. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	l'anglais
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit , d. Difficulté de reformuler les idées
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	c. J'ai peur d'être mal compris

**COMPLETE 89***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 4:20:11 PM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 2:12:38 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	
3 ans	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	
université Paris 7	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	d. Géographie
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
deux- l'arabe et le français	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
France- Strasbourg- CIEL	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français , h. Le français me permet d'avoir accès au monde du travail
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	
les vocabulaires et les grammaires	
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	c. On
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) parce qu'on travail en équipe	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? en anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	a. Il est difficile de lire en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris



COMPLETE 90

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 5 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 5:35:22 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 2:17:07 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2009

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Lyon 2

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : c. Histoire

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ? c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est : b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Syrie: CCF- Supérieur des Langues

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	f. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Directeur d'etudes en Syrie
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France, c. Je ne parle pas bien l'anglais , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	<ul style="list-style-type: none"> a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	<ul style="list-style-type: none"> a. Difficulté grammaticale, d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	a. Je
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	Parce que défends mes propres idées
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? Allemand- anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? Oui

Q48 : Si oui pourquoi ? b. Je n'ai pas de confiance en moi quand j'écris en français



COMPLETE 91

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 7:42:16 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 2:21:54 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

Trois ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Toulouse

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

France/Strasbourg/Institut français (CIEL)

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	d. Je parle déjà bien le français, la France était donc pour moi la première option
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France, e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire , d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	c. On
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	b. Non
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui
Q48: Si oui, pourquoi ?	a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 92****Collector:** Web Link (Web Link)**Started:** Thursday, October 09, 2014 7:42:21 PM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 2:27:05 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 82.239.136.244

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	
Depuis 2008	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	d. 4ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	
INSA Lyon	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	f. Sciences Économiques
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	c. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) Anglais
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
Je parle l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
en Syrie dans L'institut des Langues à Damas et un cours à l'Alliance Française à Paris	

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix, Autre (veuillez préciser) Je pouvais pas aller en UK pour continuer mes études ! c'était trop cher !!
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	
j'utilise plus l'anglais que le français dans mes études parce que l'anglais est la langue que j'ai appris depuis mon enfance et puis le français j'étais obligée de l'apprendre il y a six ans seulement pour poursuivre mes études ici en France je la mobilise plus pour la contacte avec les gens que pour mes études	
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , c. Écrire dans une langue de prestige , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, d. Difficulté de reformuler mes phrases , f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique , b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) c'est formel comme ça	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais	

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire

d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.



COMPLETE 93

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 11:56:14 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 2:30:35 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

6 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Strasbourg

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

g. Science Juridiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
--	--------

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
Syrie, université de damas	

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
--	-----------------------------------

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
---	--------

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
--	--

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
--	----------------------------------

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
---	---

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
--	--------------

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
---	------------------

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	
la difficulté de s'exprimer comme il faut.	

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
--	--------

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
---	---

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : Être un représentant de votre culture maternelle

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ? a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ? a. Mon niveau grammatical s'est amélioré

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? a. Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lue et ce que je veux écrire ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,
- c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

- c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

parce que en écriture académique juridique, il est préférable d'utiliser le pronom (nous et on), plus que (je).

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? l'arabe

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

d. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser)
copmaraison entre le droit français et le droit syrien

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? B. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) Respondent skipped this question

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 94**

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Saturday, October 25, 2014 2:28:51 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 2:33:01 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ? 1

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ? Paris 3

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : b. En français

Q10: Vous avez obtenu votre master : a. En Syrie

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ? a. Aucun

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? rien

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

CCF de DAMAS

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

c. Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français

,

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?

c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je fais mes études en France,

b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école

,

c. Je ne parle pas bien l'anglais

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?

b. Satisfait

Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?

b. Satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : Est une expérience académique assez dure

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? b. D'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- a. Tout à fait d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université ,
- c. Écrire dans une langue de prestige ,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université ,
- e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- b. Juste une étape pour valider le diplôme de la thèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases,
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,
- b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers ,
- c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

- b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Respondent skipped this question

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

- a. Non

Q43: Si oui, en quelle langue ?

arabe, anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

- b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

- b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

Respondent skipped this question

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?

- b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question

**COMPLETE 95***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Saturday, October 25, 2014 1:11:20 PM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 2:35:03 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	a. Doctorant
Q2: Vous avez :	c. Entre 30-35 ans
Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	
septembre 2007	
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	e. 5ème année ou plus
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	
Strasbourg	
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	g. Science Juridiques
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	a. Le français
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
Syrie, université de Damas, Dans le cadre d'un programme nommé PAB, institut de la langue...	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	g. Mes références bibliographiques sont en français , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	a. Oui
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	c. Est une expérience académique assez dure
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	a. Être un représentant de votre culture maternelle
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	<p>a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,</p> <p>b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,</p> <p>c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée</p>
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	b. J'avais besoin de me perfectionner dans l'écrit académique
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	e. Très difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	<p>a. Difficulté grammaticale,</p> <p>c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire ,</p> <p>d. Difficulté de reformuler mes phrases</p>
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	<p>e. Autre, précisez,.....,</p> <p>Autre (veuillez préciser) la nature de la thèse en droit</p>
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) il est plus utilisable dans l'écriture académique (officiel),	
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? allemand, anglais	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	d. Autre, précisez,.....,

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



COMPLETE 96

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 12:46:16 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 2:36:39 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

9 mois

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Inalco

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : a. Sciences du Langage

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : a. En Syrie

Q11: Votre mémoire de master était : a. En arabe

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ? a. Aucun

Q13: Votre 1ère langue étrangère est : b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

l'anglais , le français , l'espagnol , le portugais , le allemand

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Centre culturel français

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord
Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français ,
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée ,
- d. Les corrections faites par mon directeur de thèse me rendent plus conscient à mes fautes de langue.

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

- d. Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Écrire dans une langue de prestige ,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté grammaticale

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,
- b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers ,
- c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

- a. Je

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

j'utilise le pronom Je , parce que dans mes écrits académiques , je m'exprime et j'exprime mes idées.

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

l'anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question



COMPLETE 97

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Saturday, October 25, 2014 3:44:54 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 2:40:05 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2013

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Rennes

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

a. En Syrie

Q11: Votre mémoire de master était :	a. En arabe
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	a. Aucun
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Deux langues Anglais Espagnole	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? En Syrie	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?	a. Très satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?	a. Très satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : Être un représentant de votre culture maternelle

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? D'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? d. Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université ,

d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

b. Juste une étape pour valider le diplôme de thèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

c. Assez facile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

je choisis NOUS car c'est une thèse est travail de groupe

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? a. Non

Q43: Si oui, en quelle langue ? *Respondent skipped this question*

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? *Respondent skipped this question*

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ? *Respondent skipped this question*



COMPLETE 98

Collector: Web Link (Web Link)

Started: Thursday, October 09, 2014 9:15:48 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 2:40:43 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 77.148.191.49

Q1: Vous êtes : b. Doctorante

Q2: Vous avez : c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

4 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Rennes

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : g. Science Juridiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était : b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	b. Un
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? aucune	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? France	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français, e. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) les activités culturelle, sportives et sociale
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	f. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) La france est la destination la plus demandée par les étudiants syriens
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	b. Satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ? À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

a. Un continuum dès le début du projet de la thèse jusqu'à la fin

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

b. Peu motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

e. Très difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
,
d. Difficulté de reformuler mes phrases,
f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
,
b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Respondent skipped this question

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui	
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) d. Difficulté de reformuler les idées	
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui	
Q48: Si oui, pourquoi ?	a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

**COMPLETE 99***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)**Started:** Monday, October 27, 2014 4:09:46 PM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 2:45:46 PM**Time Spent:** Over a month**IP Address:** 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :	b. Doctorante
Q2: Vous avez :	b. Entre 25-30 ans
Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?	4 ans
Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?	c. 3ème année
Q6: Vous êtes en quelle université française ?	universite de UHA
Q7: Vous êtes doctorant(e) en :	f. Sciences Économiques
Q8: Vous avez obtenu votre licence :	a. En Syrie
Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	a. Aucun
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	English

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

en syrie Institut Supérieur des Langues de l'Université Tishreenr Lattaquié

en france instituit a strasbourg

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amissyriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?

c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

c. Je ne parle pas bien l'anglais

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?

d. Pas satisfait

Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?

d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

j'ai pas intégré bien avec les francais

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

b. Non

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

a. Vous permet de participer aux colloques etaux publications scientifiquesinternationales

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :

b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ?

a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture enfrançais

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	D'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	a. Oui
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	a. Elle était obligatoire dans la formation doctorale dans mon université
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Peu motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	c. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, b. Difficulté de choisir le pronom personnel convenable (je/nous/on), , d. Difficulté de reformuler mes phrases, e. Difficulté de citer (mettre une citation), f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique, , c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:	a. Je
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	j' ai habitué de l'utiliser
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	a. Non
Q43: Si oui, en quelle langue ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.



#100

COMPLETE 100

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 11:35:58 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 2:46:28 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2006

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

d. 4ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

UHA

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

e. Sciences de l'Éducation

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

Syrie, université d'Alep

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?

f. Autre, précisez,.....,

Autre (veuillez préciser) par hasard

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je fais mes études en France,

e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?

c. Peu satisfait

PAGE 3

Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?

c. Peu satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi- même en même temps » ? d. Pas d'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
b. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université ,
d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- c. Peu motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :

- c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Respondent skipped this question

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

- b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? b. Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question



#101

COMPLETE 101

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 5:53:21 AM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 4:58:15 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

PAGE 2

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

3 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Paris sud

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

g. Science Juridiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

c. Autre, précisez,.....,
Autre (veuillez préciser) Anglais

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? Non

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? *Respondent skipped this question*

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?

a. Seulement en arabe

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?

a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?

e. Je n'avais pas d'autres choix

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

k. Autre, précisez,.....,
Autre (veuillez préciser) je l'ai choisi

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?

d. Pas satisfait

Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?

d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?

Respondent skipped this question

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?

a. Oui

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :

b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :

b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?

c. Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?

a. Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? d. Pas d'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles) Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? c. Peu motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : e. Très difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté grammaticale,
- b. Difficulté de choisir le pronom personnel convenable (je/nous/on),
- ,
- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai luet ce que je veux écrire
- ,
- d. Difficulté de reformuler mes phrases,
- e. Difficulté de citer (mettre une citation),
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
- ,
- b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers
- ,
- c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel: b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

je ne sais pas

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? a. Il est difficile de lire en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire

Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit

Difficulté de prendre des notes,

Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? Non

Q48: Si oui, pourquoi ?

Respondent skipped this question

#102

COMPLETE 102

Collector: Web Link (Web Link)

Started: Thursday, October 09, 2014 9:58:48 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 4:59:34 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.90.62.114

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : d. Plus de 35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2009

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Paris Sud

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : g. Science Juridiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était :	a. En arabe
Q10: Vous avez obtenu votre master :	b. En France
Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	d. Plus de deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? Anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Syrie, institut supérieur de langue	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	k. Autre, précisez,....., Autre (veuillez préciser) je n'a pas trouvé ma spécialité en anglais
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? b. D'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

b. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit,

b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté grammaticale,

c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire

d. Difficulté de reformuler mes phrases

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Je travaille avec un équipe

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?

b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?

a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français?

a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

a. Je pense qu'il existe beaucoup de fautes grammaticales et d'incohérences dans mon texte en français, j'ai besoin qu'on me les corrige.

#103

**COMPLETE 103***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 8 (Web Link)**Started:** Monday, January 12, 2015 5:59:03 PM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 5:14:43 PM**Time Spent:** Over a week**IP Address:** 89.156.37.250**Q1: Vous êtes :**

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

d. Plus de 35 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?*Respondent skipped this question***Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?**

5 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

c. 3ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Toulouse Jean Jaurès

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

b. Psychologie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :c. Autre, précisez,.....,
Autre (veuillez préciser) Anglais**Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?**

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

b. L'anglais

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?English
Dutch**Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?**

a. Non

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?*Respondent skipped this question*

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	c. Mélange entre les deux langues
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	b. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France pour suivre vos études ?	e. Je n'avais pas d'autres choix
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?	d. Pas satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	b. D'accord
Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	b. Non
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	a. Très motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai luet ce que je veux écrire , d. Difficulté de reformuler mes phrases, e. Difficulté de citer (mettre une citation), f. Difficulté de développer mes idées
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	c. Au manque du contact avec des personnes françaises
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	a. Je
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ?	Anglais
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit , c. Difficulté de prendre des notes
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

c. J'ai peur d'être mal compris

#104

**COMPLETE 104***Answers Entered Manually***Collector:** Web Link - Manual Entry 8 (Web Link)**Started:** Monday, January 12, 2015 5:26:11 PM**Last Modified:** Saturday, January 31, 2015 5:16:32 PM**Time Spent:** Over a week**IP Address:** 89.156.37.250

Q1: Vous êtes :

b. Doctorante

Q2: Vous avez :

b. Entre 25-30 ans

Q3: Dans quelle ville habitiez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

4 ans

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Toulouse Jean Jaurès

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

b. Psychologie

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

b. Un

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

1
le français

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?

b. Oui

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?

deux cours:

1: En Syrie dans l'institut des langues à Damas

2: En France à l'alliance française

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Oui
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je lis des journaux, des revues, des livres en français , b. J'écoute des émissions françaises de radio , c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises , d. Je regarde des films français
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	a. La passion d'apprendre la langue et la culture françaises
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France, e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français , f. La passion de découvrir les sciences et/ou la littérature en français , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ?	b. Satisfait
Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	b. Vous permet d'avoir une nouvelle expérience dans la vie académique
Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de :	b. être en contact avec les autres cultures.
Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ?	a. Tout à fait d'accord

Q29: Pensez- vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ?	a. Oui
Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?	b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français , Autre (veuillez préciser) le faite de lire des textes nombreux augmente le niveau de mon écriture
Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?	a. Tout à fait d'accord
Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit , d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université , e. Une expression de moi-même, de mes idées
Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :	c. Un moyen pour traduire mon projet et mes pensées
Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?	b. Non
Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?	b. Assez motivé(e)
Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :	d. Difficile
Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)	a. Difficulté grammaticale, d. Difficulté de reformuler mes phrases
Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)	a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique
Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel :	b. Nous
Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ?	b. Oui
Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais/arabe	
Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? a. Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté de comprendre les mots en français et la nécessité de les traduire
- b. Difficulté de comprendre l'idée générale d'un paragraphe écrit

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

- d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



#105

COMPLETE 105

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 11:17:20 AM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 5:18:02 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

- a. Doctorant

Q2: Vous avez :

- c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

14/9/2010

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

- b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Toulouse 1 Capitole

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

- f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

- a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

- a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

- b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

- b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?

- c. Deux

Q13: Votre 1ère langue étrangère est :

- a. Le français

Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?

Anglais

Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ? a. Non

Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? *Respondent skipped this question*

Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ? Mélange entre les deux langues

Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ? a. Oui

Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)

b. J'écoute des émissions françaises de radio ,

c. Je regarde des programmes télévisés sur les chaînes françaises

,

d. Je regarde des films français

Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ? b. Suivre mes études en France est intéressant pour moi

Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Je fais mes études en France,

b. Le français est ma première langue étrangère, je l'ai appris à l'école

,

h. Le français me permet d'avoir accès au monde du travail

Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français ? c. Peu satisfait

Q23: Êtes-vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français ? d. Pas satisfait

Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ? *Respondent skipped this question*

Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ? b. Non

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : Est une expérience académique assez dure

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? Ni en désaccord ni d'accord (avis neutre)

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,

b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ?

b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université

e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

a. Très motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

e. Très difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

d. Difficulté de reformuler mes phrases ,

f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique ,

b. À l'insuffisance de la collaboration de la part de l'université pour mettre en œuvre des formations afin d'améliorer le niveau linguistique des doctorants étrangers ,

c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) *Respondent skipped this question*

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez- vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ? Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?

b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? b. Non

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles) *Respondent skipped this question*

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ?

d. On me conseille souvent de demander à une personne française de lire mes écrits



#106

COMPLETE 106

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Monday, October 27, 2014 10:11:57 AM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 5:20:34 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes :

a. Doctorant

Q2: Vous avez :

c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ?

Respondent skipped this question

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2009

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ?

b. 2ème année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

capitole

Q7: Vous êtes doctorant(e) en :

f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence :

a. En Syrie

Q9: Votre licence était :

a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master :

b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :

b. En français

Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ?	
1: Anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ?	
Syeir - Institut des langues	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	a. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	b. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , e. L'institution académique à laquelle j'appartiens oblige de faire les études en français
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	b. Satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	c. Peu satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non

Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger : c. Est une expérience académique assez dure

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : b. être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? b. D'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Une ouverture vers une autre culture de l'écrit ,
- d. Un moyen médiateur entre moi, mes collègues et mes professeurs à l'université
- e. Une expression de moi-même, de mes idées

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est :

- b. Juste une étape pour valider le diplôme de lathèse

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ?

- b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ?

Respondent skipped this question

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ?

- b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est :

- d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- a. Difficulté grammaticale,
- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Au manque du contact avec des personnes françaises

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel:

- b. Nous

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on)

Le travail que je fais est un travail collectif, tous les membres de l'équipe ont participé

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Anglais

Q44: Si oui, précisez pourquoi ? b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français

Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ? Oui

Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de prendre des notes,
- d. Difficulté de reformuler les idées

Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ? a. Oui

Q48: Si oui, pourquoi ? c. J'ai peur d'être mal compris



#107

COMPLETE 107

Answers Entered Manually

Collector: Web Link - Manual Entry 4 (Web Link)

Started: Sunday, October 26, 2014 11:51:52 PM

Last Modified: Saturday, January 31, 2015 5:21:15 PM

Time Spent: Over a month

IP Address: 87.231.10.241

Q1: Vous êtes : a. Doctorant

Q2: Vous avez : c. Entre 30-35 ans

Q3: Dans quelle ville habitez-vous en Syrie ? *Respondent skipped this question*

Q4: Depuis quand résidez-vous en France ?

2009

Q5: Vous êtes en quelle année de thèse ? a. 1ère année

Q6: Vous êtes en quelle université française ?

Capitole

Q7: Vous êtes doctorant(e) en : f. Sciences Économiques

Q8: Vous avez obtenu votre licence : a. En Syrie

Q9: Votre licence était : a. En arabe

Q10: Vous avez obtenu votre master : b. En France

Q11: Votre mémoire de master était :	b. En français
Q12: Combien de diplôme(s) avez-vous obtenu en France ?	c. Deux
Q13: Votre 1ère langue étrangère est :	b. L'anglais
Q14: Combien des langues étrangères, autre que le français, parlez-vous ? lesquelles ? une: l'anglais	
Q15: Avez-vous suivi des cours de français langue étrangère ?	b. Oui
Q16: Si oui, précisez dans quel pays ? dans quelle institution ? Syrie, Institut des langues d'Alep	
Q17: En quelle langue parlez-vous avec vos amis syriens en France ?	a. Seulement en arabe
Q18: Êtes-vous en contact avec le français dans des activités extra-universitaires ?	b. Non
Q19: Si oui, quels genres d'activités ? (plusieurs réponses sont possibles)	<i>Respondent skipped this question</i>
Q20: Pourquoi avez-vous choisi la France poursuivre vos études ?	c. Parce que j'ai trouvé en France la filière exacte que je cherche
Q21: Pourquoi n'avez-vous pas choisi l'anglais comme langue d'études ? Parce que : (plusieurs réponses sont possibles)	a. Je fais mes études en France , i. Je n'avais pas d'autres choix
Q22: Êtes-vous satisfait de votre niveau de compréhension écrite en français?	c. Peu satisfait
Q23: Êtes- vous satisfait de votre niveau d'expression écrite en français?	d. Pas satisfait
Q24: Si vous n'êtes pas satisfait de votre niveau de compréhension et/ou expression écrite, quelles en sont les raisons d'après vous ?	<i>Respondent skipped this question</i>
Q25: Avez-vous commencé la rédaction de votre thèse ?	b. Non
Q26: D'après vous, le fait de suivre vos études supérieures à l'étranger :	a. Vous permet de participer aux colloques et aux publications scientifiques internationales

Q27: Sur le plan personnel, la mobilité étudiante vous permet de : être en contact avec les autres cultures.

Q28: Que pensez-vous de la phrase suivante : « partir suivre mes études à l'étranger, c'est partir à la recherche de l'autre et à la recherche de moi-même en même temps » ? D'accord

Q29: Pensez-vous que le fait de vivre en France influence votre écriture universitaire en français ? Oui

Q30: Si oui, précisez comment vous estimez cette influence ?

- a. Mon niveau grammatical s'est amélioré,
- b. Je comprends mieux comment les français réfléchissent, ce qui me facilite l'écriture en français
- c. À force de parler et de lire en français, mon écriture est plus maîtrisée

Q31: Que dites-vous de la phrase suivante : « l'écriture est un mode d'accès au savoir » ? b. D'accord

Q32: Pour vous, écrire en français est : (plusieurs réponses sont possibles)

- b. Écrire dans une langue étrangère liée à l'université
- c. Écrire dans une langue de prestige

Q33: Selon vous, l'écrit universitaire en français est : d. Un support pour diffuser les connaissances et les savoirs

Q34: Avez-vous suivi une formation spécifique pour l'écriture académique ? b. Non

Q35: Si oui, pourquoi l'avez-vous suivie ? *Respondent skipped this question*

Q36: Êtes-vous motivé(e) pour suivre (ou suivre de nouveau) des cours pour perfectionner votre écriture académique ? b. Assez motivé(e)

Q37: Vous trouvez que le fait de rédiger la thèse en français est : d. Difficile

Q38: Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction académique en français, quel est le genre de difficulté? (plusieurs réponses sont possibles)

- c. Difficulté de faire le passage entre ce que j'ai lu et ce que je veux écrire
- d. Difficulté de reformuler mes phrases,
- f. Difficulté de développer mes idées

Q39: D'après vous, les causes de cette difficulté sont dues : (plusieurs réponses sont possibles) a. À l'insuffisance du travail personnel de ma part pour améliorer mon niveau de français académique

Q40: Pour vous vous désigner dans vos écrits académiques, vous utilisez le pronom personnel : c. On

Q41: Justifier votre choix pour le pronom personnel utilisé dans vos écrits académiques (je/nous/on) *Respondent skipped this question*

Q42: Lors de votre rédaction académique, vous référez-vous à des ouvrages en d'autres langues que le français ? b. Oui

Q43: Si oui, en quelle langue ?

Q44: Si oui, précisez pourquoi ?	b. Quelquefois les informations que je cherche ne se trouvent pas dans les ouvrages rédigés en français
Q45: Trouvez-vous des difficultés en vous référant à des ouvrages ou articles en français ?	a. Oui
Q46: Si oui, quel genre de difficulté ? (plusieurs réponses sont possibles)	d. Difficulté de reformuler les idées
Q47: Est-ce que vous demandez à des personnes françaises de lire et de corriger vos écrits français ?	b. Non
Q48: Si oui, pourquoi ?	<i>Respondent skipped this question</i>

Le rapport à l'écrit scientifique des doctorants syriens dans les universités françaises : Vers une didactique des littéracies universitaires en langue étrangère et seconde

La thèse porte sur le rapport à l'écrit scientifique en FLE/FLS. Notre démarche est sociodidactique dans la problématique et dans la méthodologie adoptée. Ainsi, notre recherche s'est construite autour de trois axes principaux : un cadre contextuel et théorique comprenant une étude socioculturelle, sociolinguistique, éducative et institutionnelle de la Syrie et des modalités de la mobilité étudiante. Nous y approfondissons la question du rapport à l'écrit en FLE/FLS. Le deuxième axe constitue une démarche qualitative accordant une priorité au terrain. Enfin, le troisième axe tourne autour l'élaboration de l'approche des littéracies universitaires. Pour mener à bien notre recherche, nous avons réalisé des enquêtes sur le terrain au sein de 19 pôles universitaires en France à l'aide d'un questionnaire soumis à 107 doctorants syriens inscrits dans 7 disciplines de Sciences Humaines et Sociales : Sciences du Langage, Psychologie, Histoire, Géographie, Sciences de l'Éducation, Sciences Économiques et Sciences Juridiques. Nous avons également réalisé 7 entretiens avec des doctorants inscrits dans ces disciplines. Notre travail de thèse a abouti à distinguer deux types de difficultés que les doctorants allophones ont à surmonter : méthodologiques (de niveau micro et macro) et disciplinaires ainsi qu'à définir le rôle primordial de la culture éducative et de l'habitus académique et méthodologique dans toute formation à l'initiation de recherche pour les doctorants étrangers. Ces résultats nous ont permis de contribuer aux premières ébauches d'une didactique des littéracies universitaires en FLE/FLS.

Mots clés : littéracies universitaires, rapport à l'écrit, mobilité étudiante, didactique, doctorants allophones, identité, représentations, positionnement énonciatif.

The relation of Syrian students at French Universities with academic writing in foreign language : Towards a didactic of academic literacy in FFL/FSL

The thesis focuses on the relation to academic writing in FFL/SL. Our approach is socio-didactic in the research problem as well as in the adopted methodology. Thus, our research was built on three main axes: a contextual and theoretical framework comprising socio-cultural, sociolinguistic, educational and institutional study in Syria and the modalities of student mobility. We also explore the question of the relation to writing in FFL/SL as well as the academic literacy. The second axis is a qualitative approach giving priority to the field. Finally, the third axis revolves around the development of the approach to academic literacy. Concerning the practical part, we carried out field surveys in 19 university poles in France. Indeed, we administered a questionnaire to 107 PhD students registered in 7 disciplines of Humanities and Social Sciences: Language Sciences, Psychology, History, Geography, Educational Sciences, Economics and Legal Sciences. We also conducted seven interviews with PhD students enrolled in these disciplines. Our thesis work has resulted in distinguishing two types of difficulties that allophone PhD students have to overcome: methodological (micro- and macro level) and disciplinary, as well as to define the primordial role of the educational culture and the academic and methodological habitus in any training at the initiation of research for foreign doctoral students. These results allowed us to contribute to the first drafts of teaching academic literacy in FFL/SL.

Key words: Academic literacy, relation to writing, student mobility, didactic, allophone doctoral students, identity, representations, enunciative positioning.